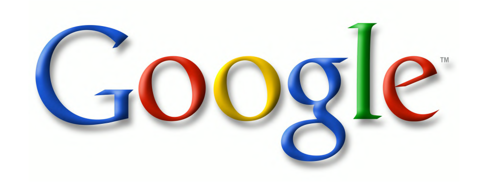
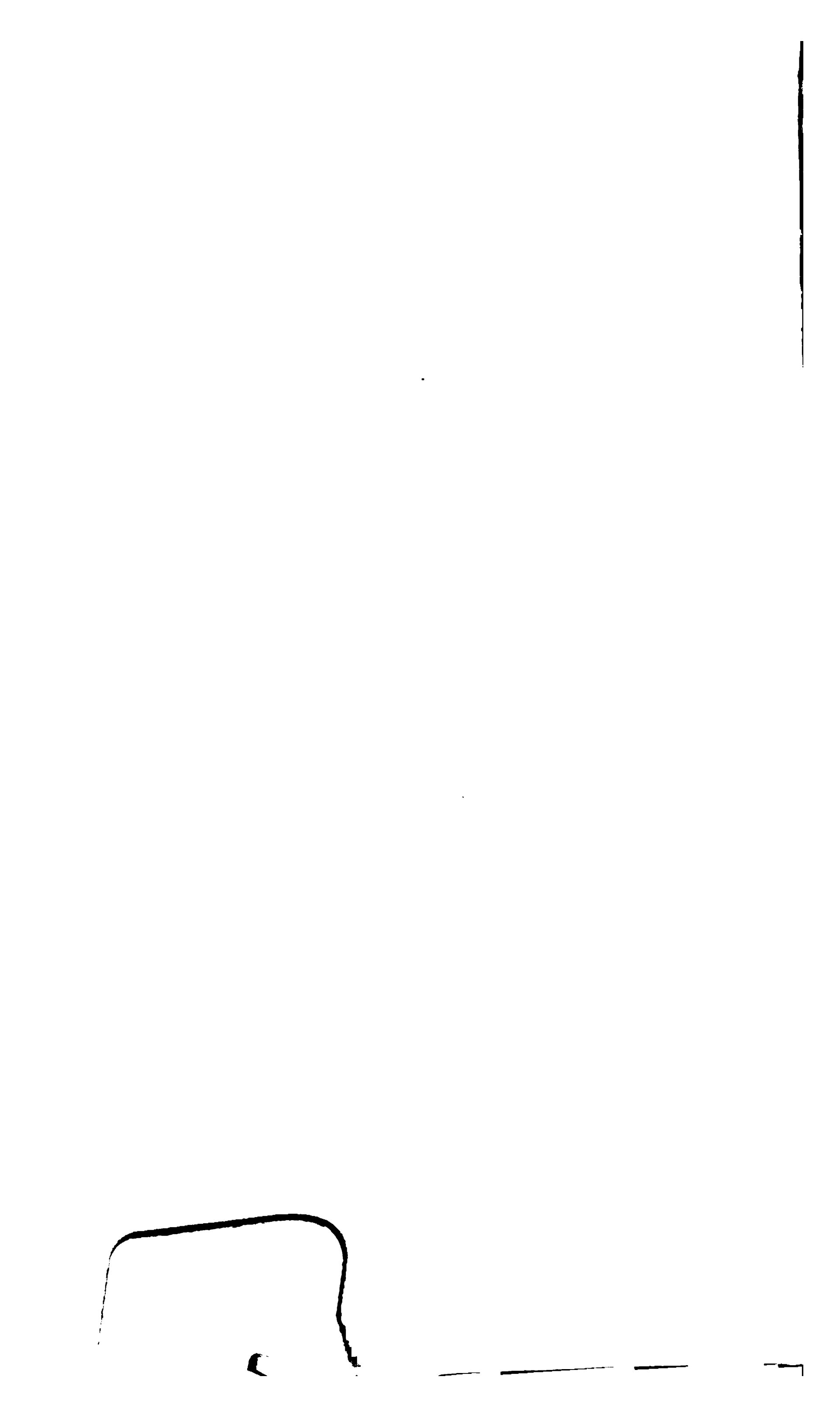

Google





MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, ETC. ETC.

QUI POURRONT SERVIR A L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE FRANÇOIS DURANT LA DERNIÈRE RÉVOLUTION.

Ipse liberavit me de laqueo venantium et a verbo aspero. (Psal.

TOME VI.

PREMIÈRE PARTIE.

A LONDRES
DE L'IMPRIMERIE DE HARPER ET CO.
Et se trouve chez BUDD, 100, Pall-Mall, et au No. 14, Charlotte Street, Pimlico.

1807 et 1808.

[illegible]

AVERTISSEMENT.

La Première Partie du volume qui est donné aujourd'hui au public, a été imprimée à la fin de 1807, en même tems que le cinquième; mais il eut été peu convenable de publier une partie des détails de l'affaire de Quiberon, lorsque je n'étois pas précisément certain du moment au quel je pourrois publier le reste. Cette affaire est d'une telle importance pour l'Histoire des Evènemens de ce Siècle; elle porte une telle lumière sur les causes secondes de la prolonga-

tion et de l'étendue des malheurs de l'Europe ; et si, au milieu d'aussi grands intérêts, il m'est permis de me compter pour quelque chose, elle est si essentiellement liée à mon honneur et à ma réputation, que mes lecteurs avoient le droit d'éxiger de moi un dévelopement assez complet pour ne rien laisser à désirer à l'observateur impartial, rien à défigurer à la malveillance, et rien à répliquer aux hommes que j'accuse.

Quoique j'aye pris le soin d'éviter, autant qu'il m'a été possible, les détails qui auroient pu être jugés inutiles, je n'ai du négliger aucun de ceux qui pouvoient jeter quelque jour sur des circonstances que la calomnie a eu d'autant plus de facilité à dénaturer, qu'elles étoient plus compliquées ; et que presque tous les récits qui en ont été publiés jusqu'ici, sont autant de recueils de faits

controuvés ou défigurés, et d'allégations dictées par le mensonge pour soustraire les vrais coupables à l'indignation du monde.

En déchirant le voile dont la plus abominable intrigue a cherché, depuis treize ans, à couvrir ses méfaits; et en traduisant à la barre de l'espèce humaine les individus à qui elle a à reprocher les désastres qu'elle a éprouvés, ceux qu'elle éprouve, et ceux qui la menaçent—mon devoir étoit de ne pas hasarder une assertion sans en démontrer la vérité; et il ne me convenoit pas de proférer des accusations aussi graves, sans les appuier d'une masse de preuves tellement irrésistibles, qu'il ne put rester dans l'esprit de qui que ce fut, la moindre trace de doute ou de soupçon, après la lecture de mon récit.

Le public jugera de la valeur des

preuves qui lui sont soumises dans le cours de ce volume. Ce ne sont pas de ces données vagues, de ces témoignages douteux, ou de ces pièces à demi-authentiques, aux quelles la vérité est trop souvent obligée de se borner à la suite des troubles publics, et de ces commotions déstructives qui lui laissent rarement d'autres traces. Les preuves que je produis sont les aveux des coupables, écrits de leur propre main; c'est leur correspondence secrète, dont la Providence m'a rendu le dépositaire; je ne les accuse de rien, dont ils n'ayent tenu régistre eux-mêmes; leurs complots portent leurs signatures, et leurs forfaits sont scellés de leur sceau.

Parmi cette multiplicité d'écrits dont la collection formera, peut-être un jour, un des monumens les plus déplorables de la dépravité du cœur humain, lorsque

j'ai choisi celles des pièces qui m'ont paru suffisantes pour remplir mon objet, je n'ai pas oublié la loi que je m'étois prescrite en commençant ces Mémoires, de ne rien publier au delà de ce qui m'est indispensable pour assurer le triomphe de la vérité, et pour laisser à mes descendans le nom que m'ont transmis mes pères, aussi pur que je l'ai reçu. Mai je n'ai pas oublié non plus la déclaration que j'ai plusieurs fois réitérée à mes détracteurs, que leur conduite à venir seroit la mesure de ma modération. Cependant ils seroient grossièrement dans l'erreur, s'ils venoient à penser que ce fût de leur conduite à mon égard que j'aie entendu parler. Assuré de l'éstime de ceux de mes contemporains dont l'estime est désirable, cet avantage me donne un droit réel à la haine et aux détractions des

hommes méprisables ; et je ne veux assurément pas me départir de ce droit ; mais les perfides manœuvres de cette faction, aussi inepte que criminelle, et son influence ténébreuse sur les affaires publiques, ont tant produit de désastres, que, puisque j'ai entre les mains les moyens de préserver l'Europe de son interférence ultérieure, rien ne pourroit me justifier de ne pas en avoir fait usage. Je déclare donc, pour la dernière fois, aux hommes que je dénonce, que s'ils ne cessent pas de chercher à satisfaire leur pitoyable soif d'argent et de faveur, aux dépens de la cause pour laquelle j'ai longtems combattu, comme au détriment des intérêts des Princes à qui j'avois fait le sacrifice de ma fortune et de mon sang ; que, si encore acharnés sur les débris, devenus presqu' imperceptibles, des ressources immenses que

le Ciel avoit prodiguées à cette cause, ils continuent d'en faire la pature de leur cupidité, et l'aliment de leurs intrigues ; je leur déclare, dis-je, que je ne garderai plus aucun ménagement ; que je livrerai à l'impression l'immense collection d'écrits qui constatent leur turpitude et leur crimes ; et s'il arrive qu'il ne soit plus un coin de la terre, où ils ne soient signalés, depuis la chaumière jusqu'au palais, comme les lâches auteurs des maux qui ont pesé et qui pèsent encore sur toutes les classes de la société ; ils n'auront qu'à s'en prendre à leur aveuglement pervers et à leur stupide obstinâtion.

Lorsque le cinquième tôme de ces Mémoires fut terminé, j'avois cru, en ne consultant que mes notes, que l'affaire de Quiberon pourroit n'être la matière que d'un seul volume ; mais les considé-

rations que je viens de rapporter, m'ayant obligé de donner plus d'étendue à mon récit, il a été jugé éxpédient d'en faire deux parties séparées, quoique ces deux parties ne forment réellement qu'un tome. Les exemples de cette distribution n'étoient pas rares en France* ; et d'ailleurs on doit peu s'attacher à la forme, lorsque la matière est aussi importante.

J'avois parlé dans les volumes précédens de l'influence qu'ont eue les intrigues du gouvernement Espagnol sur la destinée du parti royaliste François ; le livre xxiime, qui commence la sixième volume, contient quelques dévelopemens relatifs à ces intrigues ; et la suite en fournit les preuves. Lorsque j'écrivois cela, j'étois éloigné de prévoir ce qui se

* Les ouvrages de M. de la Harpe, et d'autres.

passe aujourd'hui ; mais il ne falloit pas être prophète pour pronostiquer l'infamie dont seroit couvert, tot ou tard, le lâche favori, qui avoit mis son maitre aux pieds des assassins du chef de sa famille. Le mot de *favori* a exprimé dans tous les tems tout ce qu'il y a de désastreux et de vil ; la chose est le fléau des peuples, et la honte des rois.

Dieu veuille que la glorieuse lutte, que soutient aujourd'hui une nation rendue à elle même, se termine à l'avantage de la plus noble et de la plus juste des causes ; et que le bonheur à venir de la France, resorte des efforts d'un peuple dont le gouvernement a le plus contribué à ses désastres et à son asservissement ! Dieu veuille que les braves Espagnols, en apprennant de moi les causes des malheurs d'un parti qui leur à donné l'exemple de la résistance à l'op-

pression, et celui de la constance dans les terribles épreuves qu'ont à braver les vengeurs de leur religion, de leur patrie, et de leur Roi, apprennent aussi à se défendre d'ennemis plus terribles que les légions qui leur seront opposées; de l'intêret personnel, de la présomption, de l'envie, des prétentions de la vanité, des injustes soupçons, et des fatales intrigues qui amènent la discorde, et qui provoquent la désunion.

Les Espagnols, assistés comme les royalistes François l'ont été, par une nation aussi généreuse quelle est puissante, et dont la fortune, vinssent-ils même à succomber, n'en seroit pas moins de balancer longtems encore les destineés des deux mondes, en enrichissant le nouveau des pertes de l'ancien, seront vainqueurs, s'ils donnent aux intentions de l'Angleterre la confiance

que commande l'assistance qu'ils en reçoivent ; et s'ils sont unis. Mais s'ils se laissoient entamer par la méfiance et par la discorde, quelques prodiges de courage qu'ils fissent éclater, tous leurs efforts ne serviroient qu'a hâter le moment ou ils viendroient grossir la foule des esclaves de l'homme, à qui la faiblesse et le défaut d'union des souverains du continent, auront remis le sceptre de l'Europe dévastée et retombant dans la barbarie.

La Seconde Partie de ce volume, en donnant les détails de l'affaire du 16 de Juillet 1795, (affaire qui a été considérée, avec quelque raison, comme la cause immédiate de la catastrophe du 21,) dévelopé aussi les causes secrètes du désastre que nous éprouvames dans cette journée.

Les ténèbres qui ont couvert jusqu'à

présent ce mystère d'iniquité, avoient donné lieu à des erreurs qu'il m'importoit d'autant plus de détruire, que ces erreurs faisoient injure à la mémoire de M. d'Hervilly, et que j'ai contribué, peut être, quoiqu' involontairement, à les accréditer.

Quelque tems avant mon départ d'Angleterre pour le Canada, une personne très considérable me témoigna le désir d'avoir de moi un récit succint de la campagne de Quiberon. J'étois occupé des préparatifs de mon voyage, et je n'avois pas le tems de compulser l'immense collection de pièces que j'emportois avec moi. Je savois que le Marquis de Beaupoil St. Aulaire, qui avoit servi avec distinction dans cette expédition, avoit rédigé un journal, où il s'étoit borné à une exposition rapide des faits qui s'étoient passés sous ses

yeux. Je trouvai alors ce journal très exact; et n'ayant pas le tems de faire moi même ce qu'on m'avoit demandé, je priai M. de Beaupoil de donner à son travail la forme d'un récit. Ce récit fut remis, comme mon ouvrage, à la personne qui l'avoit désiré, et il m'en resta une copie informe.

Lorsque je commençai à écrire mes Mémoires, je parcourus cette pièce ; et je ne trouvai pas, dans l'exposé qui y étoit fait de l'affaire du 16, la même exactitude qui caracterisoit tout le reste. Le Marquis de Beaupoil n'ayant pas eu connoissance du plan de cette affaire, et ayant donné à ce nouveau travail plus d'étendue que n'en avoit son journal, avoit, d'après la voix publique, accusé M. d'Hervilly de choses qui sont démenties par les pièces officielles, et par ma propre correspondance avec les mi-

nistres. Je n'eus pas plus tôt découvert cette erreur, que je m'empressai de la rectifier en écrivant en Angleterre; et depuis mon retour du Canada, j'ai fait tout ce qu'il étoit nécessaire de faire à cet égard. Mais il ne me suffit pas d'avoir réparé secrètement un tort quoique secret et involontaire; je me suis toujours promis de faire une réparation authentique à la mémoire de M. d'Hervilly, *lorsque le moment de la publication seroit venu**. Je m'acquitte de ce devoir; et j'affirme solennellement que l'exposé de l'affaire du 16 de Juillet 1795, tel qu'on le trouvera dans la Seconde Partie de ce volume, est conforme en tous points, à la plus exacte vérité démontrée jusqu'à l'évidence, par les pièces justificatives.

* Ceci est l'expression d'une de mes lettres à la personne à qui j'avois remis cet écrit.

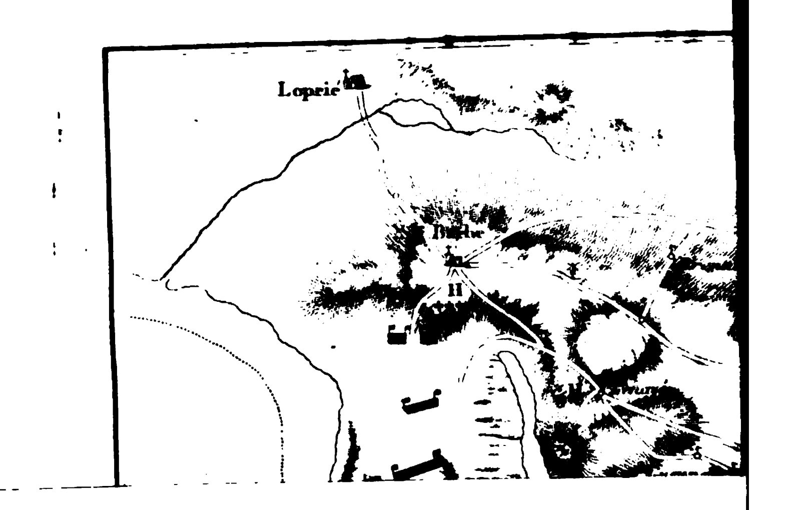
J'ai annoncé ailleurs, que le recueil de tous les documens qui sont cités à l'appui de mes assertions, est déposé en un lieu sur; et qu'aussitot que mon travail sera terminé, ce dépot sera rendu public; je tiendrai ma parole. Mais en attendant que ce moment arrive, il n'est pas hors de propos d'instruire mes lecteurs, que les originaux des pièces dont j'ai fait, et dont j'entens faire usage, ont été vérifiés, par un grand nombre de personnes respectables qui en rendront témoignage au besoin; et je déclare que ces originaux seront communiqués avec empressement, à quiconque il plaira au Gouvernement d'autoriser à en prendre connaissance.

Quant aux hommes que j'accuse, je suis ici pour leur répondre; et les tribunaux leur sont ouverts.

AVIS IMPORTANT.

Vû la gravité des faits, la nature des assertions, et l'importance des pièces que contient ce volume, l'auteur nous a expressément chargés de déclarer qu'il ne reconnoitra pour authentiques que les exemplaires signés de nous au revers du frontispice de la Première et de la Seconde Partie.

D. N. SHURY.


Loprie
H

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

En tout ce que je jugeois nécessaire ou utile pour la réussite de mes plans, je n'avois qu'à demander pour obtenir. Loin de rencontrer dans les bureaux *, de ces difficultés de détail ou de forme, qui tuent l'occasion, et dont une seule quelquefois, est assez pour faire avorter les desseins

* *Je n'ai jamais* communiqué avec les chefs des bureaux que par écrit ; encore à cette heure, ceux avec qui je correspondois alors, ne connoissent même pas ma figure. Elle seroit, je crois, fort déplacée au milieu de celles d'hommes qui, depuis quinze ans, se font un métier de les obséder. Ma personne y est donc aussi étrangère que la leur l'est là où il y a eu quelques dangers à courir. Demandez-en la raison à ces petits Messieurs qui ont le front de prononcer le mot d'intrigue. Ils vous répondront : *qu'on ne peut pas être partout à la fois.*

les mieux concertés, j'ai trouvé en tous autant de zèle, que si, en vérité, c'eût été le Roi d'Angleterre, et non celui de France, qu'il se fût agi de rétablir sur son trône. M. Crew, à l'artillerie, M. Nepean *, à la marine, M. Huskisson, à la guerre, sont des noms que je ne me rappelle pas sans reconnoissance, et que je dois consigner à la mémoire des royalistes. Encore après dix ans, M. Huskisson a témoigné pour leurs malheurs l'intérêt qu'il avoit montré pour leurs efforts. Et lorsqu'au renouvellement du Ministère, avant la paix d'Amiens †, il n'y restoit guère que lui de témoin des promesses de son Gouvernement, et de leurs droits; il leur a fait rendre justice, non pas avec ces hésitations et les délais qui annullent l'obligation, mais avec cette promptitude et cette bonne volonté qui décuplent le prix du service.

* Aujourd'hui Sir E. Nepean.

† Il est loin de ma pensée de donner à entendre que les royalistes ayent été négligés sous l'administration de M. Addington (Lord Sidmouth). Je dois dire au contraire que, sur ma demande, qui a été la seule que j'ai été dans le cas de lui faire, ce Ministre a satisfait aux justes réclamations de M. Prigent, dont j'avois dit quelque chose dans les premiers volumes.

Il ne se passoit pas un jour que je n'eusse plusieurs entrevues avec M. Windham. L'expédition projetée étoit la matière exclusive de nos conversations. Dans un de ces entretiens, il me demanda ce que je me proposois de faire, si, lorsque nous nous présenterions à la côte de Bretagne, il étoit impossible d'y débarquer les troupes. Je lui répondis que je n'admettois pas volontiers cette supposition; cependant, que si cela arrivoit, je débarquerois avec les officiers qui s'étoient particulièrement attachés à moi; et que quand bien même aucun d'eux ne se hasarderoit à me suivre, je débarquerois seul.

"Dans ce cas," reprit-il, "comme les troupes "à notre solde doivent être sous vos ordres, elles "se trouveroient sans chef, il faut donc y pour-"voir; d'ailleurs, vous avez désiré un second."

—"Je persiste dans ce désir. Parmi les of-"ficiers que j'emmène il en est de fort capables "d'exercer cet emploi. Mais on ne sauroit trop "en accroître le nombre. Je ne veux ni me "déprimer, ni m'en faire accroire; il n'est per-"sonne au dehors de la France qui connoisse "aussi bien que moi le genre de guerre que nous

" faisons; mais personne aussi n'est plus con-
" vaincu que je le suis, que pour obtenir des
" succès décisifs, il faut que cette guerre change
" de caractère: ç'a été pour atteindre ce but, que
" je suis venu ici; ç'a été dans cette vue, que les
" cadres ont été formés. Je n'ai jamais mené au
" combat plus de quatre mille hommes de troupes
" régulièrement organisées. Il est, à la vérité, peu
" d'émigrés non actuellement employés qui en
" aient mené autant; encore moins qui aient
" commandé en chef, n'ayant d'instructions à
" recevoir que d'eux-mêmes. Dans cette cir-
" constance*, je n'ai pas été battu; mais je n'ai
" pas été heureux. J'ai pris quelquefois ma re-
" vanche, à la tête de troupes irrégulières, en qui
" l'esprit de parti, le zèle, et la confiance sup-
" pléoient à la discipline. Ces deux genres sont
" très-différens; pour conduire avec succès l'entre-
" prise que nous formons, il faut un peu d'ex-
" périence de l'un et de l'autre: ç'a été par leur
" impétuosité désordonnée, que les républicains
" ont mis en défaut la tactique des Alliés; et je

* L'affaire de *Brecourt*, entre *Vernon* et *Pacy* en Normandie. Voyez Vol. II, page 140 et suivantes.

" crois pouvoir attribuer à la même cause les
" succès des insurgés. Tant que la révolution
" durera, on ne peut pas faire la guerre comme
" on la faisoit autrefois. La méthode est utile
" pour diriger l'enthousiasme inséparable de l'es-
" prit de parti, mais elle doit le suivre dans ses
" élans, et non pas les comprimer. Si vous avez
" en vue quelqu'un à qui vous soyez porté à don-
" ner le commandement de vos troupes; pourvu
" qu'il agisse avec audace et promptitude, je le
" seconderai de toutes mes facultés. Ce n'est pas
" à commander que je mets mon ambition: je la
" place à achever ce que j'ai commencé.

— " Cela ne doit pas être ainsi," répliqua M. Windham, " si la descente s'effectue, il est
" préferable que vous commandiez le tout, jusqu'à
" ce que M. le Comte d'Artois et Mylord Moira
" vous joignent; il vous sera expédié une lettre
" de service qui mettra les troupes à notre solde
" sous vos ordres, de l'instant qu'elles seront dé-
" barquées en Bretagne; et dans l'intervalle, elles
" seront aux ordres d'un autre, dont, alors, vous
" pourrez faire votre second, si vous le jugez à
" propos."

Je demandai quel seroit ce second, en indiquant même plusieurs officiers qui ne me parurent pas avoir l'approbation du Ministre. Il me dit: "que "c'étoit une chose qui exigeoit quelque réflexion; "mais que je ne tarderois pas à le savoir."

Le lendemain, je me rendis chez lui; j'y trouvai M. Pitt. Notre conversation fut, d'abord, une répétition de celle de la veille. Enfin, ils me nommèrent M. *d'Hervilly*. Mon premier mouvement fut de m'opposer à ce choix: non pas que j'eusse rien à reprocher à d'Hervilly; loin de là; je l'avois connu personnellement autrefois; ses parens étoient les amis des miens; et, certes, sa conduite courageuse, depuis le commencement de la révolution, l'avoit fortement recommandé à mon estime.

Mais il est des services qui, tout méritoires qu'ils soient en celui qui les rend, sont quelquefois des obstacles à l'utilité dont il pourroit être, dans d'autres circonstances. Cette observation, de l'exactitude de laquelle la Révolution Françoise a mis trop de preuves sous mes yeux, s'appliquoit particulièrement à M. d'Hervilly.

Cet officier, lors des troubles qu'avoit suscités

en Bretagne l'entêtement de l'Archevêque de Sens, et de M. *de Lamoignon*, avoit été envoyé dans cette province, à la tête d'un régiment dont il étoit le colonel en second, pour y prêter main forte, sous les ordres du Comte de *Thiars*, à l'exécution des plans de ces stupides novateurs.

Comme il ne s'agissoit de rien moins que d'anéantir les restes de la constitution Bretonne, la résistance fut unanime. Ce n'étoit point une révolte, c'étoit un peuple entier qui réclamoit l'observation des conditions sous lesquels il s'étoit uni à la France, et qui ne se croyoit lié par ses promesses, qu'autant que le Souverain qui les avoit reçues respecteroit les siennes.

Le Gouvernement trop foible pour céder à la justice, eut recours à la force.

Quand les griefs d'un peuple sont fondés en raison, la violence est un symtôme de débilité auquel il se méprend rarement.

D'Hervilly, comme soldat, ne connoissoit que l'obéissance passive; rien ne l'intimida; et il montra, dans l'exécution des ordres de son chef, autant de ponctualité que de courage. Plusieurs gentils-

hommes l'ayant provoqué, il se battit en duel avec le Vicomte Tuffin de la Rouerie (neveu du Marquis de ce nom), qui a marché depuis sur les traces de son oncle, et qui a péri, comme lui, après avoir servi la cause du Roi, sous mes ordres, avec autant de zèle que de valeur.

Le laps de quelques années n'avoit pas éteint le souvenir de cette aventure. Il est rare qu'on se concilie l'affection des hommes, quand on force leur estime. Cela est malheureux; mais en affaires publiques, on agit plus sûrement, en calculant leurs foiblesses, qu'en comptant sur leurs vertus.

Cette objection, la seule que j'eusse à faire, n'ayant rien changé à la détermination des Ministres, je me bornai à insinuer que pour établir entre d'Hervilly et moi la meilleure intelligence possible, il seroit peut-être bon que ce fut moi qui lui fisse les premières propositions. Ce à quoi ils consentirent.

M. *le Cat*, Comte *d'Hervilly*, d'une famille anoblie, qui a produit des hommes éminens dans différentes professions, avoit conçu, dès son enfance, un goût très-vif pour le service militaire;

il s'étoit appliqué, avec passion, à l'étude de son métier, et en connoissoit parfaitement la théorie. Ardent, et rempli d'une ambition louable; alors que la faveur seule distribuoit les emplois, il n'avoit pas désespéré de se frayer un chemin aux honneurs par son application et par son courage: et après avoir suivi le Comte d'Estaing en Amérique, en qualité d'aide de camp, il étoit parvenu au rang de colonel.

A la révolution, convaincu que les moyens de s'opposer utilement à ses progrès étoient en France, et n'étoient que là, il refusa d'émigrer ; la fermeté qu'il avoit montrée en Bretagne le désigna au Duc de Brissac, récemment nommé chef de la nouvelle garde du Roi, comme un homme propre à être placé auprès de la personne de ce Prince dans ces temps de danger; et d'Hervilly fut fait commandant de la garde à cheval, et maréchal de camp *constitutionnel.** Sa conduite dans cette place est assez connue; et son intrépidité dans la journée

* Cette dénomination, appliquée à tous ceux qui ont accepté des emplois depuis 1789, à laquelle les Conseils des Princes attachoient imprudemment une note de flétrissure, a grossi le parti *Anti-Dinastique*, de tout ce qui pouvoit lui donner quelque consistance.

du 10 Août 1792, a fixé sa réputation. Il n'abandonna son maître, que lorsque l'infortuné Monarque s'abandonna lui-même ; et que, par un faux sentiment d'humanité, s'arrachant des bras des milliers de François prêts à lui faire un rempart de leurs corps, pour se jeter dans ceux de ses bourreaux, il perdit la dernière occasion qui s'offrit à lui de vivre ou de mourir en Roi.

J'ai rapporté comment d'Hervilly obtint un régiment à la solde de l'Angleterre, l'injustice et les désagrémens qu'il éprouva de la part des agens des Princes à ce sujet, et le dédommagement qu'il reçut de l'estime du Gouvernement Britannique.

Il est probable que cette circonstance n'influa pas peu sur le choix que les Ministres firent de lui pour le commandement des corps François ; car en cédant, en quelque manière, au vœu des agens, par l'adoption d'une précaution que ceux-ci recommandoient avec importunité, ce n'étoit pas sans fondement qu'ils pouvoient penser que la reconnoissance préservoit M. d'Hervilly des effets de leurs machinations.

D'ailleurs les progrès qu'il avoit faits dans la formation de son régiment, les soins assidus qu'il

donnoit à son instruction ; toujours sur l'esplanade exerçant ses soldats lui-même ; et étant parvenu à en faire un corps qui, pour la tenue, la discipline, la précision des manœuvres, l'ensemble et la célérité des mouvemens, pouvoit marcher de pair avec les meilleures troupes de l'Europe ; tout cela avoit donné la plus haute idée de ses talens militaires Brûlant de se signaler, et de pénétrer en France à main armée, n'importe comment, et par où, il ne soupiroit qu'après l'occasion de le faire. Il avoit suivi le Comte de Moira, avec l'expédition destinée, l'année précédente, à se joindre aux Vendéens sur les côtes de St. Malo ou de Grandville ; et au rang de colonel, il joignoit celui d'officier de l'état major de l'armée Angloise. Sa valeur et ses moyens personnels étoient indubitables ; mais trop renfermé dans la théorie, trop exclusivement adonné à la méthode, et trop imbu des idées de l'ancienne école, il lui manquoit la première des connoissances nécessaires à un homme public, celle de ses semblables, et cette expérience sans laquelle il n'est point de Général, celle d'un commandement quelconque, en face de l'ennemi.

Le Comte de Contades, depuis que je l'avois

placé à la tête d'un des cadres, aux ordres de M. d'Oilliamson, paroissoit s'être singulièrement attaché à moi. Il ne montroit ni assez de talens pour que je pusse le croire homme à grandes prétentions, ni assez de vanité pour que je le jugeâsse un sot. Je lui croyois un bon cœur; je me trompois: cela m'est arrivé plus d'une fois, en ce qui ne pouvoit nuire qu'à moi; et malheur à qui ne l'a jamais été.

Comme il ne me quittoit que le moins qu'il pouvoit; de retour de chez M. Windham, je le trouvai chez moi. Il étoit chargé, de la part de M. d'Hervilly, de me demander si je voudrois le recevoir; rien ne pouvoit venir plus à propos. Je lui dis de me l'amener, ce qu'il fit le lendemain.

Le Vicomte de Chambray étoit présent. M. d'Hervilly n'existe plus; il m'importe de citer des témoins.

D'Hervilly, uniquement occupé de son régiment, vivoit loin du foyer des intrigues, à sa garnison* qu'il quittoit rarement: il n'étoit venu à Londres, que pour tâcher de me voir, et pour

* A *Romsey*, ou dans les environs de *Southampton*, à soixante-quinze milles de Londres.

m'offrir sa co-opération. Il me parla des tentatives qu'il avoit jusqu'alors faites en vain pour se joindre aux insurgés. C'étoit là, selon lui, la place de tout bon François ; il n'avoit accepté un régiment, il ne l'avoit formé, que dans la vue de combattre en France ; " Mais peu m'importe," ajouta-t-il, " de quelle manière je sois employé pourvu " que j'y aille. *Je servirai, comme votre aide de " camp, comme votre secrétaire, s'il le faut : tout " m'est égal, pourvu que je vous suive.*"

Je lui répliquai, que ses talens devoient être employés d'une manière plus utile ; que je croyois pouvoir lui confier que le Gouvernement Britannique méditoit une expédition, dans laquelle je désirois lui procurer un rôle principal ; et que, selon toute apparence, son régiment en seroit. Il me fit de ce corps l'éloge qu'il étoit naturel qu'il fît de son ouvrage ; mais il ne disoit rien de trop. Je lui demandai s'il faisoit le même fonds sur les principes de ses soldats que sur leur discipline et sur leur valeur.

" Mon régiment," répondit-il, " n'est pas, " comme les autres, récruté de prisonniers. Ce " sont les habitans de Toulon ; ils ont fait leurs

" preuves ; on peut les considérer comme une di-
" vision de Vendéens, ou de Chouans ; comme
" eux, ils ont en horreur le régime actuel ; et leur
" unique vœu est de rentrer dans leur patrie, pour
" contribuer à la délivrer de ses tyrans. Avec ces
" douze cents hommes seulement, je n'hésiterois
" pas à descendre en Bretagne, si le Gouverne-
" ment vouloit m'y envoyer ; et il ne seroit pas
" d'obstacle capable de prévenir notre jonction
" avec les Royalistes."

— " Votre régiment ne sera pas le seul ; il est
" probable que les autres corps François qui sont
" ici seront employés."

— " Je menerai mon régiment partout où on
" voudra ; je ne réponds que de lui."

— " Mais si on vous donnoit le commande-
" ment de tous ?"

— " Cela n'est pas possible ; je suis le moins
" ancien des colonels."

— " Vous savez qu'en Angleterre les corps
" sont souvent employés sans que les colonels le
" soient."

" Oui ; parce que les colonels Anglois étant
" presque tous officiers généraux, s'il en étoit au-

" trement, ce seroit l'ancienneté de brevet, et non
" le Gouvernement, qui désigneroit le command-
" ant."

— " Dans la circonstance actuelle, c'est pré-
" cisément la même chose. En supposant que
" l'expédition projetée ne soit composée que des
" régimens François, le Comte d'Hector, qui est
" les plus aucien des colonels, est trop bon officier
" général de marine, pour vouloir hasarder sa ré-
" putation à la tête d'une armée de terre. M.
" du Dresnay, qui vient après lui, le croyez-vous
" capable?

— " Je désire de me borner à commander mon
" régiment. Si j'étois le plus ancien, rien ne
" pourroit me concilier avec l'idée d'être mis de
" côté, dans une circonstance semblable; et plu-
" tôt que de me soumettre à cette injure, je donne-
" rois ma démission; et je m'embarquerois comme
" simple soldat."

— " Le zèle des particuliers doit céder à l'in-
" térêt général. Peut-être que le salut du monde
" dépend du succès de cette expédition. Au sur-
" plus, si vous commandez les troupes à la solde de

" l'Angletetre, vous ne les commanderez que
" sous mes ordres. Si je viens à être tué, vous
" me remplacerez ; si non je m'aiderai de vos
" talens, de vos conseils. Vous avez déjà ma confiance ; je mériterai la vôtre : et avec un second,
" à peu près de mon âge, dont il me paroît que
" les principes sont conformes aux miens, et qui,
" j'espêre, sera bientôt mon intime ami, les choses
" n'en iront que mieux.

D'Hervilly me parut ému ; il me voua *attachement et respect ;* et je ne doute pas, encore aujourd'hui, que ces démonstrations ne fussent sincères. Il me demanda quelques jours pour réfléchir ; mais cela d'une manière à me faire entendre qu'en ce qui tenoit à lui seul, sa détermination étoit prise ; et j'ai, depuis, eu lieu de penser qu'il n'avoit désiré ce délai, que pour se faire autoriser par ceux qui prétendoient agir au nom des Princes François. Il étoit, comme je viens de le dire, Maréchal de Camp de 1791. L'idée attachée par les agens à cette date l'affectoit vivement ; à en croire ces Messieurs, ce n'étoit que de leurs mains, qu'on pouvoit recevoir l'ablution du pêché consti-

tationnel, et que les *Bâtards* de la révolution pouvoient être légitimés.*

A trois jours de là, M. de Contades ne me trouvant pas chez moi, y laissa le billet suivant.

" J'ai vu ce matin, mon Général, notre quatrième † de l'autre jour ; il est venu me voir. " J'en ai été parfaitement content. *Je vous réponds qu'il a pris son parti sur les anciens.* Il " craint même celui que j'ai trouvé chez vous ‡. " Il m'a dit (ce dont vous vous doutiez) qu'il se " chargeroit de la besogne, si vous vouliez. Il " m'a dit qu'il avoit été pour vous voir hier, et " qu'il étoit fâché de ne pas vous avoir trouvé. " Je lui ai dit que j'avois été témoin de vos re- " grets ; que j'étois sûr que vous le verriez tou-

* *Vous faites des bâtards qui seront légitimés à vos dépens*, disoit-on, autant que je m'en souvienne, au Duc de *Mayenne*, au sujet des Maréchaux de *France* qu'il venoit de créer. Ce mot seul contenoit tout le secret de la contre-révolution : mais il falloit savoir lire !

† M. d'Hervilly; on se rappelle que nous étions quatre : lui, Contades, Chambray, et moi.

‡ Le Comte *d'Oilliamson*. J'ai toujours pensé que cela n'étoit qu'une supposition gratuite dont M. de Contades prétendoit faire honneur à sa pénétration : car cette crainte, en M. d'Hervilly, ne pouvoit avoir aucun fondement.

" jours avec grand plaisir. Il m'a demandé de " l'aller prendre entre deux et trois heures au- " jourd'hui. Je lui ai dit que vous alliez dîner à " la campagne, que sûrement il vous feroit plaisir " d'y venir ; mais que, dans tous les cas, vous " pourriez convenir ensemble d'un rendez-vous " plus long. *Il s'est ouvert entièrement à moi:* je " vous réponds que tout ce qu'il désire, c'est d'al- " ler, et d'aller comme vous l'avez arrangé; *ce qu'il* " *a dit, étoit pour la forme;* et il est convenu avec " moi, que la chose ne pouvoit pas aller autrement. " Je suis enchanté; avec cette volonté, vous ne " pouvez pas en trouver un meilleur. Donnez des " ordres pour qu'on le laisse entrer. Adieu, mon " Général," &c.

M. de Contades est un de ces êtres qui, ne pouvant pas se dissimuler leur incapacité, ont cependant assez de ruse pour s'attacher à la fortune des autres, de manière à les suivre dans leur élévation, sans courir le risque d'être entraînés dans leur chute. Courtisan par instinct, avide de faveur, prodigue de protestations que son extérieur benin et son peu de génie mettent à l'abri du soupçon d'insincérité; fidèle à ce principe trivial,

si familier à ses semblables: *qu'il est bon d'avoir plus d'une corde à son arc;* le rôle qu'il jouoit chez moi, le matin, on m'a assuré qu'il le répétoit auprès de mes ennemis, le soir.

Ceux-ci ne furent pas plutôt instruits de la proposition que j'avois faite à d'Hervilly, que leur haine anti-constitutionnelle s'évanouit pour faire places aux sourires, aux courbettes, et aux caresses dont ils sont si peu avares, quand il s'agit d'atteindre leurs fins.

M. de Moustier s'étoit fait l'ami de d'Hervilly, autant qu'un courtisan peut se faire l'ami d'un homme trop franc pour être soupçonneux.

Mais, de ce moment, il prit un tel ascendant sur son esprit, que même après l'affaire de Quiberon, d'Hervilly, étant au lit de la mort, plus occupé de détruire les calomnies qui circuloient contre moi, que du soin de prolonger sa vie, et s'efforçant de recueillir ce qui lui en restoit pour rassembler les matériaux de ce que, à cette heure suprême, il appeloit *sa confession et ma justification,* cet homme estimable étoit si persuadé du retour de M. de Moustier à la vérité et à la justice, *qu'il le nomma son exécuteur testamentaire!* Je reviendrai sur ce

fait, quand il en sera temps; mais je ne dois pas différer un autre instant de dire que j'ai l'intime conviction que si M. d'Hervilly s'engagea à faire ce qui dépendroit de lui pour changer la destination de l'expédition, en cela, comme en tout ce qui a suivi, il a cru fermement qu'il se conformoit à la volonté des Princes François, au nom de qui les agens de Londres ne manquoient jamais de parler. Assurés de ce ressort, ils ne firent plus aucun doute de la réussite de leurs manœuvres, qui devoient être si merveilleusement secondées par leurs correspondans de Paris; et on ne doit plus être surpris qu'ils annonçassent à ceux-ci le prochain débordement du *Pactole*, et leur témoignassent tant d'impatience pour se procurer les livres du cérémonial du Sacre?

D'Hervilly, après avoir eu quelques entrevues avec M. *Windham*, et plusieurs avec moi, rejoignit son régiment, afin de tout disposer pour le départ. Je ne lui avois pas confié le point sur lequel devoit se porter l'expédition. Il croyoit que ses ordres seroient pour les Iles de Jersey et de Guernsey, où les cadres étoient déjà réunies, et que par conséquent elle se présenteroit à la Côte du Nord.

Cette erreur ne contribua pas moins à mettre en défaut les Comités de la Convention que les agens de Paris : car, durant le cours de la Révolution, il est trop vrai de dire que les Républicains ont été mieux servis par les indiscrétions et par les forfanteries de ces individus, à qui leurs correspondans de Londres rendoient un compte exact de ce qu'ils savoient ou de ce qu'ils croyoient savoir, que par tous les espions qu'ils soudoyoient en Angleterre. A ce moyen, les mesures des uns, comme les intrigues des autres, pour prévenir la jonction des Bretons avec les troupes de débarquement, furent plus particulièrement dirigées vers la partie que tous croyoient être menacée ; et si le Morbihan n'en fut pas tout à fait exempt, l'unanimité et le bon esprit de ses habitans furent plus que suffisans pour les rendre nulles.

J'ignorois tout cela, et j'ai déjà dit que si je l'eusse su, je n'aurois pas hésité à quitter la partie. Comment se laveront-ils les auteurs de tant de désastres, s'il est vrai qu'ils fussent porteurs d'ordres de M. le Régent, contraires à ceux que je tenois de M. le Comte d'Artois ; comment se laveront-ils de ne pas me les avoir signifiés ?

Et si, comme j'en suis convaincu, ces ordres n'ont jamais existé, qu'ont-ils à dire pour leur excuse; et à quels charmes auront-ils recours pour conjurer le sang qui retombe sur leurs têtes, et pour appaiser les mânes de leurs victimes?

Ainsi, loin de pouvoir soupçonner que mes efforts pour la délivrance de mes compatriotes ne serviroient qu'à creuser leurs tombeaux, et que mon zèle pour la cause du Roi ne pourroit plus être qu'un instrument de sa ruine, je poursuivois mes préparatifs avec la satisfaction que donne à un honnête homme le sentiment de l'utilité de ses services, et avec l'activité que produit l'espoir d'un succès prochain.

Ne devant conserver le commandement en chef de l'armée royaliste que jusqu'au moment auquel M. le Comte d'Artois le prendroit en personne, je n'avois pu, ni entendu faire pour la formation de l'Etat-Major Général, que des dispositions provisoires. Il étoit probable que ceux qui se seroient dévoués les premiers, seroient maintenus dans leurs place; mais pour laisser à Son Altesse Royale la faculté de récompenser ou de distinguer ceux qu'elle jugeroit à propos, sans l'exposer à l'in-

convénient de faire des mécontens, j'avois pris le soin de ne pourvoir qu'à celles qu'il étoit indispensable de remplir pour nous mettre en état d'agir.

M. *d'Hervilly* fut désigné Maréchal Général des logis : il devoit être aidé dans ses fonctions, par les officers de de la Brigade du Génie, suivant leur rang d'ancienneté, mais sans commission particulière.

Je destinai au Duc de Levi, et au Vicomte de Chambray, les fonctions d'Aides Maréchaux Généraux des logis.

Le Marquis de la *Jaille*, capitaine de vaisseau, et le Baron *de Gras*, ancien Major d'un régiment de Chasseurs à cheval, furent mes principaux aides de camp. Je leur adjoignis le Comte de *Bellou*, jeune officier plein de courage et d'ardeur, comme aide de camp capitaine, et je m'attachai en outre deux gentilshommes Bretons, M. le *Vicomte de Pioger* et le Chevalier de *Suasse*, officiers du Génie, d'un mérite reconnu, et qui m'avoient été particulièrement recommandés.

M. *de Contades*, qui ne vouloit pas se séparer de moi, et qui commandoit un des cadres, de-

manda à me suivre, comme volontaire, jusqu'à l'arrivée de son corps.

Le titre d'Intendant de l'armée fut donné à M. de St. Morys. Le zèle et les services de cet homme recommandable réclamoit quelque distinction. Il étoit, à la vérité, étranger aux fonctions de cette place, mais il n'étoit personne parmi les Emigrés qui l'eût exercée. Il devoit être secondé par M. *de Pas-de-loup*, commissaire ordonnateur des guerres, homme expérimenté, d'un caractère conciliant, zélé royaliste, et familier avec les détails. Celui-ci proposa pour son second, un M. *Porquet*, qui avoit été commissaire ordinaire en France, et qui n'étoit pas sans capacité.

Un accident qu'éprouva M. *de Pas-de-loup* en s'embarquant l'ayant mis hors d'état de servir, il fut ramené à terre, et M. Porquet devint le premier.

La caisse de l'armée fut confiée à M. *Brisson de Montalin* (nom célèbre dans les annales de la loyauté*); elle ne pouvoit pas être en de meilleures mains.

* « Brisson, Tardif, Larcher, vénérables victimes, » &c. (Henriade).

C'est ici le lieu de mettre ceux qui ont suggéré d'abord, et fait crier ensuite par mille et mille voix, que le Gouvernement Anglois a mis des sommes immenses à ma disposition; c'est ici, dis-je, le lieu de les mettre dans le secret du contenu de cette caisse qui, à leur dire, a dû faire ma fortune, et celle de tant d'autres.

Elle consistoit en *dix mille louis-d'or*, et en une ample quantité de *Bons* à l'effigie de Louis XVII, remboursables au Trésor Royal*. Cette somme fut remise à M. Brisson qui a rendu compte de son emploi, et qui s'en est lavé les mains, comme j'en lave les miennes.

J'ai seulement à ajouter que si ce premier fond peut paroître trop modique, c'est à moi seul, qui le jugeai suffisant, qu'il faut en imputer la faute.

* Ces *Bons* étoient faits sur un papier de couleur transparent, dans la confection duquel on avoit introduit des signes secrets de reconnoissance, qui en rendoient la contrefaction difficile. M. de St. Morys en fit les avances qui ne lui ont pas été remboursées, et qui sont, encore à ce jour, dues à ses héritiers. Je consigne ici cette déclaration, pour qu'elle leur serve de titre, et pour qu'ils sachent que si ceux qui se sont interposés, depuis, entre les Royalistes et le Gouvernement Anglois ne les ont pas satisfaits, ce n'est pas à moi qu'ils peuvent s'en prendre.

Si l'opération venoit à manquer, c'en étoit trop; si elle réussissoit, j'étois porteur de la note de crédit de M. *Pitt*, dont j'ai parlé ailleurs. Le commandant des forces navales n'étoit pas sans quelques fonds. Mes lettres de change sur le Gouvernement devoient être acquittées; et, une fois le pied en Bretagne, j'avois la certitude qu'effectivement les Ministres m'enverroient des millions; ce qu'ils ont fait à ma première réquisition. Mais l'affreuse catastrophe avoit eu lieu lorsqu'ils arrivèrent; et l'ordre fut donné de les remettre au Prince, quand il entreroit en France.

J'ai déjà dit, et je ne veux pas qu'on l'oublie, que jamais, ni à cette époque, ni depuis, *je ne me suis chargé d'aucune comptabilité;* et, s'il en étoit encore temps, je dirois à ceux qui ne rêvent que *contre-révolution*, qu'il suffisoit dans les Conseils de la cause Royaliste, d'un homme qui aimât l'argent, pour anéantir toutes ses ressources. Que devoit-il donc arriver, si tous, ou presque tous, en ont fait leur Dieu!

La perversité des efforts auxquels, encore après onze ans, les coupables ne cessent de se livrer pour obscurcir la vérité, m'autorise à entrer dans

des détails qu'autrement j'aurois passés sous silence.

Tels sont ceux qui suivent.

Le brave Comte de la Serre n'avoit quitté la France que lorsque le sacrifice de sa vie n'y pouvoit plus être utile à son Roi. Il lui fit un rempart de son corps dans la journée du 10 Août, et suivit en frémissant la Famille Royale jusque dans la loge du *Logographe*. Ses yeux, fréquemment fixés sur la main de la Reine, qui portoit à son doigt un portrait très-ressemblant de M. le Dauphin, attirèrent l'attention de cette infortunée Princesse. Elle détacha sa bague et la remit entre les mains de *la Serre*, avec un regard dans lequel se peignoit toute l'émotion de son âme. *La Serre* m'a dit qu'à cet instant la mort auroit été délicieuse pour lui, si ce coup d'œil éloquent ne lui avoit pas dit: *Vivez pour mon fils.*

Lorsque je le vis à Londres, je le priai de me confier cette bague; et j'en fis faire soixante semblables pour ceux d'entre les Chefs Royalistes qui s'étoient le plus distingués.

Ceux qui ne sont pas capables de concevoir, encore moins d'apprécier, la foule de sentimens et

d'idées qui m'inspirèrent cette mesure, peuvent encore m'accuser d'avoir voulu vendre les intérêts de mon pays et de mon Roi à l'Angleterre. Je m'honore de leurs injures et je rougirois de leur estime.

Ce n'étoit pas assez d'alimenter l'enthousiasme des chefs pour l'Auguste Orphelin dont ils suivoient la cause, par la contemplation journalière de ce monument expressif du dernier vœu de sa mère, je voulus le multiplier au point que dans tous les pays insurgés il n'y eut pas une chaumière qui ne contînt son image.

M. de St. *Morys* et sa belle-fille excelloient dans le dessein, et n'étoient pas sans talens pour la gravure. Je les engageai à me faire un tableau représentant, d'une part, le jeune Prince en habits royaux, prêt à poser sa main sur une couronne, et, de l'autre, Louis XVI descendant du Ciel, déroulant d'une main son testament, et indiquant du doigt à son fils ce passage sublime, qui contenoit seul tout le code de la contre-révolution.

" Je recommande à mon fils, s'il a le malheur " d'être Roi, d'oublier tout ressentiment," &c.

Cette pièce passablement exécutée, et tirée à

plusieurs milliers d'exemplaires est, sans doute, conservée dans le secret par ces familles vertueuses et simples, que toutes les calomnies des méchans n'empêcheront pas d'attester mes principes, et de rendre justice à ma mémoire.

Les Chouans étoient fiers de leur nom, car qui est-ce qui ignore que dans les révolutions, les injures des ennemis sont des titres de gloire. Des hommes aussi ineptes que froids ont voulu, depuis, lui substituer celui de Royalistes seul. Ils connoissoient mal le cœur humain; mais comme nous n'avons jamais été d'accord eux et moi, pas plus sur les sentimens que sur les idées, j'avois donné pour sceau à tous les Comités les armes de France supportées par deux *Chats-huans*, avec cette légende, non moins allusive aux sottises des prétendus contre-révolutionnaires, qu'à notre oiseau favori:

In sapientia robur.

Je fis graver ce sceau sur les boutons des officiers et des soldats; les Comtes du Trésor et d'Oilliamson l'adoptèrent pour leurs corps.

On ne m'a pas pardonné l'allusion; mais comme elle étoit juste, on ne s'est récrié que contre la pré-

tendue profanation. *Les fleurs de lys supportées par des Chats-huans!* glapissoient, avec dédain, ces eunuques contre-révolutionnaires! Et par qui vouliez-vous donc qu'elles le fussent, êtres lâches et stupides? Il ne vous manquoit, après les avoir laissées tomber dans la boue, que d'injurier ceux qui, en les relevant, vous avoient ouvert la route que vous auriez dû leur tracer!

Les habitans des campagnes avoient en horreur le Calendrier Républicain. Privés, depuis deux ans, d'un guide nécessaire pour la célébration des jours plus particulièrement consacrés par cette religion pour le maintien de laquelle ils étoient armés: *Nous ne savons plus,* m'écrivoient-ils, *comment nous vivons.* Je mis à profit cette occasion d'attacher à leurs actes religieux le souvenir des malheurs de la Famille Royale, et l'exemple des premières victimes qui avoient succombé parmi eux, pour la défense de leur Prince et de leur foi; et je fis rédiger un Almanach Royaliste qui consacroit l'anniversaire de leur martyre.

Le rédacteur de ce petit ouvrage, qui fut imprimé à un nombre considérable d'exemplaires, étoit un bon ecclésiastique Bas Breton, que j'avois

déjà employé à traduire dans ce langage les divers arrêtés, lettres, proclamations, &c. que j'avois fait répandre. Il y introduisit quelques hymnes de sa composition, et j'y joignis les stances, sur l'air *Vive Henri IV*, que M. de Cormatin m'avoit si souvent demandées*.

Tout ceci s'accorde mal avec le dessein de diriger le zèle et les efforts de ces hommes simples en faveur de tout autre que leur Roi légitime.

Quoique, depuis quelque temps, il semble que mes ennemis aient laissé tomber cette accusation pour donner plus de crédit, sans doute, à des outrages d'un autre genre, ils l'ont cependant propagée, pendant dix ans, avec un tel acharnement et une telle affectation, qu'il est encore quelques gens qui y croient; j'aurois donc tort de rien négliger de ce qui est propre à la détruire.

J'ai rendu compte ailleurs de mes sollicitations pour obtenir que le Gouvernement Britannique prît l'armée de Condé à sa solde. Le Comte de Chatillon m'avoit assuré que je ne pourrois rien faire qui fût plus agréable à son illustre chef, que

* Voyez pièces justificatives.

de lui procurer les moyens de combattre sur le seul théâtre qui fût digne de lui.

On a vu, par la lettre du *Maréchal de Castries*, que l'Empereur, en *consentant à laisser l'Angleterre payer ce corps, avoit témoigné le désir de le garder sur le Rhin.* J'ignorois alors cette circonstance; mais j'appris bientôt que j'avois obtenu plus que je n'avois espéré, et qu'il entroit dans le plan de la campagne, de faire deux tentatives à la fois, en faveur du Roi de France, en y faisant pénétrer l'armée de Condé par la Franche-Comté, ou l'Alsace, aussitôt que nous aurions pris pied en Bretagne.

Ce plan sera considéré, peut-être, comme une preuve additionnelle de la sincérité de l'Angleterre, ainsi que de l'importance de l'occasion que les intrigues qui ont produit le désastre de Quiberon, ont anéantie.

Cette explication étoit nécessaire pour l'introduction de deux lettres que j'ai eu l'honneur d'adresser à M. le *Prince de Condé*, l'une, quelque temps après mon arrivée en Angleterre, et l'autre, aux approches de mon départ.

La première a dû lui être envoyée par le *Comte*

de Chatillon, à qui Son Altesse Sérénissime avoit permis de correspondre avec elle; et je remis la seconde au Marquis *de Goulay*, mon parent, qui partoit d'Angleterre pour rejoindre ce Prince, sous les ordres duquel il servoit depuis le commencement de la guerre, et qu'on m'a rapporté avoir été tué à une affaire qui suivit de près son retour.

PREMIÈRE LETTRE.

" MONSEIGNEUR,

" Depuis long-temps, je cherchois une occasion
" de faire parvenir à Votre Altesse Sérénissime
" le tribut de respect, d'admiration, et de recon-
" noissance, dont tout bon François doit être pé-
" nétré pour elle. Personne n'a pris plus de part
" que moi à la gloire dont vous et les illustres
" Princes de votre Maison vous êtes couverts, à
" la tête de l'intéressante portion de la Noblesse
" Françoise qui a le bonheur de servir sous vos
" ordres; et tandis que nos foibles efforts ten-
" doient à conserver dans l'intérieur de la France
" un parti fidèle qui pût seconder ceux de Votre
" Altesse Sérénissime, tous nos vœux étoient tour-
" nés vers elle.

“ Venu en Angleterre pour y solliciter la
“ prompte expédition des secours qui m'avoient
“ été offerts, le premier désir que j'ai manifesté
“ a été de voir se réunir à nous cette glorieuse
“ armée; et la confiance dont le Gouvernement
“ m'honore a été employée à solliciter les moyens
“ d'y parvenir. Je dois aux Ministres de Sa Ma-
“ jesté Britannique, qui me comblent de bontés,
“ la justice de dire que leurs désirs se sont mon-
“ trés conformes aux miens. Par quelle fatalité,
“ MONSEIGNEUR, l'espoir de tous les François se
“ trouve-t-il déçu; et pourquoi les fidèles sujets
“ du Roi n'auront-ils fait que des vœux stériles
“ pour voir Votre Altesse Sérénissime et ses au-
“ gustes fils à leur tête*!

“ Chargé de leur offrir les hommages de mes
“ compagnons d'armes, je dois la plus vive recon-
“ noissance à M. le *Comte de Châtillon* qui m'en
“ procure l'occasion; et je supplie Votre Altesse
“ Sérénissime de croire que le plus beau jour de

* Après que l'Angleterre eût pris l'armée de Condé à sa solde, ignorant encore le projet d'une double expédition, il étoit naturel que je conçusse quelqu'inquiétude de ce que rien n'annonçoit son départ d'Allemagne pour se joindre à nous.

" ma vie seroit celui où, combattant sous ses
" ordres, je serois assez heureux pour lui donner
" les seules preuves, dignes de lui être offertes,
" du devouement et du profond respect avec les-
" quels

" Je suis," &c.

SECONDE LETTRE.

" 23 Mai, 1795.

" Monseigneur,

" Sur le point de retourner en France, pour y
" porter aux fidèles sujets du Roi qui m'ont ho-
" noré de leur confiance les secours que j'ai ob-
" tenus du Gouvernement Britannique, et pour y
" seconder, par une diversion utile, les efforts de
" Votre Altesse Sérénissime, je remplis un devoir
" bien cher à mon cœur, en vous offrant de nou-
" veau le tribut de l'admiration et du respect
" dont nous sommes pénétrés pour elle.

" Mes compagnons d'armes apprendront avec
" une satisfaction inexprimable que les Puis-
" sances coalisées se sont enfin déterminées à
" vous fournir les moyens d'achever l'ouvrage
" que vous avez si glorieusement commencé; et

" l'espoir de se réunir, un jour, sous vos dra-
" peaux, accru par la certitude de vos succès,
" doublera leur courage.

" Nous nous dirons, lorsque nous combattrons
" à une des entrées du Royaume, que vous com-
" battez à l'autre; et votre nom répété de rang
" en rang sera pour nous le cri de la victoire.

" A travers cet intervalle immense qui doit nous
" séparer encore quelque temps, il nous seroit bien
" utile de pouvoir établir quelques moyens de com-
" munication, et de recevoir de loin vos ordres.
" Le Marquis de Goulay, qui se charge de cette
" lettre, m'a promis, MONSEIGNEUR, d'obtenir de
" Votre Altesse la permission de correspondre di-
" rectement avec moi. N'osant pas la distraire de
" ses grandes occupations, j'ai accepté cette offre,
" et je ne négligerai aucune occasion de vous faire
" parvenir, par son intermédiaire, l'état de notre
" sisuation, de nos espéranees, et de nos succès,
" comme il m'informera des vôtres. L'empresse-
" ment qu'il a de se rendre auprès de vous, me
" prive de l'espoir que j'avois conçu de l'emme-
" ner avec moi; mais, malgré les avantages qui lui
" ont été offerts, il veut vaincre ou mourir sous vos

" ordres. Ce refus, en ajoutant à mes regrets,
" m'a prouvé, MONSEIGNEUR, combien justes sont
" ceux que j'éprouve de n'être pas confondu dans
" vos rangs. Il sera à Votre Altesse Sérénissime
" un gage de la vivacité des efforts que je ferai
" pour y parvenir.

" Je suis, avec le plus profond respect,

" De Votre Altesse Sérénissime," &c. &c.

Il y avoit dans l'armée de Condé vingt officiers, sous les ordres de qui je me serois fait honneur de servir. En cherchant à les attirer à la tête des insurgés, ce n'étoit pas mettre mon ambition où mes ennemis l'ont placée; mais c'en est assez sur ces reproches absurdes d'ambition et de trahison. Mes sentimens pour le héros de la cause Royaliste, et mon empressement à les lui témoigner, refoulent le venin de ces reptiles sur eux-mêmes; et je n'y reviendrai plus.

Depuis que les premiers volumes de ces Mémoires ont été publiés, on m'a fait un crime de ce que j'ai fait connoître les noms de mes co-opérateurs. Ce reproche seroit fondé en raison, si j'avois soulevé le voile qui doit cacher ceux qui n'ont

rendu à la cause du Roi que des services secrets. Il est une injure pour ceux qui en se présentant la poitrine découverte aux ennemis de leur Roi, se sont montrés au-dessus de toute considération pusillanime.

C'est donc afin de rendre à chacun ce qui lui est dû, que je joins ici la liste des gentilshommes qui ont voulu me suivre, sans solde, sans émolumens quelconques, et sans autre prétention que celle de servir comme je jugerois à propos de les employer.

Le Duc de Levy
Le Comte de Broglie
Le Comte de Vauban
Le Marquis de Goesbriant
Le Marquis de Goulène
Le Marquis de Bailleul
Le Marquis de la Moussaye
Le Vicomte de la Moussaye
Le Comte de Chatillon
Le Marquis de Laugan
Le Marquis de Beaupoil
M. de St. Morys
M. Brisson
M. de K'oulas
Le Comte de la Houssaye

Le Ch. de Charette Colinière*
Le Comte de Villeneuve
Le Baron de Pelissier
De Pelissier, son fils
Le Chevalier de la Marche
Le Comte de Guernisac
De Jalais
De Jalais, son frère
Le Vicomte de Pontbellanger
Le Comte de Roscoët
Le Comte de Lantivy
Le Comte de Marconnay
Le Marquis de la Jaille
Le Baron de Gras
Le Vicomte de St. Pierre

* Neveu du Général Charette.

Le Comte de Botterel	De Pontcadeuc
Le Chevalier de Botterel, son fils	Du Boitier
Le Comte de Botterel-Moron	De K'neue
Le Comte de Bellou	Porquet
Le Marquis de Busnel	De Marcy, et
De Clomadeuc	

M. de Selle, Chirurgien Major général.

Tout étant disposé; sur le point de partir, non pas pour déchirer le sein de ma patrie, comme l'ont proclamé, après des revers, les bouches qui m'auroient couvert de bénédictions après la réussite; mais pour cicatriser ses plaies, pour porter la confiance à la foiblesse, et l'assistance au courage; pour obtenir, par la détermination de l'immense majorité qui pleuroit en secret sur le sort de son jeune Monarque, la réunion de tous les François, et la paix du monde; placé dans une position où, depuis la fondation de la Monarchie, personne avant moi ne s'étoit trouvé*; ayant à exprimer les in-

* Le reproche niais qui m'a été fait si souvent d'avoir *armé l'Angleterre contre ma patrie*, est une de ces sottises auxquelles les revers seuls semblent donner quelque consistance de la part des monstres qui égorgeoient cette patrie, qui m'étoit sans doute plus chère qu'à ceux qui ne faisoient rien pour elle. L'objet de ces clameurs hypocrites est sensible; mais à l'égard des hommes qui prétendoient servir la même cause que moi, et qui avoient fait tant d'efforts inutiles pour obtenir la confiance de ce Gouvernement qu'ils accusent de perfidie, tout en vivant du

tentions des Princes François, et celles du Gouvernement Britannique, à offrir, d'une main, le pardon des injures, et, de l'autre, la garantie d'une Puissance médiatrice; et voulant poser un monument qui, quels que fûssent les efforts de la malignité pour dénaturer mes sentimens, en seroit un témoignage plus durable que les vaines suggestions de l'envie, je rédigeai la proclamation suivante:

« Joseph Comte de Puisaye, Lieutenant Général
« des Armées du Roi, Commandant en Chef de
« l'Armée Catholique et Royale de Bretagne,
« autorisé par MONSEIGNEUR, Comte d'Artois,
« Lieutenant Général du Royaume, en vertu
« des pouvoirs à lui confiés par MONSIEUR,
« Régent de France*.

« FRANÇOIS!

« C'est au nom de Dieu et du Roi, c'est au nom « de vos Princes légitimes, que nous vous appor-

pain qu'ils reçoivent de sa pitié, mon unique crime étoit, comme il est encore, d'avoir rendu à mon pays et à mon Roi un service qu'il n'avoit pas été en leur pouvoir de leur rendre!

Henri IV aussi arma, dans le même sens, *l'Angleterre contre sa patrie!* Et pouvois-je espérer que l'envie impuissante me pardonneroit jamais l'honneur d'avoir fait ce qu'avoit fait Henri IV.

* On a imprimé, l'année dernière, à Paris, un ouvrage sous

" tons des paroles des paix; que toutes les haines,
" tous les ressensimens, toutes les méfiances se tai-
" sent; que les dénominations odieuses de parti,

le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée par M. le Comte de* * * *

Cet ouvrage, qu'on a attribué au Comte Antoine de Vauban, contient une mauvaise traduction Françoise, faite sur la traduction Angloise de cette proclamation.

Cette circonstance seule donne lieu de penser que M. de Vauban n'est pas l'auteur du livre qu'on lui attribue, quoiqu'il soit d'ailleurs manifeste qu'une partie n'en a pu être rédigée que sur des notes qu'on aura trouvées dans ses papiers; notes qui semblent n'avoir été copiées littéralement, en plusieurs endroits, que pour donner un air de vérité à tout le reste.

M. de Vauban étoit le commandant de nos avant-postes à Quiberon. Il distribua, et fit afficher plus de mille exemplaires de ma proclamation; et je me rappelle positivement, qu'il la savoit par cœur. Si donc c'eût été lui qui eût fait imprimer ce livre, il auroit aussi fait imprimer la proclamation telle qu'elle avoit été publiée. J'avois d'abord formé le projet de donner quelques pages de mes Mémoires à la discussion de ce livre: mais j'ai renoncé à cette idée, en réfléchissant que les disparates qui se trouveront entre mon récit, et celui attribué à M. de Vauban, seront facilement saisies par ceux qui liront l'un et l'autre.

La seule observation que j'aie à ajouter à ceci est que ce livre, ainsi que la plûpart des ouvrages qui ont été publiés depuis quelques temps en France, contient plusieurs extraits, mot à mot, de mes Mémoires, sans qu'ils soient cités; ce que je ne peux pas croire que le Comte de Vauban, qui est mon ami, se fût permis de faire.

" ces signes de ralliement des bourreaux de notre
" malheureuse patrie, soient anéantis à jamais!
" Ecoutez-nous sans prévention, comme nous al-
" lons vous parler sans déguisement; et que l'Eu-
" rope nous entende et nous juge."

" S'il est vrai qu'un cri général d'indignation
" se soit fait entendre, d'un bout du Royaume à
" l'autre, contre la faction parricide qui, depuis
" cinq ans, a causé tous nos maux; s'il est vrai
" que l'esprit de modération et de justice dirige
" enfin ceux qui prétendent vous représenter; si
" cette modération n'est pas le prétexte apparent
" du dessein caché de n'écarter des rivaux que
" pour régner à leur place, et pour vous livrer en-
" core aux déchiremens des factions, et aux hor-
" reurs de l'anarchie; pourquoi ceux de vos con-
" citoyens qui ont été forcés de fuir cette tyran-
" nie qu'on affecte de réprouver, ne sont-ils pas
" rappelés au sein de leurs familles, et rétablis
" dans leurs propriétés? Pourquoi l'intéressant
" et auguste Héritier de tant de Rois, le fils du
" Monarque infortuné qui, en croyant se livrer
" à l'amour de son peuple, s'est jeté entre les bras
" de ses assassins, n'est-il pas proclamé, et replacé

" sur le trône de ses pères, environné des conseils
" et des tuteurs qui lui sont désignés par la nature
" et par la loi? Pourquoi cette Religion Sainte qui
" a fait le bonheur et la consolation du peuple pen-
" dant quatorze siècles, n'est-elle pas rétablie dans
" toute la liberté de son culte, et dans la publique
" profession de ses Ministres? Pourquoi enfin, en
" proscrivant les scélérats qui ont désolé la France,
" paroît-on vouloir conserver leur ouvrage, et s'ap-
" proprier le fruit de leurs crimes?

" Et nous aussi, nous voulons la paix; mais
" quelle est cette paix que celui qui l'a signée,
" n'a pas le pouvoir de garantir? Quelle est cette
" paix dont la durée dépend du triomphe et de la
" puissance momentanée d'une faction? N'avez-
" vous pas vu cette succession rapide de tyrans
" éphémères s'entre-heurter au faîte du pouvoir
" pour se précipiter à l'échafaud; et le citoyen
" paisible, sachant à peine le nom de celui à qui
" il devoit obéir, n'a-t-il pas été conduit à la mort
" le lendemain, pour avoir observé les lois de la
" veille? Et nous aussi, nous voulons la modéra-
" tion et la justice; mais ce n'est plus avec des
" mots qu'on pourra séduire le peuple; le senti-

“ ment de son malheur l'éclaire aujourd'hui ; il
“ en sait distinguer les causes, et connoître les
“ auteurs ; le prestige de ce charlatinisme est
“ passé. *Robespierre* et *Marat* avoient aussi les
“ noms de justice et de modération à la bouche,
“ lorsqu'ils égorgeoient leurs concitoyens ; et n'est-
“ ce pas aux noms, trop souvent prophanés, de
“ *vertu*, de *justice* et *d'humanité*, que tous les im-
“ posteurs ont trompé le monde, et que des tor-
“ rens de sang ont inondé la terre ?

“ Que ceux qui s'obstinent à exercer un pou-
“ voir usurpé, nous prouvent, en le remettant
“ en des mains légitimes, qu'ils sont de bonne
“ foi ; qu'ils nous prouvent qu'ils n'étoient pas
“ les complices des scélérats qu'ils poursuivent
“ aujourd'hui ! Déjà la justice divine s'est servie
“ d'eux pour punir les coupables ; il en est encore
“ sans doute ; mais de grands services peuvent
“ faire oublier de grands crimes ; et les hommes
“ qui combattent pour la cause qui nous a armés,
“ doivent abandonner au ciel le soin de la ven-
“ geance.

“ Et vous, Généraux, officiers et soldats, qui,
“ fatigués d'être les instrumens de l'oppression et

“ du crime, vous êtes refusés à devenir les bour-
“ reaux de vos frères; vous, qui, par les com-
“ munications récentes qui se sont établies entre
“ nous, avez appris à nous connoître, fiez-vous à
“ notre parole, et venez prendre dans nos rangs les
“ places qui vous sont offertes; réunissez-vous à
“ nous, pour rendre à la France son ancienne
“ prospérité; soyez les sauveurs de votre pays,
“ les libérateurs du jeune Prince qui saura recon-
“ noître vos services. Il est beau de recevoir le
“ prix du courage, des mains d'un Roi qu'on a
“ rétabli dans ses droits. Quelle récompense vos
“ prédécesseurs ont-ils reçue de leurs tyrans? Des
“ humiliations, l'exil ou la mort! Choisissez!

“ Braves habitans de la Vendée; vous, l'admi-
“ ration du monde et la gloire de la France, le
“ moment est venu de recueillir les fruits de vos
“ travaux héroïques! Les ombres glorieuses de
“ *Bonchamp*, de l'*Escure*, de *la Roche-Jaquelin*,
“ et de tant de héros, vos guides et vos amis,
“ planent sur vos armées; héritiers et compa-
“ gnons de leur gloire, *Charette* et *Stofflet*, et
“ tous vos intrépides chefs, acheveront l'ouvrage

“ qu'ils ont commencé et conduit avec tant de
“ constance.

“ Nous vous apportons des munitions, des armes,
“ et tous les secours qu'une Puissance protectrice,
“ qui ne se borne pas à une stérile admiration de
“ votre courage, veut vous prodiguer.

“ Bretons fidèles, qui m'avez honoré de votre
“ confiance, elle n'a pas été trompée. Le Gou-
“ vernement Britannique a été touché de votre
“ constance et de vos malheurs. Il a accueilli vos
“ demandes. Une armée, toute Françoise, vient
“ seconder vos efforts, et je vous apporte les se-
“ cours de tout genre que vous avez demandés.
“ Sa Majesté Britannique, forcée de repousser
“ l'aggression injuste de vos oppresseurs, forcée
“ de faire respecter sa puissance, n'en a pas moins
“ recueilli vos concitoyens, et les Ministres de votre
“ Religion persécutés; Elle les rend aujourd'hui à
“ vos vœux. Voilà la seule réponse, digne d'Elle,
“ aux idées ambitieuses et destructives que vos
“ tyrans ont supposées à ses généreux Ministres.
“ Des officiers et des soldats François qui, comme
“ vous, depuis quatre ans, combattent pour leur Roi,

" accourent se réunir à vous; et bientôt vos Princes
" eux-mêmes viendront combattre à votre tête.

" Nous ne venons pas répandre le sang; mais
" nous ferons respecter vos droits, et nous re-
" pousserons la force par la force. Si nos en-
" nemis veulent sincèrement la paix, qu'ils ces-
" sent de désoler vos campagnes, et qu'ils aban-
" donnent vos cités.

" Veulent-ils la guerre? Nous les rendons re-
" sponsables à la France et à l'Europe des maux
" qu'elle aura causés. Ils éprouveront ce que
" peut le courage d'hommes accoutumés à braver
" les vexations, les supplices, et la mort, pour la
" plus sainte et la plus juste des causes.

" Fait," &c.

" Le Comte Joseph de Puisaye."

Après avoir soumis cette pièce à M. Windham, il m'engagea à la communiquer aux autres Ministres. Je les trouvai tous à l'Amirauté où il me conduisit. Ma proclamation y fut *adoptée;* je puis me servir de cette expression; car on n'y fit que quelques corrections, peu importantes à la vérité, à l'exception d'une que je ne dois pas passer sous silence.

En m'adressant à l'armée républicaine, au cinquième paragraphe, j'avois écrit:

" Il est beau de recevoir le prix du courage " des mains d'un Roi *qu'on a couronné!*"

A ces mots, *qu'on a couronné*, M. Pitt me fit substituer ceux-ci: *qu'on a rétabli dans ses droits.*

Je devois à la mémoire de ce grand homme de rapporter ce trait*.

Car c'étoit à cet instant même qu'on l'accusoit de vouloir *couronner* tout autre que le Roi légitime.

Et qu'on me faisoit l'instrument éventuel de ce projet.

Lorsque j'écrivois cette proclamation, Louis XVII vivoit encore: il mourut le jour de mon départ de Londres (8 Juin, 1795) et ce ne fut qu'en

* J'ai perdu en M. Pitt un témoin précieux; les bontés dont il m'a honoré jusqu'à la fin, pourroient m'autoriser à dire plus. Ceux qui lui ont supposé des vues qui ne s'accordoient pas avec la plus haute élévation de sentimens, l'ont jugé d'après eux-mêmes. La magnanimité est la première vertu de l'homme d'Etat; et l'Europe ne seroit pas aussi près qu'elle l'est de sa ruine, si, depuis un siècle, elle n'avoit pas été livrée, en grande partie, à des jongleurs politiques.

mer, que je fus informé de cet événement, si funeste à la cause royaliste.

L'intérêt qu'avoient inspiré l'âge tendre et les malheurs de cet intéressant orphelin fit bientôt place aux frayeurs que les calomnies répandues avec art sur les intentions des Princes ses oncles sembloient justifier : et la plûpart de ceux qui avoient considéré le rétablissement de la Monarchie en sa personne comme le remède le plus efficace aux maux qui pesoient sur la France, furent d'autant plus facilement entraînés du côté du parti anti-dynastique, que, loin de rien faire pour les retenir à celui de l'héritier légitime, on fournit à ses ennemis de nouveaux prétextes pour les en tenir éloignés.

Déjà on avoit publié avec profusion une lettre de M. le Régent à M. *Mounier* (3 Mars, 1795); dont le contenu étoit peu propre à ramener le parti Constitutionnel aux intérêts de ce Prince.

Ce parti qui, dans tout le cours de la Révolution, a été le seul redoutable, et qui, depuis la mort de Robespierre, resaisissoit insensiblement, sur l'opinion publique, un pouvoir dont, à proprement parler, le règne de la terreur n'avoit fait que suspendre

l'exercice, pouvoit encore être concilié, mais non pas vaincu. Ma proclamation en avoit dit assez; car le mérite, comme l'utilité, de ce genre de composition, consistent dans la brièveté, et dans le soin d'éviter de donner matière à des discussions et à des doutes.

Cependant, les Conseils des Princes ne tardèrent pas à jeter dans le public un écrit très-long, au nom de LOUIS XVIII, dont l'effet ne pouvoit être que de détruire celui que je m'étois promis du mien. Assurément il n'y avoit que des éloges à donner à cette pièce, quand à la magnanimité des sentimens, et à la dignité du stile. Mais, tout en offrant un pardon général, elle énumeroit les coupables; confondant tous les membres de l'Assemblée Constituante, parmi lesquels il en étoit plusieurs dont il importoit de se ménager la coopération, elle les désignoit au peuple François, comme des mandataires infidèles qui avoient trahi sa confiance, violé leurs sermens, pavé le chemin à la révolte, et causé tous ses maux*. Ceux des

* On ne peut pas se dissimuler que cela ne fût partiellement vrai. Mais le Gouvernement n'avoit-il pas été le premier coupable; et l'indispensable et première condition de toute conciliation, n'est-elle pas l'oubli?

députés de la Convention qui, dans cette affreuse journée, lorsque vingt cinq millions d'hommes stupéfiés par la terreur, eurent la lâcheté de permettre qu'une poignée de scélérats tirés de la lie du peuple envoyât leur Roi à l'échafaud; ceux, dis-je, qui avoient eu le courage de braver les menaces, les fureurs, et les poignards, d'une populace avide de sang, pour le soustraire à la mort*, et qui trouvoient, dans leur conscience, le témoignage d'une action méritoire, étoient appelés des complices, dont l'intention, cependant, pourroit être un motif de pardon. Enfin, la réforme des abus, et tout le bien qu'il étoit, certes, autant dans le cœur de Sa Majesté de concevoir, que dans son intention d'opérer, y étoient représentés comme ne pouvant

* Je ne sais comment expliquer le peu d'attention que donnent les hommes aux grandes actions lorsqu'elles sont sans éclat, si ce n'est par la facilité avec laquelle ils se laissent éblouir par celles qui n'ont que du brillant.

Morrisson, député de la Vendée (il semble que tous les genres de gloire devoient s'attacher à ce pays), *Morrisson* déclara aux trois appels nominaux qui eurent lieu pour la condamnation de LOUIS XVI, que la Convention n'avoit pas le droit de juger le Roi. Il faut se reporter à cette scène atroce, pour bien apprécier ce que cette conduite a de grand. *Morrisson* est oublié par ses contemporains!

avoir lieu, que lorsque l'autorité royale seroit préalablement rétablie dans ses droits.

Ce langage qui auroit à peine convenu après plusieurs victoires, n'étoit pas celui qu'il falloit tenir à des hommes en mesure de faire leurs conditions; et les conseillers du Roi, qui avoient sans cesse les noms de Monk et de CHARLES Second à la bouche, n'auroient pas dû perdre de vue que, si la Déclaration de *Breda* avoit été aussi vague que celle de *Vérone*, ce Prince se seroit peut-être à jamais fermé le chemin du trône.

Cette pièce qui étoit destinée à entrer en France par la Vendée, et que les agens subsistuèrent, autant qu'ils le purent, à la mienne, sans me la communiquer, est une preuve de plus de ce que j'ai dit de leurs plans, et un témoignage à ajouter à ceux qui montreront à la postérité un prodige qu'elle aura peine à croire: l'Angleterre faisant ses efforts pour rétablir un Roi de France sur son trône, et les dépositaires de la confiance d'un Roi de France s'épuisant en travaux pour faire échouer le dessein de l'Angleterre.

Ma proclamation ayant été imprimée par les soins du Gouvernement, j'en remis quelques exem-

plaires au Duc d'Harcourt, en même temps qu'un double des procès-verbaux, et autres pièces relatives à la fabrication des Assignats; et je lui promis de le revoir, avant mon départ.

Le Duc d'Harcourt étoit entouré d'individus qui fondoient toute leur importance sur l'impudence avec laquelle ils prétendoient être instruits de ce qui se passoit de plus secret. Ils le circonvenoient de petites ruses pour obtenir la connoissance de ce qu'il savoit, et se faisoient un mérite auprès des Conseils des Princes (qui étoient fort avides de communications), de devancer, de quelques postes, celles que cet homme grave n'adressoit à Leurs Altesses Royales qu'après avoir pris le temps de s'assurer de leur exactitude et de leur utilité.

Dans cette vue, et ne comptant pas pour peu l'avantage d'irriter et de brouiller, M. d'Harcourt leur ayant donné à entendre que le jour de mon départ n'étoit pas encore fixé, ils l'assurèrent que je l'avois trompé, et qu'ils savoient positivement que je partois le lendemain, ou le surlendemain.

En conséquence, il m'écrivit la lettre suivante*:

" Londres, ce 4 Juin, 1795.

" Quelque peu d'apparence qu'il y ait, Mon-
" sieur le Comte, que vous partiez sans que j'aie
" l'honneur de vous voir, j'entends dire si souvent
" que votre départ est fixé à demain, ou à Lundi,
" que je vous prie de vouloir bien me mander ce
" que j'en dois écrire à Monseigneur, Comte d'Ar-
" tois, par le courier prochain. J'ai espéré que,
" Lundi, les affaires vous donneroient un moment
" de liberté. Je conçois qu'elles sont très-multi-
" pliées; mais comme j'ai plus de loisir que vous,
" j'accepterai l'heure et le jour qu'il vous convien-
" dra de m'indiquer. Quand mon devoir ne m'im-
" poseroit pas cette demande, mon vœu sincère

* Je ne saurois trop répéter, que je sens combien la lecture de tant de pièces indifférentes, en apparence, doit être fatigante; et à quel point cela doit refroidir l'intérêt qu'exciteroit, peut-être, un récit plus concis et plus direct. Mais ce n'est pas de l'intérêt que je désire que cet ouvrage produise, c'est de la conviction: et il m'est nécessaire que l'on sache bien que les manœuvres de ces Messieurs pour me nuire remontent à une date antérieure à l'affaire de Quiberon, qui n'a été pour eux qu'un prétexte pour achever leur ouvage.

" pour vos succès, et l'intérêt personnel que je
" prends à vous, me donnent la confiance que
" nous concerterons notre correspondance, et que
" vous êtes même assuré de mon empressement
" à me rendre utile à vos affaires," &c. &c.

(Signé) " LE DUC D'HARCOURT."

Au reçu de cette lettre, je courus chez le Duc, et la tenant encore à la main " qui vous a," lui dis-je, " Monsieur le Duc, appris cette nouvelle?
" Vous voyez que je suis encore ici!—Ils sont ve-
" nus me dire cela hier," me répondit-il, " mais
" j'hésitois à le croire.

" Vous savez," répliquai-je, " avec quelle fran-
" chise j'ai agi avec vous, depuis huit mois. Ce
" que j'ai pu vous dire sans trahir le secret auquel
" M. le Comte d'Artois m'a autorisé à m'engager,
" je vous l'ai dit: sur tout le reste, vous avez ap-
" prouvé mon silence; et il n'étoit au pouvoir de
" qui que ce fût, de me porter à le rompre. Le
" jour de mon départ ne sera point un mystère
" pour vous; je vous ai promis de vous en pré-
" venir; et l'estime que vous m'avez témoignée,
" me permet de penser que vous ajouterez foi à

« ma parole, de préférence aux suggestions de « mercenaires qui ne se montrent si empressés, « que pour faire croire qu'ils gagnent, en quelque « façon, les gages qu'ils reçoivent. »

J'ignorois la profondeur et les ramifications du complot qui se tramoit; je ne savois pas même qu'il existât des agens dont Dutheil fût le correspondant; et je n'attribuois cette méchanceté qu'à une curiosité officieuse, et à un désir impuissant de nuire.

Le Duc me parut satisfait: je le vis, pour la dernière fois, la veille de mon départ; et nous concertâmes, comme il le désiroit, les moyens de correspondre ensemble à l'avenir.

Je passai le reste du jour (6 Juin, 1795), avec M. Windham; et sur le soir, j'allai, avec lui, à l'Amirauté, où M. Nepean * me remit un paquet cacheté, qu'on me dit contenir les dernières instructions du Gouvernement, et que je ne devois ouvrir qu'en pleine mer.

Un seul point m'avoit été communiqué verbalement, et ne me l'a été que de cette manière; c'é-

* Je n'ai jamais eu l'honneur de voir M. Nepean, que ce seul instant.

toit que, lorsque nous serions en vue des côtes de Bretagne, la question de savoir si le débarquement seroit tenté ou non, seroit soumise à la décision d'un Conseil, composé du commandant des forces navales, de M. d'Hervilly, et de moi.

Les troupes devant être sous les ordres de M. d'Hervilly, tant qu'elles ne mettroient pas à terre, et sous les miens, dans le cas seulement que la descente s'effectueroit en Bretagne, je ne vis, dans cette mesure, qu'une précaution très-sage pour ne pas exposer légèrement les corps émigrés sur mon avis, qu'on pouvoit supposer devoir être de débarquer à quelque prix que ce fût, et de ne pas risquer de manquer le but de l'expédition sur le sien, que le désir de conserver le commandement pourroit influencer. Et comme je ne doutois pas que nous ne trouvassions les choses dans l'état auquel je les avois représentées devoir être, je ne pus que m'applaudir d'avoir, par devers moi, cette preuve de plus de la loyauté des intentions des Ministres Anglois.

M. Windham eut la bonté de me reconduire jusqu'à mon logement. En prenant congé de lui, ses dernières paroles furent des vœux pour nos suc-

cès. *Je serai bien inquiet,* me dit-il, *jusqu'à ce que je n'aie reçu de vos nouvelles!—Avec de la promptitude et de l'audace,* répondis-je, *nous vaincrons toutes les difficultés.*

Il m'a assuré, plus tard, qu'il n'avoit pas oublié cette conversation. En vérité, depuis que l'expédition avoit été déterminée, je n'avois pas cessé de tenir le même langage.

Le lendemain, je me mis en route, accompagné de M. *Walsh,* messager d'état, à qui je veux faire ici mes remercîmens des soins aussi obligeans qu'assidus qu'il m'a prodigués, pendant neuf mois consécutifs.

Le Vicomte de Chambray et mon fidèle Laurent nous suivirent dans une seconde voiture. Nous arrivâmes à Portsmouth avant la fin du jour; et Sir John Warren s'étant donné la peine de me venir prendre à mon auberge, je le suivis à son bord.

L'escadre étoit composée des vaisseaux suivans:

La Pomone, 44 Canons.

Commodore Sir JOHN BORLASSE WARREN, K. B.

Robust	74	Cap. E. Thornborough
Thunderer	74	A. Bertie

Standard	64	Cap.	J. Ellison
Anson	44		P. C. Durham
Artois	38		Sir E. Nagle
Arethusa	36		M. Robinson
Concorde	36		A. Hunt
Galatea	32		R. G. Keats.

Avec six chaloupes canonnières, deux lougres, et deux cutters.

Les troupes furent réparties sur les vaisseaux de guerre et sur les bâtimens de transport : ces bâtimens portoient en outre :

Des vivres pour trois mois, pour une armée de six mille hommes.

Environ cent chevaux de selle et de trait.

Dix-sept mille sept cents dix uniformes complets d'infanterie.

Quatre mille de cavalerie.

Vingt-sept mille fusils et baïonnettes, avec des cartouches en proportion.

Dix pièces de campagne, deux de huit, et huit de quatre, avec les utensiles, caissons, et munitions nécessaires *.

* J'envoyai deux de ces pièces à la Vendée, ce qui réduisit notre petite artillerie à huit pièces de campagne.

Six cents barils de poudre de cent vingt livres chaque.

Des selles, bottes, souliers, sabres, pistolets, pierres à fusil, instrumens de tranchée, &c. dans une proportion considérable.

L'Evêque de Dol, son Clergé, et les quarante gentilshommes dont j'ai donné les noms, prirent leur passage sur deux bâtimens de transports qui avoient été spécialement préparés pour eux.

La Pomone reçut un détachement du régiment d'Hector, ou *Royâl Marine*, avec les principaux officiers de ce corps.

De ce nombre étoient le Comte de *Soulanges*, Commandant en l'absence du Comte d'*Hector*, et le Commandeur *de la Laurencie*, anciens chefs d'escadre; MM. *Froger de l'Eguille*, deux frères, officiers d'un mérite éminent, M. *de Vaugiraud*, qui avoit précédemment suivi Sir John Warren avec l'expédition destinée à secourir les Vendéens devant Grandville, et autres dont j'ai oublié les noms.

Des officiers qui m'étoient particulièrement attachés, je ne gardai avec moi, que le Vicomte de

Chambray, le Marquis de la Jaille, et le Comte de Contades, qui me suivoit comme mon ombre.

Le Chevalier de Tintiniac prit les devants, pour aller prévenir les chefs du Morbihan de notre arrivée. Il y parvint le neuvième ou le dixième jour.

M. d'Hervilly, après avoir donné ses soins à l'embarquement de son régiment, vint me joindre le soir; et nous mîmes à la voile.

Dans le même temps, Mylord Spencer, qui avoit succédé au Comte de Chatham, dans la place de Premier Lord de l'Amirauté, avoit pris, pour assurer le succès de l'expédition, des mesures aussi judicieuses qu'actives. Tandis que, d'un côté, une escadre aux ordres de Sir Richard Strachan, se montroit devant St. Malo et Grandville, et confirmoit l'ennemi dans l'erreur qui lui avoit fait croire que le Nord de la Bretagne étoit la partie menaçée de l'autre côté, Sir Sidney Smith sembloit se multiplier, et être en divers lieux à la fois; l'Amiral Cornwallis, qui venoit de disperser une division républicaine, sous Belle-ile, y continuoit sa croisière; et la flotte d'Ouessant, commandée par Mylord Bridport, faisoit voile avec nous. Elle

nous quitta à la hauteur de *Penmark*, pour se porter au Nord, et nous dirigeâmes notre course sur la baie de Quiberon.

Le secret de notre destination avoit été si bien gardé*, que la plupart des officiers, et l'Evêque de Dol lui-même, à qui j'aurois confié ma vie, avoient, dans la persuasion que nous relâcherions à Jersey ou à Guernsey, envoyé à ces îles une partie de leurs équipages. La direction que suivit le convoi, ne déconcerta pas peu ceux qui étoient dans la confidence des agens de Londres.

M. d'Hervilly me témoigna sa surprise, sans montrer de mécontentement. Mais M. de Dol m'a assuré que l'Abbé d'Egrigny, moins maître de lui-même, ne dissimula pas son chagrin.

* Il n'étoit connu que de Sir John Warren, de moi, et de MM. de Tentiniac, d'Allegre, et Dubois Berthelot. Ceux-ci étoient chargés d'en faire part aux chefs du Morbihan; et ces derniers durent nécessairement le communiquer aux officiers des divisions, des cantons, et des compagnies. Car tel étoit l'esprit des insurgés, que l'on n'obtenoit rien d'eux que par la confiance, et que la confiance, en doublant le courage, étoit un moyen infaillible de s'assurer de la discrétion. Je ne risque rien de dire, que ce secret fut celui d'au moins trois mille individus; il ne passa pas les frontières de leur arondissement; et les Royalistes des divisions limitrophes n'en furent pas plus instruits que les Républicains!

Et, effectivement, à peine eumes-nous jeté l'ancre dans la rade, qu'il demanda à être adjoint à quelques personnes que j'envoyois pour engager Charette à reprendre les armes, et que Sir John Warren fit escorter par deux frégates.

M. d'Egrigny, né à Nîmes, Grand Vicaire de Bordeaux et d'Arras, n'avoit, de sa vie, été dans le cas de connoître Charette, qui, avant la révolution, ne quittoit le Comté Nantois, pays de sa naissance, que pour courir la mer où son service l'appeloit. Mais M. d'Egrigny étoit chargé d'une mission secrète; il ne s'en cacha pas, et l'Eveque de Dol me dit que, croyant qu'il seroit moins dangereux partout ailleurs qu'au milieu de nous, il n'avoit pas été fâché de trouver cette occasion de s'en défaire.

Puisque j'ai anticipé cette circonstance, je dois ajouter que les deux frégates revinrent comme elles étoient parties, sans avoir obtenu un signal des Royalistes de la Vendée, ni pu débarquer un seul individu. Ce qui satisfera peut-être ceux qui regrettent encore que l'expédition ne se soit pas portée là d'abord: car, pour opérer avec les in-

surgés du Poitou, ils ne disconviendront peut-être pas qu'il ne fallût, avant tout, mettre à terre.

L'instant étoit arrivé d'ouvrir le paquet qui contenoit mes instructions.

Ce paquet renfermoit trois pièces.

1. Une lettre de service.

2. Des instructions de M. le Secrétaire d'Etat, Henry Dundas.

3. Un extrait des instructions secrètes, données, par les Lords Commissaires de l'Amirauté au Commodore Sir John Warren.

Ces trois pièces portoient la date du 6 Juin, 1795.

La lettre de service étoit ainsi concue:

" Monsieur,

" Le Roi ayant jugé à propos d'ordonner que
" les corps spécifiés en marge*, se tiennent prêts
" à s'embarquer immédiatement, et que, dans le
" cas auquel ils effectueroient un débarquement
" sur la côte de France le tout soit placé sous
" votre commandement, j'ai à vous signifier que
" le plaisir de S. M. est, que vous preniez, en

* D'Hervilly, D'Hector, Du Dresnay, La Châtre, Rotalier (Artillerie), Corps d'Ingénieurs François.

" conséquence, le commandement des dits corps,
" et que vous régliez votre conduite ultérieure
" d'après tels ordres que vous recevrez, de temps
" en temps, de l'un des Principaux Secrétaires
" d'Etat de Sa Majesté.

" Je suis, &c.

(Signé) " W. WINDHAM."

" Au Comte Joseph de Puisaye."

Les instructions de M. le Sécrétaire d'Etat Dundas portoient en substance, que, dans la vue de donner aux personnes qui avoient déjà pris les armes contre la Convention, et qui étoient disposées à les prendre de nouveau, dans les provinces de Bretagne et de Poitou, les secours et l'assistance qu'elles requéroient, Sa Majesté ayant signifié ses ordres pour que les corps François, nommés en marge (les mêmes que dans la lettre de service), s'embarquâssent à bord des vaisseaux de guerre et de transports rassemblés à cet effet dans la Baie de Spithead, avec un certain nombre de bâtimens chargés d'une quantité d'habillemens, provisions, argent, munitions, artillerie, équipages, et autres articles (plus particulière-

ment détaillés dans la liste annexée;) aussitôt que ces troupes seroient embarquées, elles devoient faire voile par le premier vent favorable, sous l'escorte d'une escadre de vaisseaux de guerre de Sa Majesté, commandée par le Commodore Sir John Warren, qui avoit reçu des Lords Commissaires de l'Amirauté, des instructions dont étoit inclus l'extrait.

" La lecture de cet extrait," poursuivoit le Ministre, " vous instruira si amplement de la nature " de l'expédition, et des mesures qu'il est jugé à " propos de poursuivre, dans les différentes cir- " constances (y mentionnées) qui peuvent inter- " venir avant le débarquement, que le seul point " de quelque importance, sur lequel j'aie à fixer " votre attention, est relatif aux arrangemens à " prendre, après la mise à terre des troupes et " des magasins, dans la supposition qu'elle soit " heureusement effectuée."

Ici le Ministre m'informe qu'il a gracieusement plu à Sa Majesté de faire choix de moi pour commander, et pour diriger et surveiller la conduite de l'entreprise, dans la distribution des armes et autres articles confiés à ma charge, ainsi que le

maintien de la communication avec l'escadre, du moment que les troupes seront débarquées en France; et m'autorise à employer les dites troupes suivant les circonstances existantes, et de concert avec telles personnes qui pourront me joindre pour agir contre celles qui exercent maintenant les pouvoirs du Gouvernement en France, de telle manière qui pourra me paroître la plus propre à conduire au rétablissement de l'ordre et d'un bon Gouvernement dans ce pays; et de donner, en ma qualité de Commandant en Chef, telles assurances que je croirai convenables, si l'événement répond à son attente, de donner à l'expédition tout le soutien et l'assistance qui seront en son pouvoir.

“ Cependant,” ajoute-t-il, “ la possibilité que “ vous continuiez de recevoir des secours de ce “ pays dépendra principalement de ce que vous “ occupiez en force quelque place sur la côte, où “ ils pourront être envoyés sans courir le risque “ de tomber entre les mains de l'ennemi. Les “ avantages que vous pouvez retirer de la posses- “ sion d'un port, sont, en vérité, si évidens, tant “ pour la communication que pour la co-opéra- “ tion, que je ne fais nul doute, que vous ne fas-

" siez tous vos efforts pour assurer, en première
" instance, ce point essentiel, sur lequel doit re-
" poser votre principal espoir de la continuation
" de l'assistance que Sa Majesté est disposée à
" vous donner, aussi longtemps qu'Elle sera cer-
" taine qu'Elle pourra être de quelque utilité pour
" atteindre le but de ces instructions.

" L'exercice de votre commandement ne de-
" vant commencer qu'après le débarquement, il
" ne m'est pas nécessaire de vous donner des ins-
" tructions pour votre conduite, dans le cas au-
" quel les troupes retourneroient à Jersey ou à
" Guernsey, sans avoir mis à terre, &c.

(Signé) " HENRY DUNDAS."

" Au Comte Joseph de Puisaye."

Les instructions données au Commandant de l'escadre par les Lords Commissaires de l'Amirauté lui enjoignoient de se porter, en première instance, dans la Baie de Quiberon. " Mais avant
" de rien entreprendre," étoit-il ajouté, " lorsque
" vous serez arrivé pour y débarquer les troupes
" et les magasins, &c. il sera expédient qu'il soit
" clairement démontré jusqu'à quel point les cir-

" constances et la situation des affaires pourront
" favoriser une entreprise de cette importance."

Et dans le cas auquel le Commodore auroit trouvé qu'un débarquement sur cette côte eût été impratiquable, il lui étoit ordonné d'essayer de l'effectuer sur la côte de *Bourgneuf*, ou sur tout autre point de cette côte qui lui auroit paru convenable.

Si, cependant, il n'y avoit eu aucune apparence d'employer les troupes avec avantage sur cette partie ou sur toute autre partie du Continent, il devoit considérer si la prise de possession de L'ILE DIEU pouvoit être effectuée ; auquel cas il lui étoit prescrit de co-opérer avec M. d'Hervilly, et de l'assister dans cette entreprise avec les forces sous son commandement, et, après avoir réussi, de contribuer, de tous les moyens qui étoient en son pouvoir, pour lui assurer la possession de cette Ile, &c. &c.

En outre, il étoit ordonné à Sir John Warren de consulter avec moi sur les sujets mentionnés, et de s'aider de mes connoissances et de mes conseils; et quelque détermination qui pût être prise relativement au débarquement de la totalité des forces, il étoit déclaré que rien, dans ces instructions, ne

pouvoit s'opposer à ce que le Commandant de l'escadre me debarquât, moi, et autant de personnes qui voudroient me suivre, ainsi que telle proportion des magasins qu'il seroit jugé pratiquable de mettre à terre, et qu'il paroîtroit être en mon pouvoir d'introduire dans l'intérieur du pays.

" Nous vous autorisons," étoit-il-dit, " et nous
" vous ordonnons, ici, de les débarquer, si M. de
" Puisaye vous requiert de le faire; quand bien
" même il auroit été décidé de ne pas tenter le
" débarquement de la totalité des forces sous votre
" escorte."

Ces instructions étoient tout ce qui étoit convenu, et tout ce que je pouvois désirer; et, s'il est encore un être raisonnable qui ne soit pas parfaitement convaincu de l'absurdité de l'imputation qui a été faite au Gouvernement Anglois, d'avoir eu le dessein de livrer les Emigrés à leurs bourreaux, comme à moi de m'être avili au point d'avoir participé à cet épouvantable complot, il est à croire qu'il trouvera, dans ces instructions, la solution de tous ses doutes: mais il acquerra, en même temps, une preuve de plus de cette vérité: que tous les efforts de la sagesse des hommes sont vains contre

les décrets du Ciel, et que toutes les précautions qu'elle suggère, pour prévenir un mal, ne sont quelquefois que des moyens de plus de rendre inévitable.

A quelques jours de là, je fis part à d'Hervilly, du contenu de mon pacquet. Il reçut cette communication froidement. " J'ai aussi des instruc-" tions," me dit-il. " Je le suppose maintenant," répondis-je ; " mais elles ne peuvent être que pour " le cas auquel vous ne débarqueriez pas en Bre-" tagne."

" Elles sont pour tous les cas," reprit-il, " car " aucun n'y est spécifié."

Et il me produisit la commission qui lui donnoit ainsi qu'il avoit été convenu, le commandement des régimens à la solde de l'Angleterre *.

* Aussitôt que nous eumes jeté l'ancre dans la Baie de Quiberon, M. d'Hervilly envoya chercher les commandans des corps pour leur faire part de ces instructions; et il les communiqua, en ma présence, à MM. de *Langlet*, du génie, et de *Rothalier* de l'artillerie. Ce dernier vit encore; je n'ai eu, depuis onze ans aucune communication avec lui. Au surplus, aucune restriction dans les instructions de M. d'Hervilly n'étoit ni de nécessité, ni d'usage; car ma lettre de service et mes instructions annulloient les siennes de fait, aussitôt que nous eumes

" Je suis fâché," poursuivit-il, " que cela soit " ainsi. Je vous ai déclaré (vous ne l'avez pas " oublié, sans doute) que je désirois être borné au " commandement de mon régiment; que même " je servirois avec plaisir comme votre aide de " camp. On a jugé à propos de m'imposer une " responsabilité que je n'ai pas recherchée: ce " n'étoit pas ainsi que je l'entendois, quand vous " me fites les premières propositions."

— " Je suis encore loin de l'entendre ainsi; " mes lettres de service et mes instructions dé- " montrent clairement que, dans le cas que la des- " cente se fasse sur la côte de Bretagne, le Gou- " vernement n'a entendu vous donner le com- " mandement des troupes que sous mes ordres; vos " instructions doivent s'expliquer par les miennes. " D'ailléurs, M. Windham vous a communiqué

mis pied à terre en Bretagne; mais il ne voulut pas l'entendre ainsi; et je ne pouvois faire usage des moyens d'autorité ordinaires en pareil cas, qu'en risquant de compromettre le sort de l'expédition. Ce fut alors que j'aperçus la faute que la crainte d'injustes soupçons m'avoit fait commettre de n'avoir pas demandé le brevet de Lieutenant Général au service de l'Angleterre. (Voyez Vol. III, pages 304 et 305.) Cela ne tarda pas à être réparé; mais il n'étoit plus temps.

" verbalement l'intention de l'expédition, vous " ne pouvez donc avoir aucuns doutes.

" Une Cour Martiale ne juge pas sur des com- " munications verbales. La responsabilité des " Ministres repose sur la mienne. Je suis au ser- " vice de l'Angleterre, vous n'y êtes pas. Ils " n'ont aucun droit, aucun recours, sur vous; s'il " se commet quelques fautes, ils n'iront pas vous " chercher en Bretagne, pour vous amener devant " leurs tribunaux militaires, et se décharger du " blâme sur vous; c'est à moi seul qu'ils s'en " prendront.

—" Ainsi, les ordres que je vous donnerois, en " vertu de ma lettre de service, et des instructions " du Ministre, vous ne vous croirez pas obligé de " les exécuter. Vous ne me reconnoissez aucune " autorité!

" Quand nous serons en Bretagne, si nous y " débarquons, je reconnoîtrai votre autorité, comme " Lieutenant Général au service du Roi de " France, et comme Général en chef de l'armée " Royaliste. Vous m'avez fait l'honneur de me " nommer votre Maréchal Général des Logis; en " cette qualité j'exécuterai vos ordres, en ce qui

“ concernera cette armée. A l'égard des troupes “ à la solde de l'Angleterre, je dois me considérer “ comme le chef responsable d'une force auxi-“ liaire ; et je ne me départirai pas de ce carac-“ tère. Au surplus, nous agitons, peût-etre, une “ question inutile ; car il n'est pas certain que “ nous descendions en Bretagne.

“ Il vous est permis d'en douter ; moi je n'en “ doute pas. Je ne nie pas que vos observations, “ relatives à la responsabilité que, selon vous, le “ vague de vos instructions vous impose, n'aient “ quelque fondement ; mais vous leur donnez une “ extension qui les met en contradiction di-“ recte avec les miennes ; et cela ne peut pas être. “ Cependant, tout peut encore se concilier. Nous “ agissons pour une cause dont le succès vous est “ autant à cœur qu'à moi. Ce succès va dépendre “ de notre union : la moindre discordance entre “ nous peut anéantir à jamais les ressources et l'es-“ poir de notre parti. Il n'est rien que je ne sois “ décidé à sacrifier pour l'éviter. Cependant, si “ je cède beaucoup, vous devez céder quelque “ chose. Agissons de concert, je vous en conjure. “ Vous ne trouverez en moi, ni prétentions, ni or-

" gueil; j'en ai peut-être autant que qui que ce
" soit, mais c'est à réussir que je les place. Puis-
" que vous vous croyez autorisé à maintenir, contre
" la lettre de mes instructions, que le commande-
" ment est divisé par l'autorité, faisons en sorte
" qu'il soit indivisible par la confiance, et que,
" surtout, personne ne s'aperçoive de cette pre-
" mière opposition d'avis entre nous, dont la
" publicité ne pourroit produire qu'un effet fu-
" neste."

D'Hervilly étoit sensible; la roideur militaire qu'il affectoit trop souvent, cachoit une belle âme; il me serra la main, en s'écriant: *Je vous supplie de croire que je suis au désespoir de tout ce qui.... ..!* et me quitta brusquement, comme s'il eût craint d'en dire trop.

A ce moment, toutes les circonstances de l'insurrection départementale vinrent assiéger mon souvenir. J'avois juré, dès lors, de ne jamais rien entreprendre avec une autorité partagée. Cette terrible leçon, jointe aux succès que j'avois obtenus en Bretagne, et même en Angleterre, tant que je n'avois pas été gêné dans l'emploi de mes ressources, étoit bien propre à justifier une semblable

détermination. L'idée du malheureux *Bougon** se présenta à moi comme un spectre: mais il n'y avoit pas à reculer, et il ne me restoit plus qu'à chercher à tirer parti des circonstances, telles qu'elles se présentoient. Ce Bougon étoit un être froidement vaniteux, et sans autres talens que la misérable facilité de délayer quelques pensées triviales dans un flux de paroles: d'Hervilly, plein de feu, avide de gloire, et remarquable par cette vivacité qui dénote un bon cœur, n'étoit point à comparer à Bougon. Quelque ridicule que me parût, au premier abord, l'induction qu'il tiroit du vague de ses instructions pour anéantir l'effet des miennes, je savois trop qu'il ne seroit pas en mon pouvoir, vu cette opposition de prétentions, d'exiger l'obéissance de troupes qui ne me connoissoient pas, et dont son régiment formoit à peu près la moitié. Je n'ignorois pas que le Comte de Talhouet, commandant du régiment de M. du Dresnay, en son absence, partageoit le ressentiment de son chef contre moi; et quand une partie de l'armée se seroit rangée de mon côté, qu'en

* Voyez Vol. II. Page 140, et suivantes.

seroit-il résulté, sinon une division aussi désastreuse dans ses suites immédiates, que scandaleuse, et décourageante pour les Ministres Anglois, à l'égard desquels il étoit d'une si haute importance d'éviter tout ce qui pourroit tendre à refroidir les bonnes dispositions dans lesquelles je les avois laissés. D'ailleurs le temps ne m'étoit pas donné de demander des explications ou de nouveaux ordres. Quelque diligence que pût faire l'officier que j'enverrois à Londres, et quelques favorables que fussent le vent et la mer*, le sort de l'expédition ne pouvoit pas manquer d'être décidé avant son retour. Dans cette perplexité, le seul remède me parut donc être de faire de d'Hervilly mon ami; j'espérai d'y parvenir à force de marques de confiance †: il s'y montra sensible, et me promit de me seconder de tout son pouvoir, *sans négliger, cependant, de mettre sa responsabilité à couvert.*

Il fut convenu entre nous, que, si le débarquement se faisoit sur la côte de Bretagne, je signerois

* Ce fut le lendemain que commencèrent la brume et la tempête que nous essuyâmes dans cette traversée.

† Voyez au Livre suivant la déclaration de M. d'Hervilly au lit de la mort, où il dit que le seul reproche qui puisse m'être fait, est d'avoir eu trop de confiance en lui.

les ordres généraux, et que comme Maréchal Général des Logis, il signeroit ceux de détail. Enfin, il parut se prêter à quelques arrangemens préliminaires que je lui proposai, mais non pas sans exprimer fréquemment des doutes sur la possibilité d'effectuer une descente sur cette côte.

Notre traversée fut longue : les soins qu'exigeoit le convoi, un temps brumeux, et des vents contraires, nous avoient déjà tenus neuf ou dix jours en mer, lorsque nous fumes signalés de l'Orient.

M. d'Allegre étoit dans cette place ; il s'y étoit introduit secrètement depuis sa visite à bord de l'Amiral Cornwallis ; Mercier (dit la Vendée) l'y avoit accompagné ; ils en sortirent avec la certitude qu'elle nous seroit livrée, aussitôt que nous serions maîtres de Vannes.

Notre négociation avec Port Louis avoit éprouvé quelques difficultés, occasionnées, me dit-on, par un changement partiel survenu dans *les autorités constituées ;* mais on avoit l'espoir de remédier à cet incident ; et, d'ailleurs, l'Orient étant une fois en notre pouvoir, Port Louis ne pouvoit pas tenir long-temps.

A la nouvelle de notre approche, tous les Chefs

Royalistes coururent à leurs postes; et le Conseil nous dépêcha un chasse-marée, chargé de rafraîchissemens et de pilotes.

Ces braves gens parurent au milieu de l'escadre, hissant un petit pavillon blanc, aux cris de VIVE LE ROI!

Rien ne pouvoit venir plus à propos. La brume s'épaississoit; bientôt nous ne distinguâmes plus rien, à quelques toises devant nous. Nous étions à la hauteur de l'ile de *Groix*, sur une mer pleine de rochers, où il falloit jeter la sonde à toutes les minutes. Cette situation inquiétante fut agravée par une tempête qui nous battit deux jours et deux nuits.

Si, dans cet intervalle, j'ai souvent eu lieu d'admirer le sang froid du brave Commodore, il se présenta bientôt une occasion qui mit sa conduite au-dessus de tous les éloges.

A peine le ciel commençoit-il à s'éclaircir, que des matelots qui étoient dans les hunes signalèrent des vaisseaux François. Ils avoient compté d'abord six voiles; successivement ils en découvrirent d'autres; et nous ne tardâmes pas à distinguer, à l'aide de lunettes, une flotte de quatorze vaisseaux

de ligne, onze frégates, et plusieurs petits bâtimens.

Cette flotte étoit celle de Brest, aux ordres de l'Amiral *Villaret Joyeuse*, sous la surveillance d'un nommé *Topsent*, Membre de la Convention.

Ce Topsent, croyant que la division de l'Amiral Cornwallis qui n'étoit que de six vaisseaux de ligne, et qui venoit de disperser une escadre Républicaine sous Belleile, étoit la seule force Angloise qui fût dans ces parages, avoit fait sortir l'Amiral François, dans l'espoir d'une victoire facile.

Villaret, après avoir rallié la division battue, se mettoit à la poursuite de l'ennemi, lorsque la tempête que nous essuyâmes, le jeta au point où nous l'aperçumes. Ses vaisseaux étoient à la cape; et aucun mouvement de sa part ne décéloit qu'il eût encore connoissance de nous.

Nous ne savions ce qu'étoit devenu Mylord Bridport. Un instant pouvoit décider du sort de l'expédition, en livrant le convoi à un ennemi trop supérieur en nombre, pour qu'il pût s'échapper un seul de nos bâtimens de transport. Nous passâmes trente heures dans cette situation.

Sir John Warren dépêche ses deux cutters à la recherche de la grande flotte, se couvre de voiles ainsi que les autres bâtimens sous ses ordres, place au loin son convoi, auquel il donne ainsi l'apparence d'une seconde ligne, et se montre à l'ennemi, comme prêt à le recevoir. Cette manœuvre eut l'effet qu'il s'en promettoit. *Topsent* * crut avoir affaire à plus forte partie qu'il ne s'y étoit attendu; et l'Amiral *Villaret* ne chercha plus qu'à regagner Brest, en serrant la terre au plus près.

Sur ces entrefaites, le Capitaine *Keats*, de la Galatée, qui avoit été détaché en avant, pour reconnoître la Baie de Quiberon, et, autant que je puis me le rappeler, pour jeter le Chevalier de Tenteniac sur la côte; ayant eu avis de la sortie de la flotte de Brest, avoit dépêché un chasse-marée royaliste, afin d'en informer Mylord Bridport. Ce chasse-marée parvint à la flotte, en même temps qu'un des cutters de Sir John Warren. Sur ce double avis, l'Amiral fit force de voiles toute la nuit. Les vaisseaux de ligne de notre escadre re-

* Ce *Topsent* étoit un ancien capitaine de vaisseau marchand, député du département de l'Eure à la Convention.

çurent l'ordre d'aller le rejoindre *; et, à la pointe du jour (23 Juin), le ciel étant serein, nous fumes spectateurs, quoiqu'éloignés, d'une action qui dura quatre heures, et qui se termina par la prise de trois vaisseaux de la ligne Françoise †, et par l'entière dispersion du reste.

Mylord Bridport a dit dans son rapport à l'Amirauté ‡, que si la flotte Françoise n'avoit pas été protégée par la terre, il y avoit toute raison de croire qu'un plus grand nombre de vaisseaux, sinon tous, auroient été pris ou détruits. L'état déplorable dans lequel plusieurs rentrèrent à l'Orent, rend cette conjecture assez vraisemblable.

Ainsi tout sembloit se réunir pour servir les intérêts des Princes de la Maison de Bourbon, ou plutôt, pour donner plus de solennité à cette terrible leçon qui, depuis quinze ans, crie à qui veut l'entendre : que s'il est dans les desseins du Ciel de mettre un terme à leurs malheurs, ce ne sera

* Ces vaisseaux, *Robust*, *Thunderer*, *Standard*, ne purent, à défaut de vent, joindre Mylord Bridport qu'après l'action.

† L'*Alexandre*, le *Formidable* et *le Tigre*.

‡ 24 Juin, 1795.

que lorsque leurs Conseils cesseront d'être dirigés par des hommes qui ne sont propres qu'à les perpétuer.

On se peindra facilement l'enthousiasme qu'excita cette victoire parmi les Royalistes qui couvroient le rivage, comme la consternation dont elle frappa leurs ennemis.

La ville de l'Orient offroit le spectacle d'une place qui seroit à la veille d'un assaut, après un long siège. Les hopitaux n'étoient pas assez vastes pour contenir les blessés dont on eut (dans la crainte d'un mouvement populaire) la précaution de ne débarquer le plus grand nombre que de nuit. Les matelots ne prenoient pas la peine de dissimuler leur mécontentement *; les Royalistes nous attendoient avec une silencieuse impatience; il ne manquoit que notre approche pour changer les murmures des uns en résistance, et pour donner aux autres l'occasion de tenir leurs promesses en nous livrant les portes.

* Parmi les matelots, il étoit un grand nombre de Royalistes qu'on avoit embarqués par surprise ou par force; plusieurs de ceux qui étoient à bord des vaisseaux pris, s'adressèrent à moi, afin d'être réclamés. J'écrivis à Mylord Bridport pour lui en demander quelques-uns; il eut l'honnêteté de me les envoyer.

Les vaisseaux, bloqués dans le port, seroient tombés en notre pouvoir; et le pavillon blanc auroit flotté sur la mer, aussitôt que nous l'aurions assuré à terre*.

L'Amiral *Villaret* étoit loin d'être républicain. Ce n'est ni dans les armées, ni dans les flottes, que prospèrent les principes d'égalité absolue. Il étoit homme d'honneur; et placé entre la gratitude de son Roi légitime, et la brutalité des Comités de la Convention; je pouvois croire que son choix ne seroit pas douteux.

Les Princes François n'avoient alors, et n'ont eu long-temps, comme j'ai pris souvent la liberté de le leur faire connoître †, qu'une chose à redouter; c'é-

* Les instructions que m'expédia M. le Sécrétaire d'Etat *Dundas*, immédiatement après cette affaire, me laissoient le choix (dans le cas où je m'emparerois d'un port), ou de mettre les vaisseaux sous la protection de la flotte Angloise, *pour Sa Majesté Très-Chrétienne, Louis XVIII*, ou de les conserver moi-même, pour Elle. Si le brave Comte de Soulange vivoit, il pourroit dire quel étoit mon dessein: mais le Marquis de la Jaille, Capitaine de vaisseau, et mon premier aide de camp, qui sait que je m'étois fait un ami de M. de Soulanges, peut attester que c'étoit à ce chef provisoire de la Marine Françoise, que mon intention étoit d'en remettre le département, jusqu'à l'arrivée de M. le Comte d'Artois.

† Voyez le Vol. III, Livre Dix, p. 35.

toit que le système monarchique ne vînt à prévaloir sans eux.

Sir John Warren avoit laissé son convoi à quelque distance, sous la protection du reste de l'escorte, et s'avançoit dans l'espoir d'engager quelques-uns des vaisseaux dispersés. Dans ce dessein, la figure de la Pomone étoit couverte d'un immense bonnet rouge à cocarde tricolore; le pavillon Conventionnel fut substitué à celui de la Grande Bretagne; et un cri de joie parti de l'équipage, attira mes regards sur une frégate Républicaine qui venoit sur nous à toutes voiles. Cette frégate étoit, me dit-on, *la Tribune,* de trente-six canons. A peine fut-elle à portée de nous, que le capitaine aperçut son erreur; il vira de bord, et après avoir reçu plusieurs bordées auxquelles il ne repondit que par quelques coups de canon mal dirigés, il se réfugia sous les batteries de terre, et nous le vîmes rentrer à l'Orient.

Les trois vaisseaux qui avoient été détachés de notre escorte étant venus nous rejoindre, nous continuâmes notre route.

L'un de ces vaisseaux, le *Standard,* de soixante-quatre canons, Capitaine Ellison, reçut du Commo-

dore l'ordre de se porter, avec deux chaloupes canonnières, devant *Belle Ile*, pour en former le blocus.

Cette île est défendue par plusieurs forts, et par une citadelle en état de résister long-temps à une force beaucoup plus nombreuse que n'étoit la nôtre. La garnison, composée, en grande partie, de soldats de réquisition, pouvoit être de quatre à cinq mille hommes; mais les Royalistes y entretenoient de nombreuses intelligences; et à l'exception des bestiaux nécessaires pour la culture des terres, elle n'avoit de vivres que ceux qu'elle tiroit, en très-petite quantité, des magasins épuisés de la Convention, en Bretagne.

Cependant il étoit impossible qu'un vaisseau de ligne, et deux canonnières qui tiroient beaucoup d'eau, et que, par conséquent, chaque reflux forçoit de s'éloigner de leur station, en fermassent l'accès aux petites embarcations qui l'approvisionnoient sous nos yeux; cela eût exigé des bâtimens de la même espèce; et nous n'en avions pas.

Pour donner à la France et à l'Europe un gage solennel des intentions de Sa Majesté Britannique, et de la fidélité de son Gouvernement à remplir les promesses que j'en avois reçues, Sir John Warren

me pria de nommer deux Commissaires et de les revêtir de pouvoirs *au Nom de* Louis XVIII, pour traiter, de concert, avec le Capitaine Ellison, de tout ce qui pourroit concerner la reddition et la prise de possession de cette place pour Sa Majesté *Très-Chrétienne.*

Je chargeai de cette commission, MM. le Vicomte de *Pioger*, et le Chevalier de *Suasse.*

La sommation qui fut adressée au Commandant de l'Ile (le Général *Boucret*), est une réponse si préremptoire à la calomnie qu'il m'importe le plus de détruire, celle qui, depuis onze ans, ma représenté comme ayant eu le dessein de livrer m'a patrie à une Puissance Etrangère, que je ne puis pas me dispenser de la traduire.

" *A bord du Standard, Rade de Belle Ile,*
" 26 *Juin*, 1795.

" Monsieur,

" Vous ne serez par surpris de mon arrivée dans " cette rade, avec l'escadre Angloise, si, comme je " n'en doute pas, vous êtes informé de l'impor- " tante victoire remportée par notre flotte sur " celle de la Convention Françoise, le 23 du pré-

" sent, ainsi que des puissans secours que le Roi " mon maître vient de fournir à l'armée Royale " de Bretagne. Envoyé ici pour couper toute " communication entre l'Ile qui est sous votre " commandement et le Continent, et pour vous " offrir la protection de Sa Majesté Britannique; " j'espère que j'aurai le bonheur de rendre aux " habitans de Belle Ile la tranquillité qu'ils ne peu- " vent qu'ardemment désirer, et de leur procurer " les moyens de subsistance dont ils ont besoin. " *Je ne vous somme pas de vous rendre aux armes* " *victorieuses de l'Angleterre; mais je vous pro-* " *pose de* RECONNOÎTRE VOTRE ROI LOUIS XVIII. " *Je vous offre l'alliance et la protection de la* " *Grande Bretagne*, et de mettre fin, au moins " dans votre Ile, aux horribles calamités qui dé- " solent *votre* patrie.

" L'épuisement des ressources de la Conven- " tion, conséquence nécessaire des dilapidations " et de l'abus qu'elle en a fait; l'insurrection des " Royalistes sur tous les points du Royaume, et " spécialement en Bretagne, contre le pouvoir op- " pressif et usurpé de la Convention; l'armée, com- " posée seulement de François, qui vient d'être dé-

" barquée, à la vue de votre Ile, pour se joindre " aux Royalistes, et pour leur fournir toutes sortes " de munitions; la dernière victoire qui a presque " détruit toute la Marine de la République, dont " les restes sont bloqués dans la rade de l'Orient " par une force supérieure; toutes ces considéra- " tions doivent être propres à vous engager à ne " pas prolonger, dans votre Ile, les calamités in- " séparables de la guerre.

" *Ne craignez-pas, Monsieur, que Belle Ile* SOIT " SOUMISE A UNE PUISSANCE ÉTRANGÈRE: BELLE " ILE SE RENDRA A SON LÉGITIME SOUVERAIN; " ELLE NE RECEVRA D'AUTRES TROUPES, QUE DES " TROUPES FRANÇOISES; *et la garde en sera prin-* " *cipalement confiée à ses propres habitans.* Le " Roi, mon Maître, dirigé par sa générosité sans " bornes, leur fournira tous les moyens de subsis- " ter, qui sont en son pouvoir, et leur assurera sa " protection."

" Vous pouvez être certain, Monsieur, que " vous, ainsi que les officiers et troupes sous vos " ordres, et tous les loyaux habitans de l'Ile, qui " reconnoîtront l'autorité Royale, serez ample- " ment récompensés PAR VOTRE ROI, *aussi bien*

“ *que par mon Souverain. J'ai, à mon bord, deux* “ *Commissaires François, investis par le Commandant en Chef des Royalistes, de pouvoirs* “ *suffisans pour traiter de concert avec moi de tout* “ *ce qui peut avoir rapport aux intérêts de l'Ile en* “ *général, et à ceux des particuliers;* et je suis “ autorisé à vous déclarer, que le Commandant en “ Chef de la flotte Angloise ratifiera sur-le-champ “ les articles qui pourront être convenus entre “ nous. La personne que vous jugerez à propos “ de m'envoyer, sera reçue avec tout le respect “ possible, et j'ai lieu d'espérer que l'officier qui a “ l'honneur de vous porter cette lettre sera reçu “ de la même manière.

(Signé) “ J. Ellison,

Capitaine et Commandant.”

La réponse de Boucret fut telle que nous devions nous y attendre, tant que l'Ile ne seroit pas bloquée de manière à justifier sa reddition, ou que l'autorité du Roi de France ne seroit pas reconnue sur une partie du Continent; c'étoit, si je puis m'exprimer ainsi, à l'Orient, qu'étoient les clefs de

de Belle Ile; et c'étoit à Vannes, qu'étoient celles de l'Orient*.

Boucret dit à l'officier porteur de la sommation, qu'il se défendroit *en vrai républicain.*

La veille de ce jour (25 Juin, 1796), nous avions jeté l'ancre dans la baie de Quiberon.

Le succès des soins du Commodore pour tenir ensemble son convoi, avoit été tel, que, malgré les difficultés inséparables d'une longue traversée contrariée par les élémens, il ne manqua qu'un vaisseau de transport de peu d'importance. Ce bâtiment nous avoit perdu, pendant la brume, et avoit regagné un des ports d'Angleterre.

La nuit venue, un des chasses-marée de la côte de *Carnac*, nous amena le Comte du Bois-Berthelot et le Chevalier de Tenteniac.

Ces deux officiers nous étoient députés par les Chouans: ils nous dirent que tout étoit préparé

* L'Administration Conventionelle du Département du Morbihan siégeoit à Vannes qui en est le chef-lieu; elle étoit composée de ce qu'il y avoit de plus vil et de plus cruel dans le pays. Nos amis de l'Orient avoient exigé que ces hommes, dont ils redoutoient les vengeances en cas de revers, fussent éloignés avant qu'ils missent en œuvre les mesures qu'ils avoient disposées pour nous livrer la place.

pour nous recevoir, et nous apportoient un état de la répartition du peu de troupes Conventionnelles qui étoient dans leur arrondissement. A cet état en étoit joint un, fort exact, du nombre et de la position des batteries, que les Royalistes se faisoient fort de jeter dans la mer aux points qui leur seroient désignés, et, à cet égard, ils nous donnoient le choix. Le succès, ajoutèrent-ils, étoit certain; tout dépendoit de la célerité de nos opérations; et il n'y avoit pas un moment à perdre. D'après ce que j'ai dit jusques ici, on croira facilement que j'étois de cet avis.

Je priai, en conséquence, Sir John Warren de donner ses ordres, pour que nous pussions être mis à terre avant la pointe du jour. D'Hervilly s'y opposa; il ne compromettroit pas, me dit-il, ainsi, sa responsabilité! J'eus beau lui représenter qu'il risquoit infiniment plus de la compromettre en causant un délai que rien ne pouvoit justifier; que, de toutes les connoissances exigées d'un officier chargé d'opérations militaires, celle du prix du temps étoit l'indispensable et la première; qu'il ne pouvoit pas ignorer que nous avions affaire à un ennemi qui ne devoit ses succès qu'à sa prompti-

tude et à son audace; que ce ne seroit qu'en opposant une impétuosité, si non supérieure, du moins égale, à la sienne, que nous pouvions nous promettre des succès, et que ce n'avoit été qu'à cette condition que j'avois promis d'en obtenir; qu'en évitant de compromettre, comme il le disoit, sa responsabilité, il me déchargeoit de la mienne, et la prenoit en entier sur lui; que, fussions-nous trente mille hommes, nous n'aurions rien à espérer, si nous n'étions pas les maîtres de la province avant que la Convention, revenue de la terreur dont je ne doutois pas que la nouvelle de notre arrivée ne la frappât, eût détaché, des armées des frontières, une force suffisante pour s'opposer à nos progrès; que de douze heures, peut-être, alloient dépendre le salut de la France et celui du monde entier; que les renseignemens qui nous étoient apportés n'étoient pas du genre de ceux qu'on obtient si souvent à la guerre, et que la prudence prescrit de vérifier avant d'agir; qu'ils étoient fondés sur le témoignage de deux gentilshommes qui avoient autant de droits à notre confiance qu'à notre estime; qu'enfin, je ne voyois pour nous qu'un seul danger, celui de donner à nos amis,

comme à nos ennemis, le temps de nous compter. D'Hervilly fut inébranlable: il déclara qu'il ne donneroit son opinion, qu'après avoir jugé de l'état des choses par lui-même, et fait ce qu'il appeloit une reconnoissance.

Le Commodore ne pouvoit rien lui opposer; moi encore moins; car quand bien même ses instructions n'eussent pas eu cette latitude, sur laquelle il se fondoit, les miennes lui donnoient indubitablement le commandement des troupes avant la descente, et voix délibérative au Conseil, qui devoit décider si on la tenteroit ou non.

Sir John Warren ordonna donc que tout fût prêt, le lendemain, pour cette reconnoissance; et, le jour venu, d'Hervilly, à bord d'un cutter, ou d'un lougre, fit le tour de la baie, avec une lunette d'approche*.

* Le libelle anonime intitulé, *Lettre d'un Officier, à bord de la Pomone*, si fidèlement copié par l'*Auteur du Political State of Europe for the year* 1795, étant le prototype de toutes les relations de l'affaire de Quiberon, que la malignité, la mauvaise foi, ou la bonne foi ignorante, mais négligente de s'éclairer, ont si prodigieusement multipliées dans les écrits qui, depuis onze ans, ont trompé le public, sous des titres plus ou moins imposans; il me suffira, pour les réfuter tous, de faire connoître l'impureté de la source dans laquelle ils ont puisé. Et, comme l'auteur du

La Convention eût-elle eu cent mille hommes, à un quart de lieue de la côte, il n'auroit pas été

libelle original n'a pas osé se faire connoître, je le laisserai dans le mépris de l'anonime, pour ne m'attacher qu'à son traducteur, qu'il m'est impossible de ne pas croire de bonne foi.

Voici comme il travestit la circonstance dont il est ici question.

" La flotte jeta l'ancre, le 25 de Juin: M. d'Hervilly dé-
" barqua immédiatement; il conversa avec plusieurs des habi-
" tans, particulièrement avec ceux de *Carnac*, et plusieurs au-
" tres. De ces conversations, il commença à soupçonner, que
" Puisaye n'avoit pas le crédit ou l'influence qu'il prétendoit
" avoir; et que le Gouvernement Anglois avoit été trompé," &c.

" They all anchored, on the 25th of June. M. d'Hervilly im-
" mediately landed, and conversed with many of the inhabi-
" tants, particularly those of *Carnac*, and several others. From
" these conversations, he began to suspect that Puisaye had not
" the interest or influence he pretended to have; and that the
" British Government had been deceived," &c.

Il est difficile de rassembler plus de mensonges en aussi peu de mots!

Le Monsieur qui, sous le nom *d'Alphonse Beauchamp*, me fait débarquer avant l'expédition, sur la côte de St. Brieuc, avec l'Evêque de Dol, le Chevalier de Tenteniac, le Marquis de Conflans, et autres, et met dans ma bouche un échantillon de son stile oratoire, ment, sachant qu'il ment; et cette ignorance affectée n'a pour objet, que de cacher sa connivence, avec les *honnêtes gens* qui le paient pour me dire des injures; aussi s'en acquitte-t-il à la grande satisfaction de ses patrons qui, de leur côté, donnent, en Angleterre, à sa composition toute la circulation qui est au pouvoir de leurs petits efforts.

Je dois déclarer que, de toutes les relations que j'ai vues de

difficile de les soustraire à la lunette de M. d'Hervilly : mais cette terrible manie de méthode, qui a rendu vaines la régularité, la valeur et la discipline des meilleures troupes de l'Europe contre la fougue révolutionnaire, ne l'a pas quitté un instant. Il revint nous dire qu'il n'avoit rien vu; et cette puérilité nous fit perdre vingt-quatre heures.

Enfin, conformément aux ordres du Gouverne-

l'affaire de Quiberon, il n'en est qu'une seule, qui, à quelques très-legères erreurs près, est conforme à la vérité. Cette relation se trouve au Vol. III. No. 18 du *Naval Chronicle, dédié au Comte de Spencer*; article intitulé, *Biographical Memoir of Rear Admiral Sir John Borlase Warren, Bart. K. B.*

" Comme les événemens de cette expédition," y est-il dit, " ont été étrangement travestis; et comme il est de conséquence, pour l'histoire de la guerre présente, qu'ils soient " exactement représentés, j'en donnerai les détails d'après des " pièces originales, de l'authenticité desquelles le lecteur peut " être assuré."

" As the subsequent events of this expedition have been " strangely misrepresented, and as it is of consequence to the " history of the present war that they should be fairly stated, " we shall now proceed to detail them, from original docu- " ments, on which our readers may rely."

L'auteur (que je ne connois pas) tient sa parole; et le reste de son récit est un exemple de la circonspection commandée par le respect que doit à la vérité, à ses contemporains, à la postérité, et à lui-même, quiconque entreprend de se charger de la redoutable fonction d'historien.

ment, Sir John Warren, lui, et moi, nous réunimes en Conseil.

D'Hervilly donna le premier son avis. Il se borna à dire, qu'à la vérité tout paroissoit être favorablement disposé, mais que les apparences étoient souvent trompeuses; et qu'étant responsable des troupes dont il avoit plu à Sa Majesté Britannique de lui confier le commandement, il ne pouvoit pas consentir à les exposer sur de simples rapports, et sur une reconnoissance qui n'avoit pu être que superficielle: il vota contre la descente.

« Il étoit donc inutile," lui répondis-je, « de « nous faire perdre un jour pour cette reconnois- « sance: car vous deviez être convaincu qu'elle ne « vous apprendroit rien de plus que ce que vous « saviez hier. Au surplus la première question « que nous avons à décider, d'après la lettre de « nos instructions, est de savoir *si les circonstances* « *et la situation des affaires paroissent autoriser* « *une aussi importante entreprise*. Cette question « emporte la seconde. *Tenterons-nous la descente,* « *ou non?* Et puisque vous convenez *que tout* « *paroît être favorablement disposé,* votre dernier

“ avis est contradictoire au premier. Sans doute,
“ il seroit fort commode de faire la guerre sans ex-
“ poser les troupes : elles sont faites pour l'être,
“ toutes les fois qu'on peut le faire à profit, et avec
“ probabilité de succès.”

Je ne fatiguerai pas le lecteur du détail des argumens qui furent employés pour ou contre. Je fis, peut-être, injustice à d'Hervilly; mais je ne dois pas dissimuler que je le soupçonnai de mauvaise foi, lorsque je l'entendis me dire sérieusement, qu'il ne se décidoit pas sur des probabilités, et qu'il lui falloit des certitudes.

“ Et quel gage,” répartis-je, “ exigez-vous de
“ ces certitudes ?

“ Votre parole,” s'écria-t-il; “ si vous voulez
“ déclarer, *par écrit*, que vous garantissez que la
“ descente se fera sans opposition, je donne ma
“ voix.”

Sir John Warren qui nous avoit écoutés en silence, ne put pas s'empêcher de sourire. Je dis à d'Hervilly, que s'il se présentoit quelques obstacles, j'étois certain qu'ils ne seroient pas de nature à n'être pas facilement surmontés; que, dans tous les cas, toutes les déclarations que je pourroit

signer ne remédieroient à rien; et je le priai de croire que le refus que j'en faisois, étoit autant pour lui épargner un ridicule, qu'à moi une sottise. L'avis du Commodore ayant été le même que le mien, d'Hervilly retira son opposition, et la descente fut résolue, à l'unanimité. Sir John Warren dressa un procès-verbal de cette décision; nous le signâmes triple. Le reste du jour fut employé en préparatifs pour mettre à terre, le lendemain; et MM. de Tinteniac et du Bois-Berthelot retournèrent vers les Royalistes.

Afin de jeter tout le jour possible sur les faits qui ont suivi, et pour éviter d'en interrompre le récit, il est nécessaire de rendre compte de ce qui s'étoit passé en France, du moment où l'ordre donné en Angleterre aux corps d'Emigrés de se tenir prêts à s'embarquer pour les Iles de Jersey ou de Guernsey y fut connu*, jusqu'à celui de notre arrivée dans la Baie de Quiberon.

* J'ai déjà dit comment le Comité de Salut Public étoit instruit de tout ce qu'il étoit impossible de soustraire, en Angleterre, à l'inquisitive curiosité des agens de Londres; et on peut être certain que tant que ces correspondances clandestines continueront d'avoir lieu, tout ce qu'on pourroit entreprendre

La pacification de la Prévalaye rompue aussitôt que signée, par l'assassinat commis sur MM. *Tristan de l'Hermitte* et de *Geslin* par une garnison Conventionnelle *, sous les yeux de ses chefs, suffisoit assurément pour autoriser les Royalistes à prendre des mesures de précaution, que leurs ennemis appelèrent, à leur tour autant d'infractions au traité. S'il n'étoit pas illusoire de chercher sur qui doit s'attacher le reproche de mauvaise foi, entre des hommes qui ont semblé comme se disputer à qui en montreroit le plus, cet attentat ne permettroit pas de douter que les Républicains n'aient été, matériellement, les premiers coupables : mais peu importe par qui ait été rompue, d'abord, une convention, qui n'étant que l'ouvrage d'une politique aussi astucieuse d'un côté, que mal adroite de l'autre, ne pouvoit avoir de durée que celle de l'intérêt que chacun croyoit devoir mettre à feindre de la respecter. Aussi, le moment n'étant encore venu pour personne, les deux partis eurent-ils l'air de se contenter d'explications réciproques ; et ils

en faveur des Princes de la Maison de Bourbon sera anéanti aussitôt que concerté.

* La garnison de Laval.

continuèrent de vivre dans un état de guerre sourde, que les formes et le nom de paix n'étoient propres qu'à rendre plus acharnée et plus odieuse.

Mais lorsqu'il fut prouvé aux amis de l'Espagne dans le Comité de Salut Public, que toutes les concessions qu'ils avoient obtenues pour les signataires de la paix, n'avoient pas réussi à détourner le coup dont ils étoient menacés de la part de l'Angleterre, le dépit d'avoir été trompés, joint à la double crainte d'être sacrifiés, soit aux vengeances des Royalistes, s'il venoient à triompher, soit au ressentiment de leurs collègues, si leur complot en faveur de la Branche Espagnole étoit découvert, les décida à briser les instrumens de leur premier plan, et à lui en substituer un autre.

Il ne devoit pas être difficile de faire entendre au Ministre d'Espagne, après l'épreuve qu'il venoit de faire de la nullité de ses efforts pour séduire le parti du Roi légitime, que le moyen de renouer ses projets avec plus d'espoir de réussite étoit de se livrer désormais au Parti Constitutionnel, sans mélange d'élémens discordans.

De là, l'ouverture de ces négociations, et cette

paix séparée qui, en faisant d'un Roi, Petit Fils d'Henri IV, l'ami des Bourreaux du Chef de sa Maison, et le premier vassal des ennemis de tous les Rois, donna au monde indigné la mesure de l'ignominie que peut verser sur les grands de la terre une confiance obstinée en des conseillers ineptes ou perfides.

Le traité définitif fut signé le 4 *Thermidor*.(21 ou 22 Juillet, 1795) le jour même, ou le lendemain, de la catastrophe de Quiberon.

Certes, il étoit bien juste d'attacher le nom de cet acte honteux à la personne de son auteur!

Quel titre, si quelque jour, il s'élève en Espagne un homme digne de la rendre à son ancienne splendeur que celui de Prince de la Paix du 4 Thermidor!

Tallien, à qui il ne restoit peut-être plus que ce moyen de salut, s'étoit hâté de le saisir; et pour mettre encore plus son *patriotisme* à l'abri du soupçon, il fut le premier à invoquer les fureurs de la Convention contre les dupes que ses intrigues avoient faites dans le parti Royaliste *.

* Ce fut Tallien qui dénonça Le Maître. *Il est mort renversé à la Convention, par ceux-là même qui craignoient qu'il ne parlât.*

Les agens de Paris pouvoient, cependant, être, pour quelque temps encore, des instrumens utiles. Accoutumés à prendre tous les masques, rien ne prouvoit qu'ils n'eussent pas été trompés eux-mêmes; et comme en servant, dans cette circonstance, les vues des ennemis publics et secrets du Roi légitime, ils ne s'écartoient pas du plan qui leur étoit tracé par ses agens de Londres, ils continuèrent de faire tous leurs efforts pour que l'expédition ne fût pas reçue sur les côtes de Bretagne.

Leur perte n'étoit que différée.

Les mêmes motifs n'existoient pas à l'égard de Cormatin. N'eût-on pas eu lieu de soupçonner ses intentions, il étoit impossible de faire aucun fond sur son caractère. Ses forfanteries et ses extravagances avoient déjà fourni plus de prétextes qu'il n'en falloit pour se saisir de lui; et quand même les agens de Paris eussent eu le dessein de le ser-

Nos amis l'ont tué! (Lettre d'un agent de Paris, à un *agent de Londres;* Recueil de la correspondance secrète, &c.)

Il est à observer que cette lettre porte la date du 23 Novembre, 1794. C'est une erreur; les paragraphes qui parlent de la paix de Stofflet, de mon séjour à Londres, et de la mort de LOUIS XVII, démontrent qu'elle est de 1795.

vir, il ne leur avoit laissé aucun moyen de le faire. Mais cela étoit ce dont ils s'occupoient le moins : car il est bon que l'on sache que, depuis que le parti Royaliste armé, fondé, d'abord, sur la religion, sur la bonne foi, sur le sentiment de l'oppression, et le besoin de s'unir pour résister, est devenu une association mixte, où ceux qui s'y sont successivement introduits, et qui ont fini par prétendre le diriger, n'ont apporté que de l'ambition, de la cupidité, et des intrigues; depuis qu'à l'enthousiasme, au fanatisme même (car ce sont le mot et la chose, ennoblis par leur objet) ont succédé la fourberie, l'égoïsme, les petites vues et les petites ruses; depuis que ce parti à cessé d'avoir l'énergie que lui donnoient sa moralité et la force qu'il tenoit de son ensemble, les liens qui ont succédé à ceux-ci, trop foibles pour n'être pas brisés au gré de toutes les passions, sont devenus autant de fils que chacun des prétendus directeurs a pû couper, précisément au point qui sembloit le lier aux autres confédérés, se détachant d'eux dans le danger, les accusant dans les revers, et les reniant dans l'infortune; mais ne manquant jamais de se rattacher à ceux qui avoient survécu, toutes les fois

qu'ils pouvoient espérer de retirer quelque profit de leurs sacrifices et de leurs efforts.

Pour prouver que ce tableau n'est pas exagéré, il me suffira d'extraire, d'une lettre datée d'Edinbourg, 4 Mai, 1802, ce que l'Evêque d'Arras faisoit écrire à un Eclésiastique François (M. Cormier), qui s'étoit adressé à lui pour solliciter des secours en faveur d'un officier Royaliste, récemment réfugié en Angleterre, à la suite des mouvemens infructueux qui avoient été suscités dans les provinces de l'Ouest.

" Il me reste à vous prévenir, *pour votre propre* " *repos*, que l'arrivée successive des officiers *de par* " *de là*, la multitude des Mémoires qu'ils présen- " tent, tous les genres de sollicitations qu'ils em- " ploient, &c. occasionment une sorte d'agitation, " qui pourroit devenir désagréable; *et qu'il est* " *prudent, à nous, que l'on ignore que nous y* " *soyons pour quelque chose !!!*

Voilà ce que ces Messieurs appeloient un parti! Aussi, ont-ils bien réussi à mettre celui du Roi en lambeaux! Que leurs dociles instrumens, sans en excepter celui qui leur a sacrifié toutes ses prétentions à la probité et à l'honneur, dans les trois Vo-

lumes de mensonges qu'il a intitulés *Histoire de la Vendée*, &c. soient donc bien assurés que, si jamais ils en sont réduits à venir réclamer l'exécution des promesses dont on paie leur aveugle soumission, ils ne seront plus alors que des êtres aussi à charge qu'importuns, et qu'ils ne seront pas mieux traités que les officiers *de par de là !*

Les Princes François ignorent ces faits: il est trop de l'intérêt des coupables de fermer toutes les avenues par où la vérité pourroit parvenir jusqu'à eux ; mais les résultats n'en sont pas moins pernicieux pour leur cause.

Cormatin fut donc sacrifié.

Hoche ne lui pardonnoit pas l'affront qu'il en avoit reçu, lorsqu'à sa demande les députés *pacificateurs* avoient consenti à l'exclure des conférences. Il avoit nourri contre lui un ressentiment qui éclatoit dans toutes ses lettres au Comité de Salut Public. Comme un chien fixé sur sa proie, il n'attendoit pour s'en saisir que le signal de ses maîtres ; ce signal lui fut donné.

Plus confiant que Charette qui, depuis son départ de Nantes, ne quittoit plus son camp de Belleville, Cormatin s'étoit, à la vérité, fait aussi

une espèce de camp à la Prévalaye. Là, quelques compagnies de Chouans montoient la garde pour la forme; mais l'accès en étoit permis à tout le monde, les Royalistes et les Républicains confondus, y passoient les jours et les nuits, dans les orgies, aussi favorables à l'espionage des uns, que destructives du bon esprit et de la moralité des autres.

Le Major-Général* trouvant que la ville de Rennes lui offroit un champ plus vaste pour ses intrigues, et plus commode pour ses plaisirs, paroissoit rarement au camp; il faisoit de la ville son séjour habituel. Cajolé par les belles Dames qui avoient mis l'uniforme Chouan à la mode, en le portant; distribuant de l'argent et des cocardes blanches aux soldats Républicains; environné de scribes occupés à expédier ses ordres; donnant et recevant des fêtes; applaudi aux spectacles et dans les rues; dépêchant autant de couriers qu'un Ministre, et affectant les airs d'un petit souverain; on eût dit que la Bretagne étoit devenue, sans coup férir, la conquête de la Royauté, et que

* Cormatin.

Cormatin en étoit le Gouverneur pour LOUIS XVII.

Malheureusement, un de ces couriers fut arrêté ; il étoit chargé de lettres pour le Morbihan ; la suscription de ces lettres portoit des titres prohibés par le traité de paix. C'en fut assez pour donner l'éveil aux soupçons des députés Conventionnels entre les mains de qui le paquet fut remis ; et son contenu les justifia. Aussitôt la Bretagne retentit de leurs proclamations et de leurs cris de fureur ; " Lisez ! lisez !" s'écrioient Grenot et Bollet, " voyez la bonne foi trompée, trahie, les " sermens violés, et la plus épouvantable hypo- " crisie, à l'ombre des douces paroles de la paix, " méditant la révolte et le massacre* !"

Cependant, les émissaires des partisans des Royalistes dans l'état-major Républicain, avoient devancé ceux de Hoche. Cormatin fut averti assez à temps pour pourvoir à sa sûreté. Son présomptueux aveuglement le perdit. Ivre d'orgueil, confiant dans son ascendant sur Bollet, et se reposant sur les protestations de cette foule de Modérés, ou

* Proclamation de Grenot et Bollet, 6 Prairial, An, 3 (25 Mai, 1795).

de Royalistes neutres, qui se serroient autour de lui, depuis la signature de la paix, et qui, durant le cours de la révolution, se sont montrés, en tous lieux, les plus ardens et les plus bruyans lorsque le danger avoit cessé, comme les plus lâches, dès qu'il venoit à renaître; persuadé que toute la population se leveroit en masse pour prendre sa defense, et qu'un attentat contre son *inviolabilité* seroit le signal de la destruction des Républicains sur tous les points des pays insurgés, il se refusa à toutes les sollicitations qui lui furent faites de quitter Rennes. Il y fut arrêté; les Jacobins s'applaudirent d'être débarrassés d'un fourbe, et les insurgés d'un traître. Les uns et les autres avoient tort: Cormatin n'étoit qu'un fou.

Les plus *violens* des *Modérés*, rentrèrent dans leurs caves; les autres substituèrent l'habit Républicain à l'uniforme Chouan; les Dames quittèrent les rubans blancs, avec autant de gaieté qu'elles s'en étoient parées; les bouches qui avoient fait entendre les cris de *Vive le Roi!* dans les petits soupers, vociférèrent, dans les rues celui de *Vive la République!* On se disoit tout bas, que

ce n'étoit que partie remise, et que, si Cormatin s'étoit laissé prendre, c'étoit sa faute.

Cet événement fut, pour les signataires de la paix, un avis de songer à leur salut.

Les uns quittèrent, pour toujours, les pays insurgés ; d'autres se refugièrent dans les Divisions. Ceux qui avoient servi à la Vendée, tels que Chantreau, &c. y rentrèrent. Plutôt j'avois perdu le brave Forestier, qui avoit été appelé au commandement, en second, de l'armée de Stofflet : le Chevalier de Caqueray venoit d'être massacré, aux environs de Rhedon ; Jarry, Solilhac, et Dufour, furent arrêtés avec Cormatin ; une escorte de trois cents hommes les conduisit aux prisons de Cherbourg.

Ce fut alors que Hoche, suivant l'expression favorite qu'il appliquoit aux Chouans, fit véritablement une guerre d'assassinats, et qu'il montra cette soif de sang, qui ne l'a plus quitté ; pronostic trop funeste de tout celui qu'il lui étoit réservé de faire bientôt répandre.

Le camp paisible de la Prévalaye fut investi, à l'improviste ; quelques malheureux qui dormoient

sur la foi du traité, y furent égorgés; d'autres, couverts de blessures, furent traînés dans les prisons de Rennes; le reste se sauva comme il put.

Boishardy, depuis la pacification, s'étoit retiré à une de ses terres; ses soldats dispersés, en observoient scrupuleusement les articles. Il venoit de se marier, et étoit seul dans sa maison, avec sa femme et quelques domestiques. Instruit de l'approche d'un gros de cavalerie, et d'une troupe de grenadiers, il s'échappe, est poursuivi, atteint, et coupé en morceaux; sa tête, placée au bout d'une pique, fut promenée en triomphe dans les villes voisines.

Hoche, joignant l'hypocrisie à la perfidie, affecta de réprouver cette dernière brutalité, comme un crime envers *l'honneur, l'humanité, et la générosité Françoise**. On ne s'attend pas à entendre sortir ces mots de la bouche de celui qui envoie deux cents hommes, pour en massacrer un! Hoche a vécu deux ans de trop, pour sa réputation.

L'animosité qu'il a mise à poursuivre Cormatin

* Lettre de Hoche à l'Adjutant General, *Crublier* (30 Prairial, An 3).

dans les fers; l'avidité avec laquelle il a demandé sa tête et celles des infortunés qu'il appeloit ses complices, en dépit des Arrêts des Tribunaux qui les ont absous (ce dont ses lettres qui sont aujourd'hui dans les mains de tout le monde*, fournissent d'irréfragables preuves), suffiroient seules pour mettre le sceau au jugement que l'histoire portera de lui.

Car c'est en vain qu'on s'efforce de faire paroître grands ceux que le défaut d'humanité a mis au-dessous de l'homme.

A la nouvelle de ce qui s'étoit passé à Rennes, le Comte de Silz qui étoit resté à Grandchamp, après la tenue du Conseil du 21 Mai, y réunit, à la hâte, quelques-uns des chefs les plus voisins de lui, pour aviser avec eux aux mesures à prendre dans cette circonstance. Quelques centaines de Chouans dispersés dans les maisons du bourg, étoient toute la force dont ils pouvoient disposer, lorsqu'un corps de quinze cents Républicains, commandés par deux Généraux, leur donne à peine le temps de saisir leurs armes, et de se mettre en-

* Voyez la vie et les lettres de Lazare Hoche, imprimées à Paris chez Buisson, &c.

semble. L'intrépide De Silz, à la tête de cette petite troupe, s'élance sur l'ennemi, et succombe avec treize des siens. Les autres dûrent leur salut à cette manœuvre hardie. Cet événement, comme tous les autres, fut travesti par les Conventionnels en une victoire éclatante. Hoche publia, que *les troupes victorieuses de la République venoient de dissiper un rassemblement considérable, et de jeter sur la poussière trois cents dix factieux, parmi lesquels il comptoit le Comte de Silz, qui avoit signé la pacification.*

Les journaux ne manquèrent pas de copier Hoche: on les crut sur parole; et le prétendu historien de la Vendée, &c. sous le nom *d'Alphonse Beauchamp,* a copié les journaux. On peut juger, par cet échantillon, des soins qu'il a pris pour connoître la vérité, et de son respect pour elle. Il en est de même des combats et de la défaite de Georges auprès de Plaudren, dont il fait suivre cette affaire. Ce Monsieur se plaît en descriptions poétiques, et, à défaut de matériaux, il a recours aux fictions. Le fait est que, ce jour-là même, Georges étoit seul avec *Mercier* et *d'Allegre,* aux environs de *Lokoal Hennebond,* près

Riantec, à plus de dix lieues de *Plaudren*, sur une petite langue de terre, appelée par les Chouans *l'Ile du Bonheur*. Ce nom lui avoit été donné parce qu'étant séparée, à chaque marée, de la terre ferme, la défense en est facile, et que les Conventionnels ne se hasardoient pas volontiers à y faire des recherches. C'étoit de là, que d'Allègre et Mercier se rendoient ordinairement à l'Orient et à Port Louis. Ce fait qui est connu de tout le Morbihan, m'est attesté par M. d'Allegre, au moment que j'écris.

Si l'on rapprochoit, aujourd'hui, tous les récits qui ont été publiés à la suite des combats journaliers dont la Bretagne et la Vendée ont été le théâtre, le nombre des morts, de part et d'autre, s'éleveroit à plus du double de la population des pays insurgés. Les exagérations, communes à toutes les guerres, sont encore plus remarquables dans les guerres civiles : mais l'homme qui, après dix ans, est assez niais pour prétendre en faire un corps d'histoire, donne, par là, sa mesure, et n'en impose à personne.

Les Comités de la Convention s'étoient promis, de ces actes violens, l'entière désorganisation du

parti Royaliste. "*Le projet des conjurés est dé-*
"*joué!*" proclamoit Hoche à son armée, le 12 Prairial (1er Juin, 1795.) Hoche et les Comités étoient dans l'erreur; et l'avantage que les insurgés retirèrent de la sécurité dans laquelle cette erreur les jeta, fût plus que doublé par l'acquisition d'un nombre considérable d'excellens officiers à qui il ne resta d'autres moyens de salut que de se réfugier parmi nous.

Des milliers d'habitans des villes et des campagnes, dont plusieurs avoient servi dans les armées de la Convention aux frontières, et d'autres même contre nous, s'étoient engagés à nous joindre, au moment de la descente. Soit qu'ils craignîssent que leurs liaisons avec les Royalistes durant la pacification n'eussent trahi leur dessein, soit que s'étant réunis à eux, en plus d'une occasion, pour donner la chasse à ce qu'on appeloit *Terroristes, Alarmistes*, &c.*, ils eussent autant à redouter les ressentimens particuliers que les vengeances publiques, ils accoururent de toutes parts. L'armée de *Scepeaux*, celle de *Boisguy*, et toutes les divi-

* Voyez les lettres de Humbert à Boishardy, No. 4, Vol. IV, Liv. XVI.

sions, surtout celles qui étoient voisines des villes, reçurent, de cette accession de talens et de forces, une consistance qu'elles n'avoient pas eue avant la signature du traité. *La Vieuxville* porta celle de St. Malo au double de ce qu'elle étoit avant lui; le Marquis de Pange, tout infirme qu'il étoit, échappé de Rennes au moment de l'arrestation de Cormatin, vint se mettre à la tête de celle de Jarry; et l'organisa de nouveau. Cet estimable officier, sans être remarquable par un génie supérieur, portoit, dans un corps frêle, une âme toute de feu; mais criblé de blessures, et incapable d'un service trop actif, il n'auroit qu'imparfaitement suppléé son prédécesseur, s'il n'eût pas été secondé par un lieutenant, à qui la nature avoit prodigué toutes les qualités désirables dans un chef de parti.

Joseph de la Trébonnière, habitant de la ville de Rennes, né de parens aussi respectables que respectés, étoit âgé d'environ vingt-deux ans, d'une taille élégante, et d'une figure superbe; alliant la douceur à la fermeté, la dignité à la modestie, le sang-froid et l'intelligence à l'intrépidité, et à tout cela les avantages d'une éducation solide; il n'a été surpassé en vertus morales et guerrières par aucun de

ceux des chefs Royalistes qui ont acquis le plus de célébrité. Il auroit honoré tous les rangs. Enlevé à mon amitié, lorsque je lui en destinois un plus digne de son mérite, sa mort prématurée, dont je parlerai plus tard, a privé son pays d'un homme fait pour être un de ses ornemens, et chacun de ses compagnons, d'un exemple et d'un ami.

La Trébonnière fit, en peu de temps, de la division de *de Pange*, un corps supérieur à beaucoup de ceux qui, dans les derniers temps, ont pris le nom d'armée *.

Toutes les autres s'accrurent plus ou moins; et la perfidie des Conventionnels, représentée par tout en termes propres à donner un nouvel ali-

* Lorsque le Parti Royaliste a été réduit presqu'à rien, et que ses déplorables restes n'étoient plus, dans les mains de certaines personnes, qu'un leurre pour s'enrichir aux dépens de la Trésorerie Angloise, ce qui, auparavant, n'auroit pas formé un rassemblement de canton, a été dignifié du nom d'armée; et j'en pourrois citer dont les officiers d'Etat-Major étoient, ou sont encore, plus nombreux que les soldats.

Les successeurs de Brottier, à Paris, et leurs correspondans à Londres, pourront répondre à cela, que si tout le monde avoit cru à l'existence de ces armées, comme ils s'efforçoient d'en convaincre le Gouvernement Anglois, et les Princes François, *cette erreur, alors, seroit devenue générale, et auroit cessé, par là même, d'en être une!!* (Voyez le Vol. IV, p. 49 et suivantes.)

ment au courage, reporta l'enthousiasme au point auquel il étoit avant la pacification; mais non plus, généralement, par les mêmes principes.

Car la fréquentation des villes avoit porté un premier coup à la morale de plusieurs; et ce n'étoit plus, à proprement parler, qu'au Morbihan, que l'enthousiasme religieux étoit encore sans mélange.

Les Royalistes de cette partie continuèrent d'agir sous la direction du Conseil d'Arrondissement, jusqu'à mon arrivée. Alors le Comte de Silz fut remplacé par le Chevalier de Tenteniac.

Boishardy ne pouvoit l'être que par son brave second, le Chevalier de Jouette. Celui-ci s'étoit, comme on l'a vu, rendu à la Vendée, pour y communiquer aux chefs l'avis apporté par M. d'Allegre.

On lui substitua, en mon absence, M. *le Veneur de la Roche*, officier qui, quoiqu'intelligent et brave, a montré, dans le cours de cette guerre, plus de circonspection que d'activité; mais le département des Côtes du Nord n'étant plus le point désigné, ce pays étoit devenu celui auquel j'attachois le moins d'importance; et j'ai eu, depuis, lieu de penser que l'es-

prit d'indécision qu'on a reproché à M. le Veneur, provenoit moins de son caractère que de l'incertitude dans laquelle devoit le jeter l'opposition d'ordres envoyés de Paris et de Londres, DE PAR LE ROI, à ceux qu'il recevoit de moi, au même nom. Au surplus il ne nous falloit que pénétrer en Bretagne, pour y retrouver les soldats de Boishardy.

Vu cet état de choses, vu le petit nombre de troupes qui étoient à la disposition de Hoche, le mécontentement général de l'officier et du soldat, résultat nécessaire du manque de tout, tandis que nous étions dans l'abondance, et les nombreuses intelligences que nous entretenions parmi eux, il est indubitable que si au moment de la descente toutes mes divisions, tant en Bretagne que dans le Maine et une petite partie de la Normandie, se fussent levées simultanément comme elles étoient disposées à le faire, et comme je leur en avois donné l'ordre ; et que si, en nous portant rapidement en avant, nous eussions rendus vains tous les efforts de Hoche pour réunir sa petite armée qui étoit dispersée sur plus de cent cinquante lieues de pays ; il est indubitable, dis-je, que la déli-

vrance de la Bretagne, auroit amené en peu de jours celle du royaume entier ; et que l'immense majorité des François qui ne connoissoient pas encore l'impolitique déclaration que les agens du Roi subsistuèrent bientôt après à la mienne, se seroient empressés de nous imiter, et de se déclarer en faveur de leur Roi.

Je ne parle cependant ici que du parti que j'avois formé ; or, si ce parti seul eût été capable d'obtenir d'aussi importans résultats, que n'avoit-on pas à se promettre du concours des trois armées royalistes qui occupoient le territoire de la Vendée?

Pourquoi donc, lorsque le Morbihan, qui formoit à peine un quinzième du pays *regulièrement* insurgé, a couru aux armes à notre arrivée, non-seulement le Poitou et l'Anjou, mais encore les quatre autres cinquièmes de la Bretagne, et le Maine entier n'ont-ils pas suivi son exemple? Pourquoi ont-ils semblé comme nous avoir livrés à un ennemi devenu moins foible par leur inaction, tandis qu'il étoit en leur pouvoir de le disperser ou de le détruire? A qui les orphelins et les veuves des victimes de Quiberon ont-ils à re-

demander leurs maris et leurs pères, le Roi de France sa couronne, et l'humanité, compte du sang qui a coulé?

Le lecteur n'a pas perdu de vue, qu'aussitôt après l'arrivée de d'Allegre au Morbihan, l'Abbé Guillot avoit été dépêché vers le Vicomte de Scepeaux, pour lui donner avis du prochain départ de l'expédition; et que ce Général étoit parti, dans la nuit du 28 au 29 de Mai, pour porter cette nouvelle aux chefs de la Vendée, et pour les engager, *toute affaire cessante**, à reprendre les armes.

Scepeaux s'acquitta de cette commission avec le zèle et l'activité qu'il mettoit à tout. Il conféra, tour à tour, avec Sapineau, Charette, et Stofflet. "Mais le résultat de ces conférences," dit l'Abbé Guillot†, "fut tout autre qu'on ne le lui avoit fait "espérer." Depuis que les agens de Londres, et leurs correspondans de Paris, avoient trouvé le moyen de communiquer avec les Insurgés, on leur avoit tant parlé de *la perfidie Angloise*, de *la perfidie de Pitt*, que Sapineau, Stofflet et Scepeaux lui-même, étoient peu disposés à donner une con-

* Rapport de l'Abbé Guillot.
† Ibid.

fiance entière aux promesses qui leur venoient de ce quartier; et quoique j'aie le droit de publier, qu'en dépit des efforts de mes calomniateurs aucun de ces chefs ne m'a jamais fait l'injustice de soupçonner ma bonne foi*, on leur avoit donné une si haute idée des talens des Ministres Britanniques dans l'art de tromper, qu'ils avoient fini par se persuader, que je n'étois peut-être pas suffisamment en garde contre les piéges qu'ils supposoient m'être tendus. *Ils ne croyoient point à la descente!* et Charette avoit ses raisons, pour affecter les mêmes doutes. Il fut donc résolu, par un Acte du 28 Juin (le lendemain de notre dé-

* Je ferai connoître successivement les témoignages d'estime que j'ai reçus des chefs et des officiers de la Vendée, lorsque, depuis l'affaire de Quiberon, tout étoit mis en œuvre pour les irriter contre moi. Ces témoignages ont été aussi multipliés que généraux. La veille, encore, du jour auquel le malheureux Charette tomba au pouvoir de l'ennemi, ce Général envisageant de sang froid l'impossibilité dans laquelle il étoit de se soustraire au sort qui l'attendoit; et, depuis long-temps, détrompé sur le compte de ceux qui, en leurrant son ambition d'espérances chimériques, l'avoient conduit à cet instant fatal, me dépécha un de ses confidens, pour me dire qu'il n'avoit plus d'espoir, mais qu'en mourant, il remettoit les intérêts de son pays entre mes mains, et me recommandoit ceux qu'il laissoit après lui. Ce fait sera prouvé à son lieu.

barquement), *que le Général Vicomte de Scepeaux, et M. de Béjarry, adjudant général de Charette, se rendroient, sans délai, à Paris, pour réclamer les indemnités promises aux Royalistes, et être plus à portée de veiller à ce qu'on remplît fidèlement certaines clauses contenues dans l'Acte de Pacification* *.

En tout ceci, Charette étoit le seul qui ne fût pas sincère; et cette insincérité n'avoit rien de coupable. Nommé, par des lettres, et par un brevet surpris à la religion de M. le Régent, commandant en chef de toutes les armées Royalistes; ébloui par le titre exagéré, sans doute, de *second fondateur de la Monarchie;* si l'ambition dirigeoit sa conduite, elle ne s'écartoit pas de la ligne du devoir. *Il croyoit à la descente;* mais il croyoit qu'elle se feroit chez lui; et en concourant, de son côté, à ce que l'expédition ne fût pas reçue en Bretagne, il ne faisoit que se conformer aux ordres qui lui étoient transmis au nom de son Souverain. Il n'ignoroit pas qu'aussi long-temps

* Rapport de l'Abbé Guillot, où il est ajouté que copie de cet Acte du 28 Juin, a été envoyée, par l'Abbé Bernier, au Conseil de Vannes.

que Scepeaux seroit au pouvoir du Comité de Salut Public à Paris (où, d'ailleurs, les Agens du Roi ne manqueroient pas de prétextes pour le retenir), ses officiers dont il étoit singulièrement aimé, ne se permettroient aucune démarche qui put compromettre sa liberté ou sa vie.

Charette, à ce moyen, s'assuroit de l'inaction d'un sixième des Insurgés de la Bretagne, et d'une partie considérable de ceux du Haut Anjou, sur qui l'autorité de Scepeaux s'étendoit.

Cependant, aussitôt que je fus instruit de l'arrestation de Cormatin, et de la dissolution du Comité Central, par la mort ou par la dispersion de ses membres, je me hâtai d'investir, provisoirement, le Conseil du Morbihan, des pouvoirs qu'avoit exercés ce Comité; je le chargeai d'expédier des couriers à toutes les divisions, et d'envoyer aux chefs de la Vendée un officier de confiance, pour les presser d'agir.

M. *du Bouays*, chef de la division de Ploermel, qui avoit précédemment été député pour leur porter un premier avis, fut chargé de ce second message *:

* M. *du Bouays* vit encore, ainsi que son frère, chef de division comme lui. Ces deux officiers qui ont fait toute la guerre

il partit le 28 de Juin, et arriva, le 2 ou le 3 de Juillet, chez M. de Scepeaux.

Celui-ci, dit à M. *du Bouays**, " qu'il étoit " à la veille de partir pour Paris;" mais que, " puisque la descente, à laquelle, ni lui, ni Stofflet, " ni Charette, ne croyoient, étoit heureusement " effectuée, il donnoit sa parole qu'il ne partiroit " pas, et qu'il alloit immédiatement expédier l'or- " dre à ses divisionnaires de faire leurs rassemble- " mens. D'après cette assurance positive, M. du " Bouays se remet en route, communique succes- " sivement la même nouvelle, et fait les mêmes " instances à Charette et à Stofflet."

Le lendemain (3 ou 4 de Juillet), M. de Bejarry, porteur de nouvelles instructions de la part de Charette, arrive au quartier de Scepeaux, et l'entraîne à Paris †.

Charette et Stofflet assurèrent M. du Bouays, qu'ils reprendroient les armes, aussitôt que MM. de Scepeaux et de Bejarry seroient en sûreté; il ‡

royaliste avec autant de zèle que de valeur, peuvent attester ces faits, qui, d'ailleurs, sont publics.

* Rapport de l'Abbé Guillot.

† Ibid.

‡ Ibid.

(Stofflet) me députa le Marquis de Vasselot pour me dire qu'il agiroit, en tout, d'intelligence avec moi; mais qu'il ne pouvoit pas mettre son armée sous les ordres de Charette*.

Celui-ci se flattoit, en outre, qu'il inspireroit à la Convention, par cette ruse, une fausse sécurité sur ses intentions ultérieures; et il s'applaudissoit du petit avantage de la faire contribuer aux frais de la reprise d'armes qu'il méditoit, pour le moment auquel l'expédition, repoussée des côtes de Bretagne, se présenteroit à celles du Poitou.

Les Agens de Paris, avoient servi leurs correspondans de Londres, avec cette activité que les hommes ineptes pour le bien savent mettre à faire le mal. Ils dépêchoient couriers sur couriers en Poitou, en Bretagne et en Anjou, pour défendre aux Royalistes, au nom du Roi, de se permettre le moindre mouvement, avant que l'expédition n'eût abordé le pays de Charette. Ils publioient que, si la flotte Angloise faisoit quelque tentative sur la Bretagne, ce ne seroit qu'une feinte, dans la vue d'y attirer les forces Conventionnelles, et de faciliter le succès de la véritable attaque.

* Je rendrai compte ailleurs de ce message de M. de Vasselot.

Ces faits sont tellement connus dans les pays qui ont été le théâtre de la guerre civile, que ce n'est guère que pour la satisfaction des lecteurs étrangers que j'en fournirai des preuves.

Cependant, la faction de Londres ne se reposoit pas tellement sur ses amis de Paris, qu'elle n'employât, de son côté, toutes les mesures qui étoient en son pouvoir. Ces misérables, non contens de tramer, presque sous les yeux du Gouvernement Britannique, cette conspiration contre ses desseins en faveur de leur Roi, avoient trouvé, comme je l'ai dit, le secret de se servir de ses propres moyens pour les faire échouer. L'invraisemblance d'un tel projet étoit leur sauve-garde contre les soupçons que leurs importunités auroient pu faire naître. Prenant toutes sortes de masques, même celui de l'intérêt pour ma personne, ou pour mes projets, et employant des hommes qui n'avoient, en apparence, aucunes relations avec eux; à l'aide de passeports obtenus sous tous autres prétextes que le seul véritable, ils dépêchoient en France des émissaires, chargés secrètement de leurs instructions verbales, ou écrites. D'autres fois, leurs envoyés étoient choisis parmi les officiers qui pas-

soient de Jersey en Bretagne, pour se joindre aux Royalistes; et on en a vu, même, s'introduire dans les bateaux de la correspondance, en dépit des précautions de ceux qui étoient préposés à ce service.

Tel a été un M. *de Villeneuve-Geslin*, avant la révolution, habitant des côtes du Nord, mari d'une fille de Louis XV, par Madame de *Montmelas*, et qui, en parlant des Princes François, ne les appeloit pas autrement que ses neveux. Ce gentilhomme, par sa conduite et par ses discours, s'étoit rendu suspect à mes commissaires à Jersey; ceux-ci en informèrent le Prince de Bouillon. Plusieurs fois, M. de Geslin lui demanda son passage en Bretagne, et fut aussi souvent refusé. Déjà il s'étoit jeté furtivement dans un bateau qui étoit sur le point de partir pour France: le Prince l'en avoit fait sortir; plus heureux à la seconde fois, il gagna la côte de St. Brieux, assez à temps pour remplir sa mission, qui, comme on le verra plus tard, ne se bornoit pas à la Bretagne; mais s'étendoit encore à la Vendée, et aux Agens de Paris.

J'ai dit, ailleurs, que M. *de Grandclosmeslé*, neveu du Grand Vicaire de confiance de l'Evêque de

St. Pol de Léon *, et M. Nantiat, dont la volumineuse correspondance a été extraite dans le volume précédent, s'étoient offerts au Gouvernement Anglois, *pour aller disposer les Chefs de la Vendée à seconder l'expédition projetée.* Ayant pris un autre chemin que celui où le malheureux la *Roberie* avoit trouvé la mort, ils arrivèrent l'un et l'autre à Nantes, ensemble ou séparément.

Le Chevalier de Jouette étoit alors auprès de Charette, à qui il venoit de faire part de l'avis apporté par M. d'Allègre.

Ces Messieurs, fidèles aux principes développés dans la correspondance de M. Nantiat, s'étant *adroitement servis des Anglois pour pouvoir s'en passer,* crurent, sans doute, qu'il étoit de leur devoir de *préserver* Charette *du vénin;* et ils administrèrent l'antidote à une telle dose qu'ils réussirent à rendre nuls tous les efforts de M. deJouette.

Pour répéter ici les argumens dont ils se servirent, afin d'indisposer Charette contre le Gouvernement Britannique et contre moi, et afin d'éveiller dans l'esprit de ce Chef, toutes les suggestions de l'ambition et de la méfiance, il me faudroit faire un

* On se rappelle que l'Evêque de St. Pol de Léon agissoit de concert avec M. Nantiat.

second extrait des nombreuses épîtres de M. de Nantiat*.

Si contre toute apparence ce fait important venoit à être nié; je déclare, premièrement, qu'il a été public dans les armées de la Vendée et dans toutes celles des autres pays de l'Ouest; et, secondement, qu'il existe encore un nombre considérable d'officiers de la Vendée pour qui rien n'est demeuré secret de ce qui se passa alors entre ces émissaires et Charette.

En 1796, j'avois envoyé le Général d'Allègre à Nantes, pour remédier, dans cette partie, au mal que la seconde pacification avoit fait à la cause du Roi. Sa mission étoit en partie fondée sur une lettre, dont je parlerai ailleurs, qui m'avoit été collectivement adressée par les Chefs de division de l'armée de Charette, pour me demander mes ordres. Ce Général n'existoit plus. M. d'Allègre en

* On apprendra dans la seconde partie de ce volume, quelle réception les bons amis de M. d'Avaray avoient preparés aux *entours* de M. le Comte d'Artois, à la Vendée.

Le Duc de Serrent étoit sans doute loin de soupçonner ces odieuses intrigues lorsqu'il écrivoit à M. Nantiat, *du* 24 *au* 25 *Mai* précédent:

" Assuré de la pureté de vos principes, plein d'estime pour
" votre personne, Monseigneur ne craint point de vous laisser
" la plus grande latitude, *dans l'exécution de votre mission*,
" parce qu'il sait parfaitement *qu'il y a tout à en espérer, et rien à*
" *en craindre*."—(Extrait des lettres imprimées à la suite des Observations publiees par M. de Nantiat à Londres, de l'imprimerie de Cox, Fils et Baylis, sans date.)

vit plusieurs qui lui confirmèrent, en présence de témoins, ce que je viens de rapporter, et qui étoit déjà connu de moi, ainsi que des Généraux d'Autichamp, de Scepeaux, de Chatillon, et mille autres qui sont encore vivans.

Le Général d'Allegre est en Angleterre; il demeure à Londres, No. 20, Lower Eaton Street, Pimlico.

On a vu plus haut que Charette avoit déjà *été travaillé* dans le même sens par les agens de Paris. Il en étoit de même de Cormatin; mais son arrestation ayant dérangé les premières mesures de ces Messieurs; ils se hâtèrent de leur en substituer d'autres.

Le Marquis de Talhouet de Bonamour employé par cet officier auprès d'eux *, accourut de Paris, peu de jours après la descente, et apporta, de leur part, à toutes les divisions de mon armée, *l'ordre formel, au nom du Roi, de ne pas reprendre les armes dans cette circonstance.*

L'original de cet ordre dont quelques copies certifiées furent adressées à différens chefs de division, étoit encore, à la fin de 1796, entre les mains des

* Voyez Vol. IV, page 252.

trois gentilshommes que j'ai dit, ailleurs, avoit été, à cette époque, les correspondans de l'agence de Paris, en Bretagne et, plus tard, les principaux membres de la commission intermédiaire. J'ai dit aussi, que cette commission à reçu la sanction de Son Altesse Royale, MONSIEUR, et celle du Roi.

A ce témoignage auguste, que j'ai le droit d'invoquer, quant à la respectabilité des personnes que je cite, sans les nommer, il ne me reste qu'à ajouter la preuve de la déclaration qu'elles m'ont faite, en présence de témoins.

Cette preuve consiste dans les attestations qui suivent, de l'Abbé *Guillot*, et de M. de *Chalus*. L'un et l'autre ont l'honneur d'être personnellement connus de Son Altesse Royale MONSIEUR, frère du Roi, et de M. Windham.

Attestation de l'Abbé Guillot.

" No. 6.

" Je certifie, en outre, que, dans la nuit du 30 " au 31 Décembre, MM. le Marquis de * * * †, " de * * *, et de * * *, membres de la commis-

† Les trois noms sont en toutes lettres, dans l'une et dans l'autre déclaration.

" sion intermédiaire de la province de Bretagne,
" ont décaré, en ma présence, que, peu de jours
" après la descente effectuée près Quiberon, le
" 27 Juin, 1795, *Talhouet de Bonamour*, ac-
" crédité secrètement, par M. de Cormatin, près
" les agens du Roi à Paris, notifia, au nom des
" dits agens, *l'ordre formel de n'y point reprendre*
" *les armes dans cette circonstance.*

" Londres, ce jour, 25 Mars, 1798.

(Signé) " L'Abbé Guillot*."

Attestation de M. de Chalus.

(Sur la même Feuille).

" Je certifie le contenu au No. 6, ci-dessus, vé-
" ritable, pour avoir entendu moi-même la déclara-
" tion y contenue, de MM. le Marquis de * * *,

* L'Abbé Guillot et M. de Chalus vivent encore. Le premier est en Bretagne, et le second à *Windham* dans la province du Haut Canada. M. de Chalus a servi dans l'armée de l'arrondissement de *Rennes* et *Fougeres*, depuis le mois de Juillet, 1795, jusqu'au commencement de 1798. A l'époque de sa retraite, il étoit Major Général, et venoit d'ètre fait Maréchal de camp, par Son Altesse Royale Monsieur, frère du Roi.

L'Abbé Guillot a été successivement membre du Conseil du Morbihan, et du Conseil Général, depuis le commencement de la guerre jusqu'à ma retraite des affaires.

" de * * *, et de * * *, en présence de M. le
" Comte Joseph de Puisaye.

" A Londres, ce 25 Mai, mil sept cent quatre-
" vingt dix-huit.

(Signé) " De Chalus."

Tout stupides que se soient montrés Brottier et ses associés, tant du dedans que du dehors, ils ne l'étoient pas assez pour compter sur une obéissance implicite à leurs ordres, de la part d'hommes auxquels ils étoient étrangers, et qui ne reconnoissoient, généralement, pour Représentans du Roi, que ceux qui les guidoient aux combats pour la cause. Ils remédièrent à cela, par le moyen perfide qu'ils ont si souvent employé, je veux dire, la contrefaction de mon écriture. C'étoit du moins un hommage que le mensonge rendoit à la vérité.

Ils firent distribuer des billets, au bas desquels ma signature étoit imitée, portant défense de faire aucuns rassemblemens, et ordre positif de disperser ceux qui pourroient être faits, et de faire rentrer, sans délai, ceux qui seroient en marche. Ces écrits, apportés par des Royalistes de bonne foi, dont la figure étoit connue dans les pays qu'ils

parcoururent, étoient datés de mon quartier général, sur la côte du Morbihan.

Ce fait est si public, que je n'ai à en donner des preuves que pour mes lecteurs Anglois. Or, ils peuvent en recevoir une authentique de M. le Chandellier de Pierreville, l'un des chefs de division de l'arrondissement du Bas Maine*; qui demeure à Londres, *No.* 21, *Lower Eaton Street, Pimlico*†.

Cet officier, sur l'avis de notre débarquement, qui fut envoyé par le Conseil du Morbihan à toute les divisions de l'armée, s'étoit mis en route, à la tête de son rassemblement, lorsqu'il reçut un ordre semblable. Il s'y conforma, et rentra dans son pays.

Le témoignage de M. de Pierreville sera d'autant plus à propos que, dans une circonstance postérieure, les agens de Paris étoient parvenus à en faire mon ennemi par une fourberie semblable.

Sur la fin de 1796, à l'époque à laquelle ces misérables formèrent, comme je le prouverai, le

* Et depuis commandant de l'arrondissement du Perche.

† M. de Pierreville demeure aujourd'hui No. 11, Grosvenor Street, Pimlico (1 Août, 1807.)

dessein de me faire périr*, un des moyens qu'ils mirent en œuvre, fut de chercher à exciter contre moi des vengeances et des ressentimens particuliers. Pour cela, ils adressèrent à différentes personnes des ordres prétendus avoir été interceptés, et supposés être de mon écriture, par lesquels j'enjoignois de mettre à mort ceux à qui ces écrits étoient confidentiellement remis.

M. le Chandellier de Pierreville est du nombre de ces personnes; et ce n'a été que depuis mon retour du Canada, qu'ayant jeté, par hasard, les yeux sur une lettre de mon écriture, le chagrin qu'il avoit nourri, durant six ans, contre moi, s'est changé en amitié et en estime†.

On ne croiroit pas à une telle complication d'horreurs, sans des preuves aussi positives. Ma tâche n'est pas finie; et il m'en reste à rapporter, de plus invraisemblables encore.

Dans le même temps, le Chevalier de *Busnel*,

* Il est plus exact de dire, que ce dessein venoit du dehors, et qu'ils n'en auroient été que les exécuteurs; puisqu'ils ne faisoient *rien que par ordre*. Voyez le Vol. IV, p. 72.

† Madame de Pierreville, qui est ma parente, m'a avoué qu'elle n'en avoit partagé que plus vivement le ressentiment de son mari.

qui étoit parvenu à s'échapper de Rennes, venoit de se mettre à la tête d'un rassemblement d'environ quinze cents hommes. Persuadé qu'il n'y auroit rien à faire en Bretagne, il se décida à les conduire à la Vendée. Peu connu des insurgés, qui étoient très-méfians, après avoir erré quelque temps dans l'Anjou, il fut abandonné par le plus grand nombre, sans avoir pu effectuer son dessein. Mais celui des agens n'en fut pas moins rempli; cette manœuvre livrant aux cantonnemens républicains, qui étoient dispersés à l'Ouest de Rennes, des passages qui auroient pu être facilement défendus.

Néanmoins quelques succès qu'eût obtenus cette combinaison de ruses perfides, il est indubitable que si nous nous fussions portés en avant, l'erreur qui a tenu les Bretons dans l'inaction, auroit cessé à mon approche; et, en moins de quatre ou cinq jours, tout pouvoit être réparé.

FIN DU LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE VINGT-TROISIÈME.

Le 26 de Juin, au soir, le Chevalier Warren ordonna toutes les dispositions nécessaires pour nous mettre à terre le lendemain. On s'aperçut alors que, par une de ces inadvertences qui sont malheureusement trop communes dans l'exécution des ordres de détail, le nombre des bateaux plats étoit tout au plus suffisant pour contenir la moitié de notre petite armée. On auroit pu y suppléer en se servant des chaloupes des vaisseaux de l'escorte, et de ceux de transport; mais la manie de la méthode prévalut, et comme je savois que l'état des choses étoit tel que cent hommes seule-

ment auroient pris possession de la côte, avec autant de facilité que dix mille, je ne m'opposai point à la détermination qui fut prise de débarquer les troupes en deux divisions successives *. Le brave Commodore voulut m'accompagner avec la première; et, le 27 de Juin, à la pointe du jour, nous nous embarquâmes dans sa chaloupe.

Cette même division étoit composée du régiment *Loyal Emigrant*, commandé par le Major d'Haize, en l'absence du Comte de la Châtre, et du régiment *Royal Louis*, aux ordres de M. d'Hervilly, son colonel.

Le régiment *Loyal Emigrant*, ou plutôt le reste de ce corps, qui avoit été tant de fois renouvelé depuis le commencement de la guerre, étoit réduit à moins de quatre cents hommes; et comme, depuis leur départ de Hollande, ils n'avoient pas quitté la mer, et que plusieurs étoient encore souffrans de leurs blessures, il y en eut près de cent cinquante qui furent hors d'état de servir pendant les premiers jours.

* Il n'est pas douteux que ce partage de nos forces n'eût ruiné l'expédition, si l'ennemi avoit eu seulement deux mille hommes à nous opposer sur le rivage; mais j'étois assuré de l'effet des précautions que j'avois prises pour lui donner de l'occupation ailleurs.

A ce corps étoit attachée une compagnie de cent officiers vétérans de tous les grades, faisant le métier, et ne recevant que la paye, de simples soldats.

L'aspect de ces nobles vieillards, plus distingués encore par leur dévouement que par leur naissance, et plus décorés par leurs cicatrices que par la croix de St. Louis, qu'ils portoient suspendue à un ruban de laine (faute de moyens d'en payer un de soie), me frappa d'attendrissement et de respect.

La mer étoit calme ; à la brume qui nous avoit enveloppés pendant plusieurs jours, avoit succédé un temps superbe. Tout sembloit s'être réuni pour nous favoriser, et pour nous accueillir sur notre terre natale.

Nous nous avançâmes en bon ordre ; et le nombre de nos bateaux, presque doublé par les chaloupes des vaisseaux Anglois dont les officiers se faisoient une partie de plaisir de nous accompagner, donnoit à cette petite armée l'apparence d'une force imposante *.

* " Quiberon reçoit le dépôt fatal de dix mille émigrés."— Vie de Lazare Hoche, page 249.

" Il a dû débarquer dans les journées du 8 et 9 courant " (26 et 27 Juin) de huit à dix mille émigrés, dans la petite

La garnison de Carnac, forte d'environ deux cents hommes, parut sur le rivage; et fit mine, un moment, de vouloir nous opposer quelque résistance; mais bientôt intimidée par l'approche de six chaloupes canonnières, elle se retira derrière une éminence que forme le terrein, à une petite portée de fusil de la mer. Dans cette position, qui ne nous permettoit que de voir la pointe des baïonnettes, elle auroit pu fort incommoder les troupes qui auroient eu à se former sous son feu en débarquant.

Bientôt nous entendîmes sur la gauche, en avant de nous, une fusillade irrégulière. Je savois par

" Baie de Carnac."—Lettre de Hoche au Représentant Guesno, 13 Messidor (1er Juillet).

Il n'avoit pas débarqué un homme, le 26; et nous étions à peine trois mille, le 27. Cette ignorance du Général Républicain, en même temps qu'elle prouve avec quelle fidélité le secret avoit été gardé, démontre clairement quel étoit non-seulement l'esprit du pays, mais encore celui de la plupart des agens, tant civils que militaires, de la Convention.

Hoche ajoute, " qu'une frégate embossée éteignit le feu de " la seule batterie capable d'empêcher momentanément la " descente." Hoche étoit aussi mal instruit à cet égard qu'à tous les autres. Il n'y a point eu de frégate embossée; la batterie n'a pas fait feu sur nous; et les canonniers qui devoient la servir désertèrent aux Royalistes.

expérience, que tel étoit le feu des Chouans, lorsqu'ils étoient à la poursuite de l'ennemi. Je le dis à Sir John Warren. Je ne me trompois pas; c'étoit d'Allegre, à la tête de l'élite de sa division; il avoit appris, la veille, que les garnisons de l'Andevan et d'Auray devoient marcher sur Carnac; il les avoit surprises à six heures du matin, au moment de leur jonction, et après leur avoir tué quelques hommes et fait vingt prisonniers, il poussoit les fuyards devant lui.

Depuis le commencement de la guerre, c'étoit la première fois que les insurgés avoient des cartouches à discrétion; et ils ne les épargnoient pas.

Cette même nuit, d'après les ordres que j'avois fait passer aux Royalistes, toutes les divisions de l'arrondissement du Morbihan avoient bivouacqué sur les routes par où les cantonnemens républicains pouvoient se rendre à la côte; il se livra plusieurs petits combats, dans lesquels les Royalistes eurent partout l'avantage.

Le Chevalier de Tinteniac, à la tête des divisions de Georges et de Mercier, s'étoit emparé de tous les passages entre Vannes et la côte; il avoit placé des corps d'observation partout où il étoit néces-

saire; et nous les vîmes débusquer l'ennemi du seul poste qu'il occupoit encore, sur un monticule qui domine la Plage, à environ une lieue de la mer. Ce monticule est appelé le *Mont St. Michel;* à défaut de pavillon blanc, Tinteniac substitua sa chemise au pavillon républicain.

Les troupes conventionnelles se trouvant entre deux feux, et nous ayant en front, n'eurent plus qu'à chercher leur salut dans la fuite. Poursuivies par les Chouans qui en tuèrent douze ou quinze, et firent autant de prisonniers, elles se refugièrent à Landevan.

Nous débarquâmes dans la Baie de Carnac, sans avoir brûlé une amorce; le Chevalier Warren renvoya aussitôt les bateaux plats pour chercher la seconde division; elle débarqua comme elle l'eût fait, en pleine paix sur un rivage ami; et l'engagement que j'avois pris avec les Princes François et avec le Gouvernement Britannique fut rempli à lettre.

Je n'essayerai point de décrire la scène dont nous fumes acteurs et témoins. Quelques efforts qu'ait fait la malveillance, pour détruire la vérité, il n'est pas un des François qui ont survécu, il n'est pas un officier, pas un matelot de l'escadre Anglois

dont je ne puisse invoquer le témoignage; car il est impossible qu'il en soit un qui n'ait pas conservé quelques traces de l'impression que tous en ont reçue. J'ai vu couler des larmes d'yeux peu accoutumés à en verser; l'enthousiasme parmi les habitans et parmi les troupes fut porté au plus haut degré; et je ne risque rien de dire que, si l'armée de Hoche eût été rangée en bataille, à une demie-lieue de nous, la prétendue république n'auroit pas survécu à cette journée. Les bons Morbihanois accourus de toutes parts, conduisoient leurs bestiaux et leurs voitures chargées de provisions dont ils venoient faire hommage à ceux qu'ils appeloient leur libérateurs; ils rejetoient avec indignation l'argent qui leur étoit offert en échange; vieillards, femmes, et enfans, jusqu'aux genoux dans le sable, s'atteloient aux canons; les hommes à la nage, entouroient les bateaux, pour en retirer les caisses d'armes, d'habits, et de munitions; ils se disputoient à qui porteroit les plus pesans fardeaux; nos soldats confondus avec le peuple, s'électrisoient de son ivresse; et cette plage immense retentissoit des cris incessamment répétés de *Vive notre religion! Vive notre Roi!*

Le respectable Comte de Soulanges vint, à la tête de son Etat-Major, me féliciter de ce premier succès. Hélas ! il ne se doutoit pas plus que moi que ces cris d'allégresse se changeroient bientôt en cris de mort ; et que lui-même, ainsi que la plupart des officiers précieux dont il étoit le chef, après avoir donné l'exemple de la subordination, de la discipline, et de la plus haute valeur, ne tarderoient pas à trouver, sur cette terre amie, des tombeaux qu'avoit déjà creusés la plus infernale intrigue.

D'Hervilly se montra loin de partager l'enthousiasme général.

J'attribuai cette froideur à l'esprit de méthode dont il ne se départoit pas. Car il avoit le cœur sensible et l'âme susceptible des plus vives émotions ; il falloit qu'il se fît violence pour être froid.

Aussi me prouva-t-il, plusieurs fois dans cette journée, que c'est une grande erreur de s'obstiner à n'être qu'une machine, quand on peut être un homme ; et que ceux qui ne sont, ou qui ne veulent être, que ce que, par un abus stupide des idées et des mots, quelques imbécilles de nos jours sont convenus d'appeler *militaire*, n'ont ou

ne veulent avoir que la dernière des qualités nécessaires à un chef de parti *.

Le Baron d'Haize, commandant du régiment *Loyal Emigrant*, qui faisoit notre avant-garde, avoit, comme il est d'usage, jeté en avant une compagnie de tirailleurs, pour éclairer le terrein. Cet officier auroit fait preuve d'ignorance, et mérité d'être puni, s'il avoit négligé cette précaution : mais d'Hervilly ne lui en avoit pas donné l'ordre ; il courut sur le Major, lui ordonna de rappeler ses éclaireurs, le menaça des arrêts, et le réprimanda avec une sévérité qui laissa une impression fâcheuse sur l'esprit des volontaires et des officiers de ce corps.

Cette boutade fut suivie d'une autre qui auroit

* Un homme, quel que soit son génie, qui n'auroit pas l'esprit méthodique seroit un fou; et celui qui n'a d'autre talent que la méthode, et qui croit que la méthode est tout, est un homme essentiellement médiocre. Mais comme dans les talens qui tiennent au génie et à l'esprit, la partie méchanique est la seule à la portée de la médiocrité; lorsque l'excès de l'ambition se trouve réuni à cette médiocrité, elle fait du méchanique qu'elle peut seul atteindre, le principal d'un talent dont il n'est que la partie secondaire.

Voilà pourquoi avant la Révolution, nous avions tant de *faiseurs*, détestés des armées, et si peu de militaires ; et voilà l'une des causes de la perte de l'armée Françoise, en 1789.

eu des suites plus funestes si les esprits eussent été moins bien disposés qu'ils ne l'étoient.

A mesure que les caisses de fusils étoient apportées des vaisseaux, j'avois ordonné qu'on les distribuât aux royalistes qui étoient sans armes, ou qui en avoient de mauvaises. On se figure aisément avec quel empressement les bons paysans accoururent à cette distribution. Ils se pressoient autour des officiers qui y étoient préposés; et c'étoit à qui seroit servi le premier. Parmi les caisses d'armes qui leur étoient destinées, il s'en trouva une qui appartenoit au régiment d'Hervilly; on l'ouvrit sans y faire attention, et déjà quelques fusils de cette caisse étoient dans la main des Chouans, lorsqu'un sergent de Royal Louis s'aperçut de la méprise; il se servit pour y remédier de formes d'autorité jusqu'alors inconnues à des hommes dont l'obéissance volontaire n'étoit fondée que sur la confiance. Les royalistes qui étoient nantis des fusils n'entendoient pas un mot de François; le sergent étoit aussi étranger à leur langage qu'ils l'étoient au sien; les premiers croyoient qu'on vouloit les désarmer, et disoient qu'ils ne se soumettroient pas à cet affront; le

second prenoit les articulations gutturales du Bas Breton pour de grosses injures; une rixe alloit s'ensuivre, lorsque M. d'Hervilly, au lieu d'en rire et de concilier les esprits à l'aide d'un interprète, s'irrita lui-même, et ordonna de battre la générale, *pour faire rembarquer les troupes.*

J'étois à deux cents pas de là: j'accourus au bruit du tambour, et je rencontrai d'Hervilly, qui venoit au devant de moi. "Pourquoi," lui dis-je, "faites-vous battre la générale? Croyez-vous "que l'ennemi songe à nous troubler aujourd'hui? "Je vous réponds qu'il pense à toute autre chose." —"Ce n'est pas cela," me répondit-il; "ce sont "vos Chouans qui égorgent mes soldats, et je "veux me rembarquer. Je vous prie de deman- "der au Commodore que les bateaux soient tou- "jours à la côte."—Je lui répliquai que si les bateaux appartenoient au Roi de France, j'y ferois mettre le feu sur-le-champ, et que j'allois engager Sir John Warren à les faire replacer sur ses vaisseaux.

Cette conversation nous avoit conduits au lieu de la scène. Je n'y entendis que des éclats de rire. Un mot avoit tout expliqué; le sergent et

les Chouans s'embrassoient; les paysans s'étoient mêlés de nouveau parmi les soldats, et les cris de Vive le Roi! recommencèrent à se faire entendre d'une extrémité de la ligne à l'autre.

Il ne pouvoit pas se faire que ce mélange et cette joie ne produisissent quelque léger désordre; mais il est des désordres heureux; et celui-là l'étoit. Ce n'est point avec un peuple calme que l'on fait une révolution; et c'étoit une révolution que j'avois à faire. D'Hervilly n'en jugea pas ainsi; il me pria sérieusement et à voix haute, de faire cesser ces cris, m'alléguant qu'ils relâchoient la discipline. Dans l'excès de ma surprise, je ne trouvai d'autre réponse à cette extraordinaire invitation que d'élever mon chapeau au-dessus de ma tête, et de crier moi-même *Vive le Roi!* en m'adressant aux Chouans. D'Hervilly resta confondu; je ne l'étois pas moins. Je frémissois en songeant aux suites que pourroit avoir la moindre mésintelligence entre nous; il n'étoit pas de sacrifices que je ne fusse disposé à faire pour l'éviter. Je me décidai donc, avant de prendre le commandement que me donnoient mes instructions, à avoir avec lui une explication confidentielle; et je le quittai,

en lui donnant un rendez-vous à mon logement pour la nuit suivante.

Cependant les divisions de Lantivy, de d'Allegre, St. Régent, Georges, Mercier, &c. &c., conduites par le Comte de Boisberthelot et par le Chevalier de Tinteniac, défiloient sur la plage aux cris de *Vive le Roi!* On ne devoit pas s'attendre que des hommes qui, sans autres ressources que celles que j'avois pu leur procurer par le sacrifice du peu que je possédois, faisoient depuis deux ans un genre de guerre qui les soumettoit à toutes les privations, se fissent remarquer par des costumes élégans, et par une tenue d'esplanade. Les vêtemens déchirés, les souliers percés, &c. de plusieurs, en attestant leur dévouement et leur constance, étoient, sans doute, pour eux, des titres à la reconnoissance des émigrés, et au respect des âmes nobles. Mais tout le monde n'en porta pas ce jugement. J'entendis autour de moi quelques plaisanteries qui m'apprirent qu'il étoit parmi les nouveaux venus trop de personnes que la Révolution n'avoit pas corrigées, et qui étoient encore étrangères aux moyens de la combattre. Je feignis de n'avoir pas prêté l'oreille à ces scurrilités;

je présentai les chefs au brave Commodore; la distinction avec laquelle il les accueillit, me prouva que son âme étoit montée sur le ton sur lequel il étoit à désirer que toutes l'eussent été.

"Combien d'hommes nous amenez-vous," dis-je à d'Allegre—" Dix-huits cents," repondit-il, " tous jeunes, vigoureux; et pleins de zèle" C'étoit, pour la plupart des matelots. "Tant mieux," répliquai-je, " il faudra les faire habiller et armer " demain."—" J'espère que nous ne coucherons " pas ici demain."—" Demain, oui, mais après " demain, nous coucherons à Vannes*." Et, sur-le-champ, je donnai l'ordre, que l'on distribuât des armes et des habits aux divisions qui étoient arrivées les premières. Je préposai à cette distribution, le Duc de Levis et le Vicomte de Chambray, que je nommai Aides-Maréchaux Généraux des Logis; et pour ne plus revenir sur ces détails, je me

* Rapport de M. d'Allegre. J'aurois supprimé cette circonstance, comme je le fais à l'égard de mille autres qui ne sont pas d'un intérêt assez considérable pour être rapportées; mais je ne veux rien omettre de ce qui prouve la résolution que j'avois prise de marcher en avant sans délai. Le Général d'Allegre vit encore. Sir John Warren fut témoin de cette conversation, qui a dû être entendue de plus de cinq cents personnes. Voyez ci-après ma lettre du 28 à M. Windham.

bornerai à dire qu'en moins de trois jours, ils armèrent et équipèrent dix-sept mille hommes. Je prie qu'on se rappelle que je n'en avois promis que huit mille sur cette côte *.

D'Allegre et Tinteniac avoient amené les prisonniers qu'ils avoient faits le matin. M. d'Hervilly témoigna le désir de les incorporer dans son régiment; ces deux chefs y consentirent: d'Allegre ne s'en réserva qu'un qui étoit de sa province, et qui ne voulut pas le quitter.

On a publié que les Chouans avoient voulu fusiller ces prisonniers, et que ce fut à l'intervention de M. d'Hervilly qu'ils durent leur salut.

Cette calomnie, que l'on eut grand soin de faire circuler parmi les troupes †, se réfute d'elle-même;

* Voyez Vol. V, page 188.

† Si mes lecteurs sont indignés de connoître qu'un des principaux moyens employés par mes détracteurs a été de donner de la consistence aux calomnies dont il étoit très-naturel que les Jacobins assaillissent un parti qu'ils redoutoient; que penseront-ils en apprenant que cet acharnement à chercher à avilir ces hommes dévoués, éclatoit à l'instant qu'ils ouvroient l'entrée du royaume à leurs calomniateurs. Il est loin de ma pensée de donner à entendre que le nombre en fût considérable parmi les émigrés qui composoient les différens corps; mais il suffisoit qu'il y en eût dix pour tout perdre; et malheureusement il y en avoit d'avantage.

car les Chouans ne faisoient rien sans l'ordre de leurs chefs ; et on ne supposera pas que Tinteniac et d'Allegre, au pouvoir de qui il avoit été avant l'action de défendre à leurs soldats de faire des prisonniers, n'eussent reçu ces malheureux à quartier, que pour nous rendre les témoins et les complices de trente assassinats de sang froid.

Ces deux officiers, dont l'humanité étoit connue, n'ignoroient pas, d'ailleurs, que ce n'étoit que sur les prisonniers et les déserteurs qu'étoit fondé mon espoir de remplir promptement les cadres que j'avois organisés en Angleterre, et de former une armée de ligne.

Mais comme il s'étoit glissé parmi nous des agens et des correspondans secrets d'agens, dont la mission étoit d'avilir les Royalistes de Bretagne, afin de déprécier leur chef dans l'opinion publique et dans celle du Gouvernement Anglois, et que ces hommes étoient habiles à dénaturer les moindres circonstances pour atteindre leur but, il n'est pas inutile d'exposer ici celle qui a pu donner lieu à cette calomnie.

Une heure après que notre débarquement fut effectué, quelques paysans d'un village voisin

mamenèrent un vieillard avec quelques personnes de sa famille, les accusant d'avoir été, depuis le commencement de la Révolution, des dénonciateurs à gages, et d'avoir causé, par leurs délations, la mort d'un grand nombre de Royalistes. « Et « ce misérable," ajoutèrent-ils, « refuse encore « aujourd'hui de crier Vive le Roi!" Là-dessus, d'Hervilly, sans me donner le temps de leur répondre, se plaça entre eux et moi, et me dit, d'une voix très-animée, qu'il ne souffriroit pas qu'on fît le moindre mal à ce vieillard. Le motif auquel je crus pouvoir attribuer cette représentation, me choqua plus encore que le ton sur lequel elle m'étoit faite. « Ceci est mon affaire," répondis-je, « mais vous avez du moins ici la preuve que les « Royalistes, que l'on voudroit représenter comme « des brigands, savent demander justice, et ne « se la font pas." Et m'adressant aux paysans— « Vous n'aurez plus cette famille parmi vous." Alors je dis au vieillard: « Pourquoi refuses-« tu de crier Vive le Roi?" Il ne se le fit pas dire deux fois; le cri de Vive le Roi étoit un cri de grâce. Sir John Warren, à ma prière, reçut cette malheureuse famille à son bord, pour la

faire passer en Angleterre. Et voilà comme les hommes dont les amis et les parens étoient depuis trois ans égorgés sous leurs yeux, se vengeoient de leurs délateurs et de leurs bourreaux.

L'ingénieur chargé par M. d'Hervilly de marquer la position que nous devions occuper la nuit suivante, établit, je ne dirai pas mon quartier général, mais mon logement, dans un petit hameau, nommé la Genèse, à quelques toises de la mer, à près de trois quarts de lieue des troupes.

Le quartier de M. d'Hervilly, qui n'auroit pas dû en avoir d'autre que le mien, fut placé au bourg de Carnac, au milieu de son régiment. Les corps d'Hector et de Dudresnay occupèrent à la droite et à la gauche deux villages voisins; *Loyal Emigrant*, en avant de Carnac, et le bataillon d'artillerie en arrière. Quatre mille Chouans des meilleurs du pays furent cantonnés en avant sur les flancs.

Cet arrangement qu'on a appelé une bonne position *, n'étoit une position que sur le papier. Mais l'ennemi étoit trop loin de nous, trop foible, et surtout trop stupéfié, pour que je jugeasse nécessaire

* *The Political State of Europe for* 1795, page 7.

d'insister sur l'avis que j'avois donné, d'abord, de faire bivouacquer les troupes; jusqu'à ce que nous fussions maîtres de la moitié de la province.

Les quarante gentilshommes qui m'avoient suivi comme volontaires, étant venus me demander mes ordres, je les engageai à se nommer un chef entr'eux. Leur choix tomba unanimement sur le Comte de Vauban, a qui je donnai, en conséquence, le rang de Maréchal de Camp, et le commandement d'un des trois corps de Royalistes qui firent de ce moment l'avant-garde de l'armée.

Le commandement des deux autres corps fut donné au Comte de Boisberthelot, et au Chevalier de Tinteniac, que j'avois faits aussi Maréchaux de Camp.

J'ordonnai à M. de Vauban de prendre note des grades et de l'ancienneté de service des gentilshommes qui venoient de le nommer leur chef, pour leur distribuer, concurremment avec les officiers royalistes*, des emplois dans les trois corps que je le chargeai d'organiser, ce qu'il fit le lendemain.

* Ceci répond à la calomnie qui a représenté les officiers royalistes comme jaloux des émigrés. Car, en cette circonstance, il ne s'en montra pas un, qui ne fût disposé à céder sa

Parmi ces gentilshommes étoit le Comte de Botherel, qui, comme on l'a vu ailleurs, étoit destiné à d'autres fonctions.

Il s'associa M. du Boettier, conseiller au parlement de Bretagne, homme médiocre sous tous les rapports, mais dont il me recommanda la probité, et qui, d'ailleurs, étoit le seul magistrat de cette province qui nous eût suivi.

Je leur expédiai des pouvoirs au nom du Roi, pour rétablir l'adminstration de la Bretagne, sur l'ancien pied, dans tous les évêchés, à mesure que l'armée en prendroit possession; et M. de Botherel fut autorisé à reprendre les fonctions de Procureur Général Syndic.

Cette mesure fit un plaisir infini aux gentilshommes Bretons, et ne causa pas moins de satisfaction aux insurgés de tous les ordres.

M. l'Evêque de Dol avoit débarqué à la suite de la seconde division. Je l'engagai à retourner à son vaisseau jusqu'à ce que notre position fût un peu plus

place à ceux qu'il supposoit plus capables que lui; avec les insurgés, il suffisoit d'être instruit pour être recherché, et d'être brave pour être suivi. Mais ils étoient bons juges dans l'occasion; et les occasions ne manquoient pas.

assurée; et ce ne fut pas sans faire violence à son zèle, que j'obtins de lui qu'il coucheroit à bord, jusqu'à nouvel ordre; mais il y mit la condition expresse qu'il passeroit tout le jour à terre, et qu'il ne se sépareroit plus de l'armée aussitôt qu'elle marcheroit en avant. Il laissa avec nous la plupart de ses ecclésiastiques, sous la direction de l'Abbé Pericaud, son Vicaire Général.

Tous les prêtres des environs étoient accourus pour saluer le bon prélat; les habitans des campagnes qui n'avoient pas vu un évêque depuis quatre ans, se prosternoient pour recevoir sa bénédiction; le costume ecclésiastique si long-temps prohibé reparut dans les campagnes; les églises se rouvrirent dans la petite enceinte que protégeoit l'armée; le peuple en foule au pied des autels remercioit le ciel de lui avoir enfin envoyé des libérateurs, et lui offroit des vœux pour le succès de nos armes.

La nouvelle de notre arrivée, portée de bouche en bouche, ne tarda pas à répandre l'espérance et la joie dans l'intérieur des chaumières et chez nos partisans dans les villes. C'est lorsque l'homme espère, qu'il éprouve véritablement le sentiment de

ses forces et la volonté d'en faire usage pour atteindre un objet long-temps et ardemment désiré. Les forces de nos amis s'accrurent encore par l'exagération qu'ils se faisoient des nôtres, et ceux qui s'étoient montrés indécis jusqu'alors, n'attendoient plus que le moment auquel nous traverserions leur pays pour accourir se joindre à nous.

Si l'apparition d'un secours étranger sur la côte de Bretagne avoit produit de tels effets sur ceux qui gémissoient depuis si long-temps sous la tyrannie de la Convention, il est inutile de m'attacher à prouver qu'elle en produisit d'entièrement opposés sur leurs persécuteurs. Il n'est pas un des journaux du temps, pas même une des compilations postérieures, qui ne se soient accordés à dire que notre débarquement frappa les républicains de terreur. L'historien de Hoche, qui certes ne peut pas être soupçonné de partialité pour nous, déclare que, *comme autrefois dans le premier Conseil Exécutif de la République, la nouvelle de l'entrée des Prussiens en France devenoit le signal du désespoir . . . . . de même l'annonce du débarquemens des Emigrés jette dans le Comité (de Salut Public) une morne terreur*, * * * †, *pâle*

* Carnot.

tremblant, demande à plusieurs reprises ce qu'il va devenir *.

« Tous les membres," poursuit-il, " sont égale-
" ment effrayés . . . . . Les uns craignent de les
" voir arriver (les Emigrés) au point où non-
" seulement le salut de la patrie, mais encore leur
" propre existence est compromise." . . . .
. . . .
" Les autres ont la douleur de voir réaliser, en ce
" moment, le complot qu'ils ont vainement dé-
" noncé, et se sentent cernés de tous côtés, ne
" pouvant plus douter de la connivence de *l'inté-
" rieur avec l'étranger* †."

L'effroi se manifesta plus généralement encore parmi ceux qui étoient les plus voisins du danger. Plusieurs des détachemens qui garnissoient les environs de la côte s'enfuirent avec précipitation vers Rennes. Les membres des corps administratifs d'Auray et de Vannes, craignant d'être massacrés

* Vie de Lazare Hoche, pages 251 et 252.

† L'alliance de l'Angleterre avec le parti du Roi de France (ce qu'on appelle ici *connivence de l'intérieur avec l'étranger*) étoit ce que les Jacobins redoutoient le plus; le plus grand service que l'ont pût rendre à Louis XVIII. étoit donc de lui avoir ménagé cette alliance.

par les habitans, cherchoient partout des refuges que le souvenir de leurs cruautés leur rendoit difficiles à trouver. Les tribunaux qui étoient chargés d'instruire le procès des détenus pour cause de royalisme, se hâtèrent de les mettre en liberté, dans l'espoir de trouver en eux des protecteurs. « C'est « là, » dit l'historien de Hoche, « qu'un tribunal, « infâme osoit rendre à la liberté des complices de « Cormatin, » &c.

« Un tribunal inique, » écrivoit Hoche lui-même*, « profitant de la terreur qu'a pu inspirer la des- « cente des Emigrés, vient de mettre en liberté les « complices, les aides de camp de Cormatin.» . . . .

. . . .

« Un curé de Montauban, et St. Gilles †, amis et « conspirateurs avec Cormatin, viennent d'être « acquittés par le tribunal ! »

Quelques jours plutôt ‡, il avoit écrit au Comité de Salut Public : « Ici un tribunal qui naguère « vouloit envoyer quatre-vingt-dix officiers aux « galères *pour avoir pillé des maisons apparte-*

* Aux Représentans du Peuple, 26 Messidor (13 Juillet).

† Le Chevalier de St. Gilles, gentilhomme Breton, l'un de mes aides de camp.

‡ 7 Messidor (24 Juin).

" *nantes à des Chouans, pris les armes à la main,"* ....*" acquitte nos déserteurs " pris et jugés, revêtus de l'uniforme Chouan.* Là " un juge de paix met en liberté un homme con- " vaincu d'avoir volé des cartouches dans les gi- " bernes de nos Volontaires."................

....

" Les soldats désertent, et deviennent pour cela " nos plus cruels ennemis."

Et, le 16 Thermidor (2 Août), au même Comité. " Nous avons vu relâcher successivement " nos déserteurs, revêtus de l'uniforme ennemi, et " se battant contre nous; l'aide de camp de Cor- " matin et de Puisaye."

Les chefs de la petite armée conventionnelle, voyant qu'ils ne pouvoient compter ni sur les Gardes Nationales, ni sur les autorités civiles, se hâtèrent de faire évacuer ceux des postes qui tenoient encore depuis la Villaine jusqu'à l'Orient; ils firent enclouer les canons; et l'ordre fut donné d'évacuer cette partie de la Basse Bretagne, et de se retirer sur Quimper*, et sur Rennes.

* On a vu, dans le cinquième volume, que M. de Nantiat étoit la lumière de la plupart des conseillers des Princes sur la politique de l'Angleterre.

Les appréhensions de cet écrivain, relativement à Brest,

Quatre de ces misérables qui, sous le nom de Représentans du Peuple, étoient depuis long-temps, les fléaux de la province, ne se croyant plus en sûreté dans les villes qui n'étoient pas régulièrement fortifiées, accoururent se renfermer à l'Orient; là ils prirent un Arrêté, qui ordonna l'incarcération des parens des émigrés, et des prêtres dans toute la Bretagne. Cet Arrêté ne parvint qu'en peu de lieux, et ne fut exécuté nulle part. Ces hommes ne se doutoient pas, que, si nous nous fussions portés rapidement au centre de la province, comme je l'avois fait promettre aux habitans de l'Orient, cette place étoit le plus mauvais refuge qu'ils au-

étoient partagées par les agens de Paris, qui ne proféroient pas un mot qui ne fût rapporté au Comité de Salut Public et à Hoche.

" Rassemblez," écrivoit celui-ci au Général Chabot, 9 Messidor, " la totalité de votre division à Quimper, afin de secourir " l'Orient, et de couvrir Brest, que vous défendrez jusqu'à la " mort."

Cette erreur pouvoit, certes, nous être très-utile si nous eussions agi avec promptitude ; car le reste de la province une fois soumis, la petite armée employée *à couvrir Brest*, se seroit soumise aussi, ou auroit été étouffée dans la foule ; et pour une fois du moins ces messieurs auroient servi la cause du Roi; mais ils avoient mis ordre à ce qu'elle ne pût même pas profiter de leurs sottises.

roient pu choisir pour éviter de tomber entre nos mains.

Quoique je ne fusse pas positivement instruit de toutes les circonstances que je viens de rapporter, je ne pouvois pas douter que tels ne fussent le résultat de la nature des choses et les effets des dispositions que j'avois faites. J'avoue que je regardois la conquête, ou pour parler plus juste, la délivrance de la Bretagne entière, en moins de quinze jours, comme une chose assurée.

Tout dépendoit d'agir avec cette promptitude et cette audace sans lesquelles j'avois déclaré aux Ministres Anglois, et répété si souvent à M. Windham, que nous ne pourrions nous promettre aucun succès. J'aurois voulu pouvoir me porter en avant dès le lendemain ; mais le temps que prenoient le débarquement des objets nécessaires à l'artillerie et au différens corps, ainsi que l'armement et l'équipement des Chouans, ne le permettant pas, je me bornai au dessein de mettre l'avant-garde en marche à la pointe du jour, et de la suivre à la tête des régimens à la solde de l'Angleterre, dès la nuit suivante.

Depuis l'instant du débarquement jusque bien

avant dans l'après-midi, je ne quittai pas la plage j'y eus de fréquentes conversations avec les Chefs Royalistes qui étoient venus nous joindre.

Ce fut d'eux que j'appris l'arrestation de Cormatin, la dispersion de mon Conseil Général, et une partie des détails de ce qui s'étoit passé en mon absence. Il n'y avoit pas un instant à perdre pour maintenir l'ensemble que menaçoit de rompre le défaut d'un point central de communication entre toutes mes divisions. J'écrivis sur-le-champ un ordre par lequel je donnai provisoirement au Conseil particulier du Morbihan, les pouvoirs dont j'avois précédemment investi le Conseil Général: j'enjoignis à ce Conseil qui étoit assemblé à la Grandville (à cinq lieues de la côte) d'expédier des couriers dans toutes les directions, aux chefs des différentes bandes royalistes. Je lui indiquai les mesures indispensables à prendre pour seconder nos opérations; et je fis partir cet ordre triple, par trois exprès, à qui j'ordonnai de prendre des chemins différens.

Arrivé à mon logement, je fus moins choqué du choix qui avoit été fait de cette misérable hutte, que de la distance à laquelle je me trouvois placé

du reste de l'armée. Je demandai quel étoit l'officier qui avoit fait les logemens; on me dit que c'étoit un jeune homme attaché à la brigade du génie. Le Baron de Gras, mon second aide de camp, ajouta que l'on affectoit de répandre parmi les troupes à la solde de l'Angleterre, qu'elles n'avoient rien de commun avec les Royalistes, et qu'elles ne devoient aucune obéissance aux officiers qui ne portoient pas l'uniforme Anglois. Mes aides de camp et les officiers d'état-major qui m'étoient attachés, portoient, ainsi que moi, celui des insurgés. D'autres me rapportèrent différens propos qu'ils avoient recueillis, tous tendans à prouver qu'il y avoit un dessein concerté d'avilir les Chouans, et de les traiter avec un défaut d'égards aussi impolitique qu'injuste, et que j'étois bien déterminé à réprimer *.

Quoique, d'après ce que j'avois recueilli moi-même, ces rapports ne me parussent malheureusement que trop vrais, le mécontentement qu'ils ne pouvoient pas manquer d'exciter me porta à fein-

* Plusieurs des officiers qui étoient avec moi vivent encore, tels que le Marquis de la Jaille, le Baron de Gras, le Comte de Contades, le Comte de Bellou, &c.

dre de ne pas y ajouter foi ; et je me réservai d'en parler le soir à M. d'Hervilly.

Cet officier auroit dû être placé à portée de communiquer avec moi, à toutes les heures du jour. La distance qui étoit entre son quartier et le mien, rendoit ces fréquentes communications impossibles. Je n'avois que deux domestiques, mon fidèle Laurent, et un palfrenier Anglois que M. Windham m'avoit donné. J'avois amené d'Angleterre seulement cinq chevaux ; deux étoient destinés à Tinteniac et à Boisberthelot. De près de deux cents que le Gouvernement nous avoit fournis, il en restoit à peine vingt-cinq en état de se tenir sur leurs jambes. Ceux-ci furent réservés pour le service de l'artillerie ; mes aides de camp et mes officiers d'état-major étoient à pied. Cet inconvénient, ainsi que le défaut d'un grand nombre d'objets nécessaires à une guerre régulière, ne laissoient pas que de rendre notre position désagréable à ceux qui ne s'étoient pas fait une juste idée du métier que nous faisions depuis deux ans.

La nécessité, qui est un bon maître, avoit donné aux insurgés l'habitude des privations ; elle nous avoit appris à suppléer à tout par de l'énergie et

par de la constance. Tout ce que je pouvois faire étoit d'encourager nos nouveaux compagnons par mon exemple ; bien assuré qu'après huit jours d'efforts sur eux-mêmes, ils se trouveroient au sein de la province, dans une abondance d'autant plus satisfaisante, qu'ils la devroient à leur dévouement et à leur valeur.

Je n'avois pas demandé au Gouvernement Anglois de nous pourvoir de toutes les choses qui rendent la position de l'officier et du soldat plus commode et plus douce ; c'étoit assez qu'il nous eût donné les moyens de les conquérir ; et certes il seroit injuste de ne pas dire que sa générosité avoit été fort au delà du strict nécessaire.

Malheureusement nous ne tardâmes pas à nous en convaincre, par la comparaison que nous fumes à portée de faire de notre position sous ce rapport avec celle des républicains, à qui le dénûment presqu'absolu de toutes choses, sembloit donner de nouvelles forces et un redoublement d'impétuosité et d'audace.

Mais il falloit pour les imiter en cela, s'être défait d'habitudes et d'idées, que trop de personnes avoient emportées en sortant de France, et qu'a-

près cinq années d'exil et de malheurs, elles y rapportoient, sans que la réflexion y eut fait le moindre changement.

En rentrant chez moi, je jetai les yeux sur une sentinelle qui me présentoit les armes; c'étoit un vieillard d'une figure distinguée; il étoit décoré de la croix de St. Louis. Je demandai ce que cela vouloit dire: on me répondit que ce gentilhomme étoit un soldat de la compagnie de vétérans attachée au régiment de la Châtre, et qu'on m'avoit donné cette compagnie pour ma garde.

" Vous n'êtes pas venu ici, Monsieur, pour y
" faire ce métier," dis-je à la sentinelle; " vous
" vous en êtes glorifié avec raison, partout ail-
" leurs; ici vous devez reprendre votre rang.
" Nous avons combattu pour vous rétablir dans
" vos droits, pour vous ouvrir l'entrée de votre
" patrie; vous y êtes: le Roi n'entend pas que
" sa fidèle Noblesse le serve en France autrement
" que dans le rang qui lui convient, et je ne souf-
" frirai pas que mes camarades et mes égaux mon-
" tent la garde à ma porte."

On a remarqué dans les corps d'Emigrés à la

solde des Puissances Etrangères, que parmi les officiers que le hazard ou la faveur avoient placés à la tête de leurs compatriotes, il n'étoit pas rare d'en trouver qui oublioient trop souvent que leurs subordonnés étoient leurs égaux et même leurs supérieurs ; aussi n'ai-je de ma vie éprouvé de jouissance plus douce que celle que me procura le changement que je vis s'opérer dans les traits de ce respectable vieillard. Je le fis relever par son officier, et je déclarai que le service de la garde se borneroit désormais à dîner avec moi, jusqu'à ce que j'eusse placé successivement tous ces messieurs dans les villes qui se soumettroient au Roi, chacun suivant son grade et son ancienneté de service.

Je me fis autant d'amis de ces nobles vétérans ; et le corps auquel ils étoient attachés m'a donné, en plus d'une occasion, la preuve qu'il n'avoit pas été insensible à cet acte de justice.

Mon dîner, comme le leur, étoit composé de rations de soldat ; car je n'en ai pas eu d'autre depuis le premier jour de l'expédition jusqu'à la fin ; cependant, on m'a accusé d'avoir déployé

dans cette campagne *une luxe Asiatique** ; il n'est donc pas inutile de dire que, dans la ferme espérance que je serois à Rennes huit jours au plus tard après la descente effectuée, mes aisances personnelles, et surtout ma table, furent les seuls objets dont je ne m'étois pas occupé. Ceux qui ont partagé mes dîners de viande et de poisson grillés (et Sir John Warren, ainsi que plusieurs officiers de la marine Angloise, m'ont fait souvent l'honneur d'être de ce nombre) peuvent répondre à cette mauvaise plaisanterie ; le fait est que je n'avois apporté avec moi rien de ce qui peut concerner la table, pas même un couvert, et nul autre n'a été chargé de la direction de ma cuisine

* Cette sottise a été répétée par l'auteur du *Political State of Europe*, d'après le libelle anonime intitulé *Lettre d'un Officier à bord de la Pomone*. L'un et l'autre ajoutent, qu'étant dans la presqu'île de Quiberon, j'ai fait culbuter tout un magasin, afin d'y trouver un filet pour fournir ma table de poisson. Ces messieurs ignoroient que la presqu'île n'est habitée que par des pêcheurs, de qui je pouvois avoir du poisson beaucoup plus facilement que par le travail de mes deux domestiques, qui étoient occupés à toute autre chose, et qui avoient huit ou dix officiers à servir outre moi. Je ne sais ce qui a donné lieu à cette bêtise, mais je la déclare une imposture stupide, comme presque toutes les assertions que contient ce libelle.

que mon fidèle Laurent, qui, tout intrépide soldat qu'il étoit, n'en étoit pas moins un fort mauvais cuisinier.

J'ai honte de m'arrêter à ces platitudes; mais elles ont été rendues publiques par l'impression; et je dois les rapporter, ne fût-ce que pour prouver à quel point le dépit impuissant rend les hommes petits et absurdes.

Après avoir dîné à la hâte, mon premier soin fut de rédiger, pour le Conseil du Morbihan, et pour les divisions de la Bretagne, du Maine, et de la Normandie, des instructions plus détaillées que celles que j'avois expédiées le matin. J'écrivis aussi aux Généraux Charette, Stofflet, et Scepaux, à qui je représentai, dans les termes les plus pressans, la nécessité d'agir, et de nous seconder sans délai. Si ces diversions eussent eu lieu, elles auroient donné assez à faire aux troupes qui étoient stationnées sur leurs territoires respectifs, pour les empêcher de se réunir et de se porter contre nous*.

*Ces instructions et ces lettres parvinrent au Conseil du Morbihan, dès la nuit suivante. Celles adressées à Charette, à Scepaux, et à Stofflet, furent reçues à leurs quartiers respectifs, le cinquième et le sixième jours; mais les agens du Roi eurent grand soin de retenir Scepaux à Paris; et toutes les précautions

Tandis que j'étois occupé de ce travail, je chargeai le Marquis de la Jaille de recueillir les différentes notes que j'avois prises, sur tout ce qui s'étoit passé depuis notre départ d'Angleterre; il en composa un récit que j'adressai officiellement à M. Windham. C'est de cette dépêche que sont extraits les principaux détails qu'on a lus jusqu'ici.

J'observerai seulement, que je me gardai bien de rien écrire officiellement, qui pût faire soupçonner la moindre mésintelligence entre d'Hervilly et moi; j'avois trop à cœur de maintenir les bonnes dispositions dans lesquelles j'avois laissé le Gouvernement Anglois à notre égard, pour ne pas éviter avec soin tout ce qui pourroit tendre à les refroidir; et je voulus attendre le résultat de ma conférence avec d'Hervilly, avant d'écrire confidentiellement à M. Windham.

M. d'Hervilly ne vit plus. Sans doute, la justice qu'il m'a rendue à l'article de la mort, sera pour les hommes bien intentionnés, une preuve de

(comme on l'a vu dans le livre précédent) avoient été prises, pour tenir la Vendée dans l'inaction, de manière qu'au lieu de la levée générale qui auroit anéanti l'armée républicaine, le Morbihan seul se mit en mouvement, et ne fut secondé par personne.

la vérité des assertions au soutien desquelles je ne puis plus invoquer son témoignage. Mais, comme il y a beaucoup de gens dont l'intérêt personnel est de se montrer plus difficiles, je dois déclarer, que toutes les lettres que j'ai écrites au Gouvernement Anglois, depuis le départ de l'expédition (Juin 1795), jusqu'à mon retour à Londres (Avril 1797), m'ont été généreusement remises, et que chacune de ces lettres est apostillée de la main du Ministre qui l'a reçue, ou de celle d'un de ses secrétaires.

Ces pièces ont donc acquis une authenticité que le démon de la malveillance ne peut pas affoiblir, et j'en ferai dorénavant un fréquent usage.

Enfin, M. d'Hervilly arriva: il avoit pourvu à l'ordre et à la sûreté du service, avec son activité ordinaire; car je lui dois la justice de dire que peu d'officiers étoient aussi actifs que lui. Ardent pour la discipline, infatigable pour les détails, et s'oubliant lui-même tant qu'il restoit quelque chose à faire, il en étoit à ce point de mérite militaire, qu'il n'y avoit, peut-être, pas en Europe un meilleur aide de camp que lui; et je ne doute pas que quelques années de pratique à la guerre où il n'eût pas manqué d'acquérir la connoissance des hommes et

l'art de soumettre la théorie à son génie, au lieu de se laisser maîtriser par elle, n'en eussent fait un bon général.

Après lui avoir reproché, avec tous les ménagemens possibles, les sujets de mécontentement qu'il m'avoit donnés le matin ; je lui fis part des propos qui m'avoient été rapportés, de ce que j'avois observé moi-même ; et je lui donnai, comme un indice de quelque vraisemblance de ces propos, le choix plus impolitique encore qu'indécent, qui avoit été fait du hameau de la Genèse pour mon quartier général.

Ce point me parut l'affecter plus vivement cependant sous le rapport de l'inconve nance, que sous celui des dispositions militaires.

" Je ne souffrirai pas," me dit-il, " que vous " passiez seulement une nuit ici. J'occupe une " fort bonne maison à Carnac ; elle est à vous de " droit. Je m'y ferai donner un autre logement, " et je punirai l'officier." . . .

" J'espère," lui répondis-je, en l'interrompant, " que pour huit jours au moins, vous et moi se- " rons plus mal logés qu'ici, et que nous passe- " rons une bonne partie des nuits à la belle étoile.

" A l'égard de l'officier, c'est un jeune homme;
" n'en parlons plus; la disposition générale n'est
" pas de lui: et quant au logement, celui-ci est
" un palais en comparaison de ceux auxquels j'ai
" été habitué pendant deux ans."

Ceci nous ayant amenés au ton de la confiance, je ne négligeai rien pour lui faire sentir combien il étoit nécessaire que cette confiance s'établît entre nous, de manière que rien ne pût l'altérer. Je me servis de tous les motifs qui me parurent les plus propres à agir vivement sur lui, l'intérêt public, son intérêt particulier, celui de sa gloire, les avantages brillans qu'offroit une circonstance unique qui mettoit entre nos mains le sort de notre Roi, et peut-être les destinées du monde, &c.
" Livrez-vous à moi," lui ajoutai-je, " comme je
" suis disposé à me livrer à vous; agissons de
" concert; je ne veux que la réussite, et je vous
" laisserai tout l'honneur. Je vous ferai valoir
" dans toutes mes dépêches aux Ministres An-
" glois et aux Princes François. Enfin, je ne
" vous dissimule pas, que si je n'obtiens de vous ce
" moyen de prévenir tous les malheurs qu'une
" marche contraire produiroit inévitablement, il

" m'en reste un autre que je serai forcé d'em-
" ployer, quoiqu'à regret. Il faut vous apprendre
" (et cela étoit exact) qu'avant de quitter l'Angle-
" terre, les Ministres m'ont donné le choix entre
" un autre officier * et vous ; ma parole vous étoit
" engagée, et je n'ai pas hésité. Mais on m'a pro-
" mis d'envoyer cet officier aussitôt que je le de-
" manderois ; mes dépêches pour Londres ne
" sont pas encore parties, car je n'ai pas voulu
" prendre ma dernière détermination à cet égard,
" avant d'avoir connu la vôtre."

Le caractère d'indécision que j'avois remarqué sur la figure de M. d'Hervilly, depuis que je lui parlois, se dissipa à ces derniers mots, et fit place à un air plus ouvert.

Il me remercia avec un ton de franchise qui n'étoit pas affecté ; et me promit d'agir en tout comme je le lui prescrirois.

" Nous marcherons donc demain en avant," lui dis-je.—" Oui," me répondit-il ; et sur-le-champ nous nous mîmes au travail pour faire nos dispositions.

* M. O'Connel, officier Irlandois, généralement estimé, et qui avoit servi long-temps en France.

Avant de venir me trouver, il s'étoit porté en avant du terrein occupé par l'armée, et avoit observé les positions les plus avantageuses pour arrêter les ennemis qui pouvoient venir de Vannes, Auray, l'Orient, et Hennebon. D'après les résultats de cette reconnoissance, il fut convenu, 1°. de faire marcher trois colonnes, de douze cents Chouans chacune, sous le commandement des Généraux Vauban, Tinteniac et Boisberthelot; 2°. que Tinteniac se porteroit à Landevan, entre Auray et Hennebon; Boisberthelot vers l'Omariaquer, entre Carnac et Auray, et que Vauban occuperoit Mendon; 3°. les colonnes de droite et de gauche devoient se replier sur Mendon, en cas qu'elles fussent attaquées par des forces supérieures; et le Général Vauban devoit être soutenu par quatre cents hommes des troupes à la solde de l'Angleterre, avec deux pièces de campagne.

Des postes intermédiaires devoient être placés entre Mendon et le camp de St. Clement *.

* Pour l'intelligence de ces dispositions, voyez le plan qui est au commencement de ce volume. Ce plan a été levé sur e terrein par un des officiers de la brigade du génie. Le nom

Notre aîle droite étoit protégée par le poste de St. Michel, qu'occupoient six cents Chouans, sous les ordres du Colonel Mercier (la Vendée), et douze cents hommes commandés par le Colonel Georges (Cadoudal), couvroient notre gauche au village de Plouarnel.

Les autres divisions royalistes qui n'étoient pas employées à ce service, reçurent l'ordre de retourner à leurs cantons respectifs, d'y être constamment sur pied, et de harceler l'ennemi sur tous les points, afin de prévenir la jonction des petits corps républicains qui étoient dispersés en cantonnemens sur la surface du Morbihan.

Je savois qu'avant que je n'eusse pris possession d'un port ou d'un point fortifié de la côte, je ne devois pas m'attendre à une continuation de secours abondans, et encore moins au prompt envoi des renforts qui m'avoient été promis, et qui devoient nous amener M. le Comte d'Artois.

Cette notion étoit le résultat de mes observations sur l'esprit public en Angleterre, et de mes

de cet officier, autant que je puis m'en souvenir, est le Chevalier d'Ivory, gentilhomme aussi recommandable par son zèle que par ses talens.

conversations avec M. Pitt et M. Windham. D'ailleurs, mes instructions écrites le portoient expressément. L'arrivée d'un petit-fils d'Henry IV, d'un frère de Louis XVI, à la tête des fidèles Royalistes, étoit une circonstance aussi désirable qu'elle devoit être décisive; et je n'avois rien de plus à cœur que de remplir l'engagement que j'avois pris avec M. le Comte d'Artois à cet égard.

Il étoit donc de la plus haute importance de débuter par une entreprise dont le succès donneroit de la popularité à notre expédition, et seconderoit du vœu unanime de la nation Angloise les bonnes dispositions dans lesquelles j'avois laissé les Ministres.

Il ne falloit pour cela que me rendre maître d'une place, où les secours dont j'avois besoin pussent être versés, sans courir le risque de tomber entre les mains de l'ennemi, et à portée de laquelle la flotte Angloise trouvât un excellent mouillage, et une rade qui équivalût à un port.

La presqu'île de Quiberon offroit tous ces avantages*, ses habitans étoient Royalistes; ils venoient

* La possession de l'Orient, où venoit de se retirer la flotte républicaine battue par Lord Bridport, auroit encore mieux

de me faire savoir que la garnison, forte au plus de sept cents hommes, n'avoit pas de vivres pour trois jours; je ne doutai pas qu'elle ne se rendît à la première sommation; et, comme les dispositions que nous venions de faire étoient propres à couvrir un coup de main sur cette place, il fut convenu que nous ferions marcher toutes nos opérations de front, et que tandis qu'une partie de l'armée pénétreroit dans l'intérieur, l'autre s'empareroit de la presqu'île.

Ces dispositions furent rédigées en forme d'ordres généraux, que je signai. D'Hervilly me quitta pour aller écrire les ordres de détail. Je le chargeai d'adresser à M. le Secrétaire d'Etat Dundas (Lord Melville) le compte détaillé de nos opérations jusqu'à ce jour; il me parut flatté de cette marque de confiance; et nous nous séparâmes fort contens l'un de l'autre.

mrepli mon objet. Mais je ne pouvois guères compter sur l'Orient, avant huit jours; je venois d'apprendre qu'il s'élevoit des difficultés pour Port Louis. Outre l'avantage de ne pas laisser la garnison de Quiberon sur nos derrières, j'étois sûr qu'une partie de cette garnison se joindroit à nous, dès qu'elle seroit prisonnière. Je n'avois pas de temps à perdre pour produire à Londres l'effet que je désirois; et je ne voulois pas que le départ de M. le Comte d'Artois fût retardé d'un moment.

Le lendemain (28 Juin) toutes les colonnes se mirent en mouvement pour occuper leur postes respectifs. Mais l'affluence des Royalistes qui accouroient de toutes les paroisses voisines, avoit été telle, qu'au lieu de douze cents hommes, dont devoient être composées chacune des trois divisions, celles de Tinteniac et de Boisberthelot furent portées à deux mille cinq cents hommes chacune; et M. de Vauban n'étoit pas rendu à Plumel que quatre mille paysans vinrent se réunir à lui.

Il employa le reste du jour à organiser cette troupe, et ne parvint que le lendemain à sa position de Mendon, où il passa la nuit au bivouac.

Plus le nombre des Chouans et des paysans Royalistes que la nouvelle de notre débarquement attiroit de toutes parts s'accroisoit, et plus le besoin d'officiers instruits se faisoit sentir. J'avois pourvu à cela par la formation des cadres dont j'ai parlé dans le volume précédent. Si ces corps fussent arrivés en même temps que moi, j'aurois organisé, en deux jours, l'armée de vingt mille hommes que je m'étois promise; mais il étoit décidé que tout me manqueroit*.

* Le lecteur ne tardera pas à connoître l'intrigue qui me priva

Dans les occasions pressantes, il faut tirer tout le parti possible des moyens auxquels on est borné.

Le régiment de la Châtre étoit en grande partie composé de gentilshommes volontaires, presque tous propres à faire d'excellens officiers. Il en étoit aussi quelques-uns dans les autres corps à la solde de l'Angleterre. Je me déterminai à les placer tous à la tête des compagnies royalistes nouvellement formées.

Cette opération ne pouvoit pas se faire, sans diminuer un peu la force de ces corps; et quoique je m'engageâsse à donner en échange de ces gentilshommes un nombre au moins égal de soldats aguerris, je ne sais quel motif d'intérêt particulier porta le commandant du régiment de du Dresnay, et M. d'Hervilly lui-même à se refuser à cet arrangement.

Je n'aurois pas éprouvé la même difficulté de la part du Comte de Soulanges; car il s'est toujours

de cette ressource si nécessaire. Mais cette intrigue ayant fait partie du plan général conçu et exécuté par les agens de Paris, de Vérone, et de Londres, pour faire manquer l'expédition, je dois en renvoyer le développement au moment où ce plan sera exposé en son entier.

prêté avec la meilleure grâce à ce que j'ai désiré de lui. Mais les volontaires attachés à son régiment étoient des officiers de la marine, et je les destinois à reprendre leur ancien service, après la reddition de l'Orient.

Le Major du régiment de la Châtre, homme brave et loyal, loin de se récrier, se chargea de choisir, parmi ses volontaires, ceux qui étoient les plus propres à ce service. Je me bornai d'abord à en prendre vingt-quatre, que j'envoyai à M. de Vauban; le nombre des officiers que j'ai pris ainsi dans ce régiment s'est successivement porté à quatre-vingt; et je profite de cette occasion pour dire que, depuis ce moment jusqu'à la fin de la guerre, qu'ils ont continué à faire avec nous après que S. A. R., MONSIEUR, fut retournée en Angleterre, ils ont soutenu avec gloire, et tous sans exception, la haute réputation de valeur que ce corps s'étoit si justement acquise.

Ce même jour, je reçus un courier du Conseil du Morbihan. J'appris par les lettres qu'il m'apporta, que ma détermination de marcher promptement en avant avoit frappé les Républicains de ter-

reur, et rempli d'espérance et de joie nos nombreux partisans, dont cette résolution secondoit le zèle.

Auray étoit évacué ; Boisberthelot en prit possession, et la garde nationale de cette ville, forte de quatre cents hommes, arriva à notre camp, sous les ordres d'un habitant respectable, nommé Glain. Cette garde étoit armée et organisée ; je l'accueillis comme elle devoit l'être ; j'ordonnai qu'elle portât à l'avenir le nom de régiment d'Auray, et je donnai à son Commandant le brevet de Colonel.

Le Conseil du Morbihan avoit fait toutes les dispositions qui étoient en son pouvoir pour prévenir la jonction des cantonnemens républicains ; tous les Chouans de cet arrondissement qui n'étoient pas venus nous joindre, avoient été répartis sur treize points différens. Chacun de ces petits détachemens avoit repoussé l'ennemi de dessus son territoire. Les chemins étoient coupés, les pont culbutés dans les rivières, et si les Royalistes de la Haute Province, ainsi que ceux du Maine, &c. n'eussent pas été tenus dans l'inaction par les perfides mesures que j'ai rapportées dans le livre

précédent, jamais il n'auroit été au pouvoir de Hoche de réunir trois mille hommes contre nous.

Après avoir répondu aux dépêches du Conseil du Morbihan, et expédié de nouveaux couriers, je m'enfermai pour écrire confidentiellement à M. Windham.

Notre position étoit telle, que le sort de l'expédition devoit être décidé avant qu'il fût possible de recevoir des réponses d'Angleterre; j'avois donc pris le seul parti qu'il y eût à prendre, en tâchant de me concilier la confiance de M. d'Hervilly, et en l'engageant à agir entièrement de concert avec moi, je ne pouvois pas douter que je n'y fusse parvenu; et quelles que fussent les bonnes dispositions et le mérite militaire de l'Officier Général qui l'auroit remplacé, il seroit arrivé trop tard en cas de revers pour y apporter remède; et en cas de succès, il eût été injuste de priver d'Hervilly de sa part du prix des avantages que nous aurions dû en partie à sa bonne conduite et à sa fidélité à remplir les engagemens qu'il avoit pris avec moi.

D'un autre côté, je ne pouvois pas, sans manquer à ce que je considérois comme mon devoir, ne pas représenter fortement au Ministre qui

m'honoroit de son amitié, l'indispensable nécessité que tout fût immédiatement placé sous le commandement d'un seul; j'étois bien assuré que cette disposition, une fois prise, sans équivoque, d'Hervilly s'y soumettroit avec cette exactitude passive, qu'il n'exigeoit sévèrement des autres, que parce qu'il étoit disposé à en donner le premier l'exemple. Il me parut facile de concilier tous ces intérêts; et j'écrivis à M. Windham la lettre dont voici l'extrait *:

Au Quartier Général de Carnac, 28 Juin, 1795.

" Monsieur,

" Recueillez le prix des services que vous nous " avez rendus; celui seul digne de votre belle âme: " soyez le premier à apprendre nos succès. Vous " avez su celui de votre armée navale; Sir John " Warren vous donnera les détails sur tout le " reste. Je joins ici une lettre écrite par le " Marquis de la Jaille.

* En même temps que cette lettre prouve la vérité de plusieurs faits que j'ai avancés, elle me dispense aussi d'exposer autrement qu'en la copiant, quelques détails dont je n'ai pas encore parlé.

. . . .

" Cette lettre contient un journal exact de tout
" ce que nous avons fait depuis notre départ
" d'Angleterre. Aujourd'hui, 28, un de mes
" corps avancés a pris possession de la ville d'Au-
" ray, *que je compte occuper demain, pour me*
" *porter de là à Vannes.*

" Nous avons eu plusieurs petits combats aux-
" quels les troupes à votre solde, *que je ménage-*
" *rai pour les grandes occasions,* n'ont pas eu de
" part; et nous avons été vainqueurs par tout.
" Les troupes *non soldées** ont formé treize at-
" taques aujourd'hui; j'apprends de toutes parts
" qu'elles ont réussi. On se réunit en foule à
" nous. Les troupes républicaines se rassemblent
" pour couvrir l'Orient, d'où leur flotte bloquée
" par la vôtre, ne pourra sortir de l'été. Dans cet
" état de choses, il me semble, Monsieur, que c'est
" sur nous que doivent se porter sérieusement vos
" vues pour cette campagne. *Mais si nous pou-*
" *vons tout avec votre aide, nous pourrions bien peu*
" *sans vous.* Il est indispensable que, surtout

* Nom qui fut donné aux Chouans pour les distinguer des troupes à la solde de l'Angleterre.

" dans ces premier temps, vous nous souteniez de
" tous vos moyens. Belle-Ile est bloquée et n'a
" de vivres que pour trois semaines, en se retran-
" chant beaucoup. Sir John Warren vous aura
" fait passer la sommation faite au Commandant,
" la réponse de celui-ci, les détails de l'entrevue
" avec l'officier parlementaire. Mais ce blocus
" sera nécessairement forcé, si la petite escadre
" aux ordres de Sir John Warren, de laquelle il
" est obligé de détacher deux frégates pour la
" Vendée*, n'est pas couverte par l'armée de
" l'Amiral Cornwallis. Néanmoins cet Amiral
" devant étendre ses croisières, pour intercepter
" les convois qu'attend l'ennemi, il peut n'être pas

* J'ai parlé ailleurs par anticipation de ces deux frégates, qui portoient au Général Charette, des armes, des munitions, de l'argent, et des secours de tout genre. Mais ce Général étoit en paix avec les Républicains; et il avoit reçu, comme on l'a vu ailleurs, l'ordre au nom du Roi de France, de ne pas reprendre les armes avant que l'expédition repoussée des côtes de la Bretagne ne se portât sur celles de la Vendée; non-seulement il ne fut répondu à aucun signal des frégates, mais il fut impossible de mettre un homme à terre. Ce convoi revint comme il étoit allé, ramenant avec lui l'Abbé de Beauregard, M. de Kersabiek et l'Abbé Desgrigny, qui, comme on l'a vu, avoit une mission secrette des agens de Londres et de l'Evèque d'Arras.

" toujours à portée de s'opposer à la sortie des
" vaisseaux de l'Orient. Le seul moyen d'y
" pourvoir est d'augmenter, sans délai, les forces
" du Chevalier Warren, qui m'a dit qu'un vais-
" seau de ligne et deux frégates de plus lui suffi-
" ront pour remplir cet important objet. Veuillez,
" Monsieur, user de tout votre crédit pour qu'il
" reçoive ce renfort, avec l'ordre de rester dans
" la Baie de Quiberon, aussi long-temps que les
" circonstances l'exigeront. Avec cela, *je vous*
" *réponds de la Bretagne entière avant deux mois*,
" et vous savez aujourd'hui que je ne me hazarde
" pas dans mes promesses.

" D'autres objets non moins intéressans, sont de
" ne pas tarder à nous envoyer: 1°. un renfort
" d'hommes; 2°. de l'artillerie de siége, mortiers
" à bombes, &c. 3°. au moins deux cents chevaux
" de trait; nous en avons perdu plus de cinquante
" en mer, et tous les autres sont mauvais; 4°. six
" cents chevaux, au moins, de cavalerie; nous
" avons assez de selles et de brides; 5°. deux
" cents chevaux de selles pour les officiers qui sont
" à pied, et que ce genre de guerre exténue; 6°.
" quarante mille livres sterling. J'aurai avant peu

" *quatre-vingt mille hommes à nourrir* . . . .

. . . .

" Il n'y a rien à épargner, Monsieur, *et la France* " *est sauvée.* Je vous ai appelé bien souvent son " sauveur; mon cœur vous conservera éternelle- " ment ce titre. Dans combien de détails il me " faudroit entrer! Mais cette lettre a déjà été in- " terrompue trente fois; je ne sais à qui entendre. " Je suis dans le cahos qui précède la création. " Mais la lumière se fera. Jouissez, Monsieur, " de toute ma reconnoissance; c'est à présent que " je puis me dire votre ami; et ce titre sera pour " pour moi la plus douce récompense de mes tra- " vaux.

" Si vous aviez vu comme moi cette foule " d'hommes simples et vertueux, leur dévoue- " ment, leurs transports! L'hiver prochain j'i- " rai vous dire tout cela: pardonnez le désordre " de cette lettre, je n'écris qu'à bâtons rompus. " Au premier moment de loisir je m'en dédom- " magerai.

" *Vous allez m'envoyer un renfort; j'ai à ce* " *sujet une observation à vous faire, que le bien* " *seul de la chose me dicte: car mon ambition va*

" *être autrement satisfaite. Mais il est néces-*
" *saire que ce renfort, ainsi que ce que j'ai ici de*
" *troupes soldées, soit à mes ordres, et sous mon*
" *commandement direct. Une disposition contraire*
" *produiroit l'effet le plus funeste.............*
" Vous me connoissez assez pour savoir que tous
" les intérêts que vous me confierez seront bien
" entre mes mains. *Je ne m'étends pas d'avan-*
" *tage à cet égard. Je vous parle avec la fran-*
" *chise d'un honnête homme qui voit ce qui est né-*
" *cessaire pour réussir, et qui brûle d'y parvenir*
" *en écartant tous les obstacles; or celui-ci en se-*
" *roit un insurmontable.*

" Je désire, par la même raison, que M. d'Her-
" villy, que j'ai fait mon maréchal-général des logis,
" conserve le commandement, *immédiatement sous*
" *mes ordres.* Je ferai bien avec lui, j'en suis sûr;
" et dans les commencemens, il ne faut rien chan-
" ger à ce qui va bien. *Vous réserverez, M. O'-*
" *Connel* pour une grande occasion, qui je l'espère,
" ne tardera pas à se présenter, car nous travail-
" lons le Port Louis; *et quoique la chose ne soit*
" *pas aussi sûre qu'on l'avoit dit,* il y a néanmoins
" quelques probabilités, mais quoiqu'il arrive, nous

" aurons bientôt, si vous nous secondez, un " port de gré ou de force*. En attendant, la com- " munication sera maintenue libre avec la mer.

" Il est aussi une chose absolument nécessaire; " c'est que l'administration des corps à votre solde, " sous le rapport au moins des marchés, achâts " de subsistance, &c. me soit confié, sous la res- " ponsabilité de mon intendant général †: sans " cela il existera une confusion affreuse, mes " marchés se feront par mes comités; ceux-ci fe- " ront trouver des vivres de préférence pour les " troupes non soldées. Les prix ne seront plus

* Ici j'entendois parler de l'Orient, mais je ne voulois rien donner pour certain, d'après les principes que j'ai suivis depuis quinze ans, dans toutes mes relations avec le Gouvernement Britannique, à qui, par ce moyen, j'ai toujours tenu plus que je ne lui avois promis.

† M. de St. Morys. On a vu ailleurs le chagrin qu'avoit manifesté le correspondant des agens de Paris à Londres, de ce qu'un parent de M. de Calonne eut été nommé intendant général. On fit donc tout ce qu'on put pour donner des dégoûts à M. de St. Mory; et la demande que je faisois à M. Windham étoit nécessitée par le dessein qui avoit été annoncé de réduire ce Magistrat à l'administration des troupes non soldées, et de donner celle des troupes soldées à un commissaire des guerres exclusivement, sous les ordres de M. d'Hervilly; car rien n'a été négligé pour mettre la discorde entre les insurgés et les corps que l'Angleterre envoyoit pour les secourir.

" les mêmes, et il en coûtera plus cher au Roi
" pour que les régimens soient plus mal. Toutes
" ces demandes sont fondées sur l'utilité générale,
" et je m'adresse à vous pour une prompte et
" exacte expédition," &c.

" *P. S.*—L'excellent Sir John Warren nous
" seconde de tout son pouvoir, talens, valeur,
" sang froid, &c. Le Capitaine Keats, et tous
" les autres sans exception; on diroit qu'ils ont
" comme nous une patrie à conquérir *."

J'écrivis le même jour à M. Pitt et à M. Dundas (Lord Melville).

" Je ne puis," disois-je au premier, " vous
" témoigner ma reconnoissance, qu'en remplis-
" sant les promesses que je vous ai faites."......

....

" Veuillez nous accorder toutes les demandes que
" contient ma lettre à M. Windham. C'est de

* Cet éloge n'avoit rien d'exagéré; et si nous eussions tous apporté à cette expédition le même esprit qui animoit les troupes de mer, depuis le Commodore jusqu'au dernier matelot, il est à croire que, malgré les intrigues et les perfides machinations des agens de Londres et de Paris, l'alliance de Louis XVIII n'auroit pas tardé à être recherchée par les Puissances dont il a été réduit à implorer la protection.

" vous aujourd'hui que dépend le salut de la
" France, celui du monde entier. . . . .
. . . .

" Depuis ma lettre écrite à M. Windham, " *j'apprends que Vannes est évacué;* nous aurons " avant peu une armée de quatre-vingt mille " hommes," &c. (28 Juin, 1795.)

Et à M. Dundas:

" Je me borne à vous supplier de nous faire " expédier sans délai tout ce que je demande à " M. Windham; c'est de la promptitude de cette " expédition que dépend le succès final que vous " pouvez nous assurer.

" J'ajouterai qu'il m'est impossible d'exprimer " combien nous avons d'obligations à Sir John " Warren. Cet excellent officier, en même " temps qu'il nous a inspiré à tous la plus vive " reconnoissance, excite sans cesse notre admira- " tion par ses talens, sa valeur, et son zèle. Je " vous demande pour lui une augmentation de " forces navales, sans quoi il est impossible qu'il " achève ce qu'il a si heureusement commencé. " Nous avons conçu les mêmes sentimens pour " tous les officiers de l'escadre, qui tous nous ont

" prouvé combien ils sont dignes d'une nation
" dont la gloire égale la générosité," &c.

Pénétré des sentimens que m'inspiroit la perspective brillante qui se développoit devant moi, j'étois loin de penser, qu'au moment même où je dévouois toutes mes facultés et redoublois d'efforts pour faire triompher la cause de mon Roi, des êtres aussi vils que lâches, s'efforçoient d'exciter dans l'esprit de ce Prince les soupçons les plus injustes sur ma fidélité.

J'ai déjà dit que, n'ayant pas le temps de prendre copie de mes lettres, j'ai toujours borné cette précaution à celles que je savois qui ne me seroient pas rendues, ou que je ne prévoyois pas devoir jamais m'être nécessaires. J'aurois cru faire une injure au cœur des Princes François, si j'avois pensé qu'il put m'être utile de conserver d'autres preuves de mon dévouement à leurs personnes que celles qui résultoient de mes actions.

Mais comme j'ai été accusé de n'avoir rendu au Roi et à Monsieur aucun compte de ce qui leur étoit si intéressant de connoître; que cette accusation a été secondée par la suppression de mes lettres, et même, en plus d'une occasion, par la

substitution de contrefactions de mon écriture, par lesquelles on m'a fait souvent dire le contraire de ce que j'avois écrit *; j'aurois à regretter de n'avoir pas gardé de copie de la lettre détaillée que j'écrivis ce jour, 28 Juin, à M. le Duc de Harcourt, représentant des Princes François auprès du Gouvernement Britannique, si je n'étois pas en possession de sa réponse.

Cette réponse, en même temps qu'elle fait tomber l'accusation, contient aussi quelques observations sur lesquelles on verra que j'avois réglé ma conduite long-temps avant qu'elles me fussent parvenues †: il n'est donc pas hors de propos de la transcrire ici.

" Londres, 10 Juillet, 1795.

" *J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'hon-*
" *neur de m'écrire, le* 28 *Juin.*

" Recevez mon compliment, qui ne peut être
" plus sincère, sur vos premiers succès. Ils sont

* Cette perfidie, dont j'ai parlé ailleurs, sera prouvée jusqu'à l'évidence dans les volumes suivans.

† Je n'ai reçu cette lettre qu'après la reprise de Quiberon par les Républicains.

" suffisans pour nous en faire espérer la continua-
" tion. Les yeux de toute l'Europe sont ouverts
" sur cette importante entreprise ; et les rébelles
" qui en sentent tout le danger, travailleront à
" votre gloire en vous donnant plus d'obstacles à
" vaincre, comme le Ministère en ne vous refu-
" sant aucun moyen de les lever.

" Je ne doute pas que l'armée et la province,
" dès qu'elles auront appris la mort de Louis XVII,
" n'aient proclamé Louis XVIII. Cette acclama-
" tion sera du plus grand effet, non-seulement pour
" le royaume, mais pour la politique de toutes les
" Puissances; parce que le Roi ayant un parti bien
" prononcé, aucune n'osera traiter avec la préten-
" due Convention*; puisque Sa Majesté, ayant
" pris territoire, on ne sauroit avec qui entrer en
" négociation. Cette circonstance décisive ne vous
" aura pas échappé; et nous attendons avec une
" extrême impatience, la nouvelle de l'éclat qu'au-
" ra eu cette mesure, qui ne peut trop se pro-
" mulguer; et qui rendra la paix de l'empire im-

* M. le Duc de Harcourt n'a peut-être été si lâchement calomnié que parce qu'il ne dissimuloit pas combien il sentoit l'importance du service que j'avois rendu à Louis XVIII.

" possible, ce que ce Gouvernement désire infini-
" ment.

" *Monsieur doit être en mer*, si les vents servent
" son ardeur, pour combattre les ennemis de l'E-
" tat, et rendre aux François leur Souverain, leur
" religion, et la paix.

" *Je rendrai un compte exact à Sa Majesté de*
" *ce que vous me mandez**, et vous jugez si elle
" désire que vous profitiez de toutes occasions pour
" m'instruire de la situation des affaires," &c.

(Signé) " LE DUC DE HARCOURT."

Le Duc de Harcourt me rendoit justice; les idées très-justes, qu'il me suggéroit, ne m'avoient point échappé, car je n'eus pas plutôt appris la mort de Louis XVII, que je voulus donner à la

* Je n'ai pas laissé partir un seul courier sans écrire au Duc de Harcourt, en même temps qu'aux Ministres. Et plusieurs fois je lui ai adressé des lettres pour le Roi. Cependant, Sa Majesté a déclaré, en 1797, qu'elle n'en avoit reçu aucune. La probité et l'honneur connus du Duc de Harcourt mettent sa mémoire à l'abri de tout soupçon. Est-ce parmi les personnes qui étoient auprès de lui, ou parmi celles qui étoient auprès du Roi, qu'il faut chercher les coupables? La suite de ces Mémoires pourra fournir quelques données utiles pour résoudre ce problème.

promulgation de l'avènement de Louis XVIII toute la solennité que notre position pouvoit nous permettre.

J'ordonnai qu'il fût dressé sur la plage, une tente qui pût servir de chapelle; j'engageai l'Evêque de Dol à célébrer la messe sous cette tente. Je convins avec M. d'Hervilly, que les corps à la solde de l'Angleterre quitteroient ce jour-là la cocarde noire pour prendre la blanche, que les drapeaux aux trois fleurs de lis, que le Gouvernement avoit donnés à ces corps, seroient présentés à la bénédiction, à la tête des régimens avec leur musique, et que tous les Royalistes qui ne faisoient pas partie de l'avant-garde, assisteroient à cette cérémonie, qui devoit se terminer par un discours que prépara l'Evêque de Dol, et par la promulgation de l'avènement du Roi.

Ceux qui m'ont fait le reproche d'avoir perdu le temps, *à faire dire des messes*, étoient aussi ignorans de l'esprit de l'insurrection que de ses mobiles *.

* Lorsque l'oubli, ou plutôt le mépris, de la religion, avoit été l'une des premières causes de la Révolution, et avoit enlevé au Roi le moyen le plus puissant pour en arrêter le cours; un

Malheureusement, M. d'Hervilly étoit de ce nombre.

A l'heure indiquée pour la cérémonie, l'Evêque de Dol fut aussi surpris que moi de n'y voir arriver que les corps de Chouans, la Compagnie de Vétérans, et la musique du régiment de la Châtre.

Nous attendîmes long-temps; enfin, on vint nous dire que M. d'Hervilly étoit à Carnac, occupé à entendre une messe particulière, avec son régiment et les autres corps à la solde Angloise.

J'étois indigné; le saint Evêque, profondément affligé, et de ce qu'il voyoit et de ce qu'il étoit forcé de prévoir, dit une messe basse, au milieu de laquelle il prononça un excellent discours. Louis XVIII fut proclamé, mais non pas avec cet

peuple courageux, religieux, fidèle (et fidèle parce qu'il étoit religieux), s'élève contre cette révolution, s'arme et combat en réclamant sa religion, et le Roi à qui sa religion lui ordonne d'obéir; croira-t-on qu'il s'est trouvé des Royalistes assez stupides pour mépriser les actes religieux tenant immédiatement au culte, lorsqu'ils venoient s'associer aux travaux de ce peuple magnanime, et se prévaloir de son courage, pour reconquérir tout ce qu'une révolution anti-religieuse leur avoit ravi.

Cela ne s'est vu que dans ce siècle!

enthousiasme que j'avois attendu des dispositions que j'avois ordonnées.

Il n'y eut que de la froideur et des murmures : triste et fatal présage !

M. d'Hervilly avoit craint que l'éclat que je voulois donner à cette fête *ne relachât la discipline de ses troupes !* Il me dit qu'il m'avoit mal entendu, et qu'il croyoit que mon intention étoit que cette cérémonie se fît dans les quartiers respectifs. Cependant, il n'avoit pas été question de Louis XVIII à la messe de Carnac ; les autres régimens avoient bien pris la cocarde blanche ; mais le sien avoit gardé la noire, qu'il conserva encore plusieurs jours ; et il me donna en tout de si mauvaises excuses que je commençai à me repentir de la manière dont j'avois écrit sur son compte à M. Windham.

Pour ne pas revenir sur cet objet, je copierai la lettre que j'eus l'honneur d'adresser au Roi, par le courier suivant*.

* Cette lettre a eu le même sort que toutes les autres ; elle n'est pas parvenue à Sa Majesté, et il ne seroit pas en mon pouvoir de la faire connoître, si M. Windham n'avoit pas eu la bonté de m'en remettre une copie, que je lui adressai par la même occasion.

" Sire,

" Heureux d'être le premier qui ait proclamé " Votre Majesté sur une partie du territoire Fran- " çois, que j'ai reconquise en son nom; heureux " d'avoir pu contribuer à la reconnoissance de Vo- " tre Majesté, confirmée officiellement par les or- " dres que je reçois du Gouvernement Britannique; " de m'emparer au nom de Votre Majesté *des* " *places et des ports où l'armée catholique et royale* " *pourra s'établir;* qu'il me soit permis de mettre " à vos pieds, Sire, l'hommage de mon dévoue- " ment et de celui des troupes dont le bon plaisir " *de Votre Majesté, exprimé par les autorisations* " *de Monseigneur Comte d'Artois, en vertu des* " *pouvoirs qu'il a reçus d'elle**, et la volonté de Sa

* Ce n'étoit pas sans dessein que j'articulois cette formule, que je tenois de M. le Comte d'Artois; car je venois d'apprendre que l'on cherchoit déjà à insinuer des doutes sur la validité, et même sur l'authenticité de mes pouvoirs.

Cette perfidie avoit un double but: le premier, d'éloigner de moi la confiance; et le second de se ménager un prétexte pour désavouer ce que je faisois ou ce que je pourrois promettre au nom du Roi: c'est ce que les agens de Londres et de Paris n'ont pas manqué de faire dans toutes les occasions, d'après la doctrine de M. d'Avaray, dont je vais bientôt avoir occasion de parler.

" Majesté Britannique m'ont confié le commande-
" ment. Mon unique vœu, Sire, et celui de vos
" fidèles sujets qui sont sous mes ordres, est de voir
" bientôt Votre Majesté et son auguste frère à no-
" tre tête. Tous nos efforts vont être dirigés vers
" cet unique but. Notre position est bonne ; les
" secours que le Gouvernement Anglois nous
" donne, et ceux qu'il nous promet, nous per-
" mettent de tout espérer, comme notre amour et
" notre zèle pour votre personne sacrée nous por-
" teront à tout entreprendre. Venez, Sire, ve-
" nez rendre la paix à vos peuples. *Votre clé-*
" *mence assurera l'effet des victoires que votre*
" *présence nous procurera*, et la France, heureuse,
" après tant de maux, sous le règne du digne héri-
" tier d'Henry IV, ne se souviendra de ses mal-
" heurs que pour chercher à les lui faire oublier.

" Je suis avec le plus profond respect," &c.

A mesure que le débarquement des effets s'avançoit, on s'aperçut qu'il nous manquoit beaucoup d'objets nécessaires à une guerre régulière, et même une partie de ceux qui étoient portés sur les Etats remis par le Gouvernement à Sir John Warren. Cette circonstance, qui devoit être un

motif de plus pour nous hâter de pénétrer dans l'intérieur, où la retraite précipitée des ennemis nous livroit tout ce qu'ils laissoient derrière eux, servoit, au contraire, de prétexte à ceux qui manifestoient de la répugnance à marcher en avant. Car il est juste de dire que M. d'Hervilly n'étoit pas le seul, et que son opinion à cet égard étoit fortement soutenue par les représentations sans nombre qui lui étoient faites ainsi qu'à moi.

Ce fut alors que j'eus lieu de me convaincre que si la valeur à la guerre est une qualité indispensable, elle est la moins méritoire parce qu'elle est la plus commune; qu'il en est d'autres non moins nécessaires, dont ce métier requiert un plus fréquent usage; et que l'homme qui ne sait qu'affronter la mort, est toujours un mauvais officier, et rarement un bon soldat.

Des gentilhommes qui avoient exercé des commandemens supérieurs en France, et à qui leur zèle pour la cause du Roi avoit fait croire en Angleterre qu'ils seroient propres à la servir dans un rang subalterne, se montroient moins disposés à se soumettre aux privations et à endurer la fatigue, qu'ardens à braver les dangers. Plusieurs

que je ne nomme pas, car ils ont péri les victimes des délais auxquels je ne doute pas que leurs conseils n'aient contribué, vinrent me trouver, et m'assaillirent des mêmes représentations. Ils n'avoient, me disoient-ils, accepté des emplois dans les corps à la solde Angloise, que pour faire la guerre en ligne, et non *pour chouaner;* il leur falloit des chevaux de selle, des chevaux de peloton; il leur falloit, enfin, tout ce qui nous manquoit.

Mais tout ce qui nous manquoit étoit en abondance dans l'intérieur de la province. On vient de voir, par l'extrait de ma lettre du 28, à M. Pitt, que Vannes étoit évacué; les magazins, les provisions, les chevaux, qu'avoient laissés l'ennemi nous y attendoient; et il n'étoit pas un Royaliste dans les villes, pas un fermier dans les campagnes, qui ne fussent disposés à faire hommage de tout ce qu'ils possédoient à ceux de qui ils attendoient leur délivrance, et le triomphe de la cause commune.

Telles étoient mes réponses; mais elles étoient loin de produire l'effet que j'en désirois; le mécontentement qui se peignoit sur la figure des uns, et la pitié sur celle des autres, m'accusoient au moins d'ignorance; et l'opinion des plus modérés

qui circula rapidement parmi les nouveaux venus, fut que *je n'étois pas du tout militaire**.

Cependant pour lever, autant qu'il étoit en moi, toutes les difficultés, je donnai l'ordre que l'on fît l'achat de tous les chevaux, tant bons que mauvais, qu'on pourroit trouver dans les paroisses voisines. Cette mesure, qui ne laissa pas de nous faire perdre un temps précieux, en procura vingt-cinq ou trente après trois jours.

Tinteniac avoit rencontré l'ennemi à Landevan; il l'avoit débusqué de ce poste, et s'y étoit établi.

Boisberthelot faisoit des dispositions pour se maintenir à Auray, lorsqu'il apprit que les quatre cents hommes de troupes soldées, et le canon qui devoient soutenir les trois divisions de l'avant-garde, n'avoient pas paru à Mendon.

Cette omission, bientôt connue des Chouans, les irrita et les découragea. Boisberthelot pensa que, vu cette disposition des esprits, il ne seroit pas en

* « M. de Puisaye qui n'étoit pas du tout militaire, et qui « pensoit qu'il auroit plus de ressources du côté de Rennes, par- « loit toujours de marcher en avant; et de se jeter sur cette « ville." *Political State of Europe*, for 1795, page 7, copié du libelle intitulé *Lettre d'un Officier à bord de la Pomone.*

mesure de défendre la ville contre une attaque de nuit, il se replia sur sa première position de Lomariacquer.

Dans tous les cas d'invasion, si vous donnez à votre ennemi le temps de se reconnoître, et que vous ne profitiez pas du premier moment de l'épouvante dans laquelle votre arrivée inattendue l'a jeté, il ne faut que peu de temps pour voir tourner contre vous-même les avantages inséparables de la surprise dans ce genre d'attaque. A plus forte raison, si après avoir fait quelques progrès, vous vous désistez de les poursuivre, un seul pas rétrograde est le signal de l'audace pour vos adversaires, et celui du découragement pour vos partisans. L'évacuation d'Auray étoit donc une des fautes les plus graves qui pût être commise. Cette faute ne doit point être imputée au Général Boisberthelot; il avoit bien jugé les Chouans, et il est certain, que, s'il eût été attaqué lorsque le mécontentement et la méfiance qu'avoit occasionnés l'absence du détachement de troupes soldées subsistoient, il lui auroit été impossible de se maintenir: il n'eut donc qu'à choisir entre deux maux, et il choisit le moindre.

Cette nouvelle me parvint fort tard, le 28; M. d'Hervilly me dit que ses ordres n'avoient pas été exécutés; mais qu'il prendroit soin que les quatre cents hommes et les deux pièces de canon fussent rendus à Mendon avant la pointe du jour. Je donnai sur-le-champ avis de cette détermination à M. de Boisberthelot, avec ordre de reprendre Auray et de s'y maintenir.

Je rendois presque tous les jours au Gouvernement Anglois et au Duc de Harcourt un compte exact de notre situation; et quoique j'écrivisse plus confidentiellement à M. Windham, je me bornai à lui demander ce qui étoit nécessaire pour prévenir les malheurs que j'avois à redouter, sans lui faire, contre qui que ce fût, des plaintes dont les sujets n'auroient été propres qu'à l'affliger, et à refroidir peut-être ce zèle avec lequel il nous servoit, et qu'il m'étoit si important d'entretenir.

" Notre position est brillante," mandois-je, le 29, à ce Ministre; " mais nous allons bientôt " manquer de tout. Je vous supplie de ne pas " perdre un instant; les minutes sont précieuses. " *La Bretagne seroit à nous dans huit jours, si* " nous avions le strict et très-strict nécessaire."

Effectivement, le nombre prodigieux de Royalistes qui s'étoient réunis à nous, et la foule qui accouroit de tous côtés à nos avant-postes, menaçoient d'absorber, en peu de jours, les vivres que nous avions apportés d'Angleterre; et la petite enceinte de pays à laquelle un entêtement fatal nous forçoit de nous circonscrire depuis deux jours, étoit hors d'état de fournir long-temps à la subsistance des bandes royalistes confondues avec ses habitans.

J'informai M. Windham que Sir John Warren venoit de détenir quelques vaisseaux Américains qui étoient chargés de farine, et que j'allois me concerter avec lui, pour en faire l'achat. Ce brave officier, en qui j'ai trouvé depuis le commencement jusqu'à la fin, un empressement à nous servir qui ne s'est pas relâché un instant, fit lui-même les marchés, et pourvut ainsi en abondance à notre plus urgent besoin.

Tout ce que je demandai au Gouvernement Anglois me fut expédié au double de mes demandes. Au lieu de quarante mille livres sterling en espèces, M. le Secrétaire d'Etat Dundas m'en annonça cent; plusieurs corps d'Emigrés qui fai-

soient depuis long-temps la guerre sur le Continent reçurent l'ordre de venir me joindre. Ce renfort étoit suivi de trois mille hommes des meilleures troupes Angloises, commandés par le Major Général Graham, et le corps d'armée aux ordres de Mylord Moira n'attendoit que l'arrivée de M. le Comte d'Artois, pour servir d'escorte à ce Prince. Mais le Ciel ne vouloit pas encore mettre un terme aux malheurs de la Maison de Bourbon. Et cette ponctualité, cet empressement du Gouvernement Anglois à remplir les promesses que j'en avois reçues, ne devoient servir qu'à donner le démenti aux calomnies dont l'ingratitude a payé sa générosité.

Le 29 Juin, les ennemis abandonnèrent une batterie de trois canons, placée à l'extrémité de la rive gauche de la rivière de Crac. Le Commodore Sir John Warren fit mouiller une frégate à l'entrée du Morbihan, pour s'opposer à la sortie d'une corvette de 18 canons et de deux avisos mouillés à Port Navalo. Ces trois bâtimens se réfugièrent dans la rivière de Vannes.

L'évacuation d'Auray, et notre inaction sur les autres points, avoient produit l'effet qu'on devoit

en attendre. Hoche, revenu le premier de la terreur qui l'avoit porté à lever tous ses postes, parvint à réunir deux mille hommes *, et marcha sur Vannes. Les corps administratifs y rentrèrent à sa suite, et reprirent leurs fonctions. L'espoir abandonna nos partisans ; il passa à nos ennemis.

Le Général Républicain, aussi actif que nous l'étions peu, étoit à une demie lieue d'Auray, une heure avant la nuit; son avant-garde avoit déjà pénétré dans la ville, lorsque le Général Boisberthelot, en conséquence de l'ordre que je lui avois donné la veille, y entra de son côté : il chargea les Républicains, et les mit en fuite. Deux cents cinquante Royalistes à la tête desquels étoit le brave Capitaine Hermely, les poursuivrent un quart de lieue sur la route de Vannes ; mais ayant été informé que Hoche étoit là avec deux pièces de canon, Hermely se retira par un sentier détourné, vint occuper un petit retranchement qui domine le pont St. Gontan à l'entrée de la ville. Ce pont étoit gardé par des Royalistes ; Hoche revenant à la charge, les en chassa, et y établit ses deux pièces, dont-il

* Rapport du Général d'Allegre, confirmé par les écrivains de tous les partis.

fit voler là mitraille sur les Chouans et sur les habitans. Alors Hermely, qui n'étoit pas à quatre vingt pas du pont, sort de son ambuscade, et fait un feu suivi sur les Républicains. Ceux-ci ne combattirent qu'autant de temps qu'il en falloit pour sauver leurs canons, et laissèrent encore une fois les Royalistes maîtres du pont et de la ville*.

Nous ne perdîmes dans cette affaire, que deux soldats; un troisième fut blessé, ainsi que deux officiers qui combattoient à côté du Général Boisberthelot. Celui-ci avoit reçu une balle dans le bras, dès le commencement de l'action.

Les Républicains laissèrent quelques morts, quelques blessés, et un plus grand nombre de prisonniers. On prit soin des blessés; et les prisonniers,

* Sur le compte que M. d'Allegre me rendit de cette action, j'envoyai à M. Hermely le brevet de Lieutenant de Division, avec la promesse de la Croix de St. Louis. Je ne différai cette dernière récompense que pour lui donner plus de prix, en réservant à M. le Comte d'Artois le plaisir de la lui donner lui-même.

Quelques mois plus tard, lorsque le Général d'Allegre fut fait Major Général, le brave Hermely lui succéda dans le commandement de la division d'Hennebon, avec rang de Colonel.

sur la demande qu'ils en firent, furent incorporés avec les Royalistes.

Le Général d'Allegre, qui commandoit en second, fit publier ma proclamation. Elle fut lue à haute voix, et affichée dans tous les carrefours. Il n'y avoit pas à Auray plus de dix jacobins, si on excepte les membres de l'administration qui s'étoient retirés à la nouvelle de notre débarquement; il étoit facile aux autres de fuir, ou du moins de se cacher. Ils ne le firent pas; et la confiance qu'ils mirent dans mes promesses, fut justifiée par les bons traitemens qu'ils reçurent de la part de ceux qu'ils avoient si long-temps persécutés.

La ville retentissoit des cris de *Vive le Roi!* et la joie étoit universelle, lorsqu'on apprit que le détachement des troupes soldées que j'avois promis la veille, avec deux pièces de canon, n'avoient pas encore paru à Mendon. Les Chouans se persuadèrent qu'ils étoient trahis: il faut avoir vu les effets d'une telle persuasion dans une troupe que la confiance seule a rassemblée pour pouvoir les concevoir. De ce moment il n'étoit pas de puissance humaine capable de les retenir. Boisberthelot céda

au torrent; il se retira sur St. Michel, où il prit poste; et, après avoir remis le commandement à d'Allegre, il vint au quartier-général, pour y faire panser son bras, qui le faisoit beaucoup souffrir.

Cependant Hermely, restoit ferme à son poste, entendoit se maintenir dans la place, à la tête de sa petite troupe; il ignoroit le motif qui avoit causé la retraite du gros de la division: mais les habitans qu'un moment avoit fait passer de la joie à la terreur, le supplièrent de se retirer, et M. d'Allegre lui en ayant envoyé l'ordre, il s'y conforma.

Le mécontentement étoit extrême parmi les insurgés, et leurs chefs le partageoient.

Les quatre cents hommes de troupes soldées et les deux pièces de campagne étoient enfin venus à Mendon, mais ils n'y étoient arrivés qu'à six heures du soir, c'est-à-dire, quartorze heures plus tard qu'on ne l'avoit promis, pour la seconde fois, et la nuit survenant, on avoit négligé d'en porter lano uvelle à Auray.

Les ressentimens qu'éprouvent les hommes en qui la droiture est la compagne de la simplicité, ne laissent pas ordinairement de profondes traces. Tels étoient les paysans Bretons; l'apparition de ce dé-

atchement, qu'ils avoient désespéré d'obtenir, rétablit la confiance. Tout ce qui étoit resté, ou qui s'étoit retiré dans les villages, accourut grossir les divisions; elles furent presque doublées en moins de vingt-quatre heures.

Tinteniac obtint encore un avantage sur l'ennemi qui étoit venu l'attaquer à Landevan*. Le Général Vauban, à qui je donnai le commandement de toute cette première ligne, avoit fait à sa position de Mendon les dispositions nécessaires pour porter du secours partout où il seroit besoin.

Deux jours s'étoient passés, et nous n'étions pas encore maîtres de la presqu'île de Quiberon. On a vu l'importance que je devois mettre à la possession de cette place. J'en parlai à M. d'Hervilly; et je fus très-surpris, d'après notre conversation du 27, de l'entendre m'objecter que nous n'avions pas d'artillerie de siége. " Croyez-vous," lui répondis-je, " que je veuille m'amuser à assiéger cette bi-" coque? Si vous m'aviez dit cela, il y a deux

* Cette affaire nous donna six prisonniers, à qui Tinteniac laissa le choix de retourner dans leur pays, ou de servir avec les Royalistes. Ils prirent le dernier parti. Si nous eussions marché en avant, l'armée du Roi se seroit grossie de presque tous les soldats républicains.

" jours, je l'aurois prise hier avec les Chouans!—
" Mais," me repliqua-t-il, " vous ne pouvez pas l'en-
" treprendre sans le concours de l'escadre."—" Oh,
" pour l'escadre," lui repondis-je, " elle ne me re-
" fusera aucun des services qu'elle pourra nous
" rendre. Si nous avions la moitié de l'activité et
" du zèle que montrent le Commodore et les Offi-
" ciers Anglois, nous serions aujourd'hui à Rennes.
" Je suis honteux que ce soient des étrangers qui
" nous donnent l'exemple, et encore un exemple
" que nous suivons si mal."

Il fut résolu que je me rendrois à bord du Commodore le lendemain, 30 Juin (la nuit du 29 étoit déjà avancée); que je concerterois avec lui une attaque par mer, et que je m'emparerois de Quiberon à la tête de *Loyal Emigrant*, et de deux mille Chouans, tandis que les corps à cocarde blanche sous les ordres de M. d'Hervilly, se présenteroient sur la falaise, et n'attaqueroient le Fort Penthièvre que lorsque je serois maître des autres forts et du reste de la presqu'île.

Cette proposition plut fort à Sir John Warren, qui éprouvoit autant d'impatience que moi de notre lenteur. Il me dit qu'il alloit ordonner tous les

préparatifs nécessaires pour effectuer cette descente; il ajouta avec une expression d'intérêt que je n'ai pas oubliée: " Je veux vous donner un renfort. " La garnison des vaisseaux de l'escadre est compo- " sée d'hommes d'élite, excellens à la baïonnette, et " habitués à des coups de main; nous en pren- " drons cent cinquante avec nous."—Comment " avec nous!" répondis-je.—" Oui, sans doute," me dit-il, avec vivacité, " je veux être de la partie; " vous viendrez dans ma chaloupe, et nous des- " cendrons ensemble."

Rien ne pouvoit m'être plus agréable. Nous employâmes une heure à faire nos dispositions. La première fut que, le lendemain à la pointe du jour, le Commodore feroit sur la presqu'île une reconnoisance qu'il convertiroit en une sorte d'attaque, afin de s'assurer de la force et du nombre des batteries, ainsi que du point le plus propre à faire notre débarquement. Cela devoit s'effectuer tandis qu'on prépareroit le reste.

Revenu à terre, après avoir pris quelque repos, je montai à cheval avant le lever du soleil, et je me rendis aux avant-postes, dont je n'avois pas encore eu le temps de faire la revue. Je me fis accompa-

gner du Comte de Contades, du Marquis de la Jaille, du Baron de Gras, et du Vicomte de St. Pierre.

Le Comte de Contades ne me quittoit ni jour ni nuit; durant toute l'expédition, son lit étoit à côté du mien. Je m'étois fort attaché à lui, et je l'avois fait Maréchal de Camp; il est plus qu'un autre dans le cas d'attester la vérité des moindres détails. On m'a rapporté que la crainte de se faire des ennemis puissans, avoit agi plus fortement sur lui, que le sentiment de la justice: il m'a assuré, depuis, qu'il ne lui étoit jamais rien échappé contre moi; mais cela ne suffit pas; je ne demandois pas de reconnoissance à M. de Contades, quoiqu'il m'en dût beaucoup; mais je lui déclare qu'il n'est pas de puissance sur la terre, à qui je reconnoisse le droit de me commander des réticences, et de supprimer mon témoignage pour la cause de la justice.

Je trouvai M. de Vauban à sa position de Mendon, et je vis avec plaisir que lui et les gentilshommes que j'avois amenés d'Angleterre avoient apporté parmi nous l'esprit qu'il falloit y montrer. Ils avoient passé gaîment toutes les nuits au bivouac, ils couchoient sur la dure, vivoient entière-

ment comme les Chouans et s'étoient conciliés par ce moyen leur confiance et leur estime.

L'allégresse et l'espoir se peignoient sur toutes les figures; et l'ardeur qu'inspira l'assurance que je donnai que les troupes soldées alloient se mettre en marche, et que nous nous porterions rapidement sur Rennes, se manifesta par les cris de *Vive notre Général! Vive notre Roi!*

Le Comte de Vauban et les troupes qu'il commandoit, ne doutoient pas du succès; tous étoient persuadés que nous serions maîtres de la province entière avant la fin du mois. Cette opinion étoit la mienne; et les moyens que l'ennemi avoit à nous opposer étoient si disproportionnés et si foibles qu'il étoit impossible de ne pas porter le même jugement.

L'affluence des Royalistes qui étoient accourus à Mendon étoit telle qu'il n'y avoit pas assez de fusils pour les armer. Des vingt-sept mille que j'avois apportés d'Angleterre, dix-sept mille avoient été distribués à Carnac. Je promis à M. de Vauban de lui envoyer le reste.

Après une longue conversation, durant laquelle je conçus la meilleure idée du zèle et de l'habileté

de cet officier, il m'apprit qu'un envoyé de la ville de l'Orient s'étoit présenté le matin à ses avant-postes, et avoit demandé à être conduit au Commandant.

Cet envoyé avoit débuté par lui demander, *s'il étoit vrai que ce fût le Comte de Puisaye qui commandoit l'armée, et si la proclamation qu'on avoit reçue à l'Orient étoit réellement de lui.*

Sur sa réponse affirmative, il avoit répliqué: "Eh bien, Messieurs, nous ne tarderons pas à "être des vôtres. Le Général Puisaye avoit "beaucoup d'amis parmi nous; cette proclama- "tion en a augmenté le nombre, et la confiance "que nous avons en son honneur ne nous permet "pas de douter qu'il ne se croie bien assuré de "tenir ses promesses."

Et c'étoit à cette époque décisive du sort de l'Europe, mais surtout de celui de la Maison de Bourbon, que les agens du Roi à Paris avoient la stupide impertinence de publier que je n'avois pas été autorisé à faire ces promesses, et l'impolitique perfidie d'ajouter que quand même M. le Régent m'y eût autorisé, Louis XVIII n'étoit pas obligé, comme Roi, de tenir ce qu'il auroit promis comme Régent * !!!

* La Providence, qui m'a protégé d'une manière si signalée

Est-il besoin de chercher ailleurs d'autres causes de la prolongation des malheurs de la Famille Royale, et d'autres preuves de la stupidité, sinon de la perfidie, des hommes qui ont eu depuis quinze ans l'audace de parler au nom des Princes François!

L'envoyé de la Ville de l'Orient ayant demandé à me parler, le Comte de Vauban l'avoit fait con-

à travers tous les dangers que j'ai courus, semble avoir fait un dernier effort pour moi, en réunissant dans le pays où j'écris presque tout ce qui a survécu des hommes que j'ai le droit d'accuser, et qui pourroient me démentir, si je les accusois à tort.

Cette distinction Jésuitique entre les actes du Roi comme Roi et ses actes comme Régent, a porté le coup le plus funeste à la cause royaliste. Les agens de Paris ont déclaré à qui a voulu l'entendre qu'ils tenoient cette doctrine de M. d'Avaray, et j'ai entre les mains la preuve irréfragable qu'ils ont déclaré vrai. Voilà comme le Roi étoit servi par ceux qu'il croyoit ses plus fidèles amis, par ces hommes qu'une basse jalousie a fait les ennemis acharnés de tous ceux dont les moyens et le zèle ont effarouché leur impuissante ambition.

M. d'Avaray est à Londres; et si, pour me servir de ses propres expressions, expressions qui seules assurément suffisent pour donner sa mesure, il s'est avisé de m'accuser, en 1795, d'avoir *pris cette proclamation sous mon bonnet*, je l'accuse, moi, d'en avoir imposé aux agens de Paris, et par eux aux François, en attribuant au Roi des sentimens aussi éloignés du cœur de ce Prince, que contraires aux intérêts de sa cause. Je l'accuse d'avoir, par cela seul, ruiné cette cause qui étoit aussi la mienne, et dont j'ai le droit de lui demander compte.

duire au Comte de Botherel, qui me l'amena à mon quartier général.

La veille ou l'avant-veille de ce jour, deux soldats d'un des corps à la solde de l'Angleterre avoient déserté, dans le dessein de passer à l'ennemi. Toutes les avenues étoit soigneusement gardées, les paysans indignés les arrêtèrent et les ramenèrent à Carnac.

M. d'Hervilly les traduisit à une cour martiale, qui les condamna à mort. Il en fit fusiller un et fit grâce à l'autre ; exerçant ainsi un pouvoir qui ne lui avoit pas été confié, et confirmant les troupes à la solde de l'Angleterre dans l'opinion déjà trop généralement entretenue, que mes lettres de commandement n'étoient que nominales, et que je n'avois aucune autorité sur elles.

J'avois trop à cœur le succès de l'expédition, pour ne pas éviter avec soin tout ce qui auroit pu retarder la marche que je m'étois tracée pour l'obtenir. Je dissimulai donc mon mécontentement, bien assuré qu'aussitôt que je serois dans l'intérieur de la province, les forces qui se réuniroient à nous me mettroient en mesure de faire reconnoître mon autorité par des moyens dont l'usage eût été

aussi imprudent que dangereux dans le moment actuel.

A mon retour de Mendon, je trouvai le député de l'Orient, qui m'attendoit à la Genèse.

J'avois présumé, d'abord, qu'il m'étoit adressé par les personnes qui s'étoient concertées avec nous pour la reddition de cette place. Mais je découvris bientôt qu'il n'étoit pas dans leur secret; et je ne l'y mis pas. C'étoit une démarche spontanée des habitans, de la garde nationale, et d'une partie de la garnison, dont la plupart avoient servi sous mes ordres en Normandie. Ils me faisoient assurer, que si *je leur garantissois l'effet des promesses que contenoit ma proclamation*, je pouvois compter sur eux, et qu'aussitôt que j'aurois pénétré à quelques lieues dans l'intérieur, ils arboreroient le drapeau blanc, et ouvriroient leurs portes au détachement que j'enverrois pour en prendre possession.

Or, cette acquisition, indépendamment des autres avantages, nous livroit presque tout ce qui restoit de vaisseaux de ligne à la République.

Je fis dîner le député avec moi, et après l'avoir traité de la manière la plus honorable, je le con-

gédiai en le chargeant de porter à ses concitoyens les paroles les plus propres à les affermir dans leur résolution et à exalter leur zèle.

Le 1er de Juillet, Sir John Warren fit attaquer la presqu'île de Quiberon par les frégates l'Anson, l'Artois, et la Concorde, auxquelles il joignit deux chaloupes canonnières.

L'objet de cet attaque étoit, comme on l'a vu, d'éclairer la côte et d'attirer le feu des batteries, afin de reconnoître le lieu le plus convenable pour la descente que je devois effectuer.

Tandis que l'attention de l'ennemi étoit fixée sur cette attaque, deux ingénieurs s'approchèrent du Fort Penthièvre, pour en reconnoître la force. Ce fort empêche l'entrée de la presqu'île qui communique avec la grande terre par le moyen d'une langue de sable très-étroite et longue d'une lieue. Cette langue de sable est nommée la Falaise.

Les frégates reçurent quelques boulets dans leur mâture; l'Anson eut trois hommes légèrement blessés, l'Artois en eut quatre. Le 2 de Juillet, je devois exécuter la descente sur la presqu'île, mais le vent et le mauvais temps s'y opposèrent.

L'avant-veille, le Chevalier Warren avoit été

obligé, par les mêmes raisons, de remettre au lendemain la reconnoissance dont je viens de rendre compte.

On s'est fort récrié contre ces deux jours de temps perdu. Ce reproche n'est pas sans quelque fondement pour certains militaires, d'ailleurs très-habiles, qui, accoutumés depuis quinze ans à faire la guerre dans leur cabinet, sur des cartes marines, croient que les vents sont toujours favorables, et la mer toujours calme.

D'ailleurs, si on réfléchit aux dispositions dont j'étois convenu avec M. d'Hervilly, on se convaincra que l'attaque de la presqu'île ne devoit pas nous faire perdre une minute, puisqu'elle devoit être combinée avec les operations qui devoit se faire simultanément en avant; opérations qui ne pouvoient pas manquer d'obtenir tout le succès désirable, si les troupes de ligne qui avoient été détachées pour soutenir les insurgés n'avoient pas été retirées à mon insu, comme je vais bientôt le rapporter.

Le 3 de Juillet, à minuit, les troupes à la tête desquelles je devois attaquer la presqu'île du côté de la mer, furent embarquées tant sur des bateaux plats que sur des chasse-marées. Après avoir pré-

sidé à leur embarquement, je me rendis à bord de Sir John Warren, qui avoit voulu m'accompagner dans sa chaloupe. Ces troupes consistoient en 150 soldats Anglois pris des garnisons des vaisseaux, environ 250 hommes de *Loyal Emigrant*, et 2,600 Chouans; en tout, 3,000 hommes. M. d'Hervilly, à la tête des régimens à cocarde blanche, s'avança sur la Falaise, pour menacer le Fort Penthievre. La frégate l'Artois s'élevoit à la tête de la presqu'île pour faire taire une redoute quarrée montée de quatre pièces de 24, d'un mortier de douze pouces, et garnie d'un fourneau à réverbère; la frégate la Concorde se dirigeoit sur la batterie de Portaliguen, montée de trois canons. L'intrépide Sir John Warren jeta l'ancre à portée de mousquet de la batterie qui balaye l'Ance de St. Clément, au Sud du Port d'Orange, à un quart de lieue de distance. Cette batterie n'avoit qu'un canon de douze, un mortier de douze pouces, et un canon de vingt-quatre, qu'on n'avoit pas eu le temps de monter la veille. Deux chaloupes s'avancèrent très-près du rivage, pour protéger le débarquement qui devoit se faire dans cette ance.

Je descendis dans la chaloupe de Sir John Warren avec lui ; nous étions suivis des bateaux plats et des chasse-marées, qui s'avançoient en bon ordre; les cris de Vive le Roi! se foisoient entendre d'un bout de la ligne à l'autre. Cependant, nous étions fort près du rivage, et aucune batterie n'avoit encore joué. Je crus qu'on nous attendoit à la portée du pistolet. Je priai le Commodore de donner le signal de l'attaque; mais le débarquement s'opéra sans la moindre résistance à sept heures du matin.

Tandis que celà se passoit, les corps aux ordres de M. d'Hervilly s'avançoient en colonne sur le Fort Penthievre, dont ils n'étoient plus qu'à un tiers de portée de canon, lorsqu'un officier de la garnison en sortit pour parlementer. Ce fort, qui étoit très-susceptible de défense du côté de la Falaise, ne pouvoit pas résister à un assaut du côté opposé. Le Commandant, me voyant maître des autres forts et de la presqu'île, chercha à tirer le meilleur parti possible de sa position ; il sortit bientôt lui-même, et proposa à M. d'Hervilly d'entrer dans le fort, *afin qu'il fut*, dit-il, *témoin des intentions de la garnison, qu'il décideroit peut-être à se ren-*

dre sans faire de défense. On voulut lui bander les yeux; il s'y refusa. La garnison demanda les honneurs de la guerre; il fut dressé quelques articles de capitulation, que l'on convint de me soumettre.

Déterminé à donner l'assaut si l'ennemi refusoit de se rendre à discrétion, j'allois me mettre en marche, lorsque j'aperçus M. d'Hervilly, qui venoit à moi, accompagné d'un officier républicain. Ils étoient porteurs des articles convenus; je refusai d'en entendre la lecture. D'Hervilly me dit qu'il s'étoit à peu près engagé.

Je lui répondis qu'il avoit eu tort. "Je suis ici," ajoutai-je, "le représentant du Roi de France, et "je dois agir et parler comme il n'est pas douteux "qu'il agiroit lui-même;" et m'adressant à l'officier républicain, "Retournez," lui dis je, "vers vos "compagnons; dites-leur, que des sujets ne peuvent "pas capituler avec leur Souverain; mais que des "enfans ne doivent pas douter de la clémence de "leur père. Je vais vous suivre de près; et je "vous donnerai cinq minutes pour vous détermi-"ner."

M. d'Hervilly me pria de permettre que les corps

qu'il commandoit, entrâssent les premiers dans le fort. Je lui répondis que cela n'étoit ni politique ni juste; que *Loyal Emigrant* et les Chouans avoient trop bien fait leur devoir pour donner à aucunes troupes Françoises des préférences marquées; et qu'il m'importoit, non-seulement de témoigner ma reconnoissance aux troupes Angloises, en donnant au détachement de la garnison des vaisseaux l'honneur de faire la première garde au fort, mais encore de confirmer, par un premier acte, l'alliance que j'avois contractée pour Sa Majesté Très-Chrétienne avec Sa Majesté Britannique, en faisant arborer par les Anglois le pavillon de leur Souverain à côté de celui du nôtre, sur la première conquête que les deux petites armées combinées avoient faite en son nom.

Je m'acheminai sur-le-champ vers le Fort Penthièvre dont les portes me furent ouvertes. Je laissai les troupes derrière moi, et j'y entrai suivi de quinze à vingt officiers, parmi lesquels étoient plusieurs Anglois, entre autres le Capitaine Bertie.

La garnison, forte d'environ sept cents hommes, étoit sous les armes. Elle étoit composée d'un bataillon de l'ancien régiment de la Reine, de plu-

sieurs compagnies de Volontaires Nationaux, d'une compagnie de canonniers, d'une compagnie de Nègres, et de deux ingénieurs.

Je leur dis à haute voix, que notre Roi ne m'avoit revêtu de son autorité, que pour exercer sa clémence; que Sa Majesté n'ignoroit pas que la plupart d'entr'eux ne servoient que par contrainte et à regret; qu'elle ne m'avoit envoyé que pour les délivrer du joug sous lequel ils gémissoient; qu'elle n'avoit pas cessé un instant de les considérer comme ses enfans; que ses bras paternels étoient ouverts à tous. "Comparez," ajoutai-je, "le traitement que "j'ai ordre de vous faire, avec celui que nos mal- "heureux prisonniers ont reçu jusqu'ici de nos "bourreaux, qui sont aussi ceux de vos pères, de "vos femmes, et de vos enfans. Tous ceux d'en- "tre vous qui sont disposés à unir leurs efforts "aux nôtres pour faire triompher la cause de l'hu- "manité et de la justice, pour donner la paix à "notre malheureuse patrie, et pour rendre à l'ar- "mée son ancien honneur et son premier éclat, "seront reçus comme des frères. Mais s'il en est "parmi vous que des motifs pressans empêchent "encore de se livrer aux sentimens de reconnois-

" sance et d'amour pour leur Roi, sentimens que
" je crois lire dans les yeux de tous ; si la crainte
" de compromettre le sort de leurs familles, d'ex-
" poser la vie de parens chéris que cette noble
" résolution laisseroit à la merci de leurs tyrans, en
" retient quelques-uns; je ne les blâmerai pas:
" mais l'intérêt de la cause commune exige qu'ils
" soient prisonniers, et que comme tels il soient
" conduits en Angleterre. Nous leurs donnerons
" l'exemple du respect qui est dû à des prisonniers
" de guerre. Ils n'auront à craindre ni les mau-
" vais traitemens ni le pillage. Tous leurs effets
" leur seront scrupuleusement rendus: et s'il ar-
" rivoit, ce que je ne présume pas, qu'il en fût en-
" levé un seul, de quelque peu de valeur qu'il fût,
" il suffira de me faire connoître le coupable pour
" obtenir une prompte et éclatante justice."

Ce discours produisit l'effet que j'en avois attendu. Les officiers Anglois qui m'avoient accompagné m'en témoignèrent leur contentement. Le Capitaine Bertie vint me serrer la main, et me dit avec émotion qu'une telle conduite devoit plus contribuer à nos succès, que la force des armes*.

* Ces petits détails prolongent certainement mon ouvrage,

A peine eus-je cessé de parler que la garnison républicaine rompit ses rangs, et que je fus entouré d'officiers et de soldats. C'étoit à qui me donneroit le plus de marques de confiance et de respect. Quatre cents hommes me demandèrent à être enrôlés sur-le-champ. Les autres, et principalement les officiers, me firent valoir l'excuse que je leur avois suggérée ; ils avoient tout à appréhender pour le sort de leurs familles. Sir John Warren reçut ceux-ci à bord de son escadre pour les faire passer en Angleterre. Je retins les premiers, et j'ordonnai que la compagnie de Nègres fût employée aux travaux du fort ou au service des officiers qui voudroient prendre des domestiques.

Depuis trois jours, ces sept cents hommes manquoient de pain ; je fis donner des vivres à tous. Il n'y eut pas un effet volé, pas une querelle, pas une plainte, et mes promesses furent remplies avec la même exactitude que l'eussent été les articles d'une capitulation, pour l'exécution de laquelle on se seroit donné réciproquement des ôtages.

et le rendent plus volumineux ; mais on m'a tant calomnié, et de tant de manières, qu'il m'est aussi nécessaire de les retracer, qu'utile de citer mes témoins.

Je donnai la liberté à deux prisonniers, et je les envoyai dans l'intérieur, pour apprendre à leurs camarades la différence qu'ils devoient mettre entre le Roi de France et les Comités de la Convention.

Je ne saurois trop répéter qu'aussi long-temps que j'ai été à la tête des Royalistes, je n'ai jamais agi et jamais parlé qu'au nom du Roi, et que je me suis bien gardé de m'attribuer le moindre mérite de l'emploi des mesures que je jugeois les seules propres à accélérer le terme de son exil et de ses malheurs.

Parmi les quatre cents hommes qui s'enrôlèrent, il y en eut environ trois cents de l'ancien régiment de la Reine.

Cette circonstance me fut une nouvelle preuve de l'opinion que j'ai souvent manifestée, que ce ne sont point les principes de la Révolution qui ont causé la défection de l'armée, mais bien la fâcheuse mesure de l'émigration des officiers.

J'avois fait ouvrir les portes du Fort Penthievre du côté de la Falaise ; M. d'Hervilly y entra à la tête des régimens à cocarde blanche.

Le Capitaine de la Pomone (la frégate que mon-

toit le Commodore) vint m'apporter et m'offrir les deux pavillons républicains qui s'étoient trouvés au fort. Je lui en remis un pour en faire hommage à Sir John Warren. Je ne savois, en vérité, comment reconnoître l'empressement avec lequel tous les officiers de la marine Angloise se prêtoient à nous rendre tous les services qui étoient en leur pouvoir. Il se trouva plusieurs petits canons d'une demie-livre et d'un quart de livre de balle; je les distribuai à ceux qui étoient avec moi; l'Amiral Bertie en eut un que, sans doute, il conserve encore.

S'il est beaucoup de souvenirs qui déchirent mon âme par le contraste de ce que me firent éprouver d'aussi heureux commencemens avec les événemens qui ont suivi, celui du moment auquel les pavillons des Rois de France et d'Angleterre furent élevés au Fort Penthievre, par des officiers des deux nations, à la vue et aux acclamations des troupes et du peuple dont la Falaise étoit couverte: ce souvenir, dis-je, me rappelle trop douloureusement ce que j'étois parvenu à faire, ce que j'avois le droit d'espérer d'achever, et les perfides machinations qui ont détruit mon ouvrage, pour que j'en

puisse faire le récit sans avoir à comprimer les mouvemens de la plus juste indignation.

Le brave Comte de Soulanges partageoit ma satisfaction et mon espoir, et les officiers de marine, dont il étoit le chef, se montroient aussi recommandables par leur empressement et par leur zèle, qu'ils l'étoient par tous les genres de mérite. Je voulois donner à ce corps une preuve de mon respect. La presqu'île de Quiberon étoit en elle-même un objet peu important, mais c'étoit la seule place que Louis XVIII possédât encore en France, la seule et la première où son pavillon fût arboré et son autorité reconnue *. Je proposai à M. de Soulanges d'en donner le commandement au Marquis de Senneville, Chef d'Escadre et Cordon Rouge. Cette proposition fut reçue par l'un et par l'autre avec des témoignages de sensibi-

* Long-temps avant l'affaire de Quiberon, les Royalistes étoient maîtres de plusieurs places, mais c'étoit au nom de Louis XVII qu'ils les avoient possédées; j'ai été le premier qui ai proclamé en France l'avènement de Louis XVIII, et le seul qui ait élevé son pavillon sur une place fortifiée. Si cette place a été la première et la dernière, on sait assez aujourd'hui à qui on doit s'en prendre.

lité et de reconnóissance. Je plaçai sous les ordres de M. de Senneville, six officiers des vétérans de *Loyal Emigrant*, comme major, aides, et sous-aides-major. J'assurai ces dignes vieillards que je les placerois ainsi tous successivement, à mesure que nous irions en avant ; et j'ajoutai, en souriant, à M. de Soulauges, qu'avant huit jours je lui demanderois un commandant pour Port Louis et pour l'Orient.

M. d'Hervilly ayant appris l'acquisition que j'avois faite du bataillon de la Reine et d'une centaine de Volontaires, vint me prier d'en former un troisième bataillon pour son régiment. J'étois disposé à saisir toutes les occasions de m'attacher cet officier, et de donner à son ambition la direction la plus favorable au succès de notre entreprise. Je consentis à ce qu'il demandoit.

Il me témoigna, en outre, le désir de placer comme major et aide-major au Fort Penthievre, M. de Folmont et son frère, deux officiers du génie qu'il protégeoit. Je lui dis que quoique cela me semblât inutile, je ne m'y opposois pas, à condition que ces messieurs seroient immédiatement sous les ordres du Marquis de Senneville,

qui avoit le commandement de toute la presqu'île.

Je priai Sir John Warren de permettre que le détachement de la marine Angloise, qui avoit débarqué avec nous, montât la première garde au fort. Il fut sensible à ce procédé, et y consentit avec joie.

Les magasins que nous livroit cette conquête facile étoient peu considérables; il n'y avoit point de vivres; il n'y restoit qu'une très-petite quantité de poudre: mais l'artillerie étoit suffisante pour mettre le Fort Penthièvre en état de défense.

J'ordonnai, 1°. qu'on en fît le recensement; 2°. qu'on s'occupât sur-le-champ de fortifier les endroits foibles du fort, et ceux du contour de la presqu'île, afin de mettre cette position à l'abri de toute insulte; 3°. que l'on transférât, dès le jour même, les magasins de St. Clément à Quiberon.

"Mon intention," écrivis-je à M. Windham, "est de marcher en avant pour empêcher les "Républicains de se réunir en trop grand nombre."

Je venois d'apprendre que Hoche, revenu de sa première frayeur, rassembloit à la hâte les forces

qui étoient dispersées dans la Haute Province, dans le Maine, et dans la Vendée. J'étois convaincu que si mes ordres avoient été exécutés, ces différens détachemens éprouveroient assez d'opposition de la part des Royalistes, pour rendre leur jonction impratiquable; je conjecturai donc que les insurgés de ces pays étoient restés dans l'inaction; et quoique je fusse loin de penser que cette inaction fût l'effet d'ordres précis, intimés au nom du Roi, comme je l'ai prouvé ailleurs, peu m'importoit: car ce n'étoit qu'en marchant promptement en avant que je pouvois remédier à tout.

Les Chouans du Morbihan, à l'exception des divisions de Mercier, Georges, et d'Allegre, qui étoient composées de matelots, n'étoient pas encore aguerris au point qu'on les a vu depuis. J'en avois prévenu le Gouvernement Anglois; je crus donc devoir lui faire connoître qu'il étoit instant qu'il m'envoyât les renforts qu'il m'avoit promis.

" Le Général en Chef," faisois-je écrire à M. Dundas par le Marquis de la Jaille, " m'ordonne " expressément de vous observer qu'il est de la " plus haute importance que vous lui envoyiez, le

" plutôt possible, les secours en hommes, chevaux,
" et armes, dont il vous a déjà fait la demande;
" il a besoin, pour ces commencemens, de quel-
" ques troupes de ligne qui servent d'exemple
" aux Chouans, qui ne sont pas tous également
" aguerris."

Je reçus, le même jour, des lettres de la Vendée. Stofflet, Charette, et Scepaux, m'assuroient qu'ils alloient reprendre les armes *. Cependant,

* Les lettres que je reçus de la Vendée étoient datées du 28 de Juin, et c'étoit le lendemain, 29, que les agens de Paris écrivoient au Conseil du Roi à Vérone, que Charette venoit de renouveler son traité de paix avec la Convention, *parce qu'il étoit courroucé contre les Anglois.*

Ils avoient écrit, le 24 de Mai précédent, *qu'ils n'avoient que trop réussi à donner aux Vendéens et aux Chouans de l'inquiétude contre l'Angleterre.*

Ce fut par suite de cette intrigue, qu'aussitôt que Charette fut instruit, par MM. du Bouays, du succès de la descente, ce général se hâta d'envoyer MM. de Bejarry et de Scepaux à Paris, et qu'il me fit dire qu'il reprendroit les armes aussitôt que ces messieurs seroient de retour. Voyez le livre précédent, page 124 et suivantes.

Les agens de Paris ayant appris la nouvelle de la signature de la paix avec l'Espagne, mandoient à Vérone, 13 Juillet, 1795, *qu'ils craignoient que ces gueux-là* (les Espagnols) *n'eussent vendu leur secret aux Anglois, et ne leur eussent dévoilé la conduite qu'ils faisoient tenir à Charette et aux autres Chefs!* Voyez, au Livre suivant, les extraits de la correspondence entre Paris et Vérone.

le Conseil du Morbihan m'informoit que Charette ne *paroissoit pas déterminé;* mais je croyois devoir donner plus de foi aux assurances positives que je recevois de ce Général, et j'écrivis à M. Pitt la lettre dont l'extrait suit :

Presqu'île de Quiberon, 3 Juillet, 1795.

" Monsieur,

" J'ai rempli vos intentions en m'emparant au-
" jourd'hui de la presqu'île et des forts de Quibe-
" ron. Cette possession nous met en état de re-
" cevoir tous les secours que vous voudrez nous
" donner, sans courir le risque d'être compromis,
" aussi long-temps du moins que vos escadres se-
" ront maîtresses de la mer. Je ne vous dissi-
" mule pas qu'il n'y a pas un instant à perdre;
" car il se fait contre nous des rassemblemens de
" forces considérables, qui pourroient nous em-
" pêcher de mettre à profit les étonnantes disposi-
" tions des habitans de ce pays. Le sort de la
" France est maintenant entre vos mains. J'ai
" reçu de MM. de Charette, Stofflet, et Scepaux,
" l'assurance positive qu'ils vont nous seconder
" par des diversions importantes. Deux cents

" mille hommes peuvent être sous les armes avant
" six semaines ; mais il nous faut des troupes de
" ligne, de la cavalerie, et de l'artillerie, pour les
" soutenir. Nos forces réglées ne nous donnent
" pas un effectif de plus de deux mille quatre
" cents hommes; les Républicains pourront bien-
" tôt nous en opposer vingt mille * : et si on leur
" donne le temps de faire venir des renforts de
" leurs armées, ils pourront comprimer nos ef-
" forts dès le principe. Envoyez-nous donc,
" Monsieur, d'autres forces Angloises si celles qui
" étoient sur le Continent ne sont pas encore de
" retour. Vous ne courez plus aucuns risques,
" ni pour la traversée, ni pour les débarquemens;
" *et six mille hommes de plus, dans ce moment,*
" *peuvent opérer la chute de la Convention.*

* Ici je portois au plus haut la force qu'il étoit au pouvoir de la Convention de nous opposer de long-temps. Peut-on réfléchir à cet état de choses, contempler la situation actuelle de l'Europe, et retenir son indignation contre les misérables qui, abusant de l'autorité du Roi, ont défendu, en son nom, de s'opposer à la jonction et à la marche de cette petite armée, dont la destruction, ou la fusion parmi les Royalistes, assuroit à jamais le triomphe de la cause commune, et le salut du monde? Sans doute, ils ont raison de désirer que je n'écrive pas. Mais la publication de la vérité est un supplice déjà trop doux; et il faut qu'ils le subissent.

" J'ai placé en garnison à Quiberon la com-
" pagnie des vétérans de la Châtre, aux ordres du
" Marquis de Senneville, Chef d'Escadre de la
" Marine Françoise. J'ai cru devoir à ces braves
" et intéressans vieillards d'améliorer leur sort, en
" leur procurant un service plus doux, en même
" temps qu'honorable.

" Les officiers de Jersey et de Guernsey (les
" cadres) me seroient du plus grand secours pour
" organiser nos troupes, dont on ne tirera un bon
" parti que lorsqu'elles auront des officiers en
" nombre suffisant.........................

....

" Je demande aussi à être formellement auto-
" risé à employer tous les gentilshommes soldats,
" comme officiers dans les troupes insurgées.....

....

" J'ai déjà pris sur moi d'en employer vingt-
" quatre, dont j'ai tiré le meilleur parti; mais
" j'ai l'honneur de vous demander un ordre posi-
" tif à cet égard," &c. &c.

Cette demande étoit motivée par les difficultés que je rencontrois dans l'exécution de cette mesure aussi utile que juste: mais l'intérêt particu-

lier est toujours en opposition avec l'intérêt général. Il arrive souvent que des chefs considèrent comme leur propriété les corps ou les compagnies qu'ils commandent. Il étoit difficile de persuader qu'un gentilhomme habitué autrefois à commander, seroit plus utilement et plus convenablement employé à la tête d'une compagnie d'insurgés, que comme simple soldat dans un régiment. Tout ce que l'on voyoit de cette opération étoit la diminution du nombre, que l'on considéroit comme une perte réelle. Je gardois ces observations pour moi; car j'ai toujours pris soin, dans les demandes ou dans les représentations que j'ai adressées aux Ministres, d'éviter tout ce qui auroit pu les refroidir, et leur donner une mauvaise idée de mes compatriotes.

J'étois accablé de fatigue, et je n'écrivis que peu de lignes à M. Windham.

" Je n'ai que le temps," lui disois-je, " de
" vous renouveler les assurances de ma reconnois-
" sance, et de mon éternel attachement. Ache-
" vez, Monsieur, ce que vous avez commencé, il
" n'y a pas un moment à perdre; et vous aurez
" sauvé la France. Des renforts de toute espèce,

" des hommes, de l'argent, &c. mais promptement,
" et des armes, surtout des armes. Vous n'avez
" plus de risques à courir. Cette baie est la plus
" belle rade de l'Europe, nous en sommes maîtres
" de toutes parts."

. . . .

" De la cavalerie, ne fût-ce que six cents hommes,
" six mille hommes d'infanterie, enfin, tout, et
" plus que je ne vous ai demandé dans ma der-
" nière. Mais point de délai: car nous sommes
" trop dépourvus dans ce moment; et l'armée en-
" nemie se grossit.". . . . .

. . . .

" Ci-joint une lettre pour M. le Comte d'Ar-
" tois," &c. &c.*.

J'avois employé une partie de la nuit à écrire; je me déterminai à en passer le reste dans la pres-

* Cette Lettre, qui s'adressoit aussi au Roi, contenoit tout ce qu'elle devoit contenir; et je n'en fais mention que pour donner une nouvelle preuve, que le reproche qui m'a été fait, d'avoir négligé de rendre compte de tout aux Princes François, est une calomnie de plus.

Je prie qu'on ne perde pas de vue ce que j'ai déjà dit, que toutes celles de mes lettres que je cite, m'ont été rendues apostillées de la main des Ministres qui les ont reçues ou de celle d'un de leurs secrétaires.

qu'île. Les troupes soldées en étoient parties le soir, pour aller reprendre leur première position à Carnac; M. d'Hervilly se chargea de faire toutes les dispositions pour marcher en avant le lendemain. Il n'avoit pas prévu les effets inévitables et terribles d'une faute qu'il avoit commise l'avant-veille, et qu'on peut considérer comme la cause matérielle et immédiate des désastres qui ont suivi.

On a vu par les dispositions que nous avions arrêtées ensemble pour l'attaque de la presqu'île, que ce général devoit faire une diversion du côté de la Falaise, à la tête des troupes à la solde de l'Angleterre. Il n'étoit pas naturel de penser que le détachement de quatre cents hommes que j'avois eu tant de peine à le décider d'envoyer au soutien de nos avant-postes, pût être compris dans cette disposition. Cependant, M. d'Hervilly, oubliant la leçon qu'il avoit dû recueillir de l'expérience de ce qui s'étoit récemment passé à Auray, avoit pris sur lui, sans m'en faire part, de rappeler ce détachement pour l'employer à l'attaque de la presqu'île.

Les insurgés se crurent abandonnés et trahis; leur mécontentement fut au comble, le découragement-

ment le suivit; grand nombre de paysans retournèrent dans leurs paroisses; et il ne fallut rien moins que la confiance dont jouissoient Tinteniac, Vauban, et d'Allegre, pour retenir les Chouans à leurs drapeaux; ce qu'on ne put obtenir d'eux qu'en les assurant que l'absence des troupes soldées seroit de peu de durée; et que, le lendemain, ils seroient soutenus par un renfort plus considérable, avec plusieurs pièces de canon.

Il est des fautes, et surtout à la guerre, que rien ne peut réparer. Là, le plus souvent, tout dépend du moment; ce que vous auriez achevé avec une extrême facilité vous devient impossible une demi-heure plus tard. L'occasion a fui avec les minutes, et elles ne se représentent plus. La faute qu'avoit commise M. d'Hervilly étoit de ce genre. L'ennemi en profita.

Tandis que nous nous emparions de la presqu'île de Quiberon, le Général Tinteniac qui commandoit la gauche, de notre première ligne, fut attaqué par une colonne à son centre, et par deux autres colonnes de droite et de gauche, qui cherchoient à tourner ses flancs. Il avoit fait embusquer sa troupe, mais malgré cette précaution, les Chouans

découragés et furieux de n'avoir plus à opposer que leurs mousquets à deux mille hommes qui marchoient sur eux en bon ordre, et qui étoient soutenus par huit pièces de canons, s'ébranlèrent et commencèrent à lâcher pied sans tirer un coup de fusil. Tinteniac et sesofficiers firent de vains efforts pour mettre de l'ordre dans la retraite; un escadron ennemi chargea les premiers fuyards, le nombre en augmenta; et la déroute devint générale, sans néanmoins éprouver une grande perte.

Le Comte de Vauban qui s'étoit porté avec une partie de sa division pour soutenir M. de Tinteniac ne fut pas plus heureux; abandonné avec ses officiers, au milieu des ennemis qui couvroient le terrein, dispersés en tirailleurs, il essaya de percer, et de revenir sur ses pas pour rejoindre sa troupe; il y réussit, laissant derrière lui le Comte de Broglie, le Marquis de Goësbriant, le Marquis de la Houssaye, le Comte de Roscoet, et le Vicomte de la Moussaye, qui restèrent sur les derrières de l'ennemi, ils s'échappèrent à travers les fossés et les haies; et après avoir erré tout le jour, ils rejoignirent M. de Vauban à la faveur de la nuit. Le Marquis de la Moussaye et le Comte de Lan-

gan furent tués. Ce dernier étoit mon proche parent.

M. d'Allegre, attaqué en même temps à Lomariaequer, n'évita le sort de M. de Tinteniac qu'en faisant entendre à ses soldats l'avantage qu'il y avoit à se retirer sans se rompre. Il étoit singulièrement aimé, et il obtint d'eux de se replier en bon ordre sur le Mont St. Michel.

Le Général Vauban ayant regagné sa première position, trouva que la troupe qu'il y avoit laissée n'avoit pas été attaquée. Elle étoit découverte, environnée d'ennemis, éloignée de quatre lieues du quartier-général, et ne montroit que l'impatience de fuir. M. de Vauban sentit combien cet état de choses étoit périlleux; il pensa qu'il falloit tout oser, et, sans hésiter, il marcha en avant, et vint s'établir dans une plaine que dominent les hauteurs d'Auray, et qui étoit occupée par l'ennemi.

Dans cette marche, il avoit rallié un grand nombre de fuyards, ce qui ne laissoit pas de lui former un corps considérable. Il fit fouiller les villages environnans, par différens détachemens qui se comportèrent avec beaucoup de bonne volonté; et fit ensuite très-lentement sa retraite sur Plumel. Ce

maintien aggresseur et le bon ordre de la retraite en imposèrent aux Républicains ; et il est juste de dire que l'armée en reçut un service signalé.

M. de Vauban ne tarissoit pas en éloges sur la conduite de ses officiers; il distinguoit particulièrement le Marquis de Beaupoil St. Aulaire dont les talens et le courage lui avoient été de la plus grande utilité dans cette circonstance.

Le 4 Juillet, sur le rapport que M. de Vauban me fit parvenir des événemens de la veille, j'exigeai de M. d'Hervilly qu'il donnât les ordres nécessaires pour reprendre les postesaban donnés par notre première ligne, et pour les faire occuper par les troupes soldées. Je lui dis que les choses en étoient venues au point qu'il étoit indispensable de livrer un combat général; qu'il y avoit toute apparence que nous aurions bon marché d'un ennemi qui étoit à peine revenu de son premier effroi, et qui n'en étoit revenu que sur l'idée que notre inaction avoit dû lui donner de notre foiblesse; que l'armée de Hoche manquoit de tout; que ses soldats devoient être bien disposés par le traitement qu'avoit reçu de nous la garnison de Quiberon, tandis qu'ils étoient assurés de ne rencontrer que des enne-

mis dans les habitans des villes et des campagnes, que si nous venions à battre cette armée, ou seulement à l'ébranler, il lui seroit impossible de se remettre d'une premier échec, tandis que si le sort des armes nous étoit contraire, la presqu'île et les forts nous offroient une retraite certaine, et que le pis-aller seroit d'y attendre les renforts qui nous étoient promis, et qui ne pouvoient pas tarder à arriver.

J'ajoutai que, d'après les justes sujets de mécontentement qu'on avoit donnés aux insurgés, il seroit désormais de la plus haute imprudence de les faire combattre en première ligne; mais que, placés à la seconde, je ne doutois pas que la confiance renaissant, nous n'obtinssions d'eux des prodiges de courage; qu'il étoit donc nécessaire de suivre l'inverse de nos premières dispositions. En conséquence, je lui proposai de mettre dix mille insurgés en seconde ligne, tandis que son régiment, ayant en avant le régiment de *Loyal Emigrant*, formeroit la première, et de faire l'arrière-garde et la réserve avec quatre mille Chouans qui seroient soutenus par les régimens de la Marine et de Dudresnay.

Je ne doute pas encore aujourd'hui, qu'avec ces

dispositions, nous ne fussions sortis vainqueurs d'un engagement général.

M. d'Hervilly me parut l'adopter; et pour en accélérer l'exécution, il envoya à M. de Vauban l'ordre de se rapprocher du quartier-général, et d'occuper trois petits villages qui en étoient à trois quarts de lieue. Mais il n'envoya personne pour remplacer les divisions royalistes aux postes qu'il leur étoit ordonné d'évacuer.

Le 5 de Juillet au matin, M. de Vauban, ayant fait connoître l'impossibilité où il étoit de tenir dans cette position, reçut l'ordre de se replier sur Carnac, et de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité, avec l'assurance positive que toutes les dispositions nécessaires pour le soutenir étoient faites.

M. de Vauban exécuta cet ordre sans être inquiété. Dans cette position, son centre étoit à Carnac, sa gauche à Ste. Barbe, qu'occupoit le Chef de Division Georges Cadoudal, à la tête de trois mille Chouans; et le corps du Général Boisberthelot, commandé par M. d'Allegre qui avoit sous lui le Comte de Lantivy et le Chevalier de la Marche *, formoit la droite au Mont St. Michel.

* Neveu de l'Evêque de St. Pol de Léon.

Cependant, M. d'Hervilly se mit en marche à la tête de son régiment ; j'avois lieu de croire que cette marche étoit en exécution du plan arrêté la veille. De mon côté, je montai à cheval pour aller reconnoître les dispositions de l'ennemi. J'étois dans l'usage de faire ces reconnoissances à la manière des insurgés, c'est à dire, avec un très-petit nombre d'officiers. MM. de Contades, de la Jaille, de Gras, et mon palfrenier Anglois, qui sont tous encore vivans, me suivirent.

Ce n'étoit plus comme aux premiers jours de l'expédition, où lorsqu'à peine j'étois aperçu par les habitans et par les insurgés, j'étois accueilli par des témoignages de confiance et par des cris de joie. Celui de Vive le Roi! ne se faisoit plus entendre ; un silence morne régnoit partout autour de nous ; et la frayeur et le mécontentement se peignoient dans tous les regards. Inutilement j'essayai de calmer les esprits et de ranimer l'espérance ; inutilement j'assurai *que les troupes soldées étoient en marche, et que leur inaction n'avoit été qu'une feinte pour attirer l'ennemi, pour en finir dans une journée, et pour ménager le temps, que sans cela il nous eût fallu perdre en une multipli-*

cité de combats partiels et indécisifs; je ne persuadai personne. Mais je revenois avec l'espoir qu'un succès prochain ne tarderoit pas à faire cesser ces alarmes, lorsque je rencontrai M. d'Hervilly à la tête des troupes soldées qu'il faisoit rentrer dans la presqu'île.

On se figurera aisément quels furent mon mécontentement et ma surprise. D'Hervilly vint à moi; je l'interrogeai vainement pendant une demie-heure, qu'il employa à faire défiler les troupes et à gourmander ceux des officiers qui ne saluoient point ensemble; il avoit l'air de ne pas se posséder. Sur ce que je lui demandai pour la vingtième fois, si c'étoit ainsi qu'il exécutoit les dispositions dont nous étions convenus, il se répandit en invectives contre les insurgés; me dit qu'on ne pouvoit pas faire la guerre avec de pareilles troupes; qu'il n'exposeroit pas à une défaite certaine celles qui lui étoient confiées, et qu'il n'y avoit rien autre chose à faire que de se rembarquer sur-le-champ, ou de se renfermer dans la presqu'île pour y attendre les ordres du Gouvernement Britannique et ceux de M. le Comte d'Artois.

Ces reproches, adressés aux insurgés, étoient

aussi dans la bouche d'un grand nombre d'officiers, qui, cependant, n'avoient pas tiré encore un coup de fusil, tandis que tout le poids de la guerre avoit pesé sur les seuls objets de cette criante injustice.

On a vu jusqu'ici la conduite des Chouans à Landevan, à Auray, à Mendon, et à la prise de la presqu'île; leurs premiers efforts avoient été partout couronnés du succès; et s'ils avoient été forcés de se retirer devant les troupes réglées soutenues par de l'artillerie, ils s'étoient retirés en bon ordre, et ne l'avoient fait que parce qu'on leur avoit ôté leur canon et le foible détachement qu'on sembloit ne leur avoir donné pendant douze heures que pour leur faire penser qu'on se jouoit de leurs sacrifices et de leur dévouement. Les sujets de mécontentement qu'on leur avoit donnés, étoient donc la seule cause du relâchement que sembloit éprouver leur zèle, et il n'étoit pas permis de douter qu'on ne fît cesser l'effet en faisant cesser la cause.

Je n'étois pas plutôt rentré à Quiberon, que M. de Moncrift, jeune officier du génie, le même qui avoit marqué les logemens, le jour de la des-

cente *, vint se plaindre publiquement à moi de ce qu'un corps de Chouans (que j'y avois laissé tant pour former une partie de la garnison que pour travailler aux fortifications) de ce que ces Chouans, dis-je, prétendoient retenir les logemens qu'il avoit été chargé de marquer pour les troupes soldées!

Ces mots *chargé de marquer* furent pour moi un trait de lumière. La retraite des troupes soldées dans la presqu'île étoit donc un acte prémédité; ce n'étoit donc pas une détermination soudaine, une boutade d'humeur. J'étois donc joué! Alors toutes les circonstances qui s'étoient si rapidement succédées depuis huit jours se présentèrent en foule à mon esprit; je ne pus pas me refuser à l'idée (de la réalité de laquelle les preuves se sont si fort accumulées depuis) que tout ce que j'éprouvois étoit le résultat d'un plan concerté, et que M. d'Hervilly n'agissoit ainsi qu'en vertu d'ordres secrets.

Je fus, cependant, assez maître de moi-même pour retenir les mouvemens de mon indignation.

* Voyez le commencement de ce Livre.

je demandai à l'officier s'il n'étoit pas possible de trouver des logemens pour tous, et sur sa réponse négative: « Eh bien, » lui dis-je, « s'il faut qu'une « partie des troupes bivouacque, ce doivent être « celles qui sont payées pour cela, et non pas les « hommes désintéressés qui se livrent gratuite- « ment à un service qu'on n'a pas le droit d'exiger « d'eux, et qui ont fait le sacrifice de leur fortune, « de leur repos, et de ceux de leurs familles pour « nous accueillir, et pour combattre pour notre « cause. »

Cette réponse fut écoutée avec un sourire dédaigneux par quelques personnes qui pensoient qu'un uniforme militaire doit donner une grande supériorité sur un habit de paysan. Elles étoient excusables de penser ainsi; car c'étoit assurément la seule à laquelle elles eussent le droit de prétendre.

J'observois avec soin ce qui se passoit sur les figures, et je gémissois de voir que des hommes qui ne devoient avoir qu'un intérêt, celui de mettre un terme à leur long exil et à leurs malheurs, fussent assez ignorans, assez aveugles, pour détruire de leurs propres mains les moyens que le Ciel sembloit s'être plu à leur prodiguer pour y parvenir.

Je tins ferme; et si les Chouans ne gardèrent pas tous les logemens dont ils avoient pris possession, ce fut, de la part de ces hommes simples et généreux, un acte de bienfaisance, dont on ne leur sut pas gré long-temps*.

* L'auteur du pamphlet intitulé *Lettre d'un Officier à bord de la Pomone*, ne s'est pas douté que, quoiqu'il eût pris le plus grand soin de travestir tous les faits, il me ménageoit des armes que je pourrois employer utilement un jour contre ceux même à la solde de qui il écrivoit.

D'abord, il dit " qu'il fut résolu, dans un Conseil Général, " que, le matin du 5 Juillet, toutes les troupes soldées laisse- " roient leurs cantonnemens, et se retireroient dans la pres- " qu'île."

Cela n'est pas vrai. Jamais il n'y a eu de Conseil Général; je n'ai assisté à aucun: et si M. d'Hervilly en avoit tenu de particuliers, ce qui n'étoit ni dans ses principes, ni de son goût, j'en aurois été informé.

L'auteur poursuit ainsi: " Les officiers qui étoient chargés de " marquer les logemens trouvèrent, à leur arrivée dans l'île, " presque tous les villages occupés par les Chouans."

Il résulte de là que je n'avois eu aucune part au projet formé de faire retirer les troupes: car si cela eût été, je n'aurois pas chargé de la garnison de la presqu'île un nombre de Chouans suffisant pour en remplir presque tous les villages. Le reste étoit occupé par les vétérans de *Loyal Emigrant*, et il étoit si loin de mon idée, qu'il dût jamais y entrer d'autres troupes, qu'il n'y avoit pas une chaumière qui fût vacante.

" Il étoit absolument nécessaire," continue le libelliste, " que les troupes qui *devoient* arriver fatiguées, et dont une " grande partie n'avoit pas mangé depuis la nuit dernière,

L'ennemi, instruit de ce qui se passoit, ne perdit pas de temps; il vint s'établir à Plumel, village

" trouvassent des logemens et des vivres tous prêts. Un des
" officiers rencontra le Général Puisaye, entouré par son Etat-
" Major, et par un nombre considérable de Chouans, qui
" étoient venus, sans doute, pour se plaindre qu'on les avoit
" délogés.

" Il est fort extraordinaire, Monsieur," dit un des Aides de Camp du Général à l'officier, " que l'on déloge ces braves
" Chouans, et que qui que ce soit prenne sur lui, sans y être
" autorisé, de leur faire quitter le village où ils étoient sta-
" tionnés!"—" Il est bien plus extraordinaire, Monsieur," répondit l'officier, " *que les maisons désignées par le Maréchal*
" *Géneral des Logis* (M. d'Hervilly) soient occupées par les
" Chouans, et que les troupes qui n'ont rien mangé de tout le
" jour, et qui sont mortellement harassées, ne puissent pas
" même se coucher à leur arrivée."

Il est donc prouvé que M. d'Hervilly ne s'étoit mis en marche qu'avec le dessein formé que cette marche forcée à laquelle il avoit donné l'air d'un mouvement en avant, se termineroit par se retirer dans la presqu'île. Je laisse poursuivre le libelliste.

" Il est impossible, Monsieur," ajouta l'officier, en regardant le Général, " que les soldats passent la nuit dans la rue."—
" Alors M. de Puisaye dit, du ton emphatique qui lui est si
" particulier: " Monsieur, s'il est nécessaire que *les trou-*
" *pes étrangères ou ces braves et généreux Chouans qui nous ont*
" *reçus avec tant d'affection, couchent dans les rues, ce doivent*
" *être, sans doute, les étrangers.*"—Etonné et confondu par une
" réponse aussi inattendue, l'officier tourna la bride sans dire
" un autre mot à Puisaye, et fit son rapport à d'Hervilly; et
" ce ne fut pas sans une extrême difficulté que même le der-

situé à deux lieues en avant de Carnac. Georges en fut informé par quelques prisonniers, de qui il apprit que toute la ligne seroit attaquée dans la nuit ou, au plus tard, à la pointe du jour. Il fit passer cet avis au Comte de Vauban.

Les insurgés venoient d'apprendre que les troupes soldées s'étoient retirées à Quiberon. Cette nouvelle fut pour eux un coup de foudre. Les mécontentemens de la multitude, quelques justes qu'en soient les motifs, sont toujours injustes et outrés dans leurs effets. Confondant les innocens avec les coupables, l'indignation générale s'exhala contre les émigrés; ils furent chargés d'imprécations. Les gentilshommes qui, depuis l'instant de la descente

" nier parvint à convaincre Puisaye de la nécessité de canton-
" ner les troupes qui, quoiqu'étrangères, n'avoient pas de
" tentes."—*The Political State of Europe*, pages 9 et 10.

Ce pitoyable mélange de faits travestis et de mensonges doit suffire pour donner une idée du reste de l'ouvrage et de l'intention de ceux qui ont payé l'auteur. Je m'abstiendrai donc de toute réflexion, et je me bornerai à lui donner un démenti formel sur la qualification d'*étrangers* qu'il dit que j'ai donnée aux régimens à cocarde blanche. Mais il est vrai que ce mensonge a été fabriqué sur les lieux mêmes, où il se trouvoit trop de gens intéressés à mettre la division entre les insurgés et les émigrés, et à me rendre odieux à ceux-ci, lorsqu'on se fut convaincu qu'il étoit impossible de m'ôter la confiance des autres.

servoient parmi les Chouans, et qui à juste titre avoient gagné leur confiance, en furent seuls exceptés. Déjà toute la campagne étoit couverte de vieillards, de femmes, et d'enfans, éplorés, et fuyant chargés de ce qu'ils avoient pu sauver de leurs chaumières, chassant devant eux leurs bestiaux, et invoquant la vengeance du Ciel contre ceux qu'ils accusoient de les avoir trahis.

Les chefs des insurgés eux-mêmes ne prenoient aucun soin de dissimuler leur rage. Georges, qui étoient singulièrement aimé de ses soldats, et qui avoit encore la candeur et la rudesse de l'état dans lequel il étoit né, et Mercier (la Vendée), son ami, qui avoit toute l'impétuosité de la jeunesse, se montroient les plus furieux: "Les monstres," s'écrioient-ils, "auroient dû être engloutis dans la "mer avant d'être arrivés à Quiberon *.

Les esprits étoient donc montés à un point qu'il n'y avoit que l'imminence du danger fortement re-

* Ceci a été trop public, et il a survécu trop de témoins, pour qu'on eût le droit d'en exiger d'autres preuves. Mais j'aurai bientôt à copier des lettres de Georges et de Mercier, où ils m'écrivoient la même chose, et dans les mêmes termes. Ce mot leur étoit devenu si familier, que Georges le répetoit encore plusieurs années après.

présentée, qui pût être capable de faire impression sur les Chouans, et de les empêcher de se débander, et de fuir de toutes parts.

M. de Vauban dans sa position, telle que je l'ai décrite, n'avoit de retraite que sur Quiberon; et cette retraite lui étoit coupée, si l'ennemi parvenoit à forcer le poste de Ste. Barbe, qui est la clef de la presqu'île.

Il prit le seul parti qu'il y avoit à prendre; il envoya à M. d'Allegre l'ordre de se replier sur lui; et lorsque cet officier l'eut joint, avec sa division, il se mit en marche pour Ste. Barbe. Je venois d'avoir une explication très-vive avec M. d'Hervilly, lorsque je fus instruit de ces détails, par le Chevalier de Tinteniac que m'avoit depêché M. de Vauban.

Cet officier avoit, en outre, expédié un aide de camp à d'Hervilly, pour demander de l'artillerie et des troupes, assurant qu'avec quatre cents hommes seulement, et deux pièces de canon, il se faisoit fort d'arrêter les progrès de Hoche, et s'il ne le battoit pas, de nous donner du moins le temps de l'atteindre, et de le défaire dans un engagement général.

J'exigeai que ce renfort fût expédié sur-le-champ;

d'Hervilly donna, en ma présence, les ordres nécessaires; ce fut le régiment Dudresnay qui fut commandé pour ce service. Il fut convenu que le reste des troupes se mettroit en marche quelques heures après. Il étoit quatre heures du matin; je profitai de cet intervalle pour aller prendre quelque repos.

Le défaut de tentes, celui de bois pour construire des baraques, et le refus absolu qui m'avoit été fait de faire bivouacquer les troupes que, comme on l'a vu plus haut, on m'assuroit qu'il étoit impossible *de faire coucher dans les rues*, tandis que l'ennemi que nous avions en front, généraux, officiers, et soldats passoient la nuit à la belle étoile; toutes ces circonstances avoient fait que les troupes étoient dispersées dans les villages, à une grande distance du fort, et qu'il falloit un temps considérable pour y rassembler même un seul régiment. Par cette raison, et par la négligence, je ne dirois rien de trop si je disois la lenteur volontaire, que l'on mit à exécuter les ordres que je viens de rapporter, ces ordres n'eurent aucun effet. L'ennemi, plus actif que nous, n'en donna pas le temps.

M. de Vauban ne fut pas plutôt rendu à Ste.

Barbe, qu'il aperçut une forte colonne qui se formoit dans une position désavantageuse; il conçut l'espoir que s'il l'attaquoit inopinément, il en auroit bon marché; mais il ne put faire passer cet espoir dans le cœur de personne; et quoique ses trois divisions réunies fussent deux fois plus nombreuses que la troupe que Hoche commandoit, les Chouans eussent-ils été sûrs de la victoire, il n'auroit pas été au pouvoir d'un ange descendu du Ciel de les déterminer à attaquer.

Sur la proposition que le Comte de Vauban en fit à Georges, à Mercier, et à d'Allegre, ils lui répondirent que s'ils avoient seulement cent hommes de troupes de ligne et un canon, ils n'hésiteroient pas, et qu'ils répondroient du succès; mais que les Chouans étoient indignés de l'oisiveté des troupes soldées, que l'on ménageoit d'une manière si scandaleuse pour n'exposer qu'eux. Alors M. de Vauban continua sa marche sur la presqu'île. Georges, d'Allegre, et Mercier, firent son arrière-garde; et ayant dit aux insurgés qu'il s'agissoit de prouver aux troupes soldées que les Chouans étoient aussi capables qu'elles de combattre régulièrement au besoin, ces trois chefs soutinrent une retraite qui

dura trois heures, en défendant pied à pied le terrein jusque sous le canon du Fort Penthièvre, qui n'est qu'à une lieue et demie de Ste. Barbe.

Cette retraite si bien conduite par M. de Vauban, et si bien achevée par Georges, d'Allegre, et Mercier, a été le fondement de la réputation militaire qu'ont acquise depuis ces trois chefs, et celui de la confiance que le Général Vauban a si généralement obtenue parmi les Royalistes.

Nous ne perdimes dans cette occasion qu'un Chouan, et trois seulement furent blessés. La perte des Républicains fut plus considérable.

A mesure que ceux-ci s'étoient avancés sur le terrein qu'on leur avoit successivement abandonné, ils avoient signalé leur passage par toutes les cruautés qui leur étoient familières. Des maisons incendiées, des femmes et des enfans coupés en morceaux, et partout les traces de la plus horrible dévastation, étoient les spectacles qu'offroient ces campagnes, où, huit jours auparavant, nous n'avions entendu que des acclamations de joie.

Plus de dix milles individus des deux sexes, vieillards et enfans, s'étoient précipités sur la Falaise et couroient vers le Fort Penthièvre, gênant ainsi

la marche des colonnes, et les mouvemens des combattans. Georges, d'Allegre, et Mercier les avoient fait passer entre eux et la presqu'île; mais à leur arrivée sous le fort, ils furent aussi irrités que surpris de voir que les portes leur en avoient été fermées.

Alors l'indignation des Chouans ne connoît plus de bornes; ils se précipitent sur les palissades, et en un clin d'œil, ils ont ouvert un passage à leurs malheureux compatriotes. Je ne décrirai point cette scène de confusion; il me suffit de dire que les femmes, les enfans, les vieillards, bœufs, chevaux, voitures, entassés, encombroient l'intérieur du fort, qui n'étoit encore gardé que par quelques canonniers sans munitions, tandis que l'ennemi s'avançoit en bon ordre, et n'en étoit plus guère qu'à une demie-portée de canon.

Il étoit plus de midi; alors seulement arriva le régiment de Dudresnay, qui auroit dû sortir à cinq heures du matin: il avoit avec lui les deux pièces de canon que j'avois demandées. M. d'Hervilly le suivit de près.

Le régiment de Dudresnay reçut l'ordre de garnir les palissades; et quelques coups de canon

ayant averti la colonne ennemie que le fort étoit défendu, elle se retira en bon ordre sur les hauteurs de Ste. Barbe. Cette colonne étoit forte de trois mille hommes ; mais environ trois mille autres étoient répandus, en même temps, sur la droite jusqu'à Lentel, et sur la gauche jusqu'à Lomariaquer ; ils avoient déjà placé des canons sur différens points de la côte.

Tous les renseignemens qui me sont parvenus depuis, s'accordent avec le calcul que je fis, que Hoche, à cette époque, n'avoit pas plus de six mille hommes. Mais je reçus bientôt l'assurance positive qu'avant quinze jours, il en auroit neuf mille de plus.

La veille de ce jour, Sir John Warren avoit conduit lui-même quatre chaloupes canonnières dans la rivière de Vannes ; à l'entrée de la nuit, il commença à canonner une corvette de dix-huit canons, et deux avisos, dont il avoit formé le projet de s'emparer. Les ennemis brûlèrent la corvette et les deux avisos. Sir John Warren s'empara de deux bâtimens, dont l'un étoit une prise faite sur les Anglois ; il fit ensuite mettre du monde à terre pour renverser les canons d'une

batterie placée sur la pointe du Port Navalo ; il avoit jeté deux canons à la mer, lorsqu'il s'aperçut que le Fort Penthièvre alloit être attaqué. Il abandonna son entreprise pour venir à notre secours, mais les vents d'Ouest s'y opposèrent constamment.

Le désordre de cette journée seroit peu facile à décrire. La presqu'île de Quiberon n'est qu'une langue de terre longue d'une lieue et demie, sur environ douze cents toises dans sa plus grande largeur. Deux pauvres villages et une multitude de petits hameaux en couvrent la surface. Son sol peu fertile ne suffit point à la nourriture de ses habitans, qui vivent principalement du produit de la pêche. Les vivres que nous avions apportés d'Angleterre n'étoient pas, à la vérité, consommés à moitié, et les farines achetées des vaisseaux Américains, dont j'ai parlé ailleurs, étoient encore entières ; mais cette malheureuse retraite nous donnoit quatorze mille individus de plus à nourrir. L'ennemi, maître de la position de Ste. Barbe, l'étoit du seul passage par où nous avions reçu, jusqu'à présent, du cidre, de la volaille, des bestiaux, et tout ce que les soins généreux des habitans du

Morbihan pouvoient nous procurer. Cependant, il n'étoit pas possible de ne pas pourvoir à la subsistance de dix mille vieillards, femmes, et enfans, qui, après avoir tout sacrifié pour nous recevoir, s'étoient vus forcés de venir chercher un refuge auprès de nous. J'ordonnai à M. de St. Morys, Intendant Général de l'armée, de faire donner une demie-ration par jour à tout ce qui étoit incapable de porter les armes, et de prendre des mesures pour leur procurer un supplément au moyen de la pêche *. Cet acte de nécessité et de justice fut reçu comme une faveur.

Quelqu'affligeantes que fussent ces difficultés, elles n'étoient pas sans remède. Mais il étoit une cause plus grave dont j'avois lieu d'appréhender d'épouvantables effets, si je ne me hâtois pas de les prévenir. C'étoit la division qu'on étoit par-

* C'est peut-être cette circonstance qui a suggéré à l'auteur de la *Lettre à bord de la Pomone*, l'idée de publier que j'avois fait culbuter un magasin afin de trouver un filet pour couvrir ma table de poisson: car je me rappelle qu'en conséquence de cet ordre, M. de St. Morys, qui étoit aussi humain que zélé, se procura tous les filets qui purent se trouver, soit dans la presqu'île, soit à bord des vaisseaux Anglois.

venu à mettre entre les insurgés et les régimens à la solde de l'Angleterre.

Ceux qui étoient intéressés à mettre cette division devoient certes triompher de leur succès, et s'applaudir des derniers événemens, qui les avoient servis au delà de leurs espérances.

Le mécontentement et la méfiance, portés au plus haut degré, s'exhaloient de part et d'autre en propos offensans, en accusations, et en récriminations réciproques.

Les Chouans taxoient les Emigrés de trahison; ceux-ci reprochoient aux Chouans la précipitation de leur retraite; et les invectives les plus irritantes pour des hommes de courage n'étoient épargnées de part ni d'autre.

Vainement j'entrepris de faire revenir les chefs des insurgés de soupçons qui, quoique fondés sur les apparences, étoient du moins injustes dans leur application trop générale; mais ne pouvant rien obtenir par les moyens de persuasion, l'impossibilité de détruire le mal à sa source me fit naître l'idée d'en tirer avantage, et j'y parvins.

« Montrons-leur," dis-je à Georges, qui étoit

le plus violent, et dont, malgré le calme que j'affectois, je ne laissois pas que de partager le ressentiment; " Montrons-leur ce dont nous sommes
" capables: voici une belle occasion de leur prou-
" ver que si le détachement des troupes de ligne
" et le canon ne vous eussent pas été retirés, vous
" auriez battu l'ennemi en pleine campagne, et que
" nous serions aujourd'hui victorieux au centre de
" la Province. La position actuelle des Républi-
" cains est plus formidable qu'elle ne l'étoit il y a
" deux jours; attaquons-les cette nuit dans leurs
" retranchemens; ils n'ont pas encore eu le temps
" de s'y fortifier. Après ce qui s'est passé aujour-
" d'hui, ils doivent avoir la confiance que nous
" ne sommes guère en mesure de chercher à les
" inquiéter; nous les surprendrons; leur artillerie,
" leurs munitions, tomberont entre nos mains:
" c'est Dieu qui nous les livre. Saisissons donc
" cette occasion, et faisons retomber les calomnies
" sur les calomniateurs. Mais ne différons pas,
" car demain, peut-être, il ne sera plus temps."

Georges me demanda si j'étois sûr que M. d'Hervilly donneroit des troupes de ligne. Je lui répondis, que je me faisois fort de l'engager à les con-

duire lui-même; que moi, je chargerois à la tête de mes braves compagnons d'armes, et que je ne doutois pas du succès.

Plusieurs des émigrés qui depuis le premier jour de l'expédition servoient avec les Chouans, entre autres le Comte de Chatillon, et le Vicomte de St. Pierre, me secondèrent en parlant aux insurgés qui se pressoient autour de nous. Le mécontentement et le désir de se venger tournèrent au profit du courage; ma proposition fut généralement accueillie, et je chercha M. d'Hervilly afin de concerter avec lui les dispositions nécessaires pour l'exécution de mon plan.

Je n'eus pas de peine à le déterminer, car je lui dis, que s'il me refusoit les troupes de ligne, j'étois décidé à attaquer avec les Chouans seuls, et qu'alors on seroit à portée de juger, qui des troupes soldées ou des Chouans méritoient les reproches qu'ils se faisoient les uns aux autres.

Il fut convenu que nous nous mettrions en marche aussitôt que la nuit seroit venue. Je m'applaudissois d'avoir fait prendre cette tournure à nos affaires, lorsqu'un incident, aussi inattendu que caractéristique de l'esprit dans lequel m'ont été

suscitées toutes les difficultés que j'ai eues à combattre, pensa déranger mon projet, et nous rejeter dans une confusion pire que celle dont nous venions de sortir.

On a vu que les trois divisions aux ordres du Comte de Vauban et de MM. Georges, d'Allegre, et Mercier avoient commencé leur retraite à la pointe du jour, et que jusqu'à midi, elles avoient été aux prises avec l'ennemi. Les soldats, excédés de fatigue, et n'ayant rien mangé depuis la veille, étoient couchés dans les rues, attendant patiemment qu'on leur distribuât des vivres. Mais le commissaire préposé à la distribution générale refusa nettement d'en livrer aux officiers qui avoient reçu l'ordre de s'adresser à lui. Le Comte de Vauban et M. d'Allegre, furieux de ce refus, allèrent trouver le commissaire qui leur déclara qu'il ne pouvoit pas donner une ration sans un ordre signé de M. d'Hervilly. Je rentrois chez moi; j'y trouvai ces messieurs qui étoient venus me porter leurs plaintes.

La fureur étoit dans les regards d'une foule de Royalistes qui les avoient suivis. Je donnai deux ordres par écrit, l'un à M. de Vauban, l'autre à M.

d'Allegre; le commissaire leur répondit que cela ne suffisoit pas, qu'il lui falloit un ordre de M. d'Hervilly; là-dessus d'Allegre s'emporta et menaça d'en venir à des extrémités: cette menace eut son effet: les vivres furent distribués*.

Il étoit manifeste que M. d'Hervilly vouloit méconnoître en tout mon autorité. Je dirai bientôt les raisons qui le portoient à s'en attribuer une exclusive sur la distribution des vivres. Mais, occupé uniquement de l'expédition de la nuit suivante, je n'avois pas de temps à donner à des explications, que d'ailleurs le succès sur lequel j'avois droit de compter, devoit rendre désormais inutiles, en me donnant une force suffisante pour me faire obéir.

Avant la fin du jour, je m'avançai sur la Falaise pour reconnoître la position des ennemis; je les avois déjà observés du fort, officiers et soldats travaillant aux retranchemens avec l'activité que je leur connoissois. Les officiers en chemise n'étoient distingués que par leur hausse-col. Le contraste de cette activité avec notre lenteur, et de ce zèle

* Voyez aux Pièces Justificatives, le rapport du Comte de Vauban, et celui du Général d'Allegre.

ardent avec notre froide régularité *, me fut un pronostic douloureux de ce que nous avions à craindre, si nous leur donnions le temps d'achever ces travaux ; et je me retirai, d'autant plus décidé à les attaquer à l'improviste, que j'avois remarqué qu'ils avoient négligé les précautions ordinaires pour se garder, et qu'ils n'avoient pas un seul poste en avant.

A onze heures du soir, la presque totalité des troupes soldées et un corps considérable de Chouans, le tout faisant environ quatre mille hommes, se mirent en marche sur quatre colonnes ; celles des aîles côtoyoient le rivage, et celles du

* Une des raisons que l'auteur de la *Lettre à bord de la Pomone* donne de la retraite des troupes soldées dans la presqu'île, est le besoin qu'on avoit *de remettre un peu d'ordre et de discipline parmi les troupes que tant de jours de cantonnemens avoient dérangées !*

Je suis aussi partisan de l'ordre et de la discipline que qui que ce soit, et je ne diffère avec ces messieurs que sur les moyens de les introduire et de les maintenir. Ces moyens doivent varier suivant les circonstances, et je n'admettrai jamais ceux qui n'obtiennent leur fin qu'aux dépens de la bonne volonté et de l'énergie. Les soldats républicains n'étoient pas des machines ; c'étoit donc des hommes qu'il falloit leur opposer. On peut, sans rien hasarder, attribuer à l'ignorance ou au dédain de ce principe, les nombreuses défaites de toutes les armées de l'Europe.

centre occupoient la largeur de la Falaise, de manière à pouvoir se former en bataille sur le front, par un mouvement à droite fait par les colonnes de gauche, et par un mouvement à gauche fait par celles de droite.

Un autre corps de Chouans et le régiment de *Loyal Emigrant* faisoient l'avant-garde.

Nous marchâmes dans cet ordre au pas de route; et, le 7 de Juillet, à deux heures et demie du matin, l'avant-garde avoit pénétré dans le camp ennemi sans avoir été reconnue. Alors une des vedettes républicaines placées en tirailleurs, et qui se trouvoit déjà entre cette avant-garde et la tête de nos colonnes, lâcha son coup de fusil à tout hasard, pour donner l'éveil.

J'étois en avant, à la tête des Chouans commandés par Tinteniac, d'Allegre, Georges, et Mercier. Le Comte de Contades, le Marquis de la Jaille, le Vicomte de Chambray, et le Baron de Gras, étoient à mes côtés; nous fumes témoins du désordre dans lequel l'ennemi fut jeté, nous en vîmes plusieurs courir en chemise et sans armes dans toutes les directions, et je les entendis distinctement s'écrier *Allons, allons, nous-en—nous ne pouvons pas tenir*

ici. Les Chouans chargent aux cris de *Vive le Roi!* mais ils ne sont pas secondés; un peloton ennemi, rassemblé à la hâte, arrête leur pousuite, par un feu de file bien nourri; mon cheval est frappé d'une balle à la jambe; ceux de Contades et de la Jaille sont pareillement blessés*; au coup qu'avoit reçu le mien, il m'avoit emporté sur une colonne du régiment d'Hervilly qui étoit arrêtée à l'entrée de la Falaise. A la tête de cette colonne étoit le Marquis de Blainville, dont j'ai parlé dans le premier volume de ces Mémoires †; je lui demande pourquoi il n'avance pas: il me répond qu'il a reçu l'ordre de M. d'Hervilly de rester là; il obéit à celui que je lui donne de me suivre. Cependant

* Il est inutile de dire que les troupes montrèrent généralement dans cette occasion autant de bonne volonté que de courage. Dans cette malheureuse expédition ce n'est pas le courage qui a manqué. Tous les officiers sans exception, émigrés et Chouans, ont donné des preuves d'intrépidité, et leurs soldats ont suivi leur exemple. Les officiers de mon état-major ne se sont pas moins distingués par leur valeur; et je suis bien aise d'avoir cette justice à rendre au Comte de Contades, de qui j'ai cru avoir lieu de me plaindre sous des rapports purement personnels, que ce qui m'avoit plus particulièrement attaché à lui, étoit la manière dont je l'ai vu se conduire en présence de l'ennemi.

† Il étoit mon suppléant aux Etats-Généraux.

l'ennemi commençoit à revenir de sa surprise; d'un bout de sa ligne à l'autre on bat la générale, et des feux allumés successivement sur son front laissent voir des corps qui, quoiqu'à demi-formés, se disposent à faire résistance. Je m'avançois sur la gauche, lorsque j'apprends que la droite et le centre étoient déjà loin derrière moi en pleine retraite. Surpris et furieux, je cours sur eux, autant que je pouvois le faire à pied, et conduisant mon cheval par la bride. On m'apprend qu'à la première décharge, le désordre s'étoit mis dans une des compagnies du régiment d'Hervilly; que ce désordre avoit été promptement réparé, et que les grenadiers avoient demandé, avec instance, à leur chef la permission de charger. « Non, Messieurs,» leur avoit-il répondu, « je ne suis pas assez content de « vous aujourd'hui pour vous faire ce plaisir!! » Et il avoit ordonné la retraite.

Cependant, il n'étoit plus possible de songer à renouveler l'attaque; nous avions perdu tout l'avantage que nous avoit donné la surprise. Les batteries qui n'avoient pas tiré un coup de canon dans le premier quart-d'heure, faisoient pleuvoir sur nous une grêle de mitraille, de boulets, et d'o-

bus. Le régiment d'Hervilly eut dix-sept soldats blessés, et deux officiers, le Marquis de Jumilhac d'une balle au travers du corps, et un autre qui eut la jambe cassée de l'éclat d'un obus qui tua deux hommes. Les Chouans eurent le même nombre de blessés. Le régiment de la Marine perdit M. de Carneville, lieutenant de vaisseau, tué sur le champ de bataille. Ce corps eut, en outre, quelques soldats et deux officiers blessés *. Un officier du régiment de Dudresnay, M. du Gresnier, et quelques soldats du même corps furent aussi blessés légèrement.

Si M. d'Hervilly avoit chargé à la tête de ses grenadiers, nous n'aurions peut-être pas perdu un homme, et c'en étoit fait de l'armée de Hoche, qui nous laissa faire notre retraite en bon ordre, heureux d'en être quitte pour quelques hommes tués au milieu de son camp.

On ne peut pas mettre en question la valeur de d'Hervilly; il possédoit cette qualité au degré le plus éminent; mais il est aussi clair que le jour, qu'il obéissoit à des ordres secrets. Il avoit été

* M. de Loemaria Kergariou, et un autre dont j'ai oublié le nom.

arrêté par les agens du Roi de France que l'expédition se feroit à la Vendée, qu'on y forceroit l'Angleterre par tous les moyens possibles; et tandis que je m'épuisois en efforts pour faire triompher la cause de ce Prince, j'étois considéré comme un traître, comme un homme vendu au Gouvernement Britannique, et conspirant avec lui pour mettre la couronne sur la tête de M. le Comte d'Artois *. J'étois destitué †, tout ce que je pourrois dire ou faire étoit désavoué, et mon successeur étoit nommé.

M. d'Hervilly croyoit donc remplir un devoir en se conduisant comme il le faisoit; il agissoit dans la conviction qu'il rendoit un service important au Roi de France, en ménageant les troupes, et en nous laissant serrer de si près, qu'elles seroient enfin forcées de se rembarquer. On n'a,

* Ou sur celle de M. le Duc d'York (Voyez le livre suivant).

† Destituer un chef de parti est une des plus bizarres conceptions qui soient sorties du cerveau de ces petits messieurs. Aussi ne tardèrent-ils pas à penser qu'il pouvoit y avoir des moyens plus efficaces de se défaire de moi. Pendant près de dix ans, ils ont cherché à mettre ces moyens en œuvre; mais ils n'ont eu ni assez d'adresse, ni assez de courage pour y réussir. Et ces gens-là prétendent faire des contre révolutions!

Tout ce que j'avance ici sera prouvé jusqu'à l'évidence.

sans doute, pas oublié, que dans ce cas, ses instructions lui ordonnoient de se porter sur la Vendée.

Pour colorer sa conduite dans cette dernière affaire, d'Hervilly avoit cherché à parodier le mot du Maréchal de Richelieu à Mahon; mais il n'avoit pas réfléchi au contraste énorme des circonstances. Il y eut, cependant, quelques personnes qui trouvèrent beaucoup de sel au propos qu'il avoit tenu à ses grenadiers; pour moi, je me contentai de lui dire que le temps de faire la guerre avec des madrigaux étoit passé; que nous avions perdu la plus belle des occasions, et qu'il étoit fort à appréhender qu'elle ne se représentât plus. Il parut n'en rien croire, et m'assura que je le trouverois toujours disposé à faire de nouveaux efforts.

Il faudroit avoir été à ma place, pour pouvoir se faire une idée de ce qui se passoit dans mon âme; les difficultés et les dangers de ma position se présentèrent à moi sous tous leurs rapports et sous toutes leurs faces. Mais comme j'ai pour principe qu'il n'est rien de si désespéré à quoi on ne puisse remédier avec de la volonté et du courage,

je ne m'occupai que des moyens de sortir de cette position par quelque entreprise décisive.

Le poste de Ste. Barbe, du côté de la Falaise, est fortifié par la nature; et il étoit certain qu'avec l'activité qu'y mettoient les Républicains, il ne leur falloit que peu de jours pour le rendre inexpugnable. Il n'en étoit pas ainsi du côté opposé qui est découvert de toutes parts. Je projetai donc de faire faire un nouveau débarquement avec l'élite des Chouans, qui, après avoir réuni un rassemblement de vingt mille Royalistes, attaqueroient Hoche sur ses derrières, tandis que nous l'attaquerions par la Falaise. C'étoit ainsi que les troupes du Prince d'Orange avoient autrefois chassé les François de cette même position de Ste. Barbe. Il n'y avoit aucune imprudence à le tenter en plein jour; mais avec quelques précautions nous pouvions aisément nous ménager les avantages de la surprise. Je m'arrêtai à cette idée; et je remis au lendemain à la communiquer à M. d'Hervilly, pour prendre le temps de la mûrir.

Quelque décidé que je fusse à agir offensivement, nous avions affaire à un ennemi avec qui la défensive n'étoit pas à négliger. J'étois assez bien

instruit jusqu'alors de ce qui se passoit dans ses Conseils; et je n'ignorois pas que Hoche devoit tenter l'impossible pour forcer la presqu'île. Je fis venir le commandant de la brigade du génie, M. l'Englet, et lui demandai ce qu'il pensoit de notre position; sa réponse fut, *que lui et ses ingénieurs garantissoient la place pour six semaines, à partir du jour de la prise.*

Il étoit à présumer que Hoche chercheroit à reconnoître notre position; j'avois en conséquence prié l'infatigable Sir John Warren de faire approcher de la Falaise une ou deux chaloupes canonnières. En effet, à quatre heures après midi, les ennemis se présentèrent avec deux canons, moins redoutables à la vérité que des carabines à balles forcées dont leurs tirailleurs se servoient avec beaucoup d'adresse. Ils tuoient et blessoient des hommes jusque dans le fort, sans crainte d'être atteints eux-mêmes. Le feu des canonnières les força de se retirer.

" Nous nous attendons à ces escarmouches quo-
" tidiennes," écrivois-je à M. le Secrétaire d'Etat Dundas (7 Juillet), " mais la prudence nous fait aussi
" la loi de prévoir l'avenir; et le jour où nous se-
" rons attaqués en force n'est pas éloigné.

" Les ingénieurs ont garanti la place pendant six
" semaines, à dater du jour de la prise. Après
" ce temps, si je ne recevois pas les renforts que
" j'attends, et les secours que je vous demande,
" l'Angleterre auroit à redouter autant que nous
" *les suites effrayantes de l'évacuation de Toulon.*

" Je vous avois promis un soulèvement nom-
" breux, et l'on peut dire qu'il est général dans
" cette partie de la Bretagne. Je vous avois promis
" de m'assurer d'une position qui établiroit une
" correspondance certaine avec l'Angleterre, et la
" presqu'île de Quiberon est la plus avantageuse
" de toutes celles qu'offrent les côtes de France
" hors de la Manche. Si vous mettez autant de
" suite que vous l'avez fait jusqu'ici pour assurer
" le succès de l'opération importante dont je suis
" chargé, *les partis de l'intérieur attaquant l'en-*
" *nemi par ses derrières et par ses flancs, nous l'at-*
" *taquerons de front, et nous le forcerons d'aban-*
" *donner une position qui va incessamment devenir*
" *redoutable par les ouvrages formidables dont*
" *elle est susceptible, &c.**.

* J'ai déjà dit que les objets de toutes mes demandes furent expédiés sans délai, et la suite prouvera à ceux qui se sont laissés tromper par les calomnies dont les auteurs de tous nos maux

Le 8 Juillet, on fit le tracé d'une demie-lune et de deux redans, sur le front du Fort Penthièvre et de son camp retranché; la direction de ce travail fut confiée à M. du Portail, officier de génie, d'un mérite reconnu, et qui m'a prouvé, durant le peu de temps que j'ai été à même de l'observer, qu'il avoit apporté parmi nous l'esprit dont il eût été à désirer que tous ceux qui ont concouru à cette malheureuse expédition eussent été animés.

Tandis que les officiers et les soldats républicains travailloient sous nos yeux aux fortifications de Ste. Barbe, il me fut impossible d'obtenir qu'un soldat des troupes soldées fût employé aux nôtres. Cette tâche fut exclusivement imposée aux Chouans, qui s'y livrèrent sans murmurer.

Le même jour, Sir John Warren, qui conduisoit toujours lui-même les bâtimens de toute espèce qu'il jugeoit convenable d'employer à la protection de nos opérations, aperçut, vers le milieu de la Falaise, deux colonnes profondes, précédées par une

ont assailli le Gouvernement Anglois, tout en vivant de ses aumônes,; la suite, dis-je, leur prouvera toute l'importance que les Ministres Britanniques, et spécialement M. Pitt, attachoient au succès de cette expédition.

avant-garde d'environ cent vingt hommes, et suivis d'un corps considérable; il estima que ces différens corps faisoient une masse de près de cinq mille hommes. On voyoit, en même temps, vingt-sept chasse-marées, ou bateaux, venant le long de la côte, et qui sembloient se diriger vers la Falaise, du côté de la grande mer; les vents et la marée contraires les empêchèrent probablement d'aborder. On présuma que ces bateaux étoient chargés d'artillerie, dont le transport eût été long et difficile par terre; et c'étoit sans doute avec ce renfort que les colonnes qui furent aperçues devoient nous attaquer pendant la nuit. Sir John Warren les chassa, et se retira après leur avoir tué une vingtaine d'hommes. Mais quand le jour fut tombé, et que ses canonnières ne pouvoient plus être aperçues par l'ennemi, il leur ordonna de se rapprocher de la Falaise, pour l'arrêter s'il se présentoit.

Si toutes les fois que les circonstances que je décris me rappellent le zèle et l'activité du Chevalier Warren et des officiers de son escadre, je me permettois de retracer les sentimens qu'ils m'ont inspirés, leur éloge se trouveroit à chaque ligne de cet écrit. Car il ne s'est pas passé un jour où leurs

services ne nous aient été de la plus haute importance; et il n'a pas été un d'eux qui ne se soit empréssé de nous rendre ces services avec la même alacrité, la même ardeur, qu'ils y auroient mises, s'ils avoient eu comme nous une patrie à reconquérir.

Des lettres surprises sur un courier arrêté sur la route de Vannes, par les Chouans de ces cantons*, m'apprirent que Hoche rassembloit à la hâte toutes les troupes qui étoient dans la province, et qu'il auroit bientôt quinze mille hommes avec lesquels il se proposoit de nous attaquer à tout péril. Il avoit déjà donné connoissance de sa position avantageuse à Ste. Barbe; il comptoit beaucoup sur l'effet des bombes, et surtout des obusiers, dont nous n'avions pas un seul. Sir John Warren me procura avec empressement tout ce qui étoit à sa disposition. Il me fournit des canons que j'ordonnai de placer à fur et mesure dans les positions les

* Malgré le blocus de la presqu'île, et même après qu'elle fut tombée au pouvoir des Républicains, jusqu'à ma rentrée en Bretagne, j'ai entretenu avec l'interieur une correspondance qui étoit si bien établie, que rien n'a pu la suspendre un seul jour.

Il n'est, peut-être, pas inutile de répéter, que presque tout ce récit n'est, pour ainsi dire, que le dépouillement de mes dépêches aux Ministres de Sa Majesté Britannique et au Duc de Harcourt.

plus propres à repousser les efforts de l'ennemi. Mais l'activité que les Anglois mettoient à pourvoir à notre défense n'étoit pas imitée partout. Nous avions trouvé, au Fort Neuf, une pièce de vingt-quatre, avec un mortier de treize pouces et quelques bombes; ce fort ne couroit aucun risque d'être attaqué tant que l'escadre Angloise resteroit dans la rade: j'avois donc exigé de M. d'Hervilly, qu'il en fît transporter toute l'artillerie au Fort Penthièvre. Cependant, cet ordre ne s'exécutoit pas. On donnoit pour excuse que nous étions dépourvus des machines nécessaires au transport de pièces pesantes: cela étoit vrai: mais nous voyions les soldats républicains à Ste. Barbe s'atteler aux canons, avec tout ce qui leur tomboit sous la main; au besoin, ils s'y seroient attelés avec les dents!

Je venois de faire ces observations avec quelque vivacité à un officier qui étoit de service au fort, lorsque le Capitaine Bertie*, du vaisseau le Thunderer, vint à moi, et me dit qu'il trouvoit mon mécontentement très-fondé; mais que si je voulois le lui permettre, il se chargeoit de faire faire cette

* Aujourd'hui l'Amiral Bertie (autant que je puis croire).

besogne, en un instant, par ses matelots. J'acceptai son offre, et au bout de deux heures, le canon, le mortier, et les bombes furent transportés, et placés au Fort Penthièvre.

Les ouvrages commencés en avant de ce fort s'achevoient aussi avec beaucoup de lenteur. J'en demandai la raison à M. du Portail et à l'officier qui étoit son second; ils me répondirent qu'ils n'avoient pas l'inhumanité de presser au travail des hommes qui mouroient de faim; que les malheureux Chouans qui étoient employés aux ouvrages n'avoient pas de vivres, et qu'ils n'avoient reçu la veille qu'une demie-ration de riz qu'ils avoient dévorée en nature, n'ayant ni ustensiles ni feu pour la faire cuire. Ces représentations me furent faites avec un ton de sensibilité qui ajouta encore, s'il étoit possible, à l'indignation que leur objet me fit éprouver.

Je courus au logement de M. de St. Morys; je le réprimandai de ce qu'il n'avoit pas exécuté les ordres que je lui avois donnés. Il me répondit qu'il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui; qu'il lui paroissoit qu'on ne faisoit pas plus de cas de mes ordres que des siens; que le Commissaire

avoit reçu celui de ne rien délivrer, que sur la signature de M. d'Hervilly; qu'au surplus, personne n'ignoroit la cause du traitement barbare que l'on faisoit éprouver aux insurgés; qu'il étoit manifeste qu'on vouloit les prendre par la faim, pour les forcer à s'enrôler dans les régimens à cocarde blanche, et se faire par ce moyen une armée indépendante de moi; qu'il m'avertissoit que j'étois trahi, et que M. l'Evêque de Dol l'avoit engagé à m'en prévenir.

MM. de Vauban, de Chatillon, de Beaupoil, de Tintenlac, d'Allegre, Georges, Mercier, de Chambray, et généralement tous les Chefs de Chouans, me dirent la même chose, et offrirent de m'en donner les preuves.

Effectivement, j'appris, à n'en pouvoir douter, que les cantonnemens des insurgés étoient, jour et nuit, remplis de recruteurs; que la séduction, la ruse, les menaces, et tous les moyens familiers aux gens de ce métier, étoient incessamment mis en œuvre pour les forcer à s'enrôler; on m'amena des Chouans qui me déclarèrent que, sur les plaintes qu'ils avoient faites de ce qu'ils ne recevoient pas la ration entière, on les avoit assurés qu'ils ne l'obtiendroient qu'en signant un engage-

ment. Déjà il s'étoit élevé des rixes entre leurs officiers et les recruteurs; ces rixes avoient été suivies de voies de fait; un sergent du régiment de Dndresnay avoit frappé un officier royaliste.

A ces plaintes qui n'étoient que trop fondées en succédèrent d'autres de la part de plusieurs officiers des troupes soldées, que d'après l'autorisation du Ministère Anglois, j'avois employés à la tête de quelques corps de Chouans.

De ce nombre étoient MM. le Vicomte de Pontbellanger, le Chevalier de la Marche, le Vicomte de St. Pierre, et de Guernisac, officiers du régiment de Dudresnay.

Le Comte de Talhouet, qui commandoit ce corps en l'absence du Colonel, leur avoit ordonné, sous peine de perdre leurs emplois, de quitter le poste auquel je les avois mis.

M. d'Hervilly l'avoit soutenu dans cette prétention, et lui-même venoit d'en donner l'exemple en exigeant la démission du Marquis de Balleroy, son beau-frère, et capitaine dans son régiment, que je venois d'attacher à mon Etat-Major*.

* Le Comte de Talhouet écrivoit, le 13 de Juillet, au Marquis Dudresnay, alors à Londres:

" Nous avons fait une centaine de recrues; dans ce moment-

J'étois aussi affligé que mécontent d'une conduite aussi inexpliquable: je m'en plaignis à M.

" ci, il s'en fait difficilement . . . Quelques-uns des commandans des compagnies qui nous environnent refusent de nous laisser engager. Nous ne pouvons, cependant, recruter que dans ces compagnies, dites de Chouans . . . .

" M. le Comte d'Hervilly avoit ordonné que messieurs les officiers des régimens en activité qui quitteroient leurs régimens *sans y être autorisés*, cesseroient, de cette époque, de toucher le traitement fixé par Sa Majesté Britannique jusqu'à ce qu'il lui eût plu de faire connoître ses intentions. Il rendoit les commandans de corps responsables des abus à cet égard. Je l'informai que MM. le Vicomte de Pontbellanger, de St. Pierre, la Marche, et Guernisac, *employés aux Chouans*, ne faisoient aucun service au régiment, *mais que je les croyois autorisés par le Gouvernement à jouir de leur traitement.* Il m'enjoignit de les informer de son *ordre* et de lui rendre compte de leur réponse . . . .

" J'en reçus une, il y quelques jours, de M. le Vicomte de Pontbellanger, concernant tous les officiers du régiment de Dudresnay, employés à la tête des Chouans, qui m'annonce avoir pris les ordres du Général en Chef Comte de Puisaye, qui l'a chargé de m'instruire que les Ministres Anglois étoient prévenus que ces officiers auroient une destination particulière en France; et que, malgré cela, ils n'abandonneroient pas leurs emplois.

" J'en ai rendu compte à M. d'Hervilly, qui a été très-surpris de leur réponse. *Il m'a dit que pour lui il nommeroit à leurs emplois;* mais que j'eusse au moins à exiger d'eux que cette autorisation de M. le Comte de Puisaye fût signée de lui.

. . . .

" Il m'a dit les choses les plus honnètes pour tous les autres officiers absens, soit en Angleterre, soit à Jersey. . . . . .

d'Hervilly avec autant de modération qu'il étoit en mon pouvoir de le faire. Il convint qu'il avoit donné au commissaire préposé à la distribution des vivres, l'ordre de n'en délivrer que sur un écrit signé de lui; mais il ajouta qu'il ne l'avoit fait que comme Maréchal Général des Logis, et qu'il n'avoit pas entendu que l'on fît de cet ordre l'abus criant dont on se plaignoit avec raison; qu'il étoit naturel que les chefs des corps à cocarde blanche cherchassent à se recruter s'il se présentoit des hommes de bonne volonté, que son intention n'é-

" En ajoutant que *puisqu'ils étoient absens par permission, ils* " *étoient à leurs places,*" &c.

M. d'Hervilly n'ignoroit pas que ces officiers *n'étoient employés à la tête des Chouans,* que par mon ordre. Je le lui avois dit moi-même; et certes ils étoient autant *à leur place,* tous les jours aux coups de fusils, que ceux qui étoient absens par permission. Mais il vouloit qu'il fût bien connu qu'il ne me reconnoissoit aucune autorité sur les troupes soldées: car quoiqu'il eût demandé *qu'au moins* l'autorisation que j'avois donnée fut signée de moi (ce que je fis le 8 Juillet), M. de Talhouet continuoit d'écrire, le 13:

" M. d'Hervilly me presse de nommer aux emplois vacans. " *Il regarde comme tels ceux de MM. de Pontbellanger, la* " *Marche, et Guernisac,*" &c. &c.—Lettre du Comte de Talhouet au Marquis Dudresnay, trouvée sur le premier, tué à l'affaire du 16 Juillet, et imprimée au Recueil de la Correspondance des Chefs Royalistes, page 315 et suivantes.

toit pas que les recruteurs usassent de vexations, ni de contrainte; que s'il s'étoit élevé des rixes en-tre eux et les officiers insurgés, cela provenoit de ce que ceux-ci ne portoient aucune marque distinctive; et qu'à l'égard de M. de Pontbellanger et autres, employés à la tête des Chouans, c'étoit à lui à en décider, puisqu'il avoit le commandement et l'administration des corps à la solde de l'Angleterre, sous sa responsabilité.

Je lui répliquai, que j'espérois de recevoir avant peu une réponse du Gouvernement, interprétative de sa lettre de service, à laquelle il donnoit une extension que mes instructions détruisoient formellement; que je désirois qu'il attendît cette réponse avant de prendre, à l'égard de ces officiers, une détermination dont elle annulleroit l'effet. J'exigeai, ensuite, qu'afin de détruire l'impression fâcheuse qu'avoit faite le refus d'assimiler les insurgés aux troupes soldées pour la distribution des rations, il insérât dans la feuille de l'ordre du lendemain un article par lequel je témoignois mon indignation de cette iniquité dans les termes les plus forts. Et pour faire distinguer à l'avenir les officiers insurgés, je fis acheter d'un marchand

Américain, plusieurs balles de grosse mousseline, que j'ordonnai qui fussent distribuées à ces officiers pour en faire des écharpes, avec défense de paroître désormais sans les porter à leur ceinture.

Ces mesures parurent avoir calmé le mécontentement; mais il avoit jeté de trop profondes racines pour qu'il fût possible de faire revivre la confiance avec laquelle nous avions été accueillis à notre arrivée.

D'ailleurs, les officiers insurgés, dont le dernier avoit plus d'expérience de la révolution que le plus habile des émigrés, ne se dissimuloient pas les dangers de notre position. Les fréquentes épreuves qu'ils avoient faites de l'audace d'un ennemi contre lequel la seule défense efficace étoit l'offensive, ne leur permettoient pas de douter qu'il n'entreprît tout pour nous forcer. Ils mettoient plus de confiance dans leur ancien genre de guerre que dans la garantie des ingénieurs, et beaucoup regrettoient de ne l'avoir pas toujours continué, au lieu d'être venus s'entasser dans la presqu'île.

Les chefs ne pouvoient rien me dire qui me fût plus agréable, lorsqu'ils vinrent, en corps, le lendemain, me faire part de ces dispositions. Elles servoient trop bien le plan auquel je m'étois ar-

rêté, pour que je ne m'empressasse pas de les mettre à profit. Je n'hésitai donc pas à le leur communiquer; et sur l'assentiment qu'ils y donnèrent, j'en fis part à M. d'Hervilly.

" Nous nous tirerons d'ici," lui dis-je, " si " vous me secondez. Je ferai attaquer Hoche " sur ses derrières par vingt mille hommes à jour " nommé; nous l'attaquerons en même temps " de front; et tout sera réparé. Le sort de l'ex- " pédition est encore dans vos mains."

A cette proposition, le caractère politique, pour lequel d'Hervilly n'étoit nullement fait, céda à ses inclinations militaires; il consentit à tout.

Nous arrêtâmes, en conséquence, que le lendemain, 10 Juillet, le Général Tinteniac s'embarqueroit dans la nuit, à la tête de trois mille cinq cents Chouans d'élite et d'une compagnie de *Loyal Emigrant*, pour opérer un débarquement vers St. Jacques, dans le canton de Sarzeau, tandis que trois mille autres, aux ordres du Chef de Division Jean Jean et du Comte de Lantivy, débarqueroient au Nord de l'Orient*.

* Sept cents hommes de cette dernière division devoient en être détachés pour se porter sur Quimper, et mettre en liberté quinze cents prisonniers Anglois, que les Républicains y avoient

Ces deux corps, après une marche de quatre jours à travers les pays occupés par les Royalistes (dont d'après les états de situation que j'avois sous les yeux, ils pouvoient facilement rassembler trente mille de plus dans ce peu de temps), devoient se réunir à Baud, le 14; occuper les forêts de Camors et de Lanvaux qui ne sont qu'à six lieues de Ste. Barbe; venir camper le 15 au soir à une lieue de la position de Hoche, et l'attaquer, le 16, à la pointe du jour, tandis que nous l'attaquerions de front.

Je fis part de ce projet à Sir John Warren; il le goûta fort, et m'assura que de son côté rien ne manqueroit de ce qui seroit en son pouvoir pour le faire réussir; il me tint parole.

Cette détermination amena celle des circonstances de ma vie, qui m'a peut-être le plus embarrassé. La plupart des chefs des Chouans vinrent me trouver; et après m'avoir fait le tableau le plus vrai de ma position personnelle, il n'est sorte d'instances qu'ils ne me firent, comme à l'envi, pour m'engager à me mettre à leur tête, et à passer avec

fait marcher à la nouvelle de notre débarquement. Cette ville, où j'avois de nombreuses intelligences, étoit toute Royaliste, et n'avoit pas de garnison.

eux sur le Continent. Je dois avouer que c'étoit là que mon cœur me portoit. Mais mes idées d'honneur en décidèrent autrement; je ne voulois pas donner à mes ennemis, dont jusqu'alors je n'avois pas, en vérité, soupçonné que le nombre pût être aussi considérable, le moindre prétexte d'attaquer ma conduite; et je m'arrêtai irrévocablement au parti que j'ai suivi.

" Vous périrez ici," me répéta plusieurs fois le Comte de Châtillon, " si cette dernière expédition " est sans succès. Vous vous devez à votre armée " et à votre parti."—" Mon armée," lui répondis-je, " ne manquera pas de chefs; et puisque j'ai amené " les Emigrés ici, s'ils y doivent périr, il faut que " j'y périsse avec eux.

Je ne rapporterois pas ceci, si le Comte de Châtillon ne l'avoit pas répété cent fois en ma présence plusieurs années après. Je me considérois comme lié à ceux que le Gouvernement Anglois avoit envoyés sur ma parole; et quoique mon autorité ne fût pas suffisamment reconnue parmi eux, et que cette circonstance m'eût ôté les moyens de les faire triompher, et même ceux de les sauver, je n'ai jamais pensé que les fautes des autres pussent être un

motif ou une excuse pour me faire enfreindre un devoir.

Le Comte de Châtillon habitoit avant la révolution le pays qu'occupoit l'armée Royaliste aux ordres du Vicomte de Scepaux. Il y étoit singulièrement aimé, parce qu'il possédoit toutes les qualités qui font aimer un homme. Je l'engageai à s'embarquer avec Tinteniac, et à se rendre, sans délai, auprès du Conseil de cette armée, qui étoit toujours inactive à cause de l'absence de son chef*.

Je le chargeai des ordres les plus pressans pour les officiers divisionnaires; je lui adjoignis le Marquis de la Moussaye, Maréchal de Camp, ainsi que plusieurs autres officiers, que je dépêchai vers Stofflet et Charette, pour faire sentir à ces chefs la nécessité de ne pas tarder plus long-temps à reprendre les armes †.

Dans la matinée du même jour, M. d'Hervilly avoit fait une reconnoissance sur la Falaise, à la

* On a vu plus haut les causes du départ de M. de Scepaux pour Paris au moment de notre débarquement, et comment il y étoit retenu par les intrigues des agens du Roi dans le temps où je lui avois envoyé l'ordre de faire une diversion en notre faveur.

† J'envoyois, en même temps, un homme de confiance au Général Canclaux.

tête de trois cents hommes; l'ennemi ne jugea pas à propos de faire aucun mouvement. Douze houssards seulement suivirent son arrière-garde hors de la portée du mousquet.

Quelques heures plus tard, on vit s'approcher du fort les mêmes houssards suivis par une colonne, dont on estima la force à près de cinq mille hommes. On apercevoit, en même temps, dix-sept chasse-marées qui prolongeoient la côte, se dirigeant de Port Louis vers la rivière d'Entel. Ces chasse-marées portoient de l'artillerie et des munitions pour le camp de Hoche. Le Commodore avoit envoyé de ce côté une canonnière et la frégate l'Anson, qui ne purent s'opposer au dessein de ces bateaux; nos tirailleurs soutenus par les autres chaloupes canonnières et par le canon du fort firent rétrograder la colonne ennemie, elle regagna les hauteurs de Ste. Barbe.

Le 10 Juillet au soir, Sir John Warren ayant fait tous les préparatifs requis, les trois mille cinq cents hommes aux ordres du Chevalier de Tinteniac s'embarquèrent à bord de chasse-marées, qui furent escortées par une chaloupe canonnière aux ordres de M. Smith, lieutenant de la Marine An-

gloise. Ces Chouans étoient l'élite des divisions de Georges, d'Allegre, et Mercier, qui les commandoient en personne. Le brave Hermely, qui ne quittoit jamais M. d'Allegre, conduisoit une colonne. La compagnie de *Loyal Emigrant* étoit commandée par M. Toquet; je donnai à cet officier le rang de capitaine.

L'embarquement se fit sous mes yeux. J'avois donné le matin au Général Tinteniac des instructions écrites, par lesquelles la marche qu'il devoit suivre lui étoit tracée jour pour jour. Il me donna sa parole qu'il seroit à Baud le 14, et que, le 16, il attaqueroit le camp de Ste. Barbe avant le lever du soleil.

Le Comte de Châtillon et MM. Georges, d'Allegre, et Mercier eurent connoissance de ces instructions.

Indépendamment de ces chefs, le Général Tinteniac fut suivi par neuf ou dix officiers émigrés, savoir le Vicomte de Pontbellanger, le Chevalier de la Marche, le Marquis de Bunel, MM. de la Houssaye, de Guernisac, de Keroulas, de Clomadeuc, &c.

Il distribua à ces messieurs les emplois de son

état major, et fit le Vicomte de Pontbellanger son second.

Un déserteur, qui s'étoit rendu le matin au Fort Penthièvre, m'avoit appris que nous devions être attaqués la nuit suivante; j'ordonnai aux chasse-marées, qui portoient l'armée de Tinteniac, de menacer la côte de Carnac, et de manœuvrer jusqu'à nuit close, de manière à faire croire à l'ennemi qu'on vouloit faire un débarquement pour le prendre en flanc.

Dans le double dessein de prévenir Hoche dans le projet qu'on lui supposoit, et de faire une diversion utile au débarquement de M. de Tinteniac, nous sortîmes du Fort Penthièvre à minuit (du 10 au 11 Juillet), avec quinze cents hommes du Régiment d'Hervilly, deux mille Chouans, et deux pièces de campagne; une forte avant-garde précédoit les colonnes. Le Chevalier Warren commandoit lui-même deux chaloupes canonnières; le Capitaine Keats *, et le Capitaine Vaugiraud (de la Marine Royale de France), conduisoient des chaloupes, portant chacune une carronade de dix-huit livres de balle. Mais Hoche, instruit par la

* Aujourd'hui l'Amiral Keats.

journée du 7, n'avoit pas cette fois commis la faute qui nous eût alors livré son armée si nous avions voulu en profiter. Il avoit placé sur la Falaise un camp de six cents hommes, au pied de la montagne de Ste. Barbe. A cinq heures du matin, les avant-postes commencèrent à se fusiller; ceux de Hoche furent repoussés avec perte, et se retirèrent en désordre, abandonnant leur petit camp, d'où on enleva tout ce qui étoit de quelque utilité pour les soldats; on n'y trouva ni armes ni munitions.

Mon objet étoit rempli; car j'avois renoncé à toute idée d'attaque sérieuse avant la matinée du 16. Les troupes de ligne et les Chouans montrèrent les meilleures dispositions; il fallut même leur ordonner impérieusement la retraite; et s'il eût été possible de tourner l'ennemi par ses flancs, je ne doutois pas que l'attaque ne se fût faite avec autant de valeur que de bon ordre. Cependant, quelques centaines de tirailleurs, accourus des hauteurs de Ste. Barbe, cherchèrent à inquiéter notre retraite. Le Comte de Rothalier, homme froid et sachant son métier, la protégeoit en manœuvrant ses deux pièces de campagne à la prolonge

de position en position. M. d'Hervilly, peu instruit en apparence du service et de l'effet de cette arme, courut à lui, le réprimanda avec âcreté de ce qu'il ne suivoit pas les colonnes, et lui ordonna les arrêts; j'exigeai qu'il l'en fît sortir, et je ne tardai pas, comme on le verra bientôt, à saisir l'occasion de dédommager ce respectable officier d'un traitement aussi extraordinaire.

J'eus, comme dans la journée du 7, un cheval blessé sous moi, à la première décharge*.

Tandis que nous faisions notre retraite, l'infatigable Sir John Warren se porta sur le flanc de l'ennemi; il renversa une muraille nouvellement élevée, derrière laquelle deux cents hommes s'étoient embusqués; quatre cents autres étoient placés sur une hauteur où ils avoient placé trois pièces de canon, dont une coula bas un canot de six rames, appartenant à la frégate la Galathée.

* Il a fallu, sans doute, beaucoup compter sur la crédulité et sur la méchanceté des hommes, pour publier que je ne me suis trouvé à aucune des affaires qui ont eu lieu durant cette expédition. Ce mensonge, s'il n'étoit pas trop stupide pour être offensant, ne pourroit, d'ailleurs, l'être que pour le parti armé qui s'est formé autour de moi, et qui m'a si obstinément conservé son affection et sa confiance.

Le Commodore fit taire cette batterie; il tua environ trente hommes, tant sur cette hauteur que derrière la muraille qu'il détruisit.

D'après cette double réconnoissance, nous estimâmes que tous les postes ennemis ne présentoient pas un ensemble de plus de sept mille deux cents hommes.

Le même jour, je reçus des lettres du Général Tinteniac, qui me rendoit compte du succès de sa descente près St. Jacques, en face du château de Sarzio. Trois cents hommes qui étoient sur les hauteurs les avoient abandonnées à son approche, et s'étoient retirés à Sarzeau, où ils s'étoient joints à cinq cents hommes qui occupoient ce village. Ils étoient revenus au nombre de huit cents, avec quatre pièces de canon. Il les avoit attaqués, et mis en fuite. La chaloupe canonnière qui escortoit les chasse-marées, avoit été de la plus grande utilité dans cette expédition; Tinteniac faisoit les éloges les plus honorables du Lieutenant Smith qui la commandoit.

Les Chouans, comme pour se venger de la diète qu'on leur avoit fait faire dans la presqu'île, nous envoyoient des bœufs et des barques de vin, dont

ils avoient fait mettre à part un certain nombre, pour témoigner leur reconnoissance au brave Commodore et aux officiers de son escadre.

Les trois mille hommes aux ordres de MM. Jean Jean et de Lantivy effectuèrent leur débarquement à l'entrée de la rivière d'Intel; mais vingt-quatre heures plus tard, que le Chevalier de Tinteniac n'avoit fait le sien. Ce délai fut occasionné par le défaut de chassé-marées, et aussi parce que Sir John Warren, qui étoit obligé d'employer ses canonnières sur différens points, n'en avoit pas un nombre suffisant à sa disposition. Les instructions que je donnai à M. Jean Jean, à l'exception du détachement qu'il devoit envoyer à Quimper, étoient les mêmes que celles du Chevalier de Tinteniac.

M. le Lieutenant Smith protégea ce débarquement avec le même zèle et avec le même succès.

J'avois été tellement occupé depuis quelque temps, que j'avois eu à peine celui d'écrire quelques notes à la hâte pour ma correspondance. J'y employai le reste de ce jour.

J'avois reçu la veille plusieurs lettres particulières d'Angleterre, et une lettre officielle de M. le Duc de Portland.

Mes amis m'instruisoient du bon effet qu'avoit produit à Londres la nouvelle de nos premiers succès. “ Notre expédition,” me disoient-ils, “ y étoit “ devenue populaire; et les Ministres n'avoient “ pas à redouter d'opposition aux mesures qu'ils “ étoient disposés à employer pour nous seconder.

A l'égard des intriguans François, qui avoient formé un parti contre moi, on m'assuroit qu'ils étoient consternés, mais qu'ils ne se regardoient pas comme battus. “ Vous pourriez,” me mandoit-on, “ écrire “ à M. le Comte d'Artois ce que disoit Villars à “ Louis XIV. Car, tandis que vous combattez “ ses ennemis, il est bien au milieu des vôtres.”

La lettre de M. le Duc de Portland (30 Juin, 1795) me consola bientôt de ces inévitables bourdonnemens d'une impuissante envie.

Outre les témoignages flatteurs de l'approbation que Sa Majesté Britannique daignoit donner à mes efforts, cette lettre contenoit l'ordre exprès de n'employer les moyens qui m'étoient confiés que pour l'avantage, et au nom de Sa Majesté Très-Chrétienne, Louis XVIII.

On n'a pas perdu de vue que, lorsque j'avois quitté l'Angleterre, Louis XVII vivoit encore.

Cette dépêche étoit la première officielle que je recevois depuis la mort du jeune Roi. Et c'étoit la seconde fois que l'ordre de la succession au trône de France étoit reconnu par le Gouvernement Britannique, et que j'avois l'honneur d'être constitué officiellement l'organe de cette reconnoissance, qui avoit si long-temps et si vainement été sollicitée par d'autres.

Mon premier soin fut donc d'écrire au Roi de France, pour lui faire part de cette heureuse nouvelle. Car je me flattois que S. M. daigneroit attacher quelque prix à ce service, et qu'il seroit un jour un titre d'honneur pour mes descendans *!!

La veille de ce jour, le Marquis de Vasselot que,

* Je n'eus pas le temps de faire prendre copie de cette lettre, mais le fait est prouvé par celle que j'écrivis à M. Windham, le 11 Juillet, 1795, et qu'il a bien voulu me remettre.

" Permettez," lui disois-je, " que je m'adresse à vous, pour " vous prier de faire parvenir au Roi de France la lettre ci- " incluse, qu'il est de mon devoir, comme de mon plus vif dé- " sir, de lui faire remettre le plus promptement possible.

" La lettre que j'ai reçue, hier, de M. le Duc de Portland, " m'a fait un plaisir inexprimable; et le nom de Louis XVIII, " qui annonce sa reconnoissance, a produit le plus grand ef- " fet," &c.

Voilà comme je trahissois mon pays et mon Roi! voilà comme je les vendois l'un et l'autre à l'Angleterre!

comme on a vu ailleurs*, j'avois envoyé d'Angleterre à la Vendée, étoit venu me rejoindre. Il avoit rempli sa mission avec autant d'intelligence que de courage; il avoit passé un temps considérable auprès de Stofflet, et il m'apportoit des lettres de ce général et de l'Abbé Bernier.

Ce fut alors que j'appris le pernicieux effet qu'avoit produit l'impolitique pré-éminence que les agens de Paris s'étoient efforcés de faire donner à Charette sur Stofflet.

L'armée de celui-ci étoit le reste précieux de cette armée de la Vendée qui s'étoit signalée par tant de hauts faits après le passage de la Loire; et elle considéroit avec raison son chef comme le successeur de Bonchamp, de l'Escure, et de la Roche Jaquelin†. C'étoit donc s'exposer à détruire cet enthousiasme et cette ardeur qui dérivent du souvenir de ses actions et du sentiment de ses services, que de vouloir soumettre les Vendéens à ces préférences de faveur ou de caprice, dont le pouvoir de contraindre à l'obéissance dissimule le danger dans

* Vol. III, pages 350 et 417.

† Voyez Vol. IV, pages 107 et suivantes.

les temps ordinaires. Mais l'effet de cette inconcevable mesure étoit encore aggravé par le motif que les agens de Paris avoient eu la stupidité de rendre, public. Stofflet, avoient-ils dit, *n'étoit pas gentilhomme!!!*

Ceux qui ont connu la composition des armées de la Bretagne et de la Vendée savent qu'il y avoit à peine un quarantième des officiers qui fussent Gentilshommes. Et tandis que Catelineau, Stofflet, Piron, Forestier, Georges, et mille et mille autres s'enorgueillissoient de l'obscurité de leur origine, et que l'ardeur de plus de cinq cents mille Royalistes étoit autant excitée par l'élévation du rang auquel ils étoient parvenus, que par leur exemple, on s'en faisoit un titre pour humilier leur zèle et pour éteindre leur courage.

Stofflet me mandoit qu'il étoit disposé à agir en tout de concert avec moi, et sous mes ordres. L'Abbé Bernier m'écrivoit la même chose. Leurs lettres ne contenoient pas de plaintes: M. de Vasselot, à qui ils s'en référoient sur tout, étoit chargé de me les faire verbalement.

Il ajouta que le seul moyen efficace de satisfaire

Stofflet étoit d'envoyer à ce chef le brevet de Lieutenant Général, quoiqu'il eût été loin d'y aspirer, si on ne l'avoit pas donné à Charette.

Quoique M. le Comte d'Artois m'eût donné des pouvoirs illimités au nom du Roi, je ne me crus pas fondé à les étendre jusque-là, mais j'y suppléai en prenant par écrit, au nom de M. le Comte d'Artois, l'engagement qu'à son arrivée en France, ce Prince donneroit le brevet demandé.

M. de Vasselot se contenta de cet écrit, et m'assura qu'il produiroit le même effet.

Il étoit en outre chargé de me dire que Stofflet me reconnoissant comme le plus ancien lieutenant général, et commandant en chef, il étoit décidé, si je lui en donnois l'ordre, à réunir son armée à celle de Charette, pour attaquer Noirmoutiers par terre, tandis que quelques frégates Angloises l'attaqueroient par mer. Il demandoit qu'on lui envoyât des secours en armes, habillemens, munitions, &c.

Je fis part de cette ouverture à Sir John Warren; il me répondit qu'il jugeoit cela possible, et il fut convenu que nous nous en occuperions.

Cette conversation et ce projet firent la matière

d'une lettre que j'écrivis, à la hâte, à M. Windham.

Quand on réfléchit à cette réunion de circonstances, on doit convenir qu'il a fallu mille fois plus d'efforts de la part des prétendus amis du Roi de France, pour l'empêcher de remonter sur le trône, qu'il n'en étoit besoin alors pour l'y replacer.

Presque tous les comptes qui ont été rendus jusqu'ici de l'affaire de Quiberon ne sont qu'autant de recueils de mensonges. Les coupables, espérant que si j'échappois aux dangers au milieu desquels je m'étois jeté de nouveau, pour réparer les désastres qu'ils ont causés, il me seroit impossible de me soustraire à leurs complots contre ma vie, se croyoient assurés de reverser impunément sur moi la masse de leurs iniquités. Leur espoir a été déçu; je suis debout pour les accuser: et je ne veux pas les accuser sans les accabler de preuves. Voilà pourquoi j'entre dans les plus petits détails. Il n'en est pas de minutieux, lorsqu'il s'agit d'un événement duquel a dépendu le sort de l'Europe. Mon intérêt particulier est d'une bien petite importance dans une affaire de cette nature; il est

absorbé par l'intérêt général. Les griefs que j'expose ont cessé d'être les miens; ils sont devenus ceux du monde entier.

Cependant, comme tout ce que je viens de rapporter n'est que l'extrait fidèle des lettres officielles que j'ai écrites et reçues, je vais, afin d'abréger, me borner à faire connoître les articles de ces lettres, qui n'ont pas jusqu'ici trouvé place dans ma narration. Ces articles consitent principalement en demandes de tous les genres de secours qu'exigeoit notre position.

" Sir John Warren," écrivois-je à M. Windham le 8 de Juillet, " nous ayant donné tout ce qui " étoit à sa disposition, nous n'avons plus d'autre " ressource que dans votre zèle pour notre cause, " et dans les prompts secours que vous m'avez " promis; ils ne peuvent nous venir trop tôt. No- " tre situation n'est que précaire, faute de moyens " de défense; et nous la ferons aussi longue et " aussi vigoureuse que nous le devons par tant de " raisons.

" L'affluence du peuple qui prend refuge ici " m'a forcé à acheter tous les comestibles qu'on a " trouvés sur les bâtimens neutres, arrêtés par la

" flotte Angloise. . . . .
" J'ai besoin de votre autorisation pour tirer des
" lettres de change sur la trésorerie . . . .
" Le soulèvement des insurgés embrasse déjà une
" grande étendue. Mais nous sommes le point
" d'appui de ce grand mouvement; et il est de la
" plus haute importance que vous nous fortifiez
" par tous les moyens qui sont en votre pou-
" voir," &c.

L'état des objets que je demandois, et qui m'ont tous été expédiés presque au double, étoit adressé à M. Dundas. Cet état, en donnant une idée de nos espérances et de nos besoins, fournira une preuve suffisante de la disposition dans laquelle étoit le Gouvernement Anglois de ne rien ménager pour nous seconder.

1°. Des effets de campement pour six mille hommes.

2°. Des tentes du nouveau modèle, contenant quinze hommes, avec leurs hamacks.

3°. Des haches, pelles, pioches, &c. au nombre de six mille.

4°. De l'artillerie de siège et de campagne, &c. des obusiers et des obus, des pontons, des sacs à terre, des ustensiles et munitions en proportion.

5°. Mille carabines à balles forcées, l'ennemi se servant contre nous de cette arme avec un grand avantage.

6°. Trois cents tonneaux de charbon de terre, la presqu'île étant dépourvue de bois pour les forges et cuissons, &c.

7°. Du bois de différentes espèces pour madriers, palissades, barraques, &c.

8°. Du fer en barre, trois mille fers à cheval, et les cloux nécessaires, des forges, des grils, soufflets, &c. outils de menuisier, charpentier, charron, sellier, &c.

9°. Trente mille chemises, trente mille chapeaux, deux mille casques, trente mille gibernes, et fournimens complets.

10°. Guêtres, bas, souliers, aigrettes ou plumets en proportion.

11°. Vingt-quatre trompettes, deux cents tambours, quatre-vingt drapeaux.

12°. Quatre mille paires de bottes, et d'éperons.

13°. Six mille habits, &c. et drap pour en faire un plus grand nombre, &c. &c.

14°. Des habits pour le régiment de la Châtre, dont je me proposois de faire une légion sous son ancien nom de *Loyal Emigrant*.

Je demandois ensuite à être autorisé à porter à trois bataillons le régiment d'Hervilly, dans lequel avoient été incorporés les prisonniers faits au Fort Penthièvre.

A employer dans les troupes non soldées, des volontaires ou officiers pris dans les régimens de ligne.

A faire payer la solde à ces supplémens, à solder tous les comptes relatifs à cette augmentation, &c.; à approuver ou à infirmer la promotion des officiers &c. Toutes ces demandes étoient nécessitées par le refus de reconnoître mon autorité sur les troupes soldées.

" En outre de ces demandes," faisois-je écrire au Ministre, par le Marquis de la Jaille, " le Général vous prie avec instance de nous envoyer
" six chaloupes canonnières, dont le service est
" d'autant plus utile qu'elles s'opposent aux attaques qu'on dirigeroit contre la presqu'île, et
" qu'elles favorisent les débarquemens sur tous les
" points de la côte, où M. le Comte de Puisaye jugeroit à propos de jeter des troupes. Ces six
" chaloupes canonnières vaudroient trois mille
" hommes."

Le même jour (8 Juillet), j'écrivois à M. Windham :

“ Il nous faut des secours, et des secours
“ prompts, pour que ce brillant avenir ne se dis-
“ sipe pas en vaines espérances.”............
“ Les Républicains font courir le bruit qu'ils dé-
“ tachent trente mille hommes de l'armée du
“ Nord pour marcher sur nous. Si cela est, nous
“ faisons une diversion utile, et vous pouvez nous
“ mettre en état de soutenir leurs efforts.”......
“ De la cavalerie et de l'artillerie avant tout; mais
“ aussi les objets contenus dans la note de M. de
“ la Jaille.” ....

“ Votre nom est dans tous les cœurs, il est
“ dans toutes les bouches; vous êtes le protecteur
“ et l'ami des Royalistes; leur espoir est en vous,
“ il ne sera pas trompé.

“ Je vous ai demandé, dans ma dernière, de
“ mettre sous mon commandement les troupes
“ que vous enverrez ici; cela est nécessaire. Je
“ vous renouvelle la même demande. J'y joins
“ celle du brevet de Lieutenant Général à votre
“ service. Je ne demande point d'appointemens,
“ je n'en recevrois aucun; je ne demanderai rien
“ qui ne soit utile à la chose publique. Mais il
“ me faut pouvoir décider, au nom de Sa Majesté

" Britannique, sur tout ce qui concerne les troupes " à votre solde; l'intervalle de la mer produit des " délais à l'égard de décisions qui devroient être " portées sur-le-champ. Evitez-moi tous les obs- " tacles de ce côté, et je surmonterai tous les " autres *.

" Je suis inquiet de ce que nos cadres n'arri- " vent pas †. S'ils étoient ici, ils seroient au " complet. Faites-les venir dans cette baie, qui " est un port assuré, la mer étant à vous. Ils " me sont indispensables. J'ai encore une grâce " à vous demander. C'est d'en former de nou-

* On voit ici que je cherchois le moyen de m'affranchir de toutes les difficultés, sans accuser personne. On étoit persuadé, dans les régimens de ligne, qu'il n'étoit dû d'obéissance qu'aux officiers brevetés par Sa Majesté Britannique. J'ai dit ailleurs pourquoi je n'avois pas désiré de l'être. (Voyez au troisième volume, page 304, ma lettre du 27 Novembre, 1794, à M. le Comte d'Artois.) Ici les circonstances n'étoient plus les mêmes; et l'intérêt de la cause que je défendois l'emportoit sur la crainte des suggestions de l'envie.

Je ne puis pas me lasser de répéter que tout ce que je demandois étoit accordé.

† On saura bientôt que ce fut une intrigue des agens du Roi, qui, en différant le départ de ces cadres, a empêché la formation de l'armée de vingt mille hommes pour laquelle ils étoient destinés. Ce sont ces misérables et leurs correspondans qui ont tout anéanti.

" veaux, et de ne pas laisser passer ici un seul " officier qui ne soit encadré; tous les autres me " sont inutiles, ils nuiroient à mon organisation. " Je pèse particulièrement sur ce point; il est de " la plus haute importance. Evitez-moi tous les " intriguans," &c.

Le 11 de Juillet, après avoir fait part au Ministre du succès de la descente de M. de Tinteniac, et du prochain débarquement des trois mille hommes aux ordres de MM. Jean Jean et Lantivy, j'ajoutois:

" Ces mesures prouvent assez combien il est " important que la flotte Angloise continue de " bloquer l'Orient, pour me laisser la facilité de " porter des troupes sur tous les points de la côte " où je le jugerois à propos. L'armée navale qui " forceroit l'ennemi de rester au Port Louis, as- " sureroit toute entreprise par mer, au Nord de " l'Orient, et intercepteroit, en même temps, " tout ce qui tenteroit, en sortant de Brest, de " s'approcher des côtes au Sud de Groix. Les " bâtimens qui font le blocus de Belle Ile ver- " roient tous ceux qui viendroient de Rochefort, " assez à temps pour en donner avis à l'Amiral;

“ et ils n'oseroient se porter dans la Baie de Quibe-
“ ron, où Sir John Warren est établi, de manière
“ à n'avoir rien à craindre, et où l'ennemi se
“ trouveroit inévitablement entre deux feux.”

Le même jour, je priai M. Windham de m'obtenir l'agrément de Sa Majesté Britannique pour lever, à sa solde, une légion de quatre mille hommes, qui porteroit mon nom, dont je serois le Colonel propriétaire, et qui seroit composée de deux corps d'infanterie de seize cents hommes chacun, et d'un corps de cavalerie légère de huit cents hommes. Il ne m'auroit pas fallu un mois pour completter cette légion; car la bonne volonté de l'Angleterre étoit alors en proportion des moyens que l'intérieur offroit pour la restauration du Roi.

Le lendemain, j'écrivis à M. le Duc de Portland, pour remercier le Gouvernement Britannique, au nom de l'armée, de la loyauté avec laquelle il se déclaroit en faveur de Sa Majesté Très-Chrétienne, Louis XVIII; je profitai de cette occasion pour renouveler toutes mes demandes: j'y ajoutai celle de quarante mille guinées, dont j'avois établi le cours à vingt-cinq livres quatres sous

de France, et je le priai de donner des ordres pour que ces quarante mille guinées fussent suivies d'une pareille somme à la première occasion.

Alors les fidèles insurgés avoient procuré à leur Roi un poids réel dans la balance de l'Europe. Ce n'étoit pas des aumônes, c'étoit des subsides que nous avions le droit de demander.

Mes détracteurs peuvent comparer aujourd'hui l'état auquel j'avois porté les affaires du Roi de France, au mois de Juin, 1795, avec celui où ils les ont réduites, au mois de Juin, 1808.

Après avoir rendu compte à M. le Duc de Portland de l'expédition confiée à MM. Jean Jean et Lantivy, j'ajoutois:

" L'objet de cette expédition est de descendre à
" l'entrée de la rivière d'Intel, et de tourner l'en-
" nemi par sa droite dans son camp retranché de
" Ste. Barbe, tandis que M. de Tinteniac l'atta-
" quera par sa gauche, et qu'en faisant une sortie
" du Fort Penthièvre, nous lui montrerons une
" ligne considérable."

FIN DU LIVRE VINGT-TROISIÈME,

ET DE LA PREMIÈRE PARTIE DU SIXIÈME VOLUME.

Fautes essentielles à corriger à la Première Partie du Sixième Volume.

Page	Ligne	
2,	15,	et les délais, *lisez*, et ces délais
9,	11,	s'oppose rutilement, *lisez*, s'opposer utilement
ibid.	*ibid.*	étoien ten France, *lisez*, étoient en France
10,	21,	preservoit, *lisez*, préserveroit
11,	7,	après militaires, un point .
22,	22,	dans leurs place, *lisez*, dans leurs places ;
24,	5,	réclamoit, *lisez*, réclamoient
28,	8,	après ces mots, *la cause*, une virgule ,
34,	24,	n'annonçoit, *lisez*, n'annonçât
41,	2,	ressensimens, *lisez*, ressentimens,
54,	24,	ouvage, *lisez*, ouvrage
61,		pagination 71, *lisez*, 61
ibid.	28,	après *menacée* une virgule ,
70,	2,	me débarquât, *lisez*, ne me débarquât
72,	7,	responsibilité, *lisez*, responsabilité
134,	12,	la cause ; *lisez*, sa cause
181,	19,	mrepli, *lisez*, rempli
186,	19 et 20,	que nous aurions dû, *lisez*, que nous aurions dus
193,	21,	St. Mory, *lisez*, St. Morys.
215,	6,	restoit, *lisez*, resté
ibid.	19,	Le no uvelle, *lisez*, La nouvelle
221,	6,	commandoit, *lisez*, commandât,
229,	13,	La Moussaye, *lisez*, La Houssaye
247,	15,	elles ne se représent plus, *lisez*, elle ne se représente plus
01,	6,	M. Toquet, *lisez*, M. Coquet

P. 178. L. 12 — 208. L. 2 et 3 — 249. L. 4
Lomariaquer, lisez, Lomaria en Plumel

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, ETC. ETC.

QUI POURRONT SERVIR A L'HISTOIRE DU PARTI
ROYALISTE FRANÇOIS DURANT LA
DERNIÈRE RÉVOLUTION.

Ipse liberavit me da laqueo venantium et a verbo aspero. (*Ps.*)

TOME VI.

SECONDE PARTIE.

A LONDRES·

De l'Imprimerie de D. N. Shury, Berwick-street, Soho;

Et se trouve chez BUDD, 100, Pall-mall; et 14, Charlotte-street, Pimlico.

1808.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE,

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, &c.

D. N. Shury

QUI POURRONT SERVIR A L'HISTOIRE DU PARTI ROYALISTE FRANÇOIS DURANT LA DERNIÈRE RÉVOLUTION.

... verbo a-vero. (...)

TOME VI.

SECONDE PARTIE.

A LONDRES:

De l'imprimerie de D. N. Shury, Berwick-street, Soho;

... BUDD, 100, Pall-mall; et 14, Charlotte-street, Pimlico.

1808.

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

Page 334, ligne 20. Il m'engagea à envoyer, *lisez* il me fit prier d'envoyer.
352, 22. Bianco, *lisez* Banco.
378, 7. Dana, *lisez* Dona.
393, 21. La lie la plus grossiere, *lisez* la lie de la plus grossiere.
399, 23. Pour prendre, *lisez* pour reprendre.
434, 26. Foland, *lisez* Folard.
438, 2. Il y consenit, *lisez* il y consentit.
444, 23. Occuperoient, *lisez* occupassent.
449, 11. Qui nous tenuit, *lisez* qui nous tenoient.
11. Leurs en officiers, *lisez* leurs officiers.
462, 19. De fortifications, *lisez* des fortifications.
466, 8. En pièces de canon, *lisez* en huit pièces de canon.
478, 23. Un erreur, *lisez* une erreur.
503, 15. Supposé débarqué, *lisez* supposé être débarqué.
504, 29. Descenda ut, *lisez* descendant.
508, 12. Abattus, *lisez* abattu.
516, 18. Perfides, *lisez* perfidies.
518, 14. *Effacer* commandant.
15. Avec les forces navales, *lisez* avec le commandant des forces navales.
543, 11. Du chef, *lisez* de ce chef.
22 et 23. En d'un quart d'heure, *lisez* En moins d'un quart d'heure.
548, 13. M. Bozou, *lisez* M. Bozon.
569, 13. Celle de lâche, *lisez* celle de lâcheté.
583, 2. ns, *lisez* ans.
596, 24 et 25. Qui fut ce que, *lisez* qui fait que,
598, 1. Arti, *lisez* parti.

MEMOIRES

&c. &c. &c.

LIVRE VINGT-QUATRIEME.

La consternation dans la quelle notre débarquement avoit jeté les ennemis du Roi, et l'impossibilité où toute la France savoit qu'étoit la convention de réunir, de sitôt, une force capable de s'opposer à nos progrès, avoient grossi le parti royaliste de tout ce qui ne suivoit on ne feignoit de suivre le parti républicain que pour se soutraire à ses fureurs. Il est bien démontré aujourd'hui que telle étoit à cette époque, l'immense majorité des François. Il n'étoit besoin alors que de se laisser aller au cours naturel et nécessaire des choses, pour obtenir, en moins de deux mois, la restauration de Louis XVIII. Mais si la révolution n'avoit plus de ressources dans l'emploi des moyens qui lui avoient jusqu'alors, été si favorables, il lui en restoit encore de trop puissantes dans les causes qui l'avoient produite; et quelqu'incroyable que doivent paroître un accord tacite quoique non concerté,

de mesures destructives, entre ceux qui avoient renversé le trône, et ceux qui prétendoient le relever, la suite prouvera jusqu'à l'évidence, que la révolution étoit terminée à ce moment *, si elle n'avoit pas trouvé d'utiles auxiliaires dans l'immoralité, dans l'ineptie, et dans les intrigues criminelles des hommes qui étoient revétus des pouvoirs et de l'autorité du Roi de France.

Il ne se passa rien de remarquable, les 12, 13, et 14 de Juillet. Ces jours furent employés aux travaux des fortifications, à des préparatifs pour l'attaque qui devoit avoir lieu le 16, et à quelques règlemens d'administration. Le zèle de Sir J. Warren et des officiers de son escadre, s'étoit manifesté à un tel degré, jusques dans les moindres occasions, que j'éprouvais le besoin de leur donner quelque tèmoignage de ma reconnoissance; nous n'avions pas des troupes à cheval. Je m'arretai à l'idée de former le

* Voyez plus bas les frayeurs hypocrites que Brottier et du Verne communiquèrent à Vérone, aussitôt que la nouvelle de notre débarquement fut connue à Paris.

" *Puisaye est descendu auprès d'Auray* (écrivoient ils le 6 " Juillet), *lui et les Anglois vont etre maitres de la contre ré-* " *volution,*" &c.

Et Ailleurs—" *Puisaye a effectué une descente* . . . . " *voilà Monsieur* (le Comte d'Artois) *Roi de France,*" &c.

noyau d'un corps de cavalerie et d'infanterie légères, qui porteroit le nom du brave Commodore, je le priai d'en être le Colonel propriétaire; il l'accepta.

Ce corps devoit être composé de six cents hommes à cheval, et de mille hommes à pied; j'adressai aux Ministres Anglois tous les projets de règlemens nécessaires à sa formation*.

Toujours occupé des moyens de donner une armée régulière au Roi de France, j'obtenois par cette mesure un autre avantage, celui de lui faire présent d'un corps considérable de plus, que l'Angleterre s'engageoit à solder.

* Plus j'avance dans mon récit, et plus on voit se multiplier les preuves de la bonne foi de ce Gouvernement Anglois tant calomnié par les prétendus amis des Princes François, et de la détermination qu'il avoit prise de ne rien refuser de ce qui pouvoit contribuer à replacer Louis XVIII sur le trône. M. le Secrétaire d'Etat Dundas, en m'informant qu'il avoit plu à Sa Majesté Britannique d'approuver la levée de ce corps, ajoutoit;

" Je saisis cette occasion de vous assurer que la cordialité
" et la bonne intelligence qui ont si heureusement subsisté en-
" tre vous et le commandant des forces navales ont donné à
" Sa Majesté une grande satisfaction."

J'étois autorisé, par cette dépêche, *à faire tous les arrangemens nécessaires pour faciliter le complément de cette légion.*

Le Comte de Marconnay, ancien capitaine de cavalerie, et aide-de-camp du Général Tinteniac, fut autorisé à former d'abord une compagnie.

Il se trouvoit dans les régimens de ligne, et parmi les insurgés, un nombre considérable d'hommes qui avoient servi dans les troupes à cheval. Les vingt-cinq ou trente chevaux, que j'avois fait acheter pour les officiers des régimens à cocarde blanche, furent placés à la disposition de M. de Marconnay. Cet officier y mit tant d'activité, qu'il se présenta, deux jours après, à la tête d'autant de houssards passablement équipés.

Ces houssards, durant le peu de temps qu'ils ont existé, ont fait leur service avec autant de régularité que d'intelligence et de courage.

Le 14 Juillet, je reçus l'avis de l'arrivée d'un convoi qui portoit les restes de l'infanterie des légions de Rohan, Salm, Damas, Béon, et Périgord. Le tout étoit commandé par le Comte de Sombreuil, et faisoit environ onze cents hommes, en y comprenant les officiers.

Le 15 Juillet, le plan de l'attaque du camp de Ste. Barbe fut définitivement arrêté entre Sir John Warren, le Comte d'Hervilly, et moi. Ce plan

étoit simple. Il consistoit, comme je l'ai dit, à faire une sortie générale, du Fort Penthièvre, et à attaquer Hoche de front, tandis que Tinteniac et Jean Jean l'attaqueroient par derrière.

Et, pour faire le plus de diversions possible, il fut arrêté que le Comte de Vauban descendroit à l'entrée de la Baie de Carnac, à la tête de deux mille Chouans et de cent cinquante soldats Anglois de la garnison des vaisseaux, pour surprendre un poste que les Républicains avoient placé à St. Clément. S'il réussissoit dans cette entreprise, il devoit enlever une batterie, nouvellement élevée sur le rivage entre Plouernel et ce poste, à environ dix-sept cents toises de la Falaise, et à peine à trois cents cinquante de la ligne au delà de laquelle les chaloupes canonnières ne trouvent pas assez de fonds, à marée basse. Cette batterie avoit été placée là pour empêcher leur approche. Cela fait, il devoit profiter de ses avantages, et se porter sur la gauche du camp de Ste. Barbe.

Les Chouans les plus aguerris avoient quitté la presqu'île avec MM. de Tinteniac et Jean Jean; et je gardois avec moi, pour le lendemain, ce qui restoit de mieux, entre autres le régiment d'Au-

ray. Ainsi M. de Vauban n'avoit, à proprement parler, que des paysans nouvellement armés*. Il reçut, en conséquence, l'ordre de faire son attaque de nuit, et celui de se retirer, s'il ne pouvoit pas se ménager l'avantage de la surprise. Il fut convenu, en outre, que pour nous faire connoître son débarquement, il feroit tirer une première fusée, et que dans le cas où il seroit forcé de se rembarquer, il en feroit tirer une seconde.

Il est nécessaire que ces instructions soient bien entendues; car les calomnies que cette affaire a suscitées à M. de Vauban, tomberont d'elles-mêmes, quand on saura qu'il s'y est strictement conformé.

Sir John Warren promit de seconder cette diversion avec des bateaux portant du canon, et d'y être en personne. Tout ce qui dépendoit de lui fut prêt à point nommé; car, de ce côté, il n'y avoit jamais ni difficultés ni lenteurs; ce n'étoit pas la même chose du nôtre: les Chouans, dont

* On a écrit, quelque part, que le corps d'insurgés qui avoit suivi M. de Vauban étoit un corps d'élite; on a, sans doute, entendu parler de ceux qui s'étoient embarqués avec M. de Tinteniac.

M. d'Hervilly n'avoit pu rassembler que douze cents, au lieu de s'embarquer à dix heures, comme il avoit été ordonné, ne s'embarquèrent qu'à minuit.

M. de Vauban m'a assuré, depuis, qu'il avoit prévenu M. d'Hervilly, qu'en s'embarquant aussi tard il n'y avoit aucun fonds à faire sur la diversion dont il étoit chargé. M. d'Hervilly, qui vint chez moi fort avant dans la nuit, ne m'en dit rien; il me dit seulement que M. de Vauban étoit parti à temps.

Cependant, le convoi portant les régimens aux ordres de M. de Sombreuil, étoit entré dans la Baie. Cet officier passa à bord du Chevalier Warren, qui le fit conduire chez moi, par le Comte de Vaugiraud *.

M. de Sombreuil me remit une lettre de M.

* J'étois au lit lorsque M. de Vaugiraud m'amena M. de Sombreuil. MM. de Contades, de la Jaille, de Chambray, de Gras, et autres, étoient autour de moi; ils se retirèrent à quelques pas, avec M. de Vaugiraud, tandis que je parlai au Comte de Sombreuil.

Comme on a dénaturé tout, et qu'on a publié quelques faux rapports sur ce qui s'est passé à cette entrevue, il est bon de citer des témoins: tous ceux que je viens de nommer vivent encore.

Windham. Cette lettre mettoit un terme aux fausses prétentions de M. d'Hervilly, en déclarant que les troupes soldées avoient été mises entièrement sous mon commandement, et en m'annonçant le brevet de Lieutenant Général au service de Sa Majesté Britannique.

M. Windham me recommandoit aussi, mais sans me l'ordonner, de maintenir M. de Sombreuil dans le commandement des corps qu'il avoit amenés. Je dis à M. de Sombreuil que le désir de M. Windham seroit rempli. Je lui témoignai mes regrets de ce qu'il ne nous restoit pas assez de temps pour débarquer sa brigade. Nous allions nous mettre en marche dans quelques heures; et la principale partie de notre plan d'attaque étant confiée à M. de Tinteniac, il étoit impossible de différer d'un jour. M. de Sombreuil demanda à me suivre, de sa personne. J'y consentis avec joie; car j'avois conçu, sur le rapport de ceux qui le connoissoient, une haute idée de ses talens et de sa valeur.

On s'est fort récrié sur ce que l'arrivée de M. de Sombreuil n'avoit pas fait remettre l'attaque au surlendemain; et cela est pardonnable à ceux qui

s'empressent de juger sans connoissance de cause. Je n'avois plus le temps d'envoyer un courrier à M. de Tinteniac. Mais en supposant même que la brigade de M. de Sombreuil eût pu sortir avec nous, la base du plan venant à manquer, je suis convaincu que cela n'eût abouti qu'à rendre notre défaite plus sanglante, et à faire des victimes de plus.

M. de Sombreuil étoit à peine sorti de chez moi, que M. d'Hervilly y entra; il me dit que les Chouans qui étoient partis avec M. de Vauban, avoient montré beaucoup de bonne volonté en s'embarquant, et qu'il ne doutoit pas du succès. Je lui fis part des dépêches que je venois de recevoir, et je l'assurai qu'il seroit maintenu dans le commandement de la première brigade: il parut satisfait.

« Il est bien malheureux," ajouta-t-il, en se frappant le front, « que cela ne soit pas venu « plutôt."

« Mes instructions n'étoient-elles donc pas assez « claires?" lui répondis-je, « mais espérons que tout « cela va être réparé dans deux heures."

Depuis ce moment, je n'ai eu qu'à me louer de M. d'Hervilly. Les désastres subséquens ont assurément eu une de leurs causes immédiates dans

la conduite qu'il n'y a pas de doute qu'il ne lui ait été secrettement ordonné de tenir au commencement; mais cette cause en avoit d'autres plus directes et plus terribles. Que ceux-là donc qui, pour m'excuser, auroient imputé à cet officier les malheurs qui ont suivi, l'en absolvent; car, à partir de ce jour, si l'on peut prouver qu'il étoit au pouvoir des hommes de prévenir ou d'éviter ces malheurs, je suis le seul coupable.

Le 16 de Juillet, nous nous mîmes en marche deux heures avant le jour, avec deux mille cinq cents hommes de troupes de ligne, cinq pièces de quatre, trois de huit, et seize cents Chouans, dont le régiment d'Auray de quatre cents hommes, aux ordres du Colonel Glain.

Je donnai à M. d'Hervilly le commandement des troupes de ligne; il en étoit connu; et tout changement à cet égard me paroissoit devoir être aussi funeste pour la chose que désagréable pour lui. D'ailleurs, il étoit mon second, et aussi capable que qui que ce fût.

Le Duc de Lévis conduisoit six cents Chouans; et le Chevalier de St. Pierre en commandoit mille.

Afin de pouvoir nous former avec plus de facilité

et plus de promptitude, en arrivant à l'extrémité de la Falaise, l'armée étoit divisée en quatre colonnes.

Le régiment d'Hector, ou Marine Royale, et celui de Dudresnay, suivis de deux pièces de canon, et du corps de Chouans aux ordres du Duc de Lévis, formoient les deux colonnes de droite; le régiment d'Hervilly et les mille insurgés, commandés par le Chevalier de St. Pierre, formoient les deux colonnes de gauche. Le régiment *Loyal Emigrant* étoit en avant du centre, ayant derrière lui six pièces de canon, commandées par le Comte de Rothalier.

Je m'étois porté à la tête de la colonne du Chevalier de St. Pierre, pour encourager les Chouans par ma présence; nous marchions dans cet ordre, et le jour commençoit à poindre, lorsque nous apperçumes la fusée qui nous annonçoit le débarquement du Comte de Vauban. J'ordonnai à M. d'Hervilly de faire halte, nous passames un quart d'heure à observer si on en tireroit une seconde.

Je me suis assuré, après l'affaire, que cette seconde fusée avoit été tirée, mais le soleil venoit

de paroître; il n'y avoit pas un nuage au ciel; elle ne fut point apperçue.

Nous crumes donc fermement que M. de Vauban avoit réussi, et qu'il étoit en pleine marche.

Nous fumes confirmés dans cette erreur par un mouvement que nous remarquâmes, très-distinctement, sur la gauche du camp ennemi. M. d'Hervilly, qui s'étoit porté en avant, revint me dire qu'il y avoit observé beaucoup de désordre, et qu'on entendoit une fusillade au loin.

Je m'avançai, et fus moi-même témoin de ce qu'il m'avoit rapporté. "C'est Tinteniac," m'écriai-je; "en avant, et chargeons."

Les avant-postes de l'ennemi qui étoient placés, comme le 11, au pied des hauteurs de Ste. Barbe, furent promptement repoussés; nous les vîmes se replier, en désordre, sur leurs lignes qui étoient placées à mi-côte, et défendues par une artillerie formidable. Leur nombre s'étoit accru depuis le 11, et nous l'estimions, ce jour-là, à près de dix mille hommes.

Nos troupes étoient pleines d'ardeur: l'attaque

se fit avec autant de sang froid que d'audace. Déjà quelques Volontaires de *Loyal Emigrant*, qui combattoient en tirailleurs, s'étoient précipités dans les retranchemens de l'ennemi, lorsqu'un escadron de cavalerie qui couvroit deux batteries placées sur la hauteur, fit un mouvement pour les démasquer. Alors nous fumes enveloppés par le front et par le flanc droit d'un feu d'artillerie et de mousqueterie excessivement violent. La mitraille, les bombes, et les obus pleuvoient sur nous, sans un instant de relâche. Le régiment de la Marine perdoit des rangs entiers à chaque décharge, et ne s'ebranloit pas; Dudresnay ne souffroit pas moins; le Duc de Lévis étoit blessé par un boulet qui avoit tué son cheval; le Baron de Gras et le Marquis de la Jaille avoient été atteints à mes côtés *. Le carnage étoit terrible, et continuoit sans espoir de succès; l'armée ennemie, descendue des hauteurs, et précédée par quelques centaines de cavaliers, s'avançoit en

* M. de la Jaille fut atteint sans être blessé; il étoit descendu de cheval, pour retirer du champ de bataille un soldat dont un boulet venoit d'emporter la cuisse. Il portoit cet homme entre ses bras, lorsqu'un second boulet, qui perça la redingotte de la Jaille, emporta l'autre cuisse de ce malheureux,

bon ordre, et nous chargeoit en poussant de hauts cris.

M. de Tinteniac ne s'étoit donc pas montré, et nous étions trompés! Telles étoient mes conjectures; elles ne se sont que trop réalisées. Il n'y avoit plus qu'à songer à faire une bonne retraite; j'en envoyai l'ordre à M. d'Hervilly. Au moment qu'il le donnoit, il fut frappé d'un biscayen dans la poitrine, et l'aide de camp * qu'il avoit chargé de porter cet ordre aux colonnes de droite fut tué dans le trajet.

Ces colonnes continuoient donc de charger, ou plutôt de se faire massacrer sans objet, tandis que la retraite s'effectuoit à gauche. J'accourus, et je rencontrai d'Hervilly, que l'on ramenoit à la presqu'ile; il paroissoit être plus affligé du malheur général que du sien propre, il me fit prier d'envoyer M. de Sombreuil pour faire retirer les colonnes de droite. Sombreuil n'étant pas alors à portée de moi, je traversois la Falaise pour y courir moi même, lorsque je le rencontrai; je lui en donnai l'ordre

* M. de St. Cran.

Cependant, M. de Boissieux, premier Capitaine des grenadiers de d'Hervilly, faisoit face à chaque pas, et, par un feu bien soutenu, suspendoit la poursuite. Il étoit secondé par le Comte de Rothalier, commandant de l'artillerie: celui-ci avoit déjà démonté quelques-unes des batteries des Républicains; mais il avoit perdu plusieurs de ses pièces, dont les chevaux avoient été tués. Il s'étoit conduit, pendant l'action, avec une présence d'esprit et un courage remarquables. Son fils étoit tombé blessé à ses côtés; il n'avoit montré que le désir de le venger, en redoublant d'activité à son service. Cela s'étoit passé sous mes yeux; je me promis de l'en récompenser, ce que je fis le lendemain.

Cette retraite n'a point été une déroute, comme on l'a publié; car depuis que les hommes se font la guerre, il n'a pu être remarqué, en aucun temps, ni en aucun lieu, plus de valeur, et je puis dire plus d'héroïsme. Les corps qui ont le plus souffert, ont bien été écrasés, mais pas un n'a été rompu. Les deux colonnes de Chouans se retirèrent en aussi bon ordre qu'on auroit eu droit de l'exiger de troupes régulières.

Notre perte a été énorme, surtout si on considère le mérite et la qualité des personnes, et principalement le prix des circonstances; car sans les infernales intrigues qui ont provoqué ce désastre, ces circonstances étoient telles que nous étions assez pour changer les destinées du monde. L'ennemi perdit au moins autant que nous.

L'expédition de M. de Vauban avoit totalement manqué. Il avoit débarqué, à la vérité, mais au commencement du jour. Ses ordres étoient de surprendre l'ennemi. Quand le jour est venu, on ne surprend personne. Il s'étoit rembarqué.

Cet incident, qui n'eût pas eu lieu si M. de Tinteniac eût attaqué comme il en avoit l'ordre, nous fut alors de quelqu'avantage. Sir John Warren, qui avoit accompagné M. de Vauban, s'apercevant de notre défaite, fit avancer ses bateaux qui portoient du canon. Il les embossa le plus près qu'il put du rivage, et protégea ainsi notre retraite, en arrêtant l'ennemi, à qui il fit beaucoup de mal. Il fut secondé dans ce service par le Comte de Vaugiraud.

Le Commodore ne s'étoit pas borné là. Il avoit envoyé la garnison de ses vaisseaux pour gar-

nir les ouvrages extérieurs en avant du Fort Penthièvre: je les y trouvai sous les ordres du Capitaine Keats.

Le Comte de Vauban s'étoit aussi fait jeter sur la Falaise, à la tête de ses Chouans; ils y étoient en bataille. Toutes ces précautions et le courage des troupes empêchèrent l'infanterie ennemie de s'abandonner à la poursuite. Sa cavalerie, qui s'étoit trop livrée, fut très-maltraitée par nos soldats, et surtout par les volontaires de *Loyal Emigrant*, qui en tuèrent un grand nombre. J'en vis deux tués avec la baïonnette, par un jeune homme de ce corps qui en avoit déjà renversé un de son coup de fusil.

Je demandai son nom, et j'appris qu'il étoit le frère de Charlotte Corday. Je le recompensai le lendemain, en ordonnant qu'il portât un ruban blanc à sa boutonnière, jusqu'à ce que le Roi de France le recompensât autrement.

Je donnai la même distinction à un autre qui étoit venu ramasser à mes pieds un obus dont la mèche continuoit de brûler. Il avoit jeté au loin la mèche, et étoit retourné à son rang. J'ai malheureusement oublié son nom.

Pour retracer tous les traits de courage dont cette déplorable journée m'a rendu le témoin; il me faudroit faire un volume de plus.

Nous perdîmes cinq canons, dont les chevaux avoient été tués ou blessés.

Sur soixante et douze officiers, le régiment de la Marine en eut cinquante-trois tant tués que blessés. Le Comte de Soulanges fut blessé à la mâchoire, le Commandeur de la Laurencie fut tué par un boulet qui lui emporta les deux cuisses. Du terrein sur lequel il étoit renversé, ce brave vieillard exhortoit ses soldats à faire leur devoir. Il partagea sa bourse entre eux et sa famille *, et mourut comme il avoit vécu, en loyal Chevalier.

M. Froger de Léguille, officier singulièrement aimé et respecté, et l'un des plus distingués de la Marine Françoise, fut tué en soutenant la retraite.

Je ne puis retracer les pertes irréparables que fit le régiment de la Marine, sans frémir d'indignation au souvenir des calomnies qui m'ont assailli à ce sujet. Mais elles retombent, enfin, sur la tête des

* Ce dépôt me fut confié pour le faire passer à sa destination. C'étoit cinquante et quelques Louis, que je fis remettre à M. l'Evêque de Nantes, son frère.

calomniateurs qui ont été les vrais coupables. Je me bornerai donc à dire, sans crainte d'être démenti, que les égards distingués avec lesquels je m'honorois de traiter ce corps respectable, m'avoient concilié l'estime du plus grand nombre, et que parmi ceux qui ont succombé sous les horribles machinations de mes détracteurs, j'ai eu à regretter presqu'autant d'amis que de victimes.

Le régiment de Dudresnay souffrit dans la même proportion. Ceux de d'Hervilly, de *Loyal Emigrant*, l'artillerie, et les Chouans perdirent beaucoup moins. On a entendu les soldats crier *Vive le Roi!* en tombant dans les rangs. Deux MM. de Lantivy, l'un et l'autre chefs de division dans l'armée de Bretagne, furent blessés dangereusement.

En rentrant à Quiberon, nous trouvâmes le Fort Penthièvre encombré de blessés; j'ordonnai qu'on leur donnât tous les soins nécessaires. Je fis établir un hôpital à l'extrémité de la presqu'île, et je ne rentrai chez moi qu'après avoir pourvu à tout. Les chirurgiens des régimens se disputoient à qui feroit preuve de plus de zèle; et je na puis donner trop d'éloges à M. de Selles, mon chirurgien-major général, dont l'humanité et l'empressement n'é-

toient égalés que par son habileté dans sa profession.

J'allai voir M. d'Hervilly; il souffroit beaucoup, et supportoit ses douleurs avec autant de résignation que de courage. Le biscayen qui l'avoit frappé à la poitrine, étoit resté dans la plaie; on en fit l'extraction tandis que j'étois dans sa chambre. Son chirurgien se flattoit que la blessure n'étoit pas mortelle; M. de Selles m'assura qu'il n'en pouvoit pas revenir.

Si M. de Tinteniac avoit rempli la partie du plan dont l'exécution lui étoit confiée, cette fatale journée se seroit terminée autrement. Je n'avois ordonné l'attaque que dans l'entière conviction qu'il étoit là. Sa valeur, son activité, et son exactitude si bien connues, ne permettoient pas d'en douter. Hoche, attaqué sur ses derrières par une masse de vingt-mille Royalistes, au milieu de l'insurrection générale de ce qu'il appeloit lui-même *un peuple entier;* attaqué de front par une troupe intrépide, soutenue par les moyens prodigieux que nous prodiguoit une flotte alliée, n'auroit eu qu'à opter entre une capitulation qui auroit fait passer son armée sous les drapeaux du

Roi, ou une fuite désordonnée qui l'auroit livré, sans défense, à la vengeance des habitans des campagnes. Vainement je me fatiguois pour deviner la cause d'un contre-temps que la raison ne pouvoit pas me permettre d'attribuer au hasard; j'étois loin de la soupçonner. Le temps, et la Providence qui a veillé miraculeusement à ma conservation, pouvoient seuls me donner les moyens de pénétrer ce mystère d'iniquités: le moment est venu de le dévoiler.

J'ai avancé plusieurs fois dans le cours de cet ouvrage que les causes de la ruine des moyens immenses que le Ciel avoit prodigués pour arrêter les progrès de la Révolution, étoient précisément celles qui l'ont produite; je veux dire, la médiocrité et l'ineptie des Conseils. Si ces causes pouvoient être reçues en excuse des maux qu'elles enfantent, certes la conduite des hommes qui ont persisté jusqu'ici, avec une obstination sans exemple, à diriger le parti du Roi de France, seroit amplement justifiée. Mais il est des circonstances où la médiocrité et l'incapacité sont des crimes. Celui qui, dans les temps ordinaires, veut soulever un fardeau au-dessus de ses forces,

en est souvent quitte pour la honte; il n'en peut pas être ainsi des hommes qui, tout en se couvrant d'ignominie, ont couvert les quatre parties du monde de décombres et de sang. Tels sont ceux que j'accuse.

Quand on réfléchit aux ressources qui étoient offertes aux Princes François, tant au dedans qu'au dehors de la France, on ne peut pas se refuser de convenir qu'il n'eût fallu qu'un homme de génie à la tête de leurs Conseils, pour les replacer au rang de leurs aïeux, et pour rendre la paix à l'Europe.

Un homme qui auroit ménagé précieusement ces ressources, qui se seroit livré au cours naturel des choses, dont la tendance nécessaire étoit vers le retour de l'ordre public, se gardant autant d'en brusquer que d'en détourner la marche; qui se seroit environné de talens et de lumières; qui auroit accueilli, recherché, les hommes utiles, et n'en eût repoussé aucun; qui auroit excité l'émulation, échauffé le zèle, animé le courage, par tous les moyens qui sont au pouvoir du dépositaire de la confiance du Souverain; un tel homme seroit, depuis quatorze ans, assis sur la

première marche du trône de France, partageant avec son Roi le respect des nations et l'amour de ses sujets.

Mais lorsque la médiocrité et l'incapacité amalgamées dans le même individu avec le plus insolent amour-propre, se sont persuadées qu'elles peuvent gouverner les hommes, et maîtriser les événemens, alors se développent les plus honteuses passions, qui n'attendoient pour éclore dans une si petite âme, que le ferment de l'envie.

Un homme à qui le Roi de France, alors Monsieur, avoit, en 1790, fait la faveur de lui permettre de l'accompagner, lorsque ce Prince fut contraint de quitter le royaume; M. d'Avaray, croyant qu'il étoit aussi facile de faire une contre-révolution que de courir la poste, s'est rencontré entre son maître et les hommes utiles qui lui étoient restés fidèles. Au lieu d'appeler les talens et les lumières, à l'aide de son inexpérience et de son incapacité, il les a tous *écartés*. Successivement on a vu M. de Calonne, le Cardinal Maury, le Comte de St. Priest, Cazalès, et tous ceux qui étoient capables de donner de l'énergie et une direction utile aux Conseils,

se retirer dégoûtés et mécontens. Il étoit impossible que des être doués seulement d'une intelligence ordinaire pussent soumettre leur raison aux caprices, et leur volonté à l'exécution des plans d'un jeune homme qui avoit la témérité de choisir la plus terrible des crises qui ait agité le monde, pour faire son apprentissage dans l'art de gouverner.

Il a donc fallu, au défaut de probité, d'énergie, et de lumières, employer tous les individus qui se sont trouvés sous la main, et qui par leur promptitude à embrasser ce service prouvoient assez déjà qu'ils étoient incapables d'en rendre aucun. Des prêtres apostats et sans mœurs*, des empoisonneurs†, des assassins‡, des espions de la police de Paris§,

* Brottier, &c.

† Verteuil.

‡ Fournier, la Haye, et autres, dont je parlerai plus tard.

§ J'ai prouvé, au Vol. IV. que les agens du Roi n'étoient que des instrumens entre les mains du Comité de Salut Public et du Directoire, qui les environnent d'espions, tant au dedans qu'au dehors du royaume. Le Gouvernement qui a succédé n'a pas cessé d'en user de même, avec les agens qui ont successivement remplacé Brottier et ses Collègues. C'est par le moyen de ces espions que la police de Paris est instruite de tout ce qui se passe autour des Princes François ; c'est par eux qu'elle est mise en mesure de s'opposer à tout ce qui pourroit être

des imposteurs à gages*, des déserteurs, des goujats, et toute cette engeance, qui, sous le nom

entrepris en leur faveur. La police autorise ces hommes à donner aux prétendus Royalistes du dehors, avec qui ils correspondent, tantôt des renseignemens insignifians, d'autres fois quelques avis tardifs, qui donnent un air d'importance et de vérité aux rapports que ceux-ci peuvent faire aux Gouvernemens des pays qu'ils habitent; mais elle obtient en échange la connoissance de tout ce qu'il est au pouvoir de ces correspondans de lui livrer, soit volontairement, soit par bêtise. C'est de cette manière qu'ont péri la plupart des hommes fidèles qui se sont dévoués à la poursuite des stupides complots dont ils ont été les victimes. C'est aussi par ce moyen que les agens de tous les pays assouvissent leurs vengeances, en faisant dénoncer ceux qu'ils soupçonnent de s'occuper de quelque projet qui ne leur seroit pas confié.

On se rappelle que Brottier et la Villeheurnois, croyant que M. le Duc d'Orléans actuel étoit caché à Paris en 1796, disoient:

" Nous le savons à Paris; nous avons dans ce moment des
" personnes à sa recherche qui doivent nous en rendre compte
" ce soir ou demain matin, afin de le dénoncer au Ministre de
" la Police."

J'ai en ce moment sous les yeux une lettre des agens de Paris, du 18 Décembre, 1795, qui annonce l'arrivée auprès d'eux d'un nommé * * * (le nom est en toutes lettres), qui venoit de leur être envoyé de Londres par Dutheil.

Depuis cet instant, * * * n'a plus quitté Paris; il s'est attaché à la police: il est aujourd'hui un des inspecteurs généraux sous Fouché; et il joue le même rôle que jouoient ses prédé-

* *Pour cette Note, voyez la page 346.*

d'*Agens*, s'est répandue sur toutes les parties de la France et de l'Europe, a depecé par lambeaux la

cesseurs et ses collègues auprès de Brottier, de Duverne, et de la Villeheurnois. Il est donc de l'intérêt du Roi de France, comme de celui du Gouvernement Britannique, de se mettre en garde contre les intrigues qui pourroient être construites sur les prétendus services de cet homme.

* Le prêtre Guillevic.

C'est le propre des révolutions qui sont le produit de la corruption, que des hommes nés dans la bassesse, et vivant dans l'ignominie du crime, attachent leurs noms obscurs à tout ce qui est vil et dégradant pour l'espèce humaine. J'avois annoncé dans mon cinquième volume, que je donnerois dans celui-ci les détails de la conduite de ce Guillevic. Mais l'abondance des matières m'oblige à renvoyer au septième, le récit des événemens qui ont eu lieu depuis que cet homme s'est introduit dans le parti royaliste. Cependant, puisque je l'ai taxé d'imposture, et *même de quelque chose de plus* (Vol. V. pages 145 et 150), je citerai dès à présent un trait suffisant pour justifier toutes les qualifications de ce genre qu'on pourroit lui donner.

Il est en Angleterre, et il lira ceci.

Dans une circonstance particulière, Son Altesse Royale Monsieur, frère de Louis XVIII, de concert avec le Gouvernement Anglois, m'avoit autorisé à diriger une opération de confiance, qui exigeoit que j'envoyasse d'Angleterre un officier accrédité vers les Royalistes de France.

Guillevic ayant été instruit, je ne sais comment, de cette circonstance, adresse à un des chefs royalistes une lettre de trois pages, dont l'original, numéroté 4, en entier de sa main et signé de son nom, *N. Guillevic*, est entre mes mains.

Non content d'accumuler grossièretés sur grossièretés, et mensonges sur mensonges, ce misérable appelle l'opération que Son Altesse Royale et le Gouvernement Britannique m'avoient

cause Royaliste; et en semant partout la discorde a causé la mort des successeurs de l'Escure, de Beauchamp, &c. et celle de trois cents mille François fidèles qui ont péri sur les cendres de leurs

confiée, *une infernale intrigue, qu'il va tout tenter pour faire échouer*.

Il accuse l'officier que j'ai envoyé en France, *d'avoir indignement négligé les intérêts de son Roi*, parce qu'il est parti sans le voir, lui Guillevic.

" Je vais," poursuit-il, " le faire suivre pas à pas en France, et le déjouer à Londres: j'y suis formellement autorisé!"

Quel trait de lumière cet infernal passage ne jette-t-il pas sur les nombreuses trahisons et sur les assassinats *légaux* qui ont tant contribué à détruire le parti royaliste.

" Il peut se faire," ajoute-t-il, " que pour mieux vous sé-
" duire *(quo non mortalia cogis pectora auri sacra fames)*
" M. *** (l'officier en question) se soit prévalu d'un billet que
" je lui ai obtenu de MONSIEUR, et dont je suggérai même
" la formule à Son Altesse Royale. Ce billet, indéfini par
" circonstance, recommande d'ajouter foi à tout ce que dira
" M. ***; mais je puis vous attester que l'usage qu'il en au-
" roit fait pour M. de Puisaye, auprès de vous, contrarieroit
" formellement l'intention de Son Altesse Royale *et la*
" *mienne*." ! ! !

Je ne connois pas de mots qui puissent bien exprimer cette complication d'audace et d'impostures. Cependant, ce Guillevic est encore accueilli par certaines personnes qui ont l'honneur d'approcher Son Altesse Royale MONSIEUR.

Ces personnes ne savent pas, sans doute, qu'un homme de cette espèce est l'instrument le plus sale et le plus dangereux pour elles-mêmes qu'elles puissent manier.

propriétés, gémissant de l'inutilité de leurs efforts, et maudissant les auteurs secrets de leurs désastres.

Si M. d'Avaray étoit encore à Vérone ou à Mittau, peut-être la distance le protégeroit, et ce motif m'engageroit à le ménager plus que je ne devrois le faire; mais il est en Angleterre; la Providence y a amené le coupable, pour y répondre à l'accusation que je profère contre lui, et pour y entendre le *verdict* de l'opinion publique sur lequel la postérité prononcera son jugement. Il est dans un pays où les tribunaux sont ouverts à tout le monde. Quelque supériorité que puissent m'y donner sur lui mon rang et mes services, il est assuré de n'y trouver que des juges impartiaux. Il n'ignore pas qu'indépendamment de l'intérêt public, et des motifs d'honneur qui m'ordonnent de rejeter sur les coupables les iniquités dont ils ont prétendu me couvrir, il m'a donné *personnellement* le droit de le poursuivre. Il entendra ce que je veux dire, lorsque je lui déclare que j'ai entre les mains une liasse énorme de la correspondance des agens de Paris, qu'il appeloit *nos amis de Paris**. J'en citerai as-

* Lette de d'Avaray au Général Charette (Verone, 3 Septembre, 1795).

sez pour qu'il puisse reconnoître qu'il est en mon pouvoir d'en citer d'avantage*. Je ne demande pas que lui, ni ses coadjuteurs, dans tout le mal qu'il a fait à son Roi, me sachent gré de ma générosité ; leur silence me suffit, et ils le garderont.

Cette digression refroidit peut-être l'intérêt de ma narration, mais elle est nécessaire; car c'est ici le lieu de donner de nouvelles preuves de cet enchaînement d'intrigues dont le premier anneau s'attache aux premiers jours de la faveur de M. d'Avaray, et qui s'est prolongé sans interruption bien au-delà des désastres dont il me reste à rendre compte.

On ne peut pas révoquer en doute que M. d'Avaray ne désirât vivement de voir Louis XVIII. replacé sur le trône de France; mais il espéroit ou

* Je ne parlerai pas même des injures grossières que M. d'Avaray écrivoit sur mon compte, dans un temps où ma vie étoit exposée chaque jour, et que mon sang couloit pour la cause du Roi de France. Ces injures je les laisse retonrner à leur source. Certes, il n'y a pas d'orgueil à se dire au-dessus de M d'Avaray. Nous avons lui et moi choisi notre part ; et tout ignorant qu'il puisse être, il sait la différence que mettent l'opinion publique et la postérité entre les amis de la fortune des Princes et les amis de leur gloire, entre les serviteurs de leur personne et ceux de leur couronne.

que la contre-révolution seroit l'ouvrage du temps, ou qu'il l'obtiendroit par de petites intrigues. ne vouloit pas que le Roi la dût à d'autres qu'a lui, ou qu'à des instrumens qu'il seroit maître de briser à son gré. En un mot, Louis XVIII. ne devoit pas régner, si d'Avaray ne régnoit en son nom; et il préféroit de partager les tristes honneurs de la royauté fugitive, au malheur de voir, un jour, les prétentions de son orgueil anéanties par d'immortels services. Toute sa petite activité a donc été exclusivement appliquée à imprégner le cœur du Roi de soupçons et de méfiances contre tous ceux en qui il a reconnu les moyens et la volonté de servir Sa Majesté sans se soumettre à lui. C'étoit assez d'avoir quelque réputation pour lui être odieux, et quelque énergie pour lui être redoutable. J'étois loin d'être le seul en butte à ses envieuses sollicitudes, où à celles de ses *bons amis:* ni le rang ni les droits de M. le Comte d'Artois n'en ont pu garantir ce Prince; et la magnanime conduite des héros de la Maison de Condé, n'en a pas été plus à l'abri que mes foibles efforts.

C'est en abusant du nom du Roi, en abusant de la confiance dont son maître l'a honoré, et en sur-

prenant à la religion de Sa Majesté des pouvoirs dont il a revêtu les hommes les plus indignes, qu'il est parvenu à tout détruire.

Il lui auroit été difficile de choisir d'autres collaborateurs; car tout homme qui pouvoit consentir à soumettre sa raison aux vues étroites de M. d'Avaray, et à flatter son ridicule orgueil, étoit, certes, incapable de concevoir et d'exécuter de grandes choses.

Parmi ces collaborateurs, je n'ai à citer ici que quelques-uns de ceux dont j'ai déjà parlé; Dutheil* à Londres, Brottier, Despomelles et le Maître à Paris. Les trois derniers étoient, en France, le Conseil exécutif de M. d'Avaray; il les appeloit *nos amis de Paris;* et c'est de la volumineuse correspondance de ces bons amis, que j'ai extrait ce qui suit.

Un certificat daté de Vérone, le 9 Juillet, 1794, atteste que les Sieurs Chevalier Despomelles, l'Abbé Brottier, et le Maître, *ne sont restés en France que*

* Une lettre de Vérone du 5 Avril, 1795, apprend que Dutheil est à Londres le correspondant de Q. Q.: mais comme ces Messieurs n'étoient pas toujours d'accord sur les accessoires, et surtout en matières pécuniaires, ce Dutheil, un an plus tard, est fort maltraité par Q. Q.

pour le service de Louis XVI; *et que, depuis la mort funeste du Roi, ils ne sont restés sur une terre coupable*, que par ordre, et pour le service de Louis XVII. Ce certificat *rend un témoignage authentique à leur courage, à leur fidélité, et à leur dévouement*. J'ai rapporté ailleurs les pouvoirs qui leur furent expédiés plus tard; il suffit de rappeler ici que ces pouvoirs sont les plus étendus qu'un Souverain ait jamais donné à des sujets.

Les noms sous lesquels ils sont désignés dans leur correspondance, sont *Thebault* pour Despomelles, *Q. Q.* pour Brottier, et le *Juif*, ou *Castel Bianco*, pour le Maître*. Leurs lettres ètoient écrites en encre sympathique, dans l'intervalle de lignes insignifiantes, tracées à l'encre noire. On faisoit revivre cette écriture par le moyen des acides. Plusieurs de ces lettres sont de leur main, et les autres sont de celle de Madame de R***, qui y est appelée *l'aimable secrétaire*. Je supprime le nom de cette dame; elle a survécu; elle est en France; cette

* Du Theil, à Londres, est *le correspondant de Bianco;* la Villeheurnois est *Etienne*, Duverne de Presle est *Dunon*, &c. &c.

publicité pourroit lui nuire*. Plusieurs des lettres qui leur ont été adressées de tous les pays, et sous toutes les formes, sont en original entre mes mains. Je saisis cette occasion de dire aux amis généreux, à qui je dois l'acquisition de ce recueil, à ces amis qui m'ont préservé, en 1796 et 1797, des poignards et du poison qui m'étoient préparés par Brottier et ses collègues, que ma reconnoissance et mon amitié pour eux sont toujours les mêmes. Les places qu'ils occupent en France, et ma tendre sollicitude pour leur bonheur et pour leur sûreté, ne me permettent pas de m'exprimer autrement. Ils ont déjà lu les premiers volumes de mes Mémoires ; ils liront ceci ; et je me borne à leur rappeler la promesse qu'ils m'ont faite, de laisser après eux un témoignage écrit de toutes les horreurs qui les ont portés à abandonner, du moins en apparence, une cause à laquelle ils étoient entièrement dévoués.

J'ai dit en son lieu, que Brottier étoit devenu

* Madame de R***, comme beaucoup d'autres qui ont été les dupes de ces messieurs, paroît dans cette correspondance, avoir agi de bonne foi, et n'avoir été mûe que par un zèle vrai, pour ce qu'elle croyoit être l'intérêt du Roi.

le chef de cette agence, comme M. d'Avaray l'étoit de celles du dehors. J'ai ajouté que ce Brottier étoit un prêtre apostat, chassé de chez le Marquis de Labourdonnaye, pour ses débauches*, et le plus immoral des hommes.

Il donne lui-même la mesure de ses sentimens religieux par le passage suivant de sa lettre du 25 Mai, 1795:

"Je suis prêtre du Seigneur; je le dis à ma
"confusion; car, quoique bon Catholique, je ne
"suis guères Chrétien."

C'étoit là l'ami de M. d'Avaray, l'homme élu pour relever le trône du Monarque Très-Chrétien; et pour diriger les Conseils des armées Chrétiennes et Royales!

Dans ses actes publics, il s'intituloit *ex-prêtre*†.

J'ai dit qu'avant que mon séjour en Angleterre et ma conduite honorable envers le Gouvernement Britannique m'eussent suscité l'inimitié des agens du dehors, ceux de Paris avoient rendu justice à la droiture de mes intentions; mais qu'aussitôt qu'ils

* Ce fait m'a été attesté par le Marquis et par le Comte Armand de la Bourdonnaye. Voyez Vol. III, page 466.

† Voyez Vol. IV, page 266.

reçurent l'ordre de me calomnier ils s'en acquittèrent avec le zèle le plus perfide.

PREUVES.

23 *Novembre*, 1794.—" Cependant, mettez-" vous en garde contre les ennemis de Puisaye; " ils outrent ses torts; il a du mérite, beaucoup " de talens; nous en avons besoin, et malgré " son fédéralisme*, je le crois pur royaliste."

* On entendoit par mon fedéralisme, le commandement que j'avois tenu sous le Général Wimpffen, dans l'insurrection des départemens, dont tout le monde connoît aujourd'hui l'objet, qui étoit de sauver les jours de la Reine, ceux du jeune Roi, de Madame Elisabeth, et de Madame Royale. J'ai déjà fait connoître les sentimens des agens du dehors, à l'égard des chefs des insurrections intérieures, qui étoient coupables du crime de n'avoir pas émigré.

Voici comme le Comte de Blangy, correspondant des Conseils des Princes à Liège, s'exprime sur le compte du Général Wimpffen à cette occasion, dans une lettre du 23 Juillet, 1793, au Duc de Serent:

" Quant au traître Wimpffen, qui a tiré sur nos Princes à " Thionville, qui est encore le protecteur de la Constitution, " il ne faut pas se flatter qu'il ait d'autre projet que d'éviter la " guillotine, en trahissant son parti; et de se faire ensuite un " mérite d'une scélératesse d'autant plus dangereuse qu'elle veut " prendre le masque de la vertu........................

" Fortifions *Gaston*; et qu'il prenne la prépondérance par la " force. Wimpffen sera alors aux pieds des Princes; et d'un

Le 30 *Mars*, 1805.—Ils font l'éloge de mes proclamations de ce qu'ils appellent *l'énergie et la*

" seul signe, ils le feront rentrer dans le néant, dont il ne faut
" jamais qu'il sorte."

Telle étoit l'opinion de ces Messieurs à l'égard de tous ceux que la révolution avoit mis dans une position qui leur donnoit les moyens de servir utilement le Roi. Leurs nombreuses correspondances fourmillent de preuves à cet égard. On trouve dans celle de Verteuil qui étoit employé comme espion à l'armée du Prince de Cobourg, et dont la correspondance avec les Conseils des Princes a passé d'abord par les mains du Comte de Blangy, et ensuite par celles de Dutheil; on trouve dis-je, dans une lettre de ce scélérat (du 6 Avril, 1793) le passage suivant :

" Dumourier et le Duc de Chartres sont arrivés, hier, dans la nuit, à onze heures du soir; ils ont été ce matin, chez le Prince de Cobourg.

. . . .

" Je vous envoie la copie de la lettre que Dumourier a écrite
" à son armée. J'attends très-impatiemment les ordres qu'il
" vous plaira de me donner pour m'y conformer. J'avoue
" que les égards que l'on a pour tous les vils scélérats que je
" vois, me choquent! Grands Dieux! Qu'est-ce donc que la
" politique, puisqu'elle peut nécessiter à quelques ménagemens
" avec des hommes aussi coupables!"

La suite de cette curieuse correspondance développe toutes les basses intrigues qui ont été mises en œuvre pour susciter des persécutions à M. le Duc de Chartres et au Général Dumourier, et pour les empêcher de trouver un azile en Europe.

Ce Verteuil étoit bien l'homme le plus propre à être employé à ces iniquités. Je dirai plus tard comment ce monstre, à qui on avoit confié le soin de me faire assassiner en Bretagne, a fini par empoisonner un ami, pour lui voler une somme considérable, dont cet ami l'avoit fait le dépositaire!!

dignité de mon style. Ils envoient à Vérone une longue citation d'un écrit que je venois de publier.

Le 6 *Avril.*—Ils ont changé de langage; et ne pouvant répondre aux vœux de leurs correspondans par un seul fait qui puisse m'être reproché, ils s'empressent de les satisfaire par les mensonges les plus ridicules.

" Puisaye est un aventurier qui a servi la Po-
" logne, ensuite la Prusse, ensuite Wimpffen; il
" est Monarchien," &c.

M. d'Avaray savoit très-bien que, suivant les préjugés François, j'étois ce qu'on appelle meilleur gentilhomme que lui; qu'il m'étoit plus facile qu'à Monsieur son père de faire les preuves de l'ordre de St. Lazare; et que ces impostures étoient plus injurieuses pour la Noblesse du Perche qui m'avoit fait son représentant que pour moi. Mais il ne croyoit pas que les Ministres Anglois fussent aussi bien instruits que lui, à ce sujet; et il pensoit trouver en cela un petit moyen de me déprécier à leurs yeux; il les connoissoit mal.

Je me serois glorifié d'avoir servi la Pologne dans la lutte qu'elle a soutenue pour sa liberté. Un

parent de mon nom a eu cet honneur. Mais dans la branche de laquelle je descends, depuis les guerres que mes pères ont soutenues contre les Rois de France, voilà à peu près huit cents ans que nous n'avons servi que leurs descendans*.

Je rougirois de rappeler ceci, s'il ne m'étoit pas prouvé qu'il est bon d'imposer silence, de toutes les manières et sur tous les points, aux impertinences de ces petits messieurs.

J'ai dit, qu'avant l'ouverture des négociations pour la paix de la Prévalaye, les agens de Paris n'avoient eu aucune communication, ni avec la Vendée, ni avec la Bretagne.

PREUVES.

Le 27 *Nivose*, (16 *Janvier*,) 1795.—Sur ce qu'on les engage à communiquer avec Charette, et à prémunir ce chef contre le Gouvernement Britannique ; ils repondent " *qu'ils vont en chercher* " *les moyens*, qu'ils détourneront Charette de se " confier à l'Angleterre, ét qu'ils l'engageront *de* " se liver a l'Espagne."

* La branche qui s'est établie en Angleterre à l'époque de la conquête, y est venue avec Guillaume le Conquérant.

Ils sont dans la même ignorance sur le compte des Chouans; car ils informent la Cour de Vérone que ce sont des chefs envoyés de Jersey qui les commandent; ils entrent dans une infinité de détails sur la Vendée et sur la Bretagne; et pas un de ces détails n'est vrai.

Le 18 *Janvier* ils ne se doutoient pas de l'existence de Stofflet. Ils mandent *qu'une armée des débris de celle de la Roche Jaquelin et de l'Escure, est commandée par deux frères Duchaffault, braves comme des lions.*

Cela étoit faux: il n'existoit pas de chef principal de ce nom—Mais ils vont écrire ces Duchaffault, *pour les convertir à leurs principes,* c'est à dire, *les prévenir contre l'Angleterre.*

Le 2 Février.—Ils ont fait les premières ouvertures à Charette—Cela étoit encore faux—Ils accusent Charette *d'être constitutionnel:* et ils comptent beaucoup plus sur les Duchaffault.

Mais, le 8 de Février, ils ont reçu un ordre de M. le Régent, pour Charette. Alors ils changent de langage. Il n'est plus question des Duchaffault. Charette est tout. *Il a une armée divisée en trois corps de vingt mille hommes chacun.*

Il a la plus belle cavalerie du monde!

C'est avec ces impostures qu'on est parvenu à tromper la religion du Roi et à *ruiner* sa cause. Il étoit bien impossible que Sa Majesté pût soupçonner une telle complication d'intrigues.

" Ils vont faire passer l'ordre de M. le Régent
" en moins de quatre jours.

Ils ajoutent qu'ils ont *la plus vive correspondance établie avec les Vendéens et les Chouans.*

Et cependant ce n'est que le 16 Février qu'ils ont *enfin trouvé un homme sûr pour envoyer à Charette.*

J'ai dit qu'une des causes immédiates des désastres du parti Royaliste avoit pris sa source dans la stupide ambition du Ministre d'Espagne*, dans les intrigues dont il a circonvenu les Conseils des Princes François au dehors, et leurs agens au dedans, dans la crédulité de ces Conseils et de ces agens, et dans le parti que les Républicains, et nommément Tallien, ont su en tirer.

PREUVES.

Après l'affaire de Quiberon, et la conclusion du traité de paix entre la Convention et l'Espagne, M.

* Le Prince de la Paix, alors Duc d'Alcudia.

d'Avaray écrivoit de Vérone à Charette, 23 Août, 1795.

" Le Roi se voit privé du moyen *le plus noble,* " *le plus sûr* et le plus favorable à ses intérêts,* " d'aller vous rejoindre. L'Espagne, le descendant " de Louis XIV et de Phillipe V, a fait sa paix."

Le 1er Janvier, 1795.—Les agens de Paris promettent de mettre le Conseil de M. le Régent " *en* " *correspondance avec le nouveau mari de la Cabar-* " *rus, aujourd'hui femme avouée de Tallien.* Tal- " lien est sur le pinacle, il est maître du champ de " bataille. Lui seul et son parti ont une véritable " influence. Ils accaparent tous les écrivains, en- " tre autres Montjoye, auteur de *L'Ami du Roi,* " &c. Brottier ne tardera pas à voir Madame " Tallien, et il en rendra bon compte." ....

" Tallien attache un prix infini à la révélation " que Brottier lui à faite de ce que l'Espagne est " disposée à faire pour ceux qui sauveroient *les* " *Enfans* de Capet †. Tallien y revient souvent " en causant avec Brottier."

* Comment M. d'Avaray, tout novice qu'il étoit, avoit-il pu se laisser mystifier à ce point ?

† Le Duc d'Alcudia demandoit que M. le Dauphin et Ma-

Le 8 Janvier.—Tallien est d'accord avec l'Espagne.

Le 5 Février.—" Les agens ont promis aux " Vendéens et aux Chouans protection et assis- " tance de la part de l'Espagne, s'ils vouloient " concerter leurs opérations avec elle, et non pas " exclusivement avec l'Angleterre.

Le 8 Février.—Si l'Espagne se montre bien, " Despomelles dirigera les opérations des Ven- " déens et des Chouans, *sans sortir de Paris!*

Le 16 Février.—" Ils ont reçu une lettre du " Duc d'Alcudia. Ils sont très-contens de lui; " ils demandent qu'on leur envoie des pouvoirs, et " surtout des fonds; et que si l'affaire manque, " Alcudia leur assure des terres en Espagne, et en " outre cinq mille livres de rente chacun *."

dame Royale fussent envoyés au Roi d'Espagne (même date); cela seul devoit dévoiler au Conseil des Princes, quelles étoient les vues ultérieures de ce Ministre.

M. le Dauphin et Madame Royale sont souvent désignés par le nom de *Petits Templiers*.

* L'Espagne les a généreusement payés; et je trouve dans la suite de cette correspondance, qu'indépendamment des fonds que le Prince de la Paix mettoit à leur disposition, ils recevoient une pension de six mille livres de rente chacun, longtemps encore après la paix de l'Espagne; ils demandoient alors une pension de la même somme pour Duverne de Presle.

Le 24 *Avril*.—" L'Espagne est la seule Puissance " qui aille beau jeu, bon argent; et qui veuille ré- " tablir l'ordre en France."

Le 18 *Mai*.—" Ils vont établir une communi- " cation entre l'Espagne et la Vendée. Despo- " melles veut que l'Espagne le payé. Brottier " trouve cette précaution fort sage, pour ne pas " s'exposer," dit-il, " *à faire des ingrats!* "

Le 20 *Mai*.—" *Alcudia nous a fait de nouvelles* " *offres*. Despomelles est nommé Major Général " de l'Infanterie Françoise*."

Un envoyé de Brottier à Londres écrit à Cormatin, le même jour. " L'Angleterre doit ig- " norer les négociations avec l'Espagne. M. de " Puisaye même ne doit pas les connoître," &c.

Le 31 *Juillet*.—Ils ont appris la paix de l'Espagne.

" Depuis trois mois," disent-ils, " nous ne ces-

* Ce Despomelles, qui s'est brouillé depuis avec Brottier, se croyoit Major Général de l'Infanterie Françoise, d'aussi bonne foi, que Dutheil se croyoit Contrôleur Général. J'ai entre les mains des ordres de Despomelles, qui prétend agir en cette qualité, comme j'ai des lettres de Dutheil, où il parle des *ordres qu'il a donnés au Garde du Trésor Royal!!* Aussi tous les efforts de ces hommes ont-ils été employés à faire en sorte que la réalité ne les dépouillât pas de ces petites fictions.

" sons de parler au nom du Roi d'Espagne, et de " promettre monts et merveilles; de quel œil se- " rons-nous vus maintenant!"

Mais le 7 de Septembre, ils ont appris que leurs pensions leur seront continuées. Ils écrivent au Chevalier de Las Cazas, alors à Londres, " pour " l'en remercier."

J'ai dit qu'une autre cause, et la plus décisive sans doute, de l'entière destruction du parti du Roi de France étoit dans la méfiance excessive qu'ont entretenue les Conseils des Princes sur les intentions du Gouvernement Britannique, dans l'acharnement qu'ont mis ces Conseils à étendre et à perpétuer cette méfiance, dans les calomnies qu'ils n'ont pas cessé de proférer et de faire colporter sur toutes les parties de l'Europe, calomnies qui recueillies avec soin, et reproduites avec art, ont plus fait de mal à l'espèce humaine, que tous les efforts de ses tyrans. J'ai ajouté que la haine, les inimitiés, les mensonges, et les persécutions, dont j'ai été l'objet (toutes choses, qui, j'ose le dire, n'ont pas peu contribué à éloigner le Roi de France du trône de ses pères) ne m'ont aussi inces-

tamment assailli, qu'à cause de la conduite que l'honneur et les intérêts de ma patrie m'ont prescrit de tenir à l'égard de ce Gouvernement, en qui seul j'ai trouvé la volonté sincère, l'intérêt réel, et les moyens efficaces de replacer Louis XVIII au rang de ces ancêtres.

PREUVES.

1º. La volumineuse correspondance de M. de Nantiat, dont l'extrait est dans le cinquième volume de ces Mémoires.

Cet extrait a obtenu toute l'authenticité nécessaire, par l'aveu qu'a publié M. de Nantiat, vers la fin de l'année dernière, ou au commencement de celle-ci, sous le titre d'*Observations;* et en cela M. de Nantiat a rempli l'objet que je me proposois, qui étoit de prouver que tous ces agens subalternes n'ont agi que par l'autorisation et sur l'approbation de ceux que j'accuse d'être les auteurs de tous les maux, et qui, sous le titre de Conseils ou de Ministres, ont toujours eu l'audace de donner leurs opinions et leurs décisions, comme les opinions et les décisions des Princes François.

M. de Nantiat déclare qu'il n'a agi que par

les ordres des Ministres ou des Généraux des Princes François *.

C'est à tort qu'il a pensé que cette correspondance n'a été publiée que dans le dessein de lui nuire: quel intérêt et quel honneur pourroit-il y avoir à nuire à M. de Nantiat?

Je ne chercherai pas même à inquiéter la conscience de ce *gentilhomme*, en examinant jusqu'à quel point le système d'obéissance passive peut s'étendre ou se restreindre en certains cas; mais comme il seroit possible que des personnes qui sont dans l'habitude de rejeter la faute de leurs bévues sur leurs dociles instrumens, cherchassent à faire penser que M. de Nantiat auroit pris pour autorisation ou approbation expresses, ce qui n'étoit que les expressions vagues d'une politique embarrassée par les circonstances ou par la crainte de mécontenter même les êtres les plus insignifians; je rendrai à M. de Nantiat la justice de déclarer que j'ai entre les mains un grand nombre de lettres adressées à des personnes tierces, par des

* Pièces Justificatives. *Observations du Baron de Nantiat*, imprimées à Londres immédiatement après la publication du cinquième volume de ces Mémoires.

agens ou ministres qui y font l'éloge le plus flatteur de ses opinions et de sa conduite.

Le temps de faire connoître ces lettres, qui ont rapport à d'autres objets, viendra peut-être, mais ce n'est pas ici leur place.

2°. On a vu dans le quatrième volume de ces Mémoires, page 27, que M. d'Avaray écrivoit, le 13 Août, 1795, à Charette.

" Atténuez le mauvais effet que peut produire
" en France *la confiance apparente* accordée aux
" Anglois!"

Et qu'il supposoit à l'Angleterre le dessein de laisser le Roi dans la dépendance de l'Autriche.

M. d'Avaray sait que je pourrois dire plus; mais laissons parler ses bons amis de Paris, qui ne *faisoient rien que par ordre*.

Le 1er *Janvier*, 1795.—Ils vont ouvrir une correspondance avec Charette, *pour le détourner de se confier à l'Angleterre*.

Le 18 *Janvier*.—" Ils attribuent à l'Angleterre
" le refus que la Cour de Vienne fait de reconnoî-
" tre le Régent.". . . . .
" Brottier va faire un Mémoire expositif, où il

"développera particulièrement les ruses et les
"perfidies des Anglois.

"N. N." (M. de Las Casas) "va à Londres.
"Ce ne sera que par lui qu'ils feront passer des
"*renseignemens positifs* aux Ministres."

Le 3 Pluviôse, an 3.—Après avoir épuisé tout leur dictionnaire d'injures, contre la nation Angloise en général, ils ajoutent:

"Pitt veut bien achever de ruiner la France,
"mais non pas rétablir la Maison de Bourbon."

Cependant, "si l'Espagne peut forcer l'Angle-
"terre à faire une descente en France, avec les
"Princes, Despomelles et Q. Q. donneront les
"moyens d'exécution."

Le 8 Janvier (20 Nivôse).—"Si l'Angleterre
"veut payer Brottier, il correspondra avec elle
"par la Normandie et par la Bretagne par Jersey."

Le 23 Janvier.—"Pitt veut tout faire en
"jouant les Princes."......................
"Le moment est venu pour la Vendée; il les en
"éloigne."..............................
"Une guerre civile prolongeroit les jours des ré-
"volutionnaires et les vengeances de Pitt."

Les agens prient avec instance les Conseils des Princes *de les lier avec Charette.*

Le 5 Février.—" Brottier a fait un second mé-
" moire, *où les Anglois sont traités d'une manière*
" *peu honorable.*"

Le 8 Février.—" Nous sommes certains que
" Pitt est enfin déterminé à faire une descente;
" qu'il rassemble 16,000 hommes à Southampton;
" qu'il est pour cela en négociation avec les chefs
" des Chouans, et qu'il néglige Charette et les
" Vendéens.

" Si Pitt reconnoît le Roi de France, s'il met
" les Princes à la tête de la descente, le succès est
" infaillible, et la contre-révolution est faite.
" Dans le cas contraire, la descente ne produira
" aucun effet. Les Royalistes se réuniront aux
" meneurs actuels, pour établir un gouvernement
" et chasser les Anglois, qui ne viendront en Bre-
" tagne que pour y détruire et saccager tout,
" comme à Toulon." ....
" Les Royalistes profiteroient de leur crédit au-
" près des Chouans et des Vendéens, *avec qui nous*
" *sommes en correspondance et communication con-*

" *tinuelles* *. Ils les ont déjà déterminés à tempo-
" riser et à ne point conclure d'accommodement
" avec la Convention, malgré ses offres avanta-
" geuses. Eh bien, *ils profiteroient de cet avan-
" tage, soyez-en sûrs, pour ménager entre eux et
" le Gouvernement un traité solide* dont ils dicte-
" roient les conditions. Ainsi, que les Rois, dont
" l'arrière-pensée est de nous faire manger les uns
" après les autres, ne pensent pas nous faire éter-
" nellement dupes de leurs viles passions; nous
" n'ignorons aucune des trames ourdies par la
" scélératesse des Cabinets, pour nous faire en-
" tr'égorger," &c.

Q. Q. termine cette tirade par appeler tous les Souverains de l'Europe des *gueusailles!*

Je prie mes lecteurs de rapprocher cette citation de ce que j'ai dit ailleurs de la paix de la Prévalaye, des ordres envoyés au nom du Roi, pour défendre à mes divisions de reprendre les armes, et de l'inaction de la Vendée après notre débarquement.

* A l'époque des négociations qui se sont terminées par la paix de la Prévalaye.

Il est donc prouvé, de leur aveu même, que si les insurgés eussent agi, comme ils devoient le faire, *le succès étoit infaillible, et la contre-révolution étoit faite.*

Car le Roi de France étoit reconnu et M. le Comte d'Artois étoit à la tête de l'expédition dont nous ne faisions que l'avant-garde.

Mais tous ces avantages n'avoient pas été obtenus par M. d'Avaray, ni par quelqu'un qui fût disposé à les lui donner à *gaspiller;* et, d'ailleurs, M. le Comte d'Artois, comme il va être prouvé, étoit loin d'être à l'abri des soupçons.

Le 18 *Février.*—" Depuis plus d'un an, Brot-" tier a révélé tant d'atrocités des Anglois, qu'il " faut qu'on se tienne en garde contre eux."

Le 11 *Mars.*—" L'Angleterre veut la constitu-" tion de 1791."

Le 20 *Mai.*—Un émissaire envoyé en Angleterre par Q. Q. écrit de Londres:

" L'Angleterre doit ignorer les négociations " avec l'Espagne; M. de Puisaye ne doit pas les " connoître."

Le 24 *Mai.*—" Ils n'ont que trop réussi à don-" ner de l'inquiétude aux Chouans et aux Ven-

" dérens contre l'Angleterre. Ceux-ci ne veulent
" entendre parler d'aucune opération faite sous la
" direction des Anglois, ou même par leurs
" moyens *. Il faut, cependant, les faire reve-
" nir, parce que les Anglois peuvent être d'un
" grand secours. Il seroit bon qu'une flotte An-
" gloise, sur les côtes de Normandie, fît diversion
" aux descentes dans le Morbihan."

* Cela étoit un mensonge. Mais les agens ne connoissoient de Chouans que Cormatin et MM. de la Vieuxville, Dandigné, et de Bourmont, tous les trois émigrés, qui venoient de rentrer en France porteurs d'instructions des agens du dehors, ainsi qu'il sera prouvé. Ces messieurs ne furent pas plutôt introduits dans le parti royaliste, lors de la pacification, que Q. Q. et Thebaud, par une fiction très-extraordinaire, en firent les représentans et les organes de ce parti, dont ils étoient alors à peine connus. J'aurai bientôt à parler de ces trois gentilshommes; et je déclare d'avance que je n'entends pas les accuser de fautes intentionnelles. Ils ont été trompés par les pouvoirs dont malheureusement Brottier et ses collègues étoient investis. Ils ont cru obéir au Roi; et ils ignoroient qu'ils n'obéissoient qu'à M. d'Avaray. Depuis ce temps, la Vieuxville a eu la noblesse de me confesser tout; lui et Dandigné m'ont remis les lettres incendiaires que Brottier leur écrivoit. J'ai adressé ces lettres à M. le Comte d'Artois qui les a reçues. Et Bourmont s'est réuni plus tard à moi, pour signer avec les autres chefs des provinces de l'Ouest, une lettre par laquelle je prenois la liberté d'éclairer les Princes François sur les intrigues de leurs Ministres et de leurs agens.

Ces descentes devoient être faites par l'Espagne, Voyez le Vol. IV de ces Mémoires page 76 et suivantes.

Le 1er Juin " Puisaye et les Anglois n'auront " rien à faire en Bretagne.*

Q. Q. a donné à Charette l'ordre de s'emparer " du Port St. Gilles. Il demande des farines à " l'Espagne pour approvisionner la Vendée, on y " craint la famine.

Quoique ces hommes ineptes, et leurs directeurs plus ineptes encore, m'aient reproché après l'événement de n'avoir pas fait faire la descente à la Vendée, ils n'avoient pas eux-mêmes l'intention qu'elle s'y fît. Ils avoient indiqué la Baye de Quiberon et le Morbihan; et j'ai ici leur aveu que tandis que la Bretagne regorgeoit de fourages et de grains, qui étoient à ma disposition, ainsi qu'il est prouvé par les lettres de Hoche, les marais du Poitou, loin de pouvoir nourrir une armée auxiliaire, n'avoient

* Je prie mes lecteurs de bien noter cette date, et d'observer que c'étoit à l'instant même que je partois pour conduire aux Royalistes les secours immenses que j'avois obtenus de l'Angleterre; c'étoit à cet instant, dis-je, que tout étoit disposé pour que *les Anglois et moi n'eussions rien à faire en Bretagne!!*

pas même de quoi suffire à la nourriture de leurs habitans.

Le 25 *Juin*:—Une lettre de Bretagne leur annonçe l'arrivéé prochaine de Puisaye à la tête de quatre mille hommes des cadres, &c. Cette malheureuse lettre *fait l'éloge de Puisaye, de ses talens, de ses intentions, il agit par ordre du Comte d'Artois!! La conquête de la Bretagne est certaine!*

Le 29 *Juin*.—" Charette à renouvelé son traité " avec la République*. Il est courroucé contre les " Anglois, qui l'avoient engagé à prendre Noir-" moutiers, et qui l'y ont abandonné."

Ceci est une pure calomnie; mais puisque mes détracteurs l'ont fait circuler, il faut la détruire.

Le fait est que lorque d'Elbée, ayant Charette sous ses ordres, s'empara de Noirmoutiers, les Royalistes n'avoient encore eu aucune communication avec l'Angleterre. Ce fut de Noirmoutiers

* Notre débarquement eut lieu, le 27. Charette en fut instruit; et c'est le surlendemain que les agens du Roi lui font renouveler son traité avec la République!!

Est-il étonnant qu'ils témoignent plus tard la frayeur où ils sont *qu'on ne dévoile à l'Angleterre le role qu'ils ont fait jouer à Charette et aux autres Chefs*. Voyez ci-après l'extrait de leur lettre du 13 Juillet.

que les Vendéens correspondirent pour la première fois avec le Gouvernement Britannique. Leur envoyé étoit M. de la Roberie. J'ai rapporté comment cet officier fut accueilli; mais Noirmoutiers étoit retombée entre les mains des Républicains, avant que le Gouvernement Anglois eût su qu'elle avoit été au pouvoir des Royalistes.

Si M. d'Avaray et ses pareils n'avoient pas autant encouragé les calomnies contre l'Angleterre, il ne seroit pas reduit aujourd'hui à vivre de ses aumônes.

Même date.—" Cormatin étant arrêté, et *les* " *dernières lettres de d'Andigné prouvant qu'on* " *pourroit compter sur Puisaye;* il faudroit qu'il " eût l'air, pour la satisfaction *des Anglois, d'agir* " *seul et qu'en secret,*" &c.

Misérables! Si vous m'en croyiez capable, vos directeurs n'ont que trop su connoître que je n'ai l'air d'être que ce que je suis; ils n'ont pas oublié comment j'ai reçu leurs propositions!

Le 6 Juillet.—" Puisaye est descendu auprès " d'Auray, avec les régimens d'Hector, d'Hervilly, " &c. *lui et les Anglois vont être maîtres de la* " *contre-révolution,* si l'Espagne ne se hâte."

Le 15 *Juillet.*—" La descente est insuffisante et
" fallacieuse puisqu'elle n'amène pas un Prince."
" .... On veut mettre sur le trône le Duc
" d'York, ou le Prince Henry, ou le Duc de Char-
" tres. .... Flaxlanden vient d'écrire
" à Q. Q. et à ses collègues, sur la conduite des
" Anglois à l'égard de Puisaye, par lequel ils vou-
" loient perdre le Roi et son frère. En consé-
" quence ils vont donner de l'*extention* aux mis-
" sions de leur agens dans les pays insurgés.

" Ils ont appris la paix de l'Espagne, ils sont fu-
" rieux contre les Espagnols, et ils craignent *que ces*
" *gueux-là n'ayent vendu leurs secrets aux Anglois,*
" *et ne leur ayent dévoilé la conduite qu'ils font tenir*
" *à Charette, à Chavannes, et aux autres Chefs**!!

Le 20 *Juillet.*—" Ils ont reçu une lettre d'un
" agent de Londres, annonçant que M. Pitt va
" mettre vingt mille livres sterling à la disposition
" de Charette.

* Doit-on désormais s'étonner de la haine, des calomnies, et des persécutions qu'ont éprouvées ceux qui ont crû qu'on pouvoit être fidèle au Roi de France, sans être perfide envers le Gouvernement et la nation qui venoient si généreusement à son aide? Est-il un Anglois, ami de son pays, qui puisse être aujourd'hui la dupe de ceux qui n'ont pas encore cessé de professer les mêmes principes, et de tenir la même conduite?

" Q. Q. *se charge de cela!* Le commettant de
" Banco à Londres, un nommé Dutheil, a touché
" trois mille livres sterling qui sont à leur dispo-
" sition."

Suit la copie d'un billet du Ministre de la Guerre, qui certifie avoir remis entre les mains de M. D'andigné une garantie pour cette somme de vingt mille livres sterling.

Plus on voit les sacrifices que les Anglois font de tous côtés pour cette cause; et plus on est indigné de la perfidie de ces misérables.

Le 29 *Juillet.*—" Tallien est d'intelligence avec
" les Anglois;

" Ce sont les Anglois qui lui ont procuré la
" victoire de Quiberon."

Le 31 *Juillet.*—" La paix avec l'Espagne peut
" s'être faite par l'impulsion des Anglois; car cela
" se combine avec l'époque de l'*humiliation* mé-
" nagée aux émigrés à Quiberon, *par la longue*
" *perfidie des Anglois.*"

Le 8 *Août.*—Brottier a condescendu à entrer en correspondance avec le Ministre Anglois qui lui a envoyé mille Louis. " *Il a cru devoir se prêter-*

" *à cette mesure, pour mettre à profit l'argent des*
" *Anglois.*"

Le 24 Août.—" Les Anglois veulent essayer
" d'user les moyens que peuvent avoir les Roya-
" listes. *L'argent même qu'ils nous prodiguent*
" *dans ce moment, est un don perfide. Timeo*
" *Danaos et dona ferentes**." !!

Le 1er *Novembre.*—Le Maître (l'un des amis de Paris) vient d'être arrêté. Thebault et Q. Q. écrivent:

" L'affaire de le Maître va perdre la cause des
" Princes, et, surtout, prouver à toutes les Puis-
" sances, *aux Anglois surtout*, qu'on n'a aucune
" confiance en eux, et qu'on vouloit user de leurs
" moyens, *et les abuser absolument sur tout le*
" *reste.*"

La suite de cette correspondance donne le développement et les détails des intrigues et des déceptions qui ont été pratiquées pour *tirer* de l'argent du Gouvernement Anglois. Elle fait connoître les agens qui ont été employés pour en *tirer*

* Voilà quinze ans que ces messieurs sollicitent et reçoivent avec avidité les aumônes de l'Angleterre; et voilà quinze ans qu'ils ne changent pas de langage.

de M. Wickham à Lauzanne, tandis que Dutheil étoit chargé du même *service* à Londres. On y fait, sous ce rapport seul, l'éloge de Dutheil; on lui rend la justice de dire *qu'il y met beaucoup d'adresse!* Du reste, on s'exprime à son égard, d'une manière peu propre à flatter son orgueil. Mais ce n'est pas le lieu de remuer ce fumier.

J'ai dit que *les bons amis* de M. d'Avaray, *qui ne faisoient rien que par ordre**, incapables, comme lui, de rendre au Roi le plus petit service contre ses ennemis réels, s'occupoient à lui en créer de fictifs, par les plus impudentes calomnies; et qu'en détournant ainsi l'attention et les moyens sur des chimères, ils ont été les auxiliaires les plus puissans des tyrans de leur patrie.

J'ai dit que M. le Comte d'Artois et les Princes de la Maison de Condé n'ont pas été à l'abri de leur venin.

PREUVES.

A l'égard de M. le Comte d'Artois, ce point qui va être prouvé par des écrits antérieurs à l'affaire de Quiberon, se trouve développé dans un Mémoire

* Voyez le Vol. IV, p. 72.—Il est bon que mes lecteurs ne perdent pas de vue cette déclaration qui m'a été faite à moi-même par *les bons amis*.

adressé plus tard au Conseil du Roi par les Agens de Paris ; ce Mémoire sans date est l'ouvrage de Duverne de Presle ; il y parle au nom de ses collègues, ainsi qu'il suit :

" Les faux Royalistes qui feignent pour Mon-" sieur un attachement qu'ils n'ont que pour " leur intérêt et leurs vues personnelles, prétendent " l'appeler au trône.".......................

" Ces faux Royalistes* n'ont certainement " aucun moyen réel pour faire triompher la cause " qu'ils prétendent soutenir ; mais ils sont très-" dangereux pour les Royalistes *purs*, qu'ils tendent " sans cesse à diviser, et dont ils ont mille res-" sources pour entraver la marche."..........

" L'intérêt positif de Monsieur est de contri-" buer, de tous ses moyens, à mettre son frère sur " le trône†, puisque, de cette manière, il se l'as-

* Les amis de M. d'Avaray me faisoient l'honneur de me mettre à la tête de ces faux Royalistes. Voilà comme on étoit parvenu à pénétrer le cœur du Roi des soupçons les plus injustes contre mes intentions.

† Si ces hommes avoient été de bonne foi, au lieu de jeter cette pomme de discorde en adressant ces réflexions directement au Conseil du Roi, n'auroient-ils pas plutôt dû les adresser à Monsieur ? Mais il étoit nécessaire à leur bon ami de créer des méfiances, pour établir plus solidement sa faveur.

J'étois assurément tout dévoué à M. le Comte d'Artois, mais

" sure à lui-même, ou à ses enfans, du titre le plus
" incontestable, qui est celui que lui donnent la na-
" ture et nos antiques lois. . . . .

" Il est indispensable que MONSIEUR fasse la dé-
" claration la plus formelle et la plus authentique
" de ses sentimens et de la volonté inébranlable où
" il est de ne jamais séparer sa cause de celle du
" Roi, son frère.". . . . .

. . . .

" *Quant à M. de Puisaye, une simple explica-*
" *tion de la part de* MONSIEUR *doit suffire.*" ! !

" Mais si, ce que nous ne pouvons supposer, les
" ordres du Roi étoient méconnus, il est certain
" que la foiblesse qui résulteroit de la suite de ces
" divisions, mettroit les Royalistes à l'entière mer-
" ci des Républicains."

je déclare que je n'étois pas plus disposé à intervertir l'ordre de la succession, que ce Prince ne l'eût été à accepter un tel service.

Cette double assertion se prouve par le fait. Car il est permis aujourd'hui de dire que si M. le Comte d'Artois avoit voulu être Roi de France, même en dépit des efforts que j'aurois pu faire pour m'y opposer, il le seroit depuis long temps; et il ne l'est pas.

On peut en dire autant de chacun des Princes de la Maison de Bourbon.

Le 26 Janvier, 1796.—Brottier et ses collègues accusent, auprès du Conseil du Roi, M. le Comte d'Artois, d'avoir donné aux Royalistes des ordres contraires à ceux de Sa Majesté. Ils ajoutent:

" MONSIEUR, d'après sans doute les intriguans " qui l'entourent, s'est décidé, quoiqu'à plus de " trois cents lieues du théâtre de la guerre, à être " le seul Général des armées catholiques et royales. " A ce titre, et comme Lieutenant Général du " Royaume, il a nommé quatre chefs égaux." .... " C'est par suite de cette " suprématie-là, que les intriguans veulent que " MONSIEUR soit également le maître de l'admi- " nistration politique de l'intérieur, et surtout de " l'agence de Paris, &c.

" Il peut se faire," ajoute Brottier, " que le " Comte d'Artois soit furieux contre moi; cela " m'est fort égal, je ne cherche à plaire, ni à " Pierre, ni à Paul."

PREUVES,

AVANT L'AFFAIRE DE QUIBERON.

Le 23 Janvier, 1795.—Les agens informent le Conseil de M. le Régent " *qu'il y a un parti qui* " *veut mettre le Comte d'Artois sur le trône.*"

Le 20 *Avril.*—" Le Comité (de Salut public)
" s'occupe à prouver que le Comte d'Artois n'est
" pas émigré, et qu'il n'est sorti de France que par
" ordre du Roi, son frère."

Le 24 *Avril.*—" On leur mande de Rennes que,
" *comme* MONSIEUR *est mal vu**, on veut le
" Comte d'Artois pour Régent, et ensuite pour Roi,
" en cas de mort de Louis XVII. On désire M.
" le Prince de Condé parmi les Chouans, mais on
" a en horreur les freluquets de l'ancienne Cour."

Le 28 *Mai.*—" Cormatin ne veut plus servir sous
" Puisaye: M. le Comte d'Artois a eu tort de se
" presser de faire Puisaye Lieutenant Général."

Le 30 *Mai.*—" Si d'Artois veut aller par Pui-
" saye, il est perdu. *Puisaye sera fusillé sitôt*
" *qu'il mettra pied à terre*†!!

* Cette imposture étoit assurément suffisante pour indisposer à jamais M. le Régent contre le Chef de la Bretagne, et il étoit bien impossible que ce Prince pût se défendre des fatales préventions qu'on lui donnoit contre moi.

† On ne peut plus douter que ces messieurs, *qui ne faisoient rien que par ordre*, n'eussent bien disposé tout pour *seconder l'expédition.*

Les malheureux et leur bon ami auroient dû savoir, *qu'il y a loin du poignard d'un scélerat, au cœur d'un honnête homme!!*

" *Et Condé, sans l'ordre ou sans l'agrément du*
" *Régent, sera mal vû.*

" C'est Duverne qui a ramené les esprits à ces
" bons principes!"

Le 10 *Juillet.*—" On leur annonce de Rennes
" que Puisaye a effectué une descente. On a reçu
" des ordres du Morbihan pour couper les ponts et
" tout mettre en mouvement.

" Voilà MONSIEUR (le Comte d'Artois) Roi de
" France*!"

Le 28 *Mai,* 1795.—" Duverne écrit au Prince
" de Condé par Bourmont, mais Brottier a dicté
" la lettre de manière à ce que Condé voie qu'il
" ne peut rien que par le Régent."

Le 13 *Juilliet.*—Brottier se plaint de ce que M. Wickham ne veut donner d'argent à son agent dans le Lionnois, *que sur l'attache du Prince de Condé.*

Plusieurs de ces lettres sont remplies de réflexions tendantes à rendre jusqu'à la gloire des Princes de la Maison de Condé suspecte.

Brottier ne cesse d'y parler de l'indiscrétion de

* Ils ne tardèrent pas à obvier à ce malheur!

leurs entours et de leurs agens*, et cela avoit produit l'effet désiré; car il a laissé dans ses papiers un ordre du Conseil du Roi, où je lis ce qui suit.

" Les agens intérieurs doivent regarder comme
" non avenu tout ce que pourront dire des envoyés
" de M. le Prince de Condé, quand même ils pré-
" senteroient un pouvoir à eux donné en vertu du
" pouvoir général remis à M. le Prince de Condé,
" par le Roi, et ne s'ouvriront aucunement avec
" eux."

Quant à ce qui me concerne personnellement, ce que j'ai avancé des dispositions de M. d'Avaray et de ses chers amis, à mon égard, a été suffisamment prouvé.

Depuis 1794, que les agens de Paris *étoient accablés de lettres de l'intérieur et même de l'exté-*

* Dans le Mémoire de Duverne, cité plus haut, se trouve cette phrase.

" Nous aurions un parti en activité dans le Vivarais, sans les
" imprudences réitérées de quelques agens de M. le Prince de
" Condé."

A l'égard des entours de MONSIEUR, je publierai plus tard le portrait qu'ils en faisoient dans un lettre adressée à Charette, et que Brottier croyoit être tombée entre les mains de ces entours. Le contenu de cette lettre que je publierai quand il en sera temps, ne laissera pas de jeter quelque jour sur le défaut de succès de l'expédition de l'Ile Dieu.

rieur, pour les engager à se mettre en garde, et à prévenir contre moi les fidèles sujets, &c.* il n'est pas de calomnies et d'atrocités qu'ils n'aient mises en œuvre pour me nuire.

Il étoit utile à la jalouse ambition de M. d'Avaray d'avoir de prétendues preuves de ma déloyauté à mettre sous les yeux du Roi, et il n'avoit pas à se plaindre de la fécondité de ces messieurs.

J'en citerai un trait entre mille.

Le 13 *Juillet*, 1795.—" Tous les Vendéens et " les Chouans sont fort attachés aux Princes. Ils " n'aiment pas les Emigrés †, ils les redoutent.

" B*** parloit un jour devant un aide de camp " de Puisaye, de l'attachement des Vendéens pour

* Lettre de Brottier et de la Villeheurnois à moi, 5 Décembre 1796.—Voyez le Vol. IV, page 68.

† Il doit m'être permis de répéter ici qu'il n'est pas un François qui ait fait plus de bien que moi, aux Emigrés en Angleterre. Ceci est assez prouvé dans les volumes précédens, et par les milliers de témoignages de la reconnoissance de mes compatriotes, qui sont entre mes mains.

Mais il est un fait que pas un Royaliste ne contestera; c'est que tous les Emigrés qui sont venus se joindre à moi en Bretagne, y ont été accueillis avec distinction, et placés suivant leur rang, ce qui très-certainement n'étoit pas aussi général ailleurs. Je défie qu'il se lève un seul Emigré venu en Bretagne qui dise le contraire. Je fais plus; je défie qu'on cite un seul Royaliste, Emigré ou non, qui ait servi sous mes yeux, et qui parle mal de

" leur Roi: *Ma foi, mon ami,* répliqua l'aide-de-
" camp, *il nous faut un Roi, nous le savons; mais*
" *allons à celui qui nous procurera le plus vite no-*
" *tre repos.*"

Ceci étoit une imposture; je n'avois pas même alors d'aide de camp en France; mais peu leur importoit; la calomnie étoit secrète; j'étois à trois cent lieues du Roi, et ils comptoient bien que je ne survivrois pas pour les démentir, puisqu'ils avoient donné l'ordre de me faire *fusiller sitôt que je mettrois pied à terre en France.*

J'étois donc condamné à mort avant l'affaire de Quiberon. Cette affaire n'a donc été que le prétexte des clameurs et des persécutions dont j'ai été l'objet. C'étoit le 30 de Mai, 1795, au moment où on paralisoit le parti que j'avois formé au Roi, qu'on se servoit du nom de Sa Majesté pour achever de le détruire, en assassinant son chef.

Ce passage seul explique tout, et il ne me reste que quelques développemens à donner, pour faire

moi. Car, de tous ces misérables qui ont reçu l'ordre de clabauder contre moi, dans les cotéries, dans les caffés, et dans les rues de Londres, il n'en est pas un qui ait servi avec moi, et la plupart ne m'ont jamais vu.

connoître les fils par lesquels cette complication d'atrocités s'attache immédiatement au désastre que nous éprouvâmes le 16 Juillet.

On a vu dans les volumes précédens, que les agens de Londres, dont la connexion et les fréquentes communications avec le agens de Paris viennent d'être surabondamment prouvées. On a vu, dis-je, que ces agens, autant blessés de mes refus constans de m'associer à eux, que de la fidélité avec laquelle je gardois un secret qui étoit celui du salut de la monarchie Françoise, et de toute l'Europe, s'étoient exclusivement appliqués à faire échouer mes desseins et ceux du Gouvernement Anglois, en se servant pour cela de nos propres moyens. Ils n'avoient pas plutôt appris que je faisois passer des Emigrés en France, qu'ils cherchèrent à les séduire, et à se faire parmi eux des instrumens de leur cupidité, de leur haine, et de leur vengeance; cela leur fut d'autant plus facile, qu'il s'agissoient au nom de M. le Régent, et que l'objet des missions secrètes qu'ils confioient, offroit à des hommes séduits par l'appât de l'honneur, la perspective de rendre à leur Roi le service

de retirer des mains d'*étrangers perfides* les intérêts de leur Souverain, *qui leur étoient vendus par un traître!*

Parmi ceux qui furent chargés de ces missions secrètes, les principaux étoient le Chevalier de la Vieuville, et le Chevalier Dandigné.

J'avois conçu à Londres une très-haute opinion de l'honneur du premier. Je l'envoyai en France, et je lui permis d'emmener avec lui le second que je ne connoissois pas.

Ils y arrivèrent précisément dans le temps que Cormatin étoit en négociation avec les Républicains pour la paix de la Prévalaye.

La Vieuville m'écrivit, le 17 Avril, une lettre que j'ai copiée au Vol. IV, page 441. Il étoit dèslors livré aux agens; mais il en avoit reçu l'ordre de dissimuler avec moi. Cependant il s'opposa à la pacification.

D'Andigné dont la mission étoit de se rendre auprès de Brottier et de ses collègues, saisit au contraire cette circonstance pour pouvoir voyager plus librement. Cormatin le fit passer pour un officier Chouan, et après quelques jours il obtint un passe-

port de Bollet, et arriva à Paris avant le 6 Avril, 1795*.

Je trouve dans les papiers de Brottier une lettre de M. Dandigné en date du 11 Mars. Cette date prouve que M. Dandigné correspondoit avec les agens de Paris, avant son départ d'Angleterre. Il y dit qu'il est tout *pour l'Espagne et contre l'Angleterre, qui veut la constitution de* 1791.

Il ne pouvoit pas avoir une meilleure recommandation auprès de ces messieurs. Arrivé à Paris, M. Dandigné fit rencontre de Duverne de Presle, lieutenant de vaisseau ainsi que lui, il le présenta aux agens qui l'accueillirent, et convinrent de le députer vers Charette.

Le 8 *Mai*, 1795.—Les agens ont reçu une lettre de M. le Régent pour Charette. Duverne va être chargé de cette lettre. Brottier fait un éloge pom-

* *Dandigné vient d'arriver ici*—Lettre de Brottier à Vérone, 6 Avril.

C'est par erreur que j'ai dit au quatrième volume que M. de la Vieuville étoit arrivé en France avec M. Dandigné. Ils partirent effectivement ensemble de Londres, mais il est manifeste par les dates des lettres de M. Dandigné qu'il étoit parti de Jersey plutôt que la Vieuville; j'ai vérifié le fait, et il m'a été prouvé qu'il étoit parvenu en France avec M. de Tinteniac.

Voyez Vol. IV, pages 434 et 441.

peux de Duverne. Il dit aussi quelque bien de Dandigné, mais il ajoute *qu'il a peu de connoissances en politique, histoire, et négociation.*

Jusque-là Brottier et ses collègues n'avoient eu que des relations peu fréquentes avec Cormatin et avec Charette: l'arrivée de Dandigné qui leur apporta des lettres de ces deux chefs, leur suggéra l'idée d'en faire *le représentant des Chouans et des Vendéens auprès des agens de Paris, pour communiquer avec les Princes.*

Revêtu de cette fiction, Dandigné écrit à M. le Régent.

La réponse de ce Prince prouve trop ce qu'avoient à attendre de son cœur les fidèles qui l'avoient véritablement servi, si ces services lui eussent été connus, pour que je ne m'empresse pas de la publier. Son Altesse Royale ne pouvoit pas croire qu'on lui en imposât au point de lui représenter comme l'organe de ses fidèles armées Catholiques un officier estimable à la vérité sous d'autres rapports, mais qui n'avoit pris part ni aux dangers ni aux combats des insurgés, et qui n'avoit aucun rang parmi eux.

Les sentimens exprimés dans cette lettre, n'a-

voient donc réellement pour objet que ceux qui s'en étoient montrés dignes; et quoiqu'on eût rendu nos personnes et nos noms suspects à Son Altesse Royale, c'étoit à mes braves compagnons, et non pas à ceux qui n'avoient rien fait pour sa cause, que cette lettre étoit intentionnellement adressée. Je n'ai pas d'autres moyens que celui de l'impression pour la faire connoître à ceux qui ont survécu, ils seront heureux d'apprendre quelles étoient les dispositions du Roi à leur égard; et moi, comme leur ami et comme leur chef, je conserverai précieusement l'original que la Providence semble n'avoir fait tomber entre mes mains que pour remplir l'intention réelle de son auguste auteur.

" A Verone, ce 28 Mai, 1795.

" Vous pouvez juger, Monsieur, de l'effet que
" votre lettre a produit sur moi. Vous me compa-
" rez avec raison à un père, et j'ai ressenti toute la
" joie d'un père tendre qui revoit des enfans ché-
" ris, dont il est séparé depuis long-temps. Mais
" après ce premier élan de mon cœur, je reviens
" à des pensées plus sérieuses, et votre lettre ne
" m'en fait pas moins de plaisir. Le concert qui

« s'établit entre les chefs des armées Catholiques
« et Royales et moi, sauvera la monarchie; n'en
« doutons pas un instant. J'attends avec impa-
« tience M. Duverne de Presle. Les lettres qu'il
« m'apportera renouvelleront le bonheur dont la
« vôtre m'a fait jouir; et les mesures que nous
« prendrons ensemble consolideront de plus en
« plus ce concert si nécessaire. Puisse-t-il m'ap-
« porter le signal de me rendre auprès de vous!
« Ce sera le plus beau jour de ma vie; comme
« ce sera la plus vive de mes satisfactions de té-
« moigner en personne à vos braves compagnons,
« et à vous en particulier, Monsieur, tous les sen-
« timens d'admiration et de reconnoissance qui
« sont si bien gravés dans mon âme.

(Signé) « LOUIS-STANISLAS-XAVIER. »

Que ceux donc qui voudroient bien confondre leur cause personnelle avec celle des Princes François, et qui se torturent pour faire à leur Roi l'application de ce qu'une juste indignation et l'intérêt de sa cause exigent qui soit publié de leurs méfaits, trouvent leur punition dans la lecture de cette lettre, qui met au plus grand jour la magnanimité de leur maître et leur opprobre.

On ne peut plus douter des perfidies dont Sa Majesté a été circonvenue, lorsqu'on voit qu'on lui a représenté les choses de manière à concentrer tout l'espoir de la monarchie en M. Dandigné, émigré que je venois d'envoyer de Londres en Bretagne pour y servir la cause royale sous mes ordres, mais qui n'avoit pas encore eu l'occasion de se montrer à l'ennemi, et en M. Duverne de Presle, qui, tandis que nos provinces étoient arrosées, depuis trois ans, du sang de leurs habitans, gagnoit sa vie à vendre du poivre et des vieux livres à Paris. Aussi M. Dandigné n'a-t-il jamais reçu cette lettre; il avoit trop de délicatesse et d'honneur pour se faire l'application d'éloges qu'il n'avoit pas encore mérités, et Brottier n'a jamais osé la lui remettre.

Cependant, Dandigné, trop peu instruit de l'état des choses et de la disposition des esprits dans les pays insurgés, pour pouvoir en juger, se livra au système des agens; il les mit en correspondance directe avec la Vieuville, celui-ci reçut l'ordre de ne plus me reconnoître pour son chef, et, le 16 Avril, 1795, il leur fit la réponse suivante:

" Obéir à tout ce qui me sera prescrit par Cha-

" rette, voilà mon devoir; je ne m'en écarterai
" pas: *le Roi l'ordonne.*" !!

Il ne suffisoit pas de faire de Dandigné le représentant des Vendéens et des Chouans auprès des Agens de Paris; j'étois destitué en France, il falloit encore me destituer en Angleterre. Ces messieurs arrêtèrent que Dandigné partiroit pour Londres, et qu'il s'y présenteroit comme l'Envoyé des armées Royalistes.

En conséquence, Dandigné écrit au Conseil des Chouans, 16 Mai, 1795; il leur annonce son départ, et leur dit *que M. de Puisaye doit ignorer les négociations avec l'Espagne, et que lui Dandigné recevra leurs ordres à Londres**.

Il est bon de se rappeler que si Cormatin, qui étoit le seul commettant de M. Dandigné, se fût présenté parmi les Chouans à cette époque, son procès étoit fait, et qu'il eût été mis à mort †.

La personne que M. Dandigné envoya au Conseil des Chouans en cette occasion est la même qui

* J'étois encore à Londres le Représentant de mon parti; mais quoique ce parti se soit obstiné à me couserver jusqu'à la fin son estime et sa confiance; les amis de M. d'Avaray croyoient qu'il étoit aussi facile de le séparer de son chef que d'en donner l'ordre.

† Voyez Vol. IV, page 497 et 498.

se présenta à l'Assemblée de Grand Champs, qu'avoit convoquée au Morbihan le Général d'Allègre, le 20 Mai, 1795. J'ai parlé de cette Assemblée au cinquième volume, page 204 et suivantes.

Tandis que la Vieuville agissoit en Bretagne, *dans le sens* des agens, et que Dandigné s'acheminoit pour Londres, le Comte de Bourmont étoit chargé de *convertir à leurs principes* tous les chefs Vendéens et Chouans.

Le Comte de Bourmont étoit un jeune émigré, brave, intelligent, et zélé; mais il n'avoit pas encore l'expérience et les connoissances nécessaires pour une mission de quelqu'importance. Les agens l'envoyèrent d'abord à l'armée de Condé, ensuite auprès de M. Wickham à Lauzanne, et plus tard en Bretagne et à la Vendée.

Voici comme ils s'expliquent sur le compte de cet officier, le 13 Juillet, 1795;

" Bourmont a de l'activité et des moyens, que " sa jeunesse lui permet de développer sans ins-" pirer de la méfiance; il sera chargé d'aller et de " venir continuellement, des chefs des Chouans et " Vendéens aux agens, et des agens au Conseil " du Roi et à Wickham, *mais incognito*."

Dandigné arrivé à Londres, y justifia l'idée que

Brottier avoit donnée au Conseil du Roi, de ses talens en négociation. On en jugera par quelques extraits de ses lettres.

Le 5 *Août*, 1795.—Il mande aux agens *qu'il mystifie les Ministres Pitt et Windham!!!* "Ils "sont méfians," ajoute-t-il, "et il vaut mieux *se* "*mocquer d'eux d'une manière décidée*, que d'avoir "l'air de ne pas être sûr de son fait."

Comme j'avois eu la simplicité de voir en M. Pitt, Lord Grenville, M. Windham, M. Dundas, Lord Spencer, &c. des hommes d'un ordre supérieur, et que j'avois écrit plusieurs fois que le Cabinet actuel de St. James étoit le Cabinet le plus éclairé de l'Europe, ces messieurs durent se faire une bien chétive idée de mes moyens d'observation.

Le 9 *Août*.—Il leur apprend que "ce sera M. "Wickham à qui ils auront à faire pour les fonds. "Il faut qu'un d'eux aille le trouver, et qu'ils "écrivent aux Anglois d'une manière claire et "précise, *et leur envoient quelques anecdotes pour* "*les faire rire*."!!

*On obtient tout ici par ce moyen-là!!!**

* Il ne faut pas croire que M. Dandigné soit le seul qui ait été la dupe de sa présomption à ce point; car tel étoit le lan-

Le 18 Août, Dandigné mandé à Brottier " qu'il " ne faut demander au Gouvernement Anglois que " de grosses sommes: il donne un million plus " aisément que cent louis."

" A l'exception de M. Pitt, il juge tous les au- " tres Ministres *des hommes sans moyens*."

La Vieuville, à son départ de Londres, avoit laissé auprès de moi le Vicomte de Pontbellanger; ce gentilhomme, né en Normandie, étoit devenu par son mariage habitant de la Bretagne, où il avoit des propriétés considérables.

On a vu ailleurs que j'avois fait choix de lui*, pour envoyer les émigrés de Jersey en France. Il avoit de l'esprit, peu d'instruction, mais une ambi-

gage de tous les agens de Londres; et tel il est encore aujourd'hui. Leur expression favorite, lorsqu'à force d'importunités ils ont arraché quelqu'aumône du Gouvernement est: *Ne les ai-je pas bien mis dedans!!!*

Il est bon de prévenir mes lecteurs Anglois que cette expression, inintelligible pour eux, n'étoit familière en France, avant la Révolution, qu'à la lie la plus grossière de la populace.

* Sur la recommandation du Chevalier de Tinteniac. Le Chevalier de Tinteniac avoit un seul défaut, qui étoit d'être confiant à l'extrême; il avoit les fourbes en horreur, et il étoit souvent leur dupe. Ce fut aussi lui qui amena le Prêtre Guillevic d'Angleterre en Bretagne, d'après la permission que je lui avois donnée d'y amener quelques ecclésiastiques.

tion démesurée; et s'il avoit cru pouvoir la satisfaire en me restant attaché, il n'auroit jamais cherché à me tromper. Mais les agens de Londres surent le prendre par son foible, et dans la ferme conviction où il fut, qu'aussitôt que je rentrerois en France, *j'étois un homme perdu*, il ne s'occupa que des moyens de se les concilier, en se servant des miens pour me nuire.

Ce M. de Pontbellanger étoit très-lié avec la Vieuville. Celui-ci avoit disposé les agens de Paris en sa faveur; Pontbellanger communiqua avec la Vieuville aussitôt après notre débarquement, et il s'attacha à prendre le plus d'influence qu'il put sur le Chevalier de Tinteniac, en qui j'avois la plus grande confiance.

Les agens, pour récompenser ces deux officiers avoient désigné la Vieuville pour commander la Haute Bretagne, et Pontbellanger pour commander la Basse, sous les ordres et sous le commandement suprême de Charette: ils écrivoient au Conseil du Roi, le 20 Juillet, 1795, pour demander leurs brevets.

Ainsi lorsque j'arrivai en Bretagne pour prendre le commandement du parti que j'avois formé au

Roi, conduisant une armée auxiliaire, escorté par une flotte alliée, apportant d'immenses secours que j'avois seul obtenus, chargé de proclamer l'alliance que j'avois contractée pour Sa Majesté Très-Chrétienne avec Sa Majesté Britannique, et de publier la reconnoissance de Louis XVIII, au nom du Souverain magnanime qui avoit daigné m'honorer de sa confiance*; j'étois destitué, remplacé, et proscrit comme un traître!!!

* Il n'est pas douteux que, sans les horribles machinations des amis de M. d'Avaray, les ambassadeurs de Louis XVIII n'eussent été accrédités à Londres, à Vienne, et dans toutes les Cours de l'Europe, quinze jours après notre débarquement; et, très-certainement, l'Espagne n'auroit pas signé ce traité de paix, que d'Avaray déploroit dans sa lettre à Charette (13 Août, 1795).

Mais le propre de la petite et jalouse ambition est de redouter tout ce qui peut faire ombrage à ses insolentes prétentions; et l'envie qui devoroit l'âme de d'Avaray y étoit d'autant plus enracinée, qu'elle étoit non-seulement fondée sur le sentiment de son incapacité et de son impuissance, mais encore sur la plus immorale cupidité.

Considérant les secours que l'Angleterre pourroit fournir aux Royalistes comme une mine à exploiter; il me rendoit du moins la justice de penser que je serois toujours un obstacle insurmontable entre sa convoitise et la trésorerie Angloise.

M. d'Avaray m'entendra, en apprenant que j'ai entre les mains certaines pièces de son écriture, qui donnent, sous ce rapport, des détails très-curieux.

Je demande si, dans des circonstances semblables, un ange apportant d'en haut une nouvelle oriflamme, et suivi d'une légion céleste, auroit réussi dans le dessein de remettre Louis XVIII sur le trône ?

Et certes on ne dira pas que le temps des prodiges étoit passé ! Car, quoi de plus prodigieux et de plus incroyable pour la postérité lorsqu'elle apprendra qu'à cette époque la France entière, c'est à dire vingt-cinq millions de François contre quelques milliers, vouloient un Roi ; que plus de trois cents mille hommes étoient disposés à verser tout leur sang pour leur Prince légitime, que toutes les Puissances de l'Europe étoient en armes contre une poignée de factieux dont les forces épuisées n'avoient plus le pouvoir de comprimer le vœu général, que la nation la plus guerrière et la plus riche nous prodiguoit ses forces et ses trésors, que tout conspiroit, enfin, pour rendre à Louis XVIII la couronne de France, mais que ceux qui se disoient exclusivement les amis de Louis XVIII n'ont pas voulu qu'elle lui fut rendue ; que les services de cette nation généreuse ont été

taxés de perfidie*, et que l'homme entre les mains de qui ces heureuses circonstances s'étoient réunies étoit condamné à être assassiné.

Les communications que la paix de la Prévalaye avoit ouvertes entre les amis de M. d'Avaray et les provinces Royalistes s'étoient bornées à un petit nombre d'individus ; mais ce petit nombre avoit suffi pour donner quelqu'air de vraisemblance aux fictions sur lesquelles ils fondoient leur importance, et c'étoit tout ce qu'ils vouloient.

Depuis cette première époque jusqu'à l'entière destruction du parti du Roi, ils n'ont eu d'autres correspondans en Bretagne et dans la Vendée, que Cormatin, Charette, quelques émigrés nouvellement rentrés, et certains royalistes des villes qui n'ont jamais paru dans les rangs de ceux qui combattoient pour leur opinion.

Ces royalistes se partageoient en deux classes. Les premiers, hommes courageux et disposés à tout oser pour le salut de leur patrie, n'étoient re-

* *L'argent même que les Anglois nous prodiguent dans ce moment est un argent perfide; Danaos et dona ferentes.* Lettre des amis de d'Avaray à Vérone, 24 Août, 1795.

tenus que par l'incertitude qui résultoit des calomnies que les agens faisoient répandre sur mes intentions et sur celles du Gouvernement Anglois : tous ceux-là, comme je l'ai déjà dit, et comme je le prouverai encore, sont revenus de leur erreur, aussitôt qu'ils ont été éclairés sur l'ineptie et sur la perfidie des amis de M. d'Avaray.

Les seconds, qui n'avoient pas eu assez de résolution pour partager les travaux des insurgés, n'étoient mus que par l'ambition de s'en approprier les fruits.

Les fictions de Brottier et de ses collègues leur ouvroient une voie facile pour parvenir à ce but. Ces fictions offroient un prétexte à leur ambition et une excuse à leur lâcheté.

Tout le mérite des insurgés, à l'exception de Cormatin et de Charette, disparoissoit à ces mots : *La perfidie Angloise!!** C'étoit le thème journalier des déclamations des agens. La contre-révo-

* La lettre de Duverne, dont l'extrait suit, contient, en outre, une peinture des officiers et des soldats des armées insurgées, bien capable de donner au Roi l'idée la plus défavorable de ces nobles martyrs de sa cause. Je ferai connoître cette infâme production, lorsqu'il en sera temps.

lution ne paroissoit plus être qu'un objet secondaire. L'objet principal, le service unique à rendre au Roi de France, étoit d'enlever cette contre-révolution *des mains des Anglois*, et de faire en sorte que M. le Duc d'York, ou tout autre, ne vinssent pas usurper la couronne de Louis XVIII!!

Quelque démontré que soit ce fait, comme il a été le principe de toute les bévues des Conseils des Princes François, et qu'il doit être considéré comme la cause principale de nos désastres, j'en vais fournir une preuve de plus. Cette preuve se trouve dans une lettre adressée par les agens de Paris au Conseil du Roi, au moment même que les Anglois proclamoient Louis XVIII, Roi de France, sur les côtes du Morbihan. La copie que j'ai sous les yeux est de la main de Duverne de Presle.

« Paris, 22 Messidor, an 3 *.

....

« Si l'Espagne veut conserver la couronne Fran-
« çoise à la Maison de Bourbon, elle ne peut pas
« trop se hâter d'en fournir les moyens. L'acti-

* Le 22 Messidor, An 3, correspond au 10 Juillet, 1795. Il est important de bien noter les dates.

" vité et l'expédition sont d'autant plus néces-
" saires, que les Anglois, vainqueurs de la Marine
" Françoise *, *maîtres des côtes de Bretagne, le*
" *sont, en ce pays, de la contre-révolution."* . . . .

. . . .

" Si nous en croyions leurs protestations, nous ne
" les soupçonnerions pas de vouloir concourir à en-
" lever le trône aux Bourbons. *Mais il ne paroît*
" *que trop vrai qu'ils ménagent un parti dans la*
" *Convention, pour placer le Duc d'York sur le*
" *trône. Il est certain, du moins, que ce Prince*
" *correspond avec Tallien.* C'est ce que M. de
" de Bourmont a découvert, en tirant parti d'une
" demi-confidence, que lui avoit faite le Ministre
" Anglois à Berne," &c.

Ce passage n'a pas besoin de commentaire, et on ne peut plus s'étonner si la religion du Roi de France a été surprise au point de ne lui faire envisager dans les hommes qui détruisoient sa cause que des serviteurs fidèles, et dans ceux qui la servoient réellement, que des traîtres.

On ne peut plus être surpris, si les ordres, les

* Duverne de Presle fait ici allusion à la victoire remportée par Mylord Bridport, le 26 du mois précédent.

grâces, et jusques aux témoignages de satisfaction dont il étoit dans l'intention comme dans le cœur de Sa Majesté de récompenser ses véritables défenseurs, au lieu d'être adressées aux Royalistes effectifs, dont on calomnioit les travaux, ne l'ont été (si on excepte Charette) qu'à ces Royalistes fictifs qui n'avoient encore rien fait, et qui étoient incapables de rien faire d'utile pour son service.

Cependant, il est juste de marquer la différence immense qui distingue les auteurs de ces déceptions d'avec ceux qu'elles ont séduites, et qui n'ont été égarés que par un sentiment erronné d'honneur et un fausse idée de devoir.

Le Chevalier de la Vieuville, que je n'hésite pas à ranger dans cette classe (car il n'a pas plutôt connu ses torts qu'il a fait, quoique trop tard, tout ce qui étoit en son pouvoir pour les réparer); la Vieuville, dis-je, étoit devenu en Bretagne, le substitut de Dandigné après le départ de celui-ci pour Londres.

Le 29 *de Juin,* 1795, il annonçoit aux agens de Paris le départ de son ami, et de ce moment il devint le principal correspondant et l'agent confidentiel de *Q. Q.* (Brottier), qui, dans ses dépêches

subséquentes, ne l'appelle plus autrement que *mon la Vieuville* *.

On a vu ailleurs que le Marquis de Talhouet de Bonamour, son beau-frère, étoit le courier secret de la correspondance des agens de Paris avec la Bretagne.

Une dame de Guernisac †, et plusieurs autres dames, entr'autres la veuve et la sœur du malheureux Boishardy, servoient cette correspondance sur différens points, dans l'intérieur de la province.

Les agens espéroient qu'ils parviendroient à délivrer Cormatin de sa prison ‡. Dans cet espoir, ils lui conservoient le commandement des Bretons à ma place. La Vieuville et Pontbellanger ne devoient être que ses seconds; mais alors la Vieuville étoit seul; et quoique, à proprement parler, il n'eût pas un Chouan sous ses ordres, il étoit

* Lettres des Agens de Paris à Verone, 6 Juillet, 1795.

† Cette dame de Guernisac étoit, depuis très-long temps, un agent actif de Brottier, &c. Il est souvent question d'elle dans les dépêches de ces messieurs. Elles y est désignée tantôt sous son nom, tantôt comme sœur de *Nazatkun* (le Vicomte de Kersalaun).

‡ Lettre des Agens, 29 Juin, 1795.

supposé les commander provisoirement tous, sous la direction de Charette *.

Lorsque j'avois admis M. de la Vieuville à servir dans mon armée, il m'avoit été impossible de prévoir qu'il tiendroit une conduite aussi étrange, en mon absence. Je ne lui avois assigné aucun rang ; et sa mission, jusqu'à mon retour en Bretagne, devoit se borner à s'opposer à la conclusion de la paix, à maintenir les bonnes dispositions des habitans de son canton, et à servir ma correspondance avec l'Angleterre. Mais lorsque l'ambition n'est contenue ni par l'autorité ni par la raison, et qu'elle semble être justifiée par un motif de devoir, elle se dégage facilement de tous les

* Pour se prêter, sans doute, à *utiliser* les fictions de Brottier et de ses collègues, la Vieuville leur écrivoit postérieurement à ceci, qu'il étoit à la tête d'une armée de 8,000 hommes; il leur demandoit *un général pour commander sous ses ordres entre Dinan et Rennes*, &c. Brottier écrit à Verone, le 2 Septembre, 1795, *qu'il va pourvoir à tout cela. Car Charette, qui a beaucoup de confiance en la Vieuville, veut qu'on ne le laisse manquer de rien*, &c.

Tout cela étoit faux. Charette et la Vieuville ne se sont même jamais vus; mais pour parvenir à tromper et à maintenir dans l'erreur un Prince dont tout le Monde reconnoît la sagacité et les lumières, il falloit à d'Avaray des mensonges venus de loin.

autres liens ; et les hommes que l'amour-propre n'aveugle pas sur la disproportion de leurs prétentions avec leur intelligence et leurs moyens, sont des hommes rares.

D'ailleurs, la Vieuville étoit parti de Londres, muni d'instructions secrètes de la part des agens du dehors ; et il m'a confessé qu'il avoit cru rendre un service important au Roi, en trompant le Gouvernement Anglois. Mais il a reconnu ses torts, il les a expiés par le sacrifice de sa vie, après avoir uni ses efforts aux miens pour réparer les désastres dont son zèle l'avoit rendu un des aveugles instrumens. Il est mort repentant, et il a emporté avec lui mes regrets.

Avant mon départ pour Quiberon, je l'avois mis en correspondance avec le Gouvernement Anglois. C'est un reproche que j'ai à me faire, puisque c'est en partie sur ma parole que les Ministres ont mis quelque confiance en lui.

Tout ce que je puis dire pour m'excuser est que j'ignorois le complot qui se tramoit, que je n'avois aucune raison de croire qu'il fût possible qu'on se servît du nom et de l'autorité de Louis XVIII pour anéantir les moyens que j'avois mé-

nagés pour remettre Louis XVIII sur le trône de ses pères, et que je n'avois pas le talent de deviner que tandis que Dandigné s'applaudissoit de *mystifier* le Cabinet de St. James, à Londres, on pût faire un mérite à M. de la Vieuville de le *mystifier* en Bretagne. Je remercie le Ciel de ne pas m'avoir donné une âme capable de croire possible une telle complication de perfidies et de stupidité avant d'en avoir fait la triste expérience.

Pour arracher la contre-révolution *des mains des Anglois*, et pour donner de la réalité au commandement fictif de M. de la Vieuville, dans un pays où personne ne lui auroit obéi sans un brevet signé de moi, il fut jugé nécessaire d'appeler à l'assistance de cet officier une force quelconque, à laquelle les divisions royalistes de la Haute Bretagne n'auroient pas pu se refuser de se joindre. Cette portion de l'armée, devenue par ce moyen indépendante de moi, étoit considérée comme suffisante pour réprimer les efforts que les prétendus partisans du Duc d'York auroient pu faire en faveur de ce Prince. Brottier et ses collègues ayant été informés que les cadres que j'avois organisés en Angleterre n'étoient pas encore arrivés sur

la côte du Morbihan, conçurent le dessein de faire venir ces corps à la côte du Nord de la Bretagne, et de les mettre sous les ordres de la Vieuville. Ils saisirent d'autant plus vivement cette idée, qu'elle s'accordoit parfaitement avec leur système favori *de mettre les Anglois dedans,* et de les faire servir eux-mêmes à l'anéantissement des projets que les Conseils du Roi leur supposoient*.

Une occasion se présentoit d'effectuer ce dessein.

J'ai parlé, dans les volumes précédens, de certaines négociations que j'avois entamées, avec des personnes en pouvoir dans la ville et dans le port de St. Malo. Je puis dire aujourd'hui que cette place et ce port devoient m'être livrés aussitôt que j'aurois été maître de Rennes. Cependant, la dispersion de mon comité central qui étoit chargé de ma correspondance en cette partie, avoit rompu les principaux fils de cette négociation; j'étois seul

* Voyez plus haut l'extrait d'une lettre des agens de Paris (15 Juillet, 1795,) où ils en citent une qu'ils ont reçue de Verone, par laquelle on les informe que les Anglois se servent de Puisaye, *pour perdre le Roi et son frère.*

Cette lettre de Verone devoit avoir été écrite avant le départ de l'expédition, puisqu'elle est parvenue à Paris le 15 de Juillet.

en mesure de la renouer, et je l'aurois fait. Mais M. de la Vieuville, en ayant eu quelque connoissance, jugea, avec cette présomption trop commune à ceux qui avoient depuis cinq ans perdu de vue la France et la révolution, que cette affaire étoit infaillible; il promit aux agens une réussite certaine; et sur cette assurance Brottier lui ordonna d'écrire au Gouvernement Anglois, et de demander qu'on lui expédiât les cadres dans le plus court délai.

Cette communication ne pouvoit pas manquer de produire beaucoup d'effet à Londres. Car la possession d'un port au Nord de la Bretagne, lorsque nous étions maîtres de la côte du Sud, étoit d'une telle importance, que cela devenoit l'objet de la plus sérieuse considération.

Dans mes dépêches au Gouvernement Anglois, j'avois représenté ma position comme bonne. Je la considérois telle parce que je me proposois de marcher en avant, et que je comptois sur l'armée que je devois organiser avec mes cadres; et même dans la supposition que nous nous fussions portés en avant, il eût été indifférent que ces cadres fussent venus en Bretagne par le Nord ou par le

Sud, puisqu'ils n'auroient eu, de l'un et de l'autre côté, qu'à peu pres le même trajet à faire pour venir me joindre à Rennes*.

* Ces cadres étoient aux Iles de Jersey et de Guernsey. Il avoit été convenu en Angleterre que les vaisseaux qui devoient les amener dans la Baie de Quiberon, viendroient manœuvrer auparavant devant la côte du Nord; et que dans le cas où il leur seroit fait des propositions de St. Malo, ils y débarqueroient, et me rejoindroient par ce côté. Cette tentative devoit être faite avant que nous nous montrassions à la côte du Morbihan.

Mais loin de faire des propositions, les chefs royalistes qui avoient signé la paix de la Prévalaye firent dire au commandant d'un vaisseau Anglois qui leur apportoit des munitions et des armes, qu'ils étoient déterminés à ne pas recevoir un bateau, et qu'ils prioient les Anglois de ne plus se présenter.

J'appris, en outre, le jour même que nous débarquâmes à Carnac, que la personne principale qui dirigeoit mes négociations avec St. Malo, avoit été obligée de se cacher, en conséquence de l'arrestation de Cormatin. Cette personne ne pouvoit reparoître, sans un danger imminent, que lorsque je serois maître de Rennes.

J'écrivis M. Windham, le 3 Juillet:

" Les cadres me seroient du plus grand secours pour organiser nos troupes dont on ne tirera un bon parti que " lorsqu'elles auront des officiers en nombre suffisant. Si la " tentative sur les côtes du Nord n'a pas réussi, comme j'ai " lieu de le craindre, ou si elle n'a pas encore été essayée, je " vous supplie d'expédier les ordres les plus prompts pour " qu'ils soient amenés dans cette Baie."

Les lettres que M. de la Vieuville écrivit par Jersey, arrivèrent à Londres avant la mienne, et causèrent ce retard fu-

M. de la Vieuville, dans deux letres successives qu'il écrivit au Gouvernement Anglois, enchérissoit encore sur la bonté de ma position; il assuroit les Ministres que toutes les précautions avoient été prises dans la Haute Bretagne, pour empêcher les Républicains de se réunir et de marcher contre nous. Il représentoit le Nord de la Bretagne comme entièrement dégarni de

neste, auquel je n'aurois pu remédier qu'en marchant en avant; ce qui n'a pas été en mon pouvoir.

Si M. de la Vieuville n'eût pas cru devoir se conformer aux ordres des agens et qu'il n'eût pas cru faire un acte méritore en trompant le Gouvernement Anglois, il auroit certainement informé les Ministres des difficultés qui étoient survenues. Mais en m'enlevant les cadres, on m'enlevoit le plus utile de mon ouvrage; on m'enlevoit vingt mille hommes qui auroient été employés à les remplir; on m'ôtoit les moyens de passer sur le corps de l'armée de Hoche; on forçoit les régimens à cocarde blanche de quitter la Bretagne pour aller à la Vendée se placer sous les ordres de Charette; j'étois destitué, déshonoré, assassiné; l'influence des Anglois cessoit, et les prétendus partis de M. le Comte d'Artois et de M. le Duc d'York étoient anéantis! C'est ainsi qu'en se créant des chimères pour les combattre, on a détruit le seul parti réel qui existoit; celui de Louis XVIII.

Je demande à M. d'Avaray, que je n'accuse pas de trahison intentionnelle envers le Roi de France, quelle difference il met entre la perfidie et l'imbécillité dont les œuvres sont des désastres, et les moyens des crimes!

tous moyens de résistance, ce qui rendoit toute entreprise sur cette côte extrêmement facile. Il convenoit bien que toutes les troupes qui y avoient été stationnées, étoient parties pour venir nous combattre; mais il affirmoit que toutes les mesures nécessaires étoient prises pour les harceler et pour les empêcher d'arriver.

M. le Secrétaire d'Etat, Dundas (Lord Melville), m'écrivoit, le 21 Juillet, 1795.

" Toutes les nouvelles que nous avons reçues
" de l'intérieur de la Bretagne donnent les plus
" fortes raisons d'espérer que les meilleures dis-
" positions prévalent dans presque toutes les par-
" ties de la province pour seconder vos opéra-
" tions, et qu'aucune occasion n'est négligée par
" les habitans pour inquiéter et harasser l'en-
" nemi, par tous les moyens qui sont en leur
" pouvoir.

" M. de la Vieuville, de qui ces rapports ont
" été reçus, ajoute que toutes les troupes de ligne
" qui étoient à la disposition de la Convention
" et dernièrement employées sur cette partie de
" la côte, sur le canal, ont été envoyées au Mor-
" bihan, mais que les ponts sur les rivières qu'ils

" doivent traverser ont été rompus, et qu'aucune
" mesure au pouvoir des Royalistes, suivant leur
" force et leur situation dans ce quartier, n'a été
" négligée pour les harasser et pour empêcher
" leur marche."

M. Windham m'apprenoit (même date) que d'après ces considérations le départ des cadres avoit été suspendu; mais M. Dundas ajoutoit que sur les demandes que j'avois faites pour qu'on m'envoyât ces corps, ils étoient arrivés à Cawsand Bay d'où ils n'attendoient qu'un vent favorable pour mettre à la voile: il n'étoit plus temps.

Tout ce qu'avoit écrit la Vieuville étoit un tissu de mensonges; on a vu dans le livre précédent que Brottier et ses associés avoient envoyé, au nom du Roi, et même au mien, l'ordre aux Royalistes de la Haute Bretagne et du Maine de disperser leurs rassemblemens; pas un coup de fusil n'avoit été tiré, pas une tranchée dans les chemins, pas un pont rompu; les troupes républicaines, dispersées en petits cantonnemens, avoient fait leurs jonctions sans être inquiétées; elles grossissoient journellement les forces que Hoche rassembloit au camp de Ste. Barbe.

J'ai dit que j'avois recommandé M. de la Vieuville à la confiance des Ministres. Ils devoient donc croire aux assertions de cet officier, comme si elles étoient venues directement de moi ; et s'il avoit dit vrai, ils ne pouvoient pas faire un emploi plus utile des cadres, qu'en les lui envoyant.

Voilà un de mes torts, je le répète. Car, je ne suis nullement disposé à nier ceux que je me reproche.

Cependant, je persiste à croire, qu'il ne falloit pas moins que l'abus qu'on a fait de l'autorité du Roi, pour porter la Vieuville, ainsi que beaucoup d'autres dont j'ai parlé et dont je parlerai plus tard, à s'abaisser à une telle duplicité.

Indépendamment des vices les plus bas qui ont caractérisé les bons amis de M. d'Avaray, ils étoient surtout remarquables par leur indicrétion. A peine avoient-ils conçu un plan, que leur présomption ne leur permettoit pas de douter du succès ; alors ils n'avoient de secret pour personne. Ce qu'ils savoient de l'affaire de St. Malo, fut bientôt connu par le Comité de Salut Public. Heureusement, ils ne savoient pas tout. Mais

l'affaire, telle qu'ils avoient voulu la renouer, manqua.

"La Vieuville," mandoient-ils à Verone (27 Juillet), "écrit, le 13 Juillet, que le coup manqué sur St. Malo, ne l'est pas tout à fait.

"Il espère prendre un poste sur le bord de la "mer."

En un autre endroit, ils informent le Conseil du Roi que le poste que la Vieuville a en vue, est la ville de St. Brieuc.

Je prie mes lecteurs de ne pas oublier cette date du 13 Juillet.

Aussi long-temps que mes avant-postes avoient occupé Lomariaquer, Landevan, et Mendon, Pontbellanger, qui ne quittoit pas le Chevalier de Tinteniac, avoit entretenu une correspondance très-fréquente avec la Vieuville; la retraite de l'armée dans la presqu'île de Quiberon ralentit cette correspondance; mais elle ne l'interrompit pas; les chasse-marées qui apportoient mes dépêches du Continent, transmettoient aussi les siennes; et lorsque Tinteniac fut débarqué à Sarzeau, le 11 de Juillet, il y trouva des instructions

qui lui enjoignoient, au nom du Roi de France, de se porter à Elven pour y recevoir des ordres ultérieurs*.

Cette marche étoit hors de la ligne que je lui avois tracée. Cependant, il trouvoit en se rendant à Elven l'avantage de réunir à son corps d'armée la division du Chevalier de Silz, qui occupoit les environs de la forêt de Maulac; cette division pou-

* Extrait du rapport du Général d'Allegre, du 15 Mai, 1796.
" Le Général Tinteniac trouva à la côte des instructions qui
" lui ordonnoient, au nom de Louis XVIII, de se porter à El-
" ven, où il recevroit des ordres ultérieurs. Ce n'étoit pas la
" marche que le Général en Chef lui avoit tracée. Mercier,
" Georges, et moi, nous lui en fîmes l'observation. Le Vi-
" comte de Punthbellanger, M. de Guernisac, et les autres nou-
" veaux venus, dirent que nous devions obéir aux ordres de
" notre Chef, qui avoit des instructions particulières."

Nota,—J'avois informé le Conseil du Morbihan du départ du Chevalier de Tinteniac et du point sur lequel il devoit débarquer, avec ordre de rallier ce Général à tous les Royalistes armés qui étoient restés dans l'arrondissement de Vannes. J'ignorois qu'un des membres de ce Conseil (l'Abbé de Boutouillic) étoit en correspondance avec les agens de Paris et avec la Vieuville, dès le 17 Juin, 1795, ce que je n'ai appris que lorsque ses lettres originales sont tombées entre mes mains. Par ce moyen, la Vieuville étoit instruit de tout; et l'exprès qu'il envoya à Tinteniac, se trouva au lieu du débarquement à point nommé.

voit fournir de deux mille cinq cents à trois mille hommes armés.

De Sarzeau à Elven, Tinteniac eut à livrer plusieurs petits combats, desquels il sortit victorieux; arrivé à Elven avec le Chevalier de Silz, qui s'étoit joint à lui, il tailla en pièces la garnison dont il ne s'échappa qu'un homme. Là il trouva un billet du Chevaler de la Vieuville, qui lui annonçoit que des Dames qui étoient chargées de lui remettre les ordres du Roi (c'est-à-dire ceux de Brottier et de ses collègues) l'attendoient à Coetlogon*; c'étoit le 13 de Juillet, précisément le jour que la Vieuville écrivoit aux agens qu'il alloit s'emparer de St. Brieuc. Tinteniac n'avoit plus que deux jours pour se rendre à Baud. Coetlogon est à moins de dix lieues de cette ville; et pour aller d'Elven à Coetlogon, il avoit à parcourir à peu près la même distance. Deux journées de dix lieues sont une marche excessive pour des troupes de ligne, ce n'étoit rien pour les Chouans, qui avoient l'habitude de faire des marches beaucoup plus longues. Je dois donc supposer que Tinteniac pensa qu'il

* Rapport du Général d'Allegre.

pouvoit suivre la direction qui lui étoit donnée, sans courir le risque de n'être pas à Baud, au jour que je lui avois indiqué; car il m'est impossible de croire qu'il ait connivé en rien au complot qui se tramoit. Sa vie entière le met à l'abri de tout soupçon; sa droiture, sa franchise, et son inflexible probité ne me permettent pas même de penser qu'on eût osé le lui proposer.

Pour éviter un détour qui lui auroit fait perdre un temps précieux, Tinteniac prit la route de Josselin. Cette ville, qui est défendue par un château assez fort pour résister à un coup de main, avoit une garnison d'environ six cents hommes, qui, à l'approche des Royalistes, se retirèrent dans le château; c'en étoit assez; et les insurgés auroient dû continuer leur marche; malheureusement, Tinteniac n'étoit pas d'un caractère à prendre ce parti. Il s'empara de la ville et des faubourgs; et quoiqu'il n'eût pas de canon, il perdit cinq heures à battre le château avec des mousquets, et fut obligé de se retirer, emportant un nombre considérable de blessés.

L'ennemi sortit pour le poursuivre; déjà sa cavalerie attaquoit l'arrière-garde Royaliste; et cette re-

traite alloit devenir une déroute, si le Général d'Allegre, aidé par l'aumônier de sa division, qui avoit un grand crédit sur les Chouans, n'avoit pas obtenu d'eux de faire halte, et de rétablir l'ordre dans les rangs. Ce service important changea la fortune de la journée ; les Républicains, rompus à leur tour, regagnèrent le château à toutes jambes ; et Tinteniac continua sa route sur Mohon, qui est à environ trois lieues de Coetlogon.

Une colonne ennemie, forte de 1,500 hommes, l'attendoit à la Trinité, village qui est entre ces deux places. Les Royalistes, après avoir rompu cette colonne, la poursuivirent à plus de deux lieues du champ de bataille. En calculant la perte des Républicains par la quantité de fusils, sacs, gibernes, &c., que les Chouans rapportèrent, ils crurent pouvoir l'évaluer à plus de trois cents hommes.

Le jour suivant, ils arrivèrent au château de Coetlogon ; Tinteniac y étoit attendu par les envoyés de la Vieuville et de Brottier. Ces envoyés étoient des Dames ; car ce pays ayant été jusques là au pouvoir des Républicains, les hommes de l'agence n'osoient pas encore s'y montrer.

Madame et Mademoiselle de Boishardy, Mademoiselle de Guernisac, et autres, chargées de cette mission demandèrent une audience particulière au Général et à Pontbellanger.

Le château fut réservé pour ces chefs, et pour les émigrés qui les accompagnoient.

D'Allegre, Georges, et Mercier, sans l'ordre desquels pas un Chouan n'auroit bougé, ne furent point invités au repas qui fut servi à ces Dames. Ils restèrent avec leurs colonnes respectives. Cette circonstance sauva les Royalistes; car, à peine étoit-on à la moitié du dîner, que les avant-postes furent attaqués, et que l'on entendit crier aux armes.

L'ennemi fut repoussé, et laissa sur la place un très-grand nombre des siens; quelques tirailleurs, cependant, protégeoient sa retraite. Tinteniac accouru au bruit de la mousqueterie, en aperçut un qui étoit couvert par une haie épaisse; il lui ordonna de mettre bas les armes; celui-ci pour toute réponse le met en joue; Cadoudal, un des frères de Georges, voyant le danger de son Général, ajuste le Républicain; les deux coups partent à la fois; Tinteniac et son adversaire tombent sans vie.

Ainsi périt Tinteniac, mon intime ami, l'un des

hommes les plus intrépides et les plus loyaux que j'aie connus; il n'avoit qu'un seul défaut, celui de céder trop facilement aux conseils de ceux qu'il supposoit plus habiles que lui. Sa confiance en Pontbellanger étoit extrême. Mais s'il se laissa entraîner hors de la route que je lui avois prescrite, il espéroit, sans doute, qu'il lui seroit possible de regagner, par une marche forcée, le temps qu'il avoit perdu. Il est mort le jour même qu'il devoit être à Baud; heureux de n'avoir pas survécu pour être le témoin des désastres qui nous étoient préparés de si longue main.

Les victoires remportées par les insurgés aux ordres de Tinteniac, dans l'espace de cinq jours; l'ordre et la régularité qu'ils observèrent tant dans la marche que dans les combats, donnent lieu à deux observations importantes.

La première est que, pour rendre le courage inné des Chouans plus efficace et plus utile, il ne leur manquoit qu'un nombre suffisant d'officiers formés à une guerre régulière, puisque ce fut par l'incorporation de soixante Volontaires de *Loyal Emigrant*, qu'ils se firent en deux jours à une méthode qu'on prit, à la vérité, le soin d'adapter

autant que possible à leurs habitudes, mais qui jusqu'alors leur avoit été inconnue, d'où il résulte que si l'arrivée des cadres que j'avois organisés dans ce dessein, n'avoit pas été retardée, les vingt mille hommes qui devoient remplir ces cadres, auroient formé une armée plus que double du nombre de celle de Hoche, et capable de lui faire face à nombre égal.

La seconde observation est que, si, le 16 de Juillet, M. de Tinteniac eût attaqué les derrières de Hoche avec ces hommes qui venoient de voir les Républicains fuir devant eux en six occasions successives, et auxquels, s'il n'eût pas changé sa marche, toute la population du pays devoit se réunir, il n'est guères permis de douter, que cette journée ne se fût terminée de la manière que je m'étois cru fondé à l'espérer.

Tels sont l'historique et les détails de cette affaire du 16 de Juillet, dont tous les récits qu'on a publiés jusqu'ici n'ont été fondés que sur des rapports calomnieux et sur des conjectures oisives*.

* J'ai entendu plusieurs fois parler diversement de cette affaire, par des personnes qui ne savoient pas qui j'étois. Leur réponse uniforme à mes observations a toujours été; " Je

Cependant, le complot qui avoit été tramé contre tout ce que l'Angleterre pourroit entreprendre en faveur des Princes François, avoit des racines si profondes et si multipliées, et il étoit conduit avec une telle activité, qu'il n'est pas improbable que, quand même j'aurois détruit l'armée de Hoche, l'envie, la vengeance et toutes les furies qui étoient dans le cœur des prétendus amis du Roi, n'eussent produit, plus tard, des catastrophes plus épouvantables encore, peut-être, que celle dont ses amis les plus dévoués ont été les victimes.

La suite de ces Mémoires fournira des milliers

« le tiens de M. un Tel, qui y étoit.» Cette réponse paroît sans replique: elle est, cependant, la plus mauvaise qu'on puisse donner, lorsqu'il s'agit d'une opération militaire de quelqu'importance; car *si ce M. un Tel qui y étoit*, n'a pas été dans le secret des chefs s'il n'a pas connu le plan dans son ensemble et dans ses détails, s'il n'a pas recueilli, comparé, et vérifié, les rapports partiels de chacun de ceux qui y étoient comme lui, il ne peut rendre compte que de ce qui s'est passé à ses côtés: et s'il a vu autre chose, il n'étoit donc pas à sa place, il n'étoit pas à son devoir; et ce fait seul suffit pour permettre qu'on le soupçonne d'avoir plus de vanité que de jugement, et plus de jactance que de véracité.

Cependant, je défie que l'on me cite un seul des officiers, ou même des simples soldats, qui *étoient* à l'affaire du 16 de Juillet, qui nie un mot de mon récit, et qui puisse soutenir sa dénégation par des preuves.

de preuves à l'appui de cette conjecture, qui est pour moi une conviction.

Après la mort de Tinteniac, Pontbellanger se crut dispensé de garder aucun ménagement ; il convoqua un Conseil pour élire un Général, ou plutôt pour donner à l'usurpation qu'il fit du commandement, la forme d'une élection : car de tous les chefs insurgés, il n'admit à ce Conseil que les Chefs de Division Mercier, d'Allegre, et Georges, à qui il adjoignit les officiers émigrés qui avoient suivi Tinteniac, ce qui lui assuroit une majorité de neuf voix contre trois.

Les Chouans, informés de ce qui se passoit, vouloient que le généralat fut déféré à l'un de ces trois Chefs. Ils prièrent d'Allegre de le demander en leur nom.

Celui-ci proposa Georges Cadoudal, qui étoit le seul des trois qui fût né au Morbihan, et qui parlât la langue du pays. Les trois quarts de l'armée n'entendoient pas un mot de François.

Cet avis étoit conforme à la politique et à la justice ; il fut rejeté par le nombre. Georges et Mercier, trop jeunes encore et trop simples pour montrer du courage ailleurs que dans les combats,

cédèrent à la représentation qui leur fut faite que Pontbellanger étoit *plus ancien Colonel qu'eux*; et Pontbellanger fut proclamé au grand mécontentement de tous les insurgés. Presque tous ceux qui avoient joint Tinteniac dans sa marche, et qui n'étoient pas du Morbihan, se dispersèrent dans les campagnes et rentrèrent dans leurs familles.

Le premier usage que le nouveau Général fit de son autorité, fut de donner l'ordre de se porter vers la forêt de Lorges, pour de là *aller recevoir les cadres qu'il dit que le Gouvernement Anglois devoit lui envoyer dans la Baie de St. Brieuc.*

Je le laisse continuer sa marche, et je reviendrai à lui quand j'aurai rendu compte de ce qui se passoit à Quiberon.

Le Chef de Division Jean Jean, après avoir effectué sa descente dans la rivière de Quimperlé trouva à terre quelques envoyés des Royalistes qui habitoient les environs de Concarneau. Ces Royalistes étoient au nombre de 12,000, et me prioient de leur envoyer des chefs*; Jean Jean se

* Lettre de moi à M. Pitt (par le Capitaine Bertie), 18 Juillet, 1795.

mettoit en route pour aller rallier cet important rassemblement à sa troupe, lorsque M. Bonfils de St. Loup, Chef d'une de mes divisions près de l'Orient*, lui remit l'ordre au nom du Roi † de marcher sur St. Brieuc, pour protéger la descente que les Anglois alloient faire dans la Baie de ce nom. Bonfils informa ce chef que l'armée de Tinteniac avoit pris la même route; et le Comte de Lantivy insista pour que cet ordre fût suivi. Mais M. Jean Jean étoit parti de Quiberon l'âme ulcérée de mécontentement; les traitemens qu'y avoient reçus les insurgés avoient fait autant d'impression sur lui que sur ceux qui le suivoient. Ce n'étoit que par confiance en moi qu'il s'étoit décidé à continuer ses services: il fit part de ce nouvel ordre à ses officiers; ceux-ci le communiquèrent aux soldats. L'effet de cette communica-

* J'ai entre les mains, la preuve que M. Bonfils avoit été séduit par les agens de Paris. Mais cette preuve tient à un fait subséquent dont je ne pourrois rendre compte ici sans intervertir l'ordre de ma narration. Ce M. Bonfils n'avoit pas paru à Quiberon; les suites d'une blessure l'avoient retenu chez lui.

† Ces Messieurs étoient dans l'usage de donner à leurs affidés, des ordres en blanc, que ceux-ci remplissoient selon les circonstances. Toutes ces petites manœuvres seront développées dans le Septième volume.

cation fut aussi prompt qu'irrémédiable. Car M. Jean Jean lui-même n'eut plus le pouvoir de les retenir; en moins d'un quart d'heure sa troupe fut dispersée, et chacun avoit repris le chemin de sa chaumière.

Le 17 de Juillet, je m'occupai de recueillir les traits les plus marquans de courage, qui avoient honoré le désastre de la veille, et pour remplacer M. d'Hervilly, sans lui ôter la commission de Maréchal Général des Logis*, je nommai le Comte de Contades provisoirement Major Général de l'Infanterie. Mais je fis déclarer que les chefs de corps viendroient dorénavant recevoir l'ordre de moi; ils le recevoient auparavant de M. d'Hervilly. M. de Lenglet, Colonel du génie, qui faisoit les fonctions d'Aide Maréchal des Logis, vint me faire des représentations à cet égard; il me dit que les troupes à la solde de l'Angleterre ne pouvoient obéir qu'à des officiers brévetés par Sa Majesté Britannique; et sur ce que je lui dis

* M. de Contades ne suppléa M. d'Hervilly que dans la commission de Maréchal des Logis; car M. de Sombreuil étant le seul colonel au service de Sa Majesté Britannique, il le remplaça de droit, mais provisoirement, dans le commandement des troupes à la solde Angloise.

qu'il devoit me considérer comme Lieutenant Général Anglois, il se retira mécontent.

Le même jour, le Conseil du Morbihan m'instruisit des premiers succès du Chevalier de Tinteniac; en cela il étoit bien informé; mais il m'annonçoit que ce Général seroit à Baud le lendemain, 18, c'eut été trop tard pour nous; mais cela n'étoit pas. Néanmoins je n'avois aucune raison d'en douter*; et comme ces nouvelles ne pouvoient que produire un bon effet sur les esprits, je les fis publier à l'ordre, j'y fis publier aussi les récompenses que je jugeai à propos d'accorder à ceux qui s'étoient le plus distingués la veille; je distribuai quelques Croix de St. Louis et quelques sommes d'argent.

Je fis le Comte de Rothalier Maréchal de Camp; il ne l'apprit qu'avec le reste de l'armée, et me dit, lorsqu'il vint me remercier, qu'il étoit aussi reconnoissant de la forme que de la chose.

On aura peine à croire qu'on m'ait fait autant de crimes de ces différentes mesures †.

* Je n'avois pas pu être informé encore de la mort de M. de Tinteniac, et le Conseil du Morbihan l'ignoroit.

† Le copiste fidèle de la *Lettre d'un Officier à bord de la*

Le soir de ce jour, on prépara des logemens pour la division de Sombreuil. J'aurois désiré que cette troupe eût été placée auprès du Fort Penthièvre, mais tous les villages environnans étoient occupés. J'ordonnai que l'on dépeçât quelques bricks et quelques chasse-marées, que je fis acheter pour

Pomone, l'auteur du *Political State of Europe for the Year* 1795, rend compte de ces détails ainsi qu'il suit:

" Si l'on demande ce que M. de Puisaye faisoit alors, la ré-
" ponse sera: Il vivoit au quartier-général, dans tout le style
" d'un luxe Asiatique. Il donnoit à un commissaire l'ordre de
" déranger tout un magasin, pour trouver sous les ballots un
" filet pour prendre du poisson pour sa table; plein de con-
" fiance en ce que lui-même appeloit *son heureuse étoile*, il ne
" se donnoit pas même la peine de visiter les postes. *Il dis-*
" *tribuoit des Croix de St. Louis, des médailles, des brevets, aux*
" *officiers et aux soldats qui s'étoient distingués le* 16. *Il faisoit*
" *publier à l'ordre la nouvelle de six avantages obtenus sur les*
" *Républicains, par l'armée des Chouans aux ordres de M. de*
" *Tinteniac*; les soldats rioient eux-mêmes de ces rodomon-
" tades."

J'ai déjà répondu à la fable du filet; et quant à la calomnie qui m'accuse de ne pas avoir pris la peine de visiter les postes, je demande à tous ceux qui ont survécu, s'il en est un qui puisse dire ne pas m'y avoir vu toutes les fois qu'il y étoit de service! C'est, cependant, de ce misérable libelle, publié sous l'anonime à Londres, par l'ordre et aux fraix de ceux qui avoient ordonné de me *fusiller*, trois mois avant l'affaire de Quiberon, que tout ce qui a été publié sur cette affaire a été copié!!

construire des baraques*. Ce travail ne pouvoit pas être achevé avant huit jours; et je fus obligé

* A mesure que la vérité se fait jour, et que les calomnies qui ont été publiées sur mon compte, sont réfutées par l'exposition des faits et par l'évidence des preuves, mes ennemis se rabattent à des inculpations moins graves. Ils faisoient répandre, il y a quelque jours, qu'un fait *dont je ne me laverois jamais* étoit *d'avoir négligé d'apporter des tentes avec moi.*

Il n'est pas douteux que si je fusse parti d'Angleterre dans l'intention de me renfermer dans la presqu'île de Quiberon, ou qu'il m'eût été possible de deviner que tout ce que j'avois obtenu du Gouvernement Britannique devoit se réduire à garder un rocher sur la côte de Bretagne, je n'eusse été coupable d'une négligence très-repréhensible; car il est certain que ces tentes nous auroient été d'une extrême utilité dans ce cas, et principalement la nuit du 20 au 21 de Juillet, avec des troupes, qui, selon l'expresrion de la *Lettre d'un Officier à bord de la Pomone,* ne pouvoient pas *coucher dans les rues.*

Mais, comme j'étois parti d'Angleterre dans la persuasion que je serois à Rennes quatre jours après notre débarquement, et que cette persuasion étoit bien fondée, et comme le genre de guerre que nous avions à faire, exigeoit des officiers et des soldats, qui *pussent coucher dans les rues;* que les Chouans et les Vendéens *couchoient* depuis plus de deux ans *dans les rues;* que nous avions affaire à un ennemi qui savoit *coucher dans les rues et y couchoit effectivement:* que les Généraux de Vauban, de Tinteniac, du Boisberthelot, les quarante Emigrés qui m'avoient suivi pour servir volontairement et sans solde, et les quatorze mille insurgés qui étoient aux avant-postes, ainsi que le régiment *Loyal Emigrant, couchoient dans les rues;* que j'étois assuré qu'après quelques jours de marche dans l'intérieur de la province, nous y trouverions plus de tentes, plus de bois pour

de consentir à ce que cette division fût cantonnée au village de St. Julien, qui est à deux lieues du fort; elle s'y établit le lendemain.

Les ingénieurs me réitérèrent l'assurance qu'ils

pour construire des baraques, et plus de maisons qu'il n'en auroit fallu pour contenir une armée quarante fois plus nombreuse que les régimens que j'avois amenés; je n'hésite pas à déclarer que ce n'est point par négligence, mais volontairement et à dessein, que je n'ai apporté de tentes, ni pour les officiers, ni pour les soldats, ni pour moi-même.

Les corps à cocarde blanche n'avoient été levés que pour faire la guerre en France; ils devoient donc s'attendre à y faire la guerre comme l'ennemi la faisoit, et à se soumettre, au moins pour quelques jours, aux privations auxquelles les Royalistes, qui leur ouvroient l'entrée du royaume, se soumettoient depuis si long-temps.

Il est néanmoins de toute justice de dire que le nombre de ceux qui ont fait entendre des plaintes à cet égard, ne s'est pas élevé à vingt sur plus de trois mille hommes valeureux qui sont partis d'Angleterre disposés à faire tous les sacrifices pour le triomphe de la cause à laquelle ils s'étoient dévoués: mais ces militaires, si difficiles et si méthodiques, auroient dû savoir que le courage à la guerre ne consiste pas seulement à affronter la mort, et que celui qui n'a pas assez de résolution pour braver toutes les peines inséparables de ce métier, sût-il Vauban, Foland et Xénophon par cœur, n'est pas du tout un *militaire* comme il en faut dans une révolution.

Ce n'est pas le défaut de tentes qui nous a empêché de marcher en avant; mais c'est le défaut de marcher en avant qui a rendu les tentes nécessaires; et je n'ai pas manqué d'en demander à Londres aussitôt que j'ai vu tous mes plans contrariés,

m'avoient donnée, que la presqu'île pouvoit tenir aisément pendant six semaines, à partir du jour de sa reddition, contre tous les efforts de l'ennemi; et je leur dois la justice de dire qu'aucune mesure en leur pouvoir n'a été négligée pour fortifier et pour multiplier nos moyens de défense.

Le 18 de Juillet, afin de montrer à Hoche que la journée du 16 ne nous avoit pas découragés, et aussi pour lui faire croire que les renforts qui m'étoient parvenus, étoient assez considérables pour me mettre en état de prendre l'offensive, je sortis du Fort Penthièvre à la tête des troupes comme dans le dessein de lui présenter le combat. J'avoue que je n'étois pas sans l'espoir d'en venir là; car d'après la lettre qui m'avoit annoncé que le Chevalier de Tinteniac étoit enfin à Baud, j'avois, pendant la nuit, dépêché un chasse-marée pour mettre à terre un homme chargé d'aller en toute hâte por-

ce qui est suffisamment prouvé par les extraits que je publie de mes lettres.

Cependant, si jamais il se présentoit encore une occasion semblable, j'exhorte les *militaires* qui croient ne pas *pouvoir coucher dans les rues*, à s'abstenir de se mettre sur les rangs, pour obtenir des commandemens de corps ou autres emplois, quelques appointemens qui y soient attachés.

ter à ce Général l'ordre d'attaquer l'ennemi à la pointe du jour.

Après quelques momens d'attente sur la Falaise, je m'avançai pour reconnoître; mais n'ayant pas entendu un coup de fusil, ni remarqué sur les hauteurs de Ste. Barbe d'autres mouvemens que les manœuvres que Hoche avoit faites, le 16, je me bornai à attaquer ses avant-postes qui se replièrent comme ils l'avoient fait dans toutes les autres occasions.

Je permis aux soldats d'emporter les effets que cette retraite leur livra. Ces effets nous furent les indices de la dévastation qui désoloit les campagnes. C'étoient les vêtemens des paysans, des femmes, et des enfans qui avoient été massacrés dans les fermes et dans les villages voisins.

De retour à la presqu'île, je réfléchis sur notre position, et je déclare qu'elle fut loin de me paroître désespérée.

J'étois bien convaincu qu'il ne m'étoit plus possible de rien entreprendre pour en sortir avec les forces qui me restoient; mais je ne doutois pas un instant qu'elles ne fussent suffisantes pour m'y maintenir jusqu'à l'arrivée des renforts qui m'a-

voient été promis ; ces renforts pouvoient me parvenir à chaque instant. Hoche, à la vérité, avoit mis tant d'activité et tant de soins à se fortifier du côté de la mer, que ce n'étoit plus que par une double attaque combinée sur son front et sur ses derrières qu'on pouvoit espérer de le déloger de Ste. Barbe ; et dans ce cas l'attaque du côté de terre devoit être la principale. Si l'armée de Mylord Moira, aussi nombreuse que l'étoit celle de la Convention, amenant un Prince du Sang de France avec elle, eût pu arriver à temps, et qu'elle eût débarqué, soit dans la Baye de Carnac, soit auprès de Sarzeau, je regarde encore aujourd'hui, comme certain, que c'en étoit fait de la République.

Dans cette persuasion, pour éviter de refroidir la bonne volonté du Gouvernement Anglois, et pour l'engager à hâter l'expédition des renforts qui m'étoient si nécessaires, je me déterminai à faire partir pour Londres une personne de confiance capable d'exposer aux Ministres les avantages de la circonstance actuelle, et à les décider à venir promptement à mon secours.

Je n'étois embarrassé que du choix, lorsque le Capitaine Bertie, du vaisseau Anglois le *Thunderer*,

s'offrit à moi pour cette mission. J'en parlai à Sir John Warren; il y consenit; et le Capitaine Bertie alla tout disposer à son bord, afin de mettre à la voile, aussitôt que mes dépêches seroient faites.

Je lui en remis deux; une pour M. Pitt, l'autre pour M. Windham.

J'addressai au dernier un rapport circonstancié de nos opérations, depuis le 12 de Juillet jusqu'au 18. Ce rapport avoit été rédigé par le Marquis de la Jaille; j'y ajoutai quelques détails particuliers, et je justifiai M. d'Hervilly du blâme que l'on rejetoit sur lui, relativement à l'affaire du 16. "Il a cherché," disois-je à M. Windham, "à "prendre plus d'autorité que sa commission ne "lui en donnoit, mais je ne puis que rendre jus- "tice à son activité et à son courage.

"M. de Sombreuil me paroît un très-bon of- "ficier; il me sera utile. Je suis aussi fort con- "tent de MM. de Contades, de Vauban, Tinte- "niac et Boisberthelot," &c.*

"J'ai reçu une lettre du Prince de Rohan† qui

* Ceci répond au reproche stupide qui m'a été fait de chercher à déprécier ceux qui montroient quelque mérite.

† Cette lettre me fut remise par M. le Viconite de Pioger, officier dans un des régimens de Rohan.

" regrette de n'avoir pas le commandement des
" corps qu'a amenés M. de Sombreuil. Je crois
" que cela pourroit s'arranger, en donnant à celui-
" ci, la cavalerie qui est son arme, et l'infanterie
" au Prince, *dont le nom et les qualités person-*
" *nelles sont faits pour avoir ici une grande*
" *influence**..................................
" ....

" En dernier résultat, je trouve que notre po-
" sition actuelle est bonne; qu'elle va s'améliorer,
" aussitôt que nous aurons de la cavalerie, des
" chevaux d'artillerie," &c...... ....

" Je serai fort aise de recevoir le cadre de M. le
" Prince de Leon†, mais je désire bien vivement
" les avoir tous. Les Chouans ne se feront point
" à un genre de guerre régulier, sans beaucoup

* Je copie ceci pour prouver que, loin d'*écarter* les personnes dont, suivant le dire de mes ennemis, le rang et les justes prétentions pouvoient me faire ombrage, j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour attirer en Bretagne les Princes de la Maison de Rohan, à qui, en l'absence des Princes François, le commandement des Bretons sembloit être dévolu.

Tous ces détails grossissent ce volume et prolongent mon travail, mais j'ai annoncé que je répondrois à tout, et je tiens ma parole.

† Le Ministre venoit de m'annoncer que ce corps alloit partir pour venir me joindre, il avoit oublié de me nommer les autres.

" d'officiers ; et *si j'avois les cadres, nous serions* " *beaucoup plus avancés que nous ne le sommes.* Il " faut donc nous fournir les moyens de pénétrer " dans l'intérieur, et de conserver en même temps " cette importante position, ce que je ne puis " faire avec si peu de forces ; et je n'abandonnerai " pas ceci. Cependant, il faut donner de la con- " sistance à l'immense insurrection qui éclate dans " toute la province, et réunir toutes ses forces dis- " persées en nous y avançant ....

" Il faut aussi que l'Empereur agisse de son " côté. Il se répand ici des bruits de paix, que " je vous prie de démentir par vos premières let- " tres." ....

" ....

" Je ne vous dissimulerai pas qu'*un renfort de* " *troupes Angloises, ne fût-il que de deux mille* " *hommes, produiroit le meilleur effet, tant parmi* " *les Républicains, que parmi nous.* Que des rai- " sons de convenance pour le commandement ou " tout autre motif ne vous arrêtent pas, surtout " s'il y a quelque chose de relatif à moi ; je ser- " virai, n'importe sous qui ; *mais il est de mon* " *devoir de vous dire que l'intervention de vos* " *troupes est nécessaire. Cette vue est aussi poli-*

" *tique que militaire; et je préférerois maintenant*
" *deux mille Anglois, à six mille François**.
" Enfin, Monsieur, ceci est votre ouvrage; je
" vous indique les mesures nécessaires pour l'ache-
" ver; le salut de l'Europe est entre vos mains."

Extrait de ma Lettre à M Pitt,
18 *Juillet*, 1795.

" Le Capitaine Bertie vous informera verbale-
" ment des détails qui auroient pu m'échapper
" dans les comptes que j'en ai fait rendre, et que
" j'ai rendus moi-même à M. Windham.

" Notre position est bonne; ce qui se passe
" dans l'intérieur de la Province répond à mes
" espérances; mais il est indispensable que je
" conserve la presqu'île."..........................
....

* Il est indubitable que si, au lieu de corps François, j'avois eu d'abord le même nombre d'Anglois, et que les régimens d'émigrés ne fussent venus, comme je l'avois demandé, que lorsque j'aurois été le maître de la province, la contre-révolution étoit faite. Voilà pourquoi j'insistois encore pour avoir des troupes Angloises; ce que je considérois comme le seul moyen d'inspirer de la confiance aux Républicains répentans, et de faire cesser parmi nous toutes les intrigues.

"La situation dans laquelle je me trouve est "d'une telle importance, que je ne doute pas que "l'ennemi ne fasse les plus grands efforts pour "m'en faire sortir. Il est donc nécessaire que vos "secours s'accroissent en proportion de l'accrois-"sement des forces qui me sont opposées. Il est "important que l'armée impériale agisse avec vi-"gueur sur nos frontières pour y occuper les "armées Républicaines, qui, sans cela, ne tarde-"roient pas à fondre sur moi. *Tout délai, dans "cet état de choses, peut devenir funeste*; et je "ne dissimule pas à M. Windham qu'un envoi "de forces Angloises, fait à temps, ne produise po-"litiquement et militairement un effet incompa-"rablement meilleur que celui de troupes Fran-"çoises.

"Je vous supplie donc, Monsieur, de peser "tous les avantages de la circonstance actuelle, et "de considérer tous les malheurs qui seroient à "redouter, si on ne s'empressoit pas de la mettre "à profit. Encore un effort, et vous aurez sauvé "l'Europe; mais pour que cet effort soit décisif, il "faut qu'il soit prompt," &c.

Je terminois cette lettre en le priant de faire faire des fonds pour l'achat d'un certain nombre de chevaux que le Capitaine Bertie s'étoit chargé de me procurer.

Quoique je n'aie reçu que plus tard, les dépêches des Ministres, en réponse aux lettres que je leur ai écrites depuis le 12 de Juillet, je ne doute pas que le Public ne me sache gré de lui faire connoître, dès à présent, celle qui me fut adressée par M. Pitt à cette occasion. On y verra quelle étoit l'opinion de ce grand homme à l'égard du parti royaliste, et quels efforts il se disposoit à faire pour seconder les nôtres. Et peut-être les personnes qui ont répété les calomnies dont M. Pitt a été assailli, et qui m'ont condamné sans m'entendre, tomberont-elles d'accord, que ce que j'avois obtenu de lui, étoit le plus important service qu'il fut possible de rendre à Louis XVIII.

Downing Street, ce 23 Juillet, 1795*.

" Monsieur,

" J'ai appris avec la plus vive satisfaction par " vos différens rapports (dont le dernier nous a

* Cette lettre de la main de M. Pitt, est écrite en François. M. Pitt parloit cette langue aussi bien qu'il l'écrivoit, quelque

« été remis hier par le Capitaine Bertie), tout ce
« que vous et vos braves compatriotes avez fait
« depuis votre arrivée en Bretagne, pour la cause
« que vous soutenez avec tant de gloire. J'espère
« que vous aurez lieu d'être content du zèle et de
« l'activité qu'on ne cessera d'employer ici pour
« seconder vos efforts. A moins que le vent n'ait
« contrarié l'expédition, un renfort de trois mille
« hommes de troupes Britanniques et des secours
« qui pourront suffire à vos plus pressans besoins,
« doivent être déjà près de vos côtes*. Nous fai-

chose d'ailleurs qu'en ait pu dire un agent des Princes actuellement à Londres, qui en affirmant le contraire, s'est borné à prouver que les récits pompeux qu'il fait de ses entrevues supposées avec ce Ministre sont autant de mensonges.

* Cette expédition étoit commandée par le Major Général Graham. Ce Général fut constamment repoussé de nos côtes par les vents contraires. Ses instructions lui ordonnoient de se concerter en tout avec moi, *pour le service de Louis XVIII, de n'agir que pour Sa Majesté Très-Chrétienne*, et que lorsque je demanderois que les troupes Angloises fissent quelque service avec les troupes royalistes, ou que les troupes Angloises seules occuperoient quelque poste, *jamais le pavillon Anglois ne fût élevé qu'à côté du pavillon royal de France.* C'étoit un des articles que j'avois stipulés, et le Gouvernement Britannique les a tous exécutés avec la plus grande fidélité.

C'étoit ainsi que je vendois la contre-révolution à l'Angleterre, et que l'Angleterre trahissoit Louis XVIII !!!

" sons tout ce qui dépend de nous pour accélérer " l'envoi de Mylord Moira avec une force beau- " coup plus considérable. Soyez persuadé, Mon- " sieur, que nous sentons toute l'importance de la " crise actuelle, et *que nous regardons la réussite* " *de votre entreprise comme le grand moyen de* " *terminer les malheurs de la France, et de rétablir* " *la sûreté et la tranquillité de l'Europe.*

" Croyez toujours, Monsieur, aux sentimens " d'attachement et de considération avec lesquels " je ne cesserai d'être, &c.

(Signé) " W. PITT.

" Au Lieutenant Général
" le Comte Joseph de Puisaye."

M. Pitt a été fidèle à la promesse qu'il me faisoit de son amitié, comme à celles que j'avois obtenues de lui pour le Roi de France ; et je m'enorgueillis de publier que, malgré les désastres qui ont suivi, malgré les efforts de la haine et ceux du mensonge, peu de mois encore avant la mort de ce grand homme, j'ai reçu de nouvelles marques de son estime.

M. le Secrétaire d'Etat Dundas (Lord Melville)

détruisoit par le même courier les bruits qu'on avoit fait circuler d'une paix prochaine avec l'Empereur d'Allemagne.

Ce Ministre, après m'avoir annoncé l'envoi de tous les objets que j'avois demandés, et le prompt départ de l'armée de Lord Moira, ainsi que celui de la cavalerie des corps émigrés qui étoient en Allemagne, ajoutoit:

" Il paroît que l'objet (de la Cour de Vienne) " est de donner à Son Altesse Sérénissime le " Prince de Condé les moyens d'agir efficacement " et de très-bonne heure du côté de la Franche-" Comté. Si ce mouvement obtient le succès que " la force très-considérable et bien disciplinée " avec laquelle il peut être entrepris donne lieu " d'espérer, il ne peut pas manquer de produire " les plus avantageux effets pour les opérations " qui ont lieu en Bretagne; il y a en vérité toute " raison de croire que Sa Majesté Impériale a " été plus fortement disposée à suivre ce plan, " par le désir de promouvoir le succès de votre ex-" pédition, qui est si essentiellement liée avec l'in-" térêt de la cause commune dans laquelle il est " engagé."

Mais M. d'Avaray étoit persuadé que *les Cours de Londres et de Vienne n'agissoient que dans des vues perfides.* M. Nantiat et M. *Q. Q.* en avoient assuré les Conseils des Princes François!! D'ailleurs, M. d'Avaray étoit convaincu que l'intrigue Espagnole étoit *le moyen le plus noble, le plus sûr, et le plus favorable** !!

Quel est l'homme assez froid pour ne pas être indigné d'apprendre comment, et par qui, cette prodigieuse réunion de circonstances, si favorables à la cause de Louis XVIII, et à celle du monde entier, a été anéantie.

Dans l'après-dînée du même jour, je sortis comme à mon ordinaire, avec quelques officiers de mon Etat Major † pour faire la visite des postes;

* Lettre de d'Avaray au Général Charette (13 *Août*, 1795).

† Toutes les fois que je parle de mon Etat Major, je n'entends désigner que les officiers qui n'étoient pas à la solde de l'Angleterre, et qui s'étoient attachés à moi pour servir sans appointemens, et brevetés seulement au nom du Roi de France. Tels étoient MM. le Duc de Levis, le Vicomte de Chambray, le Comte de Contades, le Marquis de la Jaille, le Marquis de Balleroy, le Baron de Gras, le Marquis de Beaupoil, le Vicomte de St. Pierre, et plusieurs autres qui vivent encore. M. d'Hervilly avoit constamment refusé de leur reconnoître aucune autorité sur les troupes de ligne. Il poussa cette obstination au

après avoir inspecté les ouvrages du Fort Penthièvre, je m'avançai sur la Falaise pour reconnoître ceux que Hoche ajoutoit journellement à sa position de Ste. Barbe. Je fus suivi dans cette excursion par plusieurs officiers, tant des troupes insur-

point qu'il ordonna les arrêts au Duc de Levis, uniquement pour avoir porté un ordre de moi à un detachement de troupes soldées qui faisoient la garde du fort.

Pour éviter le scandale et le mauvais effet qué n'auroit pas manqué de produire une altercation publique à ce sujet, je ne voulus pas faire sortir le Duc de Levis de ma propre autorité; mais j'exigeai de M. d'Hervilly qu'il levât sur-le-champ ses arrêts. Ce fait est antérieur à l'affaire du 16.

On a dit que puisque le Gouvernement Anglois m'avoit donné la commission de Commandant en Chef, il étoit de mon devoir de suspendre M. d'Hervilly de ses fonctions, et même de l'envoyer en Angleterre. J'ajouterai que ce conseil m'a été donné sur les lieux, par plusieurs officiers qui m'étoient attachés; mais ils furent forcés de convenir avec moi, que cela n'aboutiroit qu'à achever de mettre la division entre les troupes de ligne et les insurgés; et peut-être à les armer les uns contre les autres. Tout ce que j'avois à faire étoit donc de temporiser, jusqu'à ce que j'eusse reçu de nouvelles instructions. Car tout le mal qu'avoit pu produire la latitude que M. d'Hervilly avoit donnée aux siennes étoit fait; et il étoit impossible que je ne fusse pas trompé par les promesses qu'il me faisoit d'exécuter les plans arrêtés entre lui et moi; aussi ce Général a-t-il déclaré au lit de la mort, *que s'il y avoit eu des fautes commises, c'étoit à lui qu'il falloit les attribuer; que M. de Puisaye n'étoit coupable que de son trop de confiance en lui, d'Hervilly,* (Voyez au livre 25e la Déclaration de M. d'Hervilly).

gées que des régimens de ligne qui étoient entrés avec moi dans le Fort. Ces officiers étoient à pied au nombre de plus de trente. Bientôt j'aperçus à la distance d'une petite portée de fusil, quelques officiers Républicains à cheval, escortés par des tirailleurs armés de carabines. Ces tirailleurs s'avançoient à petit pas vers nous, en se coulant derrière les petites buttes qui sont formées par le sable que la mer apporte sur la Falaise, et qu'elle y laisse en se retirant : je vis plusieurs de ces tirailleurs qui nous tenoit en joue. Leurs en officiers les empêchèrent de tirer. L'un de ces derniers s'approcha à cent pas, faisant flotter un mouchoir blanc, à la pointe de son épée. Un second, que je crus être un Officier Général, et qu'on a publié depuis être le Général Humbert, le suivoit à douze ou quinze toises ; l'autre étoit un Capitaine de dragons, qui dit que son nom étoit *Le Breton*.

Le Comte de Marconnay, sans m'en demander la permission, pique des deux, et va parler à l'officier de dragons ; je lui crie de rétrograder ; il ne m'entend pas ; là-dessus j'ordonne au Comte de Contades de courir après lui et de le ramener. Humbert voyant arriver celui-ci, s'avance de son

côté; et la conversation s'engage. J'envoie un nouvel ordre, et je la fais cesser.

M. de Contades, de retour, me dit que ces Messieurs lui avoient témoigné le désir de mettre un terme à la guerre par un accommodement; qu'ils l'avoient engagé à écrire à Tallien, *qui étoit plein d'humanité*, et qui étoit à l'Orient; qu'ils l'avoient assuré que le Comte de Talhouet et tous les blessés que nous avions laissés à l'affaire du 16 étoient soignés avec toute l'humanité possible*, et qu'ils nous recommandoient les leurs.

Sur la proposition que M. de Marconnay avoit faite à Le Breton de lui donner la main, Humbert s'y étoit opposé, et avoit dit que cela ne pouvoit pas être avant que nous n'eussions écrit à Tallien †.

* Ils les avoient tous égorgés!

† L'auteur de la lettre d'un officier à bord de la Pomone, qui étoit payé pour tout dénaturer, reconnoît, cette fois, *que j'avois pris la peine de visiter les avant-postes*, puisqu'il m'y met en scène; mais cela n'est que pour jeter des soupçons et de l'odieux sur moi. Il appelle cet incident *une mesure erronnée de M. de Puisaye*. (*Voyez the Political State of Europe*, *p.* 14 *et* 15.)

Ce libelliste ajoute que M. de Contades piqua la cupidité des Républicains, en leur faisant l'énumération des trésors que contenoit la presqu'île, et en leur offrant de venir partager ces

Ce pourparler, auquel je m'opposai vainement (et j'ai à cet egard plus de vingt témoins qui ont survécu), produisit le mal que je redoutois le plus. Il donna à trop de personnes la funeste confiance que toute voie de conciliation n'étoit pas fermée; c'est ainsi que l'espoir de mettre un terme à leur

trésors. Il semble attribuer à cette indiscrétion supposée l'audace avec laquelle le Fort Penthièvre fut surpris trois jours après. Mais comme M. de Contades est le seul témoin existant de cette conversation, je dois déclarer que ni lui, ni M. de Marconnay, qui a péri depuis, ne m'ont jamais dit un mot de cette prétendue offre; et d'ailleurs, M. de Contades savoit aussi bien que moi, que le trésor de l'armée, qui avoit consisté d'abord en 10,000 louis, étoit réduit à moins de quatre mille.

La relation que fait de cette affaire l'écrit qu'on attribue au Comte de Vauban, est une des preuves sur lesquelles se fonde ma conviction qu'il n'en est pas l'auteur. Car, il est dit dans cette relation que M. de Vauban étoit avec M. de Contades; et cela n'est pas vrai. Il en est de même d'un prétendu Conseil de guerre que l'auteur dit avoir été tenu après la blessure de M. d'Hervilly, pour nommer un officier qui remplaçât ce Général dans le commandement des troupes soldées. Tout ce qui est rapporté à cet égard, est une pure fiction. Mais j'aurois trop à faire s'il me falloit noter toutes les erreurs qui se font remarquer dans cet ouvrage. Il me suffit de dire qu'on peut le comparer avec mon récit, à l'appui duquel il ne manque aucune preuve.

M. de Vauban étoit trop bien instruit de tout ce qui s'est passé; et il est trop homme d'houneur pour que les personnes qui le connoissent puissent croire qu'il ait donné la main aux intercallations qui ont été faites à son manuscrit.

exil, et de rentrer dans leurs propriétés, par un autre moyen que par la victoire, a coûté la vie à des milliers.

Trois soldats des troupes de ligne désertèrent à l'ennemi la nuit suivante ; je n'en fus instruit que deux jours après ; car les chefs de corps auxquels ces soldats appartenoient, ne prirent pas la peine de m'en rendre compte.

Le 19 de Juillet fut employé à préparer les matériaux pour les baraques que j'avois ordonné de construire sur l'esplanade du Fort Penthièvre. Il me tardoit d'y placer la division de M. de Sombreuil.

Le 20 de Juillet, j'allai dîner à bord du Commodore Sir John Warren. J'y appris de quelques officiers François qui s'y trouvèrent, que trente soldats du régiment d'Hervilly, qui faissoient la garde au Fort Penthièvre, avoient passé au camp de Hoche avec armes et bagage. Cette nouvelle me consterna ; ni le rapport de service, ni l'état de sition que le Comte de Contades avoit reçus n'en faisoient mention. On me parla aussi d'un soldat du même régiment que l'on disoit avoir reçu de Hoche, une somme de dix mille francs en Assignats. Cette dernière circonstance ne fut pas

prouvée; mais le fait de la désertion étoit malheureusement trop vrai.

Aussi long-temps que l'espoir des soldats des régimens à la solde de l'Angleterre avoit été soutenu par l'enthousiasme des Royalistes, il n'en étoit pas un qui ne se fût exposé à être mis en pièces pour seconder nos efforts et pour participer à nos succès; mais cet enthousiasme cessant pour faire place au mécontentement, aux inquiétudes, et aux méfiances, l'ardeur qui avoit animé ces soldats dut s'anéantir avec sa cause. Ils s'abandonnèrent aux réflexions, et les réflexions qui naissoient des circonstances dans lesquelles ils se trouvoient, ne pouvoient être que défavorables au parti dont les fautes sur lesquelles ils avoient les yeux ouverts, leur faisoient prévoir la défaite.

La plûpart d'entre eux ayant servi avec les Républicains, savoient assez le traitement qui les attendoit, s'ils étoient faits prisonniers en combattant contre eux; et ils n'ignoroient pas non plus, l'accueil qu'ils recevroient s'ils se rangeoient de leur côté avant que la victoire ne leur livrât la presqu'ile. Ce motif seul, et non le dessein

prémédité de trahir, fit autant de transfuges, d'hommes qui, si nous eussions suivi nos premiers succès en nous portant rapidement en avant, auroient tous combattu dans nos rangs avec autant de fidélité que de courage.

Une observation frappante donnera la preuve de ce que j'avance ici. C'est que le plus grand nombre des soldats qui faisoient la garnison du Fort Penthièvre, lorsque je m'en emparai, et qui s'enrôlèrent dans le régiment d'Hervilly, nous sont demeurés fidèles; plusieurs d'entre eux ont passé en Angleterre, avec le reste de leur corps, et un plus grand nombre sont venus me joindre en Bretagne, après s'être échappés des garnisons Républicaines.

La différence entre les prisonniers enrôlés en Angleterre, et ceux qui s'étoient enrôlés à Quiberon est sensible. Les premiers pouvoient alléguer qu'ils avoient été contraints; les seconds n'avoient pas cette excuse, puisque je leur avois laissé le choix de se joindre ou de ne pas se joindre à nous; que plus de deux cents en avoient profité, et que ce fait étoit public.

Parmi ces transfuges, il en étoit deux* qui, voulant se faire un mérite auprès de la Convention, proposèrent à Hoche d'introduire un parti dans le Fort Penthièvre par la voie par laquelle ils en étoient sortis, et ce fut de cette manière, que la presqu'île fut surprise le lendemain.

Ces trente déserteurs, à l'exemple des trois premiers, s'étoient laissés couler un à un le long des rochers qui couvrent la gauche du Fort Penthièvre, à l'Ouest; ils s'étoient jetés dans la mer à marée basse, et avoient parcouru une espace de plus d'une demi-lieue, ayant de l'eau jusqu'à la poitrine.

Quoique par la négligence coupable du chef du régiment d'Hervilly, et par celle non moins blâmable du commandant du fort, je n'eusse été informé de rien, je connoissois assez le local, pour ne pas douter que la désertion n'eût eu lieu de

* Ces deux hommes se nommoient *Nicolas Litte* et *Antoine Mauvage*; ils étoient effectivement du nombre de ceux qui s'étoient enrôlés à Quiberon. Mais ils étoient sergens-major au service de la Convention, et ils n'avoient pas lieu d'espérer un avancement rapide dans le régiment d'Hervilly. L'importance du service quils alloient rendre à la République, les ayant mis au-dessus de toute crainte, on doit en faire une classe à part; et les différentes exceptions qui ont eu lieu par des causes semblables, ne peuvent pas m'être objectées.

cette manière. Pour y obvier à l'avenir, et afin de prendre toutes les précautions qui étoient en mon pouvoir pour éviter une surprise, je priai Sir John Warren de faire stationner deux chasse-marées, avec du canon, à l'Ouest de la Falaise, entre le rivage et une petite île que forment deux rochers, à huit cents toises de la ligne où la mer est guéable à marée basse; ces deux rochers s'appellent l'*Ile de Teviec*.

Cet ordre fut exécuté aussitôt que donné. Le Commodore fit en outre placer sur la petite île deux pièces de gros calibre; et je ne fus pas plutôt rendu à mon quartier, que j'envoyai un détachement de trente hommes pour y faire le service*.

Une précaution de la première nécessité, sans doute, étoit d'éclairer la Falaise, en allumant des feux sur le front de nos avant-postes et aux extrémités des deux rivages; mais nous manquions absolument de tout ce qui étoit nécessaire pour cet objet. A défaut d'autres combustibles, je demandai

* Cette circonstance a été la cause du salut de ces hommes; ils furent relevés par les chaloupes de l'escadre, le soir du 21 Juillet.

à Sir John Warren, s'il pourroit me donner du goudron pour faire des pots à feu ; il n'avoit sur son escadre que ce qui étoit nécessaire à ses besoins. J'ordonnai, en conséquence, que les patrouilles fussent doublées*, qu'il n'en rentrât pas une au Fort Penthièvre, qu'il n'en sortît une autre ; qu'à l'avenir, les houssards de Warren ne feroient aucun service le jour, et qu'ils battroient la Falaise toutes les nuits.

Ce corps n'étoit pas encore de plus de trente hommes. M. de Marconnay, qui le commandoit provisoirement, vint à onze heures du soir me rendre compte d'une patrouille qu'il avoit faite en personne ; il me dit l'avoir poussée jusqu'au camp avancé de l'ennemi, et que tout étoit tranquille ; il pleuvoit à verse. Je lui demandai si les sentinelles avoient donné l'alarme ; il me dit que non. « Retournez, » lui répondis-je, « et faites-vous « tirer des coups de fusil ; dans une nuit comme « celle-ci †, on ne sauroit être trop sur ses gardes ;

* Ce doublement de patrouilles est sans doute ce qui a donné lieu à la fable qu'on a fait circuler, que les ennemis étoient entrés successivement au fort, confondus avec nos patrouilles.

† Le temps s'étoit mis à l'orage au coucher du soleil, il s'étoit élevé un vent d'Ouest tèrs-violent, il pleuvoit à verse.

" et le meilleur moyen de se garder est d'inquié-
" ter l'ennemi. Vous ne rentrerez que lorsqu'il
" fera grand jour." J'étois alors à souper avec quinze ou seize officiers dont plusieurs sont encore vivans*.

J'avois passé une partie de l'après-dîner au Fort Penthièvre. M. de Folmont, qui en étoit le commandant, m'avoit assuré *que je pouvois compter sur sa surveillance et sur son activité, et qu'il ne se laisseroit pas surprendre*†.

M. de Marconnay étoit à peine sorti qu'on m'annonça M. de Sombreuil. Cet officier venoit de faire la visite des postes ; il arrivoit du Fort Penthièvre : il me dit *que tout y étoit en bon ordre*‡. On se souvient que M. de Sombreuil n'étoit à Quiberon que depuis quatre jours, et il avoit donné ces quatre jours aux soins qu'avoient exigés

* Le Vicomte de Chambray, le Comte de Contades, le Marquis de la Jaille, le Baron de Gras, le Comte de Bellou, le Chevalier de Pioger, le Vicomte de St. Pierre.

† M. de Folmont me donna cette assurance en présence du Marquis de la Jaille, qui l'a consignée dans un rapport particulier adressé à M. Windham, le 1er Janvier, 1797 : j'étois alors en Bretagne, et ce n'a été que plus de dix ans après, que j'ai eu connoissance de ce rapport.

‡ Rapport du Marquis de la Jaille. MM. de St. Pierre, de Gras, de Pioger et de Contades, y sont cités comme témoins.

de lui le débarquement et l'établissement des corps qu'il commandoit; ce fut donc là première et la seule conversation un peu longue que nous eumes ensemble.

Cette conversation qui dura deux heures, roula uniquement sur le chagrin que M. de Sombreuil me témoigna du dessein que j'avois manifesté de demander pour le Prince de Rohan le commandement de l'infanterie des corps à *cocarde noire**, et sur la représentation qu'il me fit, qu'étant plus ancien Colonel que M. d'Hervilly, au service de l'Angleterre, il devoit commander, avant cet officier, tous les régimens qui étoient à la solde de cette Puissance.

Ces prétentions ne me parurent être fondées ni en raison, ni en justice. Les réponses que je fis aux argumens avec lesquels il revint souvent à la charge, ne le satisfirent pas. Je terminai en lui disant que la blessure de M. d'Hervilly lui donnoit ce commandement de fait, puisqu'il étoit le

* On appeloit ainsi les régimens d'Emigrés qui avoient fait la guerre sur le Continent, et dont la capitulation étoit différente de celle des corps à cocarde blanche, qui avoient été levés uniquement pour le service du Roi de France.

seul Colonel à la solde Angloise; qu'ainsi il étoit inutile de discuter la question de droit; qu'au surplus, tout ce qui se faisoit dans le moment actuel, n'étoit que provisoire; que M. le Comte d'Artois ne pouvoit pas désormais tarder d'arriver; et que ce Prince, une fois en France, prendroit à ce sujet, comme à l'égard de tout le reste, telle détermination qu'il lui plairoit.

FIN DU LIVRE VINGT-QUATRIÈME.

MÉMOIRES

DU

COMTE JOSEPH DE PUISAYE.

LIVRE VINGT-CINQUIÈME.

Avant de procéder au récit des événemens qui ont signalé la désastreuse journée du 21 de Juillet, il est nécessaire, pour l'intelligence des faits, de donner ici une note approximative de la distance du Fort Penthièvre aux principaux villages où étoient cantonnées les troupes; ayant égard aux sinuosités des chemins.

Du Fort Penthièvre au village de K'ostein, cantonnement du regiment d'Hervilly	$\frac{1}{4}$ de lieue
D'*idem* à Portivy, parc d'artillerie	$1\frac{1}{3}$ de lieue
Id. à K'rand, quartier de M. d'Hervilly	$1\frac{2}{3}$ de lieue
Id. à K'david cantounement du régiment *Loyal Emigrant*, et mon quartier général	$\frac{3}{4}$ de lieue

Id. à K'naveste, cantonnement du régiment de Rohan, dominé par la butte du moulin ...... 1 lieue
Id. à St. Julien, quartier de M. de Sombreuil, et cantonnement d'une partie de sa division.... 1 lieue et ½
Id. au Portaliguen, cantonnement d'Hector, ou Marine Royale .... 1 lieue et ½
Id. au Fort Neuf, ou Fort St. Pierre .... 1 lieue et ½

Le régiment de Dudresnay, et la division de Sombreuil étoient cantonnés dans le village de Quiberon et aux environs, à cinq quarts de lieue du Fort Penthièvre.

L'intendance, la trésorerie, l'hôpital et les boulangeries étoient aussi dans ce village.

Les houssards de Warren avoient leurs quartiers à Roprior.

Une petite partie des troupes insurgées occupoit quelques hangards qui s'étoient trouvés vacans; un plus grand nombre étoit employé à la garde et aux travaux de fortifications en avant du Fort Penthièvre; ils y bivouaquoient toutes les nuits; et le reste *couchoit dans les rues*.

Ces dispositions étoient, sans doute, les plus mauvaises qu'on pût avoir adoptées, en cas de surprise; et ce cas étoit le seul contre lequel nous eussions, de long-temps, à nous pourvoir; mais nous n'avions pas de tentes; le bois que je m'étois procuré

pour construire des baraques, provenant de vieux vaisseaux que j'avois ordonné de dépecer, ne pouvoit être rendu propre à cette construction qu'après plusieurs jours de travail ; il avoit donc fallu choisir entre les cantonnemens et le bivouac ; j'ai rapporté les motifs qui s'opposèrent à l'adoption de la seule mesure qui pût garantir notre sûreté ; je ne les répéterai pas, et je me bornerai à observer que lorsque l'on forme des corps de troupes que l'on destine à un genre de service, dont, avant la révolution Françoise, l'histoire n'offre pas d'autre exemple, il suffit pour rendre vains la bonne volonté, le dévouement et le courage, d'introduire dans ces corps quelques hommes seulement qui ne connoissent de leur profession que la routine, des emplois que les appointemens, et du commandement que les prérogatives *.

* Voyez, au livre précédent, les représentatious de quelques personnes, qui avoient toujours ces mots à la bouche : *Nous n'avons pris du service que pour faire la guerre en ligne, et non pas pour chouanner !*

Cette expression *chouanner*, est devenue un mot François, dont la lâcheté a voulu faire un terme de mépris, et dont le courage et la vertu ont fait un terme d'honneur.

Se soumettre à toutes les privations, endurer toutes les fatigues, braver tous les dangers, affronter tous les tourmens

On a reproché à M. d'Hervilly d'avoir placé le parc d'artillerie à Portivy, qui n'est situé qu'à un tiers de lieue du Fort Penthièvre.

Ce reproche tombe aussi sur moi, puisque depuis que M. d'Hervilly eut reconnu mon autorité sur les troupes de ligne, je n'ai pas jugé à propos de changer cette disposition.

" Si le parc d'artillerie," a-t-on dit, " eût été " placé au fonds de la presqu'île, l'ennemi ne s'en " seroit pas emparé aussitôt qu'il l'a fait; les ca- " nons auroient servi à suspendre sa marche; et " ils auroient protégé la retraite et le rembar- " quement des troupes. Le parc d'artillerie, " comme chacun sait, se place toujours à l'arrière- " garde; c'est-là le principe général!"

Dieu préserve ceux qui n'ont pas encore perdu tout espoir de salut pour l'Europe, de ces automates à principes généraux.

et tous les genres de mort, sans intérêt, et sans désir comme sans espoir de récompense, uniquement par principe de religion et de fidélité; voilà ce dont j'ai été journellement le témoin, pendant les cinq années que j'ai été à la tête de ce peuple simple et magnanime qui m'a honoré de sa confiance. Voilà, la signification du mot *Chouanner*. On ne doit donc pas s'étonner si tant de gens, à cette époque et depuis, se sont rendu justice à eux-mêmes, en confessant naïvement qu'ils *ne pouvoient pas chouanner !*

D'abord il est faux que si le parc d'artillerie eût été placé au fond de la presqu'île, il eût pu nous être de quelque utilité dans la matinée du 21 Juillet. A cette époque, nous n'avions plus à proprement parler d'artillerie. De huit pièces de canon qui avoient été débarquées, le 27 de Juin, la journée du 16 de Juillet en avoit livré cinq à l'ennemi, et il ne restoit plus assez de chevaux pour le service des trois autres. Aussi les Républicains, devenus maîtres *de ce parc l'artillerie*, n'en firent-ils aucun usage contre les Royalistes.

Les fusils avoient été distribués aux Chouans; et s'il en restoit quelques-uns, ils ne pouvoient être d'aucun service en cette circonstance, puisque tout ce qui étoit dans la presqu'île étoit armé. Les munitions de bouches à feu devenoient inutiles à défaut de canons; et il n'étoit pas à supposer que l'ordre qui avoit été donné aux chefs de corps de tenir la main à ce que les soldats eussent toujours leurs fournimens complets de cartouches, eût été négligé ce jour-là, plus que les jours précédens.

En second lieu, je me permettrai de faire une question à ces *militaires méthodiques* qui, parce

qu'ils *ne peuvent pas chouanner*, s'occupent, depuis seize ans, à conjurer le torrent de la révolution avec des principes généraux; je leur demanderai si, avant de se montrer si magistralement sévères ils ont pris la peine de s'informer en quoi consistoit ce parc d'artillerie.

Je viens de le leur apprendre: il consistoit en pièces de canon; et ces canons étoient des pièces de campagne.

Ces messieurs ignorent peut-être, que nos bataillons n'en avoient pas. Car, d'après mon plan, qui étoit d'une exécution facile, c'étoit dans les villes de Bretagne que je m'étois proposé de les en pourvoir. Toutes ces villes en avoient plus ou moins; la seule ville de Rennes en auroit fourni cinquante-sept. C'étoit aussi là que la grosse artillerie des Républicains attendoit le bataillon de Rothalier, qu'il eût été fort inutile d'amener avec moi, si son service eût dû se borner à huit pièces de campagne. Cependant, les troupes une fois renfermées derrière le Fort Penthièvre, ces huit pièces ne pouvoient plus être considérées que comme des pièces de bataillon; il eût été presqu'aussi stupide de les envoyer au fond de la presqu'île, que d'y

envoyer les fusils des soldats qui étoient cantonnés dans la proximité du fort. Néanmoins, pour donner quelque service aux quatre cents canonniers qui m'avoient suivi, les pièces furent placées en un même lieu sous leur garde; on donna à ce lieu le nom de *parc artillerie;* par la même raison, les munitions et les petites armes furent aussi confiées à leurs soins. Mais cette petite artillerie ne pouvoit, et ne devoit pas être placée ailleurs. Le service qu'elle pouvoit rendre étoit de protéger non-seulement nos sorties d'attaque, mais encore nos sorties de défense; et toutes les fois que l'ennemi s'avançoit ou faisoit mine de s'avancer sur la Falaise, elles devoient être sous la main, pour soutenir les bataillons qui étoient dans le fort ou dans le voisinage du fort, et qui ne pouvoient sortir que par le fort; à moins que ces Messieurs ne supposent que Hoche eût bien voulu me donner le temps d'envoyer chercher des canons à cinq quarts de lieue, au fond de la presqu'île.

Si le parc d'artillerie eût été placé aussi injudicieusement, ils n'auroient certes pas manqué de m'en faire un reproche; et ce reproche auroit été

fondé en raison. Mais quelque chose que j'eusse pu faire, et quelque chose que j'aie fait depuis, j'ai toujours dû m'attendre que le parti que je prendrois seroit blâmé; aussi, la crainte de leur désapprobation n'a-t-elle jamais eu, et n'aura-t-elle jamais la plus petite influence sur mes déterminations et sur ma conduite.

Tout ce qui étoit nécessaire, et qui n'a pas été négligé, étoit que cette artillerie de campagne fût soutenue par un nombre suffisant de troupes ; or, dans sa position de Portivy, elle étoit placée pour ainsi dire au centre de l'armée; elle avoit en avant : 1. La garnison du Fort Penthièvre, et les gardes avancées qui formoient un total de plus de mille six cents hommes ; 2. à un quart de lieue en deçà, au village de K'ostein, six cents hommes du régiment d'Hervilly. Elle étoit gardée par le bataillon de Rothalier ; derrière elle, à un tiers de lieue, étoit le reste du régiment d'Hervilly, qui n'étoit pas de service au fort ; et six cents toises plus loin, mon quartier général et le régiment *Loyal Emigrant*.

Quand on veut, de bonne foi, se rendre compte d'un événement dont la cause est bien connue, on

ne s'attache point à chercher cette cause dans des circonstances collatérales et subordonnées, qui ne peuvent y avoir contribué en rien. La cause immédiate du dernier désastre de Quiberon a été la trahison; j'en ai suffisamment développé les causes premières; et il n'est pas aujourd'hui un homme impartial, qui ne les reconnoisse dans cette série d'intrigues perfides, dont j'ai produit les preuves écrites de la main des coupables.

M. de Sombreuil me quitta à une heure du matin, le 21 de Juillet*; la nuit étoit obscure, le

* J'ai déjà observé que j'aurois trop à faire s'il me falloit relever toutes les erreurs et tous les faits controuvés qui m'ont convaincu que le Comte de Vauban n'est pas le rédacteur du livre qui a été composé sur ses papiers, et qui lui a été attribué. Mais il s'y trouve une assertion que je ne puis pas passer sous silence.

On fait dire à ce Général, p. 124, que, le 20 de Juillet, à onze heures et demie du soir, il étoit venu au Quartier-Général, rendre compte du mauvais ordre qu'il venoit de remarquer dans la garde du Fort Penthièvre, *et faire sentir les inconvéniens de se garder aussi mal, surtout par une nuit aussi favorable pour une surprise;* et que la réponse qu'il reçut, fut *qu'on n'étoit ni alarmé ni alarmiste.*

Cette assertion est de toute fausseté: il n'y avoit alors de Quartier-Général que le mien: ce seroit donc chez moi que M. de Vauban seroit venu; ce seroit moi qui lui aurois fait cette réponse. Or, depuis neuf heures du soir jusqu'à onze, que vint M. de Sombreuil, j'ai eu avec moi MM. de la Jaille,

vent excessif, et il ne discontinuoit pas de pleuvoir. Je montai dans ma chambre; j'y trouvai le Comte de Contades couché et dormant profondément; je me mis au lit; j'y étois depuis une heure et demie, lorsque j'entendis quelques coups de fusil éparpillés, dans la direction de la Falaise. Je supposai que c'étoit une rencontre de patrouilles; l'idée que nos avant-postes étoient attaqués ne me vint pas; car le Commandant du Fort Penthièvre avoit l'ordre exprès de faire tirer un coup de canon, à la première alerte qui seroit donnée par les patrouilles; et d'en faire tirer trois, à une minute d'intervalle, si les rapports annonçoient un mouvement sérieux dans le camp ennemi.

de Chambray, de Gras, de Pioger, de Bellou, &c. qui vivent et qui peuvent attester que M. dé Vauban, n'y est pas venu; ils peuvent attester aussi, que depuis onze heures, jusqu'à une heure et demie du matin, j'ai été enfermé seul avec M. de Sombreuil. A l'égard du prétendu désordre de la garde, ils certifieront ainsi que plusieurs l'ont déjà fait, que M. de Sombreuil qui venoit de visiter le fort, m'assura que *tout y étoit dans le meilleur ordre*, comme je l'avois laissé moi-même à neuf heures.

On fait dire, ailleurs, à M. de Vauban, que M. Lenglet, Lieutenant Colonel du Génie, étoit le Commandant du fort; M. de Vauban savoit parfaitement que Lenglet faisoit les fonctions d'Aide Maréchal Général des Logis, et que le commandement du fort étoit confié à M. de Folmont,

Cependant, la fusillade continuant, quoique très-foiblement et à de longs intervalles, j'appelai M. de Contades; je lui dis que, quoique cela ne fût qu'une fausse alarme, puisque le canon n'avoit pas tiré, il falloit habituer les troupes à se tenir sur l'alerte, à toutes les heures de la nuit; je lui ordonnai d'aller faire battre la générale dans les villages de K'rand et K'ostein, où étoit cantonné le régiment d'Hervilly; de se porter de là au Fort Penthièvre, et d'emmener avec son aide de camp *, un des miens †, pour le renvoyer sans délai, me rendre compte de ce qui se passoit.

Tout le monde dormoit autour de nous; j'allai éveiller le Marquis de la Jaille qui couchoit dans une chambre au-dessous de la mienne; je donnai ordre à la garde de faire battre la générale dans mon quartier, qui étoit occupé par environ deux cents hommes de *Loyal Emigrant;* et je courus à l'écurie pour faire seller et brider mes chevaux.

Vingt minutes s'étoient écoulées depuis le départ de M. de Contades; j'entendis un coup de canon; M. de la Jaille crut en avoir entendu deux. Ce

* Le jeune Baron de Pellissier de Viens.

† Le Comte de Bellon.

n'étoit pas le signal convenu; je ne savois ce que cela pouvoit signifier. Je montai précipitamment à cheval, et je donnai au Marquis de la Jaille et au Marquis de Balleroy * l'ordre de me suivre.

Je rencontrai le Duc de Levis sur la route du Fort Penthièvre, à quelque distance de mon logement. Tout souffrant qu'il étoit de la blessure qu'il avoit reçue, le 16, il s'étoit fait jeter sur son cheval, et couroit aux coups de fusil. Je l'engageai à rentrer chez lui, en lui observant que le signal d'alarme n'avoit pas été donné; et je l'assurai en même temps que s'il y avoit quelque chose de sérieux, je ne manquerois pas de le faire avertir.

A quelques pas de là, j'aperçus un canonnier du bataillon de Rothalier, soutenu par deux hommes qui le conduisoient à l'hôpital. Ce brave soldat venoit d'être grièvement blessé; il étoit tout couvert du sang qui ruisseloit de sa tête; il me salua en riant, et en criant: *Vive le Roi!*

* Le Marquis de Balleroy est le frère de la Comtesse d'Hervilly; il ne m'a pas quitté un instant dans la journée du 21 Juillet, et le Marquis de la Jaille n'a été séparé de moi qu'environ une heure. L'un et l'autre vivent encore, et ont rendu, dans le temps, au Gouvernement Britannique, verbalement et par écrit, le compte de ce qui s'est passé sous leurs yeux.

J'allois interroger ses conducteurs, lorsqu'un houssard de Warren, accourant hors d'haleine, vint m'informer que le fort étoit au pouvoir des Républicains depuis près de deux heures; qu'il leur avoit été livré par une partie de la garnison qui avoit massacré l'autre; cet homme ne put m'en dire d'avantage. Je me tournai vers le Marquis de la Jaille, et lui dis: "Eh bien, si le fort "est pris, il faut le reprendre." J'ordonnai au houssard de se rendre en toute hâte au quartier de M. de Sombreuil, et de lui porter l'ordre verbal de faire prendre les armes à sa division, ainsi qu'aux régimens de la Marine Royale et de Dudresnay, et de venir me joindre sans perdre une minute*.

Mon projet étoit de me mettre à la tête des bataillons qui étoient à K'ostein et à K'rand, et de leur rallier tout ce qui se trouveroit sur mon passage, pour attaquer l'ennemi dans le fort; mais aux approches de K'rand, j'appris qu'il n'y restoit pas un homme, non plus qu'à K'ostein.

Un officier des troupes de ligne courant à bride

* Ce fait est consigné dans le rapport secret que le Marquis de la Jaille a remis au Gouvernement.

abattue, vint m'apporter les affligeans détails de cette horrible matinée; il m'étoit envoyé par le Comte de Contades; il me confirma ce que m'avoit appris le houssard. Il ajouta que le bataillon du régiment d'Hervilly, qui étoit cantonné à K'ostein, s'étoit porté par compagnies au Fort Penthièvre, au premier avis de l'approche de l'ennemi; car il y avoit long-temps que le fort étoit en son pouvoir, et les cantonnemens les plus voisins pensoient encore qu'il n'étoit qu'attaqué. Les troupes s'étoient mises en marche, dans l'idée qu'elles marchoient pour le défendre, et non pour le reprendre. La première compagnie de grenadiers s'y précipita pour courir aux palissades; elle fut taillée en pièces; celle qui la suivit s'ébranla; une partie prit la fuite, l'autre céda aux assurances que les Républicains lui donnèrent, qu'elle seroit bien traitée; elle se joignit à eux. Le Comte de Grammont, Capitaine de ces grenadiers, et M. de St. Didier, son Lieutenant, après s'être conduits avec une intrépidité admirable, se joignirent à leur Lieutenant Colonel le Comte d'Attilly, qui survint à la tête de deux autres compagnies. Celles-ci suivirent l'exemple de la seconde; elles tirèrent

sur leurs officiers ; et M. d'Attilly périt de la main de ses propres soldats.

M. de Folmont, Commandant du Fort Penthièvre, venoit d'être massacré.

De la totalité des restes du régiment de Périgord, qui faisoit la garde au fort, il étoit à peine échappé quelques hommes.

Le détachement de *Loyal Emigrant*, et le corps de Chouans, qui garnissoient les ouvrages avancés, s'étoient jetés dans le camp retranché, où ils étoient attaqués par devant et par derrière ; M. de Contades les en avoit fait sortir ; c'étoit en cet état qu'il avoit trouvé les choses ; et presque tout ce que je viens de rapporter s'étoit passé lorsque les coups de fusil que j'avois entendus de K'david, nous avoient donné la première alarme.

Je demandai à l'officier, si l'on avoit élevé un feu au mât de pavillon ; il me répondit que non, et termina son rapport, en me disant que M. de Contades étoit en marche à la tête des Chouans et des restes de *Loyal Emigrant*, pour se replier sur les troupes fidèles qui étoient restées dans la presqu'île.

Le Général Contades avoit avec lui les Géné-

raux de Vauban, et Dubois Berthelot, et le Major d'Haize, Commandant de *Loyal Emigrant*.

Tandis que je recevois ce rapport, nous nous trouvâmes poussés par une foule de paysans de tout âge et de tout sexe, qui s'entreculbutoient les uns sur les autres, en faisant retentir l'air de leurs cris. Un nombre considérable de soldats du régiment d'Hervilly, et quelques-uns des autres corps, entraînés par cette foule, se précipitoient vers le rivage, dans l'espoir d'y trouver les moyens de se rembarquer *. Je fis tout ce qui étoit en mon pouvoir pour les rallier ; mes efforts furent inutiles ; chaque minute ajoutoit à l'horreur de cette scène d'épouvante et de désolation.

Dans cet état de choses, il eût été stupide de

* Cette circonstance prouve que le nombre des traîtres dans le régiment d'Hervilly a été beaucoup moins considérable qu'on ne l'a publié. J'ai acquis plus tard la certitude que ceux qui ont favorisé la surprise du fort n'étoient pas plus de cent ; ce sont ceux-là qui ont massacré leurs officiers ; le reste qui a rendu les armes, a été traité comme les autres prisonniers qui n'étoient pas émigrés. Plusieurs sont venus me rejoindre en Bretagne ; il s'en est rembarqué environ deux cents non compris trente officiers ; et c'est aux seuls auteurs des intrigues criminelles qui ont produit les désastres que leurs infâmes manœuvres avoient rendus inévitables, que l'on doit attribuer le crime du petit nombre, et la fuite de quelques-uns.

songer plus long-temps à reprendre le Fort Penthièvre. Croyant que la majeure partie des troupes avoit joint l'ennemi, voyant l'autre disséminée, épouvantée, personne ne voulant obéir, presque tout le monde, à l'exception des Bretons, ayant été mis dans de mauvaises dispositions à mon égard, sans canons, sans autres soldats que mille ou douze cents paysans qui étoient en pleine retraite, maudissant le jour qui avoit jeté les émigrés sur leurs côtes, découragés par les lamentations et par les cris de leurs pères, de leurs femmes et de leurs enfans, et qui n'étoient point habitués à des attaques de vive force contre des redoutes hérissées d'artillerie; éloigné d'une lieue de la division de Sombreuil, et du reste des troupes qui ne formoient pas un total de plus de deux mille hommes, tandis que les Républicains victorieux, au quintuple de ce nombre, avoient à nous opposer des moyens d'autant plus formidables, que leur audace étoit accrue par notre désordre, et par l'ivresse d'un succès inespéré, tout ce que j'avois à faire, étoit de songer à conserver en entier les ressources qui me restoient, pour réparer notre désastre, à une heure plus favorable.

C'est sur ce qui s'est passé, à partir de ce mo-

ment jusqu'à la reddition de M. de Sombreuil, que ma conduite a été le plus indignement et le plus outrageusement calomniée ; je dois donc donner à cette partie de mon récit tous les dévelopemens propres à éclairer le jugement que j'attends des hommes impartiaux.

Pour juger sainement la conduite des autres dans les occasions difficiles, le moyen le moins faillible, est d'examiner avec impartialité, toutes les circonstances de leur position, et de se mettre en esprit à leur place. Mais l'ignorance dans laquelle la génération contemporaine a été tenue sur tout ce qui a concerné le parti royaliste insurgé, a long-temps rendu ce moyen impraticable à mon égard. L'opinion publique n'est presque toujours erronnée dans les temps de troubles, que parce qu'elle ne peut se former que sur des rapports qui sont l'ouvrage de l'esprit de parti. Si ces rapports sont contradictoires, ils commandent le doute au petit nombre, dont l'effervescence générale n'a pas égaré la raison ; mais s'ils sont uniformes, et qu'ils soient faux, de cette uniformité naît inévitablement un eerreur générale qu'il n'appartient qu'au temps de détruire.

Telles ont été pendant quinze ans toutes les

relations qui ont été publiées sur le parti royaliste.

Des phénomènes qui ont étonné ce siècle, le plus remarquable, peut-être, est qu'il se soit trouvé une classe d'hommes assez stupides pour prétendre diriger les opérations d'un parti armé, sans en partager les travaux et les dangers, et assez criminels pour préférer la destruction de toutes leurs espérances, au chagrin de ne pas pouvoir s'approprier exclusivement les avantages du succès.

Audacieux en proportion de leur ineptie, ils se sont attachés à la personne des Princes François comme ces insectes tenaces qui s'introduisent dans les chairs, acharnés sur la proie dont ils allanguissent les forces et dévorent la substance. Ennemis de la gloire, et destructeurs des intérêts de leurs maîtres, en tout ce qui pouvoit donner de l'ombrage à leur ambition et à leur cupidité, le malheur le plus redoutable pour eux, étoit que des hommes distingués par de grands services, ne vinssent prendre dans la confiance de leur souverain les places qu'ils y avoient usurpées; tous leurs efforts ont donc été employés à éviter ce malheur. Mais quelles armes pouvoient manier

de tels hommes, autres que la diffamation, et les basses intrigues ?

Depuis les premières pages de l'histoire du parti royaliste jusqu'à sa fin, on les voit suivre constamment la même marche ; les moyens que les Républicains mettoient en œuvre pour nous nuire, ils enchérissoient encore sur leur atrocité. Tandis que la Tribune de la Convention retentissoit d'injures contre les insurgés, des Journaux et des Pamphlets soudoyés à Paris* et chez l'étranger, par ces prétendus amis des Princes François, redisoient ces sottises à l'Europe ; et les bons amis de M. d'Avaray qui ne *faisoient rien que par ordre*, transmettoient à Vérone, pour être mis sous les yeux du Roi, des Mémoires qui étoient remplis des plus odieuses calomnies †.

* Michaud, rédacteur de la *Quotidienne* et de la prétendue *Histoire de la Vendée et des Chouans*, attribuée à un Alphonse Beauchamp; la Cretelle le Jeune, continuateur d'un *Précis Historique de la Révolution*, commencé par Rabault de St. Etienne; Montjoye, auteur du *Journal général de France;* et autres que j'aurai plus d'une occasion de faire connoître ailleurs.

† Le but de ces mensonges étoit de donner à l'homme qui abusoit aussi criminellement de la confiance de Louis XVIII, des prétextes plausibles pour tromper la religion de Sa Majesté, et pour *écarter* les chefs des insurgés des places que leur valeur avoit acquises; afin de leur substituer des protégés aussi igno-

Les insurgés n'écrivoient pas; ils faisoient à toutes les heures du jour le sacrifice de leur vie, et

rés du parti royaliste qu'ignorans de l'esprit de la Révolution et des moyens de la combattre.

Avant que les agens de Paris eussent reçu l'ordre d'exalter le mérite de Charette, ils l'avoient représenté, dans leurs premières dépêches, comme un *constitutionnel, un monarchien, un homme qui auroit transigé avec la Convention, s'il n'avoit pas craint d'être fusillé par son armée.*

Ils ajoutoient, *que tous les officiers supérieurs et subalternes de cette armée voyoient Charette avec dépit à leur tête; qu'ils lui reprochoient de ne pas aimer le feu, d'avoir fui une fois, &c. &c.* (Lettre des agens de Paris au Conseil du Roi, 18 Février, 1795, 28 *Pluviôse.)*

Mais lorsque le besoin d'avoir au moins un autre chef à m'opposer dans la confiance du Gouvernement Anglois leur eut fait donner l'ordre de changer de langage à l'égard de Charette, leurs calomnies n'épargnèrent plus que lui; ils diffamèrent tous les officiers insurgés sans exception.

J'ai sous les yeux la copie, écrite de la main de Duverne, d'un Mémoire adressé par les agens à Vérone, relativement à l'armée de Charette, où on lit les passages suivans:

" La plupart des gentilshommes qui étoient chefs des com-
" pagnies et des divisions, ayant été tués pendant la guerre, elles
" sont maintenant commandées par des hommes sortis la plu-
" part de la lie du peuple (d'anciens valets), qui n'ont d'autre
" qualité qu'une bravoure à toute épreuve." ....

" Et il est malheureusement à remarquer que ce sont les plus braves qui ont péri ....

" Les hommes les plus doux de la France sont devenus les
" plus cruels de l'univers..................................

" L'étranger qui traverse leur pays, se croit transporté aux

de ce qu'ils avoient de plus cher encore. Isolés du reste des hommes sur cette terre sanglante, qui

" temps les plus barbares de la féodalité. Des Chefs grossiers, " ignorans, mais pleins de courage, supportent impatiemment " toute espèce de subordination, réunis par le danger commun, " sans cesse prêts à se diviser par ambition, par jalousie; des " soldats armés par la vengeance, par le désir du pillage: tels " sont au naturel les hommes à qui nous devons nous rallier, " pour rétablir la Monarchie.

" Il faudroit presque désespérer d'arriver jamais au but au-" quel nous tendons, si le caractère du Général Charette ne ve-" noit pas nous rassurer; si surtout nous ne l'étions pas par " les relations qu'a établies le Roi avec lui, par la sagesse et " la politique avec laquelle le Roi se conduit, en rendant ce " Général le chef de toutes les opérations." ....

" Charette est tout militaire. Le Roi le menera où il vou-" dra, en flattant son amour-propre," &c. Ceci étoit un Mémoire de *commande*, pour être mis sous les yeux du Roi.

Dans tous le cours de cette correspondance, les agens ne manquent jamais de distinguer avec une affectation marquée, les *Insurgés* et les *Royalistes*. Les premiers ne sont jamais désignés que sous les noms de *Chouans* et *Vendéens;* mais le titre de *Royalistes* est exclusivement réservé aux intriguans du dehors, et à ceux qui étoient restés, ou qui étoient rentrés en France *avec permission*. Les fidèles ecclésiastiques des provinces de l'Ouest y sont appelés *Prêtres Errans et Vagabonds à qui il ne faut donner aucune confiance*. L'Abbé Bernier y est représenté sous les couleurs les plus fausses, et dans les termes les plus injurieux.

D'après de tels rapports, qui ne contenoient pas un mot de vrai, il n'étoit pas difficile de suggérer aux Princes François, ainsi qu'au Gouvernement Anglois, la nécessité de remplacer

étoit devenu le dernier asile de la religion, de l'honneur et de la fidélité, ils se reposoient du soin de leur renommée sur leurs actions. Ils étoient loin de pouvoir soupçonner que leur conduite généreuse leur susciteroit des détracteurs, ailleurs que parmi les ennemis déclarés de leur Roi; et quand ils l'auroient su, ils n'avoient pas de temps à donner à la réfutation de mensonges aussi méprisables que leurs auteurs.

Placés, ainsi, entre deux partis: l'un acharné à leur destruction, parce qu'ils étoient le seul obstacle réel à la marche de la révolution; l'autre intéressé à leur ruine, parce qu'ils étoient l'effroi de l'ambition sans courage et sans talens; il n'a pas été publié une ligne à leur égard, qui n'ait été dictée par la haine et par l'envie.

Ce voile épais, qu'une coalition inouie entre l'audace et la lâcheté du crime a jeté sur une des

ces chefs *ineptes* et *barbares*, par des hommes plus habiles: et voilà pourquoi, lorsque Son Altesse Royale, MONSIEUR, partit pour l'expédition de l'Ile Dieu, il fut formé à Londres un Etat-Major assez nombreux pour une armée de deux cents mille hommes, et qu'aucune place de cet Etat-Major ne fut réservée pour un seul officier insurgé.

C'étoit bien le moyen de tout détruire; aussi y ont-ils réussi.

plus intéressantes parties de l'histoire de nos jours, je me félicite d'avoir été réservé pour le déchirer. C'étoit le dernier devoir qui me restoit à remplir; et s'il n'a pas été en mon pouvoir de préserver les compagnons de mes travaux des désastres qu'ont accumulés sur eux les plus vils des hommes, je mourrai du moins avec la pensée consolante d'avoir arraché leurs noms à l'oubli, et leurs services à l'ingratitude et à la calomnie.

J'écris à la face de mon siècle, au milieu des hommes que j'accuse, au milieu des témoins qui sont debout pour les confondre; je n'ai rien avancé sans en produire la preuve; et depuis cinq ans il ne s'est pas fait entendre une réclamation sur la moindre de mes assertions. Ces Mémoires ont donc acquis le droit d'être considérés comme un recueil de faits authentiquement établis; et il n'est pas un de mes lecteurs qui, après une récapitulation succincte des principales circonstances, ne soit en mesure de se faire une idée exacte de ma position, et par conséquent de prononcer sur ma conduite.

Cette position, l'histoire des quatorze siècles qu'a duré la Monarchie Françoise n'en offre pas un au-

tre exemple; car elle n'offre pas un autre exemple de notre révolution, elle n'offre pas un autre exemple des obstacles qu'avoient à affronter ceux qui avoient formé la noble résolution d'en arrêter le cours, non plus que des moyens immenses que le hazard des circonstances avoit réunis dans la main d'un seul homme.

Lâchement attaqué, en ce qui est le plus sensible à un homme d'honneur, et obligé de devenir mon propre historien, je ne me dissimule pas combien la tâche qui me reste à remplir est délicate; mais en la poursuivant, je dois me montrer tel que je suis, autant au-dessus d'une fausse modestie que d'un faux orgueil.

Moins de deux mois après l'ouverture des Etats Généraux, aussitôt que l'audace d'un parti et les extravagances de l'autre eurent réduit les amis sincères de leur patrie à désespérer d'obtenir la réforme des abus sous lesquels elle gémissoit, il ne falloit qu'un esprit juste pour prévoir les désastres dont la France étoit menacée, et qu'une âme loyale, pour éprouver l'ambition de contribuer à l'en préserver.

Ces désastres je les ai prévus, et cette ambition je l'ai éprouvée dans toute sa force.

Occupé uniquement à observer ce qui se passoit sur ce grand théâtre où la confiance de la Noblesse de mon pays m'avoit placé, j'ai mesuré l'abîme qui s'ouvroit pour engloutir la Monarchie; j'ai vu, avec douleur, que les petits moyens que l'ignorance et l'intrigue employoient pour le combler, n'étoient propres qu'à le creuser, et en étendre les bords; j'ai étudié le caractère des hommes et des choses; j'ai comparé les ressources avec les difficultés; l'esprit du peuple surtout, et celui de l'armée, ces instrumens indispensables dans la main de ceux qui font et défont les révolutions, l'art de les conduire vers le but que l'on se propose, celui de tirer parti des passions de la multitude, de régulariser ces mouvemens tumultueux qu'un honnête homme, habile à manier ses semblables, dirige vers un objet louable avec autant de facilité qu'un scélérat peut les entraîner au mal; toutes ces choses avoient fait la matière de mes méditations. Je formai le dessein de sauver ma patrie; et ce dessein formé, je ne perdis pas de temps à préparer les moyens de le mettre à exécution. J'y employai la dernière année des séances de l'Assemblée Constituante, et tandis qu'un trop grand nombre de ses membres, quelques opinions qu'ils y eussent soutenues,

en sortoient persuadés qu'ils étoient supérieurs aux législateurs de l'antiquité et aux hommes d'état de l'Europe moderne, je pourrois presque dire que j'en sortois chef de parti.

On sera, peut-être, porté à supposer qu'une extrême ambition m'avoit aveuglé sur la disproportion de mes facultés personnelles: je ne chercherai point à m'en défendre; mais l'expérience m'a convaincu qu'il est un degré d'ambition qui supplée, en quelque sorte, à ce qui manque d'un autre côté, surtout lorsque cette ambition est dirigée vers un objet louable, et qu'elle a pris racine dans une âme assez forte pour se roidir contre les difficultés.

Depuis que j'ai l'usage de ma raison, j'ai pour principe qu'il n'est rien de si désespéré à quoi on ne puisse remédier; et que pour réussir en toutes choses louables, il ne faut à l'homme bien constitué, que *vouloir et persévérer*.

Ce ne sont pas les efforts des ennemis publics du Roi de France qui, après six années d'une carrière hérissée d'obstacles et de dangers, ont changé ma volonté, et mis un terme à ma persévérance; ce sont les intrigues et la bassesse de ses faux amis.

Quoiqu'il en soit, voulant la fin, je devois vouloir les moyens.

Cette fin étoit le salut de la Monarchie; mais de la Monarchie purgée des abus qui étoient la cause principale et première de la crise qui agitoit le royaume.

Les moyens étoient tout ce qui pouvoit tendre à comprimer les factieux, en ramenant au parti du Roi l'immense majorité de la nation.

Quand je n'aurois pas été, comme je l'étois réellement, l'ennemi de ces abus, par raison, par honneur, et par principes, j'aurois dû l'être par politique.

Car on ne pouvoit espérer d'opérer une contre-révolution durable, qu'avec le concours de la partie saine de la nation; et la réforme des abus étoit le seul gage qui pût reconcilier les intérêts et le vœu de la partie saine de la nation avec les intérêts de la couronne.

Il étoit donc chimérique d'attendre le salut de la Monarchie des efforts des Emigrés, eussent-ils été réunis aux efforts de l'Europe entière; il étoit plus chimérique encore, peut-être, de l'espérer d'une insurrection dont les principes auroient été

en opposition à ceux que professoient tous les hommes sensés qui étoient restés en France.

Ce n'étoit pas à travers des monceaux de cendres, et sur les cadavres de ses sujets, qu'un Roi de France devoit marcher, pour aller s'asseoir sur le trône de ses pères; cette conception féroce étoit loin du cœur de Louis XVIII; elle étoit loin du mien; et une telle contre-révolution n'auroit pas eu trois mois de durée.

Mais un mélange sagement combiné de conciliation et de force ne pouvoit pas manquer de ramener insensiblement tous les bons esprits à la cause royale; il étoit donc nécessaire de se créer d'abord une force qui auroit donné du poids aux mesures de conciliation, qui seules pouvoient donner de l'accroissement, et de l'efficacité à la force.

C'est sur ces principes qu'on m'a vu jeter les bases de la première insurrection que j'avois préparée en Normandie; et l'empressement avec lequel soixante-huit départemens s'armèrent pour réprimer les atrocités de la Convention, auroit dû prouver aux hommes qui se seroient donné la peine de réfléchir, que tous les bons François n'avoient pas cessé d'être disposés à embrasser comme un ité

bienfait toute offre sincère qui leur seroit faite d'un gouvernement légitime et modéré.

Si cette importante leçon a été perdue pour beaucoup trop de gens, elle ne le fut pas pour moi. Après le désastre de l'insurrection des départemens, on me proposa une occasion sûre pour aller en Angleterre. Un vaisseau m'attendoit à la côte. J'étois en possession d'effets précieux, et d'une somme assez considérable pour passer le reste de mes jours au sein de l'abondance : mais je connoissois trop les ressources inépuisables que l'intérieur de la France offroit à la cause Royaliste ; ma défaite même n'avoit pas peu contribué à me dévélopper l'étendue de ces ressources ; le sacrifice de ma vie étoit fait ; j'aurois regardé comme un crime, une pensée donnée au soin de ma tranquillité et de ma sûreté. Après être convenu de moyens de correspondance avec mes nombreux amis dans les provinces et à Paris ; et après m'être assuré de leur co-opération, pour l'instant auquel je me serois mis en mesure de la réclamer, je m'acheminai vers la Bretagne. On a vu par quel enchaînement de circonstances je me trouvai été, moi, troisième, dans cette province immense,

où j'étois inconnu, et où le petit nombre de partisans sur qui j'avois compté, forcés de se soustraire eux-mêmes aux bourreaux de la Convention, furent bientôt hors d'état de me procurer un asile. On a vu comment, proscrit, poursuivi, ma tête mise à prix, errant dans des campagnes dont les habitans parloient une langue qui m'étoit étrangère, la Providence m'a donné les forces nécessaires pour supporter les horreurs d'une position impossible à décrire ; on a vu le parti que j'avois eu le bonheur d'en tirer pour créer au Roi de France la plus puissante des ressources qui se soit offerte à lui dans tout le cours de la révolution.

Il n'y avoit pas plus de deux mois que la guerre de la Vendée avoit éclaté ; mais quoique le territoire sur lequel agissoient ces hommes intrépides, fût trop circonscrit pour leur valeur, ils ne pouvoient pas en passer les limites, sans s'exposer à une défaite certaine. D'ailleurs, les principes qu'on leur supposoit, quoiqu'à tort, étoient un obstacle insurmontable à cette réunion d'intérêts et de sentimens qui étoit l'unique objet de mes vœux et la base nécessaire de mon plan. La Bretagne, par son étendue, par sa position, sa fertilité

et sa population, appuyée d'un côté sur cette héroïque armée de la Vendée, et tenant de l'autre à la Normandie et aux autres pays qui nous ouvroient des communications avec la capitale, et où j'avois laissé des amis; la Bretagne, dis-je, offroit à la Monarchie des moyens de salut plus décisifs et plus abondans; elle étoit, suivant l'expression de Hoche, *bien autrement dangereuse pour la République;* et le hasard qui m'y avoit conduit, étoit d'autant plus heureux, qu'en y arborant le drapeau Royal, je faisois cause commune avec la Vendée, et que la modération de mes principes, me ralliant tous ceux que des opinions plus sévères auroient tenus écartés, ou ennemis de la cause du Roi de France, il m'étoit déjà permis de m'élever en idée au rôle désirable de médiateur entre les méfiances et les animosités, entre les craintes et les ressentimens.

Il y avoit encore entre la Vendée et la Bretagne une différence qui étoit à l'avantage de la dernière, sous le rapport de l'ensemble et de la subordination; c'est qu'à la Vendée, les soldats avoient fait les chefs, et qu'en Bretagne, ainsi que dans les autres pays qui ont suivi son exemple, ce

sont les chefs qui ont fait les soldats. A la Vendée, le peuple s'étoit insurgé sans impulsion ; les paysans s'étoient armés, les troupes s'étoient formées ; ils étoient allés chercher les nobles dans leurs châteaux, et en avoient contraints plusieurs de se mettre à leur tête ; en Bretagne, j'ai commencé, moi, troisième ; un mois s'étoit passé, et nous n'étions encore que neuf ; la première affaire que j'ai eue avec les Républicains, nous étions à peine vingt ; le quatrième mois, j'étois à la tête de plus de deux mille hommes ; le sixième, j'avois des divisions agissant sur différens points ; je battis trois fois, dans la même journée, la garnison de Rennes, aux portes de cette ville ; et, le surlendemain, je remportai une victoire complette sur quatre mille Républicains qui étoient venus m'attaquer à Beugnon *.

En entreprenant d'écrire ces Mémoires, mon objet n'a point été de faire un journal des combats innombrables dans lesquels nous avons été engagés ; j'ai dû éviter à mes lecteurs l'ennui qui résulteroit d'une répétition continuelle des mêmes scènes ; mais ceux qui désireront connoître plus

* Voyez le Vol. I, pages 395 et suivantes.

particulièrement les détails de cette guerre aussi meurtrière que pénible, peuvent relire les journaux du temps et les rapports qui ont été faits pendant deux ans à la tribune de la Convention; ils peuvent interroger ceux des chefs et des soldats qui survivent, soit en France, soit en Angleterre.

Les prétendus *militaires* qui espèrent vainement de se soustraire à l'indignation de leurs compatriotes et aux mépris des étrangers, en disant qu'ils ne pouvoient pas *chouanner*, auront assez de quoi se justifier leur répugnance et leur frayeurs, lorsqu'ils apprendront que les premiers insurgés Bretons n'ont eu long-temps d'autres lits que la terre, d'autres retraites que les fossés des champs, et les antres des bois; que sans cesse dénués des choses nécessaires à la vie, c'étoit à la pointe de l'épée qu'il leur falloit enlever chaque jour leur modique et grossière subsistance; que, réunis, il ne se passoit pas une semaine qu'ils n'eussent dix ou douze combats à soutenir ou à livrer; que, dispersés, ils étoient continuellement exposés à être massacrés, ou traînés à l'échafaud; que si les derniers des soldats avoient de tels dangers à courir, ceux des officiers qui étoient l'objet de recherches encore plus

actives, étoient multipliés en proportion de l'élévation de leurs grades; que pour être suivis par des hommes qu'on avoit recueillis un à un, il falloit que les chefs s'élançassent les premiers sur les rangs ennemis; et que celui qui seroit resté en arrière, dans une seule occasion, auroit irrévocablement perdu la confiance.

Ces *militaires méthodiques* apprendront que c'est ainsi qu'après dix-huit mois dont chaque heure a réuni sur ma tête plus de dangers qu'ils n'ont cru en avoir fui pendant dix-huit ans, ma persévérance a été récompensée par une confiance que toutes leurs machinations, toutes leurs calomnies, toutes leurs intrigues, n'ont jamais pu ébranler un instant, et que je me suis trouvé à la tête d'une force suffisante pour me permettre d'espérer de réaliser les projets que j'avois formés.

La Bretagne entière, et une partie du Maine et de la Normandie, organisées civilement et militairement en divisions et en subdivisions adaptées à la disposition du territoire, et sur des principes conformes aux usages et à l'esprit des habitans, offrirent bientôt cet ensemble et cette régularité qui avoient manqué à toutes les insurrections pré-

cédentes. La réunion à moi de tous les habitans des campagnes et de tous les hommes sensés des villes, formant une masse de plus de seize cents mille individus; des traités secrets avec plusieurs des chefs des troupes qui nous étoient opposées, et surtout avec les commandans ou avec les principaux citoyens des places dont il nous étoit important d'assurer la reddition au Roi; la disposition exclusive des grains, des fourrages, et de tous les produits de l'agriculture; une correspondance suivie et ramifiée sur presque toutes les parties du royaume, et dans la capitale; toutes ces choses qui ont été prouvées depuis par les lettres et par les rapports de Hoche, l'étoient assez déjà par les frayeurs que les efforts de mes braves compagnons avoient inspirées aux tyrans de mon pays; on a vu comme ils profitèrent de mon absence pour obtenir par un traité de paix ce qui ne pouvoit plus être arraché par la force.

Celui qui est parvenu à de tels résultats, et par de tels moyens, celui qui n'a pas été l'ouvrage de son parti, mais dont son parti a été l'ouvrage, qui n'a pas dû une élévation fictive à un brevet, mais que la confiance qui ne s'acquéroit que dans les

combats a revêtu d'une autorité réelle, a le droit de sourire avec mépris sur ces vils et ridicules saltinbanques qui osent prononcer le mot de courage; sur ces lâches sycophantes qui, depuis dix-huit ans que les malheurs de leur patrie ont réclamé d'eux l'*acquittement* de la dette qu'ils ont contractée en recevant le nom de leurs pères, traînent leurs dégoûtantes intrigues dans les antichambres des bureaux, et dans les cotteries des femmes, ne rougissant pas de porter sur leur poitrine le signe profané de la vertu guerrière*; c'est bien à de tels

* Mes lecteurs Anglois n'ignorent pas, sans doute, que l'ordre de St. Louis, dont la devise est *Virtutis bellicæ Præmium*, a été institué par Louis XIV pour récompenser les belles actions de guerre. Mais ce qu'ils ne devineront pas, c'est que la croix de cet ordre est portée, depuis dix ans, par un nombre très-considérable de gens qui n'ont jamais endossé un uniforme, jamais entendu un coup de fusil, et qui se sont déshonorés par les plus méprisables intrigues. Pourra-t-on croire que le signe qui décore la poitrine des Princes de la Famille Royale et des braves défenseurs de la monarchie, est aussi placé sur celle de l'empoisonneur Verteuil, et autres aussi vils que lui!!

C'étoit avec la croix de St. Louis que les bons amis de d'Avaray à Paris payoient les assassinats.

J'ai dit, au Vol. IV, p. 20, le prix qu'ils avoient mis à cette décoration, en offrant à un de leur sous-agens *le choix d'une somme de douze cents livres ou de la croix de St. Louis* pour assassiner Hoche!!

êtres qu'il convient de juger un homme vieilli dans les dangers, et que six années de l'habitude de braver la mort ont presqu'autant familiarisé avec elle, que leur vie entière les a familiarisés avec la honte.

On a vu ailleurs avec quelle perfidie les amis de d'Avaray provoquèrent la paix de la Prévalaye, dans l'espoir insensé de lui approprier mon ouvrage; on verra, par la suite, comment, traduits plus tard à un tribunal révolutionnaire, ils ont eu la lâcheté de se prévaloir de l'abus qu'ils ont fait des ordres du Roi, pour ruiner sa cause; et de se faire de toutes les persécutions qu'ils m'ont suscitées, autant de moyens d'exculpation et de défense*.

* Voyez le procès de la Villeheurnois, Brottier, Duverne de Presle, &c., publié à Paris, Fructidor, An V, de l'imprimerie nationale.

Entre autres choses qui sont à l'appui de ce que j'avance ici, on lit dans la défense de Brottier ce passage remarquable, p. 457.

" Le malheur de ma position ne me permet pas d'appeler
" d'autres témoins pour ma justification; mais le silence et l'in-
" action où j'ai réduit le désespoir même, sont bien éloquens
" pour quiconque ne veut pas fermer les yeux sur la profondeur
" des plaies qui affligent la France. Au reste, personne n'ignore
" que Puisaye étoit tout prêt, il y a trois mois, à éclater de
" nouveau; il a répandu à cette époque un manifeste très-vio-
" lent contre le Gouvernement et contre les Royalistes soumis-
" sionnés: c'est *encore* moi qui, aidé de Duverne, l'ai fait dé-

Cet événement, qui pouvoit détruire en un instant, tout l'effet que j'avois obtenu de mes négociations avec le Gouvernement Britannique, n'ébranla pas ma constance. Deux objets m'avoient conduit en Angleterre: le premier, de concerter avec cette Puissance, de qui j'avois reçu les premières ouvertures, un plan d'opérations qui avoit pour base une utilité mutuelle, et pour condition l'échange de services réciproques; le second, de placer à la tête des insurgés un des frères de Louis XVI.

Je trouvai, à mon arrivée, les affaires des Princes François dans l'état le plus déplorable. La fatalité qui avoit présidé à leurs Conseils les ayant réduits à n'avoir plus rien à mettre dans la balance de l'intérêt général, la politique avoit obstinément refusé aux fictions ce qu'elle auroit commandé d'offrir à la réalité.

Cette réalité, les efforts et les succès des insurgés l'avoient, en partie, rendue au Roi de France; tout ce que j'avois à faire étoit d'en convaincre le Gouvernement Anglois; et ce que les petites manœuvres de Conseils et d'agens qui n'avoient rien à

" sarmer *par les ordres* de ceux au nom de qui il invitoit tous
" les Royalistes à se réunir à lui."!!

donner en échange de ce qu'ils demandoient, depuis trois ans, n'avoient pas pu obtenir, l'importance du parti que j'avois formé, et dont j'étois le représentant, l'emporta avec une extrême facilité.

En dépit des intrigues qui s'agitoient autour de moi, et malgré cette pacification dont mes envieux s'étoient promis la ruine de mes projets, tout ce qui m'avoit été promis me fut donné, à l'exception d'une avant-garde, composée de troupes Angloises. Le gouvernement Britannique s'engagea à fournir à la Vendée tous les secours qui lui étoient nécessaires; il s'engagea à mettre l'armée de Condé sur un pied respectable; il prit des mesures pour que cette armée, suivie d'un corps nombreux d'Allemands, pénétrât en France par l'Alsace ou par la Franche Comté; et je fus placé à la tête d'une première division, qui devoit ouvrir l'entrée du Royaume au reste des Emigrés, conduits par un des oncles de leur Roi, et escortés par vingt mille Anglois sous le commandement d'un Général aussi connu par ses talens, que distingué par l'élévation de son caractère *.

Il est donc vrai qu'il est des services trop grands

* Le Comte de Moira.

pour être pardonnés! C'est au milieu de ces succès que ma perte fut résolue, et mon arrêt de mort prononcé, en vertu de pouvoirs surpris à la religion du Prince dont je servois la cause! Les Ministres Anglois furent assaillis de délations clandestines et calomnieuses contre moi; des intrigans sans talens, sans instruction, sans courage, mais habitués à prendre toutes les formes, et à affecter au besoin toutes les opinions et tous les sentimens, quelqu'opposés qu'ils soient, firent filtrer, par tous les canaux, la méfiance et les soupçons. Des ordres réitérés du Conseil du Régent prescrivirent à ses agens à Paris et à Londres de tout mettre en œuvre pour que l'expédition, dont le succès étoit infaillible en Bretagne, fût portée sur un point où l'impossibilité même du débarquement étoit généralement démontrée.

Mes lecteurs n'ont pas perdu de vue les fourberies et les crimes qui ont été employés pour obtenir ce sinistre triomphe. La fausse interprétation obstinément donnée par mon second à des instructions qui n'étoient que conditionnelles; le refus de reconnoître mon autorité sur les troupes à la solde de l'Angleterre; celui de suivre le plan d'opérations

convenu à Londres, qui étoit de nous porter rapidement au centre de la Bretagne, et de donner le mouvement à l'insurrection de la population entière de plusieurs provinces qui n'attendoient que ce signal; les méfiances propagées dans l'armée contre la bonne foi de l'Angleterre; les calomnies qui m'associoient aux *vues perfides* qu'on se plaisoit à lui supposer; les mauvais traitemens et les mépris prodigués aux insurgés; les semences de division jetées à dessein entre eux et les Emigrés: toutes ces circonstances ne me confirmoient que trop ce que plusieurs Chefs des Chouans et mes correspondans de l'intérieur m'avoient appris, de l'existence d'une faction, aussi diabolique dans ses moyens que dans son objet qui étoit la ruine de nos espérances.

Je ne savois pas alors, et j'étois loin de le penser, que les chefs de cette faction, qui disoit agir au nom du Roi de France, fussent effectivement investis de pouvoirs surpris à la religion de ce Prince. Je pouvois d'autant moins le croire, que leurs agens dans les villes des Provinces de l'Ouest s'y répandoient en propos aussi perfides qu'offensans à l'égard de M. le Comte d'Artois, et

que tout étoit mis en œuvre pour que Son Altesse Royale fût accueillie avec méfiance, sur quelque point des pays insurgés qu'elle voulut aborder. J'étois instruit, par ma correspondance secrète, que ces détractions, répandues avec une mystérieuse activité, n'avoient pas laissé de produire des impressions fâcheuses *.

* J'ai dit dans les volumes précédens, que les agens de Paris, *qui ne faisoient rien que par ordre*, avoient eu l'impudence d'écrire en Bretagne et à la Vendée, que l'intention du Roi étoit que M. le Comte d'Artois fût subordonné à Charette. Le moment est venu de faire connoître certains passages d'une lettre qu'ils adressèrent à ce chef, au nom du Conseil du Roi, précisément à l'époque à laquelle M. le Comte d'Artois étoit supposé débarqué à la Vendée.

L'original de cette lettre, datée du 10 Septembra, 1795, a été remis à M. le Comte d'Artois, lorsqu'il étoit à l'Ile Dieu. La copie que j'ai sous les yeux est de l'écriture de Madame de R * * *, secrétaire ordinaire des agens de Paris; et elle occupe le milieu d'un très-long écrit qui est en entier de la main de Brottier.

Je prie mes lecteurs de ne pas oublier que M. d'Avaray et ses bons amis de tous les pays n'ont jamais cessé de parler au nom du Roi, quoique Sa Majesté n'ait su de tout ce qui se passoit, que ce qu'ils vouloient bien lui en faire connoître.

" Le Roi veut absolument," écrit Brottier à Charette, " que " vous employez tous vos moyens pour établir une parfaite " correspondence entre Sa Majesté et son frère; il veut qu'elle " ne passe que par *nos mains*. Mais je vous en préviens, " Monsieur, gardez le plus profond silence vis-à-vis de MON-

C'étoit sur ma parole que ce Prince, muni des pouvoirs illimités de M. le Régent, et investi de

" SIEUR lui-même, sur nos moyens de correspondance; qu'il " suffise à Son Altesse de savoir que vous avez des moyens sûrs. " Si les entours de MONSIEUR venoient à connoître nos " moyens de correspondance, ils s'en empareroient pour con- " trarier la volonté du Roi, et vos plans et vos vues; ils m'au- " roient bientôt sacrifié à leur ambition ....

" Il faut vous dire autre chose, Monsieur, et qui, en deman- " dant toute votre attention, exige le plus grand secret, puisque " c'est le secret du Roi. On ne se fait pas d'idée de l'immo- " ralité, de la bassesse des entours de MONSIEUR; ils se dé- " chirent entre eux avec plus de fureur que ne le faisoit Robes- " pierre .... Ils se dénoncent et se déshonorent en se mordant " les uns les autres, tous leurs sentimens s'oblitèrent; ils ne " sont plus reconnoissables. Il est impossible que des gens " dé cette trempe pussent maintenir en France, y fussent-ils " les maîtres, un ordre quelconque; il faudroit un Richelieu, " double de Cromwell et de Louis XI," &c. &c.

Sous quels auspices, grand Dieu! et avec quelles recomman- dations, le Prince qui se seroit dévoué pour placer la couronne sur la tête de son frère, seroit-il donc arrivé parmi les défen- seurs de sa cause! M. d'Avaray et ses amis avoient certes raison de redouter que l'expédition obtînt le succès qui l'atten- doit en Bretagne; car aussi loug-temps que mes compagnons et moi aurions eu une goutte de sang dans les veines, nos cœurs n'auroient battu que pour environner de confiance, de respect et d'amour, un Prince qui se seroit montré le digne descenda ntd'Henri IV en venant combattre à notre tête.

Ce comble d'audace et de démence, à l'égard de l'héritier présomptif du trône, explique assez, sans doute, les motifs de l'impuissante haine dont les d'Avarays et leurs pareils m'ont honoré.

toute la confiance de son auguste frère, venoit se mettre à la tête des Royalistes dont j'avois été l'organe auprès de lui. Il avoit applaudi à mon zèle et encouragé mes efforts; il m'avoit prescrit *de tout faire, de tout entreprendre pour hâter le moment où il partageroit nos dangers**. Je me considérois donc comme responsable de ses succès, et je devois *tout faire* pour que ce moment, auquel nous touchions, ne fût pas différé, ou plutôt, éloigné de manière à ne se reproduire jamais; je devois *tout faire* pour prévenir l'effet des intrigues qui s'agitoient contre ce Prince, et pour préparer, par leur anéantissement, les voies à la confiance qui lui étoit due.

Les dernières dépêches que j'avois reçues d'Angleterre m'annonçoient sa prochaine arrivée parmi nous; et, effectivement, si les vents n'eussent pas été obstinément contraires †, la totalité de l'armée que l'Angleterre destinoit à cette seconde expédi-

* Voyez Vol. III, page 215.

† Les personnes qui ont accusé le Gouvernement Anglois de lenteur à nous envoyer les renforts qu'il avoit promis, n'ont pas consulté l'état des vents à cette époque. Il a été tel, pendant plus de vingt-trois jours, que toute communication avec nous étoit devenue impossible.

tion, et qui n'auroit pas manqué d'être suivie de renforts considérables, en proportion de l'influence que nous aurions acquise sur les destinées de l'Europe; la totalité, dis-je, de cette armée seroit venue assez à temps pour prévenir notre désastre; et si j'avois pu faire rembarquer les corps qui ont été faits prisonniers dans la presqu'île, et prendre la nuit suivante une position où j'aurois pu me maintenir, ce désastre, loin de rien changer à la détermination du Gouvernement Anglois, n'auroit fait que l'affermir dans le dessein de donner désormais toute son attention aux Royalistes de l'intérieur.

C'étoit donc pourvoir au salut de l'Europe, que de pourvoir à celui des troupes qui étoient restées fidèles.

D'après cet exposé, il n'est pas difficile de se faire une idée de ma position sous les rapports généraux.

Créateur d'un parti, dont l'organisation, l'étendue, et les forces offroient à la cause de la Monarchie sa plus puissante et sa dernière ressource; dépositaire de la confiance et des secrets de plusieurs centaines de milliers de François; centre unique de

toutes les correspondances que j'avois établies; lien nécessaire des intérêts variés qui s'étoient ralliés à moi, malgré les discordances d'opinions et de sentimens; investi de la confiance du Gouvernement Anglois, et certain que la continuation de ses efforts en faveur de la cause royaliste alloit dépendre du succès de la seule mesure qui me restoit à prendre pour que l'avantage remporté sur nous par l'ennemi ne fût pas considéré à Londres comme un événement décicif et comme un malheur sans remède; muni des pouvoirs qui m'avoient été transmis par M. le Comte d'Artois au nom du Roi; tenant, pour ainsi dire, dans mes mains, le sort de la cause royaliste, dont le triomphe étoit attaché à la prompte arrivée parmi nous d'un Prince du Sang de nos Rois; connoissant seul les difficultés et les obstacles que j'avois eus à surmonter tant au dedans qu'au dehors du Royaume, et qu'un instant pouvoit faire renaître plus multipliés et plus terribles; tenant déjà quelques fils de la pernicieuse intrigue dont les moyens étoient de tout diviser, et la fin de tout détruire; ayant sur le Continent les quatre-vingt dix-huit centièmes de mon armée, convaincu que le défaut de nouvelles instructions, à ce moment cri-

tique, pouvoit la livrer découragée et dispersée aux manœuvres des intrigans, et aux efforts d'un ennemi enhardi par son succès; possédant seul la connoissance de nos ressources secrettes, des noms, et projets de ceux qui n'attendoient que le signal pour se déclarer en faveur de la royauté, dans la Convention, dans les administrations, dans les places fortes et dans les armées; ne pouvant pas douter que si mes correspondances secrettes avec l'intérieur et avec l'Angleterre devenoient la proie des Républicains, cette découverte ne fît tomber plus de têtes qu'il n'en avoit été abattus sous la tyrannie de Robespierre; mon devoir envers le Roi de France, envers le Comte d'Artois, envers l'Angleterre, envers mon parti, mon armée, mes correspondans secrets, et moi-même; tous les intérêts enfin (car l'intérêt du monde entier y étoit en quelque façon attaché) me prescrivoient impérieusement de m'attacher à l'ensemble; et même, si la nécessité l'eût exigé, de préserver la cause qui m'étoit confiée, aux dépens de toute considération accessoire.

Sous les rapports particuliers, les détails de ma position étant moins compliqués, ils sont plus faciles à saisir.

Le Fort Penthièvre venoit de tomber au pouvoir de l'ennemi; l'impossibilité de le reprendre, dans le moment actuel, venoit de m'être démontrée; mais j'étois dans la persuasion, et la suite prouvera que cette persuasion étoit bien fondée, qu'il pouvoit être repris avec une extrême facilité, dès la nuit suivante; et qu'avec du sang froid et de l'audace, il étoit possible que douze heures ne se passâssent pas avant que je n'eusse tiré un avantage éclatant et décisif de notre désastre, en mettant Hoche et son armée dans un position pire que celle où la trahison venoit de nous jeter.

Pour obtenir cette fin, il étoit indispensable de conserver les Chouans et les troupes soldées; il falloit donc évacuer la presqu'île, et rembarquer les restes de l'armée; mais cette évacuation devoit être conduite avec mesure, et le rembarquement fait avec ordre et avec régularité; tout cela ne pouvoit s'accomplir que sous la protection du feu de l'escadre Angloise, et au moyen de ses chaloupes.

On a vu, dans toutes les occasions, que lorsque les Républicains s'étoient aventurés sur la Falaise, où la disposition du terrein ne leur permettoit de s'avancer qu'en colonnes profondes, comment, pris

en tête et en flanc par l'artillerie des chaloupes canonnières et des frégates, qui en culbutoit des rangs entiers, ils avoient toujours été forcés de rétrograder et de regagner, en toute hâte, les hauteurs de Ste. Barbe. Or, la disposition du terrein qui forme la gorge de la presqu'île derrière le Fort Penthièvre, offrant les mêmes obstacles à tout développement, il étoit incontestable que si l'escadre Angloise pouvoit arriver à temps, et s'embosser à une demi-portée de canon, ils ne se hazarderoient pas hors du Fort, où qu'ils y rentreroient précipitamment, dès qu'ils se verroient exposés au même danger.

D'après la réponse qui venoit de m'être faite, que le signal convenu avec le Commodore, qui étoit d'élever un feu au mât de pavillon du Fort, en cas d'attaque, n'avoit pas été fait, il étoit manifeste que Sir John Warren n'étoit pas informé de ce qui se passoit. La brume qui couvroit la mer étoit un obstacle à ce que, de la distance où étoient mouillés les vaisseaux, on pût distinguer le pavillon que les Républicains avoient substitué aux nôtres. Ce qu'il y avoit de plus pressé à faire étoit donc d'instruire de notre situation le Commandant des forces navales, et de réclamer cette prompte et active co-

opération qui ne nous avoit jamais manqué, et qui nous devenoit si nécessaire.

C'est ici que j'ai à m'accuser d'une faute que mes détracteurs se sont bien gardés de me reprocher. Mais j'ai pensé, après l'événement, et treize années de réflexions n'ont rien changé à l'opinion dont cet événement me prouva la justesse; j'ai pensé, dis-je, que, vu l'immense responsabilité qui pesoit sur ma tête, et dont je viens d'analiser les objets, et vu la détermination que j'avois prise de faire rembarquer les restes de l'armée, je n'aurois pas dû perdre un instant à sauver ce qui ne pouvoit être sauvé que par moi; à donner les ordres nécessaires à ceux qui pouvoient et devoient me remplacer pour tout le reste; à recueillir ma correspondance et mes papiers secrets; et à aller aussitôt me concerter avec le Commodore; hâter l'envoi à la côte des chaloupes armées, et de celles de rembarquement; et préserver enfin les seuls moyens qui me restoient de sauver la cause de la Monarchie et de prendre ma revanche sur l'ennemi.

J'ai eu d'autant plus de raison de me reprocher de n'avoir pas pris à l'instant ce parti, qu'ayant été forcé de le faire deux heures plus tard, il a été

prouvé que c'est à cette démarche qu'a été dû le salut de tous ceux qui, sous la protection de l'escadre Angloise, ont échappé aux bourreaux de la Convention.

Si donc je m'étois rendu plus tôt à bord du Commodore, tout auroit été sauvé, à l'exception de ce qui avoit péri dans le fort.

On ne niera pas que, si les chaloupes canonnières et les bateaux avoient pu être à portée de la côte, il n'y auroit eu de danger pour personne; mais qu'elles y fussent ou qu'elles n'y fussent pas, et à quelque heure que ce pût être, on sait assez qu'il n'y en avoit aucun pour moi personnellement. Toutes les chaloupes des chasse-marées qui appartenoient aux Chouans étoient à mes ordres, et j'en avois toujours plusieurs à l'extrémité de la presqu'île;, de manière que, si au milieu d'autant et de si importantes considérations, le soin de ma propre sûreté avoit pu m'occuper un moment, j'étois toujours le maître du temps et des moyens d'y pourvoir.

La presqu'ile de Quiberon contenoit à cet instant de cinq à six mille paysans réfugiés, de tout âge et de tout sexe, qui ne formoient que la trois-

centième partie de la population qui m'avoit donné sa confiance, et environ 1,500 Chouans qui ne faisoient guères que la moitié d'une des cinquante-quatre divisions dont mon armée étoit composée; les Chouans étoient sous les ordres de leurs chefs immédiats, et commandés en outre par trois maréchaux de camp, qui avoient combattu à leur tête, en différentes rencontres, et sur qui je devois me reposer du soin de leur retraite.

Le reste des troupes de ligne, formant environ deux mille hommes, étoient sous l'autorité de chefs qu'on avoit trop habitués à méconnoître la mienne. Toute la confiance de ces troupes étoit placée en un Général récemment arrivé, précédé par une haute réputation, conduisant des corps habitués à faire la guerre sous ses ordres, et qui, au point auquel la surprise du Fort venoit de réduire l'armée, en formoient la division la plus considérable, comme elle étoit la plus aguerrie, et la plus capable de faire préserver l'ordre dans le rembarquement. Ces motifs devoient d'autant plus me porter à charger M. de Sombreuil du soin de cette opération, qu'en faisant arriver à temps les chaloupes, elle devoit s'exécuter sans opposition et sans danger.

Cependant, je le confesse de nouveau, dans la persuasion qu'il me seroit possible de faire face à tout, moi-même, et sans considérer que, dans le tumulte inévitable d'une pareille circonstance, il étoit possible que mes ordres ne fussent pas exécutés avec l'exactitude et avec la célérité nécessaires, je me déterminai à faire donner à Sir John Warren l'avis de notre situation, par un autre que par moi.

Après avoir dépêché des Chouans au logement de M. le Duc de Levis, et à ceux de l'Evêque de Dol, de l'Intendant et du Trésorier de l'armée, j'envoyai à mon fidèle Laurent l'ordre de recueillir mes portefeuilles. Cela fait, je m'efforçai de former une première ligne pour soutenir la retraite des Généraux Vauban, Contades, et du Boisberthelot; mais tous mes efforts pour rallier les Chouans et les soldats qui fuyoient pêle-mêle avec les paysans étant inutiles, il ne me restoit d'espoir que dans la division de Sombreuil, et dans le régiment de la Marine Royale. Ces corps étoient cantonnés dans les villages de Quiberon, de St. Julien, et aux environs; j'en étois éloigné d'environ une lieue; j'en pris le chemin.

En passant devant le Port d'Orange, nous y

vîmes plusieurs chasse-marées et autres embarcations qui étoient encombrées de peuple et de soldats. Ces embarcations étoient presque à sec; car la marée étoit basse, et la mer continuoit de se retirer: vainement je représentai aux soldats l'impossibilité de les mettre à flot; vainement je leur criai de descendre et de se rallier à moi; la frayeur les avoit rendus stupides. Un seul homme vint me parler; c'étoit Rohu, pilote habile, et intrépide Chouan; il étoit capitaine dans une des divisions qui avoient suivi le Chevalier de Tinteniac; trois de ses frères, braves comme lui, commandoient aussi des compagnies dans cette division. Mais il étoit resté à Quiberon, pour le service des chasse-marées, dont Sir John Warren et moi lui avions donné la direction. Le Commodore, témoin de son intelligence et de son activité, avoit conçu pour lui autant d'estime que de confiance.

Je demandai à Rohu s'il pouvoit disposer d'une chaloupe; et sur sa réponse affirmative, je lui ordonnai d'aller trouver le Chevalier Warren, de l'instruire de ce qui se passoit, et de le conjurer, de ma part, de faire avancer ses canonnières pour empêcher l'ennemi de pénétrer dans la presqu'île; et

d'envoyer à la côte tous les bateaux, et autant qu'il se pourroit de chaloupes, de vaisseaux de guerre et de transport.

Le jour étoit levé; nous poursuivîmes notre route vers St. Julien, suivis d'une foule qui se grossissoit à chaque instant, et qui couroit presque aussi vîte que nos chevaux. Je ne décrirai point ce spectacle, ni l'horreur du désordre qui dans un moment où il n'y avoit encore aucun danger pour leur vie, fit trouver la mort à plusieurs centaines d'individus qui se précipitoient dans les flots, pour gagner quelques bateaux, que le mauvais temps et les vents contraires tenoient à quelque distance du rivage.

La mer étoit plus mauvaise ce jour-là que nous ne l'avions encore vue, et les élémens sembloient concourir avec les perfides qui avoient provoqué cette œuvre de destruction.

Le houssard que j'avois chargé de porter à M. de Sombreuil l'ordre de venir me joindre, en toute hâte, avoit été fréquemment arrêté dans sa course par la foule qui se pressoit sur son passage; ce ne fut qu'en entrant à K'naveste que je trouvai une compagnie du régiment de Rohan, qui se dispo-

soit à se mettre en marche. Le Commandant m'apprit que M. de Sombreuil étoit à l'autre extrémité de ce village. Je l'y joignis; je lui fis part de l'état des choses, de la mission dont j'avois chargé Rohu pour Sir John Warren, et je lui fis prendre position à quelque distance, sur une hauteur où est situé un moulin. Cette position me parut être la plus avantageuse, en ce qu'elle offroit un point de jonction aux troupes qui étoient cantonnées en arrière, à l'extrémité de la presqu'île, en même temps qu'un point de retraite à celles qui étoient sous les ordres des Généraux Vaubin, Boisberthelot, et Contades. Celles-ci se retiroient avec tant de mesure, qu'il s'écoula plus d'une heure avant qu'elles fussent repliées sur M. de Sombreuil; rien n'indiquoit, dans ce moment, que l'ennemi se fût hasardé hors du fort pour les poursuivre.

M. de Sombreuil étoit convaincu, comme moi, de l'impossibilité de reprendre le Fort Penthièvre à cette heure; mais il se montra fort inquiet de ne voir arriver ni les chaloupes armées, ni celles d'embarquement. "Il pouvoit se faire," me dit-il, "que, vu la confusion où tout étoit au Port

“ d'Orange, Rohu n'eût pas pu se procurer un
“ bateau aussi facilement qu'il m'en avoit assuré;
“ et que l'ennemi, enhardi par l'éloignement des
“ chaloupes canonnières, se portât sur nous avec
“ une telle promptitude et en tel nombre, que tout
“ ce qui étoit dans la presqu'île seroit absolument
“ culbuté dans la mer.” Il ajouta, que “ le rem-
“ barquement étant décidé, il n'étoit pas néces-
“ saire que je fusse là pour qu'il s'exécutât; que
“ mon autorité sur les Chouans, à qui les embar-
“ cations appartenoient, et mon influence sur les
“ Anglois, pouvoient lever tous les obstacles; et
“ qu'il dépendoit de moi de tout sauver, en prenant
“ un bateau, et en allant me concerter avec le com-
“ mandant des forces navales pour hâter l'approche
“ des seuls moyens de salut qui nous restoient.”

Le Marquis de la Jaille et le Marquis de Balleroy, qui vivent encore, étoient à nos côtés.

Quelque convaincu que je fusse que nous n'avions de ressource que dans le prompt concours de l'escadre, ces réflexions, qui me rendoient en quelque sorte responsable du défaut de moyens de rembarquement, me choquèrent d'autant plus qu'elles durent être entendues par les soldats qui

étoient les plus près de nous. Je répondis froidement à M. de Sombreuil, qu'il suffisoit d'y envoyer mon premier aide de camp; et je donnai au Marquis de la Jaille l'ordre de se rendre en toute diligence à bord du Commodore.

Une demi-heure se passe après le départ du Marquis de la Jaille, et nous n'apercevons aucun mouvement dans l'escadre. Les sollicitations de M. de Sombreuil redoublèrent avec ses inquiétudes. Ce n'étoit point en lui un signal de détresse; c'en étoit un de méfiance. "Au nom de Dieu," me dit-il encore, "veuillez aller vous-même décider le "Commodore Anglois, cela est nécessaire au sa- "lut de tout ce qui reste ici d'honnêtes gens."

Ce discours, répété en présence de soldats qui, depuis quatre jours qu'ils étoient arrivés, n'entendoient que des propos jaloux sur mes liaisons avec l'Angleterre, sur la perfidie de son Gouvernement, et dont en ce moment les regards inquiets se tournoient alternativement sur moi, et sur l'escadre où ils n'apercevoient rien qui indiquât l'approche des bateaux, fixa ma détermination.

Je répondis à M. de Sombreuil: "Eh bien, "j'y consens: songez, si par hazard vous étiez at-

" taqué *avant mon retour* *, à défendre le terrein
" pied à pied; et si vous ne pouvez pas tenir ici,
" conduisez votre retraite sur Port Aliguen, avec
" assez de mesure pour donner aux chaloupes le
" temps d'arriver, et faire l'embarquement avec
" le plus d'ordre possible; dans ce cas aussi, vous
" ferez embarquer le régiment de la Marine le
" premier: mais par-dessus tout, gardez-vous de
" croire qu'il y ait aucun traité, aucun arrange-
" ment possible. Quelque capitulation que vous
" offrissent ces gens-là, vous et vos officiers n'en
" seriez pas moins massacrés."

Le Marquis de Balleroy, beau-frère du Comte d'Hervilly, entendit cette conversation; il en a rendu compte à M. Windham, long-temps après

* Dans la lettre que Hoche et Tallien ont supposée sous le nom du malheureux Sombreuil, ils lui font dire que je lui avois ordonné de m'attendre. C'est, sans doute, le seul mot qu'ils ont tiré de lui; car c'est le seul vrai que contienne cette infâme diatribe, ainsi qu'il va être prouvé. M. de Sombreuil savoit très-bien que je ne pouvois revenir qu'avec les secours que j'allois chercher, et que j'amenai effectivement; il étoit donc de son devoir de m'attendre, de laisser continuer le feu qui avoit déjà arrêté la colonne républicaine, et qui n'auroit pas tardé à la mettre en fuite, n'eût-il pas même été secondé par les restes de l'armée Royaliste, qui étoit, à cette heure, quatre fois plus nombreuse que cette colonne.

que je fus rentré en Bretagne, à une époque à laquelle mes amis n'avoient pas plus lieu d'espérer, que mes détracteurs de craindre, que j'en revinsse jamais.

M. de Balleroy étoit le seul officier de mon Etat-Major qui me restoit après le départ du Marquis de la Jaille ; il me suivit.

Je n'eus pas lieu de me repentir d'être venu moi-même; car, lorsque nous arrivâmes à Port Aliguen, on me dit que M. de la Jaille n'étoit pas encore parti. Dans ce moment de désordre et de méfiance, lorsque chacun se croyoit autorisé à réserver pour lui-même ou pour ses amis les moyens de salut qu'il avoit à sa disposition, cet officier n'avoit pas pu se procurer une embarcation. Ceux à qui les bateaux appartenoient avoient pris la précaution de les tenir assez éloignés du rivage pour que la multitude pressée de se sauver ne s'en emparât pas. Mon nom ne fut pas plutôt parvenu à eux, de bouche en bouche, qu'il s'avança deux chaloupes ; la foule s'ouvrit pour me faire un passage, et je m'embarquai dans la première avec M. de Balleroy.

Le Conseiller au Parlement de Bretagne (M. du Boittier) dont j'ai parlé ailleurs, me pria de lui permettre de m'accompagner; j'y consentis. Il ne fut pas plutôt embarqué, qu'il me dit, en me serrant les genoux, qu'en lui sauvant la vie, je m'étois conservé un témoin du mérite de toute ma conduite dans cette expédition, ainsi que des intrigues qui s'étoient agitées pour tout perdre en contrecarrant mes efforts; et qu'il l'attesteroit à la face du ciel et de la terre.

Je rapporte ceci parce que j'aurai plus tard à faire connoître la manière dont il a rempli cet engagement.

Le Marquis de la Jaille me suivit quelques instans après dans l'autre bateau; il " s'étoit arrêté " un moment pour y recevoir trois femmes et un " enfant, qui lui apprirent que tout fuyoit devant " les Républicains, qui pénétroient dans la pres- " qu'île, ce que nous ne pouvions voir du fond du " fort, situé entre deux montagnes assez élevées; " la mer étoit agitée, et le vent très-fort; le pa- " tron de mon bateau ne mit qu'une de ses voiles, " celui de M. de la Jaille appareilla les siennes, et

" gagnant ainsi le vent et plus de vîtesse, il aborda
" la Pomone une minute avant moi *."

Rohu avoit éprouvé tant de difficultés qu'il n'arriva à la Pomone qu'en même temps que nous. Sir John Warren n'avoit donc reçu aucun avis de ma part. Profondément affecté des détails que je lui donnai, le brave Chevalier déploya à l'instant son zèle et son activité ordinaires. Les signaux furent donnés et exécutés avec tant de promptitude

* Ce paragraphe qui est marqué avec des guillemets, est copié presque mot à mot du rapport secret que le Marquis de la Jaille a fait de cette expédition à M. Windham. Le principal objet de ce rapport étoit de justifier M. de la Jaille des prétendus torts que ses ennemis lui ont imputés en cette occasion; il n'en avoit pas besoin; car il n'a rien fait que par mon ordre; et je dois déclarer, qu'avant et depuis (car M. de la Jaille est revenu plus tard s'associer à mes travaux en Bretagne), il a donné sous mes yeux les preuves éclatantes de la valeur la plus froide, jointe à toutes les qualités qui constituent le bon militaire et le sujet fidèle. Les échos de mes ennemis ont répété que je m'étois embarqué après M. de la Jaille. On a ici la preuve du contraire. Cependant, je déclare que quand même cet officier eût pu se jeter dans le premier bateau, je l'aurois suivi dans le second. Les circonstances étoient telles qu'elles n'admettoient plus de délai; les lenteurs que je venois d'éprouver et les insinuations de M. de Sombreuil avoient agi sur moi de manière à ne pas me permettre de me reposer plus longtemps sur un autre du soin de pourvoir au seul moyen de salut qui restoit aux individus et à la cause qui m'étoit confiée.

et d'habileté, que tous les bâtimens de guerre furent bientôt à portée de protéger le rembarquement.

Déjà une corvette *(the Lark)* faisoit un feu terrible sur la colonne républicaine. La Pomone avoit commencé le sien, l'ennemi étoit arrêté dans sa marche ; les chaloupes, dirigées par le Capitaine Keats, qui savoit vaincre les difficultés comme il affrontoit les dangers, étoient en mer ; je me félicitois du parti que j'avois pris ; tout alloit être sauvé, lorsque M. Bosou de Périgord, Lieutenant Colonel du régiment de son nom, et le second en commandement de la division de Sombreuil, arriva à bord de la Pomone.

Cet officier nous dit que M. de Sombreuil avoit obtenu une capitulation honorable, dont l'un des articles portoit que les régimens de Damas et de Salm seroient renvoyés en Angleterre, avec armes et bagage.

Sur ce que je lui demandai quel pouvoit être le motif de cette distinction, il me répondit qu'elle avoit été accordée à ces corps, à cause de la bonne contenance qu'ils avoient montrée à l'ennemi.

Ceci étoit une fable : j'en parlai sur ce ton à Sir

John Warren, en ajoutant que je connoissois trop bien les Républicains pour y donner la moindre foi ; et je l'engageai à s'avancer le plus près qu'il pourroit du rivage et à continuer son feu.

Je n'attendois que le moment où la frégate seroit embossée, pour demander la chaloupe et me faire jeter à terre, lorsqu'un homme, venu à la nage, se dit envoyé de la part de M. de Sombreuil, pour prier le Commodore de cesser de tirer, sans quoi tout seroit égorgé.

Cet homme disoit vrai ; mais il m'étoit impossible de le croire. J'étois le seul de mon opinion parmi les François ; le brave Commodore se vit obligé de céder : le feu cessa.

Cependant, le peu de temps qu'il avoit duré, avoit sauvé la vie à environ deux mille hommes. Le zèle et l'empressement des officiers de la marine Angloise se montrèrent d'une manière aussi honorable pour l'humanité que pour la nation à laquelle ils appartenoient. Ces officiers, que la plus exécrable ingratitude a accusés de s'être réjouis de la perte de ceux de la marine Françoise, abordoient le rivage sous le feu de l'ennemi, avec une intrépidité que le désir d'arracher leurs sem-

blables à la mort pouvoit seul donner. Les Capitaines eux-mêmes conduisoient leurs chaloupes; et, au milieu d'une grêle de mousqueterie et de mitraille, sembloient s'entredisputer à qui sauveroit le plus de victimes. Le Capitaine Keats se distingua particulièrement dans cette circonstance. Il fit cinq ou six fois le trajet d'aller et de venir, et chaque fois il ramena à son bord autant de malheureux qne sa chaloupe en pouvoit contenir. De cette manière cinq ou six cents François de plus furent soustraits à leurs bourreaux.

Le bataillon d'artillerie, commandé par le Lieutenant Colonel Rothalier, se rembarqua en bon ordre, avec armes et bagage. Encore une demi-heure, et tout le reste ds l'armée en auroit pu faire autant.

La frégate la Pomone étoit encombrée d'officiers qui devoient la vie à ce zèle admirable. MM. le Duc de Levis, le Comte de Vauban, le Comte de Contades, le Vicomte de Chambray, le Comte de Boisberthelot *, le Baron de Gras, de St. Morys et Brisson, mon Etat-Major enfin, à l'ex-

* Le Comte de Boisberthelot et le Comte de Vauban furent sauvés par le Capitaine Bertie, du *Thunderer*.

ception du Comte de Bellou, étoient hors de danger.

Le Comte d'Hervilly, tout souffrant qu'il étoit, avoit été transporté à bord d'une chaloupe, à travers la colonne ennemie. Il dut ce service à l'intrépidité du jeune Raymond de la Nougarede, son Aide de Camp. Celui-ci s'honora par un nouveau trait de courage: à peine avoit-il mis M. d'Hervilly en sûreté, qu'il s'aperçut qu'il avoit oublié le portefeuille de ce Général et les cravates des drapeaux de son régiment. Il retourne sur ses pas, court au logement de d'Hervilly, se saisit des cravates et des papiers, regagne le rivage, et se jette à la mer; le patron d'une barque qui étoit peu éloignée le prit à son bord.

Le jeune Bellou, l'un de mes aides de camp, étoit sur le point de se rembarquer; il n'y avoit qu'une place vacante dans le bateau auquel il alloit devoir son salut, mais il entendit la voix du Comte de Contades, qui demandoit à être pris à bord; Bellou cède sa place à M. de Contades, et rentre dans la presqu'île, où il est fait prisonnier *.

* J'ai appris avec un plaisir bien vif, que le Comte de Bellou a échappé au fer des bourreaux; sa grande jeunesse l'a sous-

Au milieu des traits d'héroïque générosité qui ont éclaté dans cette affreuse journée, il est douloureux d'avoir à en rappeler d'autres qui offrent un affligeant contraste.

Dans la crainte d'exposer les bateaux à chavirer en recevant une charge plus pesante que celle qu'ils pouvoient porter, ces bateaux étoient tenus à quelques pas du rivage; les malheureux les gagnoient, en se jetant à l'eau au moyen de perches, de cordages, ou d'avirons que leur tendoient les officiers et les matelots. Il arriva, en quelques circonstances, que ceux qui ne pouvoient pas être admis, s'accrochoient aux bords, qu'ils tenoient d'une main ferme: la plupart furent précipités à la mer par leurs compatriotes, qui leur coupèrent les poignets à coup de sabre.

Quelqu'horribles que soient les idées que ce trait déplorable suggère, l'affreuse nécessité peut lui servir d'excuse. Mais ce qui ne peut en admettre que dans l'âme des amis de M. d'Avaray, c'est que Brottier et ses collègues publioient à Paris, et

trait à la mort. Qu'il vive long-temps, pour jouir de l'estime de tous les partis, et du sentiment qui est toujours la récompense d'une grande et généreuse action.

qu'ils ont écrit au Conseil du Roi à Verone, que les Chouans s'étoient opposés au rembarquement des Emigrés, et qu'ils leur *avoient coupé les mains lorsqu'ils s'attachoient aux chaloupes* *, chargeant

* Lettre des agens du Roi datée du Dimanche, 20 Septembre, 1795.

Un Sieur Lacretelle le jeune, soudoyé long-temps par ces agens, à dix louis par mois, comme journaliste, et soudoyé depuis comme historien, enchérit encore sur cette calomnie, page 36 du premier volume d'un prétendu *Précis Historique de la Révolution Françoise, sous le Directoire Exécutif*:

" Des chaloupes canonnières," dit ce M. Lacretelle, " des " bateaux plats, bordoient le rivage; une multitude de vieil- " lards, de femmes, et d'enfans, dont les Anglois avoient em- " barrassé cette déplorable expédition, se précipitent autour " de ces frêles bâtimens, leur unique salut. O honte! des " hommes armés, des combattans, les leur disputent, s'en " emparent avant eux; M. de Puisaye est à leur tête; il en- " traine avec lui la troupe de Chouans," &c.

Brottier écrivoit à Vérone que j'étois dans l'usage de coucher à bord de la Pomone, et que je n'étois pas dans la presqu'île lorsque le Fort Penthièvre fut pris!! Toutes ces contradictions ont été répétées pendant dix ans par les mêmes personnes; peu importoit aux auteurs de ces calomnies qu'elles se détruisissent les unes par les autres, pourvu qu'elles produisissent l'effet qu'ils en attendoient, qui étoit de diviser pour se saisir de l'autorité, et surtout de l'argent de l'Angleterre.

Quant au Sieur Lacretelle, il n'est pas un témoin oculaire qui ne reconnoisse dans son *Précis Historique*, ou l'ignorance la plus grossière, ou la plus perfide intention; car son récit contient plus de mensonges que de lignes.

ainsi les Royalistes Bretons d'un crime peut-être nécessaire, mais dont c'étoit principalement eux qui avoient été les victimes!

M. de St. Morys, pour gagner la chaloupe qui le sauva, s'étoit jeté à la mer, où il avoit marché sur des monceaux de cadavres. Cet homme si distingué par son humanité et par la douceur de son caractère, en fut tellement frappé, qu'il tomba malade, le jour même, de la maladie dont il mourut quelques temps après.

Le désordre inévitable dans une telle conjoncture, et l'empressement que chacun mettoit à se soustraire à la mort, la firent trouver à plus de quatre cents personnes qui furent englouties dans les flots.

La chambre du Commodore étoit remplie de François. Tous ceux qui n'étoient pas dans le secret de mes ennemis, se félicitoient hautement de me savoir en sûreté; et chacun, avant de m'avoir aperçu, demandoit avec intérêt si j'étois sauvé.

Au milieu de ce bruit, seul, couché sur un banc, je méditois le projet que j'avois formé le matin.

On a publié que je dormois!

Quelque restraints que fussent mes moyens, par

la funeste reddition de M. de Sombreuil, ce nouveau désastre ne pouvoit qu'ajouter au désir que j'avois de tout réparer. Ma conscience me disoit que ceux qui s'étoient rembarqués devoient leur salut au parti que j'avois pris; mais cela ne me suffisoit pas. Le reste pouvoit être sauvé, j'en formai le dessein, et je me dévouai à l'exécuter.

Voilà comme je dormois!

Je me levai aussitôt, je demandai à Sir John Warren à lui parler en particulier, et je lui dis: " Je connois la Révolution Françoise et les Ré-
" publicains mieux que tout ce qui est ici. Il n'y
" a point de capitulation, ou s'il y en a une, elle
" ne sera pas respectée, elle ne sera pas ratifiée par
" le Comité de Salut Public. Les Emigrés seront
" tous massacrés, si nous ne les délivrons pas. Nous
" pouvons le faire. Je connois aussi les soldats
" de la Convention; je prévois ce qui va arriver;
" nous avons laissé à Quiberon plus de barriques
" de rum, qu'il n'en faudroit pour tuer deux ar-
" mées comme celle de Hoche; vous pouvez être
" sûr que les officiers ne seront pas les maîtres, et
" que même plusieurs d'entre eux donneront l'ex-
" emple. Cette liqueur à laquelle les François ne

" sont pas habitués, produit en eux une ivresse
" bien différente de celle qui provient de l'excès
" de vin ou de l'eau de vie; il ne va pas se passer
" deux heures avant que les barriques ne soient
" défoncées, et ce soir il n'y aura dans la presqu'île
" et dans les forts pas un homme en état de se
" tenir sur ses jambes.

" Aussitôt que la nuit sera fermée, je débarque-
" rai à la tête de l'élite de ce qui s'est sauvé sur
" l'escadre. Quatre ou cinq cents hommes au
" plus me suffiront. Demain, à la pointe du jour,
" vous verrez les pavillons blanc et Anglois, où ils
" étoient hier; je délivrerai tous nos prisonniers;
" et nous n'aurons à regretter que ceux que trop
" de précipitation a fait périr dans la mer."

Ce qui se passa ce jour-là dans la presqu'île et dans le fort a prouvé, comme je le rapporterai bientôt, que non-seulement ce dessein étoit praticable, mais que le succès en étoit infaillible.

Le brave Commodore me fixa avec vivacité; il me serra la main, et ne répondit que ce peu de mots: " J'irois plutôt moi-même avec vous!"

En effet, depuis le premier jour de l'expédition, il n'avoit jamais manqué de m'accompagner dans

toutes les opérations combinées avec l'escadre, où il y avoit quelque danger.

Il y avoit sur les vaisseaux assez d'armes et d'habits pour vêtir et pour armer ceux qui, en se sauvant à la nage, avoient perdu les leurs. Mes porte-feuilles et tous les papiers qui contenoient les secrets du parti étoient en sûreté, et il me restoit assez de temps, jusqu'à la nuit, pour écrire à mes correspondans, et pour expédier à mes divisions, et à mes bureaux de l'intérieur les avis et les instructions nécessaires dans tous les cas à prévoir; mais il nous fut fait de tels rapports du découragement général et des propos sinistres que l'on faisoit circuler parmi les troupes, qu'il nous fallut renoncer à ce projet.

Ce fait, pour les honnêtes gens, n'a pas besoin d'autres preuves que le témoignage de Sir John Warren, que j'ai le droit d'invoquer; ce célèbre Amiral vit encore, pour la gloire et pour l'avantage de son pays: mais comme les amis de M. d'Avaray et leurs échos se sont efforcés de rejeter les désastres de cette journée sur la *perfidie Angloise*, secondée par mes prétendues trahisons, il faut leur opposer les preuves qu'ils ont fournies eux-mêmes.

L'auteur du libelle intitulé, *Lettre d'un Officier à bord de la Pomone**, à qui ces messieurs ont donné, tant en France qu'en Angleterre, toute la circulation qui étoit en leur pouvoir, affirme que, désolé de voir qu'un aussi grand nombre d'Emigrés avoient échappé à l'ennemi, j'avois conçu le dessein de lui livrer tout ce qui s'étoit sauvé; mais que Sir John Warren, *plus avare que moi du sang François, s'y étoit opposé!*

Je voudrois bien qu'on pût m'apprendre de quelle boue a été pétri le cœur de ces scélérats!!

Mais si une telle conception ne peut être que le produit d'une âme atroce, quel nom plus doux donnera-t-on à ceux qui ont cru cette monstruosité possible!

D'autres plus modérés en apparence, mais non moins perfides, ont dit que je n'avois proposé ce projet que parce que j'étois convaincu de l'impossibilité de l'exécuter.

Je doute fort que ces prudens *militaires* qui, en jugeant ainsi mes intentions secrettes, se sont bornés à manifester quelles eussent été les leurs en pareille circonstance, eussent été tentés de me suivre,

* Le Rédacteur du *Political State of Europe* a eu du moins la pudeur de ne pas copier cette infamie.

lorsque, quelque temps après, je me fis jeter moi cinquième au milieu des postes ennemis qu'il me fallut traverser pour aller réparer les effets de leur ineptie et de leurs crimes.

Ce qui achevera de faire connoître l'infernal génie qui conduisoit les affaires des Princes François; ce qu'on ne voudra jamais croire, et qui pourtant est de toute vérité; c'est que dans la consternation où l'événement de Quiberon avoit jeté tous les honnêtes gens, les agens de Londres et de Paris sourioient et faisoient dire en Bretagne et partout où ils pouvoient introduire leurs émissaires, qu'il ne falloit pas tant s'attrister de cette catastrophe, et qu'elle servoit les véritables intérêts du Roi! Et pour donner à leur protecteur les moyens de fermer tout accès à la vérité auprès de Louis XVIII, Brottier et ses collègues avoient l'effronterie d'écrire à Verone, le 29 Juillet, 1795,

« Le rembarquement des Emigrés à Quiberon
« s'est fait avec tout l'ordre possible, *et sans perte;*
« les Républicains ont été écrasés par les canon-
« nières.

« La Noblesse restée en France n'a pas pu s'em-

« pêcher de manifester sa joie sur l'humiliation
« des Emigrés.»*

* La Noblesse restée en France étoit celle qui pouvoit rendre les plus grands services. Elle étoit honteuse et indignée de voir les intérêts de la Monarchie entre les mains d'un prêtre apostat, et de misérables aussi vils qu'ineptes. Le but de cette calomnie étoit donc de rendre cette Noblesse suspecte, afin de prévenir contre les représentations qui ne pouvoient pas manquer de s'élever de toutes parts contre un aussi déplorable choix. Aussi, lorsque Brottier se fit, lors de son procès, un moyen de défense des obstacles que ses intrigues m'avoient suscités, ne manqua-t-il pas de faire valoir la haine que lui portoient les Nobles des provinces insurgées.

« Cette conduite de ma part," dit-il à ses juges, page 147 du recueil des pièces, « a tellement produit d'effet, qu'elle a « mécontenté des esprits turbulens ou exhaltés, ou ambitieux."

. . . .

« J'ai appris qu'il se faisoit dans les départemens de l'Ouest, « des réunions de gentilshommes pour me dénoncer à Louis « XVIII et aux Royalistes, comme ennemi de la religion et du « trône.... Déjà plusieurs Mémoires ont été envoyés contre « moi, pour me présenter comme un homme qui avoit surpris « la religion de Louis XVIII," &c.

Si la plus basse envie n'avoit pas aveuglé ceux qui dirigeoient les Conseils des Princes François, et si réellement ils eussent eu l'intention de servir les intérêts du Roi, cette déclaration de Brottier ne devoit-elle pas ouvrir leurs yeux sur deux circonstances frappantes.

La première, que, si les persécutions que j'éprouvois avoient mécontenté les Nobles au point de les porter à se réunir pour dénoncer Brottier au Roi de France, je jouissois donc de l'es-

Mes lecteurs sont maintenant à portée de se faire une idée de ce système d'intrigues, de fourberies, et d'atrocités, qui n'a pas encore cessé d'être pratiqué pour tromper les Princes François sur leurs intérêts les plus chers.

Quelques heures après la reddition de M. de Sombreuil, le Commodore envoya le Capitaine Keats et le Lieutenant Cotton en parlementaires, pour réclamer les prisonniers qu'on supposoit avoir capitulé. Ces officiers furent très-insolemment reçus par un Général Républicain, qui leur dit qu'il n'y avoit point de capitulation, et qu'on tireroit, à l'avenir, sur tous les bâtimens qui s'approcheroient à la portée du canon sous pavillon parlementaire.

Je n'ai pu connoître les détails de ce qui se passa dans la presqu'île, après que je l'eus quittée, que

time et de la confiance de ces Nobles, ainsi que de tout le reste du parti.

La seconde, que si Brottier et ses collègues étoient représentés comme les hommes qui avoient surpris la confiance de Louis XVIII, les Royalistes de l'intérieur ne leur en avoient donné aucune ; et que les jactances, dont depuis trois ans ils assailloient le Conseil du Roi dans leur pitoyable correspondance, étoient autant de déceptions et de mensonges.

par les rapports de ceux qui y sont restés après moi.

Ces rapports sont consignés dans des Mémoires qui m'ont été remis par des officiers Chouans et Emigrés qui parvinrent à s'échapper des prisons de Vannes et d'Auray. Leur exactitude m'a été attestée, sur les lieux, par des milliers de témoins royalistes, et par plusieurs officiers et soldats républicains*.

Le régiment d'Hervilly, qui étoit le seul au complet, étoit dans l'usage de fournir la moitié de la garde du Fort Penthièvre; les autres corps contribuoient à l'autre moitié, chacun dans la proportion de sa force. Cette garde étoit d'environ six cents hommes, non compris un détachement d'artillerie; la demi-lune, les deux redans, et la tranchée, étoient gardés par six cents insurgés

* Depuis l'affaire de Quiberon, jusqu'à mon retour en Angleterre, Mars, 1797, la désertion a été très-considérable dans l'armée républicaine; plusieurs milliers de soldats sont venus se joindre à moi, soit individuellement, soit par petits détachemens qui étoient souvent conduits par des officiers: j'ai soigneusement interrogé tous ceux qui s'étoient trouvés aux affaires du 16 et du 21 de Juillet; ils ont tous, et constamment, été d'accord dans leurs récits.

que soutenoit un détachement de Loyal Emigrant.

Les deux sergens transfuges que j'ai nommés au livre précédent, avoient informé Hoche de ces dispositions ; mais ils l'avoient assuré que leurs camarades qui seroient de service au Fort Penthièvre, étoient *aussi bons Républicains qu'eux*, et qu'ils avoient formé le complot de livrer et d'égorger les Emigrés et les Chouans ; qu'il suffisoit d'envoyer trois cents hommes d'avant-garde, et de faire suivre l'armée à une certaine distance ; ils s'engagèrent à servir de guides à ces trois cents hommes, et répondirent sur leur tête de les introduire dans le fort, par l'arrière poste qui étoit gardé par leurs camarades ; ils ajoutèrent qu'il faudroit passer l'espace d'une demi-portée de fusil, en longeant la gauche du fort, ayant la mer jusqu'à la poitrine.

Hoche hésita long-temps avant de se résoudre à une entreprise aussi hasardeuse ; mais il y fut déterminé par Tallien.

Tallien, à la première nouvelle de notre débarquement, croyant que le Commissaire Espagnol, qui étoit l'intermédiaire entre lui et les

agens de Paris, avoit été trompé par Lemaître et par Brottier, à qui il supposoit sur les insurgés un crédit qu'ils n'avoient pas, n'avoit plus songé qu'à se venger d'eux ; et pour éviter l'accusation qu'il avoit lieu d'appréhender de leur indiscrétion ou de leur perfidie, il avoit fait parade d'un zèle outré, et avoit sollicité la faveur d'être l'un des délégués que le Comité de Salut Public envoyoit à l'armée de Hoche.

Le collègue de Tallien étoit un nommé *Blad*.

Il fut donc décidé que le plan des transfuges seroit suivi ; ceux-ci, accompagnés de deux de leurs camarades, tous les quatre vêtus de l'uniforme rouge avec lequel ils avoient déserté, sont mis à la tête de trois cents grenadiers d'élite ; le commandement de cette troupe est donné à l'Adjudant-Général *Ménage ;* un corps de sept à huit mille hommes reçoit l'ordre de se tenir prêt à marcher sur plusieurs colonnes.

La nuit venue, nuit la plus propre à une tentative de ce genre, par son obscurité, que favorisoit encore une pluie continuelle qu'un vent impétueux poussoit avec grand bruit sur les toits et contre les fenêtres des bâtimens du fort, où

s'étoient refugiés les hommes de service à moitié endormis, cette avant-garde se met en marche; elle est suivie, à une distance considérable, par le reste de l'armée, qui s'avance à pas lents.

Ménage passe nos avant-postes, sans être aperçu, sans être entendu par nos sentinelles. Le bruit additionnel que peut occasionner la marche de quelques centaines d'hommes dans la mer, est étouffé par le mugissement des vagues; les trois cents grenadiers ayant de l'eau jusqu'à la poitrine, longent le fort, et arrivent au pied du rocher qui en défend la gauche; les quatre guides se font connoître; on répond à leur signal; on les invite à monter; Ménage, suivi de quelques grenadiers, gravit le rocher; des soldats du régiment d'Hervilly leur tendent la crosse de leurs fusils, les attirent, leur donnent la main, et Ménage est dans le fort*, le reste de sa troupe le suit. La pluie

* Les récits pompeux qu'on a publiés de cette entreprise, qui certainement ne perd rien de sa hardiesse pour être réduite à ce qu'elle a été réellement, sont autant de fables. L'auteur du roman scandaleux intitulé, *Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans*, se plait à faire *foudroyer* les Républicains, *de front, par les batteries du fort; sur les flancs, par les frégates et chaloupes ennemies*, &c.

Mais M. Michaud, ainsi que le Sieur la Cretelle, sont payés pour mentir, et ils gagnent leurs gages.

venoit de cesser; M. de Folmont, commandant du fort, sortoit pour faire sa ronde; il se trouve au milieu des ennemis qui gardoient encore le plus profond silence; il recule, il crie aux armes, et tombe sous les coups redoublés des baïonnettes. Aussitôt Ménage et ses grenadiers se précipitent dans les corps de gardes où dormoient la plupart des Emigrés; tout y est passé au fil de l'épée.

Dans le même temps, Hoche s'avançoit sur la Falaise, à la tête d'une de ses colonnes; il est aperçu par quelques canonniers Toulonnois qui étoient de service aux premières batteries; un, ou tout au plus deux coups de canon* mettent le désordre dans les rangs ennemis; déjà ils rétrogradent; Tallien a pris la fuite; et Hoche croit que tout est perdu; lorsqu'un Officier Général Républicain (on m'a nommé le Moyne) se retourne, et voit le pavillon tricolore flotter sur la flèche du Fort Penthièvre; il crie aux soldats: *Lâches, vous fuyez, et vos camarades sont maîtres du fort!* A ces mots, tous les yeux se fixent sur la flèche, et

* La pluie avoit éteint les mèches; elle avoit aussi mouillé les amorces qu'on n'avoit pas pris la précaution de couvrir; voilà pourquoi le signal couvenu de trois coups de canon ne fut pas fait.

l'ordre est rétabli. Hoche marche à la baïonnette sur les batteries ; les grenadiers de Ménage, joints aux cents hommes des régimens d'Hervilly et du Dresnay qui les avoient introduits dans le fort, maîtres du poste des Emigrés qu'ils venoient de massacrer, font un feu violent sur les canonniers et sur les Chouans ; ils s'emparent des retranchemens ; et les colonnes qui suivoient Hoche entrent immédiatement dans le fort.

Le premier soin du chef fut de mettre le fort Penthièvre en état de défense du côté de la presqu'île ; il fit transporter les canons dans les anciennes batteries, qui donnoient sur l'intérieur avant notre débarquement, et que j'en avois fait ôter pour nous fortifier du côté de la Falaise*.

Cependant, les Chouans, et ce qui étoit resté de soldats fidèles, s'étoient jetés pêle-mêle dans le camp retranché, où ils étoient pris entre deux feux. J'ai rapporté que le Comte de Contades les en fit sortir, et se mit à leur tête, avec les Géné-

* On se rappelle les difficultés et les lenteurs que j'éprouvai pour monter ces batteries ; les officiers et les soldats de Hoche, attelés aux canons, les remirent à leur première position, en d'un quart d'heure.

raux de Vauban, du Boisberthelot, et le Major d'Haïze, pour se replier sur les troupes qui étoient au fonds de la presqu'île.

Hoche, voyant qu'il n'avoit rien à redouter, pour le moment, du feu de l'escadre, envoya à leur poursuite un corps de huit cents hommes, commandés par le Général Humbert, à qui il recommanda la plus grande circonspection.

La retraite des Généraux Royalistes, faite en bon ordre, et avec toute la mesure possible, ralentit considérablement la marche de Humbert.

Cette colonne royaliste, jointe aux régimens à cocarde noire, et au corps de la Marine Royale, porta la division de M. de Sombreuil à trois mille cinq ou six cents hommes; Humbert n'en avoit que huit cents; il étoit à présumer que Hoche ne tarderoit pas à le suivre; cependant, Hoche n'étoit pas sorti du Fort Penthièvre; et en tenant Humbert en échec, une demi-heure seulement, ce qui suffisoit pour donner aux chaloupes canonnières le temps d'arriver, celui-ci auroit été forcé de rétrograder ou de se rendre prisonnier: et il ne pouvoit, dans aucun cas, mettre le moindre obstacle au rembarquement.

La multitude de paysans, vieillards, femmes et enfans, qui fuyoient devant la colonne de Humbert, jeta du désordre dans l'armée royaliste; et M. de Sombreuil crut devoir se replier sur son point de retraite plutôt qu'il n'étoit possible aux bateaux et aux chaloupes canonnières d'arriver.

Parvenu au Port Aliguen, il forma sa troupe en une ligne demi-circulaire. Le combat alloit s'engager; mais au lieu d'attaquer à la baïonnette, et d'enlever ses soldats par un de ces mouvemens brusques et décisifs qui ne laissent pas de temps à la réflexion, un demi-quart d'heure est perdu à tirer des coups de fusil de part et d'autre; plusieurs de ces braves qui avoient trouvé tant de fois leur salut dans leur courage, effrayés par les lamentations des femmes et par les cris des enfans, prennent la fuite*; quelques officiers courent pour les rallier; d'autres soldats, croyant que leurs officiers les abandonnent, se débandent et les suivent; la déroute devient générale.

Un quart de lieue en arrière étoit le Fort Neuf,

* Tout ceci est extrait presque mot à mot des Mémoires du Marquis de Beaupoil St. Aulaire, du Chevalier de Chalus, de MM. de Pons, du Boisberenger, et autres qui étoient présens.

autrement, Fort St. Pierre; l'armée royaliste y arrive dans le plus grand désordre; quatre ou cinq mille paysans de tout âge et de tout sexe y sont entassés avec les Chouans et les troupes de ligne.

Cependant j'étois parvenu à bord du Commodore; et déjà de la terre on voyoit les frégates et les chaloupes canonnières s'avancer, en toute hâte, au secours des Royalistes. La corvette, *the Lark**, embossée à l'entrée de la petitr baie, où j'étois descendu le 3 de Juillet, faisoit un feu meurtrier sur la colonne républicaine, et suspendoit sa marche; les soldats qui avoient fait la guerre de Flandres et soutenu la retraite de Hollande, revenus à eux-mêmes, et ranimés par la protection qu'ils reçoivent de l'escadre Angloise, s'écrient unanimement: "Mon Capitaine, mon Gé-"néral†, nous allons nous battre; il faut vendre "cher notre vie; nous sommes encore bien du "monde; battons-nous; la victoire ou la mort!" Ces derniers mots volent de bouche en bouche‡; ils sont répétés par tous les braves; aussitôt on se met à triple et à quadruple rang, autour des retranchemens du Fort.

* L'Allouette.

† Rapport du Chevalier de Chalus.

‡ Ibid.

Humbert voyant la disposition de nos troupes, leur attitudedans le Fort Neuf, et le feu des Anglois qui l'écrasoit, sentit tout le danger de sa position. Désespérant de s'en tirer par une résistance qui eût été vaine, il eut recours à la ruse; il s'avance avec des signes de paix, et demande à conférer avec le Général Royaliste; M. de Sombreuil marche à lui, et ils se parlent.

Au même instant, un officier républicain* sort de son rang, vient à toute course près du fort, et s'écrie: " Messieurs les Emigrés, sauvez-vous, ou " vous serez tous fusillés; il ne faut pas vous fier " à ce que notre Général dit au vôtre. C'est pour " le tromper qu'il lui parle!"

Le Chevalier de Chalus s'avance vers lui, et lui dit: " Il est impossible que nous nous sauvions; " il n'y a pas de barques †." L'Officier républi-

* Rapports du Marquis de Beaupoil et du Chevalier de Chalus. Celui-ci ajoute *qu'il prit cet Officier, à son language et à sa figure, pour un Gueldrien ou un Munsterien.*

† Le Chevalier de Chalus rapporte dans son Mémoire, qu'il n'y avoit que douze barques à quelque distance du rivage; il dit que ces barques pouvoient contenir à peine cent hommes chacune; et que pour rembarquer huit mille individus, nombre auquel se montoient les paysans, de tout sexe, et les troupes, il en auroit fallu beaucoup davantage; il ignoroit qu'à mesure que les bateaux venoient chargés de monde à l'es-

cain répondit: " Je ne puis vous en dire davan-
" tage; si vous vous rendez, vous serez tous fusillés;"
et il ajouta, " Ah! malheureuse opinion, que tu vas
" faire de victimes!" Après ces paroles, il retourna
à son rang comme un éclair.

" Vous avez entendu ce que cet Officier républi-
" cain est venu nous dire," s'écria le Chevalier de
Chalus à ses camarades.

Quelques minutes après, Sombreuil et Humbert se séparèrent.

Humbert avoit exigé avant tout que les Royalistes fissent cesser le feu de l'escadre Angloise, M. Bozou de Périgord n'avoit point été chargé de cette mission; mais l'officier qui étoit venu à la nage à bord de la Pomone, avoit reçu de M. de Sombreuil, l'ordre de conjurer Sir John Warren de ne plus tirer.

M. de Sombreuil, en passant devant le front du Fort, s'écria: " Mes amis, sauvez-vous, ou mettez
" bas les armes."

Aussitôt une partie des soldats des régimens d'Hervilly, de Dudresnay, et quelques autres, se

cadre, ils retournoient aussitôt au rivage; mais dès que M. de Sombreuil eut fait cesser le feu de la corvette, le Lark, et celui de la Pomone, Humbert fit tirer sur les chaloupes qui retournoient à l'escadre et sur celles qui en revenoient.

rendirent aux Républicains, et se confondirent parmi eux; la plupart des Emigrés mirent bas les armes; ceux qui refusèrent de le faire furent massacrés dans le Fort Neuf *.

On en a vu plusieurs se retirer dans les rochers, et s'y brûler la cervelle; quelques-uns se précipiter sur la pointe de leurs épées, et d'autres se jeter à la mer †.

Le vénérable Evêque de Dol avoit été instruit de la prise du fort Penthièvre presque aussitôt que moi, comme je l'ai rapporté. Ni le temps, ni les moyens de se sauver, ne lui manquoient; cependant, il ne sortit de son logement qu'à sept heures du matin ‡. L'Abbé Pericaud le rencontra sur le rivage, une demi-heure après, avec l'Abbé de Hercé, son frère, qui étoit aussi son Grand Vicaire. Quelques matelots Toulonnois essayèrent de mettre à flot un chasse-marée pour les y em-

* Mémoires du Marquis de Beaupoil et du Chevalier de Chalus.

† Je ne crois pas qu'il se trouve personne disposé à nier, qu'avec des hommes animés d'un tel esprit, M. de Sombreuil n'eût eu bon marché des huit cents hommes de Humbert.

‡ Tout ce qui a rapport à M. l'Evêque de Dol, est extrait de la relation que m'a remise mon respectable ami, l'Abbé Pericaud, son Vicaire Général, témoin oculaire.

barquer; mais la mer se retiroit, et les efforts de ces braves gens furent inutiles.

M. de Dol et ses deux Grands Vicaires erroient depuis long-temps sur la grève, dans l'espoir de voir arriver une chaloupe, lorsqu'ils aperçurent une colonne républicaine à une grande distance du lieu où ils étoient. Cette colonne, à qui les Royalistes disputoient le terrein, s'avançoit lentement*. Alors l'Abbé de Hercé dit à son frère, que *le moment de faire à Dieu le sacrifice de leur vie étoit venu.*

Depuis long-temps ce sacrifice étoit fait de cœur et d'esprit; le saint Evêque m'avoit plusieurs fois répété à Londres, il l'avoit dit à l'Abbé Pericaud: " J'y périrai; mais c'est obtenir la couronne du " martyre à bon marché; j'ai soixante et dix ans, " je suis accablé d'infirmités, je sacrifie à Dieu " deux ou trois ans au plus."

Il ne répondit à son frère que ce peu de mots: " Mon sacrifice est fait!"

L'Abbé Pericaud lui dit à ce sujet, tout ce que

* Ces Royalistes étoient les restes de Loyal Emigrant, et les neuf cents à mille Chouans qui se retiroient devant la colonne de Humbert, sous les ordres des Généraux de Vauban, de Contades, et du Boisberthelot.

la raison et une piété éclairée purent lui suggérer ; il lui ajouta : "Que Dieu n'exigeoit pas le sa-
"crifice de sa vie, puisqu'il lui donnoit les moyens
"de la sauver."

"Mais quand il viendroit une barque," objecta l'Abbé de Hercé, "mon frère est hors d'état de
"pouvoir en profiter, infirme comme il est."

"Il n'est personne," repliqua l'Abbé Pericaud,
"qui ne s'empresse de lui faire place, et même
"de le porter au bateau ; il suffira de dire que
"c'est M. l'Evêque de Dol, et tous les Royalistes
"exposeront leur vie pour sauver une tête qui
"leur est si précieuse et si chère."

L'Abbé Pericaud connoissoit bien ces braves insurgés, qu'on a tant calomniés, et il leur rendoit justice ; mais ses représentations n'eurent aucun effet. M. l'Evêque de Dol et son frère s'éloignèrent du rivage ; ils furent accompagnés par une vingtaine d'ecclésiastiques et sept religieuses hospitalières d'Auray. L'Abbé Pericaud, après les avoir long-temps suivis des yeux, se retira avec la foule qui couroit vers le Fort Neuf. Là il entendit M. de Sombreuil dire, *qu'il avoit fait une capitulation avec le Général ennemi* * ; mais ne pouvant

* Je prie mes lecteurs de ne pas perdre de vue cette décla-

donner aucune foi à de telles promesses, il se retira auprès d'un rocher pour s'y préparer à la mort. Bientôt il aperçut la chaloupe d'un vaisseau de transport Anglois, qui se tenoit à quelque distance du rivage dans l'espoir de sauver quelques malheureux ; le patron lui cria de se jeter à l'eau, et, au moyen d'une perche que les matelots lui tendirent, il fut reçu à bord *.

Entre quatre et cinq heures de l'après-midi, le Commandant Républicain donna ordre de faire mettre "les Emigrés en rang;" ils obéirent: on en forma une première colonne, qui fut conduite à Auray, et de là à Vannes. L'Evêque de Dol et son Clergé, MM. de Sombreuil, de Soulanges, de Senneville, le Comte de Broglie, le Comte de Rieux †, et autres principaux officiers, faisoient

ration de M. de Sombreuil, lorsque je discuterai la lettre que Hoche et Tallien ont fabriquée en son nom.

* Quoique les Républicains fissent feu sur tous les bateaux qui s'approchoient à portée du mousquet et du canon, les chaloupes Angloises rôdèrent tout le reste du jour, et une bonne partie de la nuit, autour de la presqu'île, pour recueillir ceux des Royalistes qui pouvoient s'être cachés dans les rochers. Plusieurs ont dû la vie à cette active générosité, que les misérables qui triomphoient de notre désastre, ont payée, avant et depuis, par les plus atroces calomnies.

† Le dernier de l'ancienne et illustre maison de ce nom, dont étoit le Maréchal de Rieux, tuteur d'Anne de Bretagne.

partie de cette colonne. On leur donna une garde peu nombreuse ; le trajet fut long ; tous, à l'exception de l'Evêque de Dol, que ses infirmités mettoient hors d'état de marcher, auroient pu s'échapper à la faveur de la nuit qui les prit en chemin. Il ne s'agissoit que de se jeter dans les champs, à travers les haies qui bordent la route ; car, une fois dans la campagne, les Républicains n'osoient pas les poursuivre ; et toutes les chaumières, tous les asiles secrets qui étoient pratiqués dans un pays dont les détours n'étoient bien connus que des habitans, leur étoient ouverts ; mais une aveugle confiance en ce qu'ils appeloient *la parole d'honneur* des Républicains, détourna le plus grand nombre de saisir l'unique moyen de salut qui leur restât. Six prêtres du Morbihan s'évadèrent ; les quatorze autres qui suivirent le sort de l'Evêque de Dol, étoient presque tous des Emigrés, qui ne connoissoient rien de la Révolution, ni de l'esprit de ses chefs.

Les prisonniers Chouans, et ceux des régimens à la solde de l'Angleterre, formant environ trois mille hommes, restèrent encore deux jours au Fort Penthièvre.

La nuit venue (la nuit du 21 Juillet), ce que j'avois annoncé à Sir John Warren arriva exactement comme je l'avois prévu.

Les soldats Républicains, et la plupart de leurs officiers, ivres de rum, étoient jetés çà et là, les uns dormant profondément, les autres continuant de boire, et hors d'état de faire la moindre résistance. Plus de cinq mille fusils en faisceaux étoient sous la main des Royalistes; ils pouvoient s'en saisir, faire prisonniers leurs gardes, et s'emparer du fort. La proposition en fut faite par quelques-uns, entre autres, par le Chevalier de Chalus; mais ce fut en vain qu'ils conjurèrent leurs compagnons d'infortune de ne pas laisser échapper cette occasion. Le souvenir des malheurs et des dégoûts d'un long exil leur parloit plus haut que toute autre considération; se reposant sur la prétendue capitulation, qu'ils croyoient avoir eu lieu, et persuadés qu'ils alloient rentrer au sein de leurs familles et dans leurs propriétés, ils se refusèrent aux sollicitations de M. de Chalus; quelques-uns même le menacèrent de le dénoncer au Commandant Républicain, s'ils ne se désistoit pas de son projet.

Quoiqu'il en soit, il n'est pas permis de douter que, si à cet instant je fusse descendu dans la presqu'île à la tête de quatre ou cinq cents hommes seulement, comme je l'avois proposé, je n'eusse mis un terme à ces contestations, et que je n'eusse réparé, en une heure, les désastres de la journée.

Ceux des Emigrés qui composoient la première colonne ne pouvoient plus, à la verité, être immédiatement sauvés par ce moyen, puisqu'on avoit pris la précaution de les envoyer à Vannes; mais la garnison républicaine auroit été du moins un ôtage entre mes mains; et en marchant rapidement sur Vannes, le désordre où ce coup inattendu auroit jeté l'armée de Hoche, m'auroit donné toute facilité d'y délivrer les prisonniers.

Hoche et Tallien avoient quitté la presqu'île quelques heures après la reddition de Sombreuil.

Durant les deux jours qu'y restèrent les autres Emigrés et les Chouans, il ne fut donné de vivres à aucun d'eux; mais les soldats républicains partagèrent leurs rations de pain noir avec plusieurs *.

Le Jeudi, 23 de Juillet, à six heures du soir,

* Rapport du Chevalier de Chalus.

on en forma une colonne que l'on fit partir pour Auray, sous l'escorte de moins de six cents hommes. Un des chefs de cette escorte, qui étoit Royaliste dans le cœur, et qui nous a rendu plus tard de fréquens et d'essentiels services, a dit en 1797, au Général d'Allegre: "Ce n'étoit "pas les Royalistes qui étoient nos prisonniers, "c'étoit nous qui étions les leurs, s'ils l'eussent "voulu;" et en quelque façon cela étoit exact.

Qu'on se figure une colonne de trois mille hommes, marchant deux à deux, sur une route bordée de fossés et de haies, à travers un pays dont il n'étoit pas un habitant qui ne fût disposé à se dévouer pour les sauver; conduits par des gardes distribués un à un, sur les flancs, à la distance au moins de dix pas les uns des autres; et ces gardes sont des soldats qui depuis deux jours s'apitoyent sur le sort de leur prisonniers, et partagent avec eux leur modique ration; les chefs de ces soldats, loin d'avoir le cœur fermé à la pitié, cachent des sentimens royalistes; tous pouvoient s'échapper*; un très-

* M. le Chevalier de Chalus rend compte de cette circonstance ainsi qu'il suit:

" Il faut avouer que la Providence permet que ceux dont

grand nombre de Chouans se jetèrent dans les campagnes ; et les Républicains ne prirent pas la peine de les poursuivre ; la nuit étoit fermée depuis plus d'une heure, lorsque la colonne arriva aux portes d'Auray.

M. de Sombreuil leur avoit dit depuis sa reddition, et il n'a pas cessé de le soutenir même à la mort, qu'il avoit fait une capitulation avec Humbert ; et qu'ils n'avoient rien à appréhender *.

" la perte est décidée, tombent dans un bien profond aveu-
" glement. Une grande partie des Emigrés eût trouvé moyen
" de s'échapper des mains de leurs ennemis, s'ils l'eussent
" voulu. La nuit prit en route la colonne des Emigrés qui
" partit, le 21, du Fort Penthièvre ; il eût alors été facile à
" un grand nombre de s'évader.

" Le 23, pendant notre trajet, nous marchâmes aussi pen-
" dant plus d'une heure de nuit. Je trouvai l'occasion de
" m'évader trois fois; et trois fois je revins pour engager quel-
" ques camarades, que je voulois sauver, à me suivre.
" C'étoit en vain que je les conjurois de ne pas différer ; ils
" avoient plus de confiance dans les paroles de Humbert
" que dans les miennes," &c.

* Le trait suivant qui m'a été rapporté par le Colonel Hermely, et qui est connu de tous les habitans du Morbihan, prouvera à quel point cette prétendue capitulation avoit aveuglé la plupart des Emigrés.

Quelques-uns d'entre eux, qui s'étoient arrètés sous différens prétextes, et d'autres qui n'avoient pas pu suivre la marche de la colonne, se trouvèrent perdus involontairement dans la campagne. Les habitans les accueillirent, les

Arrivés à Auray, les Emigrés, les Chouans, et les soldats, furent jetés pêle-mêle dans l'église du St. Esprit. Plusieurs soldats des régimens de Dudresnay et d'Hervilly se firent les délateurs et les espions des Emigrés; et tandis que les soldats républicains faisoient tout ce qui dépendoit d'eux pour diminuer le nombre des victimes, ces misérables s'acharnoient à dénoncer ceux qui cherchoient à cacher leur nom et leur rang*; cependant, les hommes du régiment de Salm, qui étoient pour la plupart Allemands, et qu'on surveilloit encore moins que les autres, favorisèrent la fuite de quel-

félicitèrent d'avoir échappé, et leur offrirent des asiles; mais ni ces offres, ni les représentations les plus sérieuses sur leur danger, ni les sollicitations accompagnées des larmes de leurs généreux hôtes, ne purent ébranler la résolusion qu'ils maintinrent de se rendre à Auray; ils exigèrent que ces braves gens leur servissent de guides; il les y contraignirent; ils croyoient qu'ils alloient rentrer dans leurs familles; ils marchoient à la mort.

* Après la reddition de M. de Sombreuil, le Chevalier de Chalus se dépouilla de son uniforme, et prit l'habit d'un simple soldat qui venoit d'être tué. Arrivé à Auray, il fut reconnu par un homme du régiment de Dudresnay, qui le dénonça à un officier Républicain; celui-ci jeta un regard d'indignation sur le dénonciateur, le taxa d'imposture, et se tournant vers le Chevalier de Chalus, il dit à voix basse, de manière à n'être entendu que de lui. " Sauvez-vous; il " y a déjà assez de victimes!"

ques-uns; le Chevalier de Chalus, MM. de Pons et de Boisberanger furent de ce nombre.

La ville d'Auray offrit alors un spectacle triste et touchant; c'étoit à qui des habitans s'empresseroit de donner aux prisonniers, des témoignages d'intérêt et de compassion. Les Républicains eux-mêmes fermoient les yeux sur tous les moyens que la pitié mettoit en œuvre pour soustraire ces infortunés à la mort. Alors, encore, il étoit au pouvoir de la plupart d'entre eux de prendre la fuite; mais le plus grand nombre resta sourd aux conseils, aux instances, aux supplications. Hoche avoit écrit au Comité de Salut Public; il avoit demandé la vie de tous ceux qui n'étoient pas chefs*; la ville d'Auray attendoit avec effroi la décision de la Convention.

Ce tribunal de sang paroissoit indécis; la crainte d'un soulèvement, ou de vengeances à venir, pouvoit seule produire cet effet: mais Tallien qui arrivoit de Quiberon, ramène bientôt les tigres

* Hoche, du moins en cela, se montra différent de Moreau, qui fit fusiller indistinctement tous les Emigrés pris à Newport, sans demander les ordres ultérieurs de ses maîtres; et j'ai vu ce Moreau préconisé par les prétendus meneurs de la cause des Emigrés!!

à leurs inclinations naturelles; il s'élance à la tribune, et par une atroce calomnie, il obtient le massacre de huit cents de ses compatriotes*.

Au reçu de ce décret, dont l'exécution fut confiée au Général Lemoyne, la commission militaire d'Auray refusa de continuer ses fonctions; Lemoyne lui substitua un tribunal composé d'étrangers. En moins de six jours, tous les Emigrés qui s'étoient obstinés à rester à Auray†, furent

* Tallien montra de la tribune un poignard qu'il dit avoir été pris au hasard, parmi un nombre considérable de ces sortes d'armes, qu'il assura avoir été trouvés à Quiberon. Il déclara que ce poignard étoit empoisonné, et soutint en avoir fait l'épreuve sur un chien qu'il prétendit être mort après en avoir été légèrement frappé!! Ce Tallien vit encore; il est en France; il y respire; et on dit la révolution finie!!

† "Les premiers jours que nous fumes à Auray," dit le Chevalier de Chalus, dont le rapport m'a été confirmé par un grand nombre de témoins, "si on eût saisi toutes les occasions, "il étoit encore bien facile de se sauver et de fuir; mais nou- "veau Cassandre, c'étoit toujours vainement que je prou- "vois à mes infortunés et trop crédules camarades, que, "d'après les decrets, ils ne pouvoient pas manquer d'être "fusillés; ils ne le vouloient pas croire, et n'étoient crédules "que pour les paroles trompeuses de leurs cruels et artifi- "cieux ennemis; ils me disoient toujours qu'on renverroit "chacun chez soi."

"Ils disoient qu'ils ne seroient pas fusillés, parce qu'ils "n'étoient pas chefs.... Enfin, ceux qu'on menoit au sup- "plice, s'en doutoient si peu, qu'ils portoient leurs sacs,

fusillés par bandes de cinquante et de soixante à la fois.

Les jeunes gens, qui étoient sortis du royaume avant d'avoir atteint l'âge de seize ans, furent seuls exceptés.

Ce fut dans une prairie, à un quart de lieue d'Auray, que se firent ces sanglantes exécutions; cette prairie est devenue l'objet de la vénération, on pourroit dire du culte, des habitans du Morbihan; ils l'appellent, depuis cette boucherie, *la Prairie des Martyrs*.

M. l'Evêque de Dol, l'Abbé de Hercé, son frère, avec les ecclésiastiques qui les avoient suivis, MM. le Comte de Sombreuil, le Comte de Broglie, le Comte de Soulanges, le Marquis de Senneville, le Comte de Rieux, et les principaux officiers de la première colonne, qui avoit quitté la presqu'île, le soir du 21 de Juillet, furent jugés et condamnés à mort par la commission militaire de Vannes. Cette commission étoit composée de scélérats; et on ne pouvoit pas attendre d'elle la résistance généreuse que montra celle d'Auray.

" comme si on les eût conduits à une garnison."—Rapport du Chevalier de Chalus, pages 17 et 18.

Le vénérable Evêque et son Clergé marchèrent au supplice avec le calme et la résignation des martyrs.

Sombreuil et ses compagnons reçurent la mort avec intrépidité.

Cependant, comme si ce n'eût pas été assez de leur ôter la vie, on eut la lâcheté de chercher à ternir la gloire de leurs derniers momens; on publia une lettre prétendue, écrite de Vannes, où il étoit dit, qu'*ils n'avoient pas montré la fermeté qu'on attendoit d'eux!*

Le rédacteur du *Political State of Europe for the Year* 1795, s'est empressé de recueillir et de publier cette calomnie *.

* "They did not shew that firmness which was expected."— Page 26. En cet endroit, du moins, le rédacteur prend la peine de citer la lettre anonyme qui contient ce mensonge; mais il a négligé cette précaution à l'égard de la lettre prétendue écrite *à bord de la Pomone.* Il s'est donc approprié toutes les calomnies que ce libelle contient. N'est-ce pas en imposer volontairement à ses contemporains? Comment sera-t-il possible d'écrire l'histoire de la Révolution, au milieu de ce fatras d'impostures et de matériaux ramassés sans discernement, sans désir de trouver la vérité, sans preuves, sans noms d'auteurs, et sans aucun fil qui puisse conduire l'écrivain impartial dans ce dédale d'erreurs! Quel nom donner à ce genre de courage qui enhardit ainsi à se charger de la honte et des iniquités des autres!

On a attribué à plusieurs de ces infortunés des discours et des écrits, par lesquels on leur a fait tenir, à l'article de la mort, un langage différent, suivant la différence des opinions ou de l'intérêt de ceux qui les ont fait écrire ou parler.

J'ai effectivement sous les yeux quelques lettres qu'ont adressées à leurs familles et à leurs amis plusieurs des Emigrés qui ont été fusillés à Auray. Ceux-ci ont eu, pendant quelques jours, la facilité d'écrire, puisqu'ils étoient si peu surveillés qu'ils ont eu long-temps celle de s'échapper; mais il n'en a pas été ainsi des prisonners qui furent transférés à Vannes; dès le 21 de Juillet, leur mort étoit résolue; ceux-là n'ont rien pu dire, rien pu écrire que sous les yeux de leurs géoliers, qui, pendant le peu d'instans qui leur restoient à vivre, ont exercé à leur égard la surveillance la plus sévère; ainsi tout écrit supposé de leur part, qui seroit parvenu à sa prétendue destination, autrement que par l'intermédiaire des Républicains, est dépouillé, par cette seule circonstance, de tout caractère d'authenticité*.

* J'ai acquis la preuve que l'on a fait circuler en Angleterre des billets sans signature, où l'écriture de M. de Sombreuil est imitée; ces billets, supposés avoir été écrits par lui, quel-

Il paroît que cette réflexion n'a pas échappé à Hoche et à Tallien. La haine constante que ces deux hommes m'ont portée, et dont je me glorifie; car ils n'avoient pour me haïr d'autres motifs que la frayeur que leur inspiroient l'activité de mon zèle pour la Monarchie, et les moyens relatifs ou personnels qu'ils me supposoient de faire triompher cette cause; cette haine, dis-je, les possédoit à un tel degré, qu'ils se sont avilis au point de faire un faux, pour me déprécier dans l'opinion publique, pour m'enlever la confiance du Gouvernement Anglois, pour me déshonorer et pour me perdre dans l'esprit de mes compagnons d'armes. Ils n'ignoroient pas qu'un parti que se voit forcé de retirer

ques, temps avant sa mort, ne sont qu'une répétition par extrait de la lettre que Hoche et Tallien lui ont attribuée, et qu'ils ont signée de son nom.

Il est donc utile que l'on sache, que depuis son arrivée à Vannes jusqu'à sa mort, M. de Sombreuil a été dans l'impossibilité de rien faire parvenir au dehors, autrement que par l'intermédiaire de ses juges ou de ses bourreaux.

D'ailleurs, une réflexion se présente naturellement, c'est que celui qui, à l'article de la mort, profère des accusations aussi graves, n'hésite pas à les signer.

Je ne m'arrêterai donc pas à discuter ces billets anonymes, ou signés simplement d'un nom de baptême; et j'aurai suffisamment demontré le faux des copies quand j'aurai démontré celui de l'original.

son estime au chef à qui il doit son existence, est un parti anéanti; grande leçon pour tous ceux dont les espérances sont fondées sur les efforts d'hommes engagés volontairement à servir une cause commune, et qui ne peuvent avoir entre eux d'autre lien que la confiance.

Immédiatement après l'exécution de M. de Sombreuil, Hoche et Tallien firent circuler par la voie des gazettes, et par tous les moyens qui étoient en leur pouvoir une lettre prétendue écrite au Commodore Sir John Warren par cet infortuné, la veille de sa mort; l'original de cette fabrication fut adressé aux Ministres Anglois.

Cette lettre n'a produit qu'une partie de l'effet que s'en étoient promis ses véritables auteurs.

Elle n'a fait aucune impression sur les Royalistes insurgés, qui connoissoient leur chef.

Elle en a produit une bien désastreuse pour la cause du Roi de France, sur ceux qui ne le connoissoient pas.

Elle a comblé de joie mes ennemis; elle a été le triomphe de ces Agens et de ces Conseils des Princes François, qui avoient résolu ma mort *,

* Voyez, au livre précédent, les extraits de la correspondance entre Paris et Verone,

trois mois avant mon départ de Londres pour l'expédition de Quiberon; elle a été, entre leurs mains, l'instrument dont ils se sont le plus efficacement servis pour anéantir les ressources immenses qui restoient encore à la cause du Roi de France, et pour s'enrichir des débris de ces ressources.

Cette lettre est un faux.

Elle est un faux, ou Sombreuil est mort comme un lâche: elle est donc un faux.

C'est ce que j'aurai prouvé, si je démontre que cette lettre ne contient que des allégations qui, à la connoissance de M. de Sombreuil lui-même, étoient fausses, et qui sont toutes démenties par les faits et par des témoins oculaires de la véracité desquels il n'y a pas le moindre lieu de douter.

Avant d'aborder cette tâche facile, j'observerai: 1°. qu'il n'est pas un de mes compagnons d'armes qui ait cru un instant à l'authenticité de cette lettre; 2°. qu'un grand nombre des officiers et des soldats de l'armée qui nous étoit opposée, ont dit hautement qu'elle étoit l'ouvrage de Tallien, de Blad, et de Hoche, qui ont fait contrefaire l'écriture et la signature de Sombreuil*; et 3°. que les écrivains

* Cet art de contrefaire les écritures, dans lequel excellent encore ceux de leurs associés qui leur ont survécu, et

soudoyés par mes ennemis les plus acharnés, au milieu de toutes les calomnies et de toutes les injures dont ils m'ont assailli, sous l'anonyme, où sous des noms supposés, n'ont pas osé affirmer qu'elle fut de M. de Sombreuil.

Michaud, qui étoit aux gages des agens de Londres et de Paris; Michaud, le véritable auteur du libelle intitulé *Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans, par Alphonse Beauchamp*, après avoir rendu compte de la mort de Sombreuil, s'explique à l'égard de cette lettre, ainsi qu'il suit:

" On publia, sous son nom, après sa mort, une " lettre accusatrice de la conduite de Puisaye: " *quelques personnes doutent de son authenticité*."

Ce mot, *quelques personnes*, étoit le doute le plus fort que pût exprimer un homme évidemment soudoyé pour me diffamer.

Passons à cette infernale composition.

Elle débute par demander " la plus scrupu-" leuse recherche sur la conduite du *lâche* qui " nous a trahis."

qui pratiquent, depuis quinze ans, les mêmes déceptions en Angleterre et en France; cet art, dis-je, a été employé par les Républicains, en mille occasions, et toujours avec succès.

RÉPONSE.

Si les accusations contenues dans ce peu de mots avoient eu le moindre fondement, il n'auroit pas été besoin d'une recherche bien scrupuleuse pour les prouver. Loin de me soustraire à cette recherche, je l'ai provoquée; j'ai attendu, durant six semaines à l'île d'Houat, l'arrivée de Son Altesse Royale MONSIEUR; et voyant que je ne pouvois pas rester plus long-temps éloigné de mon armée, sans compromettre le sort de la seconde expédition, à la tête de laquelle ce Prince étoit placé, j'ai répondu à mes détracteurs, en rentrant en France, pour y diriger les travaux, et y partager les dangers de mes fidèles compagnons; j'y ai demandé, avec instance, à être jugé par un conseil de guerre, qui fût composé de tous les généraux des armées de la Vendée et de celles de la Bretagne *; cette demande a été unanimement rejetée, avec une sorte d'indignation, plus propre à m'honorer, que les calomnies des méchans ne le sont à me nuire.

* Pièces justificatives; procès-verbaux du Conseil Général civil et militaire, des armées catholiques et royales de Bretagne, séance du 22 Décembre 1795.

Hoche et Tallien connoissoient très-bien la faussetté de ces accusations; mais elles servoient les intérêts et les vues de leur parti; il n'est pas surprenant qu'ils se les soient permises; quant à Sombreuil, il ne pouvoit pas y croire; il ne pouvoit pas les proférer.

Cet officier ne me connoissoit que depuis quatre jours; et c'étoit sur le champ de bataille, au milieu de l'action la plus chaude où il se fût jamais trouvé, qu'il avoit fait ma connoissance.

L'accusation de trahison est trop stupide pour que je m'abaisse à la réfuter; et j'ai acquis le droit d'aborder celle de *lâche* avec plus de sang-froid, que ne pourroient le faire les *militaires méthodiques* qui, depuis que la guerre dévaste, tour à tour, les plus belles contrées de l'Europe, font des plans de campagne, éloignés des dangers, et ne connoissent le bruit du canon que par ceux du Parc St. James, ou de la Tour de Londres.

Je me bornerai donc à leur dire, que le parti armé que j'avois formé, et à la tête duquel j'avois combattu pendant près de deux ans, avant l'affaire de Quiberon, m'a suivi avec la même confiance pendant deux ans après; et que l'accusation

de lâcheté, intentée même contre le dernier des officiers royalistes insurgés, est si ridicule et si peu faite pour les atteindre, quelle ne peut que rebondir avec plus de force sur les misérables qui la profèrent ou qui la répètent.

PREMIÈRE ALLÉGATION.

"M. de Puisaye m'ayant donné ordre de pren-
" dre une position, et de l'y attendre, a eu l'extrême
" prudence de prendre bien vite un bateau, aban-
" donnant au hasard le sort des nombreuses vic-
" times qu'il a sacrifiées."

RÉPONSE.

Il est très-vrai que j'ai ordonné à M. de Sombreuil de prendre une position, ou plutôt, que je l'y ai placé moi-même, à la tête de sa division; et c'est vraisemblablement, comme je l'ai observé plus haut, la seule chose que Tallien et Hoche ayent tirée de lui, et sur quoi ils ont fondé toute leur fabrication; ce qui réfute le mensonge inventé par les amis de M. d'Avaray, qui mandoient à Vérone que je passois toutes les nuits à bord du Commodore, et que je n'étois pas dans la presqu'île, lors de la reprise du Fort Penthièvre.

Il est très-vrai que j'ai dit à M. de Sombreuil, de m'attendre dans cette position; d'où il résulte qu'il a été convenu que j'irois à bord du Commodore, puisque je n'avois aucun autre prétexte pour me séparer de la ligne, et pour me porter ailleurs. Il ne pouvoit donc attendre mon retour qu'avec les secours qu'il me conjuroit d'aller chercher, en m'alléguant indiscrètement en présence des soldats, que j'étois le seul qui pût *décider* l'approche de ces secours. Cependant, ce n'étoit point auprès de la position que j'avois fait prendre à M. de Sombreuil, que devoient arriver les chaloupes, et que le rembarquement pouvoit se faire; c'étoit au Port Aliguen, qui est à près d'une demi-lieue en arrière de cette position. Je la lui avois donc fait prendre pour couvrir le rembarquement successif des troupes, et surtout celui du corps de la Marine Royale, tandis que le feu des frégates et des canonnières suspendroit la marche de l'ennemi, auquel il devoit résister de front, si tant étoit qu'il osât s'avancer dans la presqu'île. J'avois dit à M. de Sombreuil que si cela arrivoit *avant mon retour*, il eût à maintenir son terrein aussi long-temps qu'il le pourroit, et à

faire sa retraite sur Port Aliguen, avec assez de mesure pour me donner le temps d'arriver avec la Pomone, les chaloupes armées, et celles d'embarquement. Je ne lui avois pas dit de quitter cette position aussitôt qu'il l'a fait, sans tirer un coup de fusil. Conséquemment, si cette lettre étoit son ouvrage, il se seroit borné à vouloir couvrir une faute très-répréhensible, par une insigne calomnie: ce qu'on ne peut pas supposer d'un homme à qui il ne peut plus rester que le désir de mourir honorablement.

M. de Sombreuil savoit qu'il étoit faux *que j'eusse eu l'extrême prudence de joindre bien vite un bateau.*

Ce ton ironique n'est pas celui d'un homme qui va mourir; mais il n'ignoroit pas que, deux heures plutôt, j'avois eu à ma disposition le bateau dans lequel j'avois ordonné à Rohu de s'embarquer; il n'ignoroit pas que, si j'eusse été occupé du soin de ma sûreté, j'avois plusieurs bateaux à la pointe de la presqu'île, et que ces bateaux seroient à mes ordres jusqu'à la dernière extrémité; il n'avoit pas oublié que ma réponse à ses premières sollicitations, pour m'engager à aller *décider* les secours

de l'escadre, avoit été, qu'il suffisoit d'y envoyer un aide de camp, et que ce n'avoit été que sur de nouvelles instances de sa part, que je m'étois déterminé à partir, une grande demi-heure après le Marquis de la Jaille.

Tous les paysans Bretons, les matelots, et les patrons des chaloupes, qui encombroient le Port Aliguen, sont témoins de ce fait: le Marquis de la Jaille et le Marquis de Balleroy l'ont attesté à M. Windham.

M. de Sombreuil n'a pas pu dire "que j'avois "abandonné *au hasard* le sort des victimes que "j'ai sacrifiées."

Si Hoche et Tallien ont entendu parler des Chouans qui étoient sous la conduite de MM. de Contades, de Vauban, &c. M. de Sombreuil savoit que cette troupe étoit commandée par trois maréchaux de camp; et qu'il ne falloit pas trois offi-officiers généraux pour commander neuf cents hommes.

S'ils ont eu en vue la division de Sombreuil, on ne supposera pas que cet officier eût une assez humble idée de lui-même, pour dire qu'en le chargeant de la retraite des petits corps de troupes qu'il avoit

amenés du Continent, et dont il avoit toute la confiance, c'étoit abandonner le sort de ces corps *au hasard*.

D'ailleurs, on ne sacrifie pas ceux à qui on procure les seuls moyens de salut qu'ils peuvent espérer : les deux mille six cents hommes qui ont été sauvés, m'ont dû leur salut ; car ils l'ont dû à la protection de l'escadre Angloise, que je leur ai procurée. Si M. de Sombreuil avoit gagné une demiheure en defendant, comme il devoit le faire, la position que je lui avois fait prendre, et qu'il en eût ménagé une autre en conduisant sagement sa retraite sur le Port Aliguen, c'étoit beaucoup plus de temps qu'il n'en falloit pour qu'il n'y eût *aucunes victimes de sacrifiées*.

Il est donc impossible qu'il ait écrit cet article.

SECONDE ALLÉGATION.

" Les gardes du fort ayant été *forcées*, toute
" l'aîle gauche de la position étoit déjà tournée ;
" et il ne restoit de ressources que dans l'embar-
" quement le plus précipité, rendu presqu'impos-
" sible par la proximité de l'ennemi."

RÉPONSE.

Hoche et Tallien, pour donner plus d'éclat à leur succès, ont dit dans leurs rapports, qu'ils s'étoient emparés du Fort Penthièvre, au milieu du feu des troupes, de celui des batteries et de celui de l'escadre. Mais M. de Sombreuil savoit qu'ils devoient ce succès à la trahison, et que les gardes du Fort Penthièvre n'avoient pas été *forcées*.

Il peut se faire qu'il ait dit à Hoche et à Tallien *qu'il ne restoit plus de ressource que dans le rembarquement le plus précipité*. Car il me l'a répété plusieurs fois à moi-même: et c'est d'après cette opinion qu'il me pressoit si vivement de procurer à l'armée, les moyens de mettre cette ressource à profit; d'où il résulte que, si M. de Sombreuil dont le chagrin étoit pardonnable dans son affreuse position, se fût permis quelques reproches contre moi le seul raisonnable qu'il eût pu me faire, eût été de n'avoir pas cédé à ses premières instances, et de n'être parti pour l'escadre qu'une demi-heure après y avoir envoyé le Marquis de la Jaille.

Il est faux que le *rembarquement fût rendu impossible par la proximité de l'ennemi*. Car MM. de Vauban, du Boisberthelot, de Contades,

et d'Haize, firent très-lentement leur retraite devant Humbert, dont le détachement n'étoit que de huit cents hommes; et les Chouans, joints aux soldats que ces Généraux avoient recueillis, ayant porté la division de M. de Sombreuil à plus de trois mille six cents hommes, *l'aile gauche de sa position* ne pouvoit pas être facilement tournée, puisqu'il opposoit à l'ennemi un front plus que triple du sien.

On reconnoît bien ici la jactance ordinaire des Républicains; mais on ne conçoit guères que M. de Sombreuil eût fait l'éloge du courage et de l'habileté de Humbert, aux dépens de son honneur.

TROISIÈME ALLÉGATION.

" Les régimens d'Hervilly et de Dudresnay se
" rangèrent entièrement vers lui, abandonnant et
" massacrant leurs officiers."

RÉPONSE.

Que, dans le délire du désespoir, un homme à la fleur de son âge, condamné à mourir, lorsque, la veille encore, les plus brillantes espérances souricient à sa louable ambition, se répande en invec-

tives et en injures contre ceux qu'injustement il accuse d'en être la cause, il n'y auroit en cela rien d'extraordinaire; mais que, pour justifier son chagrin, il articule des faits qu'il sait être faux, dont il sait que la fausseté est connue de milliers de témoins, et qu'il ne doute pas qui ne soient réfutés, à l'opprobre éternel de sa mémoire; c'est ce qui ne se concevra jamais; et peut-être encore moins que de tout autre, du malheureux Sombreuil qui n'avoit jusques-là vécu que pour l'honneur; or il n'y a pas une allégation dans cette lettre qui, à sa connoissance intime, ne fût un mensonge grossier.

Il est faux que les régimens de Dudresnay et d'Hervilly *se soient rangés entièrement vers l'ennemi.*

Ici Hoche et Tallien confondent à dessein deux époques; celle de la surprise du fort, et celle de la reddition de Sombreuil.

A la première époque, cent hommes seulement des régimens de Dudresnay et d'Hervilly ont introduit Ménage dans le fort. Deux compagnies de d'Hervilly ont été taillées en pièces en essayant de le reprendre: une troisième et une quatrième se sont rangées du côté des Républicains, et ont tiré

sur leurs officiers; mais le reste a pris la fuite, et s'est rallié successivement à M. de Sombreuil,

A la seconde époque, on ne peut pas dire que ce reste ait passé *entièrement* à l'ennemi, puisque plus de deux cents soldats se sont rembarqués. Il est vrai que les autres se sont, non pas *rangés* à l'ennemi, mais *rendus;* ils se sont rendus lorsqu'ils virent qu'on ne faisoit aucune défense, et qu'ils jugèrent que tout étoit désespéré; leur qualité de prisonniers enrôlés en Angleterre, et l'excuse qu'ils pouvoient alléguer, quoique fausse, qu'ils avoient été enrôlés de force, jointe aux assurances que Humbert leur donna qu'il ne leur seroit fait aucun mal, les déterminèrent à chercher leur salut dans une action qu'ils auroient eu en horreur, si M. de Sombreuil avoit défendu la position que je lui avois fait prendre; s'il ne leur eût pas crié: *Sauvez-vous, ou mettez bas les armes;* et c'est une atroce calomnie de dire qu'aucun de ces soldats ait massacré ses officiers.

M. de Sombreuil ne pouvoit pas confondre ainsi deux époques aussi distinctes, et qui devoient être si présentes à sa mémoire: il n'a donc pas écrit cela.

QUATRIÈME ALLÉGATION.

« La majorité des soldats désespérant d'une si « affreuse position, s'éparpillèrent dans les cam- « pagnes. »

RÉPONSE.

Il y a encore ici confusion dans les époques: à la première, les soldats qui se sont échappés du Fort Penthièvre se sont éparpillés dans les campagnes, et ont cherché à se rembarquer; mais ayant tenté inutilement de mettre à flot les embarcations que la mer avoit laissées à sec en se retirant, ils s'étoient ralliés successivement à M. de Vauban et à M. de Sombreuil.

A la seconde époque cela n'est pas vrai. Le désordre occasionné dans les rangs par la fuite des paysans et par les cris des femmes et des enfans, ne seroit pas même arrivé, si M. de Sombreuil, au lieu de faire un mouvement rétrograde, eût chargé les huits cents hommes d'Humbert à la baïonnette. Il falloit vouloir vaincre ou mourir, et il auroit vaincu. Les soldats ne se sont point éparpillés; car s'ils l'eussent fait, ils auroient été massacrés les uns après les autres; et tous les témoins oculaires

rapportent *qu'ils se mirent à triple et à quadruple rang, autour des retranchemens du Fort Neuf.*

CINQUIÈME ALLÉGATION.

"Je me trouvai resserré et cerné au rocher, à " l'extrémité de la presqu'île, avec deux ou trois " cents gentilshommes et le peu d'hommes fidèles, " mais sans cartouches, n'ayant pu en obtenir que " pour la garde du fort. Sans doute, M. de " Puisaye avoit eu des raisons qu'il expliquera."

RÉPONSE.

C'est en cet endroit que l'astuce de Hoche et de Tallien se montre au grand jour; et ce passage seul suffiroit pour démontrer que M. de Sombreuil n'a pas été l'auteur de la diatribe qu'on lui a attribuée.

Hoche et Tallien n'ignoroient pas que l'accusation de lâcheté ne produiroit aucun effet sur ceux que j'avois tant de fois menés contre leurs cohortes; et ce n'étoit que pour ébranler la confiance du Gouvernement Anglois en moi, qu'ils aventuroient cette ridicule imputation; mais ils savoient assez quelles suites funestes peut entraîner le soup-

çon de trahison, jeté dans l'esprit d'une multitude qui n'a de forces que par son union, et de lien que sa confiance aux chefs qu'elle s'est choisis. Voilà pourquoi ils font dire à M. de Sombreuil que *j'avois, sans doute, des raisons* pour que les hommes restés fidèles fussent dépourvus de cartouches.

Et pour mettre le comble à cette ruse perfide, Hoche affecte, par une note imprimée dans les gazettes, à la suite de cette lettre, de démentir M. de Sombreuil en cet endroit. Il soutient, au contraire, que les gibernes de ces hommes étoient remplies de cartouches dont les soldats républicains se sont servis contre eux! *

Hoche et Tallien se seroient assurément montrés dignes de figurer parmi les agens de Paris et de Londres, ces *bons amis* de M. d'Avaray, s'il n'y eût pas eu entre eux cette différence, que les premiers ne faisoient usage de la calomnie que

* Comment les soldats républicains auroient-ils pu se servir contre leurs prisonniers des cartouches qu'ils avoient trouvées sur eux, si ce n'eût été pour les assassiner désarmés; ce qu'ils n'ont pas fait. Tout est mensonge dans cette note, ainsi que dans la lettre; et l'une et l'autre sont évidemment l'ouvrage des mêmes auteurs.

pour l'avantage du parti qu'ils servoient, tandis que les autres ne l'ont employée que pour la ruine de celui auquel ils prétendoient appartenir.

Si M. de Sombreuil s'étoit laissé resserrer à l'extrémité de la presqu'île, c'étoit sa faute; car un fait que personne ne conteste, c'est qu'il a quitté, sans tirer un coup de fusil, la position *que je lui avois fait prendre.*

Il est faux qu'il fût cerné; car quoique huit cents hommes puissent en cerner trois mille six cents, qui se sont resserrés dans un petit espace, le fait est que la troupe de Humbert étoit en bataille à quelque distance du front du Fort Neuf, lorsque ce Général s'avança pour demander à parlementer; et sa ligne étoit trop peu étendue pour pouvoir cerner M. de Sombreuil à cette distance.

Il est de toute fausseté que M. de Sombreuil n'eût avec lui que deux ou trois cents gentilshommes. Tous ceux qui ont été faits prisonniers étoient avec lui; il s'en est sauvé plus de cent, soit en se rembarquant, soit en s'échappant des prisons d'Auray; plus de cinquante ont péri de leurs propres mains, ou en se jetant à la mer. Il en a été fusillé huit cents; et plus de cent ont été épargnés

parce qu'ils avoient émigré avant l'âge de seize ns.

M. de Sombreuil avoit donc avec lui mille cinquante gentilshommes.

Les hommes *restés fidèles* étoient, 1°. le régiment de la Marine Royale, auquel il restoit encore de 4 à 500 hommes, après la journée du 16 de Juillet.

2°. Les restes de *Loyal Emigrant*, dont plus de cent cinquante ont été faits prisonniers, et dont quatre-vingt-dix-sept se sont rembarqués.

3°. Toute la division de M. de Sombreuil, forte d'environ mille hommes.

4°. Environ cinquante canonniers Toulonnois.

Et, enfin, la colonne de mille Chouans, commandée par les Généraux de Vauban, de Contades, et du Boisberthelot; ce qui forme un total de plus de trois mille six cents hommes.

Ce n'est donc pas M. de Sombreuil qui a écrit qu'il n'avoit avec lui que *deux ou trois cents gentilshommes*, et le peu *d'hommes restés fidèles*.

M. de Sombreuil n'a pas pu m'imputer le manque de cartouches, dont on le fait se plaindre; il

n'a pas pu alléguer ce manque de cartouches, comme un des motifs de sa reddition.

J'ignore s'il est vrai que sa division en fût dépourvue; mais si cela a été, on ne le supposera pas assez stupide pour m'accuser d'une faute dont lui seul auroit été coupable.

La règle établie dans l'armée étoit que les cartouches seroient délivrées au parc d'artillerie, sur la demande des chefs des corps; et ceux-ci avoient l'ordre de s'assurer des besoins de leurs troupes sous ce rapport, et d'y pourvoir en se conformant à la règle; ils n'y avoient jamais manqué. Quoique la division de M. de Sombreuil fût composée des restes de cinq régimens, ces restes réunis équivaloient à peine à un régiment complet; et M. de Sombreuil en étoit le chef immédiat; si donc les soldats de M. de Sombreuil étoient dépourvus de cartouches, la faute en étoit à lui seul.

On n'alléguera pas que n'étant arrivé que depuis quatre jours, cet officier pouvoit ignorer à qui il devoit s'adresser pour s'en procurer. Car on lui fait dire qu'il n'avoit *pu obtenir de cartouches que pour les gardes du fort*. Il avoit donc su à qui il devoit

en demander pour ces gardes; il savoit aussi à qui il devoit porter ses plaintes dans le cas où on lui en eût refusé pour le reste de sa division; on ne lui fait pas dire qu'il l'ait fait. Et il n'est pas croyable qu'à la veille de mourir, il eût voulu se déshonorer par un mensonge, qu'il n'ignoroit pas qui ne fût désavoué par le commandant du parc, par le corps d'artillerie, et par toute l'armée.

Il n'a pas pu donner cette circonstance comme un des motifs de sa reddition; car ses soldats eussent-ils eu des milliers de cartouches, ce n'étoit assurément pas l'occasion d'en faire usage.

Hoche voyant le désordre où la surprise du fort avoit jété les paysans et une partie des troupes, avoit pensé qu'il suffisoit d'un corps peu considérable pour réduire le reste de l'armée; ou peut-être avoit-il eu l'intention de soustraire à la férocité de Tallien le plus de victimes qu'il seroit possible, en donnant aux Emigrés le temps de se rembarquer*. De quelque manière qu'on envisage la

* Quoique j'aie eu personnellement lieu de détester Hoche, je dois convenir que je suis incliné à croire que telle étoit son intention. La lettre par laquelle il demande au Comité de Salut Public la vie de tous ceux qui n'étoient pas chefs, le

chose, soit qu'il eût commis une imprudence, soit qu'il ait été mû par un sentiment louable, la vérité est qu'il n'avoit envoyé dans la presqu'île qu'un corps de huit cents hommes, et qu'au moment de la reddition de Sombreuil, il se tenoit avec le reste de son armée à la hauteur du Fort Penthièvre, c'est à dire, à plus d'une lieue de son avant-garde.

N'auroit-il donc pas été d'une extrême imprudence de l'alarmer sur le sort de cette avant-garde par une fusillade inutile, et de lui donner, par ce moyen, l'avis et le temps d'accourir à son secours?

Dans une telle circonstance, pour peu que M. de Sombreuil fût militaire, et on dit qu'il l'étoit, il n'avoit autre chose à faire que de charger à la baïonnette. Tel fut l'avis que lui donnèrent le Général Vauban et autres principaux officiers; les soldats le demandoient avec impatience; ils s'écrioient unanimement: *Battons-nous! La victoire*

chagrin qu'il montra, et son départ précipité du Morbihan au reçu du décret qui condamnoit tous les prisonniers à la mort, justifient cette opinion; et, en vérité, dans une révolution qui n'est qu'une longue série d'outrages faits à l'humanité et à la nature, l'esprit, fatigué de tant d'horreurs, est disposé à absoudre tous ceux dont les crimes ne sont pas évidemment prouvés.

ou la mort! Ils disoient à M. de Sombreuil: *Mon Général, nous sommes encore bien du monde!* Mais personne ne les a entendu dire: *Nous n'avons pas de cartouches.*

SIXIÈME ALLÉGATION.

" Plusieurs bateaux, encore à la côte, pouvoient
" me donner la ressource déshonorante, dont a si
" promptement profité M. de Puisaye."

RÉPONSE.

Il y avoit donc plusieurs bateaux à la côte: et qui les y avoit fait tenir? Par qui y étoient-ils envoyés, si ce n'étoit pas moi? M. le Chevalier de Chalus assure que ces bateaux pouvoient contenir douze cents hommes; pourquoi M. de Sombreuil n'en a-t-il pas profité, pour faire embarquer le régiment de la Marine, comme je le lui avois ordonné? Dira-t-on aussi qu'il étoit d'accord avec *ce perfide Gouvernement Anglois qui avoit complotté avec moi la destruction de la Marine Françoise?* Il étoit donc aussi d'accord avec moi; et il n'y avoit que le Commodore et les officiers de l'escadre qui n'étoient pas dans le secret; puisqu'ils

se hâtoient d'envoyer et qu'ils conduisoient eux-mêmes ces bateaux!!

Je jure que je ne me suis décidé à aller à l'escadre que sur les instances de M. de Sombreuil, que d'après les méfiances qu'il manifestoit indiscrètement, en présence de ses soldats; mais je déclare, en même temps, que si cela étoit à recommencer, je partirois une heure et demie plutôt que je n'ai malheureusement cru devoir le faire; car c'étoit le seul moyen de sauver tout le monde.

SEPTIÈME ALLÉGATION.

" L'abandon de mes compagnons d'armes, eut
" été pire que le sort qui m'attend (je crois de-
" main matin), j'en méritois un meilleur; vous
" en conviendrez avec tous ceux qui me connois-
" sent, si le hasard laisse à quelques-uns de mes
" compagnons d'infortune les moyens d'éclairer
" l'univers sur cette journée sans doute sans
" égale dans l'histoire."

RÉPONSE.

Oui, M. de Sombreuil méritoit un meilleur sort; et cet article est le comble de l'hypocrisie

de la part des misérables qui le font parler : le courage et les malheurs de sa famille* et des siens auroient dû attacher assez de respect à son nom, pour qu'on ne le crût pas, aussi légèrement qu'on l'a fait, l'auteur d'un écrit qui, s'il n'étoit pas réfuté, ne seroit propre qu'à verser sur sa mémoire un opprobre indélébile.

Mais heureusement le hasard *a laissé* à plus de deux cents de ses *compagnons d'infortune* † *les moyens d'éclairer l'univers sur cette journée* ; plusieurs d'entr' eux sont venus me rejoindre en Bretagne ; ils y ont partagé mes travaux et mes nouveaux dangers ; et leur estime constante, leur témoignage authentique, m'ont dédommagé des calomnies des lâches. Le silence des autres, après une invocation aussi solennelle, est la justification la plus complette de celui à qui on l'a attribuée ; elle seroit la mienne, si je croyois en avoir besoin. On ne supposera pas que les hommes qui ont tout mis en œuvre pour attenter à mon honneur et à

* Tout le monde connoît le trait héroïque de la sœur de Sombreuil, qui arracha son père des mains des bourreaux des 2 et 3 Septembre, 1792.

† Tous ceux qui se sont échappés d'Auray, ou qui se sont embarqués, ou qui avoient émigré avant l'âge de seize ans.

ma vie, et que depuis cinq ans j'accuse à la face de mon siècle, se fussent bornés à des intrigues sourdes, à des libelles anonymes, à des complots obscurs, si dans tout le cours de ma vie, ils avoient pu noter une action répréhensible, et la prouver. Quand on a passé par une telle épreuve, et que l'on sort intact du creuset qu'ont attisé pendant quinze ans toutes les furies de l'envie, on a, en vérité, plutôt à remercier ses ennemis qu'à s'en plaindre.

HUITIÈME ALLÉGATION.

« La terreur d'une bande sans ordre, abandon-
« née par le chef en qui l'on avoit mis toute sa
« confiance. »

RÉPONSE.

Des soldats prenant la résolution de se deffendre plutôt que de se rendre, s'écriant à leur commandant ébranlé, qu'il faut *vaincre ou mourir*, se mettant d'eux-mêmes *à triple et à quadruple rang autour des retranchemens*, où ils préférèrent la gloire de s'ensevelir à la honte de se rendre, des hommes qui se retirent dans les rochers, pour s'y donner la

mort, plutôt que de souscrire une capitulation avec les tyrans de leur patrie, plus de mille gentilshommes François, enfin, qui ont tout sacrifié pour la cause de leur Roi, ne sont point *une bande terrifiée et sans ordre.*

M. de Sombreuil n'a pas écrit cela; il n'a pas souillé ses derniers momens par une diffamation calomnieuse de ses compagnons d'infortune, dont on lui fait plus haut invoquer le témoignage à l'appui d'un autre mensonge.

Hoche et Tallien connoissoient bien toute la confiance que les insurgés avoient en moi; mais ils ignoroient tout ce qui avoit été pratiqué pour m'empêcher d'obtenir celle des troupes de ligne. M. de Sombreuil le savoit; il savoit que mon autorité n'avoit jamais été bien reconnue par ces troupes. Il n'a donc point écrit qu'*elles avoient mis en moi toute leur confiance.*

NEUVIÈME ALLÉGATION.

“ Et qui, dans sa sécurité inepte, n'admettoit
“ pas même qu'on l'engageât à prendre les me-
“ sures nécessaires à la sûreté générale, qu'il a si
“ bien su prendre pour lui.”

RÉPONSE.

Les extraits que je publie, dans ce volume, de mes lettres aux Ministres Anglois, pour hâter les secours qui m'étoient promis, répondent suffisamment à ce reproche de *sécurité inepte.*

Aussi cette ineptie qui m'a été imputée par M. Beziade d'Avaray *, par ses amis de Paris et de Londres, et par leurs humbles échos, n'étoit pas tant ce que Hoche et Tallien avoient à cœur d'insinuer, que de nouveaux soupçons de trahison, qui devoient si bien servir la cause qu'ils défendoient; mais on ne peut pas disconvenir qu'il ne soit très-mal-adroit de me faire adresser ce reproche par M. de Sombreuil. Comment cet officier qui n'étoit à Quiberon que depuis quatre jours, et qui ne m'avoit

* "Cet affreux désastre de Quiberon, résultat nécessaire de "l'impéritie du chef," &c.—Lettre de d'Avaray au Général Charette, Verone, 3 Septembre, 1795.

Ce M. d'Avaray qui juge aussi impertinemment d'un événement qui s'est passé à trois cents lieues de lui, et cela sur le rapport d'un mauvais prêtre qui montoit la garde à la porte des comités de la Convention; M. Beziade, dis-je, apprendra peut-être, enfin, à mesurer la distance qui est entre lui et les hommes qui ont tout sacrifié pour replacer sur le trône de ses pères le Prince que lui seul en a éloigné.

parlé que deux fois en sa vie, auroit-il pu prouver que je me refusois à prendre les précautions nécessaires pour la sûreté générale ? Passe encore si cette accusation eût été mise dans la bouche de M. d'Hervilly, qui ne m'avoit pas quitté depuis le commencement de l'expédition ; mais M. d'Hervilly, qui a réellement fait une déclaration à l'article de la mort, s'est expliqué d'une manière entièrement contraire ; et M. d'Hervilly n'étoit pas entre les mains de Hoche et de Tallien.

Je défie qu'aucun de ceux qui étoient à Quiberon dix-huit jours avant M. de Sombreuil puisse articuler rien au soutien de ce ridicule reproche ; et effectivement, quoique mes ennemis les plus acharnés ayent épuisé tous les autres, il ne m'a été fait par personne.

DIXIÈME ALLÉGATION.

« N'ayant plus de ressource, j'en vins à une ca-
« pitulation pour sauver ce qui ne pouvoit échap-
« per ; *le cri général de l'armée* m'a répondu que
« tout ce qui étoit émigré seroit prisonnier de
« guerre, et épargné comme les autres ; *j'en suis*
« *seul excepté.* »

RÉPONSE.

M. de Sombreuil n'a pas pu écrire qu'il n'avoit plus de ressource, puisque c'est au moment que les ressources les plus puissantes lui arrivoient, au moment que la détermination courageuse de ses soldats, l'approche de l'escadre, et le feu de la Pomone et de la corvette, *the Lark*, terrifioient Humbert au point de le porter à substituer la ruse à l'emploi de la force, c'est en ce moment, dis-je, que M. de Sombreuil jugea expédient d'en venir à ce qu'il crut être une capitulation.

C'est en cet endroit que ceux qui ne seroient pas encore convaincus que cette lettre est une fabrication, en trouveront une preuve indéniable.

On a vu plus haut, qu'après avoir parlementé avec Humbert, Sombreuil passa devant la ligne, et cria à ses soldats: *Sauvez-vous, ou mettez bas les armes*, qu'il a dit en présence de M. l'Abbé Péricaud, qu'il avoit fait une capilulation avec le Général républicain. Depuis cet instant il n'a pas cessé de tenir le même language. Il l'a répété à son interrogatoire, à son jugement, en présence de milliers de témoins; il le répétoit encore lorsqu'il reçut le coup de la mort.

L'écrivain le plus virulent de ceux qui ont été payés pour me diffamer, l'auteur de la prétendue *Histoire de la Guerre de la Vendée et des Chouans*, rapporte la déclaration que M. de Sombreuil fit à ses juges, en ces termes:

"J'ai vécu et je mourrai Royaliste; prêt à paroître devant Dieu, je jure qu'il y a eu une capitulation, et qu'on s'est engagé à traiter les Emigrés comme prisonniers de guerre." Et en se tournant vers les grenadiers qui l'entouroient—"J'en appelle," leur dit-il "à votre témoignage; *C'est devant vous que j'ai capitulé.*"

Ce n'est point avec l'armée, ce n'est point avec les grenadiers qu'il dit avoir capitulé; c'est *devant eux*. Il savoit très-bien qu'il ne pouvoit capituler qu'avec le Général; et c'est sur le fait d'une capitulation avec le Général qu'il invoque le témoignage de ceux *en présence* de qui elle a été faite.

C'est aussi sur la parole de M. de Sombreuil que tous les Emigrés ont cru qu'elle existoit, c'est leur foi en cette capitulation qui a causé la mort de plus de huits cents d'entre eux. M. de Sombreuil étoit donc persuadé de la vérité de ce qu'il déclaroit à cet égard; et on ne peut pas supposer qu'il ait

rétracté par un écrit ce qu'il avoit soutenu dès le premier instant, et ce qu'il se préparoit à soutenir en recevant le coup de la mort.

De leur côté, Hoche, Tallien, Blad, et Humbert lui-même, ont formellement nié qu'il y ait eu aucune capitulation*. Tallien et Blad ont seulement déclaré par une lettre adressée à la commission militaire de Vannes, avant le jugement de Sombreuil, que *si quelques officiers ont invité les patriotes qui étoient dans le Fort Neuf à mettre bas les armes, cette invitation n'a été adressée qu'aux prisonniers François enrôlés de force, et aux cultivateurs que la violence avoit arrachés de leurs foyers*†.

Il eût été difficile de donner de la vraisemblance à la fabrication dont l'objet étoit d'anéantir le parti royaliste en diffamant son chef, sans toucher quelque chose de l'objet, pour ainsi dire, unique,

* 1°, Proclamation de Tallien et de Blad, *aux armées des côtes de l'Ouest et à tous les François.*

2°. Lettre de Hoche à l'Editeur du Courier Universel, pour le prier de rendre publique la prétendue lettre de Sombreuil.

† Ayant perdu la copie Françoise que j'avois de cette lettre, j'ai traduit ce passage d'une traduction Angloise, ce qui fait que, sans doute, je ne cite pas exactement les mots de l'original; mais le sens est le même.

qui avoit occupé les derniers momens de M. de Sombreuil; cependant, la déclaration positive d'un homme d'honneur à l'article de la mort mise en opposition à leurs constantes dénégations, n'auroit pas manqué d'en anéantir l'effet en les convainquant d'imposture.

Pour obvier à ce danger, ils conviennent d'abord dans un écrit public, que quelques officiers ont invité les soldats enrôlés de force, à mettre bas les armes; et ils rapprochent de ces termes, autant qu'il est possible, la déclaration qu'ils attribuent à M. de Sombreuil.

Ici ce n'est plus une capitulation avec le commandant, qui garantit la vie des Emigrés: ce n'est que *le cri général de l'armée qui a répondu que tout Emigré seroit prisonnier de guerre, et épargné comme les autres !!*

Tout homme qui ne reconnoît pas en cela le langage de Tallien et de Hoche, est donc forcé de croire que M. de Sombreuil s'est rétracté d'avance de ce qu'il a maintenu en recevant la mort; qu'il a fourni à ses bourreaux la pièce de condamnation de huit cents de ses compagnons d'armes; qu'il a lâchement vendu leur sang, l'intérêt de son

parti et l'honneur de son chef, au vain espoir de se concilier ceux entre les mains de qui étoit sa vie; et qu'il est mort, enfin, le plus lâche et le plus infâme des hommes.

A Dieu ne plaise qu'il existe sur la terre un individu capable de porter un tel jugement! Sombreuil est mort comme il a vécu, en fidèle Royaliste et en homme d'honneur.

J'ignore si on lui a fait croire qu'il fût *le seul excepté* de la capitulation; mais si cela est, c'est une preuve de plus qu'il n'est pas l'auteur de cette lettre: car on lui fait, plus haut, exprimer plus que des doutes sur le sort de ses compagnons d'infortune.

Si le hasard, lui fait-on dire, *laisse à quelques-uns de mes compagnons d'infortune les moyens d'éclairer l'univers sur cette journée.*

Hoche et Tallien savoient bien qu'il n'y avoit que le *hasard* qui pût sauver quelques-uns de ces malheureux; mais Sombreuil, affirmant qu'il est *seul excepté* de la capitulation, auroit dit: *Tous ceux pour qui j'ai capitulé, et dont j'ai acheté la vie aux dépens de la mienne, éclaireront l'univers,* &c.

Le propre des faussaires et des menteurs est de

se contredire: sans cela; quel préservatif auroit la bonne foi contre l'imposture?

Le reste de cette lettre ne contient guères que des répétitions d'injures qu'une seule réflexion démontre n'avoir jamais été dans la pensée de M. de Sombreuil.

Comment expliquera-t-on, en effet, qu'un homme que l'on suppose aussi acharné à m'outrager, dans le silence de la prison, et par écrit, n'ait fait entendre contre moi aucune plainte en public, lorsque son interrogatoire, son jugement, et même son exécution, lui ont donné tant d'opportunités de corroborer ses accusations secrettes, devant des milliers de témoins; comment celui qui doute si le hasard donnera à ses compagnons d'infortune les moyens d'éclairer l'univers sur cette journée, ne saisit-il pas avec empressement les occasions qui s'offrent à lui de porter lui-même cette lumière qu'on lui fait invoquer? Cependant je défie que l'on cite un homme devant qui il ait fait entendre une seule plainte contre moi.

Il est, cependant, encore trois assertions qu'il n'est pas inutile de relever.

Tallien et Hoche font dire à M. de Sombreuil

qu'il étoit resté *seul chargé du sort de ceux qui, la veille, avoient vingt chefs.*

Il n'a pas pu écrire cela; car tous les chefs qui, la veille, étoient dans la presqu'île, y étoient aussi le 21. Ils étoient autour de M. de Sombreuil; il les a vus successivement à sa première, à sa seconde position, et dans les retranchemens du Fort Neuf; plusieurs de ces chefs, et entre autres le Comte de Vauban, lui ont fait des représentations pour l'empêcher de parler à Humbert.

2°. Qu'il a écrit de Portsmouth une lettre à M. Windham.

Ce mensonge ne pouvoit avoir d'autre objet que de donner, pour quinze jours, de la vraisemblance à toute la fabrication; car il ne falloit pas plus de quinze jours pour qu'il fût réfuté. M. Windham m'a assuré qu'il n'avoit pas reçu cette lettre; et on sait assez qu'en Angleterre les lettres adressées aux Ministres ne se perdent pas à la poste.

Enfin, on fait terminer cette diatribe par l'assurance qu'il emporte l'estime de *l'ennemi qui nous a vaincu.*

Une trahison n'est point une victoire, et il n'y a pas de victoire là où il n'y a pas eu de combat.

Cette expression convenoit aux jactances de Tallien et de Hoche*; elle n'a pas pu tomber sous la plume de M. de Sombreuil.

Je ne me reproche point la longueur de cette discussion; on n'a laissé la mémoire de M. de Sombreuil si long-temps entachée de l'opprobre que cette odieuse fabrication ne pouvoit pas manquer de verser sur elle, que parce qu'elle servoit trop bien les vues de mes détracteurs. Je n'aurois pas cru que ce fût à moi qu'il fût réservé de l'en venger. Mais j'ai la ferme confiance qu'il ne sera pas désormais un homme impartial qui puisse l'en croire plus long-temps coupable.

En opposition à cette œuvre d'une politique perfide, dont les faux amis du Roi de France se sont si efficacement servis, pour porter les coups les plus funestes à sa cause, le moment est venu de faire connoître la déclaration que j'ai plusieurs fois annoncée du Comte d'Hervilly.

J'ai rapporté plus haut comment ce Général étoit

* Voyez les journaux du temps, les rapports pompeux de Hoche et de Tallien, qui donnent cette trahison et cette victoire sans combat comme un des plus haut faits de guerre, qui aient été achevés par les armées républicaines.

parvenu à se rembarquer dans la matinée du 24 de Juillet. Après avoir passé quelques jours à bord d'une frégate, son état empirant, il fut jugé expédient de le ramener en Angleterre. Il y vécut encore près de quatre mois, et mourut subitement des suites de sa blessure, au moment où ses amis avoient commencé à concevoir quelqu'espoir de sa guérison.

Indigné de l'injustice des propos que mes ennemis faisoient circuler contre moi, dans un temps où engagé à de nouveaux combats, je ne pouvois ni les entendre ni les réfuter, il avoit conçu le généreux dessein de rédiger un Mémoire expositif de toutes les circonstances de l'affaire de Quiberon, et de faire l'aveu public des fautes qu'il avoit la noblesse de se reprocher.

Quelque peu de relâche que lui donnassent ses douleurs, il étoit sans cesse occupé de ce projet; il saisissoit tous les momens d'intervalle où il pouvoit recueillir quelques forces pour préparer les matériaux de cet ouvrage. Sa table étoit couverte de notes écrites de sa main; mais ces notes sans suite, exigeoient, pour être recueillies et mises en ordre, un retour de santé, sur lequel il ne lui étoit plus permis de compter.

Dans cette situation, il apprit que le Marquis de la Jaille, mon premier aide de camp, étoit de retour en Angleterre; et ne pouvant s'adresser à moi directement, il jugea que cet officier étoit la personne la plus propre qu'il pût employer pour me transmettre ses derniers sentimens.

Il y avoit alors à Londres, un oncle de Madame la Comtesse d'Hervilly, le Vicomte de Balleroy, l'un des plus anciens chefs d'escadre de la Marine Françoise. M. d'Hervilly, pour rendre plus solennelle la déclaration qu'il vouloit faire, pria ce vénérable vieillard de lui amener le Marquis de la Jaille et d'en être le témoin.

Cette déclaration a donc toute l'authenticité désirable; ce n'est point une œuvre tramée dans l'obscurité des prisons, sous le nom d'un infortuné dans les fers, et au pouvoir de ses bourreaux; ce n'est point un écrit suspect, attribué à un officier qui ne m'avoit jamais connu, et qui n'étoit à Quiberon que depuis quatre jours; c'est l'aveu magnanime d'un homme d'honneur, agissant librement, qui ne m'a pas quitté depuis le commencement de l'expédition, qui a connu tous les détails, toutes les causes secrettes. C'est la confession d'un homme

qui s'accuse lorsqu'on le croiroit intéressé plutôt à m'inculper, si la vue de la mort n'imposoit pas silence aux petites passions, et ne disoit pas à l'homme que ses approches élèvent au-dessus de lui-même, qu'il n'est de véritable honneur que dans la vérité et dans la justice; c'est un aveu attesté par le plus proche parent que M. d'Hervilly eût en Angleterre, par un vrai Chevalier François, qui savoit que la seule manière d'honorer la mémoire de son neveu, étoit de se conformer à sa dernière intention, en rendant témoignage à son noble repentir.*

La pièce dont je vais donner la copie est signée du Vicomte de Balleroy et du Marquis de la Jaille: l'original est entre les mains de M. Windham.

* On n'alléguera pas que M. le Vicomte de Balleroy ait pu être mu par d'autres motifs; car il ne m'a jamais vu, il n'a jamais eu aucune relation ni directe ni indirecte avec moi; et à cette époque j'étois en Bretagne, d'où il étoit permis de présumer que je ne reviendrois jamais.

" *Déclaration faite par M. le Comte d'Hervilly,*
" *au Lit de la Mort, entre les Mains de M. le*
" *Vicomte de Balleroy, Chef d'Escadre, Oncle*
" *de Madame la Comtesse d'Hervilly, et de M.*
" *le Marquis de la Jaille, Capitaine de Vaisseau,*
" *rédigée par M. le Marquis de la Jaille, sig-*
" *née de lui et de M. le Vicomte de Balleroy.*

" M. le Comte d'Hervilly se fit transporter de " Plymouth à Londres; j'ignorois qu'il y fût, et " je ne le visitai pas. Il y fut sensible, et pria " M. le Vicomte de Balleroy, Chef d'Escadre de " la Marine Royale, de m'en faire un reproche " d'amitié, et de me demander l'état exact des " effets que j'avois perdus à Quiberon. M. de " Balleroy ne me trouvant pas chez moi, m'écri- " vit et me donna rendez-vous pour le lendemain.

" Nous fumes ensemble chez M. d'Hervilly; ce " Général me prit la main avec sensibilité, et me " dit, en présence de M. le Vicomte de Balleroy, " qui étoit, ainsi que moi, à côté de son lit, " *qu'il étoit outré de l'injuste calomnie qui atta-* " *quoit M. le Comte de Puisaye dans l'opinion pu-*

" *blique; que s'il y avoit eu des fautes commises,*
" *c'étoit à lui qu'il falloit les attribuer; que M.*
" *de Puisaye n'étoit coupable que de son trop de*
" *confiance en lui, d'Hervilly*—(Et en nous mon-
" trant beaucoup de papiers écrits de sa main, et
" placés sur une table de l'autre côté du lit)—
" *Voilà*, nous dit-il, *sa justification et ma confes-*
" *sion: on y verra la vérité; j'espère vivre assez*
" *pour la faire connoître. Tout cela*, ajouta-t-il,
" *est écrit sans ordre, parce que ma tête est foible.*
" *Je m'occupe, dans ce moment, de terminer tous*
" *les comptes de mon régiment; quand ce travail*
" *sera achevé, j'attends de votre amitié que vous*
" *m'aiderez à rédiger ce Mémoire; vous le devez*
" *par attachement pour M. de Puisaye, pour qui*
" *je veux qu'on sache que je suis pénétré de res-*
" *pect et de reconnoissance; vous ne le refuserez*
" *pas à l'estime et à l'amitié que j'ai pour vous.*
" *Au reste*, nous dit-il encore, *je n'ai point*
" *trompé sur mon peu de talens; j'ai dit que je*
" *commanderois mon régiment partout, aussi bien*
" *que qui que ce soit; que j'étois capable de rem-*
" *plir les fonctions d'aide maréchal des logis, mais*
" *que je n'avois pas les connoissances nécessaires*

" *pour commander une armée.* Tout ce discours " prononcé avec chaleur et sensibilité, fit couler " ses larmes; et sûrement elles partoient d'une " source bien pure. Je le calmai; je l'assurai " qu'il pouvoit compter sur moi dans tous les " temps, mais que celui d'un travail aussi fati- " guant n'étoit pas encore venu pour lui; qu'il " falloit qu'il s'occupât de sa guérison, et que " lorsqu'elle seroit opérée, je me joindrois volon- " tiers à lui.

" M. d'Hervilly, avant de mourir, avoit nom- " mé M. de Moustier son exécuteur testamen- " taire; et dans cette qualité, M. de Balleroy le " croyant saisi de tous les papiers de M. d'Her- " villy, il les lui demanda. M. de Moustier ré- " pondit n'en avoir aucune connoissance.

" M. de Balleroy fut informé que M. de Vauz- " lemont, jeune officier très-attaché à M. d'Her- " villy, qui avoit en lui la plus grande confiance, " avoit entre les mains les papiers dont il s'agit. " C'est avec assez de peine que M. de Balleroy " a pu en obtenir des pièces utiles aux intérêts " militaires ou particuliers de M. d'Hervilly.

" Il n'y a aucune preuve écrite ni verbale que " M. de Vauzlemont ait reçu le dépôt des maté-

" riaux écrits de la main de M. d'Hervilly, dont
" il avoit le projet de composer un Mémoire par
" la suite; il n'y a à cet égard que la présomp-
" tion qu'ils doivent être avec les autres papiers
" de M. d'Hervilly; ce que je déclare en tout
" conforme à la plus exacte vérité, en présence de
" M. le Vicomte de Balleroy, qui a signé avec
" moi.

" Londres, ce 14 Octobre, 1797.

(Signé) " Le Marquis de la Jaille.

" Le Vicomte de Balleroy."

" Je certifie que l'original de la déclaration ci-
" contre, signée de MM. de la Jaille et le Vi-
" comte de Balleroy, est entre mes mains.

" July 24, 1798.

(Signé) " W. Windham."*

* MM. de Balleroy et de la Jaille ont en outre donné verbalement à M. Windham tous les détails relatifs à ce fait. Un trait qui peindra l'esprit dans lequel mes ennemis n'ont pas cessé d'agir, est que le Roi de France ayant voulu donner depuis au corps de la Marine une preuve de sa bienveillance, accorda la grande croix de St. Louis, ou le cordon rouge, à six des plus anciens officiers de ce corps; mais on eut soin de soustraire le nom du Vicomte de Balleroy de la liste qui fut présentée à Sa Majesté, quoique cet officier fût le plus ancien.

Cette pièce n'a pas besoin de commentaire.

Quant aux soupçons qu'elle pourroit faire naître sur le Comte de M. Demoustier, je dois déclarer que je n'ai aucune preuve que les notes écrites de la main de M. d'Hervilly, et sur lesquelles ce général s'étoit promis de rédiger un mémoire, soient entre ses mains.

M. Demoustier a persisté à maintenir qu'il n'en avoit aucune connoissance. M. Bernard, autre exécuteur testamentaire du Comte d'Hervilly, a fait la même déclaration ; et M. de Vauzlemont a nié formellement qu'il eut en sa possession aucune de ces pièces. Je dois donc croire à ces déclarations ; mais il est d'autant plus malheureux que ce vol ait été fait à la mémoire de M. d'Hervilly, et à la candeur de M. Demoustier, que ce gentilhomme, qui s'est montré mon ennemi, avant et depuis l'affaire de Quibéron, avoit obtenu d'être nommé le collègue de Brottier, Duverne, &c. avec le titre d'*agent* pour les provinces de l'Ouest ; et qu'il étoit chargé, à mon insçu, d'une *mission préparatoire* auprès de mon armée. J'ai sous les yeux les pièces authentiques qui at-

testent ces faits; et je rendrai compte, en son lieu, de cette *mission préparatoire* et de son objet.

Il suffit, quant à présent, de ce peu de mots, pour que ces Messieurs sâchent que je suis bien instruit.

A l'appui de la déclaration de M. d'Hervilly, je ne suis pas peu flatté d'avoir à produire l'opinion du commandant des forces navales, de ce brave et loyal Sir John Borlase Warren, à qui Hoche et Tallien ont eu l'impudence d'adresser la diatribe qu'ils ont attribuée à Sombreuil.

" J'aurois souhaité, mon cher général, (m'écri-
" voit encore ce digne Chevalier, le 29 Août
" 1805,) que tous ceux qui étoient dans les corps
" employés à cette expédition, eussent été aussi
" bien disposés, eussent eu autant de zêle, et
" eussent été dirigés par les mêmes principes que
" vous; si cela avoit été ainsi, l'affaire se seroit
" terminée d'une bien différente manière*."

* " Dear General,

. . . .

" I wish that all who were in the regiments employed
" upon that expedition had been as well and as zealously

Comment donc a-t-il pu se faire que tandis que le général qui étoit à la tête des troupes de terre à la solde Angloise, et l'Amiral qui commandoit celles de mer, me rendoient la justice, qui, j'ai la fierté de le dire, m'étoit due; que tandis que je confondois les calomniateurs et les calomnies, en me dévouant, en France, à de nouveaux dangers; et que les braves royalistes, loin de me soupçonner, ne cherchoient qu'à me dédommager des persécutions des méchans, par de nouveaux témoignages de confiance; comment peut il se faire, dis-je, qu'il se soit trouvé des êtres assez lâches, pour profiter de mon absence, et pour exciter contre moi, sans se nommer et sans pouvoir produire l'ombre d'une preuve, un cri de diffamation, qui du sein de l'Angleterre s'est repandu en France, et s'est fait entendre, pendant dix ans, sur toutes les parties de l'Europe? Comment expliquer ce prodige de bassesse et de

" disposed and actuated by the same principles as you were.
" If that had been the case, the affair would have ended
" in a very different manner, &c.

" (Signed) John Borlase Warren."

crédulité, si on ne convient pas que la lâcheté est la compagne inséparable de l'envie, et que les hommes sont toujours plus disposés à croire ce qui abaisse leurs semblables, qu'à ajouter foi à ce qui les honore ?

Le 22 de Juillet, un second recensement de ce qui s'étoit sauvé la veille, et dans le cours de la nuit, à bord de l'escadre, nous donna les résultats suivants :

Officiers et soldats des troupes à la solde Angloise - - -	900
Officiers et soldats Chouans -	1400
Paysans de tout âge et de tout sexe, environ - - - -	800
Total -	3100

Tout cela étoit distribué pêle mêle sur les vaisseaux de guerre et sur ceux de transport ; il n'étoit pas possible qu'ils restassent longtems ainsi, entassés ; mais les petites isles d'Houat et d'Hedic, qui s'élèvent dans la Baye, l'une à moins de deux lieues, l'autre à trois lieues de la pointe occidentale de la presqu'isle, offroient non seulement un

refuge assuré, mais encore une position d'où nous pouvions entretenir une correspondance suivie avec le Continent, recruter les régimens, réorganiser l'armée, menacer tous les points de la côte, et nous mettre en mesure de reprendre l'offensive, aussitôt que les renforts Anglois que je savois être en mer, nous auroient joints.

L'isle d'Houat peut avoir une demi lieue de longueur sur un mille de largeur; celle d'Hedic a moins d'étendue; l'une et l'autre étoient défendues, chacune par un fort; et tous les habitans en étoient royalistes.

Je proposai à Sir John Warren, de nous y porter; et d'après son assentiment, j'envoyai un ingénieur, afin d'y faire les meilleures dispositions que les circonstances pouvoient permettre pour y loger les troupes.

L'isle d'Houat ayant paru suffire pour cet objet, les troupes y furent débarquées. Celle d'Hedic ne fut occupée que par les hussards de Warren, sous les ordres du Comte de Marconnay.

Je n'entrerai pas dans le détail de ce qui se

passa à Houat, à partir de ce jour, jusqu'à mon départ pour la Bretagne. Les vents contraires ayant retenu trop longtems les secours qui nous étoient expédiés d'Angleterre, et le changement occasionné, par la nouvelle de notre désastre, dans les plans qui avoient été adoptés, ayant apporté de nouveaux délays, on se figure assez ce qu'ont eu à souffrir des hommes qui avoient tout perdu, et qui manquoient pour ainsi dire de tout.

Quoique Sir John Warren et les officiers de son escadre, prodiguassent ce qui étoit à leur disposition, pour venir à notre secours, et que je fisse acheter tout ce dont les matelots pouvoient se défaire, pour vêtir les malheureux, qui, litteralement parlant, n'avoient ni linge, ni habits, ni bas, ni souliers ; ces foibles ressources furent bientot épuisées. Pour comble de malheur une maladie épidemique éclata parmi nous, et ne cessa ses ravages qu'après avoir emporté un quart des habitans, et près d'un huitième de ce qui s'étoit sauvé. Mon digne ami M. de St. Morys fut de ce nombre ; moi-même j'en fus attaqué, et je

n'attribuai ma guérison qu'aux soins continuels dont j'étoit occupé, et à la constante activité que ces soins éxigeoient de moi.

Le curé d'Houat, M. de Lory, se distingua par une activité infatigable à assister les malades, et à rendre les derniers devoirs aux morts. Il fut attaqué de la maladie courante, et succomba victime de son zèle quelques jours après mon départ pour la Bretagne.

Ce respectable ecclésiastique s'étoit retiré dans un hangar, pour me céder la petite maison où il faisoit sa résidence ordinaire. J'abandonnai, à mon tour cette maison, pour y loger quelques malades, entr'-autres, M. de St. Morys; je ne m'y réservai qu'une pièce au rès de chaussée, pour le jour, et je passai les nuits sous une tente, dans le jardin.

Dans la situation déplorable où chacun se trouvait, je ne voulus pas que le dernier soldat put dire que j'étoit mieux que lui.

Un tel état de choses ne pouvoit pas subsister longtems; et l'espoir de voir arriver bientôt les secours qu'on attendoit d'Angleterre, pouvoit seul,

soutenir les esprits et prévenir un découragement général.

Mais les vents étoient constamment contraires; il n'y avoit nulle apparence qu'ils changeassent bientôt.

Quelque chose que je pusse faire pour porter la consolation et les sécours là où ils étoient le plus nécessaires, il étoit impossible que des peines et des privations, aussi généralement éprouvées, ne produisissent pas des germes de mécontentement. Il ne falloit qu'un esprit malveillant, pour développer ces germes, et pour nous jeter dans la plus affreuse confusion.

Il y avoit malheureusement plusieurs de ces esprits parmi nous. Les émissaires des agens de Londres et de Paris, les porteurs de *pouvoirs secrets*, s'y agitèrent dans tous les sens, et s'y livrèrent à leurs intrigues accoutumées.

L'Abbé Desgrigny, ce prêtre que l'évêque d'Arras avoit chargé d'une mission secrète, et qui étoit en correspondance avec Brottier et ses collègues de Londres, et de Paris, leva le masque. Il écrivit à Sir John Warren et à moi deux

lettres, où après nous avoir fait part de ses *pouvoirs*, il exigeoit de nous, que nous débarquassions les troupes sur la côte de La Vendée; et nous donnoit un plan aussi ridicule que l'impertinence de son auteur.

Je me chargeai de faire la réponse, qui se bornoit à demander à M. Desgrigny la preuve de ses prétendus pouvoirs.

Il répliqua par une seconde lettre au Commodore, et une autre à moi.

Par la première, il disoit à Sir John Warren, que si ses avis n'étoient pas suivis, peu lui importait; qu'il avoit rempli son devoir, et que cela lui suffisoit.

Par la seconde, il trouvoit fort mauvais que je doutasse de l'existence de ses pouvoirs; et ajoutoit que s'il avoit plu aux Princes François de me donner une partie de leur confiance, ce n'étoit pas une raison pour qu'ils n'en donassent pas, *quelques portions à d'autres qu'à moi.*

Ces deux lettres restèrent sans réponse.

Cependant je ne tardai pas à apprendre que M. Desgrigny ne faisoit plus aucun mystere *des*

portions de confiance qui lui avoient été accordées; et qu'il s'en servoit avec beaucoup d'activité, pour indisposer les troupes, contre les Anglois et contre moi.

J'en pourrois nommer cinq ou six autres qui agissoient dans le même sens, mais qui, moins hardis que Desgrigny, faisoient humblement leur cour au Commodore, et aux officiers des vaisseaux sur lesquels ils étoient répartis; ils ne les calomnioient, ainsi que moi, qu'à voix basse, et en prenant toutes les précautions possibles pour n'être pas découverts.

Il y avoit contre les royalistes insurgés et contre moi personellement, cette manœuvre de plus, que rien n'étoit négligé pour nous nuire dans l'esprit des officiers Anglois; et les mensonges que ceux-ci entendoient répéter, chaque jour, par quelques uns de nos compatriotes, ne laissoient pas de faire plus ou moins d'impression sur l'esprit de plusieurs *.

* On m'a assuré, il y a quelques tems, que ces impressions n'étoient pas encore généralement détruites; j'en suis fâché

Quinze jours s'étoient passés depuis que nous étions à Houat, et il n'étoit pas encore venu dans l'esprit de ceux qui n'étoient pas dans le secret des agens, qu'il put s'attacher aucun blâme à ma conduite; mais nos maux se prolongeant, et les esprits étant disposés par le malheur au chagrin, et par le chagrin à l'injustice, l'intrigue profita si bien de cet état de choses, que ce fut bientôt un article de foi, pour un grand nombre des officiers et des soldats, que je les avois vendus à l'Angleterre; qu'ils seroient bientôt abandonnés sur l'isle d'Houat à la fureur des républicains; et que le Commodore n'attendoit qu'une occasion pour quitter furtivement sa station.

Ceci ne peut pas être avancé sans preuves; j'en donnerai une qui sera jugée suffisante.

La pièce que je m'étois reservée dans la maison

pour ceux qui les ont reçues; mais j'ai assez de confiance dans l'honneur de tous ceux des officiers Anglois que j'ai connus, pour être assuré que la lecture de ce volume les éclairera sur leur injustice, et qu'ils auront la noblesse d'en convenir.

du curé, étoit celle où je prenois mes repas, avec un certain nombre d'officiers; parmi ceux-ci il en étoit quelques uns que je savois être les correspondans de mes ennemis à Londres; d'autres que l'évènement avoit mis secrètement et par intérêt du même coté; le reste, tels que le Vicomte de Chambray, le Marquis de Lajaille, M. Brisson, le Baron de Gras, le Comte de Vauban, &c. m'étoient attachés par principe d'amitié et de justice.

Nous venions de nous mettre à table, lorsque la porte s'ouvre avec grand bruit; un officier de Loyal Emigrant, homme simple, mais homme d'honneur, et qui commandoit les restes de ce corps depuis la perte du brave Major d'Haize, entre, et me crie du ton d'un homme qui a perdu ses sens, que *les Anglois vont nous livrer aux républicains; que tous les vaisseaux de l'escadre sont sous voile; et que le signal du départ est donné!*

Il n'en falloit pas plus, pour me faire mettre en pièces. Je dus mon salut à ma fermeté; je

traitai l'officier avec beaucoup de sévérité; et je lui ordonnai de sortir; je me portai sur la côte, avec quelques uns de ceux qui dinoient avec moi; et nous vîmes que le prétexte, dont on avoit insidieusement abusé, pour tromper la bonne foi d'un brave homme, et pour exciter une sédition, provenoit de ce que le Commodore avoit profité d'un instant de beau tems, pour faire sécher les voiles, qu'une pluie continuelle avoit mouillées depuis plusieurs jours. Cette manœuvre ne ressembloit en rien à des préparatifs de départ; mais les esprits étoient travaillés par le malheur et par l'intrigue, au point qu'il étoit possible de tout leur faire croire.

Je ne grossirai pas ce volume d'autres traits de ce genre, quelques multipliés qu'ils ayent été. Il me suffit de dire, que quoiqu'on s'addressât de toutes parts à moi pour obtenir des secours, et sur tout de l'argent, il n'est pas de difficultés qu'on n'ait opposées à mes efforts pour maintenir l'ordre, et pour soutenir le courage.

Je retrouve en ce moment une lettre de Sir

John Warren qui en fournira une preuve, entre mille.

" La Pomone, Baye de Quiberon,
" 22 Aout 1795.

" Mon cher Général,

" Je renvoie votre demande pour les tentes " au Capitaine Keats, qui a les ordres sur ces ar- " ticles. Pour ces Messieurs qui ne voudront " pas obéir aux ordres, il faut qu'ils soient mis " à bord d'un transport, où ils resteront jusqu'à " ce que des ordres ultérieurs arrivent. J'espère " que vous vous portez mieux aujourd'hui, et " ne permettez pas ces choses de vous inquietter ; " mais il faut chasser cette maudite fièvre. Je " suis toujours à vous, mon cher Général, " &c.

" (Signé) J. WARREN."

Je refusai de faire usage du moyen qui m'étoit proposé ; le malheur étoit auprès de moi une excuse pour les hommes trompés ; et je connaissois assez le caractère de ceux qui les exci-

toient sous main, sans oser se montrer, pour être assuré que la menace du Commodore suffiroit pour les contenir ; je lus cette lettre en présence de quelques uns d'entre eux, qui ne soupçonnoient pas que je fusse au fait de leurs petites manœuvres, et je les ai trouvés depuis fort souples et fort caressans.

M. Désgrigny, étonné de n'avoir pas reçu de réponse à ses dernières lettres, s'avisa de venir m'en demander la raison ; je le reçus fort mal, et je me refusai à toute explication ; j'étois indigné, qu'un homme, que j'avois accueilli et assisté en Angleterre, à cause de nos anciennes liaisons de collège, eut ainsi abusé de mon amitié, pour se rendre l'instrument des plus viles intrigues.

Ce prêtre ne dissimula pas son dépit ; resolu de se venger, il se jeta clandestinement dans un de mes bateaux, et aborda pendant la nuit sur la côte du Morbihan ; mais n'ayant pas trouvé les esprits disposés à seconder ses vues, il s'échapa en toute hâte, et se rendit à Paris, auprès de Brottier et de ses collègues. Le titre de mon ennemi étant une recommandation addition-

nelle * à celles qu'il apportait de la part des agens de Londres; il fut accueilli avec joie, et devint l'un des membres les plus zélés de cette association d'intrigans et de fourbes.

* Cette recommandation a toujours été d'une telle valeur auprès des agens de Londres et de Paris, que les êtres les plus vils en ont contamment fait usage avec le plus grand succès. Le prêtre Guillevic, par exemple, envers qui je n'avois jamais eu d'autre tort que de lui avoir pardonné un premier crime, sur des excuses signées de lui comme je le rapporterai ailleurs, n'a pas eu d'autre passeport auprès d'eux. Ils savent cependant que ce malheureux prend tous les masques au besoin.

Dans le moment même où j'écris, je viens de recevoir une Dissertation Théologique, dont l'objet est de prouver que la soumission à l'autorité de l'usurpateur du trône de France est réprouvée par les principes de la religion catholique. Le lecteur partagera la surprise que j'ai éprouvée en voyant le nom de Guillevic au bas de cet écrit (qui est d'ailleurs l'ouvrage d'un auteur respectable); lorsqu'il saura que ce Guillevic a prêté serment de fidelité au gouvernement consulaire, et à Bonaparte, et qu'il n'a quitté la France sous un prétexte ridicule, que parcequ'il n'a pas reçu la récompense qu'il attendoit de cette soumission, qui ne l'en constitue pas moins sujet de Bonaparte, et par conséquent *alien enemy* en Angleterre.

Le désastre de 21 n'avoit apporté que de foibles obstacles à ma correspondance avec l'intérieur ; elle fut bientôt rétablie ; et quoique tous les points de la côte fussent surveillés avec soin, mes bateaux n'en alloient et n'en venoient pas moins, toutes les nuits, sans éprouver d'interruption ; mais comme les hommes simples qui les conduisoient, ne soupçonnoient pas qu'un royaliste put être un homme perfide, il ne se passoit guères de nuit qu'ils n'admissent, à mon insçu, des émissaires secrets dont la mission étoit de tout brouiller, et sur tout de soulever les insurgés contre moi, pour le moment au quel je rentrerais parmi eux.

Cependant je m'occupais sans relâche des moyens de tout réparer : tous mes instans étoient employés à rédiger des instructions, que je faisais parvenir sur toutes les parties du pays insurgé.

On a vu que j'avois investi provisoirement le conseil du Morbihan, des pouvoirs qu'avoit précédemment tenus de moi, le conseil général.

Le moment étoit venu de rétablir ce conseil

de manière que tous les arrondissemens y fussent représentés par leurs députés, et de réorganiser la province de Bretagne et les pays adjacens sur lesquels nous avions agi jusqu'alors. Je préparai ce travail, dont je rendrai compte ailleurs; et j'ordonnai au conseil du Morbihan de convoquer, sans delai, une assemblée de députés des sept armées qui étoient sous mon commandement, pour le milieu de Septembre, époque que j'avois fixée pour mon retour en France, dans le cas que M. le Comte d'Artois ne fut pas encore arrivé.

Ce conseil m'avoit informé du mauvais succès des opérations de M. de Pontbellanger. Cette partie de l'histoire de nos désastres exige des développemens qui trouveront mieux leur place dans le septième volume. Je n'en rapporterai ici que ce qui est nécessaire pour donner une preuve de plus de la pernicieuse intrigue qui a eu tant d'influence sur la journée du 16 de Juillet.

J'ai laissé M. de Pontbellanger marchant après la mort du Ch^{r}. de Tinteniac, vers la Baye de St. Brieuc, où il avoit dit à son armée, que les cadres

que j'avois organisés en Angleterre, devoient venir se joindre à lui. Sans doute il croyoit que cela seroit ainsi. Il est mort victime de son ambition, et de la fourberie des bons amis de M. d'Avaray; mais je ne me crois pas fondé à l'accuser d'avoir participé, de science certaine, à leur perfidie.

Arrivé aux environs de St. Brieuc, à la tête de près de quatre mille hommes, rien ne lui annonce l'approche de vaisseaux Anglois; les officiers sont mécontens, et les soldats murmurent. Pour se tirer de cet embarras, Pontbellanger convoque un conseil, formé des officiers émigrés qui l'avoient suivi, et où sont admis les trois chefs de division, d'Allègre, Georges, et Mercier; le résultat de ce conseil fut, qu'il seroit adressé une pétition au gouvernement Anglois, pour demander que les cadres qui étoient attendus dans la Baye de St. Brieuc y fussent expédiés sans délai.

D'Allègre étant le seul officier royaliste qui fut connu des ministres Anglois, on jeta les yeux sur lui pour porter cette pétition; il s'y refusa d'abord, mais enfin il céda aux instances de

Mercier et de Georges, qui lui dirent que c'étoit le seul moyen de faire connoitre la vérité, et de développer au gouvernement Britannique les intrigues qui s'étoient efforcées de rendre nuls sa bonne volonté, et les secours qu'il nous avoit prodigués.

Le Général d'Allègre a remis cette pièce à M. Windham; elle est donç entre les mains de ce ministre, une preuve authentique de tout ce que j'ai avancé à cet égard.

Quelques jours après le départ de d'Allègre, la nouvelle du désastre de Quibéron arriva à l'armée de Pontbellanger. Cette nouvelle agit comme la fôudre, et la consternation fût générale. Pontbellanger et son état-major d'émigrés ne songent plus qu'à leur salut personnel; ils laissent Georges et Mercier au milieu des ennemis, seuls chargés de reconduire au Morbihan les divisions qui en avoient été si imprudemment éloignées, en contrevenant formellement aux ordres que Tinteniac avoit reçus de moi.

Le zèle et le courage suppléa au défaut d'expérience en ces deux jeunes chefs. Ils firent leur

retraite en traversant vingt cinq lieues de pays, non sans avoir souvent à combattre, mais sans perdre un seul homme.

Si cette conduite ajouta encore à la confiance que Georges et Mercier s'étoient précédemment acquise; celle de M. de Pontbellanger éxcita contre lui, parmi les insurgés, un cri d'indignation qui confondit les innocens avec les coupables; et dont l'effet fut de contrarier pour long tems le plan que j'avois formé, de partager autant qu'il seroit possible, les emplois de commandement, entre les officiers émigrés et les officiers insurgés.

Georges fut nommé, en mon absence, commandant de l'arrondissement du Morbihan, et Mercier commandant en second; ces choix furent soumis à mon approbation : je les confirmai.

Tandis que les officiers insurgés et leurs soldats portoient les plaintes les plus graves contre M. de Pontbellanger et les officiers émigrés; ceux-ci récriminoient de leur côté, par des plaintes également amères. Cette affaire a donné postérieurement lieu à une enquête qui n'a jamais pu être

assez complette, pour asseoir un jugement. Je prie donc mes lecteurs de suspendre le leur, jusqu'au moment ou je leur soumettrai des détails que le défaut d'espace, et l'ordre même des faits ne me permettent pas de placer ici.

Voici ce que le conseil du Morbihan me disoit à ce sujet, dans sa lettre du 6 Aout 1796.

" Nous serions au désespoir de juger M. de
" Pontbellanger; mais ce que nous pouvons as-
" surer, c'est qu'il seroit impossible aujourd'hui
" de réunir une colonne sous ses ordres."

Et c'étoit cependant cet officier pour qui les agens du Roi demandoient le brevet de commandant de cette partie de la Bretagne, pour me remplacer; tandis que l'autre partie seroit mise sous les ordres de son ami le Chevalier de la Vieuxville!

On ne sait pas encore à quel point ces misérables ont trompé la religion de leur Roi!

Le conseil ajoutoit:

" Nous ne sommes pas déconcertés malgré la

" trahison de Quibéron. Vos Chouans ne de-
" mandent qu'à se battre."

Et Georges m'écrivait le 16 du même mois:

" Il est grand tems, Général, de réparer d'une " manière imposante, l'échec de Quibéron; nous " attendons vos ordres, pour nous porter où " vous le jugerez à propos; paraissez, et les " Chouans se montreront comme à Carnac; " mais il leur faudroit quelques pièces de canon. " Ni Brest, ni l'Orient, ni le Port Louis, n'ont " de fortes garnisons; de la promptitude, un " secours puissant, et ces places seront bientôt " au pouvoir des royalistes," &c.

Quelles dispositions, quelle occasion, quelles ressources! Mais il étoit décîdé, que tant de dévouement, tant de zèle, tant de sang répandu, n'aboutiroient qu'a rendre plus manifeste le triomphe de la lacheté et de l'intrigue, sur tous les efforts de la loyauté et du courage.

Un vaisseau m'avoit apporté des dépêches du Gouvernement Britannique: ces dépêches avoient

été expédiées avant que la nouvelle de notre désastre fut parvenue en Angleterre; j'en ai dejà extrait quelques unes; elles m'informoient de la prochaine arrivée des secours qui m'étoient promis. Milord Moira m'annonçait son départ à la tête de son armée; et S. A. R. Monsieur le Comte d'Artois (devenu Monsieur) me faisoit la grace de se féliciter avec moi, du plaisir qu'il alloit éprouver de se trouver à notre tête.

Je n'avais que trop à craindre que l'évènement de Quibéron n'apportat bientôt un changement funeste dans les plans du Gouvernement Anglais. Je profitai du retour du vaisseau, pour rendre aux ministres, un compte détaillé de la situation de l'intérieur, et de mes espérances. Je ne négligeai aucun des motifs propres à les déterminer à agir avec vigueur, et à les convaincre que le malheur de Quibéron, quelque déplorable qu'il fut, n'avoit rien changé à l'occasion favorable qui s'offrait d'assurer le salut de l'Europe.

" De la Baye de Quibéron (leur écrivais je le
" 14 Aout 1794.) Vous ménacez tous les points
" à la fois; il n'en est pas un que vous ne puis-

" siez attaquer avec succès, secondés par les roya-
" listes de l'intérieur.... en y tenant toujours
" une force navale, vous en pouvez faire le
" quartier général de la marine du monde;
" Belle-isle ne peut pas vous résister; vous blo-
" quez tous les ports, et vous les privez de
" tout; des intelligences fidèles dans l'intérieur,
" vous instruisent de ce qu'il vous est important
" de connoître; vous y pouvez verser toute
" sorte de secours. La récolte, quelqu'abon-
" dante quelle soit, n'alimentera ni les villes ni
" les armées ennemies; par ceque tant que les
" campagnes seront soutenues, toute circulation
" de comestibles sera interceptée. Votre armée
" conservera la côte, tandis que des essaims de
" royalistes combattront en avant; mais c'est
" bien maintenant qu'il n'y a pas un instant à
" perdre. Je ne vous parle pas de notre position
" personnelle, le défaut de recevoir de vos nou-
" velles, la rend très inquiétante; officiers et
" soldats manquent de tout, même des vêtemens
" les plus nécessaires; et il y a trois semaines
" qu'ils sont dans cet état. La maladie menace

" d'étendre ses ravages; les besoins des corps
" qui ont perdu leurs caisses auront bientôt ab-
" sorbé le reste des 10,000l. que j'avois appor-
" tées; chaque jour, les regards inquiets de tous,
" sont fixés sur l'horison; et le désespoir est
" prêt à s'emparer de ceux qui ont montré le
" plus de constance. Que Milord Moira et M.
" le Comte d'Artois arrivent, et tout sera réparé;
" il est en votre pouvoir de leur assurer des suc-
" cès rapides.

" Quant à moi, j'aurois déjà pénétré dans l'in-
" térieur, si je ne les avois pas attendus de jour
" en jour. Je marcherai devant votre armée,
" avec des milliers de royalistes. Je soutiens
" leur courage par ma correspondance, et en
" leur faisant espérer de prompts secours. Si
" leur espoir étoit déçu, la méfiance en pren-
" droit la place; déjà ils en ont trop conçu
" contre les émigrés; leur longue confiance en
" moi, fait qu'ils ne me confondent pas avec
" ceux dont ils se plaignent trop généralement.
" Mais elle deviendroit nulle à la fin, et je ne
" serois plus maitre de les diriger vers le but vers

" le quel nous devons tous tendre. Je ne dis
" rien de tout ce que j'ai eu, et de tout ce que
" j'ai à souffrir ; on le devine aisément, mais ma
" constance ira jusqu'à la fin.

" Si vous vous décidez à prendre Belle-isle, il
" est facile d'y introduire 20,000 royalistes, tan-
" dis que les autres combattront dans l'inté-
" rieur," &c. &c.

Tandis que j'étois occupé à tout disposer en Bretagne pour recevoir M. le Comte d'Artois, je ne négligeais rien de ce qui étoit nécessaire pour mettre La Vendée en mesure de faire une diversion utile. J'engageai Sir John Warren à y envoyer un secours d'artillerie, d'armes, de munitions et d'argent. Presques toutes les troupes qui étoient dans ce pays, ayant marché contre nous, cette expédition fut plus heureuse que la première, et le convoi fut reçu par environ 1500 hommes de l'armée de Charette; le vaisseau qui avoit escorté ce convoi, nous ramena M. Duchenier, aide-de-camp de ce Général, M. de Jouette celui de mes chefs de division que M. d'Allègre avoit envoyé pour disposer La Vendée à repren-

dre les armes au moment de notre descente, et M. Grand Clos Méslé, que les agens de Londres avoient chargé d'ordres contraires au nom du Roi.

Ce fut alors que M. de Jouette me donna à ce sujet une partie des détails que j'ai rapportés dans le livre précédent.

D'après l'éxposé que me fit M. Duchenier, des forces actuelles de La Vendée, qui ne pouvoient pas se défaire de quelques foibles garnisons que Hoche avoit laissées au centre de ce pays, je me confirmai plus que jamais dans l'opinion que la côte de Bretagne étoit le seul point sur le quel une expédition Angloise dut être dirigée.

Les Chouans qui s'étoient sauvés à bord de l'escadre, apprenant les bonnes dispositions de ceux qui combattoient dans l'intérieur, me témoignèrent un vif désir d'aller les joindre. Ce désir étoit partagé par les vieillards, les femmes, et les enfans, qui étoient assurés de rentrer dans leurs chaumières, et d'y vivre paisiblement sous la protection des royalistes. J'en parlai à Sir John Warren; ce digne Amiral, aussi humain

que brave, s'y refusa d'abord, dans la crainte d'expôser cette multitude fidèle à la vengeance des républicains; et il ne céda à de nouvelles sollicitations, que sous la condition qu'il lui seroit fait une demande écrite, signée de moi, des principaux chefs, et des ecclésiastiques du pays. Le débarquement se fit sans opposition; les Chouans rejoignirent leurs divisions respectives; et les autres rentrèrent au sein de leurs familles *.

Fatigué d'attendre toujours vainement des nouvelles d'Angleterre, et n'ignorant pas combien ma présence étoit nécessaire en Bretagne, j'étois déterminé à y rentrer le plutôt qu'il me seroit possible. Je n'avois fait aucun mystère de cette détermination; et un grand nombre de personnes, qui sans doute ne la croyoient pas sincère, m'avoient demandé la permission de m'accompagner. Mais lorsqu'il fut prouvé, par cer-

* Cette circonstance seule ne suffisoit-elle donc pas, pour donner une idée de la force des insurgés de Bretagne, et pour prouver avec quelle facilité on pouvoit dans tous les tems y débarquer une armée?

tains préparatifs, que le moment approchoit tout de bon; ce fut à qui trouveroit des excuses, si non pour retirer absolument sa parole, du moins pour se ménager des retards. L'un avoit un voyage à faire en Angleterre pour y régler des affaires de famille; celui c'y n'étoit pas encore bien remis d'une attaque de fièvre; un autre vouloit attendre l'arrivée de M. le Comte d'Artois; celui-là avoit promis à un officier Général qui étoit encore à Londres, de ne servir qu'en qualité de son aide-de-camp; et ainsi du reste. J'avois peu à regretter de telles personnes; et je m'estimois au contraire très heureux d'en être débarrassé. Le Vicomte de Chambray, le Marquis de Beaupoil, le Marquis de la Jaille, le Comte de Vauban, et quelques autres, étoient ceux que j'aurois le plus desiré d'emmener; mais j'étois bien sur que leur délai n'étoit pas occasionné par des causes frivoles; et qu'ils me rejoindroient aussitôt qu'ils le pourroient. Je me décidai donc à partir seul.

Je fis part de ce dessein à mon digne ami Sir John Warren. Nous eumes ensemble une con-

versation très longue. Je me rappellerai toujours qu'entre autre choses très sages, il me dit, qu'une contre-révolution, comme l'entendoient les émigrés et les conseils des Princes, étoit, dans son opinion, une chose impossible; qu'il n'y avoit rien à obtenir que par un mélange de conciliation et de force, et par des concessions réciproques; il m'exhorta à ne point me départir de ce plan; il savoit que jusques alors je n'en avois pas eu d'autre.

" Je dois vous prévénir (ajouta-t-il) qu'il se " trame contre vous beaucoup d'intrigues, et " que l'on se promet de vous susçiter l'inimitié " de votre parti."

" Si par mon parti, (lui répondis-je) vous en" tendez les émigrés, je sais qu'on ma fait parmi " eux beaucoup d'ennemis; mais le plus grand " nombre est juste; et il faudroit qu'ils eussent " bien de l'humeur, pour en conserver encore " quand je leur aurai rendu une patrie; car j'y " réussirai, où j'y périrai; et dans l'un où l'au" tre cas, leur inimitié est pour moi de peu d'im" portance."

" Mais si vous entendez parler des insurgés;
" quelque chose que l'on fasse auprès deux, vous
" pouvez être assuré qu'on ne réussira pas à
' m'ôter leur confiance."

" Je ne serois pas aussi confiant, à votre place,
" (me répliqua-t-il,) au surplus c'est un avis que
" mon amitié me fait un devoir de vous donner;
" et je vous engage à ne pas le négliger."

Sir John Warren étoit bien instruit; les émissaires des agens, aussi légers, aussi indiscrets qu'eux, ne dissimuloient pas leurs petits projets en sa présence; et comme il gardoit devant eux le silence qui convenait à un homme de son rang, ils avoient eu la stupidité de prendre ce silence pour un assentiment.

Je n'eus pas plûtot quitté le Commodore, que j'écrivis à tous mes chefs d'arrondissement et de division, pour leur faire part de ce que je venois d'apprendre, et pour les mettre en garde contre les intrigues qui pourroient s'agiter autour d'eux.

Leurs réponses furent toutes uniformes; mais comme Georges et Mercier se sont laissés

entrainer plus tard à une erreur momentanée à la vérité, et qui leur a fait verser depuis bien des larmes, je me bornerai à copier la lettre que je reçus d'eux en cette occasion.

« Le 7 Septembre 1795.

« Général,

« Il seroit impossible de peindre notre étonne-
« ment à la lecture de votre lettre. Vous ne
« nous connoissez pas encore, et vous ne savez
« pas ce que nous avons eu nous même à souffrir,
« des sottises et des calomnies de ces monstres,
« qui auroient du être engloutis par la mer,
« avant d'arriver à Quibéron. Vous pouvez
« compter sur notre amitié pour vous; elle du-
« rera toute notre vie. N'écoutez plus les pro-
« pos de ces monstres. Les scélérats ont aussi
« fait leur possible pour décourager nos soldats;
« Général, encore une fois, comptez sur notre
« amitié. Nous sommes les mêmes que vous
« nous avez vus à Quibéron. Nous savons vous
« rendre justice; nous savons que c'est *à vous*
« *seul*, que notre parti doit sa naissance; et

"nous aurons pour vous, jusques à la mort, la "reconnoissance qu'on doit avoir pour un "homme qui a fait, et qui fait encore son pos- "sible pour nous sauver.

"Général, nous sommes, &c.

"(Signé) MERCIER.

"GEORGES."

Les agens et leurs émissaires avoient assez appris à connoitre les royalistes insurgés, et leur confiance en moi, pour être bien convainçus qu'il ne leur seroit pas facile de trouver parmi eux les instrumens du crime, qu'ils méditoient depuis si longtems.

Avant l'affaire de Quibéron, ils avoient décidé que *je serois fussillé aussitôt que je débarquerais en Bretagne* *; si ce dessein leur avoit semblé praticable au moment auquel je rentrais au sein de mon parti, amenant avec moi les secours nécessaires pour le faire triompher; à plus forte

* Voyez, au livre précedent, les extraits de la correspondance des agens du Roi.

raison, se promettoient-ils une exécution facile, lorsqu'après un désastre dont ils me signaloient comme l'unique cause, je me hasardois seul à rejoindre mes compagnons d'armes, au milieu des dangers multipliés que j'avois à affronter pour traverser l'armée ennemie. Mais comme les insurgés n'étoient pas moins que moi l'objet de leur envie, et que d'ailleurs il leur importoit, pour ne pas mécontenter le Gouvernement Anglois, de pouvoir lui faire croire qu'ils n'avoient eu aucune part à cet assassinat, tout ce qu'ils disoient et faisoient répandre du prétendu mécontentement des Chouans à mon égard, n'étoit qu'une mesure *préparatoire*, pour pouvoir les accuser de ce crime, lorsqu'il seroit commis.

Le 5 de Sept. 1795, j'employai tout le jour à régler ce qui restoit à régler; j'expédiai des lettres de recommandation auprès du Gouvernement Anglois, à ceux des officiers et des ecclésiastiques qui avoient tout perdu, et qui avoient des droits à sa justice autant qu'à sa générosité; je reçus les comptes du trésorier général M. Brisson; il me remit un reliquat de

2700 liv. sterling, que je gardai pour les royalistes de l'intérieur.

Après avoir fait part de cette disposition à M. Windham, j'ajoutais :

" Je vous répons, Monsieur, que nous pouvons " faire encore de grands efforts, pour procurer " la paix à l'Europe. Incertain de ce que vous " vous proposés de faire, n'ayant reçu aucune " réponse de vous depuis 45 jours, je vais ren- " trer en France, bien déterminé à soutenir mon " parti, et à réparer les maux que lui ont causés, " des êtres aussi vils que mal faisans, qui peut " être encore osent me calomnier, mais que je " dédaigne. Pour vous, Monsieur, je serai tou- " jours jaloux de votre estime, toujours recon- " naissant de vos bontés, et je vous prouverai " que j'en suis digne."

Le lendemain, M. l'Abbé Roger, ecclésiastique vénérable âgé de plus de soixante ans, et que je connoissais depuis trente, apprenant que mon départ étoit fixé pour le 8, vint me trouver et me dit les larmes aux yeux, qu'il ne me laisseroit pas partir seul, et qu'il vouloit mourir à mes

côtés. Ce digne ami a été depuis mon aûmonier, et il ne m'a quitté, que lorsque j'ai dit pour jamais adieu à ma patrie. M. le Roux, Maire d'Houat, qui connoissoit parfaitement tous les détours que j'aurois à parcourir, pour me rendre à la première de mes divisions, s'offrit pour me servir de guide.

Le dévouement de ces deux êtres respectables me toucha à un point que je ne puis exprimer; mais ce qui acheva de me dédommager de l'ingratitude dont certaines personnes qu'il est inutile de nommer s'étoient rendues coupables à mon égard, fut le trait suivant.

Le Comte de Vaugiraud, capitaine de vaisseau, et à qui la perte de ses chefs avoit laissé le commandement provisoire des restes du corps de la marine royale, me donna, en cette circonstance, un témoignage de l'estime de ce corps, bien fait pour me faire dédaignèr l'injustice des calomnies qui m'ont accusé d'être l'auteur des désastres qu'il a éprouvés dans cette malheureuse campagne.

Ayant appris que je partais seul, M. de Vaugi-

raud fut trouver M. du Rousseau, lieutenant de vaisseau, homme aussi brave que loyal. « *Il* « *seroit honteux* (lui dit il), *pour le corps de la* « *marine, qu'il fut dit qu'il a laissé le Général* « *partir seul, et que personne d'entre nous ne se* « *soit offert pour l'accompagner* * *!* »

C'en fut assez pour le brâve du Rousseau; il accourut me demander la permission de me suivre; j'acceptai son offre; et il a servi depuis, sous mes ordres, en qualité de lieutenant de divi-

* Je copie ici autant que ma mémoire peut me le permettre, les propres paroles de M. de Vaugiraud; c'est de lui-même que je les tiens; il me les a répétées, il n'y a pas encore un an, chez le *Right Honourable* M. Villiers, en sa presence et en celle du Général d'Allègre. M. de Vaugiraud ajouta qu'il m'avoit toujours rendu hautement justice, et qu'il n'avoit pas cessé de soutenir, que j'avois insisté de tout mon pouvoir pour marcher en avant, &c. Je me crois d'autant plus obligé de rendre cet hommage public à la conduite et aux sentimens de ce digne officier, que des intrigans se sont efforcés de lui prèter à mon égard un langage tout different; et que si l'objet de ces Mémoires est de démasquer les méchans, il ne l'est pas moins de rendre aux gens de bien la justice qui leur est due.

sion dans l'arrondissement de Vannes, avec autant de zèle que de valeur.

Le 8 de Septembre, vers les cinq heures du soir, après avoir pris congé de Sir John Warren, et de ceux de mes amis qui n'ont pas cessé d'être tels, je m'embarquai avec mes trois compagnons et mon fidèle Laurent dans la chaloupe qui nous conduisit à la côte. Nous étions bien armés, mais la vague étoit si forte que nous ne pûmes pas débarquer, sans nous jeter dans la mer jusques à la poitrine; nos fusils et pistolets étoient trop mouillés pour nous être d'aucun service au besoin.

Après avoir traversé, en cet état, une demi lieue de postes ennemis, et répondu aux fréquens *qui vive* de leurs sentinelles, nous arrivâmes à une maison royaliste, où des guides nous attendoient pour nous conduire plus loin. Un de ces guides me remit un billet de la part de M. le recteur d'Arzon, paroisse située à quelque distance de là; ce billet ne contenoit que ce peu de mots.

" Mon Général, je vous conjure au nom de
" Dieu, de ne pas suivre la route que vous vous

" êtes proposé de tenir. Mais laissez vous con-
" duire par l'homme qui vous remettra ce billet ;
" je vous attends à une lieue de l'endroit ou vous
" êtes. Je vous expliquerai tout."

Peu m'importait quelle route je suivisse, et cet avis ne me parut pas être à négliger. Après avoir à demi séché nos habits à un grand feu, nous nous remimes en route, sous la conduite de l'homme envoyé par le recteur *d'Arzon*.

Cet homme respectable nous attendoit : le plaisir qui suit toujours une bonne action brilloit dans ses yeux. " Si vous n'étiez pas venu par
" ici (me dit-il en m'embrassant), vous ne vivriez
" plus au moment que je vous parle ; quatre
" émigrés, venus de la flotte, vous attendent
" derrière une haye, avec leurs fusils chargés de
" plusieurs balles ; ils doivent être cachés de ma-
" nière que vous n'auriez pas pu les apperce-
" voir, et ils auroient tiré sur vous à bout
" portant."

" Mais comment (lui dis-je), avez vous pu être
" aussi bien instruit ?"

" C'est d'eux mêmes que je le tiens (repliqua-

" t-il); j'ai soupé hier avec eux, chez M^de^. du Quen-
" go; ils savoient à point nommé, l'heure à la
" quelle vous deviez partir aujourd'hui; ils n'ont
" fait aucun mystère de leur dessein, au quel ils
" se disent autorisés *."

* M. le recteur d'Arzon vit encore, et il existe plus de cent temoins des déclarations qu'il a faites de cette atrocité qui a été surabondamment prouvée depuis par la circonstance suivante :

En 1797 j'étois à Londres, où je voyois souvent le Président de la Houssaye, l'un des hommes de l'amitié de qui je me trouve le plus honoré.

M. de la Houssaye étoit un des membres du comité préposé à la distribution des secours que l'Angleterre accorde aux émigrès. Un jour qu'il dinoit chez moi, au sortir de ce comité, il me rapporta qu'étant resté seul un moment, il avoit remarqué auprès d'une fenêtre, un jeune homme murmurant, et se permettant des propos très grossiers contre lui et ses collègues. Le Président, qui étoit d'un caractère très doux, lui en avoit demandé honnêtement la cause : " Après les " dangers que j'ai courus, après m'être exposé comme je l'ai " fait, pour rendre un grand service," avoit repondu le jeune homme, " il est bien dur d'être abandonné par ceux " qui m'ont employé, et d'être réduit à mourir de faim. On

Je remerciai le bon recteur; et je ne puis pas dire quel soulagement j'éprouvai, en apprenant qu'aucun Chouan du moins, n'avoit trempé dans ce complot. Nous passâmes le reste de la

" m'allegue que je n'ai pas l'âge requis pour obtenir les se-
" cours: on ne m'a pas parlé de mon âge, quand on a eu be-
" soin de moi!"——" Pourrois-je savoir quel est ce service
" si grand dont vous parlez?"——" Oui, Monsieur, j'étois un
" des quatre qui étions partis de Houat, pour aller *fusiller*
" M. de Puisaye, quand il est rentré en Bretagne!"

Le Président de la Houssaye parla à ce forcené comme il le devoit; il me rendit compte de cette conversation, en présence du Comte de Mué, du Marquis de Beaupoil, du Général d'Allègre, du Chevalier de la Thuillerie, de l'Abbé Guillot, et de plusieurs autres qui dinoient ce jour-la chez moi, et qui vivent encore.

C'est ainsi que les hommes qui ont fermé le chemin du trône aux Princes pour qui j'exposais ma vie, fanatisoient de malheureux jeunes gens, en leur faisant un devoir d'une scélératesse et un honneur d'un *guet à Pens!!*

Vingt quatre heures après que je fut rentré en Bretagne, je reçus une lettre du Vicomte de Chambray, par laquelle il m'apprenoit qu'on faisoit courir avec beaucoup d'affectation, sur la flotte et à l'isle d'Houat, le bruit que j'avois été fusillé par les Chouans: j'aurai plusieurs occasions de prouver

nuit dans cette maison ; et je me rendis le lendemain au château de *la Grand Ville*, où se tenoit le conseil du Morbihan, dont j'avois fait provisoirement mon conseil général.

Il m'est permis de dire que je fus reçu par les royalistes de toutes les classes comme un père par ses enfans. Je profitai de ces heureuses dispositions, pour remettre de l'ensemble et de l'ordre dans le parti du Roi : je passai les nuits et les jours à expédier des instructions et des ordres, pour toutes les parties de la Bretagne, et pour celles du Maine et de la Normandie, où j'avois des divisions organisées. Le brave Comte de Châtillon avoit fait des merveilles à l'armée de Scepeaux ; le Ch^r. de la Vieux-Ville n'eut pas plutôt appris mon arrivée qu'il en informa les agens de Paris, et leur déclara que son devoir étoit de se rallier à moi : je renouai mes relations avec les

que toutes les fois que les agens ont médité un crime, ils ont toujours eu le soin de faire répandre d'avance qu'il avoit été exécuté : l'objet de cette ruse bannale est de faire porter les soupçons sur d'autres que sur eux-mêmes.

commandans des places, et avec ceux des troupes républicaines qui avoient pris l'engagement de me seconder; et tout fut disposé pour que plus de cinquante mille hommes armés, résolus de tout entreprendre, et aux quels se seroit réunie toute la population du pays, se trouvassent sur le rivage, au moment de l'arrivée de M. le Comte d'Artois.

Un conseil général composé des députés de sept arrondissemens, dont le moins étendu contenoit dix divisions, se réunit autour de moi, pour me seconder dans mon travail; Stofflet voulut y envoyer un officier pour y représenter son armée; jamais l'insurrection n'avoit offert autant d'ensemble et de régularité.

Dans le câs où il s'élèveroit des doutes sur cet état de choses, ou en trouvera une preuve indéniable dans le chagrin qu'il inspira aux amis de M. d'Avaray, et dans les efforts qu'ils firent pour détruire mon ouvrage.

Cette preuve fournira en même tems celle que les succès de M. le Comte d'Artois étoient encore plus redoutés que les miens; et que pour s'op-

poser à ce que ce Prince n'obtint sur les royalistes, l'influence que son rang et sa noble détermination lui auroient bientôt acquise, Brottier avoit l'impudence de prétendre que les pouvoirs qu'il tenoit du conseil de M. le Regent, anéantissoient ceux dont M. le Comte d'Artois étoit revêtu, ainsi que ceux qu'avoit donnés ce Prince.

Je dois réserver pour un autre volume, les détails de cette perfidie, qui expliquera l'issue, jusqu'ici inconçevable, de l'expédition de l'isle Dieu; mais je ne puis pas me dispenser de mettre, dès à présent, sous les yeux de mes lecteurs, une partie de la lettre que Brottier écrivoit, à cette époque, au jeune Comte de Bourmont, qui, sous le nom de *Regnard*, étoit l'agent secret des agens de Paris et de Londres, tant en Bretagne qu'à la Vendée.

" Jeudi, 29 Octobre. V, S.

" Les nouvelles que vient de donner le brave
" La Vieux-Ville sur son commerce avec Puisaye
" sont bien affligeantes : il annonce même que
" Châtillon a accédé à toutes les propositions de

« Puisaye *. Ils ont cependant reconnu l'un et
« l'autre, que Puisaye n'avoit aucun pouvoir *du*
« *chef des commettans* (le Roi); et qu'il n'en avoit
« que de *son second* (M. le Comte d'Artois de-
« venu *Monsieur* depuis la mort de Louis XVII.),
« ainsi voilà une nouvelle scission, opérée contre
« le vœu du premier commettant; voilà une
« partie du commerce détachée de la maison
« principale †; voilà d'excellens commis four-
« voyés par le prestige de belles paroles. C'est

* Ici Brottier fait semblant d'ignorer, ou peut-être ignoroit-il effectivement, que j'étois le seul auteur du parti royaliste en Bretagne, et que c'étoit de moi que le Chevalier de la Vieux-Ville et le Comte de Châtillon, ainsi que tous les autres officiers, tenoient leurs emplois; mais ces Messieurs à force de vouloir persuader les autres qu'ils avoient tout fait, avoient peut-être fini par se le persuader eux-mêmes.

† Ce que Brottier appelle ici une scission, étoit la réunion de tous les royalistes au moment ou où ne pouvoit se promettre aucun succès que par l'ensemble: mais d'Avaray et Brottier se considéroient comme *la maison principale*; et M. le Comte d'Artois n'étant que le *second commettant*, devoit être sacrifié à leur insolente envie!

" votre faute, très cher Regnard (Bourmont),
" permettez moi de vous le dire, vous avez cru
" qu'il pouvoit y avoir quelque chose de plus
" pressé que de rétablir la bonne intelligence
" entre toutes les bonnes maisons, que de les
" faire communiquer ensemble, que de leur por-
" ter les intentions de votre commettant. Vous
" vous êtes laissé prévenir par des gens adroits
" qui n'ayant que leurs passions à servir ont mis
" plus d'activité *à accaparer l'opinion* * que
" ceux qui se confient uniquement *sur leur*
" *droit* †. Oh, cher ami, tachez de réparer le

* Cet aveu ne laisse pas d'être précieux; j'avois donc l'opinion publique pour moi puisque je l'avois *accaparée*.

† Cette distinction d'*opinion* et de *droit* est aussi audacieuse à l'égard de M. le Comte d'Artois, que perfide sous tous les rapports vu le prix des circonstances : mais ces circonstances eussent elles été plus favorables encore, M. d'Avaray et ses bons amis préféroient la continuation indéfinie des malheurs de l'Europe et de l'exil du Roi de France, au chagrin de le voir replacé sur le trône par le magnanime dévouement de son frère : c'est là *la terrible conséquence* qu'ils vouloient prévenir ; et voilà comme ils abusoient de la propre autorité du Roi,

« mal qui en résulte à présent, et celui qui en
« sera *la terrible conséquence.* C'est à vous que
« *le premier commettant* confie ce soin. Vous
« avez tous les pouvoirs nécessaires pour vous
« faire écouter ; et tous les moyens de douceur,
« de persuasion et de conciliation pour vous faire
« gouter, mettez les en œuvre avec tout le zèle
« et toute l'activité dont vous êtes capable ; j'ai
« la plus grande confiance dans votre plein suc-
« cès ; je l'inspire au *premier commettant.* Ré-
« pondez à la haute opinion que je lui ai donnée
« de vous ; rendez vous le point de ralliement
« et le centre de toute la correspondance. En-
« voyez moi le plutôt possible un mémoire dé-

pour le priver des avantages de la puissante alliance que je lui avois procurée. Car, je le demande à tout homme qui n'a pas renoncé à l'usage de sa raison, étoit-il possible à tous les efforts de l'Angleterre, réunis à ceux des François fidèles, de rendre à Louis XVIII sa couronne, aussi longtems que l'autorité de ce prince seroit placée dans la main d'hommes qui en faisoient le plus formidable auxiliaire des bourreaux de Louis XVI. ?

" taillé *sur les individus qui ont composé la réu-*
" *nion des commis chez Puisaye, &c. &c.*"

Avec quel art infernal, ce malheureux prêtre s'efforce de séduire un jeune homme estimable, pour en faire un instrument de déstruction! Avec quelle audace il ose user du nom et de l'autorité du Roi pour rendre suspects et nuls le noble dévouement et la généreuse détermination de son frere! Cette lettre me suggereroit un volume de reflexions; mais je dois les laisser au bon esprit de mes lecteurs.

Etoit-il et sera-t'-il jamais possible d'obtenir quelque succès avec de tels hommes? Cependant ceux-ci n'étoient que des instrumens; ils n'agissoient *que par ordre.* Ceux qui les dirigeoient sont encore aujourd'hui les mêmes.

Quels pouvoient et quels peuvent être le but, l'objet, et les motifs, de cette complication de lâcheté, de perfidie, et d'intrigues? Un seul mot l'explique.

Le jour au quel un Prince de la maison de Bourbon, ou tout autre gentilhomme François, rémettroit la couronne sur la tête de Louis XVIII.

ce jour seroit le dernier de la faveur de d'Avaray, et le premier de son supplice.

Ici se terminent les détails de l'affaire de Quiberon, de ce désastre qui m'a été trop longtems imputé par ses auteurs. Les circonstances actuelles, lorsque les efforts généreux du Portugal et de l'Espagne, font briller une dernière lueur d'espoir pour le salut de l'Europe; ces circonstances, dis-je, ajoutent encore au devoir que m'imposait l'honneur de mon nom, de donner à ces détails la plus éclatante publicité.

Convaincu, comme je le suis, que les chances les plus heureuses que pourra offrir la décadence de l'Europe, dont nous sommes condamnés à être les témoins, ne seront que des occasions d'arrêter le mal à sa source; et que l'ancien monde n'a de paix à espérer qu'autant qu'elle sera rendue à la France par la réstauration de son Roi légitime; ayant connu, mieux que personne, les véritables causes qui, depuis 15 années, se sont opposées à cette restauration, dans les instans sur tout, où elle paroissoit plus prochaine et plus sure; j'ai dû à mon pays, j'ai du à celui qui m'a

adopté, et à l'Europe entière, de faire connaître ces causes. Ce n'est point un paradoxe de dire que, du sort de la Famille Royale de France, dépend peut-être le sort du monde entier; et si cela est, Louis XVIII. appartient non pas seulement à la France, mais à toutes les nations qui redoutent l'esclavage, ou qui gémissent sous le joug de l'usurpateur de son trône, et qui veulent s'en affranchir. Personne ne sait, comme moi, jusqu'à quel point les conseils qui ont abusé de l'infortune de ce Prince, pour l'environner de déceptions, ont influé par leurs petites manœuvres, sur les destinées de l'Europe; et cette influence sera la même, pour le mal, aussi longtems que les yeux du Roi de France ne seront pas ouverts sur leur incapacité et sur leurs intrigues. Ce ne sera qu'en les éloignant d'auprès de lui, qu'il pourra aussi ouvrir les yeux des François sur les calomnies, dont son auguste personne, et celle de plusieurs Princes de son sang, ont été assaillies. L'amour de ses Rois n'est pas encore éteint dans le cœur du peuple François; mais il y est comprimé par la crainte de voir un jour le pouvoir

entre les mains d'hommes dont toutes les actions n'ont tendu, depuis le commencement de la révolution, qu'à prolonger les malheurs publics. Ce peuple connoit son état actuel; il gémit de sa dégradation; mais il la préfère à ce qu'il croit devoir être une condition pire. Ce ne sera pas au dehors qu'il ira chercher les moyens de se délivrer; il en a d'immenses, il le sait; il connoit ses forces; il ne lui faut que vouloir; et il voudra, aussitôt qu'un choix plus heureux de conseils, lui fera voir son Roi tel qu'il est, et ses ministres tels qu'ils doivent être.

On ne soupçonnera pas ces réfléxions d'intérêt, lorsque je répèterai que, devenu Anglois *, ma ferme résolution est, quels que soient les évènemens, de ne jamais quitter la terre hospitalière dont le Monarque magnanime à daigné m'offrir sa protection. Je mourrai en Angleterre; heu-

* Indépendamment des lettres patentes de dénization qu'il a plu à Sa Majestie Britannique de m'accorder, je suis *naturalisé* Anglois par mes possessions au Canada, en vertu de l'acte du parlement relatif à la constitution de cette colonie,

reux de laisser mes cendres au sein de cette nâtion généreuse, et d'avoir été le témoin de la plus belle époque de son histoire.

En manifestant ce dessein, il étoit de mon devoir de prouver à mes compatriotes d'adoption, que je n'étois pas indigne de l'honneur qu'il m'ont fait; et je ne pouvois atteindre ce but, qu'en publiant, au milieu d'eux, le récit des événemens qui ont donné lieu aux calomnies qu'on y a répandues contre moi.

Aujourd'hui que cette tâche est remplie, et que leur jugement éclairé par l'exposé des faits appuié de preuves authentiques, ne peut plus être influencé par leur respect pour les personnes illustres, où en autorité, qui m'ont honoré de témoignages multipliés de leur estime; il m'est permis de leur faire connaître sous quels auspices je suis devenu leur compatriote, et le sujet de Sa Majesté Britannique.

J'anticipe à la vérité sur des circonstances dont les détails doivent être réservés aux volumes qui suivront celui-ci; mais le besoin que j'éprouve d'effacer dès à present, jusqu'à la moindre trace

des impressions, que les calomnies aussi actives que multipliées de mes ennemis, pourroient avoir laissées sur quelques ésprits, sera mon excuse.

Plus d'une année après l'affaire de Quibéron, lorsque par les nouvelles intrigues des amis de M. d'Avaray, le parti royaliste que j'avois réuni plus fort et plus puissant que jamais, fut, en vertu d'ordres surpris à la religion du Roi, divisé sous le commandement de chefs indépendans les uns des autres; les suites de cette funeté mesure furent des traités partiels d'accomodement avec le directoire. Charette et Stofflet avoient péri, victimes de ces intrigues; et la plus part de ces nouveaux chefs après avoir reconnu le gouvernement républicain, ou s'être soustraits aux dangers aux quels le refus de le faire, les exposoit, étoient venus en Angleterre, jouir des honneurs de leur généralat èphémere, et des secours que la générosité du Gouvernement Anglois accordoit à leur grade.

Si j'eusse acquiescé à ces traités, ou si j'eusse quitté la France en ce moment critique, c'en étoit fait du parti du Roi. M. le Comte d'Artois,

convaincu de cette vérité, me fit écrire, par le Comte de Botherel, *qu'il n'y avoit plus à compter sur l'assistance du Gouvernement Britannique, si je revenais en Angleterre.* . . . .

J'étois loin d'y songer. La défection de quelques hommes, loin d'avoir affoibli nos ressources, n'avoit fait, selon moi, que les dégager des obstacles qu'un partage impolitique d'autorité, avoit opposés à leur dévelopement. Résolu de tout rallier autour de moi une troisième fois, je restai avec quelques fidèles amis au milieu des bayonettes de l'ennemi, et des poignards et des dénonciations des agens de Londres et de Paris. . . . .

Je fis part aux ministres Anglois de ma résolution et de mes espérances ; mais les rapports que ceux qui n'avoient pas suivi mon exemple, avoient faits en Angleterre, pour justifier leur conduite, joints aux intrigues des agens qui profitèrent de cette occasion, pour surprendre, par de nouveaux plans, la confiance et l'argent du gouvernement, firent craindre au cabinet de St. James, que mes efforts ultérieurs n'aboutissent

qu'à m'exposer à des dangers inutiles, et à faire répandre le sang, sans espoir de succès.

M. le secretaire d'état Henry Dundas (Lord Melville) m'écrivit le 2 Sept. 1798 :

"Avec la plus forte disposition d'applaudir au "zèle et à l'esprit public, qui vous portent à "faire de nouveaux efforts, les serviteurs confi- "dentiels de Sa Majesté pensent qu'il est de leur "devoir, en ce moment, de vous recommander "de pourvoir à votre sureté personelle. * * *

"Vous pouvez être assuré que, soit que vous "vous decidiez à rester en France, soit à venir "en Angleterre, soit à vous retirer dans toute "autre partie du monde, ils rendront également "justice aux motifs de votre décision ; et vous "pourrez compter, autant que les circonstances "pourront le leur permettre, sur toute la pro- "téction qui est en leur pouvoir."

Le ministre ajoutoit qu'il étoit autorisé par Sa Majesté, à me transmettre, sans delay, une somme considérable "pour me mettre en mesure de "faire tels arrangemens que je jugerais à propos, "au reçu de cette depêche, &c."

La position critique, où la reddition d'armes à laquelle j'avois refusé de participer, m'avoit placé, ne me permettoit pas alors de garder des doubles de mes lettres ; mais la bonté qu'ont eue les ministres, de m'en remettre, soit les originaux apostillés, soit des copies certifiées, me met en état de donner ici un extrait de ma réponse, en attendant que toutes ces pièces soient publiées en leur entier.

« Chateau Bourg, 25 Sept. 1796.

« Je commence par offrir à V. E. mes vifs et « sincères remercimens, des bontés et des té- « moignages de l'estime que le Gouvernement « Britannique daigne me continuer ; et je la sup- « plie de vouloir bien les faire agréer aux mi- « nistres généreux qui, malgré l'éloignement, et « malgré le devoir que j'ai dû m'imposer *de* « *laisser pour un tems dans l'oubli, ma cause* « *personnelle, pour me donner tout entier à celle* « *de mon Roi, et aux intérêts de mon pays*, ont « rendu justice à mes motifs, et daigné apprécier « ma conduite, et mes foibles services.

« Pénétré de la plus respectueuse reconnois-
" sance, pour la protection et pour la générosité
" du Roi, dont vous voulez bien me donner
" l'assurance, je vous conjure, Monsieur, d'en
" déposer l'hommage aux pieds de Sa Majesté.
" Sensiblement honoré d'avoir obtenu un regard
" du Prince magnanime qui a versé tant de bien-
" faits sur mes compatriotes malheureux, je se-
" rois glorieux, dans toute autre circonstance
" d'accepter ceux qu'il a autorisé V. E. à verser
" sur moi; je la supplie d'obtenir de S. M. qu'elle
" daigne ajouter une nouvelle grace à celles dont
" je suis comblé, son approbation en faveur de
" l'emploi que je dois faire de la somme qui
" m'est personnellement destinée.

" Les besoins des fidèles compagnons de mes
" travaux, les engagemens contractés pendant la
" guerre, le soin des malades, des infirmes, et
" de ceux que d'honorable blessures ont mis hors
" d'état d'être désormais les soutiens de leurs
" familles indigentes, et de pourvoir à leur propre
" subsistance, sont des dettes sacrées, dont je
" pourrai acquitter une partie avec cette somme,

" en attendant le complément de celle sur la-
" quelle le gouvernement nous a permis de
" compter, pour ces objets; et les malheureuses
" victimes de tant de dévouement et de tant de
" zèle, en bénissant la main bienfaisante de Sa
" Majesté et de ses vertueux ministres, n'auront
" pas à me reprocher, d'avoir songé à ma for-
" tune, non plus qu'à ma sureté, aussi longtems
" que je pourrai leur procurer des consolations
" et des secours.

" Assez payé par l'honneur d'une protection
" puissante, dont je serai toujours digne, je suis
" riche de l'avoir méritée, et de l'avoir obtenue;
" l'assurance que V. E. m'en donne, soit que je
" reste en France, soit que je veuille me retirer
" sur cette terre protectrice que je ne cesserai
" jamais d'honorer et de chérir, ou sur toute
" autre partie du monde, a fixé ma détermina-
" tion et mon choix; *je resterai en France,*
" *tant que mes efforts pour faire triompher la*
" *cause de mon Roi ne seront pas sans espoir;* et
" je suis bien éloigné de voir les choses sous un tel
" point de vue, &c. &c."

M. Windham, le ministre qui avoit le plus d'intérêt à examiner minutieusement les détails de ma conduite, et l'ami généreux qui a mis le plus de chaleur à me disculper des accusations de mes détracteurs, avoit la bonté de m'écrire après cette malheureuse reddition d'armes.

" 8 Juillet 1796,

" Pensez aux moyens de vous sauver, et rem-
" plissez ce dernier devoir, après avoir si bien
" rempli tous les autres; c'est moi qui vous le
" conseille * * * * * *

" Dans les circonstances actuelles, je ne vois
" pas que vous ayez autre chose à faire pour le
" bien du parti, que de vous conserver pour des
" tems plus heureux.
" * * * * * * * *

" Au milieu de tous les maux qui sont arrivés,
" et qui menacent de produire la ruine absolue
" d'une cause qui est celle de tout le monde, je
" ne laisse pas de regarder votre sureté person-
" nelle, comme l'objet particulier qui me touche

" le plus. Menagez-la, et comptez par là, que
" vous servirez le mieux l'intérêt général.
" * * * * * * * *

" Je n'ai rien négligé de tout ce qui a été en
" mon pouvoir, pour vous tirer de la position où
" vous êtes. * * * * * *

" Je profite de cette occasion pour vous assurer
" de l'attachement le plus vif que je vous ai voué
" pour toujours. Soyez sûr que si vous choi-
" sissez l'Angleterre pour asile, vous ne man-
" querez pas de trouver de ma part, l'accueil
" d'une personne qui vous aime et qui vous
" respecte."

Voici l'éxtrait de ce que je repondis à M. Windham *.

" Il m'est douloureux de répondre aux bontés
" dont vous me comblez autrement que je ne le
" désirerois dans toute autre circonstance.

* Je repète que je n'avois gardé aucune copie de ces lettres ; et dans ma position il y auroit eu de la présomption à espérer que je vivrais assez pour les rendre publiques.

" Croyez, Monsieur, qu'un seul instant de votre
" présence, une heure de conversation avec vous
" adouçiroit, me feroit oublier même, les peines
" que j'ai souffertes depuis que je vous ai quitté ;
" et soyez persuadé que, si j'ai fait quelques
" sacrifices (bien méconnus jusqu'ici), à la cause
" que je deffens, celui que je dois faire du bon-
" heur de vous voir, est le seul qui ait couté à
" mon cœur, mais je me suis promis de me
" rendre digne de vous ; je tiendrai ma parole ;
" le parti du Roi de France est bien éloigné
" d'être anéanti. * * * * *
" * * * * * * * *

" Assurément je n'ai pas la gigantesque idée
" de faire, à moi seul, ce que n'ont pas fait
" toutes les puissances de l'Europe ; mais je crois
" qu'en révolution, le tems est la puissance supé-
" rieure à toutes les autres : qu'en modifiant les
" opinions, il amène les évènemens ; et qu'il faut
" toujours se tenir prêt à mettre ces évènemens
" à profit. Voilà ma position ; j'ai tout disposé,
" et j'ose dire que je suis prêt ; mais si j'aban-
" donne la partie, si je laisse, livrés à eux

« mêmes, mes compagnons dont la constance
« m'a si bien secondé, et que j'ai soutenus par
« l'espoir ; si je cesse de maintenir, de fomenter,
« d'échauffer ces sentimens quel' exemple de mes
« amis et le mien, ont empêché de se dissiper ;
« alors c'en est fait ; le parti du Roi est perdu
« sans ressource ; et vainement comptera t'on sur
« les efforts extérieurs. L'habitude de la tran-
« quillité assoupira les esprits les mieux disposés ;
« personne ne voudra courir le danger de la voir
« troubler, pour le hasard de la voir changer
« de nature ; et moi-même, de retour auprès des
« miens, après avoit été chercher dans le port,
« un abri pendant la tourmente, pour reparoître
« après le danger, je ne trouverois que des mé-
« contens, puisque je le serois de moi-même."

Après avoir prié M. Windham de remercier encore le Gouvernement pour moi, j'ajoutois.
« Je ne désire rien du Gouvernement ; l'hon-
« neur de sa protection me suffit ; je n'ai quant
« à présent, besoin de rien ; et les bontés dont il
« m'honore, m'ont payé."

Je profite de cette occasion, pour déclarer solennellement, que, plus on s'est efforcé de répandre l'absurde calomnie, que j'avois vendu à l'Angleterre les intérêts de mon pays et ceux de mon Roi; plus j'ai cru devoir persister dans le dessein de n'accepter aucune gratification, du Gouvernement Britannique; que je n'en ai jamais reçu un shelling pour prix de mes services; que la demi paye dont je jouis, est bien loin d'être l'intérêt des dépenses que M. Pitt ma autorisé à faire des 1793, sous promesse de remboursement; que j'ai fait céder jusques ici, le soin de mes affaires particulières, à celui de ma réputation; et que j'ai dédaigné de m'occuper de mon intérêt, avant que la tâche que m'imposait mon honneur, ne fut remplie.

Cependant ma constance à rester au poste dangereux que l'intérêt de la cause du Roi de France me défendoit de quitter, apporta aux déterminations du Gouvernement Anglois, les changemens que j'en avois espéré. Par ce moyen le parti royaliste reprit un nouvel essor, et acquit plus d'ensemble et plus de vigueur que jamais, nous

allions *éclater de nouveau*, lorsque, d'après l'aveu public de Brottier, *ce fut par ses soins, aid's de ceux de Duverne, qu'ils me firent désarmer par les ordres de ceux au nom de qui j'invitais tous les royalistes à se réunir à moi* *; mais ces détails appartiennent au volume suivant.

M. d'Avaray pourra comparer les dates de cette époque, avec celle de l'ordre que donnoient ses bons amis de Paris, à un certain M. de Roscote, qui en est convenu par un écrit que j'ai entre les mains, de me faire assassiner comme un traître !!

Tandis que cette correspondance se passoit entre les ministres de Sa Majesté Britannique et moi, et que M. le Comte d'Artois avoit la bonté de me témoigner, comme je le dirai ailleurs, la satisfaction que lui faisoient éprouver ce qu'il daignoit appeller mon dévouement et ma con-

* Voyez l'exposé de la conduite et des principes d'A. C. Brottier, aux débats et jugemens du conseil de guerre permanent, &c. p. 457.

stance, Duverne de Presle, qui a trahi, si publiquement depuis, les intérêts de Louis XVIII. venoit en Angleterre, député par Brottier et la Villeheurnois, sous le prétexte de soumettre de nouveaux plans au Gouvernement Britannique, mais bien en effet pour concerter, avec ses correspondans, les moyens d'en obtenir de l'argent par de nouvelles fourberies ; il ne leur avoit pas suffi de chercher à me faire assassiner, ou à me faire tomber entre les mains des républicains ; ils conçurent encore la stupide idée de se servir des ministres Anglois, eux mêmes, pour me punir de la conduite honorable que j'avois tenue à leur égard *. Mon écriture fut contrefaite; et ma

* Quelque bizarre que paraisse cette conception, il n'est pas moins vrai, que, depuis treize ans, il n'est pas de tentatives et d'efforts qu'ils n'ayent faits pour la réaliser ; et qu'à chaque changement de ministère, ils n'ayent redoublé de calomnies et de petites manœuvres contre moi, auprès des membres du gouvernement, de qui je n'avois pas l'honneur d'être aussi particulièrement connu que je l'étois de M. Pitt et de M. Windham ; mais je les défie, une fois pour toutes, d'articuler une allégation dont je ne demontre aussitot l'im-

signature imitée ; une lettre de trois pages, supposée être de moi, où on me faisoit tenir un langage opposé à mes sentimens et a mes vues, et ou on me prêtoit des propos très offensans pour S. A. R. Monsieur *, fut mise à la poste, à l'adresse de M. Windham. Le ministre étoit prévenu dans cette lettre, que la personne à qui j'étois supposé l'avoir confiée en France, *n'auroit*

posture ; aussi ont ils grand soin de demander le secret ! Il y a cette différence entre eux et moi, que je les accuse publiquement, et que je prouve.

* J'ai la certitude que plusieurs des lettres que j'ai eu l'honneur d'adresser aux Princes François, ont été interceptées, et qu'en différentes occasions, on les a indisposés contre moi, par des contrefactions de mon écriture ; et je m'engage à démontrer le faux de tous les écrits qu'on m'a attribués, qui pourroient contenir un seul mot contraire à leur intérêts et à mon respect pour leurs personnes.

Au moment que j'écris, on m'assure qu'il y a à Londres un vieux officier général François qui pretend avoir entre les mains plusieurs lettres de moi qu'il menace de rendre publiques : si cela est, je le somme de le faire, et je le défie de rien produire de mon écriture, que je n'avoue hautement.

peut-être pas l'honneur de la lui remettre elle même !

Cette fabrication qui est entre mes mains, apostillée par M. Windham, ne produisit heureusement d'autre effet, que de mettre à découvert la bassesse et la perfidie de ses auteurs ; mais je déclare par anticipation, que depuis cette époque, les mêmes déceptions n'ont pas cessé d'être pratiquées par les mêmes personnes. Quand leurs instrumens sont découverts, ils sont les premiers à les accuser *, et ils en changent ; aussi produisent ils chaque jour, de nouvelles figures ; il n'est pas de formes qu'ils ne prennent, pas de ruses qu'ils n'emploient ; toutes leurs conçeptions toute leur petite activité n'ont d'autre objet que l'argent, et d'autres moyens que l'imposture, les contrefactions, le dénonçiations, les correspondances supposées, les faux témoignages,

* C'est ainsi qu'ils en ont usé à l'égard d'un Comte de Buttler, l'un de leurs agens les plus actifs, qui avoit accompagné M. de Nantiat lors de sa mission secrette auprès de Charette, et à l'égard de plusieurs autres, dont il sera fait mention ailleurs.

les paragraphes anonimes dans les papiers publics, les calomnies sourdes et hypocrites, les mémoires envoyés en France pour y être copiés par de doubles espions, et renvoyés en Angleterre comme pièces probantes, l'abus criminel et constant des noms et de l'autorité des Princes François, enfin tout ce que la pérfidie peut mettre en œuvre pour tromper la bonne foi, leur est familier. Si les preuves que contient ce volume, ne sont pas encore suffisantes, pour préserver de cette vérmine, le pays qui m'a adopté; les volumes suivans en offriront assez pour convaincre l'incrédulité même. J'ai promis d'exposer au grand jour, toutes les honteuses manœuvres qui ont prolongé, et qui prolongent indéfiniment les malheurs de la Famille Royale de France, et ceux de l'Europe; c'est le seul moyen de salut qui leur reste; et ma tâche n'est pas finie.

Après avoir tout disposé pour un nouvel effort contre les tyrans de ma patrie; mon devoir me prescrivoit d'éclairer les Princes François sur les méfaits de leurs agens, et de préserver, à l'avenir, les fidèles compagnons de mes travaux, de leur

désastreuse interférence. Je revins en Angleterre dans ce dessein; je m'empressai d'adresser au Roi, alors à Blanckembourg, un recueil très considérable de pièces authentiques, à l'appui des accusations que je proférais contre eux. Le Comte de Botherel, qui en avoit reçu la mission spéciale en Bretagne de la part de tous les ordres, le Ch^r^. de la Thuillerie, l'un de mes adjudans généraux, et le Marquis de la Jaille, mon premier aide-de-camp, furent chargés de ces pièces. S. M. les accueillit avec cette bienveillance qui caractérise toutes ses actions; elle voulut entendre d'eux mêmes la lecture de tous les papiers; mais les hommes, qui depuis si longtems se sont placés entre les vertus de ce Prince et le cœur de ses sujets, en éxigèrent une communication préalable. Tout ce qu'il étoit de l'intérêt du Roi de connoitre, tout ce qui avoit rapport à la conduite des agens de Paris et de Londres, fut supprimé; on déclara à mes envoyés, qu'ils n'obtiendroient l'entrée du cabinet du Roi, que sous la condition expresse qu'ils ne liroient rien à S. M. de ce qui inculpait les amis de M. d'Ava-

ray ; et je conserve les pièces sur les quelles la lecture a été faite, et où les passages supprimés sont marqués à la marge ; je conserve les rapports que MM. de Botherel, de la Thuillerie, et de La Jaille, m'ont envoyés, jour par jour, à Londres du lieu où résidoit Sa Majesté.

Désesperant, désormais, de pouvoir faire connoitre la verité ; n'ignorant pas que j'étois représenté au Roi, comme un obstacle à sa restauration, qui, au dire des agens, ne pouvoit pas manquer d'avoir lieu, aussitôt que le parti que j'avois formé seroit dirigé par un chef de leur choix, et que j'aurois cessé d'être placé entre eux et la confiance du Gouvernement Britannique, je me déterminai à leur laisser faire cette épreuve ; et pour qu'ils ne pussent pas m'accuser de conserver une influence secrète sur les affaires, je partis pour le Canada, où j'ai vécu pendant les quatre années qu'ils ont employées à achever de détruire mon ouvrage.

Voici un éxtrait de la lettre que M. Windham écrivit à cette occasion au gouvernement de la province du Haut Canada :

" Le 20 Juillet 1798:

" Mon objet est en partie, de vous donner
" quelques explications plus détaillées qu'il n'a
" été fait pat les lettres publiques, sur les vues
" du gouvernement; et en second lieu, d'effacer
" toute impression défavorable que l'industrie
" des ennemis du Comte de Puisaye auroit
" pu s'efforcer de produire, relativement à la con-
" duite et au caractère de ce gentilhomme.

" J'ai connu le Comte de Puisaye beaucoup
" plus particulièrement qu'aucun des autres mi-
" nistres de Sa Majesté; car c'est par moi qu'ont
" passé toutes les affaires qu'il a traitées avec le
" gouvernement. Les soupçcons que ses propres
" compatriotes ont essayé de fixer sur lui, soup-
" çons par les quels ils paroissent avoir le mieux
" réussi à empoisonner contre lui l'esprit de son
" souverain, sont qu'il étoit vendu au Gouverne-
" ment Britannique, et qu'il a trahi les intérêts
" de son pays pour ceux de l'Angleterre.

" Avec des personnes auprès de qui je puis me
" flatter d'obtenir quelque crédit, il me suffit de
" dire, non seulement qu'un tel sacrifice des in-

" térêts de son pays n'a jamais été fait, par une
" raison toute simple, c'est qu'il n'a pas été de-
" mandé; mais encore que, sous tous les autres
" rapports, rien n'a pu être plus direct, plus
" simple et plus ouvert, que toute la conduite
" de M. de Puisaye qui, tandis qu'il a adhéré,
" avec la plus parfaite fidélité, à tout ce que
" son devoir envèrs son souverain, éxigeoit de
" lui, a observé, en même tems, tout ce qui
" étoit dû aux souhaits et aux intérêts d'un gou-
" vernement dont l'assistance lui étoit nécéssaire,
" et des intentions du quel il n'avoit pas la moin-
" dre raison de se méfier.

" Je puis parler de la totalité de sa conduite à
" cet égard, avec un degré de connoissance, qui
" n'admet pas la possibilité que je me sois
" trompé; et avec cette responsabilité pour la
" vérité de mes assertions, je prens sur moi, non
" seulement de le disculper de toute ombre d'im-
" putation du genre qu'on a essayé de fixer sur
" lui, mais encore de rendre témoignage à son
" mérite de la manière la plus forte; et de le re-
" commander particulièrement à vos bons offices,

« non seulement comme un homme qui, j'en
« suis persuadé, les méritera toujours, mais
« comme une personne que nous sommes spé-
« cialement obligés de soutenir; sachant comme
« nous le savons, que les calomnies que l'on a
« fait circuler contre lui, n'ont aucun fonde-
« ment; et qu'il n'en a été ainsi assailli, que
« par ce que sa conduite a été hautement méri-
« toire, &c. &c.

« (Signé) W. WINDHAM."

Si l'on attribue à un mouvement d'orgueil, la publicité que je donne au jugemens qu'ont porté de moi les ministres de S. M. B. je ne m'en défendrai pas; car j'ai placé jusqu'ici mon orgueuil, à mériter le suffrage des hommes qui ont honoré, mon siècle; mais en prenant la détermination d'achever mes jours en Angleterre, je devois ôter à mes ennemis et à leurs échos, jusqu'à l'éspoir de surprendre désormais la bonne foi de ceux des Anglois qui n'avoient pu me juger, que sur les fabrications du mensonge, et les clameurs de l'envie. Quant aux François,

les témoignages aussi multipliés que constans que j'ai reçus de l'estime de touts ceux qui se sont honorés par leur zèle, par leur courage, et par la supériorité de leurs talens, pour la cause que j'ai défendue, et l'amitié qui m'a lié et qui me lie encore avec les plus célèbres d'entre eux, me permettent de faire à l'égard du petit nombre qui compose la misérable faction que j'ai livrée au mépris de mon siècle, l'application de l'épigraphe * que m'ont suggerée, l'an dernier, deux

* Un des hommes les plus remarquables par son zèle pour la cause de la monarchie, et par son constant attachement, à la personne du Roi de France, M. de Guillermi, qui, depuis 15 ans, a eu peut-être plus d'occasions que tout autre, de connoître les hommes dont les intrigues et l'ineptie ont ruiné toutes nos espérances, m'a fait l'honneur de m'écrire, l'année dernière, pour me suggérer cette autre épigraphe, *et me prier d'en faire usage, dut-on même, (ajoutoit-il,) savoir que ce fut lui qui m'en eut prié.*

Homines inertissimi, quorum omnis vis virtusque in lingua sita est, sorte atque alterius socordia dominationem oblatam insolentes agitant.

Sallust. Epist. ad C. Cæsarem de Repub. ordin.

M. de Guillermi sait comme tous les honnêtes gens quels

écrivains respectables, en rendant compte, au public, du cinquième volume de ces Mémoires :

Quanta dementia est vereri ne infameris ab infamibus !

sont les obstacles qui se sont opposés jusqu'ici à la restauration de son Roi ; il a le courage de le dire : quand cet exemple sera généralement suivi, alors et seulement alors, il y aura quelqu'espoir.

FIN DU LIVRE VINGT-CINQUIEME, ET DU SIXIEME VOLUME.

De l'Imprimerie de D. N. Shury, Berwick-street, Soho.

D. Rhs.



